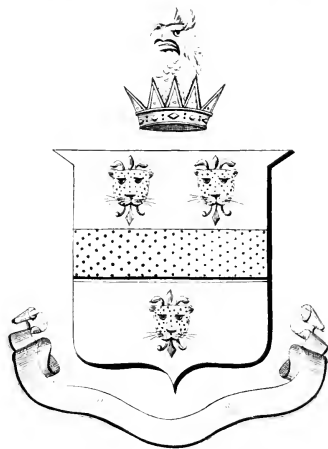




H. M. Snowd. Toronto, 1931.

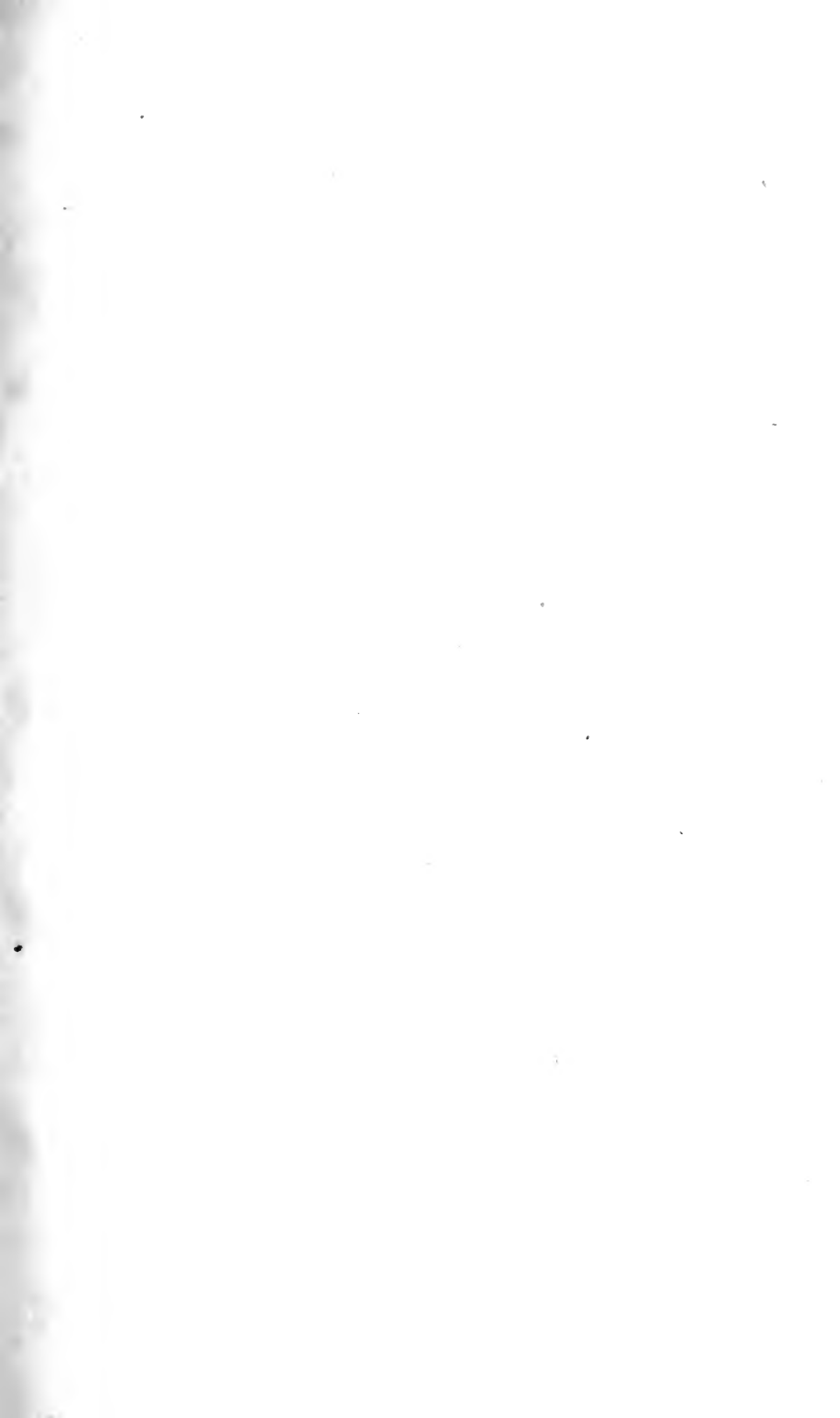


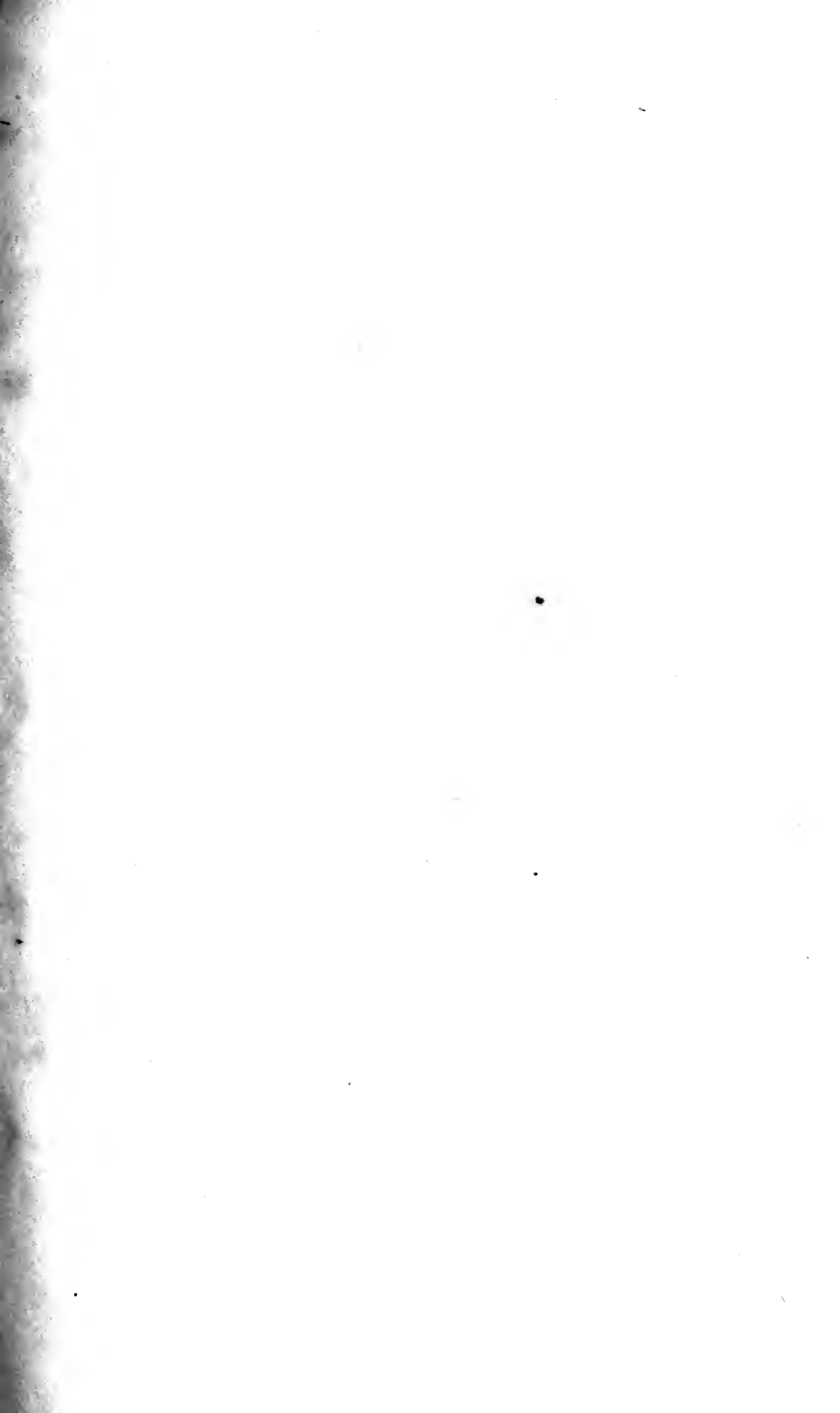
Emell

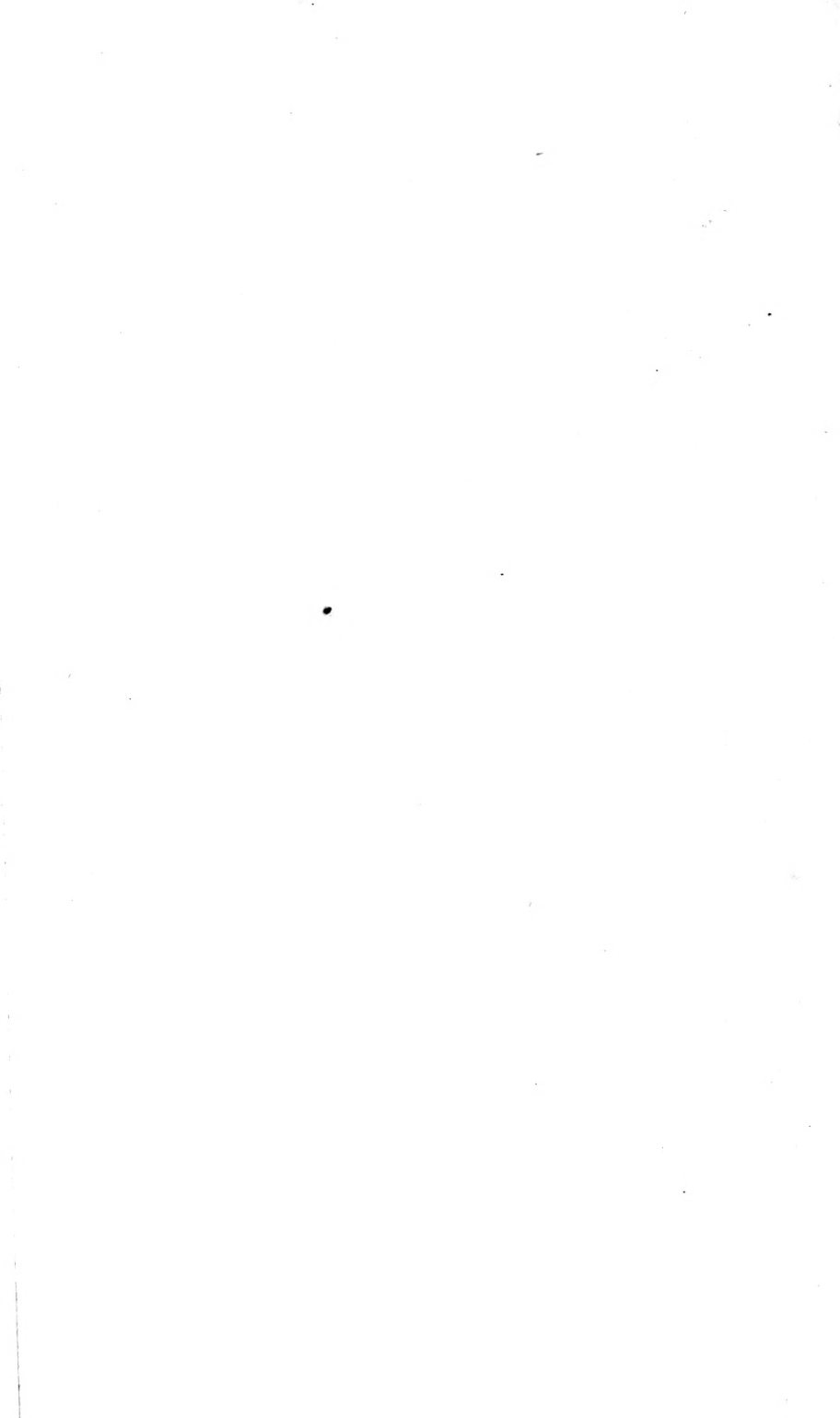


Presented to
The Library
of the
University of Toronto
by
Freeman M. Tovell, Esq.











MEMOIRES

DU

DU C DE ROVIGO,

(M. SAVARY,)

ÉCRITS DE SA MAIN,

POUR SERVIR À

L'HISTOIRE DE L'EMPEREUR NAPOLÉON.

TOME I.

PREMIÈRE ET SECONDE PARTIE.

PARIS :

ET LONDRES CHEZ COLBURN,

NEW BURLINGTON STREET ;

ET BOSSANGE, BARTHÉS ET LOWELL,

14, GREAT MARLBOROUGH STREET.

1828.

53-69
17756

DC
198
R77
L.1

LONDRES :
DE L'IMPRIMERIE DE G. SCHULZE,
13, POLAND STREET.

PRÉFACE.

ON m'a accusé d'avoir été le séide de l'empereur, et de l'être encore.

Si on entend par là d'avoir compris que les convulsions qui ont agité le monde, n'étaient autre chose que la lutte des principes de la révolution contre ceux de l'aristocratie européenne ; si on entend par là que je n'ai pas songé à mettre de borne à l'étendue de mes devoirs ; oui, je fus le séide de Napoléon.

Si ce souvenir des bienfaits au temps des revers, si ne pas abandonner son chef après sa chute, si se résigner à l'exil pour avoir voulu partager le sien, si ne pas craindre de braver l'inimitié de ses ennemis, naguère ses courtisans ; si rendre hommage à sa mémoire lorsqu'il n'est plus, c'est être séide ; oui, je suis encore le séide de Napoléon.

Ce grand homme m'a honoré de sa confiance ; j'étais près de lui sur les champs de bataille, il m'a appelé près de sa personne dans le conseil, il m'a donné des preuves éclatantes de bienveillance, j'oserais presque dire d'affection ; pouvais-je, devais-je y répondre autrement que par un dévouement sans bornes ! fallait-il, tout couvert que j'étais de ses bienfaits et investi de sa confiance, fallait-il

je suis encore là, du moins, pour convenir de mes erreurs si j'en ai commis ; mais je suis encore là aussi pour répondre aux attaques calomnieuses ; il m'a semblé d'ailleurs qu'il y avait plus de courage et de loyauté à choisir, pour parler, le moment où il y a encore tant de témoins qui peuvent me réfuter.

J'ai occupé de grands emplois, j'ai reçu de grands honneurs, j'ai joui d'une immense fortune ; on se console de perdre tout cela ; mais on ne se console pas de se voir attaquer dans ce que tout homme de cœur a de plus cher. J'aime à penser que la lecture de ces Mémoires prouvera que si j'ai été honoré de la confiance et comblé des faveurs du plus grand homme des temps modernes, j'ai su les mériter par mes services et y répondre par un dévouement honorable.

Je ne dis plus qu'un mot. Je n'ai pas cherché à faire une œuvre littéraire : le lecteur trouvera donc sans doute beaucoup de négligences dans mon style ; on ne me les reprochera pas, car je raconte, je ne compose pas, et d'ailleurs, mes compagnons d'armes savent que le talent d'écrire a toujours été chez moi la disposition la moins développée. J'aurais pu emprunter le secours d'une plume étrangère et plus exercée, le public y aurait sans doute gagné, mais son jugement n'aurait pas été aussi rigoureux que si je me montre à lui tel que je fus et tel que je suis.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE PREMIER VOLUME.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.—Entrée au service, page 2.—Les représentans du peuple aux armées, 3.—Exécution de M. de Tosia, 4.—Je suis en danger d'être arrêté comme royaliste, 5.—Premiers faits d'armes, 6.—Intelligences de Pichegru avec le prince de Condé, 7.—Périlleuse mission à l'armée de Sambre-et-Meuse, 8.—Pichegru, soupçonné, est remplacé par Moreau, 10.—Je suis nommé chef de bataillon au passage du Rhin, *ibid.*—Cessation des hostilités après les préliminaires de Léoben, 13 —Aide-de-camp du général Desaix, je l'accompagne à Paris, 14.

CHAPITRE II.—Retour du général Bonaparte à Paris, 16.—Réception que lui fait le Directoire, *ibid.*—Sa nomination à l'Institut, 17.—Faux projet de descente en Angleterre, 19.—Mission secrète du général Desaix en Italie, 22.—Préparatifs pour l'expédition d'Égypte, 23.—Bernadotte à Vienne, 24.—Port de Civita-Vecchia, 25.—Forçats, 26.—Départ pour l'Égypte, 27.

CHAPITRE III.—Arrivée devant Malte, 28.—Réunion de la flotte, 30.—Attaque de la place, *ibid.*—Capitulation de l'Ordre, 31.—Rencontre de nuit avec la flotte anglaise, 34.—Arrivée à Alexandrie, 35.—Débarquement, *ibid.*—Le commandement de l'avant-garde m'est confié, 36.—Expédient pour débarquer les chevaux, *ibid.*—Attaque et prise d'Alexandrie, 38.—Première marche dans le désert, 40.—Rencontre d'une femme arabe, 42.

CHAPITRE IV.—El-Kaffer, 44.—Première rencontre des Arabes, 45.—Nouvelle monnaie imaginée par les soldats, 47.—Damanhour, 48.—Danger que court le quartier-général, 49.—Arrivée au Nil, 50.—Ordre de marche dans le désert, 52.—Galériens en Égypte, 53.—Mamelouks, 54.—Combat sur le Nil, *ibid.*—Bataille des Pyramides, 56.—Prise du Caire, 58.

CHAPITRE V.—Mécontentement des troupes, 59.—Citadelle du Caire, 60.—Pyramides, 61.—Bataille navale d'Aboukir, 64.—Créations d'établissements de tout genre, 66.

CHAPITRE VI.—Expédition de Desaix dans la Haute-Égypte, 68.—Combat de Sédiman, 70.—Province de Faïoum, *ibid.*—Faouë, 71.—Lac Mœris, 72.—Ville des Morts, 75.—Tentative de Mourad-Bey après l'insurrection du Caire, 77.

CHAPITRE VII.—Voyage de Desaix au Caire, 79.—Nouvelle expédition dans la Haute-Égypte à la poursuite de Mourad-Bey, *ibid.*—M. Denon, 80.—Le fils du roi de Darfour, 81.—Singulière Maladie d'un Turc, 84.—Histoire de Mourad-Bey et d'Hassan-Bey, 85.

CHAPITRE VIII.—Bataille de Safianhout, 87.—Tentira, 88.—Ruines de Thèbes, 89.—Sienne, 90.—Cataractes, 92.—Projet du pacha d’Égypte, *ibid.*—Radeaux de poterie, 93.—Impôt du miri; moyens employés pour le lever, 95.

CHAPITRE IX.—Organisation de la Haute-Égypte, 96.—Nouvelles de France, 97.—Le général Bonaparte à l’isthme de Suez, 98.—Danger qu’il court, 99.—Jaffa, 100.—Massacre des prisonniers, *ibid.*—Les Druzes et les Mutualis, 101.—Leur députation au général Bonaparte, *ibid.*

CHAPITRE X.—Prise par les Anglais d’un convoi expédié pour Saint-Jean-d’Acre, 103.—Siège de Saint-Jean-d’Acre, *ibid.*—Retraite, 104.—Le général Bonaparte à l’hôpital des pestiférés de Jaffa, 105.—Débarquement de l’armée turque, 108.—Bataille d’Aboukir, 109.

CHAPITRE XI.—Perte de plusieurs officiers distingués, 111.—Ouvertures de Sir Sidney Smith, 112.—Nouvelles désastreuses de France, *ibid.*—Le général Bonaparte se dispose à quitter l’Égypte, 116; son départ, 117.

CHAPITRE XII.—Disposition des esprits après le départ du général Bonaparte, 119.—Kléber, 121.—Négociations avec le visir, 125.—Belle conduite du général Verdier, 127.—J’accompagne le général Desaix à bord du *Tigre*, 129.—Armistice, 130.

CHAPITRE XIII.—Le général Desaix et M. Poussielgue au camp du visir, 132.—Le général Desaix m’envoie vers le général Kléber, 133.—Adhésion du général Kléber au traité, 134.—Opposition du général Davout, 135.—On reçoit la nouvelle des événemens du 18 brumaire, 137.—Arrivée de M. Victor de Latour-Maubourg, 139.—Départ du général Desaix pour la France, 141.—Nous sommes faits prisonniers et conduits à Livourne, 143.—Notre arrivée en France, *ibid.*

CHAPITRE XIV.—Navigation du général Bonaparte, 144.—Arrivée à Ajaccio, *ibid.*—Les frégates se trouvent en vue de la croisière anglaise, 145.—Débarquement à Fréjus, 146.—Sensation que fait à Lyon l’arrivée du général Bonaparte, *ibid.*—Arrivée à Paris, 147.—Situation des affaires, *ibid.*

CHAPITRE XV.—Création du consulat, 156.—Bonaparte est nommé premier consul, *ibid.*—Cambacérès, *ibid.*—Lebrun, *ibid.*—Changemens opérés dans la marche des affaires, 157.—Composition du ministère, 158.—Les chefs vendéens à Paris, 159.—Pacification de la Vendée, *ibid.*—Georges Cadoudal, 160.

CHAPITRE XVI.—Formation d’un camp de réserve à Dijon, 161.—M. Neker, 163.—Passage du mont Saint-Bernard, *ibid.*—Fort de Bard, 165.—Arrivée du premier consul à Milan, 166.—Combat de Montebello, 161.—Le général Desaix rejoint le premier consul, *ibid.*

CHAPITRE XVII.—Mélas arrive à Alexandrie, 170.—Le premier consul craint qu’il ne lui échappe par la route de Novi, 171.—Bataille de Marengo, 175; elle est perdue jusqu’à quatre heures, 177.—Dispositions qui rétablissent les affaires, 178.—Mort de Desaix, 179.—L’armée autrichienne se retire sur l’Adige, 182.

CHAPITRE XVIII.—Je suis nommé aide-de-camp du premier consul, 184.—Il repasse en France, *ibid.*—Ivresse des Dijonnais, 185.—Le maître de poste de Montereau, 186.—Fêtes de la capitale, 187.—Carnot, 188.—Causes de son renvoi, *ibid.*—Créations de tout genre, 189.

- CHAPITRE XIX.—Mission pour l'Italie, 190.—Passage du mont Cenis, 191.—Les paysans savoyards, *ibid.*—Brune succède à Masséna, 193.—L'Autriche refuse des passe-ports au général Duroc, 194.—Cette puissance cède les trois places de Philisbourg, Ingolstadt et Ulm, 195.—Négociations, *ibid.*—Préliminaires de paix, *ibid.*
- CHAPITRE XX.—Translation des restes de Turenne, 202.—Cérémonie aux Invalides, 203.—L'armistice est dénoncé, *ibid.*—Bataille de Hohenlinden, 204.—Joseph Bonaparte envoyé à Lunéville, *ibid.*—Le général Clarke, 205.—Canal de Saint-Quentin, 206.—La paix est conclue, 207.—Renvoi des prisonniers russes, 208.
- CHAPITRE XXI.—Paix de Lunéville, 209.—Etat de l'Europe, 210.—Négociations avec l'Angleterre, 211.
- CHAPITRE XXII.—Enlèvement de M. Clément de Ris, 216.—Le premier consul m'envoie à Tours à ce sujet, *ibid.*—Indices divers, 217.—M. Clément de Ris est rendu à sa famille, 219.—Nouvelles d'Egypte, *ibid.*—Préparations pour une nouvelle expédition, 220.—Le premier consul m'envoie à Brest pour en presser le départ, 221.—Le général Sahuguet, *ibid.*—Machine infernale, 222.
- CHAPITRE XXIII.—Retour inattendu de l'escadre de l'amiral Gantheaume à Toulon, 227.—Le premier consul ordonne une seconde expédition, 228.—Je suis envoyé à Rochefort, *ibid.*—Misérable état de la Vendée, 229.—Instructions du premier consul, 230.—Le roi d'Etrurie, 238.—Madame de Montesson, 235.
- CHAPITRE XXIV.—Assassinat du général Kléber, 236.—Regrets du premier consul, 237.—Le général Menou prend le commandement en chef, *ibid.*—Arrivée de l'armée anglaise commandée par Abercrombie, 238.—Bataille d'Alexandrie, 239.—Capitulation du général Belliard au Caire, *ibid.*—Capitulation de Menou, 242.—Retour de l'armée d'Egypte, 243.
- CHAPITRE XXV.—Améliorations intérieures, 244.—Lettre de Macdonald, *ibid.*—Préliminaires de paix, 246.
- CHAPITRE XXVI.—Congrès de Ratisbonne, 248.—Lord Cornwallis, 249.—Négociations d'Amiens, *ibid.*—Communications au sujet des affaires d'Italie, 251.
- CHAPITRE XXVIII.—Fox à Paris, 256.—La consulte s'assemble à Lyon, 257.—Elle défère la présidence au général Bonaparte, 258.—M. de Melzi, vice-président, *ibid.*—Mariage de Louis Bonaparte, 259.—Paix d'Amiens, 260.—Expédition de Saint-Domingue, 261.—Défaite et soumission de Toussaint-Louverture, 263.—Enlèvement de Toussaint-Louverture, 265.—Détails sur ce chef, 266.—Mort du général Leclerc, *ibid.*—Le général Rochambeau prend le commandement, *ibid.*—Les noirs s'insurgent de nouveau, 267.—Cruautés commises sur eux, *ibid.*
- CHAPITRE XXVIII.—Détails intérieurs, 269.—M. de Bourienne, *ibid.*—Moyens employés pour le perdre, 270.—M. de Menneval, 271.—Fournée du premier consul dans quelques départemens, *ibid.*—Discussions ecclésiastiques, 273.—Concordat, *ibid.*
- CHAPITRE XXIX.—Mécontentement de quelques généraux, 275.—Bernadotte, *ibid.*—Scène chez le général Davout, 280.

CHAPITRE XXX.—Discussions du Code civil, 281.—Tribunat, 283.—Exposition des produits de l'industrie, 284.—Canal de l'Ourcq, 286.

CHAPITRE XXXI.—Suppression du ministère de la police, 287.—Le général Rapp, 289.—Médiation helvétique, *ibid.*—Intérieur des Tuileries, 290.—Anecdote, *ibid.*

CHAPITRE XXXII.—Première réception de la cour consulaire, 293.—Vive allocution du premier consul à l'ambassadeur anglais, 294.—Calculs et espérances de l'Angleterre, *ibid.*

CHAPITRE XXXIII.—Situation de l'armée, 298.—Le général Marmont, 299.—Dons patriotiques, 301.—Conscription, 302.—Occupation du Hanovre, *ibid.*—Voyage de Napoléon en Belgique, 303.—La descente en Angleterre est arrêtée, 305.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA SECONDE PARTIE.

- CHAPITRE PREMIER.—Camp de Boulogne, 3.—Discipline, 4.—Travaux des troupes, *ibid.*—M. de La Bouillerie, 7.
- CHAPITRE II.—Sensation que produit en Angleterre le projet de descente, 10.—Le général Moreau, *ibid.*—Son opposition au gouvernement du premier consul, 11.—Bruits sinistres, 14.—Avis important d'un chef vendéen, 15.—Le premier consul m'envoie en mission secrète dans la Vendée, *ibid.*
- CHAPITRE III.—Mise en jugement de plusieurs chefs vendéens, 17.—Querel, 19.—Le jeune Troche, 20.—Mission à la falaise de Biville, 22.
- CHAPITRE IV.—Activité de la police, 26.—Mesures diverses, *ibid.*—Moreau, 27.—Personnage mystérieux, 30.—Conjectures à ce sujet, 31.—Famille royale, 33.—L'attention se porte sur le duc d'Enghien, *ibid.*—Envoi d'un émissaire sur les bords du Rhin, 34.
- CHAPITRE V.—La question de l'enlèvement du duc d'Enghien s'agite en conseil, 36.—Opposition du consul Cambacérès, 37.—L'ordre de l'enlèvement est donné, *ibid.*—Le duc d'Enghien est amené à Paris, 38.—Je reçois le commandement des troupes envoyées à Vincennes, 39.—Séance de la commission militaire, 41.
- CHAPITRE VI.—Je rends compte de l'exécution au premier consul, 44 —Son étonnement, 45.—Sensation dans Paris, *ibid.*—Bruits absurdes, 46.—Considérations, 47.—Découverte du personnage mystérieux, 49.—Le général Lajolais, *ibid.*—Arrestation du général Pichegru, 50.
- CHAPITRE VII.—Mort du général Pichegru, 52.—Détails à ce sujet, 53.—Gendarmes d'élite, 58.—Capitaine Wright, 59.—Sa confrontation avec George et ses complices, *ibid.*
- CHAPITRE VIII.—Procès de George et du général Moreau, 61.—Débats, 62.—Condamnation, 63.—Clémence du premier consul, 66—Départ du général Moreau pour les Etats-Unis, *ibid.*
- CHAPITRE IX.—Création de l'empire, 67.—Motifs qui firent adopter cette forme de gouvernement, 68.—Adresse de l'armée, 69.—Le premier consul est proclamé empereur, 70.—Institutions nouvelles, 71.—Distributions des croix de la Légion-d'Honneur au camp de Boulogne, *ibid.*—Le Pape passe les monts, 73.—Entrevue de Fontainebleau, *ibid.*

- CHAPITRE X.—Cérémonies du sacre, 75.—Distribution des aigles à l'armée, 77.—Création du royaume de Lombardie, 78.—Prétentions papales, *ibid.*—Mission en Belgique, *ibid.*—Napoléon à Milan, 80.
- CHAPITRE XI.—Retour prématuré de l'escadre de l'amiral Missiessy, 82.—Revue de Monte Chiaro, 83.—Réunion de Gênes à l'empire, *ibid.*—Dispositions d'embarquement, 84.
- CHAPITRE XII.—Irruption de l'Autriche en Bavière, 87.—Le camp de Boulogne est levé, 88.—Mission de Duroc en Prusse, 89.—L'empereur de Russie se rend à Berlin, 90.—Le duc de Wurtemberg, 92.
- CHAPITRE XIII.—Combats divers, 94.—Manœuvres de l'empereur, *ibid.*—L'archiduc Ferdinand s'échappe d'Ulm, 95.—Le maréchal Soult prend Memmingen, 96.—Réponse de Napoléon au prince Lichtenstein envoyé en parlementaire, *ibid.*—Le maréchal Mack capitule, 98.—Projets de la coalition, *ibid.*—L'armée autrichienne met bas les armes, 99.—Paroles de Napoléon aux généraux autrichiens prisonniers, 100.
- CHAPITRE XIV.—Marche de l'armée russe, 101.—Entrée à Braunau, 102.—Retour de Duroc de sa mission à Berlin, 103.—Le général Giulay envoyé à Napoléon par l'empereur d'Autriche, 104.—Occupation de Vienne, 105.—Affaire de Krems, *ibid.*—Surprise du pont du Thabor, 106.—Dispositions générales, 107.—Examen que fait Napoléon du terrain où il doit livrer bataille, 110.
- CHAPITRE XV.—Nouveaux envoyés de l'empereur d'Autriche, 111.—Défaite de Trafalgar, 112.—Mission au quartier-général russe, 113.—L'empereur Alexandre, 114.—Longue conférence avec ce souverain, 115.—Ses vues et ses projets, 116.—M. de Nowosilow, 122.—Retour au camp français, 124.—Nouvelle mission près de l'empereur de Russie, 125.—Le prince Dolgorouki est envoyé près de l'empereur Napoléon, 127.
- CHAPITRE XVI.—Le carabinier, 130. On se prépare à livrer bataille, *ibid.*—Dispositions, *ibid.*—Attaque générale, 134.—Bataille d'Austerlitz, 135.—Les Russes sont culbutés sur tous les points, 136.—Sollicitude de l'empereur pour les blessés, *ibid.*
- CHAPITRE XVII.—L'empereur d'Autriche demande une entrevue, 137.—Motifs de Napoléon pour l'accepter, 138.—Entrevue, 139.—Mission dont je suis chargé près de l'empereur d'Autriche, 140.—Ce souverain m'envoie au quartier-général de l'empereur de Russie, 141.—Conversation avec l'empereur Alexandre, 142.—Opérations du maréchal Davout après la bataille d'Austerlitz, 146.
- CHAPITRE XVIII.—L'empereur s'établit à Brunn, 148.—Gratifications aux blessés, *ibid.*—Départ pour Schœnbrunn, *ibid.*—Traité avec M. de Haugwitz, 149.—Le roi de Prusse ne veut pas le reconnaître, 150.—L'Autriche signe, *ibid.*—Partage des territoires, 151.—Entrée des Russes à Naples, 152.—Fâcheuses nouvelles venues de Paris, 153.—Paix signée, *ibid.*—La jeune fille de Vienne, *ibid.*—La comtesse***, 154.—Départ de Vienne, 155.—Arrivée à Munich, *ibid.*—Mariage du vice-roi avec la princesse Auguste de Bavière, 156.—Départ pour Paris, *ibid.*
- CHAPITRE XIX.—Nouvelle armée réunie à Strasbourg, 157.—Arrivée de l'empereur à Paris, 158.—Causes du discrédit public, *ibid.*—M. Mollien remplace M. de Barbé-Marbois, *ibid.*—Compagnie des vivres, *ibid.*—Destitution

d'agens du trésor, 161.—Séquestre sur les biens des membres de la compagnie des vivres, *ibid.*—Leur emprisonnement, 162.—M. Ouvrard, *ibid.*—Service des vivres mis en régie, *ibid.*—Résultat déplorable de cette administration, 163.

CHAPITRE XX.—Occupation du royaume de Naples, 164.—Distribution de faveurs, 165.—Mariage du prince de Baden, *ibid.*—Joseph, roi de Naples, *ibid.*—Louis, roi de Hollande, *ibid.*—Le général Sébastiani envoyé à Constantinople, 166.—Mort de Pitt ; Fox lui succède, *ibid.*—Ouvertures faites à l'Angleterre, 167.—Arrivée de lord Lauderdale à Paris, *ibid.*—Mouvements des autres ministres étrangers, *ibid.*—Nouvelles discussions avec la Prusse, 168.—Lucchesini, 169.—Situation respective de la Prusse et de la France, 170.—Le grand-duc de Berg, *ibid.*—Armemens de la Prusse, *ibid.*—M. de Talleyrand poursuit les négociations avec l'Angleterre, 171.

CHAPITRE XXI.—Mort de Fox, 172.—Les conférences sont rompues, *ibid.*—Lord Lauderdale est rappelé, *ibid.*—Ultimatum du cabinet de Berlin, 174.—L'empereur quitte Paris, *ibid.*—Dispositions de guerre, 175.—Le maréchal Lannes culbute le prince Louis de Prusse, *ibid.*—L'empereur porte son quartier-général à Auma, 176.—Son arrivée à Iéna, 177.

CHAPITRE XXII.—Situation de l'armée prussienne, 178.—Dispositions de l'empereur, *ibid.*—Embarras de l'artillerie, *ibid.*—Conduite de l'empereur dans cette circonstance, 179.—Bataille d'Iéna, 181.—Napoléon visite le champ de bataille, 188.—Sa sollicitude pour les blessés, *ibid.*—Il revient à Iéna, *ibid.*—Nouvelle du maréchal Davout, *ibid.*

CHAPITRE XXIII.—L'armée prussienne prend position à Auerstaedt, 183.—Arrivée de Davout et de Bernadotte, *ibid.*—Rapport d'un déserteur prussien, *ibid.*—Position dangereuse de Davout, 184.—Bernadotte refuse de l'appuyer, *ibid.*—Bataille d'Auerstaedt, *ibid.*—Rapport de l'adjudant-général Romeuf, 185.—Paroles de l'empereur aux Saxons, 186.—Le général Pfuhl, *ibid.*—L'empereur renvoie les prisonniers Saxons, *ibid.*—Il part pour Weimar, *ibid.*—Le roi de Prusse demande un armistice, 187.—Capitulation d'Erfurth, *ibid.*—Paroles de l'empereur sur Bernadotte 188.—Colonne de Rosbach, *ibid.*

CHAPITRE XXIV.—Mission secrète de Duroc près du roi de Prusse, 190.—L'empereur arrive à Wittemberg, *ibid.*—Rencontre singulière de l'empereur dans une forêt, 191.—Reddition de Spandau, 193.—L'empereur à Potsdam, *ibid.*—Il visite Sans-Souci et l'appartement du grand Frédéric, *ibid.*—Découverte d'un mémoire de Dumouriez, 194.—L'empereur fait son entrée à Berlin, *ibid.*—Un parlementaire du prince de Hohenlohe, 196.—Capitulation de Prentzlau, *ibid.*

CHAPITRE XXV.—L'empereur m'envoie à la poursuite de Blucher, 198.—Bernadotte et Soult le poursuivent également, *ibid.*—Le reste de l'armée prussienne divisé en deux parties, *ibid.*—Capitulation de Blucher, *ibid.*—Capitulation du général Husdom, 199.—J'entre à Wismar, 200.—Prise de vingt-quatre bâtimens suédois, *ibid.*—Le prince de Hatzfeld, 203.

CHAPITRE XXVI.—Le prince Paul de Wurtemberg prisonnier, 205.—Reddition de Stettin et Custrin, *ibid.*—Capitulation de Magdebourg, 206.—Nouvelle mission de Duroc près du roi de Prusse, *ibid.*—Négociations entre Lucchesini et Maret, 207.—Arrivée du prince de Bénévent, *ibid.*—Le roi de Prusse refuse de signer la paix, 208.—Députation du sénat, *ibid.*—Conduite du ministre de la police dans cette circonstance, 209.—Capitulation de Hameln, 212.—Mesures pour prévenir la dilapidation des magasins, *ibid.*—Capitulation de Nienbourg, 214.

CHAPITRE COMPLÉMENTAIRE

SUR LA CATASTROPHE DU DUC D'ENGHIEN.

- § Ier.—Des causes qui firent arriver le duc d'Enghien devant la commission militaire, 220.
 § II.—Quelle fut la conduite du général Hullin, 244.
 § III.—Quelle fut ma conduite comme commandant des troupes, 259.

DOCUMENTS ET CORRESPONDANCE

DE M. LE DUC DE DALBERG.

- § Ier. Lettre du premier consul au ministre de la guerre, 265.
 § II.—Ordre du ministre de la guerre au général Ordener, 268.
 § III.—Extrait des registres des délibérations des consuls de la république, 270.
 § IV.—Nomination des membres de la commission militaire, 271.
 § V.—Interrogatoire, 272.
 § VI.—Jugement sur lequel le duc d'Enghien a été exécuté.
 § VII.—Second jugement rédigé le lendemain de l'exécution, 278.
 § VIII.—Lettre de M. de Talleyrand, ministre des relations extérieures, à M. le baron d'Edelsheim, ministre d'état à Carlsruhe, 283.
 § IX.—Lettre de M. de Dalberg, ministre plénipotentiaire de Baden à Paris, à M. le baron d'Edelsheim, ministre des affaires étrangères, 287.
 § X.—Lettre du même au même, 289.
 § XI.—Lettre du même au même, 290.
 § XII.—Lettre du même au même, 292.
 § XIII.—Lettre du même au même, 295.
 § XIV.—A M. le baron de Berstett, ministre des affaires étrangères à Carlsruhe, 296.
 § XV.—A M. le prince de Talleyrand, 299.
 § XVI.—Copie de la lettre de M. le baron de Berstett, 302.
 § XVII.—Lettre de M. de Talleyrand à M. Dalberg, 304.

MÉMOIRES

DU

DU C DE ROVIGO.

CHAPITRE PREMIER.

Entrée au service.—Les représentans du peuple aux armées.—Exécution de M. de Tosia.—Je suis en danger d'être arrêté comme royaliste.—Premiers faits d'armes.—Intelligences de Pichegru avec le prince de Condé.—Périlleuse mission à l'armée de Sambre-et-Meuse.—Pichegru, soupçonné, est remplacé par Moreau.—Je suis nommé chef de bataillon, au passage du Rhin.—Cessation des hostilités après les préliminaires de Léoben.—Aide-de-camp du général Desaix ; je l'accompagne à Paris.

FILS d'un officier qui avait vieilli sous les drapeaux, et qui n'avait obtenu, pour prix de ses longs services, que le grade de major et la croix de Saint-Louis, je finissais à peine mes études lorsque la révolution éclata. J'avais ma fortune à faire. La carrière des armes pouvait seule m'offrir des chances d'arriver au but : je résolus d'en courir les hasards.

Mon frère aîné servait dans l'artillerie ; mon père désirait que j'y entrasse aussi, parce que l'avancement y était fixé de manière à ce qu'il n'y eût pas de passe-droit à redouter ; mais je préférais la cavalerie ; et bien qu'alors on regardât cette arme comme fort dispendieuse et convenable seulement

aux jeunes seigneurs riches, je persistai à y entrer. Il me sembla qu'une résolution forte, du courage, et mon épée, devaient suppléer au défaut de fortune.

Je partis pour rejoindre le régiment de Royal-Normandie, où mon père avait servi, et qui était alors en marche pour se réunir à la petite armée que rassemblait M. de Bouillé, pour soumettre la garnison de Nancy révoltée. J'arrivai au moment décisif; de sorte que, dès mon entrée au service, ma première nuit se passa au bivouac, et le premier jour je fus au feu.

Je faisais partie du corps qui entra par la porte de Stainville, et le premier mort que je vis fut le brave chevalier des Isles, tué par ses propres soldats en voulant les empêcher de faire feu sur nous. Quelques jours après cette expédition, M. de Bouillé renvoya son armée dans ses garnisons. Ce général avait pour le régiment dans lequel je venais d'entrer une bienveillance particulière, et le régiment tout entier y répondait par un dévouement sans bornes : mais qu'il n'eut plus occasion de lui prouver.

A cette époque, la plus grande partie des officiers de grosse cavalerie professaient des principes opposés à ceux qui se manifestaient déjà de toutes parts; aussi s'attirèrent-ils l'animadversion des novateurs. Les provocations et les menaces amenèrent des résistances; les proscriptions suivirent. Les officiers de Royal-Pologne égorgés à Lyon, ceux de Royal-Berri guillotins à Paris, ceux de Royal-Bourgogne destitués en masse, ceux de Royal-Navarre poursuivis à Besançon et obligés de quitter la ville, en furent les victimes. Nous dûmes craindre à notre tour; mais heureusement pour nous la déclaration de guerre vint faire diversion.

Nous fûmes dirigés sur Strasbourg. C'est alors que je fis la connaissance de Desaix, et que je fus assez heureux pour me lier d'amitié avec lui. Il était alors capitaine, et aide-de-camp du prince Victor de Broglie, chef d'état-major

de l'armée qui se rassemblait sur ce point. Peu après survint le 10 août, qui servit de prétexte à de nouvelles violences. Le prince de Broglie fut destitué, et Desaix fut attaché au corps du général Biron. Les officiers de mon régiment furent presque tous obligés de quitter le service ; quelques-uns émigrèrent, presque tous se retirèrent dans leurs terres. Je me trouvai sous les ordres du général Custine.

Sur ces entrefaites, l'invasion de la Champagne eut lieu. Verdun et Longwy avaient été livrés. L'armée rassemblée entre Landau et Wissembourg marcha par la Lorraine pour rejoindre l'armée qui combattit à Valmy, et arrêta les Prussiens. En même temps, nous avons pris Mayence, franchi le Rhin et poussé jusqu'à Francfort. Ces succès firent éclater une joie qui ne fut pas de longue durée. Les revers suivirent : battus presque partout, nous fûmes ramenés jusque sous Landau, après avoir laissé garnison à Mayence.

C'est par les assertions les plus ridicules et par les soupçons les plus absurdes qu'on voulut expliquer ces défaites, et nous vîmes arriver des représentans du peuple aux armées. Envoyés pour découvrir de prétendues conspirations, ils ne voulaient voir partout que des conspirateurs, et je dois le dire, ils ne trouvèrent que trop de misérables que l'espoir des récompenses fit descendre au rôle de délateurs. On a dit que, dans un temps de désordre et d'anarchie, l'honneur français s'était réfugié aux armées. On put dire aussi que, avec ces proconsuls d'espèce nouvelle, la méfiance vint s'y établir. On s'évitait ; chacun craignait celui qui jusqu'alors avait été son plus dévoué compagnon d'armes ; mais surtout on fuyait un représentant du peuple presque comme on fuit une bête enragée. Chose étrange ! pendant que leurs mesures de terreur l'inspiraient autour d'eux, leurs décisions, qu'ils rendaient avec toute l'importance de l'ignorance, les

couvraient de ridicule. On riait de pitié tout en frémissant d'horreur.

Aux lignes de Weissembourg, on nous fit un jour monter à cheval à huit heures du matin, pour reconnaître comme général de brigade un certain chef d'escadron de dragons, nommé Carlin. A onze heures, on nous y fit monter de nouveau, pour le reconnaître comme général de division ! Le lendemain, il était à l'ordre comme général en chef. La perte des lignes de Weissembourg eut lieu quelques jours après, avant que le nouveau général eût eu le temps de les parcourir ! il ramena l'armée à Strasbourg, y trouva sa destitution, et s'il ne fut pas condamné à Paris, c'est qu'il y fut protégé par son incapacité, qu'on reconnut. On croyait alors que le meilleur moyen de se justifier des malheurs publics ou des revers de la guerre, était de faire tomber sous le *glaive de la loi* les braves que le fer de l'ennemi avait épargnés. Sur les champs de bataille, la mort vole au hasard, mais là, elle mettait du discernement dans le choix des victimes. Qui pouvait se croire à l'abri de ses coups ? MM. de Custine, de Biron, de Beauharnais, périrent sur l'échafaud. Dumouriez ne sauva sa tête que par une prompte fuite.

J'ai vu arrêter M. de Tosia, colonel du régiment Dauphin, cavalerie, sur la dénonciation d'un maréchal-des-logis de son régiment, qui avait eu l'audace de s'adresser au représentant du peuple en pleine revue. Tosia fut traduit à l'instant même à la commission militaire, qui était toujours en permanence, et fusillé deux heures après la dénonciation.

Je ne me souviens pas si ce maréchal-des-logis, nommé Padoue, a été récompensé, mais je me souviens parfaitement qu'il devint l'objet de l'exécration de toute l'armée.

A cette même époque, je rencontrai de nouveau le général Desaix ; à la suite de quelques actions d'éclat, il avait été nommé adjudant-général, et commandait l'avant-garde

sur la route de Strasbourg au Fort-Louis. Il m'apprit que mon colonel, quelques officiers et moi avions été dénoncés comme fort suspects, et que je devais agir avec prudence. La position était grave, comme on va le voir, et l'événement prouva que Desaix était bien instruit.

A quelques jours de là, j'étais de grand'garde en face du village de Hofeld, sur la route de Saverne à Haguenau, lorsque mon domestique vint m'y joindre et m'apprendre que le colonel venait d'être arrêté, qu'on me cherchait, et que je n'avais pas un instant à perdre pour me sauver. L'honnête garçon était si persuadé que j'allais prendre la fuite, qu'il m'apportait mon bagage ; mais, quelque pressant que fût le danger, pouvais-je quitter le poste dont le commandement m'avait été confié ? D'ailleurs, je pouvais prendre des dispositions afin d'être informé à temps si on était venu me chercher aux avant-postes : je préfèrai attendre l'événement.

On vint relever le poste, et l'officier qui venait me remplacer me tira d'anxiété en m'apprenant que, satisfaits sans doute d'avoir enlevé le colonel et un autre officier, les gardes étaient partis avec leurs prisonniers sans reparler de moi. Quoi qu'il en soit, je me tins pour bien averti, et, au lieu de retourner au régiment, je fus rejoindre l'adjutant-général Desaix à son avant-garde, sur la route de Strasbourg à Fort-Louis ; mais comme j'aurais pu le compromettre en restant près de lui, j'obtins du lieutenant-colonel d'être attaché, en qualité d'officier d'ordonnance, au quartier-général de l'armée.

Sur ces entrefaites, le général Pichegru vint prendre le commandement en chef de l'armée. Dès son arrivée il se prononça ouvertement contre les mesures de terreur que déployaient les représentans du peuple ; dès son arrivée aussi il se disposa à reprendre vivement l'offensive. Le jour même où l'armée commença son mouvement le général en chef me confia une mission pour l'armée de la Moselle, à notre

gauche. Je me hâtai de la remplir, et comme je revenais on se battait entre Belheim et Haguenau. Je ne tardai pas à reconnaître que c'était mon régiment et le 11^e de cavalerie qui étaient aux prises avec le corps émigré que commandait le duc de Bourbon. C'était une belle occasion que le ciel m'envoyait. Je courus prendre ma part du danger ; je me mis à la tête de mon peloton, et je fus assez heureux pour me faire remarquer. Après l'action, je fus en rendre compte au général en chef, et ma bonne fortune voulut qu'il se trouvât dans ce moment avec le représentant du peuple. Je profitai de la circonstance pour parler de moi, et Pichegru prenant mon parti assura ma tranquillité d'un seul mot.

Quoique fort jeune alors, j'étais déjà connu à l'avant-garde de l'armée. Dur à la fatigue, sobre par habitude, ayant fait preuve de quelque témérité, et doué par la nature d'une bonne mémoire, j'étais devenu l'objet des préférences de mes chefs, quand il s'agissait d'exécuter quelque entreprise hasardeuse, et je fus bientôt attaché au général Ferrino en qualité d'aide-de-camp. Par malheur, ce général, qui avait été quelque temps au service d'Autriche, était inexorable pour les moindres fautes de discipline ; l'extrême licence des nouvelles recrues le mettait en fureur ; il n'en pouvait cacher son mécontentement ; aussi fut-il bientôt destitué.

Je me serais trouvé sans emploi, si Desaix, devenu général de division, ne m'eût appelé près de sa personne, et je fis avec lui le blocus de Mayence pendant ce rigoureux hiver qui fut signalé par la conquête de la Hollande. L'amitié de Desaix pour moi ne se démentait pas ; il m'employait activement à toutes les affaires d'avant-poste, genre de guerre qu'il aimait, parce qu'il y trouvait l'occasion de former les jeunes officiers sur lesquels il avait des projets.

Avant la fin du blocus de Mayence, Pichegru revint de Hollande prendre le commandement de l'armée du Rhin. Il la trouva dans un état de délabrement complet. Le

Directoire lui enjoignait de passer le Rhin entre Brissac et Bâle, et il ne trouvait dans les arsenaux aucun des objets indispensables pour cette opération. Il n'en cacha pas son mécontentement, et le ton de ses dépêches s'en ressentit. J'ai toujours cru que ce fut alors que germèrent dans son esprit les sentimens haineux qui plus tard lui firent commettre une action criminelle.

La division du général Desaix avait quitté le blocus de Mayence pour prendre position entre Brissac et Bâle. Son avant-garde était commandée par Bellavene, et j'étais attaché à l'état-major, dont le quartier-général était à Ottmarsheim. Le corps de Condé était campé à Neubourg, sur la rive droite en face. Je commençai à remarquer que le général Pichegru allait bien souvent à Bâle, quoique son quartier-général fût à Illkirck près Strasbourg.

Un jour qu'il retournait de Bâle à son quartier-général, il me fit appeler, et me donna une lettre à porter à M. Bacher, notre chargé d'affaires à Bâle, qui devait me remettre une réponse pour Illkirck ; et comme à cette époque il n'y avait pas un écu dans les caisses de l'armée, je remarquai que le général avait établi des relais à poste fixe pour que la communication fût plus facile. Pendant quinze jours je fus toujours sur cette route, et certes, je ne me doutais guère que je portais les lettres destinées au prince de Condé.

Nous nous attendions à passer le Rhin dans ces parages, lorsque tout à coup nous reçûmes l'ordre de partir pour Manheim, qui venait d'ouvrir ses portes d'après une influence intérieure toute dévouée à la France. Le général Pichegru avait chargé le général Desaix de prendre l'offensive sur la rive droite, et obtenu le rappel du général Ferino. Ce dernier voulut bien témoigner le désir de m'avoir près de lui. Le général Desaix m'ayant engagé à ne pas refuser, je suivis son conseil, et joignis le général Ferino à Manheim.

L'armée ne tarda pas à s'ébranler ; elle s'avancait par les deux rives du Necker, lorsqu'elle vit déboucher les Autrichiens qui venaient à sa rencontre. L'action s'engagea ; nous succombâmes, et fûmes vivement ramenés. Les troupes qui occupaient les lignes de Mayence ne combattirent pas d'une manière plus heureuse. Elles firent une perte d'artillerie énorme, et furent rejetées dans la direction de Kaiserlautern.

Le général Pichegru, dont ce double revers compliquait la position, fut obligé de repasser le Rhin au plus vite, et vint s'établir sur la petite rivière de Pfrim pour recueillir les fuyards. La position devenait difficile ; il n'y avait qu'une prompte coopération de l'armée de Sambre-et-Meuse qui pût garantir la Lorraine et l'Alsace d'une invasion : il importait donc qu'elle fût prévenue sans perdre de temps.

La mission était délicate. Sur l'indication du général Desaix, Pichegru me la confia. J'associâi Sorbier, un de mes camarades, à ma périlleuse entreprise, afin qu'il pût prendre les importantes dépêches, si je venais à être tué.

Nous nous mîmes à la tête de cinquante cavaliers choisis, tous gens audacieux et intrépides, et quittâmes l'armée à la nuit tombante. A l'aide des précautions que des officiers d'avant-garde ne doivent jamais négliger, nous traversâmes tout le pays qu'occupaient les troupes légères autrichiennes, et nous eûmes le bonheur d'atteindre Kaisemark sur la Nahe, où nous joignîmes la division Marceau, de l'armée de Sambre-et-Meuse. Nous lui remîmes nos dépêches ; et, comme il importait que le général Pichegru fût fixé au plus vite sur la position qu'occupait le général Jourdan, nous nous hâtâmes de partir pour le rejoindre. Nous ne savions trop cependant quelle direction nous devions prendre ; car l'armée devait avoir continué son mouve-

ment. Redoublant de précautions, ne marchant que la nuit, évitant les villages, nous arrivâmes enfin à la hauteur d'Allzée.

Le jour naissait, quelques paysans commençaient à se répandre çà et là dans la campagne. Nous joignîmes une jeune fille, qui nous apprit que nous n'étions, qu'à quelques pas des Autrichiens. Ils marchaient à nous : quelques pas encore, et nous étions découverts. Nous lançâmes une seconde fois nos chevaux à travers champs, et nous atteignîmes bientôt la route de Gremdstadt à Mayence, à une bonne lieue des avant-postes du général Desaix. A peine y fûmes-nous, que nous vîmes accourir un escadron de cheveu-légers autrichiens. Il n'y avait pas à reculer ; nous fîmes nos dispositions : elles furent simples. Je dis à Sorbier de se mettre en tête du détachement et de le faire marcher par quatre, en prenant le côté gauche du chemin, de manière qu'en faisant demi-tour à droite, par quatre, nous devions avoir l'ennemi sous le coupant de nos sabres : nous fûmes bientôt vivement poursuivis. Nous nous mîmes au galop, afin de rompre l'ennemi, que nous ne pouvions aborder en masse, et faisant brusquement face en arrière, nous accablions ceux des siens qui s'abandonnaient trop imprudemment à leur ardeur. Nous fîmes cette manœuvre deux ou trois fois, et à chaque fois nous prîmes quelques hommes et quelques chevaux. Néanmoins nous n'étions pas hors de danger, mais heureusement le feu des carabines fut entendu des avant-postes, d'où on envoya un détachement à notre secours.

Cette expédition nous valut les félicitations du corps d'armée : le général Pichegru y joignit la sienne, et le général Desaix me témoigna plus de bienveillance que jamais.

Le jour même Pichegru, pressé par l'armée autrichienne, se mit en mouvement pour se porter sur Landau. Il prit position derrière le Queich ; l'avant-garde en avant

de Landau, où, en cas de blocus, le général Ferino eut ordre de se renfermer. Il y était depuis quelques jours, lorsqu'un parlementaire autrichien vint proposer un armistice, qui devait être commun aux deux armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse. Ce fut le premier armistice conclu dans le cours de cette guerre.

Pichegru profita de ce moment de repos pour se rendre à Paris. Il s'y plaignit vivement de l'état de dénûment dans lequel on laissait l'armée. Le Directoire, qui n'aimait pas à rencontrer des difficultés de ce genre, lui déclara que s'il trouvait le fardeau trop lourd, il pouvait le déposer. On a dit, depuis, que déjà le Directoire commençait à soupçonner ses manœuvres : je ne saurais l'assurer ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que l'armée, qui n'avait aucune connaissance de la perfidie de son général, crut qu'il n'avait été sacrifié que pour avoir trop chaudement pris ses intérêts.

Moreau, qui avait remplacé Pichegru à l'armée du Nord, vint encore, cette fois, le remplacer à l'armée du Rhin. L'armistice fut presque aussitôt dénoncé. L'archiduc Charles avait succédé au feld-maréchal Clairfait : c'était la première fois que ce prince paraissait à la tête des armées autrichiennes ; il était impatient d'en venir aux mains. Moreau, de son côté, se proposait de marcher à lui, mais il fallait franchir le fleuve : il s'appliqua à lui donner le change sur ce périlleux projet.

Il concentra ses troupes sous Landau, feignit de vouloir tenter des entreprises auxquelles il ne songeait pas ; et quand tout fut prêt, tout disposé, il se porta, en deux marches, sous la citadelle de Strasbourg. Je n'étais que capitaine alors, mais j'étais déjà connu dans l'armée, et quoique d'un grade subalterne, je fus chargé d'exécuter le passage avec un bataillon qui fut mis sous mes ordres immédiats. Mes instructions portaient de me détacher, à minuit, de la rive gauche, de prendre rapidement terre

à la droite, et de fixer le plus que je pourrais l'attention de l'ennemi, afin de favoriser le grand passage, qui devait se faire à Kehl. Malheureusement la nuit était noire, le fleuve très-rapide; une partie de mes bateaux céda au courant, une autre s'engrava; je ne pus conduire à bon port que quelques embarcations. Je marchai néanmoins aux Autrichiens, mais j'étais si faible que je fus obligé de regagner la rive gauche, et m'estimai heureux d'y être parvenu sans accident. Je passai alors à la division de droite, que commandait le général Ferino. Nous quittâmes Kehl presque aussitôt. Nous nous portâmes sur le Brisgau; nous traversâmes la forêt Noire par le val d'Enfer, pendant que le reste de l'armée s'avancait par la route de Wirtemberg. Nous franchîmes toute la Souabe; nous marchions sans coup férir, lorsque nous rencontrâmes le corps de Condé dans les environs de Memingen. Il occupait le petit village d'Ober-Kamlach. Nous l'abordâmes. L'attaque fut vive, meurtrière: l'infanterie noble fut presque entièrement détruite, et, je dois le dire à la louange de nos troupes, quoique les animosités politiques fussent alors dans toute leur force, la victoire fut morne et silencieuse; nos soldats ne pouvaient, en contemplant cet horrible champ de carnage, retenir les regrets que leurs coups ne fussent tombés sur des étrangers.

Nous continuâmes le mouvement; nous marchâmes sur Augsbourg, qu'occupait encore l'arrière-garde autrichienne. Elle se retira; nous la suivîmes et arrivâmes sur les bords du Lech. Nous fîmes nos dispositions pour le franchir. Je fus chargé de reconnaître un gué au-dessus de Friedberg, où devait passer la division Ferino, et de conduire la colonne à la rive opposée. Mon opération réussit à souhait. J'eus le bonheur de ne perdre que quelques maladroits qui se noyèrent pour n'avoir pas su tenir le gué.

La bataille s'engagea immédiatement : nous la gagnâmes, et poursuivîmes les ennemis jusqu'à Munich. Je reçus, à cette occasion, une lettre du Directoire, qui me félicitait du courage que j'avais montré.

Pendant que nous poussions sur le Lech, l'armée de Sambre-et-Meuse, qui avait passé le Rhin à Dusseldorf, s'était portée sur la Bohême ; mais soit animosité, soit défaut d'instructions, Moreau négligea les nombreux passages qui existent sur le Danube, depuis Donawerth jusqu'à Ratisbonne. Cette faute nous devint fatale. L'archiduc Charles déroba sa marche au général qu'il avait en tête, franchit le Danube à Ingolstadt, à Neubourg, et fit sa jonction avec les troupes autrichiennes qui se retiraient devant l'armée de Sambre-et-Meuse. Il reprit aussitôt l'offensive, s'avança sur Jourdan avec toutes ses forces réunies, le battit, et le poursuivit jusqu'aux bords du Rhin sans qu'il vînt à la pensée du général Moreau de répéter ce que son adversaire avait fait. Au lieu de repasser sur la rive gauche du Danube, de chercher à se rallier à l'armée de Sambre-et-Meuse, et de forcer l'archiduc à lâcher prise, il se mit en retraite avec sa magnifique armée, qui comptait plus de quatre-vingt mille combattans. Pendant qu'il rétrogradait à petites journées, l'archiduc poussait Jourdan à tire-d'ailes, et passait le Mein à Francfort. Ce fleuve franchi, il remonta rapidement la vallée du Rhin et intercepta la route de Wirttemberg. Prévenu par cette marche, à laquelle cependant il aurait dû s'attendre, Moreau fut obligé de se jeter par le val d'Enfer, et repassa le Rhin, partie à Brisach et partie à Huningue. Ainsi finit cette campagne, qui paraissait devoir amener des prodiges, et qui se termina comme l'accouchement de la montagne.

Pendant que nous faisons cette promenade militaire, le général Bonaparte poursuivait le cours de ses victoires en

Italie. Les armées autrichiennes qui combattaient sur le Rhin étaient incessamment obligées d'envoyer au secours de celles qui périssaient sur l'Adige. Elles s'étaient affaiblies par les détachemens qu'elles avaient fait partir. La circonstance était favorable pour reprendre l'offensive. Le Directoire résolut de mettre en mouvement les armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin ; mais, soit qu'il fût mécontent de la mésintelligence qui régnait entre elles, soit toute autre cause, il donna le commandement de la première au général Hoche, et leur ordonna à l'une et à l'autre de repasser le Rhin.

J'étais alors aide-de-camp du général Desaix. Je fus chargé de prendre le commandement de l'avant-garde du général Vandamme, qui devait passer la première. Il fallait aborder en plein jour sous le feu des batteries autrichiennes. L'opération était périlleuse, mais tout fut au mieux ; nous débarquâmes sous la protection de la compagnie d'artillerie légère que commandait Foy, depuis officier-général et député. Nous fûmes l'un et l'autre faits chefs de bataillon à cette journée.

Le général Desaix fut blessé le lendemain. Je continuai de combattre à la tête des troupes avec lesquelles j'avais franchi le fleuve. L'ennemi fut obligé de céder. Nous le suivions vivement, lorsque nous vîmes accourir à nous un officier français ; c'était le général Leclerc, qui arrivait d'Italie par l'Allemagne, et venait nous donner avis des préliminaires de paix arrêtés à Léoben. Le feu cessa aussitôt, l'armée prit position, et les généraux des deux partis se réunirent pour arrêter les lignes de démarcation.

Je fus encore employé à ces conférences, qui eurent lieu à Heidelberg. J'y suivis le général Reynier, qui était chargé des intérêts de l'armée du Rhin. Tout fut bientôt réglé, et je pus rejoindre le général Desaix, qui se rétablissait à Strasbourg.

Ce fut pendant sa convalescence qu'il conçut le projet

d'aller en Italie pour voir le général Bonaparte. Jusqu'alors il ne le connaissait que de renommée, mais il était grand admirateur de sa gloire. D'ailleurs, blessé de l'infériorité dans laquelle le Directoire tenait ceux qui portaient les armes, Desaix appelait de ses vœux secrets un homme de caractère et de génie qui pût remédier au mal. Le vainqueur d'Arcole devait être cet homme ; lui seul avait acquis assez d'ascendant pour se déclarer le protecteur de ceux qui s'étaient couverts de gloire aux armées.

Il voulut aller conférer avec lui, et je fus passer dans ma famille le temps qu'il employa à ce voyage. Je le rejoignis à son retour, et la paix ayant été signée sur ces entrefaites, je ne tardai pas à l'accompagner à Paris.

CHAPITRE II.

Retour du général Bonaparte à Paris.—Réception que lui fait le Directoire.—

Sa nomination à l'Institut.—Faux projet de descente en Angleterre.—Mission secrète du général Desaix en Italie.—Préparatifs pour l'expédition d'Egypte.—Bernadotte à Vienne.—Port de Civita-Vecchia.—Forçats.—Départ pour l'Egypte.

LES fureurs de la révolution s'étaient déjà calmées en France ; on commençait à ne plus s'y effrayer à la seule émission d'idées raisonnables ; mais rien de ce qui avait été jeté hors de son orbite, par les commotions révolutionnaires, ne pouvait encore être replacé ; les destructions étaient achevées, et bien que le besoin de ré-édifier se manifestât déjà, il n'existait point de centre autour duquel on pût graviter avec quelque sécurité. Il ne se présentait nulle part de main assez ferme pour rassembler les débris que la tempête avait dispersés. On était en présence d'un amas de ruines ; on mesurait avec effroi l'étendue, les ravages causés par la

tourmente populaire, mais personne n'entrevoyait de terme à cette misère, personne n'osait envisager l'avenir.

Les chefs des différens partis de la guerre civile, que le Directoire était parvenu à désunir, pour les désarmer, plus étourdis par la gloire que nos armes avaient acquise et par la paix qui l'avait suivie, que confians dans la tranquillité qui leur avait été promise, pensaient bien qu'un gouvernement ombrageux leur ferait tôt ou tard payer chèrement la célébrité qu'ils avaient obtenue. Les têtes volcaniques paraissaient calmées, à la vérité, mais on n'osait croire qu'elles fussent rassurées, et les rivalités s'apercevaient de toutes parts, particulièrement parmi les hommes que la guerre avait formés.

Les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, pleines d'officiers de mérite, ne voyaient qu'avec regret la plus belle part de gloire qu'avait eue l'armée d'Italie ; elles étaient envieuses des préférences du Directoire exécutif pour tout ce qui appartenait à cette armée, et offraient ainsi des moyens de trouble à des agitateurs qui se rencontrent facilement parmi des esprits médiocres, surtout après des événemens comme ceux dont on était à peine sorti. Les ambitions de toute espèce étaient en mouvement, et ne pouvaient qu'amener quelque nouveau 18 fructidor, ou tout autre événement de cette nature.

Le général Bonaparte venait de quitter l'Italie pour se rendre à Radstadt en traversant la Suisse ; son voyage n'avait été, pour ainsi dire, qu'une marche triomphale. La population entière se portait sur son passage ; on le saluait comme le héros des idées libérales, comme le défenseur des intérêts de la révolution.

D'après le traité de paix, il devait se rassembler, à Radstadt, un congrès pour y régler les affaires des princes dépouillés, tant en Allemagne qu'en Italie, et sur la rive gauche du Rhin. Ce travail exigeant, par sa nature, de

fort longs préliminaires d'étiquette et des renseignemens de détails difficiles à réunir, le général Bonaparte ne s'occupa, à Radstadt, que de régler sommairement les bases des opérations qui devaient occuper ce congrès.

Il revint à Paris, où l'impatience publique l'attendait pour lui voir décerner, par le gouvernement, les témoignages de reconnaissance et d'admiration qui remplissaient depuis long-temps le cœur de chaque Français.

L'automne finissait, l'hiver et ses plaisirs avaient ramené la population dans la capitale : soldats et citoyens se portèrent en foule au-devant de lui.

Le Directoire, qui avait mis en délibération s'il ratifierait les préliminaires de Léoben, se vit contraint, par cette manifestation de l'opinion nationale, de faire une réception solennelle au pacificateur qu'il avait été sur le point de désavouer.

Une estrade magnifique avait été dressée au fond de la cour du palais du Luxembourg. Le Directoire y prit place sous un dais, et le général Bonaparte lui fut présenté par M. de Talleyrand, alors ministre des affaires étrangères. Les acclamations de la multitude contrastèrent avec les éloges froids du Directoire.

A cette époque, l'armée de Sambre-et-Meuse était réunie à celle du Rhin, sous le commandement d'Augereau, qui avait commandé à Paris au 18 fructidor.

Moreau venait d'être destitué, après avoir dénoncé Pichegru, qui fut déporté à Cayenne.

Après la réception du Directoire au général Bonaparte, commencèrent les bals et les grands dîners, parmi lesquels il faut remarquer celui que lui donna la Convention nationale ; il eut lieu dans la grande galerie du Muséum ; la table tenait toute la longueur de ce vaste local, et cette fête n'aurait été qu'une véritable cohue, sans les grenadiers de la garde du Directoire, qui, en armes, bordaient la haie d'un bout

à l'autre de la galerie, et présentaient un spectacle imposant.

A quelques jours de là l'Institut décerna une couronne au général Bonaparte ; son aréopage l'élut au nombre de ses membres. Il fut reçu par M. Chénier, et sa réception eut lieu, un soir, dans la salle du Louvre, où l'Institut tenait alors ses séances. Cette salle est au rez-de-chaussée, il y a devant un balcon ou une grande tribune en menuiserie antique, et soutenue par d'énormes cariatides ; c'est là que fut déposé le corps de Henri IV après que ce prince eut été assassiné. J'assistais, avec le général Desaix, à la réception du général Bonaparte : il était en costume, assis entre Monge et Berthollet ; c'est, je crois, la seule fois que je l'aie vu porter l'habit de ce corps savant. Sa nomination eut l'effet qu'il en avait attendu : elle lui donna les journaux, les gens de lettres, toute la partie éclairée de la nation. Chacun lui sut gré d'avoir mêlé aux lauriers de la victoire les palmes académiques. Quant à lui, simple, retiré, en quelque sorte étranger au bruit que son nom faisait dans Paris, il évitait de se mêler d'affaires, paraissait rarement en public, et n'admettait dans son intimité qu'un petit nombre de généraux, de savans et de diplomates.

M. de Talleyrand était du nombre ; il avait le commerce aimable, le travail facile, un esprit de ressources que je n'ai vu qu'à lui. Habile à rompre, à tisser une intrigue, il avait tout le manège, toute l'habileté qu'exigeait l'époque ; il s'empressait auprès du général Bonaparte ; il s'était fait, pour lui, intermédiaire, orateur, maître des cérémonies. Touché de tant de zèle, le général accepta son dévouement. Cette sorte de transaction amena des bals, des soirées, où le ministre avait pris soin de rassembler les débris de la vieille bonne compagnie.

C'est dans une de ces réunions que le général Bonaparte vit madame de Staël pour la première fois. Le héros

avait toujours vivement intéressé cette femme célèbre. Elle s'y attacha, lia conversation avec lui, et laissa échapper, dans le cours de cet entretien, où elle voulait s'élever trop haut, une question qui trahit l'ambition qu'elle nourrissait. "Quelle est la première femme, à vos yeux ? lui demanda-t-elle. — Madame, répondit-il, c'est celle qui fait le plus d'enfans." Madame de Staël fut stupéfaite : elle attendait une tout autre réponse.

Mais ces félicitations, cet empressement, qui suivaient partout le général Bonaparte, ne tardèrent pas à faire ombre aux membres du Directoire. Faibles dépositaires de l'autorité, ils sentaient l'opinion se détacher d'eux ; la nation comparait leur nullité personnelle à l'illustration du héros. Ils craignirent que l'enthousiasme public n'amènât quelque mouvement, quelque entreprise contre leur pouvoir, et ne songèrent plus qu'à éloigner celui qui en était l'objet.

Le général Bonaparte jugeant encore mieux des conséquences dont pourrait être suivie la prolongation de son séjour à Paris, où il n'avait cependant voulu s'immiscer en rien de ce qui concerne les affaires de l'intérieur, songea dès-lors à s'éloigner d'un lieu qui offrait encore la triste perspective de tant de moyens de discordes, d'autant que nous approchions de l'époque propre à l'exécution du projet qu'il avait conçu en faisant la paix, et dont il avait rassemblé les premiers matériaux avant de quitter l'Italie.

A peine le Directoire avait-il fait la paix, qu'il avait décrété la formation d'une armée d'Angleterre que le général Bonaparte devait commander en chef, mais dont il avait lui-même fait donner le commandement au général Desaix ; en attendant qu'il eût fait son voyage d'Italie à Radstadt.

Le général Bonaparte envoya le général Desaix visiter les ports et arsenaux de la marine depuis l'embouchure de la Loire jusqu'au Havre, pour reconnaître dans quel état ils étaient, et quelles ressources ils pourraient offrir pour une

descente en Angleterre. J'accompagnai le général Desaix dans ce voyage, et nous revînmes à Paris en même temps que le général Berthier, que le général Bonaparte avait envoyé faire la même reconnaissance dans les ports de la Manche.

Ces deux observateurs furent de l'opinion unanime qu'il ne fallait pas compter sur les ressources de ces ports pour effectuer une descente en Angleterre, et que, conséquemment, il fallait lui faire la guerre avec d'autres moyens. Néanmoins on tint un langage contraire; on laissa se persuader que l'idée de la descente était la pensée unique du gouvernement, en sorte que l'opinion s'y arrêta.

On fit partir de Paris tous les généraux qui avaient de l'emploi dans l'armée d'Angleterre; on les envoya à leurs postes sur les côtes: on parvint à faire complètement adopter l'idée que c'était de l'Angleterre qu'on s'occupait, et que tous les préparatifs de la Méditerranée n'avaient été faits que pour détourner l'attention de l'ennemi, tandis que c'était justement le contraire.

Tout cela fait, le général Bonaparte n'eut pas de peine à démontrer l'insuffisance des moyens de la république pour attaquer l'Angleterre dans son île, et à décider le Directoire à entreprendre de porter une armée en Egypte, comme le point le plus rapproché et le plus vulnérable de la puissance commerciale anglaise, et dont les difficultés n'étaient pas disproportionnées à nos moyens d'attaque. Il lui fit l'énumération de ceux qu'il avait réunis dans les ports d'Italie avant de la quitter, et demandait le commandement de la flotte et de l'armée, se chargeant de pourvoir à tout le reste.

On démontra au Directoire que l'on ne parviendrait jamais à tranquilliser la France, tant que cette foule de généraux et d'officiers entreprenans ne serait pas occupée; qu'il fallait faire tourner l'ardeur de toutes ces imaginations

au profit de la chose publique ; que c'était ainsi qu'après leurs révolutions, l'Espagne, la Hollande, le Portugal et l'Angleterre avaient été obligés d'entreprendre des expéditions outre-mer, pour employer des esprits remuans qu'ils ne pouvaient plus satisfaire ; que c'était ainsi que l'Amérique et le cap de Bonne-Espérance avaient été découverts, et que les puissances commerciales d'au-delà des mers s'étaient élevées.

Il n'en fallait sans doute pas tant pour déterminer le Directoire à saisir l'occasion d'éloigner un chef dont il redoutait la popularité, et la proposition convint à tous deux.

Dans ce temps-là, l'ordre de Malte existait encore, et ses bâtimens de guerre devaient protéger tous les pavillons chrétiens contre les Barbaresques et les Turcs, qui ne respectaient que celui de la France.

Les bâtimens de commerce de Suède et de Danemarck qui fréquentaient la Méditerranée, étaient protégés par des bâtimens de guerre de leur nation qui y venaient en croisière.

Ceux d'Amérique y venaient en petit nombre, et l'Angleterre n'avait une flotte de guerre dans cette mer que depuis que la France en avait armé une pour venir dans l'Adriatique protéger les opérations de l'armée d'Italie ; mais depuis la paix cette flotte était rentrée à Toulon, où elle avait emmené l'escadre vénitienne, et la flotte anglaise était rentrée dans les ports de Sicile.

Elle avait pour but d'observer Toulon ainsi que l'escadre espagnole de Cadix, et tenait pour cela une croisière à la pointe sud de la Sardaigne. Le commerce de Marseille n'était pas encore tout-à-fait éteint. Cette ville, par suite de la sûreté de son pavillon, était presque exclusivement en possession de tout le commerce qui se faisait par les Turcs dans le Levant ; elle avait un nombre considérable de bâtimens connus sous la dénomination de bâtimens de caravane, qui, toute l'année, allaient dans les ports du Levant

se nolisier, et qui venaient hiverner à Marseille, où ils rapportaient leurs profits. Marseille comptait jusqu'à huit cents de ces bâtimens employés à cette navigation. Ceux des nations du Nord hivernaient dans les ports d'Italie, où ils cherchaient des nolis pour le printemps.

Avant de quitter l'Italie, et sous le prétexte d'une expédition contre l'Angleterre, le général Bonaparte avait fait mettre l'embargo sur tous les bâtimens de commerce qui se trouvaient dans les ports de la Méditerranée occupés par les troupes françaises. Il les fit fréter et bien payer, en sorte que ceux qui étaient dans les ports de Naples et de l'est de l'Adriatique, s'empressèrent de venir chercher des nolis dans les ports que nous occupions.

Les Etats romains venaient d'être occupés par les troupes françaises ; le Directoire, qui cherchait à établir la république partout, n'avait pas manqué de prétextes pour susciter une querelle au pape, qui vit la métropole chrétienne envahie, et lui-même transporté à Valence en Dauphiné.

Depuis son retour à Paris, le général Bonaparte avait fait donner les ordres nécessaires pour que (toujours sous le prétexte de la descente en Angleterre) l'escadre de Toulon, forte de quinze vaisseaux, dont un à trois ponts, fût mise sur-le-champ en état de prendre la mer avec des troupes à bord.

Il fit également donner des ordres pour que l'on équipât et frêtât tous les vaisseaux de commerce que l'on pourrait réunir dans Marseille et dans Toulon.

Il venait d'envoyer le général Reynier, que le général Desaix lui avait recommandé,* pour organiser les bâtimens réunis à Gênes, d'après l'embargo dont je viens de parler,

* Le général Reynier était chef d'état-major de l'armée du Rhin ; il n'était pas connu du général Bonaparte, qui n'en avait entendu parler que depuis l'arrivée d'Augereau au commandement de l'armée du Rhin, et qui avait demandé au Directoire d'en retirer le général Reynier.

et en même temps pour commander les troupes qui venaient s'y embarquer.

Il y avait également un grand nombre de bâtimens semblables retenus dans les ports depuis Venise jusqu'à Livourne. Il fit partir de Paris, fort incognito, le général Desaix, qui eut l'air d'aller faire à Rome un voyage d'amateur, parce qu'il aimait beaucoup les arts. Etant son premier aide-de-camp je partis avec lui dans sa propre voiture, ainsi que l'adjutant-général Donzelot,* qui était son chef d'état-major ; et je suis arrivé jusqu'à Rome sans qu'il soit échappé au général Desaix un mot qui m'ait donné à juger de l'objet de notre voyage. Il traversa la France comme un trait, et commença ses investigations scientifiques, en conservant toujours son incognito, dès qu'il fut au-delà des Alpes.

Il s'arrêta à Turin, Parme, Plaisance, Bologne et Florence, visitant tout ce que ces villes offrent de remarquable, et arriva à Rome.

Il n'avait l'air d'y être venu que comme curieux ; il était en course continuelle dans tous les célèbres environs de cette cité fameuse, pendant que Donzelot exécutait les ordres qu'il lui avait donnés pour la réunion, dans le port de Civita-Vecchia, de tous les bâtimens qui avaient été rassemblés dans tous les autres, depuis Livourne jusqu'à Venise.

Nous restâmes six semaines à Rome, menant une vie aussi active qu'en pleine campagne ; enfin tous les moyens matériels ayant été préparés, il en fut rendu compte au général Bonaparte, qui était toujours à Paris, d'où il envoya ses derniers ordres, en désignant les troupes qui devaient composer chaque convoi. Il n'y eut aucune disposition particulière à leur faire prendre ; tout ce dont elles auraient pu

* Le même qui depuis a commandé à Corfou et à la Martinique.

avoir besoin, tant pour la traversée que pour la guerre, avait été mis à bord des vaisseaux avant qu'elles dussent y monter.

A Civita-Vecchia, nous embarquions neuf bataillons d'infanterie, pris dans les troupes qui occupaient les Etats romains ;

Un régiment de dragons, mais seulement avec les chevaux d'un escadron ;

Un régiment de hussards ;

Une compagnie d'artillerie légère, avec ses pièces et tous ses chevaux ;

Deux régimens d'artillerie à pied avec leurs pièces et leurs chevaux ;

Un parc ;

Et enfin un état-major, une ambulance et une administration complète.*

Le célèbre Monge, qui se trouvait à Rome, avait reçu du général Bonaparte l'ordre de se procurer à tout prix des caractères arabes d'imprimerie, des protes, des interprètes, et de s'embarquer avec eux sur notre convoi.

Il trouva les interprètes dans l'école de médecine de Rome, où l'on envoie des jeunes gens des Echelles du Levant pour étudier la médecine ; il parvint à exécuter en tout point les ordres du général Bonaparte, pendant que lui-même composait à Paris cette troupe de savans dans tous les genres, et dont les travaux ont immortalisé cette célèbre expédition.

C'étaient le général Caffarelli, Dufalga† et M. Berthollet qui les lui avaient désignés.

* Les autres convois étaient composés et organisés de même.

† Officier du génie qui avait perdu une jambe à l'armée de Sambre-et-Meuse ; il perdit un bras au siège d'Acre en Syrie, et mourut regretté de l'armée et du général Bonaparte, qui ne cessait d'en parler, quand il voulait comparer le zèle de quelqu'un à quelque chose d'extraordinaire.

Tout ce qui fut embarqué d'accessoire pour cette grande opération ne peut se comprendre : il n'y manquait rien de ce que la prévoyance la plus minutieuse et la plus étendue avait pu imaginer.

Il y avait des savans de toutes les classes, et des artisans de toutes les professions ; en un mot, de quoi créer, perfectionner, civiliser, et même polir tout à la fois les populations au milieu desquelles on allait s'établir, quelque barbares qu'elles eussent pu être.

Ce fut à la fin de mars 1797 que furent achevés tous ces préparatifs. Le général Bonaparte avait fait partir de Paris tout ce qui devait s'embarquer avec lui à Toulon et à Marseille ; les troupes qui devaient de même s'y embarquer y furent envoyées de l'armée, qui depuis la paix était rentrée en France.

Le général Kléber, que le général Desaix avait aussi fait connaître au général Bonaparte, fut chargé du commandement de celles qui s'embarquèrent à Toulon.

Il venait d'arriver de ce port dans celui de Civita-Vecchia une frégate que le général Bonaparte envoyait au général Desaix, pour escorter son convoi. Ce ne fut qu'après l'arrivée de cette frégate que lui-même partit de Rome pour Civita-Vecchia, où il fit diriger les troupes qui devaient s'y embarquer.

Au commencement d'avril, tout le matériel était déjà à bord des vaisseaux, lorsqu'il survint un incident qui faillit faire ajourner toute l'entreprise.

Après la paix de Campo-Formio, le Directoire avait envoyé le général Bernadotte à Vienne en qualité d'ambassadeur ; à cette époque, il professait chaudement les idées républicaines, qui, dans ce temps-là, étaient une route assurée de fortune pour toutes les ambitions.

Il avait arboré sur son hôtel, à Vienne, un drapeau tricolore, qui, à tort ou à raison, fut regardé par le peuple de

cette ville comme une provocation. Y eut-il de l'excitation ? je ne l'ai pas su ; mais après quelques jours de fermentation, il éclata une émeute ; la populace s'étant portée à l'hôtel de l'ambassadeur, en fit retirer le drapeau, et se livra à des désordres, au point que le commandant de la garnison fut obligé de faire marcher les troupes pour protéger l'ambassadeur et sa légation, qui avait été composée à Paris dans le but de ce que voulait faire le Directoire à Vienne, à l'ombre même du traité de paix qui venait à peine d'être signé.

Le ton des premières dépêches par lesquelles le général Bernadotte rendait compte de cet événement était si alarmant, que le général Bonaparte, auquel le Directoire les avait communiquées, envoya contre-ordre dans tous les ports, afin que non-seulement on n'embarquât point, mais que de plus l'on fit débarquer tout ce qui pouvait être déjà à bord, et que l'on se tint prêt à marcher.

Huit jours après, le ton de la correspondance de Vienne étant devenu moins hostile, l'on reçut de nouveaux ordres pour continuer l'embarquement, qui n'avait éprouvé que cette perte de huit jours, qui étaient autant de pris sur ceux que la fortune semblait nous avoir accordés.

Pendant ce court intervalle, le général Desaix, qui était avide de connaissances, alla visiter les mines d'alun de Rome, qui sont situées à quelques heures de chemin de Civita-Vecchia ; elles sont très abondantes, et l'alun que l'on en extrait passait dans ce temps-là pour le plus estimé. Monge était avec nous, et nous expliquait tout ce qui était nouveau pour nous.

Nous allâmes aussi voir l'embouchure du Tibre, ainsi que tous les environs de Civita-Vecchia : ce port a été construit par Trajan ; il est devenu peu spacieux en raison de la grandeur des vaisseaux d'aujourd'hui, comparativement à ceux pour lesquels il a été construit.

A peine la frégate que l'on nous avait envoyée de Toulon put-elle y entrer, et une fois qu'elle fut dedans, il y avait si peu de place pour la faire évoluer sur elle-même, que ce fut une affaire d'Etat quand vint le moment d'appareiller.

Le bassin du port a été construit avec tout le luxe et la solidité qui caractérisent l'époque des Romains : ses quais réguliers sont composés d'assises de blocs de marbre énormes ; la dernière est en marbre blanc ; tout le pourtour du port est garni de muffles de lions en bronze, tenant dans la gueule un anneau de bronze ; il n'en manque pas un. Ce sont encore les mêmes qui ont été posés du temps de Trajan pour amarrer les vaisseaux, et ils servent encore aujourd'hui au même objet : ceux de notre convoi y étaient attachés.

Le port est fermé par une jetée formée de main d'homme à la même époque. Elle est composée d'assises de laves qui, jusqu'à ce moment, ont résisté à la mer et au temps.

Malheureusement les nobles souvenirs que ces travaux rappellent sont flétris par l'ignoble population qui s'agite au milieu de ces vestiges de la grandeur romaine.

La plupart des forçats de Civita-Vecchia étaient alors des artisans étrangers qui étaient venus chercher fortune dans la Romagne, et qui avaient fini par y commettre des crimes. Comme la marine du pape ne faisait faire aucuns travaux, on avait permis à ces malheureux de chercher du travail dans la ville, et les habitans les employaient volontiers.

Il nous sembla même que cette mesure avait été calculée par l'administration dans la vue d'empêcher ces misérables de s'abandonner au désespoir, et peut-être aussi dans le dessein d'en tirer quelque profit pour elle-même. Il en était résulté que peu à peu la honte des fers s'était affaiblie, et qu'un forçat ne rougissait plus de l'être. Ce degré d'abjection nous navrait, et nous faisait déplorer l'influence qu'un pareil gouvernement pouvait avoir sur les destinées de toute une population.

Le général Desaix avait remarqué deux belles demi-galères nouvellement construites ; il les fit armer et réunir au convoi. Les forçats s'offraient à l'envi, prévoyant bien que leur liberté serait le résultat des services qu'ils pourraient nous rendre.

Les convois de troupes qui sortirent de Marseille, Toulon et Gênes, sous la protection de la flotte de guerre de Toulon, partirent à peu près ensemble, et se rallièrent à la baie de Saint-Florent en Corse. En sortant de Toulon, le général Bonaparte avait eu des nouvelles de la mer par des frégates espagnoles qui entraient dans ce port ; elles venaient de Mahon, et apprirent que l'escadre anglaise n'était pas dans ces parages, que seulement deux vaisseaux de cette escadre étaient en réparation à l'île de Saint-Pierre de Sardaigne.*

Le convoi de Civita-Vecchia était trop loin pour ne pas être livré entièrement à la conduite du général Desaix qui le commandait ; il avait reçu l'ordre de sortir à jour fixe, et de faire route directement pour Malte, en venant reconnaître le Maretimo à la pointe de Sicile ; et arrivé devant Malte, il devait y attendre de nouveaux ordres.

* Ils en partirent aussitôt que notre flotte mit à la voile, et allèrent rejoindre l'amiral Nelson à Syracuse.

CHAPITRE III.

Arrivée devant Malte.—Réunion de la flotte.—Attaque de la place.—Capitulation de l'Ordre.—Rencontre de nuit avec la flotte anglaise.—Arrivée à Alexandrie.—Débarquement.—Le commandement de l'avant-garde m'est confié.—Expédient pour débarquer les chevaux.—Attaque et prise d'Alexandrie.—Première marche dans le désert.—Rencontre d'une femme arabe.

Nous étions au commencement de mai, lorsque nous arrivâmes devant Malte ; la grande escadre ni les autres convois ne paraissaient pas encore, et conformément à l'instruction donnée par le général Bonaparte au général Desaix, le convoi se tint en croisière devant le port.

Des calmes survinrent, à l'aide desquels les courans qui règnent dans cette partie dispersèrent les bâtimens du convoi assez loin les uns des autres.

Nous étions arrivés le matin ; l'après-midi du même jour, le grand-maître de l'ordre de Malte, voyant un convoi aussi considérable, composé de bâtimens de toutes nations escortés par une frégate, et qui non-seulement n'entrait pas dans le port, mais qui ne le faisait même pas fréquenter par la plus légère embarcation, commença à concevoir de l'inquiétude, ou à éprouver de la curiosité.

Il envoya une chaloupe, montée par un des grands-baillis de l'Ordre, en qualité de parlementaire, pour nous arraisonner.

Cette chaloupe s'était dirigée sur la frégate que montait le général Desaix, et sous le prétexte des lois de quarantaine, le bailli ne voulut pas monter à bord, quelques instances qu'on lui fit ; il parla de sa chaloupe, qui avait passé à la poupe de la frégate.

Sa mission n'était qu'un motif de curiosité, et comme il

vit à bord des vaisseaux une grande quantité de soldats qui grimpaient sur les épaules les uns des autres pour le voir, il se hâta de retourner en rendre compte. Il allait prendre congé, à la suite d'une conversation par monosyllabes entrecoupés, lorsque, pour la ranimer un peu, le général Desaix lui demanda d'entrer dans le port pour prendre de l'eau. Le bailli s'éloigna en promettant de faire faire une réponse.

Il revint effectivement le même soir dire que le grand-maître ne pouvait accorder l'entrée du port qu'à quatre bâtimens à la fois. La défaite était ingénieuse ! il ne lui avait pas fallu faire de grands efforts d'esprit pour calculer que nous avions plus de quatre-vingts voiles, et que l'aiguade du convoi eût demandé vingt jours ; certes, nous n'avions pas ce laps de temps à perdre devant cette gentilhommière. Toutefois nous feignîmes de prendre la chose au sérieux, et tout en refusant poliment M. le bailli, nous dîmes quelques mots des dangers auxquels nous serions exposés, si les Anglais venaient à paraître. Cette dernière considération ne parut pas le toucher beaucoup, et il s'éloigna en nous annonçant que l'Ordre ne pouvait rien nous accorder de plus.

Nous étions presque à l'entrée de la nuit, et le parlementaire était parti, lorsque notre vigie signala deux voiles à l'est et venant droit sur nous.

Elles furent bientôt assez près pour que nous reconnussions un vaisseau et une frégate ; l'inquiétude nous prit, et elle devint extrême lorsqu'à deux portées de canon de nous, nous ne les vîmes point hisser leur pavillon, jusqu'au moment où ils nous traversèrent en hissant l'un et l'autre le pavillon maltais ; c'étaient le vaisseau et la frégate de l'Ordre, qui, au retour d'une croisière, rentraient dans le port. On les désarma dans la nuit même pour armer les galères qui devaient nous combattre le jour suivant.

Le lendemain, à la pointe du jour, notre vigie nous signala des voiles au nord-ouest, et bientôt après elle nous fit con-

naître que les voiles aperçues étaient sans nombre : c'était l'escadre avec ses convois, qui arrivait de la baie de Saint-Florent.

Le général Desaix ainsi que M. Monge passèrent de la frégate sur une des demi-galères du pape que nous avions amenées, et allèrent à la rencontre de l'escadre pour rendre leurs devoirs au général Bonaparte.

Dans la matinée, toute l'escadre et l'armée furent réunies en face de l'ouverture du port. Tout prit dès-lors une face nouvelle. On se disposa partout au débarquement.

Le général Bonaparte fit débarquer à droite les troupes de la division du général Bon. En même temps, il faisait débarquer le général Desaix à gauche ; nous prîmes terre à la baie de Maira-Sirocco.

Le commandement des troupes en tête de ce débarquement m'avait été confié ; je marchai droit aux redoutes qui défendaient l'atterrage, et de là au fort. Nous trouvâmes peu de résistance ; tout semblait à l'abandon. A peine le grand-maître avait-il pu rassembler quelques détachemens pour défendre les ouvrages avancés. Les chevaliers étaient sans élan. La population, accoutumée à l'idée qu'elle ne devait courir aux batteries que dans le cas d'invasion de la part des Turcs, refusait de prendre les armes contre nous. Toutes ces belles fortifications qui annonçaient la puissance de l'Ordre et la force de la place devinrent inutiles. Nous poussâmes ce jour-là jusqu'au pied des remparts du côté de la terre ; nous nous étonnions d'une défense aussi faible ; nous cherchions à nous expliquer comment une place qui nous paraissait inexpugnable présentait une conquête si facile : nous ne tardâmes pas à le comprendre.

Le général Bonaparte était resté toute la journée à bord de *l'Orient* ; il avait fait attaquer les galères maltaises et les avait forcées de rentrer au port : c'en était fait de la croix maltaise. Le général débarqua le soir même, et

c'est alors que nous pûmes juger, aux indiscretions qui échappaient autour de nous, que tous les membres de l'Ordre n'étaient pas étrangers au succès que nous venions d'obtenir.

Depuis la révolution française, et surtout depuis la dissolution des corps d'émigrés, le rocher de Malte était devenu le refuge d'un grand nombre de jeunes nobles qui s'enrôlèrent sous le drapeau de l'Ordre. Ces nouveaux chevaliers n'avaient pas la ferveur des anciens chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Leur éducation mondaine ne s'accommodait pas de la vie monacale, et le mal du pays augmentait leur désir de quitter le rocher qui leur avait servi d'asile.

L'apparition de notre flotte devant Malte leur présentait l'occasion de rompre des engagemens qu'ils commençaient à regarder comme des chaînes, et de se créer une existence nouvelle. Doit-on les plaindre ou les blâmer ?

Quoiqu'il en soit, les pourparlers ne tardèrent pas à s'établir entre le quartier-général et le gouvernement de Malte. Le grand-maître de l'Ordre, convaincu trop tard sans doute de l'impossibilité de sauver la place et de l'inutilité d'une résistance sans objet, consentit à capituler.

Les principales conditions furent la remise des forts à nos troupes, la liberté pour lui et les siens, et la faculté pour tous les chevaliers de se retirer où bon leur semblerait.

Nous prîmes en conséquence possession de la place.

Le grand-maître M. de Hompesch, s'embarqua sur un bâtiment neutre qui fut mis à sa disposition, et qui fut escorté jusqu'à Trieste par une de nos frégates. Ceux des chevaliers qui étaient Français entrèrent presque tous dans nos rangs.

Le général Bonaparte s'occupa sur-le-champ d'organi-

ser l'île : garde nationale, administration, moyens d'attaque et de défense, tout fut arrêté et exécuté en moins de huit jours. La garnison maltaise fut incorporée dans les demi-brigades ; une partie de la division Vaubois la remplaça, et la flotte eut ordre de mettre à la voile.

Le général Desaix resta encore quelques jours à Malte, parce que sa frégate devait recevoir à son bord l'intendant des finances, qui avait quelques opérations à terminer. Nous employâmes ce petit retard à visiter ce rocher dont le nom était si célèbre dans l'histoire. J'éprouvai un vif intérêt de curiosité à parcourir cette île, dont on nous avait toujours parlé comme d'un point inexpugnable, et qui était si vite tombée devant nous.

Civita-Vecchia, située sur une éminence au milieu de l'île, et qui avait été le seul point fortifié par les chevaliers à leur arrivée dans l'île, fut le lieu où nous nous rendîmes d'abord ; de là nous visitâmes successivement les ouvrages dans l'ordre où ils avaient été construits. Tout le monde sait qu'après la chute de Rhodes, les chevaliers s'occupèrent avec ardeur à fortifier Malte.

Tous les grands-maîtres de l'Ordre, depuis cette époque, n'ont semblé désirer d'autre titre de gloire que celui d'avoir ajouté quelque nouvel ouvrage au port ou à la ville : c'était l'unique soin du gouvernement. L'ostentation avait fini par s'en mêler, et on construisait des fortifications à Malte, comme on élevait des palais à Rome depuis que le Saint Siège y a remplacé le trône des Césars. Malte est ainsi devenu un amas prodigieux de fortifications, et nous ne savions ce que nous devons le plus admirer, ou de la persévérance qu'il a fallu pour les élever, ou du génie qu'il a fallu pour les concevoir. Ce que nous y vîmes de plus étonnant est l'ouvrage de la nature, c'est le port : il est si spacieux, que l'armée navale et les six cents bâtimens de

convoi n'en remplissaient que la moindre partie. Le mouillage en est si facile et si sûr, que les plus gros vaisseaux de guerre peuvent s'amarrer contre le quai.

Au milieu de toutes ces merveilles, nous fûmes attristés par la vue d'un spectacle dans le genre de celui qui nous avait déjà indignés à Civita-Vecchia. Les galères de l'Ordre étaient montées par des forçats, composés de prisonniers faits sur les bâtimens turcs. Nous eûmes d'abord peine à croire qu'il arrivât souvent que, lorsqu'on manquait de forçats, des hommes libres consentissent à s'engager comme tels sur les galères pour une somme d'argent. Il fallut bien cependant nous rendre à l'évidence et en croire le témoignage de nos yeux. Nous vîmes de ces misérables, qu'on appelle *bonovollio*, servir sur les mêmes bancs que les forçats, enchaînés comme eux, et partageant leurs pénibles travaux comme ils partageaient leur opprobre.

A la vue d'une pareille dégradation, nous fûmes moins surpris d'avoir trouvé si peu de résistance. Il est tout simple de voir insensibles à un appel aux armes des hommes prêts à répondre à un appel au déshonneur.

M. Monge nous avait quittés à Malte pour s'embarquer sur *l'Orient*, parce que le général Bonaparte aimait à l'avoir près de lui.

Le général Desaix, avec lequel j'étais, ne partit donc que huit jours après l'armée; en sortant du port, nous rencontrâmes une belle frégate française qui venait d'Italie; elle mit son canot à la mer: il amena à notre bord M. Julien, aide-de-camp du général Bonaparte.

Depuis la rencontre des frégates espagnoles, cette frégate avait été envoyée par son ordre au général Desaix, pour le prévenir de l'existence de deux vaisseaux anglais à Saint-Pierre de Sardaigne, d'où ils venaient de partir au moment de l'appareillage de l'escadre de Toulon.

Cette frégate (*la Diane*) avait été jusqu'à Civita-Vecchia, où elle n'était pas entrée; M. Julien avait été à terre

prendre des informations sur le jour où nous en étions partis, et ce fut pendant qu'il était à terre à Civita-Vecchia, que l'escadre anglaise passa fort loin au large. Comme la frégate *la Diane* était près de terre, l'escadre anglaise, qui se trouvait dans le point le plus éclairé de l'horizon, ne l'aperçut pas, ou du moins ne la fit pas reconnaître, en sorte qu'elle échappa, et elle continua sa route pour rejoindre l'armée.

Peu de jours après, nous rencontrâmes la frégate qui revenait de conduire à Trieste le grand-maître de Malte ; elle rejoignait aussi l'armée, et telle était notre fortune, qu'en entrant et en sortant de l'Adriatique, cette frégate avait croisé et recroisé le sillage que traçait l'escadre anglaise, sans que celle-ci se fût douté de rien.

Pendant que nous mettions à profit les faveurs de la fortune, qu'avait fait l'escadre anglaise ? Elle était partie à Naples et partie à Syracuse ou Palerme, où son amiral, le célèbre Nelson, avait trouvé une Capoue aux pieds de lady Hamilton.

Les deux vaisseaux qui étaient partis de Saint-Pierre à notre approche, avaient été lui donner l'alerte, et sur-le-champ il avait mis à la voile pour Toulon, en longeant la côte d'Italie. De Toulon il fut à Saint-Florent, de Saint-Florent il fit route pour le Levant, sans s'arrêter ni faire reconnaître Malte en passant.

Nous venions aussi de rejoindre l'armée, lorsque le général Bonaparte fit donner à toute la flotte le signal de quitter la route que l'on suivait, pour se diriger sur l'île de Candie, que nous n'apercevions pas, mais qui se trouvait à notre gauche en avant de nous.

L'ordre fut ponctuellement exécuté : le soir, tous les vaisseaux étaient ralliés sous la côte de Candie, ayant la flotte de guerre rangée sur deux colonnes à leur droite.

Dans la même nuit, nous entendîmes plusieurs coups de canon tirés à notre droite ; et comme ce n'était pas

notre escadre qui les tirait, cela nous donna fortement à penser. Après la perte de notre escadre au combat d'Aboukir, les Anglais comparèrent le journal de navigation de notre escadre à celui de la leur, et il fut reconnu que cette nuit-là les deux armées avaient navigué, pendant plusieurs heures, à quatre ou cinq lieues l'une de l'autre. Les coups de canon que nous avions entendus étaient des signaux que l'amiral anglais faisait faire à ses vaisseaux ; et si le général Bonaparte n'avait pas, la veille, fait faire route sur Candie à la sienne, nous nous serions infailliblement trouvés au jour en présence de l'armée navale anglaise.

Peu de jours après, on découvrit la terre d'Égypte ; nous étions en face d'Alexandrie, dont nous n'apercevions que les minarets, quoique nous en fussions fort près, parce que la côte est très basse sur ce point.

Le général Bonaparte avait envoyé en avant une frégate pour chercher le consul de France qui résidait dans cette ville. Celui-ci venait d'arriver à bord de *l'Orient*, lorsque l'on fit le signal à toute l'armée de se préparer au débarquement.

Il avait appris au général Bonaparte que, quarante-huit heures auparavant, l'escadre anglaise, forte de treize vaisseaux, avait paru devant Alexandrie, où elle avait pris langue pour savoir ce que pouvait être devenue l'escadre française, qu'elle poursuivait la croyant devant elle ; et que, ne l'ayant pas trouvée, elle avait continuée sa route vers les côtes de Syrie, ne pouvant, sans doute, se persuader qu'elle l'avait devancée.

Aussitôt que le général Bonaparte eut entendu le rapport du consul de France, il s'écria : " Fortune ! fortune ! " encore trois jours !" et fit commencer de suite le débarquement de toutes les troupes, en ordonnant de le hâter. On le commença le soir même de notre arrivée ; la flotte de guerre, avec ses convois, étoit au mouillage très près de la ville ; toutes les chaloupes furent mises à la mer en

peu d'instans et chargées de soldats : elles s'approchèrent du rivage en laissant la ville à leur gauche. La mer devint grosse, au point que l'on ne put aborder, et que les chaloupes furent obligées de revenir s'amarrer aux vaisseaux qui étaient les plus rapprochés de la côte ; elles passèrent la nuit dans cette position, chargées de leur monde et ballotées d'une manière insupportable : aussi dès que la mer fut calme, elles larguèrent bien vite leurs amarres, et gagnèrent la côte, qui, en quelques heures, fut couverte de soldats. Je commandais le premier détachement du général Desaix, et j'avais aussi été obligé de revenir m'amarrer à une demi-galère, où je passai une nuit fort orageuse, pendant laquelle je courus risque d'être englouti. On ne pouvait pas remonter à bord des vaisseaux, qui eux-mêmes étaient encombrés de soldats.

En Egypte, le jour paraît vite, et le soleil ramène ordinairement le calme, en sorte que l'angoisse cessa bientôt ; après avoir débarqué les troupes, ce qui fut achevé dans la matinée, on procéda au débarquement des chevaux. Je fus encore chargé de faire mettre à terre ceux qui avaient été embarqués sur notre convoi.

Cette opération devait être fort longue, et je n'en avais pas encore vu ; je m'avisai d'un moyen qui me réussit ; je commençai par en faire débarquer six, en mettant les dragons dans une chaloupe et en descendant les chevaux dans la mer : chaque dragon tenait son cheval par la longe. Le premier ainsi débarqué était obligé de se soutenir en nageant jusqu'à ce que le dernier fût descendu à la mer ; après quoi j'ordonnai à la chaloupe de gagner le rivage en traînant à la remorque les six chevaux qui nageaient, et de les établir à terre le plus près possible du bord de l'eau, de manière que tous les chevaux que j'allais successivement faire jeter à la mer, pussent les voir.

Je fis ensuite placer tous les dragons, hussards, canonniers et soldats du train avec leurs selles et harnais

dans des chaloupes pour aller attendre à terre leurs chevaux ; et pendant qu'ils faisaient le trajet, je fis successivement hisser les chevaux de chaque bâtiment par les deux bords à la fois, et les fis déposer dans la mer, sans aucune précaution que de leur mettre la longe autour du cou.

Une chaloupe était disposée pour saisir celle des premiers qui furent ainsi débarqués et les conduire lentement rejoindre les autres à terre ; ceux que l'on débarquait allaient par un instinct naturel se joindre à ceux qui étaient déjà dans l'eau, et il s'établit ainsi une longue file de chevaux qui nageaient et suivaient en liberté la chaloupe qui conduisait la tête ; il n'y en eut pas un seul de perdu : tous, en arrivant à terre, furent saisis par leurs cavaliers qui les attendaient sur le rivage, au bord du désert, leur mettaient la selle et les montaient.

Mon opération eut un plein succès, et le général De saix, qui était sur le rivage, m'en témoigna sa satisfaction en voyant arriver toute cette file de chevaux.

A peine le soleil était-il à son déclin, que le débarquement du personnel de toute l'armée était effectué, et l'armée entière, à très peu de chose près, réunie près de la colonne de Pompée, à quelques centaines de toises d'Alexandrie. C'est le premier monument que nous avons vu ; et nous étions si occupés de ce que nous allions trouver dans un pays qui n'offrait pas même à nos yeux vestige de végétation, que pas un de nous ne fit attention à cette colonne qui se trouve isolée dans le désert.

La division Kléber, qui y avait été ralliée la première, se porta de suite sur Alexandrie.

L'enceinte de cette ville est celle qui fut élevée par les Arabes. A l'angle par lequel nous arrivions, il se trouvait une grosse ouverture régulière qui semblait avoir eu autrefois une destination, mais qui n'était plus qu'un large trou à douze pieds d'élévation du pied de la muraille.

Les Turcs y avaient mis une mauvaise pièce de canon posée sur des pierres ; ils la chargeaient sans gargousses ni boulets, mais cependant avec de la poudre et des pierres, et ils mettaient le feu avec un tison allumé ; nous vîmes bientôt dans quelle ignorance ils étaient de l'art de l'artillerie.

On aura de la peine à croire que, dans une armée remplie comme l'était la nôtre d'officiers d'un mérite incontestable, on s'entêta à donner l'assaut à ce misérable trou, où l'on perdit passablement de monde, et où Kléber entre autres fut blessé, tandis qu'à deux cents toises plus à droite il y avait la grande porte d'Alexandrie à Damanhour qui n'était même pas fermée.

Des soldats, en rôdant le long de la muraille, qui n'a point de fossé, découvrirent cette porte ; ils y entrèrent, et ils étaient déjà arrivés aux maisons de la ville*, que l'on s'irritait encore contre ce trou dont on voulait avoir raison ; on vint enfin prendre le chemin qu'avaient pris ces soldats, et Alexandrie fut occupée.

L'armée entière ne tarda pas à être réunie au milieu de ces vénérables ruines, et avec son admiration pour les débris de tant d'antiques souvenirs, commencèrent aussi son mécontentement et ses murmures de ne voir que des tas de poussière au milieu d'un désert, au lieu de tout ce qu'elle s'était flattée de trouver dans le pays où on l'avait amenée.

On s'expliquera facilement cela en remarquant que cette armée était composée de troupes qui venaient de Rome, Florence, Milan, Venise, Gênes et Marseille, et que presque la totalité de l'état-major venait de Paris. Le mécompte était général, et le mécontentement s'accrut encore pendant la marche d'Alexandrie pour arriver à travers le désert jusqu'au Nil.

* Il existe une distance assez grande, toute remplie de ruines et de décombres, entre l'enceinte de la ville et les maisons habitées.

Avant de quitter Alexandrie, le général Bonaparte fit entrer tous les bâtimens de convoi dans le port ; il donna des ordres pour que l'escadre débarquât tout ce qui appartenait à l'armée, et lui donna, en la quittant, l'ordre d'entrer à Alexandrie, si les passes du port rendaient cette opération possible, et, dans le cas contraire, d'aller à Corfou, à l'entrée de l'Adriatique.

L'amiral Brueys, par un sentiment fort honorable sans doute, différa d'obtempérer à cet ordre, et vint prendre un mouillage à la pointe d'Aboukir, entre Alexandrie et Rosette, croyant que, dans cette position, il pourrait être utile à l'armée, dans le cas d'un revers, qu'il ne regardait peut-être pas comme impossible.

Il resta trop long-temps à ce mouillage, où nous le verrons bientôt succomber avec toute son escadre.

L'armée partit d'Alexandrie le soir du jour même où cette ville avait été occupée ; elle était formée en cinq divisions que commandaient les généraux Desaix, Bon, Reynier, Dugua, et Vial, qui remplaçait Kléber.

Les trois dernières prirent la route d'Alexandrie à Rosette par Aboukir, et les deux autres, celle d'Alexandrie à Damanhour, en suivant les bords du canal, qui, en traversant le désert, amène pendant les temps d'inondation les eaux du Nil à Alexandrie.

Le général Bonaparte resta encore quelques jours à Alexandrie pour y créer une administration ; il en donna le commandement au général Kléber, qui avait besoin de se rétablir ; il fit organiser une flottille de guerre et de transport, composée des bâtimens les plus légers et les plus petits, qui avaient été amenés par son ordre et dans ce but, par les convois de guerre de Civita-Vecchia, tels que les deux demi-galères du pape, quelques bricks, avec des chaloupes canonnières.

Après avoir fait embarquer sur cette petite escadrille les

munitions de guerre et de bouche dont l'armée aurait pu avoir besoin pour les premières opérations, il y fit aussi mettre tout le personnel de l'administration, ainsi que les hommes à pied de la cavalerie.

Puis il fit sortir cette escadrille devant lui, et lui donna ordre d'aller prendre l'embouchure du Nil, qu'elle devait remonter, toujours à la hauteur de l'armée.

Il laissa à Alexandrie la commission des savans, qu'il ne devait appeler près de lui qu'après son arrivée au Caire.

Toutes ces dispositions faites, il quitta lui-même Alexandrie, et suivit la même route que les divisions Bon et Desaix, qu'il rejoignit à Damanhour.

Je viens de dire que ces deux divisions étaient parties d'Alexandrie le soir ; nous marchions en colonnes et n'allions qu'au petit pas pour donner à tout le monde les moyens de suivre ; à quelque distance d'Alexandrie, la nuit nous prit, et fut très obscure ; nous marchions sur une nappe blanche qui craquait sous nos pieds, comme si c'était de la neige ; en en portant à la bouche, nous reconnûmes que c'était du sel, formé par l'évaporation des eaux qui séjournent sur cette plaine dans les temps d'inondation. Notre marche fut pénible ; le besoin d'eau était celui qui se faisait le plus sentir, et, comme l'on sait, le canal que nous suivions a été construit dans quelques endroits au moyen de terres rapportées, et creusé dans d'autres, pour amener les eaux du Nil à Alexandrie ; mais comme il n'a pas été réparé depuis sa construction, les vases l'avaient tellement encombré, qu'il n'y avait plus que dans le temps des plus fortes crues du Nil que les eaux pouvaient y entrer, de telle sorte que, pour étancher la soif qui nous dévorait, nous ne trouvâmes que l'eau de l'année précédente, et qui, restée sur la vase au fond du canal, formait par-ci par-là quelques cloaques couverts de mousse et remplis d'insectes dégoûtans ; cela ne nous empêcha pas de la trouver excellente.

En Egypte, on voyage sans s'inquiéter du lieu où l'on couchera le soir, parce que chacun avec soi porte son bagage et sa tente, quand on en a une ; quand on n'en a pas, c'est la voûte céleste qui en tient lieu.

La seule pensée qui occupe, c'est celle de l'eau ; tous les soins du peu d'administration publique qu'offre le pays, sont d'en procurer aux voyageurs et aux bêtes de somme, au moyen des puits.

La première station que l'on rencontre en partant d'Alexandrie par la route de Damanhour, se nomme Beda ; c'était aussi là qu'était notre première destination, et l'on nous avait donné un guide pour nous y conduire. On s'arrêtait de temps à autre pour donner aux soldats le temps de rejoindre ; car il n'existait aucun moyen de retrouver son chemin, quand on s'était égaré.

Je marchais en avant avec quinze dragons montés, et ne me tenais éloigné de la colonne qu'à la distance de la voix. Nous étions partis le soir, et nous avons marché toute la nuit pour éviter la chaleur ; le jour commençait lorsque nous arrivâmes à Beda, qui n'est point un village, mais un puits de trois pieds de diamètre, sans corde ni seaux, que l'on est obligé d'apporter avec soi. Il n'existe à ce misérable endroit aucun arbre pour se mettre à l'abri du soleil, qui, en Egypte, commence quelques minutes après le jour et dure jusqu'à la nuit.

En arrivant à Beda, je trouvai le puits comblé de sable jusqu'à son ouverture : on ne peut se rendre le sentiment que nous éprouvâmes tous en voyant cette ressource nous manquer. Mes quinze dragons étaient abandonnés à une tristesse que le silence du désert portait jusqu'à l'âme, et ne pouvait se comparer qu'à celui du tombeau.

J'étais fort effrayé de ne pas trouver un être vivant pour le questionner, et de ne pas voir arriver la colonne, qui s'était arrêtée sans que je l'eusse aperçu.

Je croyais m'être égaré, lorsque j'entendis des cris plaintifs et aigus ; quelques dragons coururent du côté d'où ils partaient : les voyant arrêtés près d'un être vivant, je me dirigeai vers eux.

Je vis une grande femme aveugle dont les yeux paraissaient avoir été crevés depuis peu ; elle allaitait un enfant qui s'efforçait de sucer une mamelle épuisée.

Je fis mettre pied à terre à un dragon pour la ramener jusqu'à la citerne ; elle s'aperçut, par un instinct naturel, qu'elle était arrivée aux lieux qu'elle cherchait ; elle tâta avec ses mains et son pied le bord de la citerne, et la sentant comblée de sable, ses cris recommencèrent sans qu'on pût l'apaiser.

Je compris qu'elle avait soif ; on lui donna à boire du vin, dont nous avons encore de reste de celui que nous avons emporté en quittant les vaisseaux. Elle but avec avidité et mangea de même du biscuit que les dragons lui donnèrent. Nous ne pouvions ni la comprendre ni nous en faire entendre. J'attendis la colonne du général Desaix, qui avait fait une petite halte, et qui n'arriva qu'au bout d'un quart d'heure.

Cette malheureuse femme, revenue un peu de sa première frayeur, nous touchait avec les mains, et en tâtant nos habits, les casques des dragons et leur attirail de guerre, elle jugeait bien que nous n'étions pas les mêmes hommes qui avaient frappé ses derniers regards. La colonne arriva ; l'interprète du général Desaix la questionna. Avant de lui répondre, elle demanda si nous n'étions pas des anges venus du ciel pour avoir soin d'elle.

Elle nous apprit que c'était son mari, qui, abusé par une autre de ses femmes, avait conçu des soupçons sur la naissance de son enfant, et l'avait mise dans cet état, après l'avoir menée dans le désert où il l'avait abandonnée loin de la citerne, qu'elle cherchait lorsque nous l'avions trouvée.

Elle nous priaît de la faire mourir, si nous ne pouvions pas l'emmener ; elle avait vingt-quatre ans, et sans sa couleur basanée, à laquelle nous n'étions pas encore accoutumés, nous l'eussions trouvée belle.

Pendant que l'on s'occupait de l'aventure de cette femme, on ne négligeait pas le désencombrement de la citerne ; on s'y était employé dès en arrivant ; ce travail demanda quatre heures avant de retrouver l'eau ; la première que l'on tira fut distribuée par verres aux hommes les plus altérés ; on avait été obligé de mettre une garde d'officiers au puits. Enfin on parvint à triompher de ce premier moyen de défense, mis en usage par ceux qui devaient nous défendre l'entrée de l'Égypte.

On se prépara à se remettre en chemin, après avoir laissé à cette malheureuse femme quelques bouteilles pleines d'eau avec du biscuit ; et comme on ne pouvait pas l'emmener, on écrivit son aventure sur un morceau de papier que l'on attacha à sa robe, en lui disant qu'il viendrait encore d'autres hommes comme nous ; qu'elle n'eût qu'à rester là et à leur montrer ce papier, qu'ils auraient soin d'elle.

Nous continuâmes notre chemin en partant toujours le soir, et nous sûmes, par les troupes qui passèrent après nous, qu'on l'avait trouvée morte auprès de la citerne, ainsi que son enfant, tous deux percés de plusieurs coups de poignard.

Nous pensâmes que c'était le mari, qui, d'un lieu caché du désert, avait vu les secours qu'on lui avait donnés, et qui, après notre départ, était venu commettre ce meurtre.

CHAPITRE IV.

El-Kaffer.—Première rencontre des Arabes.—Nouvelle monnaie imaginée par les soldats.—Damanhour.—Danger que court le quartier-général.—Arrivée au Nil.—Ordre de marche dans le désert.—Galériens en Egypte.—Mamelouks.—Combat sur le Nil.—Bataille des Pyramides.—Prise du Caire.

Nous avons passé toute la journée à Beda, où nous avons bien avancé les petites provisions que chacun de nous avait apportées des vaisseaux, et l'aspect de tout ce qui s'offrait à nos yeux ne nous rassurait pas.

L'on se mit néanmoins en marche après le coucher du soleil, pour suivre la direction de Damanhour ; le point où nous devions arriver pour trouver de l'eau s'appelait El-Kaffer ; c'est la moitié du chemin de Beda à Damanhour. Pendant notre marche nous avons été harcelés par des Arabes, qui avaient frappé le moral de nos soldats par la hardiesse et la vélocité de leurs excursions, qu'ils poussaient jusqu'à cent pas de nos colonnes.

On avait défendu de faire feu, d'abord parce que nous n'avions de munitions que celles que chaque soldat portait dans sa giberne et dans son sac, et qu'il fallait que cela suffît à la conquête d'Egypte, jusqu'à ce que l'on pût les remplacer ; et en deuxième lieu, parce que si une fois on s'était engagé avec les Arabes, les tiraillemens auraient été continuels et auraient employé un temps qui aurait été perdu pour la marche.

La nuit était close et obscure lorsque nous arrivâmes à El-Kaffer ; nous nous y plaçâmes, sans le voir, du mieux qu'il nous fut possible ; chaque colonne se forma en carré, et s'établit pour attendre le jour dans la position où elle se

trouvait, en sorte que l'on ne put éviter un peu de désordre résultant de cette situation, à laquelle on ne pouvait remédier que le lendemain.

Les soldats, poussés par la soif, découvrirent au dehors du village une citerne qui servait à arroser quelques cultures. Le bruit s'en étant répandu, tous y coururent ; la foule devint si grande, que ceux qui étaient à puiser de l'eau eurent peur d'y être précipités.

Ceux qui ne pouvaient en approcher imaginèrent de crier qu'elle était empoisonnée. Ce stratagème leur réussit : les plus altérés eux-mêmes s'éloignèrent, et la citerne resta aux mieux avisés.

Au milieu de la nuit, une sentinelle crut voir un Arabe, et fit feu ; l'alerte se répand partout, chacun se lève, et sans réfléchir que l'on n'avait pu rectifier la position des troupes à cause de l'obscurité de la veille, chaque soldat fait feu devant lui. De grands malheurs auraient pu résulter de cette terreur, qui n'eut de suites fâcheuses que la perte de la plus grande partie de nos chevaux.

Le pays étant totalement dépourvu de bois, on n'avait pu les attacher ; ils étaient d'ailleurs si fatigués qu'il n'était pas bien nécessaire d'y songer. Ils étaient donc en liberté quand cette fusillade commença ; ils prirent l'épouvante et s'enfuirent sans qu'on pût les suivre. L'artillerie ne sauva que ceux qui étaient restés attelés ; mais ceux de devant, que l'on avait dételés pour les faire manger en les mettant nez à nez avec ceux de derrière, furent perdus ainsi que la presque totalité de ceux de la cavalerie et de l'état-major, jusqu'à celui qui montait le général Desaix.

Ceux de ces animaux qui ne furent pas pris par les Arabes qui rôdaient autour de nous, allèrent, par un instinct naturel, dans la direction du Nil (vers Rosette), où la division du général Dugua, qui y était déjà arrivée, les recueillit

et nous les rendit quelques jours après. Elle avait été bien inquiète en voyant arriver cette déroute de chevaux tout sellés et harnachés ; elle crut qu'il nous était arrivé un grand malheur.

Le lendemain matin de cette aventure, nous étions dans une position pénible ; on pouvait faire aisément le sacrifice de tous les chevaux de monture ; mais il n'en était pas de même de ceux de trait de l'artillerie ; aussi prit-on d'autorité les chevaux de tous ceux qui les avaient sauvés ; et pour imposer par l'exemple, le général Desaix donna le seul qu'il avait conservé. L'artillerie avait heureusement une voiture chargée de harnais qui devinrent d'un secours inappréciable dans cette circonstance, en sorte que tant bien que mal on se remit en état de marcher.

Avant de quitter cette position, nous entrâmes dans le petit village d'El-Kaffer, que ses habitans ont entouré d'une muraille de briques de terre, cuites au soleil ; elle a environ dix pieds de haut ; elle est surmontée de créneaux, et flanquée de tours pour se défendre contre les Arabes, dont l'occupation de toute la vie est le vagabondage armé.

Un bon Arabe ne possède qu'un cheval, qui est ordinairement superbe, et une lance. Il a pour principe que quand il trouve à faire un vol où il doit gagner le prix de son cheval, plus 20 parats (15 sous), il ne doit pas hésiter à l'entreprendre. Les Arabes élèvent leurs enfans dans les privations ; la qualité qu'ils leur donnent de préférence est de se passer de boire le plus long-temps possible : aussi quand ils vantent leurs enfans, ils font valoir le nombre de jours qu'ils restent sans boire.

Le général Desaix m'envoya à El-Kaffer avec son interprète pour tâcher d'y acheter quelques chevaux. Il était, par caractère, ennemi du pillage et du désordre ; il poussait le désintéressement et la probité jusqu'à la plus

rigoureuse vertu ; ses soldats en souffraient quelquefois ; mais leur respect pour lui commandait leur admiration et entraînait leur attachement.

Je parvins à lui acheter une bonne jument, qui est la seule qu'il ait eue pour monture pendant tout le temps qu'il a été en Egypte, et j'en achetai une autre pour moi. Le moment du paiement arriva ; chaque cheval m'était donné pour 50 piastres d'Espagne (cette monnaie était la seule que connaissaient ces peuples), et je n'en avais pas. J'avais beaucoup d'or de France, dont je ne pus jamais leur faire comprendre la valeur ; en vain je leur offris le double de celle de leurs chevaux, il me fut impossible de leur faire accepter de cet or qu'ils ne connaissaient pas, et je fus obligé de revenir changer mon or près des officiers de la division, et de retourner ensuite payer mes chevaux.

Un soldat de l'escorte qui m'accompagnait avait remarqué l'ignorance de ces gens-là ; il acheta des dattes et du tabac, et donna en paiement un gros bouton blanc, qu'il tira de sa poche ; le marchand turc lui rendit un appoint en petite monnaie appelée, dans le pays, parats. Le soldat les compta devant lui, comme pour vérifier si le compte y était bien, puis se retira satisfait ; mais il ne manqua pas d'aller raconter son histoire à ses camarades, pour lesquels la leçon ne fut point perdue, car tous usèrent de ce moyen pour se procurer les petites choses dont ils avaient besoin, et qu'ils n'auraient pu se procurer que par le pillage, qui leur était défendu.

Cette petite fraude continua à être mise en pratique jusqu'à l'époque du paiement de l'impôt, où ces bonnes gens jugèrent bien qu'ils avaient été attrapés, en voyant le percepteur rejeter tous ces boutons.

Nous nous étions un peu réorganisés à ce petit village d'El-Kaffer ; nous y avons acheté beaucoup de provisions, hormis du pain, qui y était inconnu. Pour cette fois, nous

renonçâmes à marcher trop tard, aimant mieux éprouver un peu de chaleur qu'un autre désastre semblable.

En partant d'El-Kaffer nous suivîmes la route de Damanhour, où nous devons arriver avec la nuit; on nous avait dit tant de belles choses sur cette ville, que chacun de nous y marchait comme s'il eût été question d'arriver à une des belles villes d'Italie.

Nous fûmes bien désappointés en voyant cet amas de masures, que l'on nomme ville, parce qu'elle est le bourg le plus considérable entre Alexandrie et le Nil. Elle est dans une plaine unie, dont l'œil n'aperçoit pas la fin; elle n'a d'eau que par ses puits, et sans quelques pierres qui se trouvent çà et là, dans les débris des monumens antiques, il serait difficile d'en rencontrer une, si petite qu'elle fût; en général, on n'en trouve point en Égypte.

Le général Desaix mit sa division au bivouac dans un très-beau clos d'orangers et de grenadiers, dans lequel il y avait un puits à roue, qui servait à les arroser; les hommes furent bien, et l'on trouva à Damanhour quelques provisions.

Le général Bonaparte et tout le quartier-général nous y rejoignit; il avait avec lui MM. Monge et Berthollet. Il témoigna beaucoup d'humeur en voyant celle que tout le monde ne craignait pas de manifester à la suite des privations que l'on avait déjà endurées, et que l'on croyait devoir éprouver encore.

Il n'avait aucun remède à y apporter, et ne demandait qu'un peu de constance pour mettre l'armée dans l'abondance.

On resta deux jours à Damanhour, puis on partit pour Rahmanié, qui est un autre bourg placé à l'ouverture du canal d'Alexandrie dans le Nil.

Le général Bonaparte partit le premier avec une escorte de guides à cheval, emmenant ses aides-de-camp et officiers

d'état-major avec lui, et laissant les équipages du quartier-général en arrière pour suivre la division du général Desaix, qui s'était mise en marche en suivant le bord du canal. Il savait la division Dugua rendue à Rosette ; il lui avait envoyé l'ordre de marcher à Rahmanié, où elle devait être arrivée.

L'on n'apercevait encore rien dans la plaine lorsqu'il nous quitta pour se porter en avant avec son escorte.

Nous marchions depuis quelques instans, lorsque nous entendîmes un tiraillement de mousqueterie en arrière de nous.

Nous fîmes halte quelques instans, et nous vîmes bientôt un nuage de poussière qui s'approchait. C'était le quartier-général entier, avec ses bagages, qui partait pour Rahmanié, et qui était attaqué par un tourbillon d'Arabes semblable à un essaim de mouches à miel. L'escorte qui accompagnait ce convoi était composée de guides à pied, et trop faible pour former un carré qui aurait contenu tous les équipages, autour desquels elle tournait elle-même pour éloigner les Arabes qui les harcelaient et les empêchaient d'avancer.

Cette escorte avait heureusement avec elle deux pièces de canon de huit, attachées au régiment des guides, sans quoi elle eût été perdue avant de nous avoir rejoint. Nous l'attendîmes une bonne demi-heure, et il était temps qu'elle se réunît à nous.

Au moment où nous recommencions à marcher, il parut en avant, sur la route de Rahmanié, un très gros corps de mamelouks, qui étaient les premiers que nous rencontrions. Cette apparition nous mit dans une grande inquiétude sur le général Bonaparte, que nous avions laissé moins d'une heure auparavant à ce même point, avec une escorte qui n'était pas le quart des mamelouks que nous apercevions.

Ce n'était pas le moment de résoudre des conjectures, aussi fit-on halte sur-le-champ.

Le général Desaix forma sa division en deux fortes colonnes serrées, et distantes entre elles ; il mit son artillerie à la tête, tous ses chameaux et bagages au centre, et à l'intervalle de ces deux colonnes ; pour fermer la marche, les guides à pied avec leurs deux pièces de huit.

Cet ordre une fois rectifié, et les instructions données pour que, dans le cas d'une charge, il n'y eût plus qu'à faire par peloton à droite et à gauche, et à commencer le feu, on se mit en marche ; les mamelouks voulurent nous tâter, tant à la tête qu'à la queue de la colonne ; mais quelques coups de canon nous en débarrassèrent. Nous continuâmes à marcher dans cet ordre jusqu'au Nil, où nous arrivâmes mourans de soif, et par un soleil qui était encore très élevé.

A peine aperçut-on le fleuve que tout le monde, officier et soldat, s'y précipita sans savoir s'il aurait pied ; chacun cherchait à apaiser la soif qui le dévorait, et buvait la tête basse ; il semblait voir un troupeau ; aucun n'avait pris le temps d'ôter son sac ni de poser son fusil.

En sortant du fleuve on trouva de vastes champs tout couverts d'une grande variété d'espèces de melons et autres productions ; en sorte que les souffrances du désert furent bientôt oubliées.

Dans le fait, arrivé au bord du Nil, on prend une tout autre idée du pays : une verdure charmante succède à l'aridité du désert ; une fertilité incomparable frappe tous les regards. Des arbres, dont nous n'avions pas vu depuis l'Italie, nous offraient un ombrage dont on ne peut sentir le prix qu'en sortant du désert ; enfin l'eau du Nil, après laquelle on soupire en traversant le même désert par le soleil.

Nous eûmes le plaisir d'apprendre que le général Bona-

parte était heureusement arrivé ; il n'avait même pas aperçu ce corps de mamelouks qui nous avait attaqués.

Toute l'armée était réunie sur le bord du Nil à Rahmanié, et l'escadrille qui était sortie d'Alexandrie pour entrer dans le Nil, était remontée, et à l'ancre à côté de l'armée.

On resta dans cette position un jour environ avant de se remettre en marche pour le Caire, sans quitter le bord du fleuve, que la flottille remontait en même temps que nous.

On ne manquait plus d'eau ; on trouvait des melons, des lentilles et du riz en abondance ; on trouvait des tas de blé tout battu* : mais le pain était ce qu'il y avait de plus rare, et le plus grand nombre d'entre nous est arrivé jusqu'au Caire sans en avoir mangé.

A chaque pas que faisait l'armée, le général Bonaparte reconnaissait tout ce qu'il y avait à faire ; d'abord pour utiliser les ressources du plus fertile pays du monde, et en régulariser l'emploi, puis y acquérir une gloire différente de celle dont il était déjà couvert avant d'y arriver.

L'Egypte, comme tout l'Orient, n'attend qu'un homme, et cet homme a moins besoin d'être conquérant que législateur : ce pays a été tant de fois conquis et ravagé, qu'il a les conquérans en horreur ; il les compare à la peste. Mais un souverain qui ferait seulement cesser les maux qui accompagnent le joug qui l'accable serait le plus grand des hommes pour ce malheureux peuple, à qui le droit de propriété est inconnu ; qui n'a ni la faculté d'acquérir ni celle de vendre. Ne serait-ce pas un moyen de se l'attacher pour jamais que de lui apporter les bienfaits de la civilisation, dégagée de la corruption qui trop souvent l'accompagne ?

* En Egypte les récoltes de chaque village sont mises en commun, par tas, autour du village ; chacun y prend le grain dont il a besoin ; on n'y connaît pas les granges ni les greniers, et à peine empêche-t-on les oiseaux et les volailles de s'en gorger, parce que les enfans que l'on aposte pour les chasser sont le plus souvent à jouer ou à dormir.

Il n'en faut pas douter ; le Directoire, en envoyant le général Bonaparte en Egypte, n'avait eu pour but que de se défaire d'un chef que ses victoires avaient rendu populaire, et dont il ne croyait plus avoir besoin ; et lui, de son côté, avait accepté avec empressement, d'abord pour être hors de la portée des atteintes d'un gouvernement ombrageux, puis pour satisfaire la louable ambition de rendre à ce pays et à ses peuples la gloire et la prospérité dont ils avaient joui autrefois. Il s'en serait peut-être déclaré le chef sous un titre quelconque ; je le crois, parce qu'il me l'a dit lui-même depuis ; mais peu importait alors aux affaires du monde.

Le général Bonaparte, en continuant sa marche vers le Caire, eut en chemin une rencontre sérieuse avec les mamelouks au village de Chebreisse.

D'après l'ordre qu'il avait prescrit d'observer, chaque division de l'armée marchait formée en carré de six hommes de profondeur à chacune de ses faces, l'artillerie aux angles, les munitions ainsi que les bagages et le peu de cavalerie que nous avions au centre.

Cet ordre de marche nous mettait à l'abri de quelque événement que ce fût ; mais il ralentissait nos mouvemens, déjà lents, parce que notre cavalerie étant trop inférieure en matériel et personnel à celle des mamelouks, il avait fallu se soumettre à l'inconvénient de ne pouvoir se faire éclairer par elle. Nos mouvemens de marche commençaient donc par un redoublement de nos carrés ; le deuxième ne se mettait en marche que quand le premier commençait à se reformer, s'il y avait du danger ; ou bien lorsque le premier était en pleine marche, si l'éloignement des mamelouks ne nous laissait rien à redouter.

Il y a eu des journées pendant lesquelles nous avons dû faire quatre et cinq lieues en marchant dans cet ordre, obligés de nous rompre et de nous reformer chaque fois qu'il fallait passer un défilé, ce qui arrivait plusieurs fois dans une

matinée. Ces défilés étaient le passage des canaux d'irrigation dans lesquels l'eau n'était pas encore ; ils étaient tous larges et surtout profonds ; il fallait d'abord en abattre les bords en pente douce, ce qui demandait beaucoup de temps. On ne peut se figurer ce qu'avaient à souffrir de la chaleur les soldats qui se trouvaient au centre du carré, où il n'y avait aucune circulation d'air, et à la surface duquel un nuage d'une poussière fine gênait la respiration.

La soif était générale et dévorante : plusieurs hommes en moururent sur place ; le sentiment de leur conservation suffisait pour convaincre les soldats qu'on les aurait exposés au malheur d'être taillés en pièces si on les avait laissés courir au Nil pour se désaltérer ; mais lorsqu'on rencontrait une citerne ou un puits à roue, on se plaçait de manière à ce qu'il fût au milieu du carré ; alors on faisait halte, et chacun buvait à son aise, puis on se remettait en marche.

Le général Bonaparte faisait chaque soir mettre sa tente sur le bord du fleuve, au milieu de son armée, et près de son escadrille, quand elle avait pu remonter jusque là. On avait mis en tête de celle-ci les deux demi-galères que le général Desaix avait amenées de Civita-Vecchia, parce que les bâtimens extrêmement fins d'échantillon avaient moins à craindre de l'échouage dans un fleuve inconnu où l'on naviguait sans pilote.

Comme l'on sait, ces bâtimens voguent par le calme et contre les courans, au moyen de leurs énormes rames que font mouvoir les forçats, que l'on y embarque uniquement pour cela.

Ces malheureux sont toujours assis et fixés à leurs bancs de peine par une chaîne et un cadenas, depuis l'armement jusqu'au débarquement du bâtiment, en sorte que si par un accident il est englouti, ils périssent tous.

Le général Bonaparte, en voyant du rivage passer cette flottille, remarqua ces malheureux dans cet état : c'était

l'avant-veille de la rencontre de Chebreisse ; il ordonna que sur-le-champ toutes ces chaînes fussent rompues, et les hommes mis en liberté.

Ce fut le surlendemain, lorsque l'armée commençait en même temps sa marche, que l'on aperçut l'armée des mamelouks, dont le désordre même, joint à la variété des couleurs de leurs vêtemens et au luxe de leurs chevaux, avait quelque chose d'imposant.

Elle avait aussi une flottille de toutes sortes de bâtimens montés par des Turcs et des Grecs, qui descendait le Nil pour attaquer la nôtre.

Ils étaient déjà près de nous lorsque le général Bonaparte arrêta le mouvement de marche de son armée pour la former en cinq grands carrés placés en échiquier ; celui de gauche appuyé au Nil et protégeant la flottille, et celui de droite dans la direction du désert, et se flanquant tous réciproquement.

Les mamelouks vinrent parader sur notre front, mais n'osant l'attaquer, ils firent le tour de notre droite croyant qu'ils trouveraient nos derrières plus vulnérables ; on leur envoya quelques coups de canon, qui suffirent pour nous en débarrasser, surtout quand ils virent que ce côté ne leur offrait pas plus de chances de succès que le premier. Ils n'entreprirent rien de plus toute la journée.

Il n'en était pas de même sur le fleuve : leur flottille était descendue bravement sur la nôtre. Elle l'attaqua, et l'aborda franchement dans une position où une courbure du fleuve et l'élévation de notre rive nous empêchaient de la protéger du point où nous étions placés. Les deux demi-galères furent un moment enlevées, et tout ce qui fut pris eut la tête coupée. Il y avait à peine vingt-quatre heures que les forçats avaient été détachés, et ils s'étaient, comme le reste des équipages, jetés à l'eau pour gagner le rivage opposé,

ainsi que les autres bâtimens qui combattaient toujours. La canonnade était fort vive.

Le général Bonaparte fit appuyer la division de gauche jusque sur le bord du fleuve ; un feu de mousqueterie et de mitraille eut bientôt fait lâcher prise aux assaillans, et les deux demi-galères ayant été abandonnées, nos gens revinrent s'en emparer.

La flottille continua à remonter le fleuve en serrant celle des mamelouks. Enfin cette petite affaire ne laissa pas que d'être chaude entre les deux flottilles ; celle des mamelouks remonta au Caire dans la nuit qui suivit, et fut brûlée par les ordres des beys : nous ne la vîmes plus.

L'armée marcha tout le reste du jour en remontant le fleuve, et ce fut deux ou trois jours après que nous livrâmes la célèbre bataille des Pyramides, absolument en face du Caire.

Nous arrivions formés en cinq grands carrés, chacun composé d'une division ; le nôtre était tout-à-fait au bord du Nil, et notre droite dans la direction des Pyramides.

Les mamelouks étaient placés au village d'Embabé, où l'on passe le Nil pour aller à Boulac, qui est un bourg du Caire.

Au bord du fleuve, ils avaient retranché ce village en l'entourant d'un fossé derrière lequel ils se tenaient à cheval*. Derrière ce fossé, ils avaient placé, tant bien que mal, une vingtaine de pièces de canon, qu'ils firent jouer sur notre gauche, qui la première s'approcha d'eux. Les quatre autres carrés marchaient à la hauteur de celui de gauche, en suivant la direction qui leur avait été donnée ; la division Desaix

* Les mamelouks ne connaissaient point l'arme de l'infanterie, et regardaient comme déshonorant de combattre autrement qu'à cheval. Ils étaient excellens cavaliers, mais d'une ignorance complète sur tout ce qui concernait l'art de la guerre et la composition des armées.

tenait l'extrême droite et avait à sa gauche la division Reynier.

Le général Bonaparte se tenait au centre, à la division Bon ; il fit attaquer le village d'Embabé par la division de gauche, qui en était la plus rapprochée : le village fut emporté d'emblée, l'artillerie prise et les mamelouks dispersés. Pendant que cette attaque avait lieu, la plus forte partie des beys, suivis de leurs mamelouks, parut tout à coup à l'extrémité de l'horizon devant les carrés des deux divisions Desaix et Reynier, dont les soldats n'étaient occupés que de ce qui se passait à la gauche. Le mirage qui règne en Egypte, et à l'effet duquel nous n'étions pas encore accoutumés, nous empêcha de les croire aussi près de nous après les avoir aperçus, tellement qu'ils étaient presque sur nous, que nous ne les avions à peine distingués à travers le mirage.*

On n'eut que le temps de crier *aux armes !* et de faire commencer le feu, que déjà cette formidable cavalerie nous entourait. La précipitation de sa charge avait été telle, qu'on n'eut pas le temps de rectifier la position de ces deux divisions, qui se masquaient de l'étendue du front d'un demi-bataillon à peu près.

Le danger était pressant ; on fit commencer la fusillade, ne pouvant pas s'imaginer que ces deux divisions, qui n'étaient pas à plus de cent pas l'une de l'autre, se verraient dans la nécessité de se servir de leurs feux sur la partie de leurs fronts de flanc qui se masquaient de quelques toises. Il arriva précisément le contraire : la charge des mamelouks fut très audacieuse sur notre front, où un feu de mitraille et de mousqueterie joncha de leurs cadavres et de leurs chevaux

* Le mirage est un effet produit par l'ardeur du soleil, qui condense les vapeurs que la terre exhale, et les empêche de s'élever ; elles forment un nuage qui tout le jour couvre la surface de la terre, et ressemble à une mer calme vue de loin. La nuit, elles tombent en rosées abondantes, en sorte qu'après le coucher du soleil on découvre de plus loin que pendant la chaleur du jour.

tout le front et le pourtour de nos carrés ; mais ce qui nous parut d'une audace extravagante, c'est que tout ce qui avait échappé à cette destruction s'était élancé avec une telle rapidité, qu'il vint passer dans l'intervalle des deux divisions Desaix et Reynier, sous le feu roulant des deux faces de ces divisions, qui les fusillaient à moins de cinquante pas de distance. Pas un seul des mamelouks ne rebroussa chemin ; et, chose singulière, il en resta moins sur le carreau, au passage par cet entonnoir, qu'il n'en était resté sur les fronts dans la première charge.

Les deux divisions étaient si près l'une de l'autre, qu'elles s'entretuèrent une vingtaine d'hommes.

Quoique les troupes qui étaient en Egypte fussent depuis long-temps accoutumées au danger et familiarisées avec toutes les chances d'une affaire, à moins de mentir à sa conscience, tout ce qui s'est trouvé à la bataille des Pyramides doit convenir que la charge de ces dix mille mamelouks avait quelque chose de si imposant, que l'on dut craindre un moment qu'ils n'enfonçassent nos redoutables carrés, sur lesquels ils venaient avec une confiance qui semblait avoir jeté au milieu de nous un silence morne qui n'était interrompu que par les commandemens des chefs.

Tous les mamelouks, montés sur des chevaux magnifiques richement caparaçonnés en or et en argent, enveloppés de draperies de toutes couleurs et de schalls flottans, lancés en plein galop en jetant des cris à fendre l'air, semblaient devoir nous anéantir dans un clin d'œil sous les pieds de leurs chevaux. L'ensemble de cet imposant appareil avait rempli le cœur des soldats d'un sentiment qui y entraînait pour la première fois, et les rendait attentifs au commandement. Aussi, dès que le feu fut ordonné, il fut exécuté avec une promptitude et une précision que l'on n'aurait peut-être pas obtenues un jour de parade et d'exercice. Jamais un champ de bataille n'avait offert un pareil spectacle à des combattans,

qui, des deux côtés se voyaient pour la première fois. Cette journée décida du sort de l'Égypte, et cet effort fut le dernier que les beys firent en commun pour nous en disputer la conquête. Le même soir, ils se dispersèrent ; les deux plus puissans d'entre eux, Mourad et Ibrahim, que l'histoire de leurs anciens différends avait rendus méfiants et extrêmement prudents dans ce qui touchait leurs intérêts personnels, étaient toujours rivaux.

Ibrahim repassa le Nil avec les petits beys qui relevaient de sa puissance, et, sans s'arrêter au Caire, il prit la route de Syrie ; il ne séjourna que quelques jours à Salahié, à l'entrée du désert d'Asie, tant pour attendre ceux de ses mamelouks qui ne l'avaient pas encore rejoint depuis la bataille, que pour donner à son harem et à ses bagages le temps de gagner la Syrie. Mourad, au contraire, prit la route de la Haute-Égypte avec ses vassaux, et remonta la rive gauche du fleuve, sur lequel il avait une flottille qui suivait son mouvement.

La nuit même du jour de la bataille, le général Bonaparte vint coucher dans la résidence de Mourad, au bourg de Gizé ;* l'armée s'établit autour de lui, et le lendemain il prit possession du Caire.

* Gizé est un gros bourg situé sur la rive gauche du Nil, en face de l'île de Roda, qui est entre le Caire et la rive gauche. Ce bourg est clos par une bonne muraille qui se termine aux deux extrémités par le bord du fleuve.

CHAPITRE V.

Mécontentement des troupes.—Citadelle du Caire.—Pyramides.—Bataille navale d'Aboukir.—Créations d'établissements de tout genre.

NOTRE flottille de guerre était arrivée et mouillait devant Gizé. On remplaça les munitions qui avaient été consommées, et l'on fut bientôt en état de recommencer, si le cas en était arrivé.

Les autorités du Caire, les chefs de la loi et les schérifs vinrent, à Gizé, se soumettre au général Bonaparte, qui gagna leur confiance, et tira d'eux des renseignemens qui déterminèrent ses opérations ultérieures.

Il voulait avant tout s'établir militairement en Egypte. Il fit partir sur-le-champ la division Reynier pour suivre les traces d'Ibrahim.

Il envoya la division Vial à Damiette, celle de Dugua à Rosette ; la division Bon appuya le Caire ; la division Desaix, qui était destinée à remonter dans la Haute-Egypte, attendit à Gizé que toutes les autres fussent rendues à leurs destinations.

Cette dispersion de l'armée fut le signal de l'explosion de tous les mécontentemens que les privations de tous genres avaient fait fomentier depuis Alexandrie. On ne ménageait plus rien en propos ; les plus modérés envoyaient de toutes parts leur démission ; et sans la ferme résolution que manifesta hautement le général Bonaparte, de faire un exemple du premier qui se chargerait de venir lui porter la parole pour ramener l'armée en France, ainsi que quelques-uns des mécontents en avaient la pensée, il n'y a nul doute que l'armée se serait mutinée et aurait refusé l'o-

béissance : c'est la fermeté de son chef qui a tout contenu, et qui a préservé ces insensés de la honte dont ils se seraient couverts.

Telle était la confiance que le général Bonaparte avait en lui-même, que, dans cet état de choses, il partit du Caire, emmenant avec lui le peu de cavalerie qu'il avait amenée d'Europe, et prit la même route que la division Reynier, pour aller jeter Ibrahim en Syrie, et fermer l'Égypte de ce côté. Il chargea le général Desaix du commandement du Caire, pendant que lui-même allait faire cette expédition ; mais, avant de partir, il avait envoyé son aide-de-camp Julien porter à l'amiral Brueys l'ordre d'appareiller pour Corfou ou Toulon : Julien ne devait pas revenir avant d'avoir vu partir la flotte. Il avait aussi envoyé, comme négociateur près de Mourad-Bey, un sieur Rosetti, consul de Venise, et qui était établi au Caire ; mais telle était l'ignorance de ces chefs orientaux, que Mourad refusa les propositions du général Bonaparte, parce qu'il venait d'apprendre la destruction de notre escadre, et qu'il s'était persuadé que cet événement nous forcerait à quitter l'Égypte.

Pendant le commandement du général Desaix, nous allâmes visiter la citadelle du Caire, qui est placée entre la ville et la chaîne du Monquatam, qui sépare le Nil de la mer Rouge. Cette place a un grand escarpement du côté du désert ; elle est, en général, fort bonne, et n'a aucun ouvrage extérieur. L'on nous y montra une brèche, à plus de cinquante pieds d'élévation, du côté de Monquatam, et l'on nous raconta qu'après la bataille des Pyramides quelques mamelouks s'étaient retirés dans la citadelle, mais qu'ayant vu le Caire occupé par nos troupes, et n'osant risquer de sortir par la ville, dans la crainte d'être pris, ils avaient formé la résolution de s'enfuir par cette brèche. Pour cela, ils avaient commencé par jeter au bas du rem-

part tous les matelas du divan, coussins et ballots de coton qu'ils avaient pu se procurer ; ensuite ils avaient fait sauter l'un d'eux pour disposer tous ces matériaux en plate-forme au-dessous de la brèche, après quoi ils y avaient tous sauté, l'un après l'autre, montés sur leurs chevaux, et, chose incroyable, sans s'être fait le moindre mal. J'ai encore vu les matériaux de cette plate-forme au bas de cette brèche. L'on nous montra aussi la collection, que l'on gardait dans cette citadelle, d'un assez grand nombre de cuirasses et de casques pris sur les croisés. Ils étaient exposés en trophées au-dessus de la porte d'entrée, en dedans de cette citadelle : la plupart étaient en très bon état, quoiqu'à l'air depuis des siècles ; mais, dans ces contrées, le climat est conservateur. Le puits de la citadelle du Caire nous parut de même fort curieux ; il prend son eau au niveau du Nil, et, quoiqu'elle soit saumâtre, on n'a rien négligé pour en avoir abondamment. On a construit dans l'intérieur du puits une spirale en pente douce qui conduit jusqu'à l'eau, ce qui donne à ce puits des dimensions immenses : tous ces beaux ouvrages attestaient l'état où avaient été les arts en Egypte, et n'étaient pas encore dégradés.

Nous avons aussi été visiter les pyramides. C'était la première fois qu'une troupe y arrivait. Chacun voulut venir avec le général Desaix, en sorte que nous étions plus de cent, non compris une compagnie d'infanterie que nous avons prise pour notre escorte.

Nous partîmes de Gizé, et traversâmes la plaine où l'on prétend qu'était la célèbre Memphis. De toutes les anciennes villes d'Egypte, c'est presque la seule dont il ne reste aucun vestige pour déterminer où elle fut placée ; et si, dans la plaine au-dessous des pyramides, on ne rencontrait pas de temps à autre quelques débris de poterie sous ses pas, rien n'autoriserait à penser qu'il y ait jamais eu là, non pas une ville, mais un mur. Ce qui a dirigé nos conjectures, c'est d'abord le canal qui borde le désert

au pied des pyramides, et qui aujourd'hui cependant n'a de l'eau qu'au moment des plus grandes crues du Nil, puis un pont en maçonnerie, qui n'a pu appartenir qu'à Memphis, sans quoi on n'en apercevrait pas l'utilité : il a dû nécessairement être là pour la communication des habitans de Memphis avec leur cimetièrre, ou ville des morts, qui se voit encore à côté des pyramides, qui n'étaient elles-mêmes que des tombeaux. La ville des morts de Memphis n'est qu'une réunion innombrable de petites pyramides dont beaucoup sont encore sur leurs bases, et dont la grandeur était proportionnée à la fortune des familles.

J'avais entendu émettre l'opinion que les grandes pyramides étaient des temples, fondée sur ce qu'il en existait de semblables dans l'Inde, où elles étaient consacrées au culte, et que les Egyptiens avaient reçu la lumière de l'Orient ; mais je ne me rends pas pour cela à cette opinion : celles d'Egypte étaient bien certainement des tombeaux. Je suis monté un des premiers en haut de la grande ; nous y étions seize, et malgré cela, à notre aise. La vue dont on jouit de ce point, au milieu des airs, est délicieuse.

Le général Bonaparte fut environ douze jours absent. Ce fut pendant ce temps que nous vîmes, au Caire, le spectacle des fêtes du ramadan, qui sont très rigoureusement observées en Orient. C'est le cāreme. Le jeûne que l'on observe consiste à ne boire ni manger quoi que ce soit depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher : il faut travailler, en bravant l'excessive chaleur, et sans se désaltérer ; mais à peine le soleil a-t-il disparu de l'horizon, que l'on prend un copieux repas, qui est servi à l'avance, mais auquel on ne touche pas tant que le soleil est encore visible.

Tout était nouveau pour nous ; mais ce qui étonna le plus les soldats, ce furent les danses des almées, troupe de jeunes filles d'une taille remarquable par l'élégance et la tournure gracieuse, mais d'une licence dont on ne peut pas se faire une idée quand on ne l'a pas vue, et que la

bienséance ne permet pas de détailler. Tout cela néanmoins se passait sur la place publique, en présence d'une foule de tout âge et de tout sexe.

Nous reçûmes un soir des nouvelles du mouvement du général Bonaparte ; il avait rencontré Ibrahim près de Salahié, à l'entrée du désert, dans lequel il cherchait à se retirer, lorsqu'il l'avait fait attaquer par sa cavalerie, qui, trop faible en nombre, courut un grand danger ; et elle aurait eu une mauvaise journée, si l'infanterie ne fût arrivée promptement pour la dégager. Néanmoins, le but que l'on s'était proposé fut rempli : Ibrahim passa en Syrie et nous laissa tranquilles.

Le général Bonaparte revenait au Caire, lorsqu'il rencontra en chemin l'officier que le général Desaix avait reçu de Rosette, et qu'il avait fait diriger sur Salahié : cet officier apportait la nouvelle du malheureux événement arrivé à notre escadre, et dont il avait été témoin. Comme l'on sait, avant de la quitter, le général Bonaparte avait donné à l'amiral l'ordre d'entrer dans Alexandrie ou d'aller à Corfou. Soit que les passes d'Alexandrie n'eussent pas été reconnues encore, ou qu'elles n'eussent pas assez d'eau,* notre amiral était allé prendre un mouillage à la pointe d'Aboukir, où il était depuis près d'un mois. Les inquiétudes du général Bonaparte étaient si grandes, que, pendant sa marche d'Alexandrie au Caire, il avait écrit deux fois à l'amiral Brueys d'entrer à Alexandrie ou d'aller à Corfou, et qu'enfin, avant de partir du Caire pour aller combattre Ibrahim-Bey, il avait envoyé son aide-de-camp Julien pour réitérer cet ordre à l'amiral ; mais cet aide-de-

* Après que les Anglais furent maîtres d'Alexandrie, deux ans plus tard, ils firent sonder les passes du port, et ils trouvèrent que celle du milieu avait dans sa moindre profondeur cinq brasses d'eau. Si notre escadre n'avait pas perdu un mois sans chercher à s'en assurer, elle se serait sauvée et aurait été d'un grand poids dans les destinées de l'avenir.

camp, qui était parti avec une escorte d'infanterie sur une barque du Nil, n'arriva point et n'aurait pu arriver à sa destination avant le combat de l'escadre. Il disparut avec toute son escorte dans un village des bords du Nil, où il était descendu pour acheter des provisions dont il avait besoin, et ce ne fut que long-temps après que l'on connut les détails de sa fin tragique.

Notre amiral avait mouillé son escadre sur une seule ligne, ayant son vaisseau de tête très rapproché d'un petit îlot qui est à la pointe de terre sur laquelle est construit le fort d'Aboukir. Les Anglais, après l'avoir reconnu, firent passer deux de leurs vaisseaux entre cet îlot et le vaisseau qui tenait la tête de notre embossage. Le premier vaisseau anglais qui essaya ce passage, ayant approché un peu trop près de l'île, échoua ; celui qui le suivait passa entre son camarade échoué et la tête de notre embossage. L'amiral anglais, en voyant le premier* échoué et le deuxième réussir à trouver un passage, en envoya un troisième pour remplacer celui qui était échoué. Ces deux vaisseaux réunis remontèrent la ligne des nôtres, laissant la terre à leur droite, et combattirent, réunis, chacun de nos vaisseaux l'un après l'autre, pendant que le reste de l'escadre anglaise les combattait en remontant aussi notre ligne sur l'autre bord, ce qui obligeait nos vaisseaux à combattre sur les deux bords à la fois.

Notre escadre fut détruite vaisseau par vaisseau aux deux derniers près, qui, avec une frégate, étaient mouillés à la queue de l'embossage, et qui n'attendaient pas que leur tour arrivât pour appareiller et gagner le large : c'étaient *le*

* Il est remarquable que ce vaisseau anglais était ce même *Bellérophon*, qui, constamment armé depuis ce temps, semblait destiné à poursuivre les débris de l'expédition d'Égypte jusque dans son auteur. C'est le même qui reçut l'Empereur seize ans après : il y avait encore à bord des matelots de cette époque, parce que ce vaisseau n'avait pas été désarmé pendant la paix d'Amiens.

Généreux et le *Guillaume-Tell*, avec la frégate la *Diane* ou la *Justice*. Ils firent route pour l'Archipel, où ils se séparèrent encore : le *Généreux* alla à Corfou, et les deux autres parvinrent à entrer à Malte, ce qui prouve que l'ordre donné précédemment par le général Bonaparte pouvait s'exécuter.

Le vaisseau amiral (*l'Orient*) avait pris feu, et avait sauté pendant le combat ; de nos quinze vaisseaux, nous ne sauvâmes donc que les deux dont je viens de parler. La défaite de l'escadre devait nécessairement apporter quelques changemens dans la suite des projets du général Bonaparte, puisque cette escadre devait retourner en Europe chercher un second convoi de troupes sur lequel il ne fallait plus compter. Néanmoins ce malheur eut quelque chose de moins désastreux qu'on n'avait paru d'abord le craindre. On connaissait peu l'Égypte alors, et les Anglais s'étaient imaginé que c'était un pays où nous allions mourir de toutes sortes de besoins. Ils le croyaient d'autant plus qu'ils avaient arrêté un petit bâtiment qui passait de Rosette à Alexandrie, et sur lequel il y avait des malles remplies des premières lettres que tout le monde écrivait en France depuis que l'on était embarqué, et par conséquent dans lesquelles on n'avait pas épargné les doléances sur tout ce que l'on avait éprouvé de privations dans la traversée du désert et dans la marche jusqu'au Caire, pendant laquelle on avait à peine mangé du pain.

Tous ces détails confirmèrent les Anglais dans leur opinion, et ils imaginèrent qu'ils aggraveraient nos embarras en augmentant le nombre de bouches à nourrir. Conséquemment ils débarquèrent à Alexandrie tous les matelots, moussettes et soldats des équipages et vaisseaux qu'ils avaient pris, et par ce moyen nous eûmes sept ou huit mille hommes sur lesquels nous n'avions plus droit de compter. On en tira parti pour compléter les corps, mais surtout on trouva des ressources inappréciables parmi les nombreux ouvriers de toutes professions qui se trouvaient à bord des vaisseaux. On les

adjoignit à ceux qui avaient été amenés à la suite des différentes corporations savantes avec l'armée, de sorte que sous ce rapport, comme sous celui de l'artillerie, nos moyens furent plus que doublés. On va voir avec quelle admirable sagesse tout cela fut utilisé.

La perte de la flotte avait un peu calmé les murmures de ceux qui demandaient leur retour en France; le général Bonaparte fit donner des passe-ports à tous ceux qui avaient persisté à en demander, et hormis quelques hommes que je ne veux pas nommer, tout le monde prit le parti de rester et de ne plus murmurer.

Les premiers mois de notre séjour en Egypte furent marqués par des travaux prodigieux et des créations de toute espèce. La commission des savans avait été appelée d'Alexandrie au Caire, et chacun de ses membres avait été mis à la tête de quelque établissement qu'il était chargé de fonder et de diriger. A Alexandrie, à Rosette, à Damiette et au Caire, on construisit des moulins qui faisaient de la farine aussi belle qu'on aurait pu l'avoir à Paris. On éleva des fours, en sorte que le pain devint aussi commun qu'il avait été rare auparavant. On établit des hôpitaux dans lesquels chaque malade avait son lit. MM. Larrey et Desgenettes, célèbres à plus d'un titre, aidèrent puissamment ces bienfaisantes créations, et méritèrent l'estime du général en chef et la reconnaissance de l'armée. On créa des salpêtrières et des moulins à poudre. On construisit une fonderie avec un fourneau à réverbère, au moyen duquel on refondait des projectiles de gros calibre, dont on avait en abondance pour en faire de plus petits à l'usage de l'artillerie de l'armée. On établit de vastes ateliers de serrurerie, armurerie, menuiserie, charronnage, charpente et corderie.

Au moyen des matelots trop âgés pour changer de profession, on créa sur le Nil une grande flottille, composée de toute espèce de bâtimens du fleuve, que l'on avait très

bien grées et armés. Ils étaient commandés par des officiers de la marine, et cette flottille fut de la plus grande utilité pour tous les transports de l'armée. On habilla toutes les troupes en toile de coton bleue, on leur donna une coiffure faite en maroquin noir ; on ajouta à cela une bonne capote en étoffe de laine du pays, que le soldat mettait la nuit. A aucune époque il n'avait été aussi commodément équipé. Il recevait pour nourriture un pain excellent, de la viande, du riz, des légumes secs, et un peu de sucre avec du café pour remplacer les boissons spiritueuses, inconnues en Egypte avant notre arrivée.

On s'apercevait déjà des progrès sensibles que faisaient toutes ces créations. On avait des tables, des chaises, des bottes de maroquin et du linge ; on mangeait du pain aussi beau qu'à Paris. A peine les premiers besoins furent-ils satisfaits, que l'on vit le luxe s'introduire ; on fit de la vaisselle plate, très légère et fort portative. Celle dite de chasse, dont l'Empereur s'est servi à Paris depuis, a été faite d'après celle-là, qu'il avait rapportée d'Egypte. On ne se servait plus que de goblets d'argent et de couverts du même métal. On vit s'établir des confiseurs et des distillateurs qui eurent beaucoup de succès. Peu à peu vinrent les passementiers et les brodeurs ; les Turcs eux-mêmes, qui sont grands imitateurs, nous avaient surpassés en ce genre ; ils avaient fini par fondre des boutons d'argent aux armes de la république, et les souffler en or avec une grande perfection.

Peu de mois après notre installation, on vit des cartes à jouer, des billards et des tables de jeu faites au Caire ; on y imprimait en français et en arabe ; tout ce qui était à faire pour nous établir à l'européenne était ou achevé, ou en train de l'être ; la cavalerie se montait : tout marchait au mieux et était poussé avec une incroyable activité.

CHAPITRE VI.

Expédition de Desaix dans la Haute-Egypte.—Combat de Sédiman.—Province de Faïoum.—Faoué.—Lac Mæris.—Ville des Morts.—Tentative de Mourad-Bey après l'insurrection du Caire.

LE Nil était dans sa plus grande crue d'eau, lorsque le général Bonaparte arriva au Caire, de retour de son expédition contre Ibrahim-Bey. Il ordonna alors le départ de la division Desaix pour aller occuper la Haute-Egypte, et en même temps combattre Mourad-Bey qui s'y était retiré. Cette division n'était forte que de huit bataillons, parce que, depuis son arrivée au Caire, on en avait envoyé un pour tenir garnison à Alexandrie ; elle fut toute embarquée à Boulac, sur des djermes (bâtimens du Nil). On lui avait donné deux pièces d'artillerie seulement. Elle remonta le Nil, sans s'arrêter, jusqu'à Siout, qui est la capitale de la Haute-Egypte. Tout le pays était couvert d'eau par le débordement du fleuve, et les villes ainsi que les villages, qui sont bâtis sur des élévations de terre amoncelée de main d'homme, formaient autant d'îlots.

Le général Desaix apprit à Siout que Mourad-Bey était redescendu par le bord du désert de la rive gauche, laissant l'inondation à sa droite ; qu'il avait le projet de se rapprocher du Caire : or lui avait donné avis qu'il se préparait une insurrection contre les Français, et il voulait en profiter. Comme l'inondation l'obligeait à passer par le Faïoum, pour avoir toujours une retraite assurée dans le désert, et qu'il ne pouvait marcher bien vite à cause de ses chameaux de provisions, le général Desaix conçut le projet de le joindre.

La décroissance du Nil commençait lorsqu'il fit descendre

son convoi de djermes jusqu'à l'embouchure du canal de Joseph, qui est à environ quatre ou cinq lieues au-dessous de Siout, entre Minieh et Mélaoui ; il fit entrer tous ses bâtimens, à la suite l'un de l'autre, dans le canal, qui a partout dix à douze toises de largeur, et qui, dans toute sa longueur, borde le désert parallèlement au Nil. Le courant des eaux du canal porta tout le convoi jusque près de Sédiman, petit village à la lisière du désert et sur le bord du canal. On y apercevait les mamelouks, qui s'éloignèrent dans le désert à notre approche. Néanmoins le général Desaix fit arrêter le convoi et débarquer les troupes ainsi que les deux pièces d'artillerie, et on s'avança en carré dans le désert, en présentant la bataille aux mamelouks, qui ne l'acceptèrent pas. La soif d'une part et l'approche de la nuit de l'autre nous firent rapprocher des bords de l'inondation, où se trouvaient nos barques avec toutes nos provisions ; les mamelouks nous suivirent, et bivouaquèrent à deux cents pas de nous, au point que nous fûmes obligés de reposer, formés en carré, chaque soldat ayant son fusil entre ses jambes.

Il faut avoir vécu avec les troupes françaises, pour apprécier tout ce qu'elles valent dans des circonstances périlleuses. Dans celle-ci, chaque soldat était si pénétré du danger, qu'il n'y avait rien à lui dire ; la nécessité de l'obéissance avait parlé à sa conviction, et rendait la discipline inutile. Ils auraient fait justice d'eux-mêmes de celui d'entre eux qui serait tombé dans une négligence propre à compromettre le salut de tous. Le lendemain à la pointe du jour, c'est-à-dire à deux ou trois heures du matin, toutes les troupes étaient déjà debout sans qu'on eût été obligé de battre la caisse ; on fit sur-le-champ pousser les barques au large, afin de n'avoir pas à s'occuper de leur défense, et nous nous avançâmes dans le désert, formés en trois carrés, dont un grand flanqué par deux plus petits.

Nous avons nos deux pièces d'artillerie aux deux angles

de notre front, et nous pouvions les passer aux angles de derrière par l'intérieur du carré. Nous montions en cet ordre une colline du désert, pour nous placer à son sommet, afin de découvrir plus loin autour de nous, lorsque, sans avoir été avertis autrement que par le bruit du tam-tam des mamelouks, et par le tourbillon de poussière que leur marche faisait élever, nous vîmes un essaim de cette fougueuse cavalerie fondre sur nos carrés avec une telle fureur, que celui de droite fut enfoncé, et perdit quinze ou vingt hommes par la faute de son commandant. Cet officier, homme de beaucoup de courage, avait imaginé de réserver son feu pour n'en faire usage qu'à bout portant ; il usa de ce moyen, mais il arriva que les chevaux des mamelouks, quoique percés de balles, traversèrent encore le carré pour aller tomber à cent pas de l'autre côté, en sorte qu'ils firent dans les rangs des ouvertures par lesquelles pénétrèrent les mamelouks qui les suivaient. Le général Desaix réprimanda sévèrement cet officier, qui avait cru bien faire, et dont la faute nous compromit gravement pendant quelques minutes.

Nous n'eûmes que le temps de faire halte, de mettre nos pièces en batterie, et de commencer un feu de deux rangs, qui, pendant une demi-heure, nous empêcha de rien distinguer à travers la fumée, la poussière et le désordre ; mais avec la fin de ce feu nous vîmes celle de la bataille. Il était temps, car il ne nous restait plus que neuf coups de canon à tirer, et les cartouches allaient aussi manquer. La bataille avait été meurtrière pour les mamelouks, qui prirent la fuite dans toutes les directions. En moins de quelques minutes, il n'y eut plus rien devant nous, et nous achevâmes de monter la colline, du sommet de laquelle nous découvrîmes la belle et riche province du Faïoum. Pour nous rapprocher de nos barques, qui avaient vu la bataille du milieu de l'inondation, nous redescendîmes la colline par la même pente que nous l'avions montée ; nos barques suivirent notre

mouvement, et nous rejoignirent au petit village de Sédiman, où nous passâmes la nuit.

Le lendemain nous étions un peu pressés par la baisse des eaux, qui nous laissaient à peine le temps nécessaire pour faire arriver nos barques jusqu'à l'embouchure inférieure du canal par où elles devaient rentrer dans le Nil. Nous partîmes, en conséquence, de Sédiman à la pointe du jour, et nous vîmes nous placer à l'entrée de la province du Faïoum, qui n'en est distante que d'une lieue. Le canal de Joseph passe en face de la gorge qui lie cette province à la vallée du Nil. Au plus fort de l'inondation, le même canal verse le trop plein de ses eaux dans un autre canal qui s'embranche avec lui au village d'Illaon, et les porte à la ville de Faouë, et ensuite au lac Mœris. Le lit de ce canal est plus bas que celui du canal de Joseph ; il existe à leur jonction une digue de séparation, en maçonnerie, fort solidement établie, et surmontée d'un pont en pierre fort ancien, sur lequel nous passâmes pour nous placer tout-à-fait à la gorge de la province où nous voulions aller.

Le général Desaix, ayant fait débarquer tout ce qui appartenait à sa division, renvoya les barques dans le Nil, et établit ses troupes en bivouac sous un bois de dattiers impénétrable au soleil, et au bord du canal d'Illaon. Nous restâmes quelques jours dans cette position, où rien ne nous manquait. Le canal était assez peu profond pour pouvoir s'y baigner. Epuisés comme nous l'étions après sept ou huit jours consécutifs de marches dans le désert, par une chaleur étouffante, il nous sembla que nous ne pouvions trop user des bains froids de ce délicieux canal d'Illaon. L'abus nous en devint funeste, car au bout de quarante-huit heures, nous eûmes huit cents hommes attaqués d'ophtalmie au point d'être tout-à-fait aveugles. Le général Desaix lui-même était du nombre, et souffrit cruellement. Nous fûmes si effrayés de cette situation, que nous fîmes sur-le-champ

des dispositions pour nous rendre à Faouë, où nous espérions trouver des soulagemens pour tant de malades.

Nous mêmes le général Desaix avec quelques soldats sur une petite barque qui descendait par le canal, pendant que la colonne suivait la route qui, en le longeant, mène à Faouë. Le nombre des aveugles surpassait celui des bien portans : chaque soldat qui voyait clair, ou qui n'avait qu'un œil attaqué, conduisait plusieurs de ses camarades aveugles, qui cependant portaient leurs armes et leurs bagages. Nous ressemblions plutôt à une évacuation d'hôpital qu'à une troupe guerrière.

Après avoir traversé des champs admirablement cultivés et couverts de rosiers en fleurs*, pendant l'espace de plusieurs heures, nous arrivâmes, dans ce piteux état, à Faouë. Cette ville est considérable ; elle est située au milieu de la province du Faïoum, dont elle est la capitale, et qui est elle-même un bassin de verdure. Elle ne communique à l'Egypte que par une gorge dont l'ouverture est à Illaon. Le canal de ce nom traverse la province et la ville, d'où il se divise en une multitude de ruisseaux d'irrigation, qui vont fertiliser les campagnes avant de verser leur surabondance d'eau dans le lac Mœris. Cette province est la plus tranquille de toute l'Egypte, avec laquelle elle a peu de communications. Le canal, qui traverse la ville, est surmonté d'un pont fort ancien et semblable à ceux que j'ai vus en Egypte ; ils paraissent être de la même époque. Je ne me souviens pas d'en avoir vu plus de cinq : un sur le canal qui passe au pied des pyramides, et qui doit avoir appartenu à Memphis ; un à Illaon, un à Faouë et deux à Siout.

Nous attendîmes à Faouë la retraite entière des eaux, qui est bientôt suivie du dessèchement des terres, ou plutôt de la consolidation nécessaire à l'ensemencement, qui ne consiste

* La meilleure huile de rose d'Egypte se fait à Faouë.

qu'à jeter le grain sur la boue, et à le faire enterrer au moyen du piétinement d'hommes qui parcourent le champ ensemencé dans tous les sens. On ne laboure la terre que quand elle est déjà trop solide pour que l'on puisse l'ensemencer comme je viens de le dire.

Depuis que nous étions en Egypte, nous n'avions pas encore été aussi bien qu'au Faïoum ; nous y restâmes plus d'un mois, pendant lequel nos ophthalmistes guérirent.

On construisit des fours, et on organisa l'administration de la province. On fut bientôt prêt à se remettre en marche ; on s'avança à travers les magnifiques champs de verdure d'un pays qui, pour la première fois, allait nous déceler toute son inimaginable fécondité.

Le général Bonaparte avait témoigné au général Desaix qu'il était content de sa division, et lui avait mandé de faire des levées de chevaux dans la province de Faïoum, ainsi que des levées d'argent. Le tout fut ponctuellement exécuté. Cela nous donna l'occasion d'aller au fameux lac Mœris, dans lequel se décharge le canal qui s'embranché avec celui de Joseph à Illaon. Ce lac n'a jamais pu avoir pour objet ce que la plupart des voyageurs ont prétendu, c'est-à-dire qu'il n'a jamais pu être un réservoir où l'on conservait la surabondance des crues du Nil, pour la rendre ensuite à la terre dans des temps de sécheresse. Ceux qui soutiennent cette opinion n'ont vraisemblablement pas vu les choses dont ils parlent.

Nous avons bien trouvé près d'Illaon, sur la rive droite du canal et du chemin qui mène à Faouë, un très vaste bassin en maçonnerie que j'ai encore vu plein d'eau ; il peut avoir deux cents pas de long, et environ autant de large. Il est effectivement plus élevé que le sol qui l'entoure, et ne peut se remplir qu'au moyen des plus grandes crues du Nil, et de petites vannes que l'on ouvre pour y introduire l'eau, et par lesquelles on la laisse écouler quand on en a besoin ; elles ont

encore aujourd'hui cette destination. Mais ce bassin ne peut pas être celui dont les voyageurs ont parlé. Il n'y a guère de moulin en Europe dont l'étang ne contienne plus d'eau, et toute celle qu'il pourrait contenir suffirait à peine à arroser une surface de quelques arpens de terre ; ce ne peut donc être le fameux lac Mœris, ou alors l'exagération des historiens serait par trop forte.

Je commandais le premier détachement d'infanterie légère qui fut envoyé de Faouë pour parcourir la province ; j'y remarquai partout les restes d'une antique civilisation, et surtout un système d'irrigation aussi bien entendu qu'en Italie.

Il part de la ville même de Faouë une multitude de petits canaux qui conduisent l'eau à tous les villages de la province ; chacun a le sien et se charge de son entretien. Quand on est mécontent d'un village, on ferme la vanne de son canal, et on le prive d'eau jusqu'à ce qu'il ait obéi à ce qu'on lui demande. Aucun autre moyen coercitif ne produirait un effet aussi prompt et aussi direct. Le gouvernement de la province n'a besoin que d'un homme pour lever et fermer les vannes.

Je suis, je crois, le premier de l'armée qui ai été au lac Mœris, et ce grand spectacle n'a pas fait entrer autre chose dans ma pensée, sinon que le canal de Faïoum passait autrefois par les dunes de sable que les vents ont amoncelées à l'extrémité du lac, et que ses eaux allaient rejoindre la Méditerranée par le lac Maréotis, près d'Alexandrie. Les vents qui règnent constamment dans cette partie ont poussé successivement le sable de ces dunes dans le canal, et en ont totalement comblé toute la partie qui se trouve au-delà des dunes, et qu'on appelle aujourd'hui le *Fleuve sans eau*, dans lequel les habitans m'ont assuré que l'on trouvait encore des portions de bateaux pétrifiés.

Les eaux amenées tous les ans par la surabondance des

crues du Nil, ne trouvant plus d'issue pour s'écouler, ont dû se déborder et former un vaste cloaque qui est devenu immense, mais qui, étant le point le plus bas de toute la province, n'a jamais pu perdre ses eaux que par l'évaporation, sous le soleil brûlant de ces contrées.

Le lac Mœris ne m'a pas paru avoir pu se former différemment. Au milieu à peu près, il se trouve une petite île sur laquelle les habitans de la ville de Faouë (l'ancienne Arsinoé) construisirent leur ville des morts, et où ils élevèrent un temple qui existe encore. Chaque famille opulente y avait sans doute son tombeau, dans lequel chacun de ses membres avait sa chambre sépulcrale. C'était déjà dans ce temps-là, comme ce l'est encore aujourd'hui, une des occupations de la vie des Egyptiens de soigner leur dernière demeure. Il en était résulté que la ville des morts était à peu près égale à celle des vivans, et se composait d'habitations plus ou moins semblables. On ne pouvait arriver à cette ville des morts qu'en bateau ; et vraisemblablement, le batelier, qui était à la fois le gardien des tombeaux, s'appelait Caron, car les habitans de la province appellent encore le lac Mœris, Birket-el-Caron (lac de Caron).

Lorsqu'on inhumait les grands, on le faisait avec pompe ; mais, pour la classe mitoyenne, on y mettait moins de cérémonie, et la famille du mort, après l'avoir embaumé, portait le corps jusqu'au bord du lac, dans un local disposé pour cela auprès d'un embarcadere, où Caron venait le prendre avec sa barque, pour le transporter dans le tombeau qui lui était destiné. Le batelier attendait qu'il y en eût plusieurs de réunis, et l'on avait soin de mettre sur le corps du défunt, son nom et la pièce de monnaie qui revenait à Caron pour son salaire. La famille allait ensuite au tombeau à un jour désigné, et rendait ses derniers devoirs au défunt.

Les pauvres qui n'avaient ni tombeau, ni moyens de se

faire embaumer, étaient sans doute portés au bord du lac par leurs parens, qui leur mettaient sur la langue la pièce de monnaie destinée à Caron, qui la prenait avant de les enterrer. Cela se pratique encore à peu près de même en Egypte, dans toutes les villes assez grandes pour avoir une ville des tombeaux.

Les Egyptiens ont encore l'habitude de cacher leur argent sous la langue ; il nous parut extraordinaire, dans les commencemens de notre arrivée, de voir que, pour nous rendre de la monnaie, un Turc commençait par cracher dans sa main tous les medins* qu'il tenait cachés dans sa bouche, quelquefois jusqu'au nombre de cent cinquante et de deux cents, sans que l'on s'en aperçût à sa voix, ni que cela l'empêchât de boire et de manger.

Pendant notre séjour à Faouë, nous fûmes obligés de remettre en marche nos ophthalmistes, qui étaient à peine guéris : voici pourquoi. Mourad-Bey, qui avait eu avis d'un projet d'insurrection au Caire, s'était rapproché de cette ville, où effectivement un mouvement venait d'avoir lieu. La populace, exaltée par les hommes influens et les cheiks† de cette ville, s'était portée à différentes maisons appartenant à des beys, où l'on avait placé quelques-uns de nos établissemens. Quelques assassinats furent commis dans les rues ; mais cette insurrection ayant été mal dirigée, elle laissa aux troupes de la garnison le temps de prendre les armes, et de marcher sur tous les points menacés. On fit une prompte et sévère justice des premiers qui furent pris en flagrant délit, et tout fut bientôt apaisé. Les chefs demandèrent grâce ; on la leur accorda moyennant une

* Le medin ou parat est une petite pièce d'argent fortement allié avec du cuivre, et qui vaut deux liards ; elle est ronde et large comme un très petit pain à cacheter, et en même temps si mince qu'on ne s'expose pas à les compter au vent, qui les disperserait.

† Cheik, homme de la loi.

bonne contribution que l'on ne fut pas fâché d'avoir occasion de leur imposer. Cette insurrection n'eut d'autre effet que de consolider notre puissance.

Mourad-Bey, voyant le résultat, avait repris le chemin de la Haute-Egypte par le bord du désert, et était arrivé à l'extrémité de la province de Faïoum, où il cherchait à exciter une insurrection. Nous partîmes de Faouë pour l'aller combattre ou l'éloigner. Nous laissâmes nos malades et le reste de nos aveugles dans la maison qu'avait abandonnée le gouvernement lors de notre arrivée, et dont nous avons retranché la porte. Cette maison avait des terrasses qui en commandaient les approches ; elle renfermait nos dépôts de vivres et de munitions. Nous étions à peine à quelques lieues de la ville, que les mamelouks, que nous allions chercher, nous échappèrent, et vinrent se jeter dans la ville, espérant exciter les habitans à attaquer la maison où étaient nos soldats ; mais n'ayant pu y réussir, ils essayèrent eux-mêmes, et vinrent tenter une escalade. Les malades sortent aussitôt de leurs lits, les ophthalmistes lèvent l'appareil posé sur leurs yeux ; tous prennent les armes, montent sur les terrasses de la maison d'où ils écartent les assaillans à coups de fusil, et les font renoncer à leur entreprise. Mourad-Bey se retira, et en passant par la ville, il alla regagner le désert du côté opposé à celui par lequel il était venu, et partit une seconde fois pour la Haute-Egypte.

Le général Desaix reçut cette nouvelle par un habitant de Faouë que lui avait expédié le commandant des soldats qu'il y avait laissés. Il revint sur ses pas, et fut fort satisfait de voir que cette attaque, qui aurait pu avoir des suites funestes, n'avait même pas coûté un homme.

C'est dans l'excursion que nous venions de faire, que nous rencontrâmes une vaste fondrière, très longue, puisqu'elle nous parut de toute la longueur de la province, depuis son

ouverture vers l'Égypte jusqu'au lac Mœris, et large comme une très-grande rivière d'Europe. Cette fondrière semble avoir été bien anciennement une des décharges du Nil, ce qui corrobore l'opinion que je viens d'émettre sur la formation du lac Mœris et du Fleuve sans eau. Elle est trop large et trop profonde pour être un ouvrage des hommes. On trouve encore dans le fond un ruisseau bordé de joncs très élevés, et les habitans nous dirent que ce petit ruisseau bourbeux conservait de l'eau toute l'année. En suivant la route d'Illaon à Faouë, nous remarquâmes un pont fort ancien, comme celui que nous avions vu à ce village, et qui était aussi élevé sur une digue de décharge en maçonnerie, construite en pierres énormes, et très bien conservée ; nous fîmes reconnaître la direction que suivaient les eaux, qui, dans les grandes crues, devaient encore s'échapper pardessus cette digue, dont la surface était un plan incliné parfaitement uni, et nous apprîmes qu'elles se rendaient dans cette fondrière, qui, à l'époque la plus reculée, a dû avoir une destination sur laquelle nous n'avons point exercé nos conjectures.

CHAPITRE VII.

Voyage de Desaix au Caire.—Nouvelle expédition dans la Haute-Egypte à la poursuite de Mourad-Bey.—M. Denon.—Le fils du roi de Darfour.—Singulière maladie d'un Turc.—Histoire de Mourad-Bey et d'Hassan-Bey.

LA saison s'avancait ; toutes les campagnes étaient couvertes d'une verdure qui reposait nos yeux fatigués de l'aridité du désert : nous avons passé pour la première fois un hiver pendant lequel la chaleur n'avait pas cessé d'être in-

supportable. Le mois de janvier nous avait paru être comme celui de juin en Europe. La gaîté était revenue, et le moral du soldat était tout-à-fait remonté.

Le général Bonaparte avait ordonné au général Desaix de quitter le Faïoum, et de porter sa division sur les bords du Nil, à Benisouef, à vingt-cinq lieues du Caire, sur la rive gauche : ce mouvement venait de s'exécuter, lorsque le général Desaix alla voir le général Bonaparte au Caire ; je l'accompagnai dans cette course, qui ne dura que quelques jours, et que nous fîmes sur le Nil.

Le général Bonaparte n'avait encore reçu aucunes nouvelles de France ; il n'était occupé que de créations de toutes les espèces. Le climat ne faisait rien sur son tempérament ; il n'éprouvait pas, comme tout le monde, le besoin de dormir après midi. Il était toujours vêtu comme à Paris, son habit boutonné du haut en bas, et cela presque sans suer, tandis que nous étions tous dans un tel état de transpiration, qu'elle décomposait la teinture de nos habits : on ne peut se figurer l'effet que produit cette chaleur quand on ne l'a pas éprouvée.

Le général Bonaparte, après avoir gardé le général Desaix pendant quelques jours, et lui avoir témoigné toutes sortes d'amitiés, lui donna, pour le transporter de nouveau à Benisouef, une belle djerme* qu'il avait fait arranger pour lui-même ; elle était véritablement magnifique, et s'appelait *l'Italie*. Il fit partir du Caire, pour rejoindre la division du général Desaix, toute la cavalerie qui se trouvait montée, et au nombre de huit cents chevaux : avec cette cavalerie, on avait renvoyé à la division le reste de son artillerie, qu'elle n'avait pas embarqué dans sa première opération. On était prêt à recommencer la campagne par terre pour achever la

* Bâtiment du Nil.

destruction des mamelouks. Nous partîmes de Benisouef en remontant le fleuve le long de la rive gauche ; mais alors nous ne marchions plus en carré comme dans la route d'Alexandrie au Caire : nous ne redoutions plus nos ennemis, qui étaient frappés de terreur à notre approche : notre marche n'était plus qu'une promenade, à la vérité souvent pénible, à cause de la chaleur.

Plusieurs membres de l'Institut du Caire étaient venus rejoindre notre division pour visiter la Haute-Egypte. M. Denon, entre autres, s'était attaché d'amitié au général Desaix, et ne le quitta pas de toute la campagne. Tout le monde aimait son caractère doux et obligeant, et sa conversation instructive et spirituelle était un délassement pour nous. Le zèle qu'il mettait à toiser les monumens, à rechercher des médailles et des antiquités, était un sujet continuel d'étonnement pour nos soldats, surtout quand on lui voyait braver la fatigue, le soleil, et souvent les dangers, pour aller dessiner des hiéroglyphes ou quelques débris d'architecture ; car je ne crois pas qu'une seule pierre lui ait échappé. Je l'ai souvent accompagné dans ses excursions ; il portait sur ses épaules un portefeuille rempli de papiers et de crayons, et avait un petit sac suspendu à son cou, dans lequel il mettait son écritoire et quelque nourriture. Il nous employait tous à lui mesurer les distances et les dimensions des monumens, qu'il dessinait pendant ce temps-là. Il avait de quoi charger un chameau en dessins de toute espèce, quand il retourna au Caire, d'où il repartit avec le général Bonaparte pour la France.

Les habitans, en nous voyant aussi curieux des monumens auxquels eux-mêmes ne faisaient pas attention, nous apportèrent quelques médailles qu'ils trouvaient par-ci par-là en cultivant leurs champs, et en bâtissant leurs maisons au milieu des ruines de celles des villes anciennes. Quand ils virent que nous y attachions quelque prix, ils nous en ap-

portèrent une quantité. M. Denon en revenait chargé à chacune des courses qu'il faisait pour aller voir des antiquités. Les médailles n'étaient rien autre que des monnaies de cuivre romaines, qui étaient restées dans le pays en prodigieuse quantité, et où personne n'avait encore pénétré avant nous. Les médailles d'or avaient disparu ; il n'y avait que celles de cuivre qui s'étaient conservées, et cela en si grand nombre, en quelques localités, que l'on aurait presque pu les remettre en circulation.

Nous remontâmes d'abord jusqu'à Siout, qui est à soixante-quinze lieues au-dessus du Caire, puis à Girgé, qui est encore à vingt-cinq lieues plus haut. Nous avons ainsi fait cent lieues sans rencontrer un seul des partis de Mourad-Bey, qui nous laissait chaque soir la place qu'il avait occupée le matin. Nous nous arrêtâmes quelque temps à Girgé, pour nous réparer et nous reposer de nos fatigues, après une marche aussi longue et aussi pénible.

Il venait d'arriver dans cette petite ville une caravane de Darfour ; elle était commandée par un des fils du roi, qui vint demander protection au général Desaix. C'était un homme d'une trentaine d'années, fort doux de caractère, et qui avait de singulières idées sur toutes les moindres choses. Le jour de notre arrivée, il avait tonné peut-être pour la première fois depuis un siècle ; les habitans, en voyant tomber quelques gouttes d'eau, regardaient cela comme un bon augure. Nous demandâmes au roi de Darfour ce que c'était que le tonnerre, et si on l'entendait dans son pays. Il nous répondit que oui, et que c'était un petit ange par lequel Dieu faisait diriger les nuages ; qu'il se fâchait quand ceux-ci ne voulaient pas l'écouter, et que la pluie qui venait de tomber était ceux qu'il avait précipités du ciel, comme n'ayant pas voulu lui obéir. Nous lui demandâmes ce que c'était que les esclaves qui composaient sa caravane, ainsi que les marchandises qu'elle apportait.

A cette occasion, il nous apprit que son pays était très pauvre, et n'avait presque point de culture pour nourrir sa population ; encore les peuples du Sennaar, pays voisin, venaient-ils souvent dévaster leurs récoltes pour se nourrir eux-mêmes, ce qui occasionnait entre eux des guerres dans lesquelles ils se faisaient réciproquement des prisonniers qu'ils amenaient en Egypte pour les vendre ; en sorte que ceux de Darfour y amenaient les prisonniers faits sur la population de Sennaar, et ceux de Sennaar y amenaient, par un autre côté, les prisonniers faits sur la population de Darfour. Il ajouta que les marchands profitaient du départ de ces caravanes, pour apporter leurs marchandises, qui consistaient en gommés, plumes d'autruche, peaux de tigre, quelques dents d'éléphant, et de la poudre d'or, qu'il nous montra. Elle ressemblait au sable que l'on emploie pour sécher l'écriture, et nous parut contenir encore beaucoup de parties terreuses. Il nous dit que dans son pays on la recueillait, après les pluies, dans les ruisseaux qui étaient descendus des montagnes. Il y avait dans cette caravane beaucoup d'enfans qui étaient aussi destinés à être vendus. A ce sujet, il nous apprit que leurs parens, ne pouvant pas les nourrir, gardaient les plus forts pour travailler, et qu'ils envoyaient les autres en Egypte, d'où l'on devait leur en rapporter la valeur en grains, riz et autres espèces de denrées, ajoutant qu'en général ils ne rapportaient guère chez eux que des denrées pour se nourrir et se vêtir, et très peu d'argent, dont on n'avait pas grand besoin dans son pays.

L'entretien de ce roi de Darfour nous fit faire des réflexions sur la traite des noirs, et nous laissa presque tous dans l'opinion qu'il était plus philanthropique de la permettre que de la défendre, ou que du moins les gouvernemens devraient s'en charger eux-mêmes en achetant les Nègres, et en les transportant dans les colonies de la zone torride, où on les réunirait sous une magistrature, au lieu de les

vendre comme une propriété particulière. Ces caravanes partent de Darfour dans la saison des pluies, afin de trouver de l'eau dans le désert ; elles marchent pendant cent jours dans le désert pour arriver aux Oasis, qui sont des îles de terre cultivées au milieu du désert, et de là pour arriver en Egypte elles mettent trois jours. Elles perdent beaucoup de monde en chemin, quand elles ont le malheur de ne pas avoir de pluie, et toujours les individus qui les composent arrivent dans un état de maigreur affligeant à voir. Le général Desaix traita bien ce roi de Darfour, lui fit des présens en grains, riz, sucre et café, qui parurent lui faire plaisir ; mais ce qui nous sembla lui en faire davantage, fut une pelisse dont il s'empressa de se revêtir en se redressant avec un air d'importance.

Nous trouvâmes à Girgé un capucin qui y avait été envoyé de Rome comme missionnaire. Il savait à peine lire l'italien, et n'avait encore fait qu'un prosélyte ; c'était un petit orphelin de douze ou quatorze ans, qui lui servait de domestique. L'un et l'autre parurent heureux de notre arrivée, et ne nous quittèrent plus*.

Avant de commencer cette campagne par terre, le général Desaix avait emmené avec lui un chirurgien en chef, dont la société et la conversation lui plaisaient beaucoup, et pour lequel il avait de l'amitié : c'était le docteur Renoult, dont les connaissances générales et le goût pour les observations de tout genre faisaient un homme d'une société instructive et agréable.

Le général Desaix aimait beaucoup les Turcs, et souvent il pria le docteur Renoult de donner des soins à ceux d'entre eux dont l'influence et le crédit lui étaient nécessaires.

Nous étions établis au bord du Nil, lorsque le cheik

* Le petit garçon entra dans l'escadron des mamelouks après l'évacuation de l'Egypte, et il fut tué le jour de la révolte de Madrid, le 2 mai 1808. Le capucin s'attacha à l'administration de l'armée.

d'une petite ville voisine fit demander au général Desaix la permission de consulter son savant médecin sur une maladie dont il commençait à être attaqué. Le général Desaix pria le docteur Renoult de se rendre à l'invitation, et lui donna son interprète pour l'accompagner. Le docteur emporta avec lui une petite pharmacie qu'il avait toujours dans ses voyages, et partit, s'attendant tout au moins à voir un mourant. Quelle fut sa surprise en trouvant un homme qui aurait pu servir de modèle pour un autre Hercule-Farnèse, et ayant toutes les apparences d'une santé à l'avenant ! Il lui demanda ce qu'il éprouvait pour se croire malade. Le cheik répondit au docteur Renoult qu'il avait toujours usé sobrement des facilités de la loi sur la pluralité des femmes, qu'il n'en avait jamais eu que deux qu'il aimait passionnément, et que, malgré les soins qu'il leur rendait également chaque jour, il n'avait pu leur persuader qu'il n'en préférerait pas une à l'autre, surtout depuis que son état maladif, qui durait déjà depuis deux ans, l'avait obligé à réduire ses assiduités près de chacune d'elles à deux ou trois hommages par jour. Il racontait ces détails avec une bonne foi qui ne permettait pas d'en suspecter la sincérité ; il ajouta que cet état de faiblesse l'inquiétait, et l'avait déterminé à demander la consultation du savant médecin. Le docteur Renoult ainsi que l'interprète ne purent s'empêcher de rire, et de souhaiter au malade de rester encore longtemps affligé de cette maladie, lui disant que c'était celle des gens qui se portaient le mieux dans les autres pays, où même il était rare d'y trouver des hommes assez heureux pour être aussi malades que lui. Chacun voulut s'informer de son hygiène, et je ne sais si personne s'avisa d'en faire l'essai, en apprenant qu'il ne vivait que de riz, de melon, et que, hormis quelques tasses de café, il ne buvait que de l'eau. Le docteur ne savait plus que penser de ceux qui ne se plaignaient pas de leur santé.

Nous commençons à être reposés de nos fatigues, lorsque nous fûmes rejoints à Girgé par un convoi de barques armées qui portaient les munitions que nous attendions pour continuer notre marche.

Nous partîmes, toujours en remontant le Nil, pour aller combattre Mourad-Bey, dont nous venions d'avoir des nouvelles. Il avait d'abord remonté jusqu'à Esné, où il avait été demander l'hospitalité à son rival le fameux Hassan-Bey. Hassan avait été mamelouk d'Aly-Bey, qui régnait avant Ibrahim et Mourad, et que ce dernier fit mourir après qu'il eut été dangereusement blessé dans une de ces querelles si communes entre ces petits tyrans. Aly-Bey avait vraiment de l'humanité et des connaissances naturelles : c'est le seul bey dont les Egyptiens nous aient paru honorer la mémoire ; à sa mort, Mourad s'empara du pouvoir. Hassan, qui avait été fait bey par Aly son patron, était un guerrier redoutable ; fidèle à son maître, il jura de le venger. Ayant été vaincu par Mourad, il en fut poursuivi au point qu'il n'eut plus d'autre ressource que de s'enfuir du champ de bataille, près du Caire, jusqu'au sérail de Mourad, et d'aller demander asile à sa sultane favorite. Les lois de l'hospitalité sont sacrées en Orient : la sultane reçoit le fugitif, écrit à Mourad pour l'en prévenir, et lui défend en même temps de s'approcher du sérail, ni d'y entrer avant de lui avoir accordé la vie de Hassan. Mourad-Bey répond sur-le-champ qu'il ne veut accorder à Hassan que deux jours pour pourvoir à sa sûreté, et qu'après ce délai il attaquera le sérail.

Hassan reçoit la signification sans s'émouvoir, et il ne doute pas que sa perte ne soit résolue. Il voit déjà à travers les jalousies du sérail les mamelouks de Mourad qui sont aux aguets : l'un d'eux était aposté à une petite porte de service qui donnait sur une rue étroite et détournée ; au-dessus de cette porte était un petit balcon en bois, et entouré de jalousies à la manière orientale ; ce balcon était absolument au-dessus de la tête du mamelouk qui était en vedette à cette porte.

Hassan ôte les coussins qui garnissent le balcon, et, muni de toutes ses armes, il s'y place sans bruit : il prend si bien ses mesures, que, d'un seul effort, il brise ce frêle balcon, et tombe, le poignard à la main, sur le mamelouk, le tue, monte sur son cheval, et se sauve à toute bride dans le désert par la route de Suez. Il se fait guider par des Arabes, et accompagner par eux jusqu'à ce port. Tout en y arrivant, il se rend à bord d'une caravelle qui appartenait à Mourad-Bey. De là il lui écrit pour le prévenir qu'il est à Suez, et lui demande cette caravelle pour le conduire à la Mecque, où il dit vouloir se retirer. Mourad lui répond, lui donne la caravelle, mais pour le conduire seulement, et lui souhaite une bonne fortune ; mais en même temps il ordonne secrètement au capitaine de la caravelle, qui était Grec, d'étrangler Hassan, et de le jeter à la mer une fois qu'il serait en route. Hassan soupçonna la perfidie et eut néanmoins l'air calme ; le lendemain du départ de Suez, il appelle le capitaine de la caravelle dans sa chambre, et lui demande l'ordre secret qu'il a reçu : celui-ci, pris à la gorge, se croit trahi, se jette à genoux, et demande grâce ; il avoue tout. Hassan, sans s'échauffer, lui dit : " Je t'aurais fait grâce, si tu m'avais avoué de suite " la perfidie de Mourad ; mais tu as gardé le secret deux " jours ; tu voulais l'exécuter ;" et il le tua ainsi que son second. Le pilote, voyant le caractère d'un tel personnage, se hâta de le conduire à la ville sacrée.

L'intrépide Hassan imposa au schérif de la Mecque, et se fit payer, par lui et le commerce de cette ville, une forte contribution, au moyen de laquelle il enrôla quelques partisans ; cela fait, il se rembarque sur la même caravelle, et vient débarquer à Cosséir. De là il fait prévenir ceux de ses mamelouks qui avaient échappé, de venir le joindre ; en même temps, il fait dire à ses marchands de lui en envoyer de nouveaux tout armés et équipés. Il vient lui-même les rejoindre au bord du Nil à Esné, où il réunit bientôt deux cents mamelouks ; alors il écrivit à Mourad pour lui reprocher

sa perfidie, le défier au combat en lui redemandant son patrimoine, qui lui avait été enlevé. Mourad surpris se trouva heureux de transiger avec lui ; et comme au fond Hassan ne se souciait pas de venir trop près du Caire, il accepta la proposition que lui fit Mourad-Bey, de le reconnaître possesseur de toute la Haute-Egypte, depuis les cataractes du Nil jusqu'un peu au-dessus d'Esné, où il était à notre arrivée en Egypte. Ce fut dans les bras de ce rival que Mourad-Bey alla se jeter, et par un sentiment de noblesse dont l'histoire des monarques de l'Europe n'offre peut-être pas d'exemple, Hassan le reçoit, ne lui fait aucun reproche, ne lui parle que de ses malheurs, et du plaisir qu'il va trouver à les partager. Il pouvait, en servant sa vengeance, se faire un mérite auprès des Français ; mais cet homme extraordinaire n'y pensa même pas : il joignit aussitôt ses mamelouks à ceux qui restaient encore à Mourad, et ils vinrent ensemble à notre rencontre. Elle eut lieu à la petite ville de Samanhout, le lendemain de notre départ de Girgé.

Le schérif de la Mecque, par zèle pour sa religion, avait envoyé mille à douze cents hommes d'infanterie à Hassan-Bey, qui les mena aussi à Samanhout.

CHAPITRE VIII.

Bataille de Samanhout.—Tentira.—Ruines de Thèbes.—Sienna.—Cataractes.—
Projet du pacha d'Egypte.—Radeaux de poterie.—Impôt du miri ; moyens employés pour le lever.

QUELQUES corps que le général Desaix tenait en avant nous eurent bientôt donné avis de la présence des mamelouks, en sorte que nous eûmes le temps de nous former en deux grands carrés d'infanterie, et de placer la cavalerie sur trois

lignes entre ces deux carrés ; la deuxième ligne faisait face en arrière. Dans cette bataille, comme dans les autres, on ne tira que vingt-cinq ou trente coups de canon ; la mousqueterie décida tout, le feu des carrés dispersa les mamelouks, sur lesquels on lança toute notre cavalerie, qui était commandée par le général Davout ; mais elle ne put en joindre aucun, quoiqu'elle les poursuivît assez loin dans le désert : en revanche, elle tailla en pièces les malheureux fantassins de la Mecque. La bataille finissait, lorsqu'il déserta un mamelouk d'Osman-Bey-Ottambourgis : c'était un Hongrois, ancien sous officier des hussards autrichiens du régiment de Wentschal ; il avait été pris dans la guerre entre cette puissance et la Porte, en 1783 ou 1784. Il nous vint de même d'anciens dragons de La Tour, et même des officiers des corps francs hongrois et croates, qui, ayant été pris dans la même guerre, avaient été conduits à Constantinople, puis amenés en Egypte, où ils étaient simples mamelouks : ce sort-là ne leur déplaisait pas, et ils n'avaient fait aucun effort pour retourner dans leur patrie, quoiqu'ils eussent un consul en Egypte ; mais il est juste de dire que, si leurs beys leur en avaient soupçonné la pensée, ils auraient eu la tête coupée sur-le-champ. Le reste du jour de la bataille, on continua à marcher pour venir coucher à Farchout, au bord du Nil. Les mamelouks remontèrent le fleuve, et, le lendemain, nous les suivîmes. A cette hauteur, la vallée de l'Egypte se rétrécit beaucoup, et continue à se resserrer jusqu'aux cataractes, où elle se termine en forme d'entonnoir.

Dans la marche que nous fîmes en sortant de Farchout, nous trouvâmes les ruines de Tentira, pour arriver quelques heures après au milieu de celles de la fameuse Thèbes aux cent portes. Nous y passâmes la nuit. Nous étions trop fatigués pour accorder de l'attention à ces antiques monumens, qui étaient déjà dans cet état de destruction du temps de Moïse. Cependant, comme M. Denon était infatigable

toutes les fois qu'il y avait quelque chose à voir, il nous conduisit au lieu où se trouvent les débris de la statue de Memnon, qui est brisée en treize morceaux. J'ai mesuré la circonférence d'un de ses bras au-dessus du coude : elle avait treize pieds et demi. Nous allâmes voir la fameuse avenue de Sphinx, qui nous parut bien peu de chose ; et ce qui nous surprit le plus, ce fut de voir des chapiteaux de colonnes peints en vert et en rouge, et qui étaient aussi frais que si cette peinture n'avait eu qu'un an, ce qui nous prouva combien le climat avait peu altéré ces énormes monumens, que l'on ne prendrait pas la peine d'aller voir, s'ils étaient à la porte de Paris.

Depuis Girgé, nous avons traversé une plaine plantée de cannes à sucre et couverte de toutes les plantes médicinales que produit l'Égypte, en sorte que l'atmosphère était remplie d'une odeur balsamique, qui était encore plus forte à l'approche des villages.

Les bords du Nil commençaient à être dangereux, particulièrement le soir, à cause des énormes crocodiles qui sortent du fleuve pour venir se repaître de tout ce que l'on sème dans le limon de ses bords. Nous en avons vu souvent ; mais aucun accident n'est arrivé. Ces animaux, quoique monstrueux, sont très timides ; le moindre bruit les fait fuir, surtout quand ils sont hors de l'eau, d'où ils ne sortent que la nuit.

Thèbes nous a paru avoir été fort grande, et nous avons pu en juger par les ruines des deux portes opposées qui existent encore ; néanmoins les historiens sont tombés dans une grande exagération à ce sujet, car elle n'a jamais pu être aussi grande qu'une de nos principales villes de France. Nous n'y passâmes qu'une nuit, et, le lendemain, nous continuâmes à remonter le Nil pour arriver à Esné, où était la résidence de ce même Hassan-Bey, qui s'était attaché à la fortune de Mourad. Nous ne nous arrêtâmes qu'une nuit dans chacune

de nos stations. D'Esne nous allâmes au passage de la Chaîne, ainsi appelé parce que, dans cet endroit, la vallée est si resserrée par les montagnes qui la bordent, qu'elles n'y ont laissé que l'espace nécessaire au passage du Nil; et quoique celui-ci fût au temps de ses plus basses eaux, il y avait à peine la voie d'une pièce de canon entre ses bords et le pied de la montagne, qui, à partir de ce point, est toute composée de blocs énormes de granit rouge. C'était le premier qui s'offrait à nos yeux depuis que nous étions en Egypte, et ce n'est sans doute que de là qu'on a tiré tout celui qui ornaît les monumens de Rome, et que l'on désignait sous le nom de granit d'Orient. Nous avons vu les carrières qu'exploitaient les anciens, et nous y avons encore trouvé des obélisques entiers, détachés du rocher pour être ébauchés, et qui n'avaient pu être achevés. Au moyen des crues du fleuve, on embarquait sans doute ces masses énormes sur des radeaux construits exprès, pour les transporter dans toutes les villes d'Egypte. On en rencontre encore au milieu des ruines quelques-uns qui n'ont pas été renversés.

Du passage de la Chaîne,* la vallée s'élargit un peu jusqu'aux cataractes, où nous arrivâmes le lendemain. Mais ce petit bassin n'offre plus la même terre que celle d'Egypte : ce n'est que du sable que l'inondation fertilise, mais qui produit bien peu de chose. Aussi avons-nous recommencé à souffrir; et si, en arrivant à Siene, nous n'avions pas arrêté, au pied des cataractes, les convois de barques sur lesquelles les provisions des mamelouks étaient embarquées, nous eussions souffert bien davantage : mais nous y trouvâmes du biscuit, des dattes en abondance, et de l'orge pour les chevaux. Nous étions arrivés au pied des cataractes et en face de

* On l'a sans doute appelé ainsi, parce que, dans cet endroit, le fleuve est si étroit qu'on a pu autrefois en arrêter la navigation par une chaîne tendue d'un bord à l'autre. Là, le Nil est d'une profondeur extrême : les gens du pays nous disaient naïvement qu'on n'en trouvait pas le fond.

Siennie, qui est sur la rive droite. Nous passâmes la nuit sur le bord du fleuve, où nous avons réuni toutes les barques dont je viens de parler : nous fûmes obligés de faire constamment grand bruit pour éloigner les crocodiles, qui cherchaient quelque chose à dévorer autour de ces barques qu'ils sentaient chargées. Au jour, nous traversâmes le fleuve pour aller à Siennie, et nous nous arrêtâmes dans une île, située au milieu de son lit, où l'on voyait quelques monumens. C'était l'île de Philé des anciens ; l'on prétendait qu'il y existait un puits au fond duquel on apercevait le soleil à midi juste, le 21 juin, parce que, comme l'on sait, Siennie est sous le tropique ; nous avons inutilement cherché ce puits, nous ne l'avons pas trouvé.

Les historiens ont exagéré sur Siennie comme sur le reste ; cette ville n'est plus qu'un amas de très petites maisons construites en briques cuites au soleil, et n'a jamais pu être que très peu de chose, même dans les temps les plus reculés ; elle n'est entourée que de sable, que l'on ne peut cultiver que dans une largeur de quelques toises sur chacun des bords du Nil. Elle ne pouvait avoir aucune industrie, si ce n'est celle d'être un point de halte pour les caravanes qui venaient par le Nil en Egypte, et un poste militaire que les Romains paraissent y avoir entretenu pendant tout le temps qu'ils ont occupé cette province.

Nous restâmes quelques jours à Siennie pour voir quel parti prendraient les mamelouks, et nous employâmes ce temps à visiter cette ville et ses environs. C'est à Siennie que nous avons vu des voûtes pour la première fois, et les habitans sont obligés de les employer dans la construction de leurs maisons, faute de bois assez fort pour soutenir un étage supérieur. Ces voûtes rendent leurs habitations un peu plus fraîches, ce qui est d'un grand prix dans une ville abritée de tous les vents, entourée de rochers de granit, et placée sous le tropique : elle serait inhabitable sans cela. Du reste,

l'on ne remarque ni chaux ni plâtre, même dans l'intérieur des chambres, qui sont tout simplement crépies avec le limon noir du Nil.

Un des inconvéniens de ces contrées est celui d'être dévoré par de la vermine, dont la plus grande propreté ne débarrasse pas toujours. L'on nous avait dit que sous le tropique elle périssait par l'excessive chaleur ; on nous avait fait un conte : elle s'y multiplie à un degré insupportable ; mais il fallut bien que l'armée souffrît ce nouveau fléau. Nous avons trouvé, dans les environs de Sienne, les débris bien conservés de la voie romaine qui allait de Sienne au port de Bérénice, dans la mer des Indes.

En arrivant aux cataractes, qui sont un peu au-dessus de Sienne, nous fûmes bien surpris de ne voir aucune chute d'eau ; le fleuve s'est ouvert un passage à travers un amas de rochers de granit qui obstruent son lit et l'ont divisé en une infinité de petits torrens : ces amas de rochers se prolongent pendant à peu près une lieue, et forment ce que l'on appelle les cataractes. Immédiatement après avoir franchi cet obstacle, on trouve le fleuve dans son entier, et formant un beau bassin au milieu duquel s'élève l'île d'Eléphantine, qui est toute couverte de monumens. Nous étions frappés d'étonnement de voir aussi bien conservées toutes les inscriptions grecques et romaines que les voyageurs avaient gravées partout, lorsqu'ils étaient venus visiter ces mêmes lieux quelques siècles avant nous. La plupart étaient encore plus lisibles que ne le sont celles qui couvrent la muraille de la galerie où l'on vient admirer le beau point de vue de la *villa* d'Est à Rome, et que celles qui couvrent le rocher au bas de la cascade du Rhin à Schaffhouse. Nous passâmes une nuit au-dessus des cataractes, que nous avions laissées à cinq lieues derrière nous, et nous revînmes à Sienne le lendemain.* Il se-

* Le pacha qui gouverne aujourd'hui l'Égypte a été occupé d'un projet qui ferait honneur au gouvernement le plus civilisé d'Europe. Il a fait venir

rait difficile de se faire une idée de tout ce que nous eûmes à souffrir de la chaleur dans toutes ces marches.

Nous avions remarqué sur le Nil des radeaux qui le descendaient, et dont la construction singulière avait vivement piqué notre curiosité : c'était de la poterie. Nous étions arrivés au point le plus élevé de l'Égypte, sans en avoir rencontré de fabrique. Nous demandâmes d'où venait cette marchandise : on nous apprit qu'elle venait de beaucoup plus haut que Sienne, où se trouvait un de ces radeaux. Nous l'examinâmes ; il était aussi grand que ceux que l'on voit sur nos rivières en France, et uniquement composé de pots de terre parfaitement égaux, ingénieusement rangés les uns à côté des autres, liés ensemble, et l'ouverture placée en dessous ; on en mettait ainsi les uns sur les autres autant de rangs que la profondeur de l'eau le permettait. Cette masse était soutenue à flot par l'air qui restait au fond des pots, d'où il ne pouvait s'échapper. Les conducteurs y ajustaient un gouvernail, et y plaçaient quelques nattes, sur lesquelles ils s'établissaient. Ils descendaient ainsi le fleuve du point le plus

d'Italie de jeunes ingénieurs qui avaient fait leurs cours à l'école fondée par Napoléon à Modène, et les a envoyés reconnaître la cataracte qui sépare l'Égypte de l'Éthiopie, et celle qui, cent cinquante lieues plus haut, sépare l'Éthiopie du royaume de Sennaar. Son but était de savoir si l'on pouvait faire disparaître ces cataractes et rendre le fleuve navigable. Le rapport des ingénieurs a été tout-à-fait favorable. L'énormité de la dépense a seule obligé le pacha à ajourner l'exécution de son projet, parce que, dans ce moment-là, il faisait recreuser le canal qui porte les eaux du Nil à Alexandrie, et que la plus grande partie de ses finances était absorbée par d'autres dépenses. S'il peut revenir un jour à cette pensée, et qu'elle s'exécute par lui ou ses successeurs, le Sennaar sera mis en communication avec la Méditerranée par une bonne route de navigation. Ce pays, qui est, comme l'Égypte, une vallée du Nil composée de terre d'alluvion, est fertile en coton et en plantes médicinales ; il fournit en outre de la poudre d'or et des bois de construction magnifiques dont les montagnes sont couvertes ; ce qui se comprend, parce qu'il pleut beaucoup dans le Sennaar, tandis qu'il ne pleut pas en Égypte. Un pareil projet, s'il s'exécute jamais, doublera la puissance du pacha et de l'Égypte.

élevé du cours du Nil jusqu'au Caire, et en passant même par-dessus les cataractes, quand l'inondation les recouvre, ainsi que cela a lieu tous les ans. Ces radeaux ne craignaient que l'échouage ; mais dans le Nil, dont les bords sont limoneux, cela ne présente aucun danger.

Pendant son séjour à Sienne, le général Desaix eut besoin d'écrire à Siout ; on donna la lettre à porter à un fellah, qui ne prit pas d'autre moyen pour exécuter sa commission, que de lier ensemble deux bottes de joncs, sur lesquelles il se plaça assis à la turque, avec sa pipe et un peu de dattes, ne prenant que sa lance pour se défendre contre les crocodiles, et une petite rame pour se diriger. Placé ainsi sur cette frêle embarcation, il s'abandonna au cours du fleuve et arriva sans accident.

Notre campagne paraissait finie : nous croyions que les beys Mourad et Hassan avaient été porter leur infortune chez les Ethiopiens ; mais nous fûmes bientôt désabusés : le désert leur était familier, et des guides fidèles les avaient ramenés depuis les cataractes jusqu'en Egypte, en leur faisant faire une marche pénible. Ils arrivèrent avant nous à Esné, où ils se séparèrent pour suivre chacun une fortune différente. Mourad continua à descendre par la rive gauche, et Hassan passa sur la rive droite. Nous eûmes aussitôt avis de ce mouvement par un gros détachement d'infanterie, que nous avions laissé en observation au passage de la Chaîne, et nous nous mîmes en mesure de les suivre.

Le général Desaix laissa à Sienne un détachement de deux cents hommes d'infanterie, et partit, avec le reste de ses troupes, par la rive droite du Nil, qu'il vint passer à Esné, où il resta quelques jours.

Avant de s'occuper exclusivement des mamelouks, il fallait songer à organiser la province, dont les ressources devaient pourvoir à nos besoins ; l'impôt était déjà d'un an en arrière ; le Nil, qui allait monter de nouveau, aurait rendu

sa rentrée difficile, parce qu'en Egypte, quoique l'impôt ou miri se paie exactement, les villes et villages ne l'apportent jamais ; il faut que l'on se donne la peine d'aller le chercher, et les villages ne le paieraient point, si on négligeait de déployer un appareil militaire en venant le leur demander ; et ce qui est étrange, c'est que c'est pour eux une marque de considération à laquelle ils sont très sensibles. Le déshonneur accompagne celui qui paie le miri à la première sommation, et une grande considération est accordée à ceux qui résistent. Elle est même graduée d'après le nombre de coups de bastonnade qu'ils ont la force d'endurer avant de délier la bourse. Cet usage bizarre est établi depuis des siècles, nous n'y dérogeâmes pas. Il fallut donc disloquer les troupes de la division, afin d'occuper toute la Haute-Egypte, organiser une administration pour pourvoir aux besoins des soldats, et commencer enfin à lever l'impôt, dont la quotité n'était pas même encore fixée.

D'Esne le général Desaix vint s'établir à Kené, petit bourg placé à la lisière du désert de la rive droite, et où aboutit la route qui mène à Cosséir, sur la mer Rouge. Il y organisa l'expédition qui devait aller occuper ce point, dont il était important d'être promptement maître, parce que c'est par ce port qu'arrive tout le café moka, ainsi que les marchandises de l'Arabie, qui se changent à Cosséir contre du blé, du riz et autres produits de l'Egypte. On réunit plusieurs centaines de chameaux qui furent employés à transporter les troupes qui devaient aller occuper Cosséir ; on traita avec des Arabes du désert pour le transport de toutes sortes de vivres et de munitions, puis on fit partir cette expédition, qui arriva à Cosséir après six jours de marche. Peu de jours après son arrivée, il parut devant le port deux frégates anglaises qui venaient de l'Inde ; elles débarquèrent deux cents hommes de troupes de ce pays avec une pièce de canon. Cette troupe avait vraisemblablement le projet de s'emparer du fort qui

domine le port, et qui est un vieux bâtiment carré, en maçonnerie très ancienne et solidement établie ; mais, le voyant déjà occupé par nos troupes, elle se rembarqua en laissant sa pièce de canon, qui nous resta. Les frégates s'éloignèrent, et ne reparurent plus.

CHAPITRE IX.

Organisation de la Haute-Egypte.—Nouvelles de France.—Le général Bonaparte à l'isthme de Suez :—danger qu'il court.—Jaffa.—Massacre des prisonniers.—Les Druzes et les Mutualis.—Leur députation au général Bonaparte.

LA Haute-Egypte se trouva ainsi complètement occupée par nos troupes. Le général Desaix était parvenu à faire régner partout l'ordre à côté de l'administration, et les avantages de ce gouvernement sur celui des beys étaient trop évidens pour ne pas convaincre la population, et avancer la révolution politique qui se faisait presque d'elle-même. On ne négligeait rien pour la propager, et c'est dans ce but qu'après avoir organisé l'Egypte supérieure, le général Desaix descendit jusqu'à Siout pour y établir la même organisation ; et telle était l'équité de ses décisions et l'impartiale rigueur de sa justice, que les Arabes l'avaient surnommé le *sultan juste*.

L'Egypte était tranquille et nous observait ; Mourad et Hassan couraient encore la campagne, non seulement sans y faire de progrès, mais en perdant au contraire, chaque jour quelques-uns de ces intrépides mamelouks dont ils avaient déjà si peu. L'espérance les avait abandonnés, et le moral était tout-à-fait de notre côté.

Pendant que le général Desaix était livré à ces importantes

occupations, il apprit que le général Bonaparte venait de se porter sur la Syrie, pour exécuter la deuxième partie du plan qui l'avait amené en Orient.

Les bruits d'une nouvelle rupture entre la France et l'Autriche venaient de se répandre, ainsi que celui de l'apparition d'une escadre de vingt-cinq vaisseaux de ligne français dans la Méditerranée, sous le commandement de l'amiral Bruix, que nous avons su avoir été nommé ministre de la marine depuis notre départ. Le fait était vrai ; Bruix avait armé et commandait lui-même la flotte de Brest : il l'avait amenée d'abord dans la Méditerranée, où le Directoire lui avait dit qu'il embarquerait des troupes sur la côte d'Italie, mais arrivé là on les lui avait refusées, parce que l'armée d'Italie elle-même n'en avait pas assez, en sorte que Bruix prit le parti de retourner à Brest, toutefois cependant après être entré à Cadix, d'où il se fit accompagner jusqu'à Brest par la flotte espagnole, que le Directoire retint en otage ; tant il se crut peu assuré de la constance de l'Espagne à rester dans sa politique. On ne regardait pas en Egypte ces bruits comme tout-à-fait fondés ; mais les conjectures auxquelles ils donnèrent lieu ne pouvaient être défavorables à ce que le général Bonaparte méditait d'entreprendre. L'occupation de l'Egypte était assurée. L'armée, en se créant une nouvelle patrie, s'était en même temps donné un point d'appui d'où elle pouvait porter les coups les plus terribles aux puissances de l'Orient, s'élançer sur Constantinople, ou atteindre les Indes, et frapper au cœur la prospérité de l'Angleterre.

Le moment de procéder à cette seconde partie de son plan semblait venu ; les Egyptiens se familiarisaient avec les Français. Rien ne paraissait à craindre, soit au-dedans, soit au-dehors. Alexandrie était fortifiée, et munie d'une garnison commandée par un général habile (Marmont) ; Aboukir, Rosette, Rahmanié, Damiette et le Caire étaient

dans le même cas, en sorte qu'à proprement parler, on possédait toutes les clefs de l'Égypte. Nos ennemis n'avaient plus la chance des révoltes ; le peu de succès des premières en avait fait passer l'envie, et d'ailleurs, nous étions partout plus forts que les mamelouks. Le général Bonaparte, avant de partir pour la Syrie, voulut aller voir les débris des établissemens vénitiens à Suez, et faire rechercher autour de cette ville les traces du canal que l'on assure avoir existé autrefois pour joindre la Méditerranée à la mer Rouge, à travers l'isthme de Suez. Il n'y a que vingt-cinq lieues du Caire à Suez, mais elles sont toutes dans le désert, où l'on ne trouve ni un arbuste ni une goutte d'eau. Il emmena avec lui ses aides-de-camp, le général du génie Caffarelli Dufalqua, et MM. Monge et Berthollet ; un escadron de ses guides formait toute sa garde. Il traversa rapidement le désert, et atteignit le Kalioumeth. Le soleil n'était pas au tiers de sa course. Il fut curieux de pousser jusqu'au mont Sinai, et de voir l'état où étaient les aiguades qu'avaient autrefois construites les Vénitiens. Il passa la mer au lieu même où Moïse l'avait franchie avec ses Hébreux, et le fit, comme lui, au moment où la marée basse la laissait presque à sec. Arrivés en Asie, les chasseurs restèrent sur le rivage avec les guides qu'on avait pris à Suez. Ils imaginèrent de leur faire boire de l'eau-de-vie : ces malheureux n'en avaient jamais goûté ; ils perdirent la raison, et étaient encore tout-à-fait ivres quand le général revint de l'excursion qu'il avait faite. Cependant la marée allait monter, le jour était à son déclin ; il n'y avait pas un instant à perdre.

Ayant préalablement relevé la position de Suez, on se mit en marche dans sa direction. Mais après avoir marché quelque temps dans la mer, on s'égara ; la nuit était venue, et l'on ne savait pas si l'on marchait vers l'Afrique ou l'Asie, ou vers la grande mer. Les flots commençaient à monter sensiblement, lorsque les chasseurs qui étaient en tête criè-

rent que leurs chevaux nageaient. En suivant cette direction, on ne pouvait manquer de périr, de même que si l'on eût perdu du temps à délibérer. Le général Bonaparte sauva tout le monde par un de ces moyens simples qu'un esprit calme trouve toujours. Il s'établit le centre d'un cercle, et fit ranger autour de lui, sur plusieurs hommes de profondeur, tous ceux qui partageaient ce danger avec lui, et en numérotant tous ceux qui composaient le premier cercle en dehors. Il les fit ensuite marcher en avant, en suivant chacun la direction dans laquelle ils étaient, et en les faisant suivre successivement par d'autres cavaliers à dix pas de distance dans la même direction. Lorsque le cheval de l'homme qui était en tête d'une de ces colonnes perdait pied, c'est-à-dire lorsqu'il nageait, le général Bonaparte le rappelait sur le centre ainsi que tous ceux qui le suivaient, et il leur faisait reprendre la direction d'une autre colonne à la tête de laquelle on n'avait pas encore perdu pied. Les rayons qui avaient été lancés dans des directions où ils avaient perdu pied, avaient tous été retirés successivement pour être mis à la suite de celui où on ne l'avait pas perdu. On retrouva ainsi le bon chemin, et l'on arriva à Suez à minuit, ayant déjà de l'eau jusqu'au-dessus du poitrail des chevaux ; et dans cette partie de la côte la marée monte jusqu'à vingt-deux pieds. On avait été fort inquiet de ne pas voir arriver le général Bonaparte avant l'heure de la marée, et lui-même s'estima fort heureux de s'en être tiré ainsi. Il revint au Caire afin d'y terminer ses dernières dispositions avant de partir pour la Syrie, où il emmena six mille hommes. Il laissa en Egypte de bonnes garnisons dans les places que j'ai citées plus haut, un corps mobile de quinze cents hommes autour du Caire, et la division du général Desaix dans la Haute-Egypte. Avec sa petite armée, il traversa le désert qui sépare l'Afrique de l'Asie, prit en chemin le fort d'El-Arich, dont la garnison capitula et obtint la liberté, sous condition de se

rendre à Bagdad et de ne pas servir contre les Français avant un an ; de là il marcha sur Gazah (l'ancienne Césarée), et arriva devant Jaffa (l'ancienne Joppé), où il se trouva une garnison turque qui fit mine de se défendre.

Jaffa, située tout-à-fait au bord de la mer, est entourée d'une bonne muraille ; il fallut lui donner assaut pour y entrer, et on y fit trois mille prisonniers, qui, pour la plupart, étaient ces mêmes soldats auxquels on avait accordé la liberté et la vie à El-Arich, à des conditions qu'ils avaient aussitôt violées.

On apprit sur ces entrefaites que la Porte, après avoir mis aux fers tous les agens français, avait déclaré la guerre à la France, et rassemblait à Rhodes une armée qui devait être portée en Egypte : rendre de nouveau la liberté à ces prisonniers, c'était envoyer aux Turcs de nouvelles recrues ; les envoyer en Egypte sous escorte, c'était affaiblir l'armée déjà si faible. La nécessité décida de leur sort ; on les traita, après leur parjure, comme ils traitaient après le combat nos blessés, à qui ils coupaient la tête sur le champ de bataille.

Après la prise de Jaffa, l'armée continua sa marche, et arriva devant Saint-Jean-d'Acre, l'ancienne Ptolémaïs. La conquête de cette place devait entraîner celle de toute la Palestine, ainsi que cela avait eu lieu du temps des croisades, et nous ouvrir cette fois-ci le chemin de Constantinople, au moyen de nombreuses légions que le général Bonaparte avait le projet de former avec la superbe et nombreuse population du pays qu'il traversait.

Dans cette position, l'Orient prenait une face nouvelle, et recevait de nouveau la lumière qu'il avait répandue jadis sur le monde. Ses peuples belliqueux se seraient infailliblement jetés dans les bras d'un guerrier qui ne leur demandait que de relever leurs fronts trop long-temps humiliés. La puissance physique de ces peuples est extraordinaire ; on

peut juger de ce qu'ils seraient devenus après la régénération de leur moral. L'Orient doit, tôt ou tard, appartenir encore à celui qui saura se donner un point d'appui pour poser le levier qui doit l'ébranler. Le souvenir des anciennes croisades nous était favorable, quoiqu'elles aient trouvé leurs tombeaux dans ces mêmes contrées.

Les Druzes et les Mutualis, peuplades chrétiennes qui habitent les montagnes à l'est, sont, à ce que l'on dit dans le pays, les descendans en ligne directe des derniers croisés, qui, privés des moyens de retourner dans leur patrie, ont été retenus dans le pays par la misère. Pour se soustraire aux Turcs, ils se sont retirés dans les montagnes où vivent encore leurs descendans, et l'on ne se souvient pas qu'aucun Turc soit parvenu à pénétrer dans les lieux qu'ils ont choisis pour leur retraite. Ces peuplades vivent en tribus ; elles ont perdu la connaissance de la langue de leurs ancêtres, mais elles ont encore les mêmes armes qu'eux, les mêmes lances, de longues épées avec une poignée en forme de croix, et de petits boucliers ronds faits d'un cuir très dur.

Au premier bruit de l'entrée des Français en Syrie, ces peuples descendirent de leurs montagnes, animés par ce seul sentiment qu'ils devaient être nos alliés naturels, et vinrent au camp devant Saint-Jean-d'Acre pour rendre hommage au général Bonaparte, dont la gloire était parvenue jusqu'à eux ; on leur fit grande fête ; et le général Bonaparte, qui aimait à reparler de cette époque, même au temps de ses plus hautes prospérités, m'a fait l'honneur de me dire quelquefois que, lors de l'entrée de ces guerriers druzes dans sa tente, il avait éprouvé un sentiment d'intérêt mêlé d'admiration dont il n'avait pu se défendre, et que cette visite lui avait fait éprouver un véritable plaisir. Il disait qu'il n'avait pas cru voir des Turcs, que leurs physionomies avaient encore l'impression de la souche d'où ils étaient sortis, que leurs yeux et la coupe de leur visage étaient plus européens qu'orientaux ;

qu'en un mot on voyait bien qu'entre eux et nous il y avait quelque chose de commun.

La tradition des âges avait appris à ces guerriers qu'ils provenaient d'autres guerriers venus du même pays que nous. Ils vivaient, du reste, dans une ignorance complète des affaires du monde, et ne sont que des chrétiens dans toute la simplicité des premières doctrines. Ils sont fort considérés de la population entière de la Syrie, qui, de temps en temps, a recours à leur protection pour imposer à la férocité des milices des pachas que la Porte envoie pour gouverner ces malheureuses contrées. Ces diverses populations eussent bien aisément fourni une magnifique armée qui aurait précédé nos légions, lesquelles n'auraient plus été engagées que dans les occasions où leurs efforts seraient devenus nécessaires ; mais avant tout il fallait prendre Saint-Jean-d'Acre.

CHAPITRE X.

Prise par les Anglais d'un convoi expédié pour Saint-Jean-d'Acre.—Siège de Saint-Jean-d'Acre.—Retraite.—Le général Bonaparte à l'hôpital des pestiférés de Jaffa.—Débarquement de l'armée turque.—Bataille d'Aboukir.

LE général Bonaparte, dont la prévoyance embrassait toutes les difficultés, avait fait partir d'Alexandrie un convoi de bâtimens sur lesquels il avait fait embarquer la grosse artillerie, ainsi que des outils du génie ; il était escorté par deux vieilles frégates qui étaient parties de Toulon comme bâtimens de transport, et avaient été réarmées à Alexandrie depuis la défaite de notre escadre. Tout ce qui devait être employé au siège de Saint-Jean-d'Acre était sur ce convoi, ainsi que beaucoup de fusils. Cette petite flotte, d'une valeur inappréciable dans cette circonstance, fit route le long des

côtes d'Égypte et de Syrie. Elle était prévenue qu'il y avait deux vaisseaux anglais dans ces parages ; mais comme les bâtimens qui la composaient tiraient peu d'eau, ils pouvaient serrer la côte de très près et s'y mettre à l'abri toutes les fois qu'ils n'auraient pas trouvé les troupes françaises maîtresses d'un des petits ports de cette côte, dans lequel ils devaient entrer.

La fatalité voulut que tout ce convoi fût commandé par un officier d'une intelligence au-dessous du médiocre, et qu'arrivé à la pointe du Mont-Carmel, il n'osa pas, ou du moins il négligea de faire reconnaître le port de Caïpha, dont il n'était qu'à trois lieues, craignant de le trouver occupé par les Turcs, tandis que nous y étions déjà. Il hésita, et dans cette perplexité il préféra, en restant au large, s'exposer à être pris par les Anglais que par les Turcs, que son imagination lui faisait voir partout. Il tomba effectivement au pouvoir des Anglais avec tout son convoi, et cette faute, qu'on ne sait comment qualifier, eut une influence immense sur l'avenir. Il n'y avait pas à reculer, et il fallut faire le siège de la place avec les moyens qu'offrait l'artillerie de l'armée. On en fit la circonvallation, on ouvrit la tranchée, et à force de zèle on parvint à faire brèche ; on livra jusqu'à dix assauts à cette misérable bicoque, dans laquelle on pénétra plusieurs fois, mais d'où l'on fut toujours repoussé avec de grandes pertes ; les Turcs, si terribles quand ils sont derrière des murs, se défendaient d'autant mieux, qu'ils voyaient bien que nos moyens d'attaque n'étaient pas en proportion avec ceux de leur défense ; et de plus ils étaient dirigés par un officier d'artillerie français que les Anglais avaient débarqué dans la place pour présider à sa défense. Cette résistance inattendue, et le temps que l'on avait dépensé à cette opération, avaient un peu altéré la haute opinion que les peuples s'étaient formée de ce qu'ils allaient voir. Leurs communications avec nous se

refroidirent d'abord ; peu à peu les vivres devinrent rares, et les désordres arrivèrent à la suite des besoins.

Les Druzes et les Mutualis étaient retournés chez eux, et enfin, l'audacieuse insolence des Arabes vagabonds s'étant accrue, il fallut détacher des corps entiers pour couvrir une plus grande surface de pays, et y chercher des vivres pour l'armée. Ces corps furent vivement attaqués et harcelés par des essaims de population ; le général Bonaparte fut obligé de marcher lui-même pour dégager Kléber au Mont-Thabor, et le général Junot à Nazareth, en sorte que les détachemens n'obtenant pas ce que l'on s'était proposé en les faisant marcher, on les fit rentrer.

La disette ne tarda pas à se faire sentir, et, pour comble de malheur, la peste se mit dans l'armée. Dans une situation aussi grave, il ne restait au général Bonaparte aucune chance de mener son opération à bonne fin : il ne pouvait, au contraire, que perdre son armée, s'il ne se hâtait pas de la ramener en Egypte.

Une autre considération le détermina encore à abandonner son premier projet ; nous approchions de la saison pendant laquelle les débarquemens sont faciles en Egypte, où la côte, partout très basse, oblige les vaisseaux de mouiller fort loin, et comme dans cette position ils ne peuvent tenir contre la violence des vents de l'arrière-saison, il n'y a qu'en été qu'ils peuvent rester à ce mouillage. Pendant son séjour en Syrie, le général Bonaparte avait appris qu'une expédition se préparait dans les ports de l'Archipel : il était donc très prudent de se trouver en Egypte au moment de son arrivée. On se mit en marche pour y revenir après avoir fait embarquer tous les malades, ainsi que les blessés, qui arrivèrent sans accident à Daniette.

L'hôpital n'était pas évacué en entier par une foule de soldats, que le nom, plus encore que la gravité de la maladie

tenait dans les angoisses. Le général Bonaparte résolut de les rendre à leur énergie naturelle. Il alla les visiter, leur reprocha de se laisser abattre, de céder à de chimériques terreurs ; et, pour les convaincre par une preuve péremptoire, il fit découvrir le bubon tout sanglant de l'un d'entre eux, et le pressa lui-même avec la main. Cet acte d'héroïsme rappela la confiance parmi les malades ; ils ne se crurent plus désespérés. Chacun recueillit ce qui lui restait de forces, et se disposa à quitter un lieu d'où, un instant auparavant, il n'espérait plus sortir. Un grenadier, chez qui le mal avait fait plus de ravages, avait peine à se détacher de son grabat. Le général l'aperçut, et lui adressa quelques paroles propres à le stimuler. “ Vous avez raison, mon général, reprit le brave, vos grenadiers ne sont pas faits pour mourir à l'hôpital.” Touché du courage que montraient ces malheureux, épuisés par leur anxiété autant que par la maladie, le général Bonaparte ne voulut pas les quitter qu'il ne les vît tous placés sur les chameaux et les transports dont l'armée disposait. Ces moyens furent insuffisans : il requit les chevaux des officiers, livra les siens, et, observant qu'un de ceux-ci manquait, il fit chercher le palefrenier, qui le gardait pour son maître, et hésitait à le livrer. Le général, impatienté de cet excès de zèle, laissa échapper un geste menaçant ; l'écurie entière fut employée au service des malades. C'est cependant cet acte si magnanime que la perversité humaine s'est plu à travestir. Je suis honteux de revenir sur cette atroce calomnie ; mais celui dont la simple assertion a suffi pour l'accréditer, n'a pu la détruire par son désaveu. Il faut bien se résoudre à montrer combien elle est absurde. Je ne veux pas me prévaloir de la pénurie de médicamens où l'immoralité d'un pharmacien plongea l'armée, ni de l'indignation à laquelle s'abandonna le général Bonaparte, lorsqu'il apprit que ce malheureux, au lieu d'employer ses chameaux au transport des préparations

pharmaceutiques, les avait chargés de comestibles sur lesquels il espérait bénéficier. C'est un fait connu de l'armée entière, que la nécessité où l'on fut réduit de se servir de racines pour suppléer l'opium. Mais, quand cette substance eût été aussi abondante qu'elle l'était peu, quand le général Bonaparte eût eu dessein de recourir à l'expédient qu'on lui attribue, où trouver un homme assez déterminé, assez altéré de crimes, pour aller desserrer la mâchoire de cinquante malheureux prêts à rendre l'âme, afin de les gorger d'une préparation mortelle ? Le voisinage d'un pestiféré faisait pâlir le plus intrépide ; le cœur le plus ardent n'osait secourir son ami dès qu'il était atteint, et l'on veut que ce que les passions les plus nobles n'osaient tenter, une fureur brutale l'ait exécuté ; qu'il y ait eu un être assez sauvage, assez forcené, pour se résoudre à périr lui-même, afin de goûter la satisfaction de donner la mort à cinquante moribonds qu'il ne connaît pas, dont il n'a pas à se plaindre ! La supposition est absurde, digne seulement de ceux qui la reproduisent, malgré le désaveu de son auteur.

Je reviens aux pestiférés. Ils suivirent les traces de l'armée, tinrent la même route, et campèrent constamment à quelque distance de ses bivouacs. Le général Bonaparte faisait dresser chaque soir sa tente auprès d'eux, et ne passait pas un jour sans les visiter et les voir défilier au moment du départ. Ces soins généreux furent couronnés du plus heureux succès. La marche, la transpiration, et surtout l'espérance à laquelle le général les avait rendus, dissipèrent complètement la maladie. Tous arrivèrent au Caire parfaitement rétablis.

L'armée était exténuée ; la traversée, les fatigues de la campagne, avaient épuisé ses forces ; elle rentra en Egypte dans un dénûment complet : mais les besoins avaient été prévus, une nourriture abondante, le repos, des vêtemens

commodes, lui eurent bientôt fait oublier jusqu'au souvenir de ce qu'elle avait souffert.

Le général Bonaparte, de retour au Caire, chercha à s'assurer de l'état où était la France. Il avait eu, au moment de se mettre en route pour la Syrie, de fâcheux aperçus sur sa situation militaire et politique. MM. Hamelin et Livron, qui arrivaient des côtes d'Italie avec un chargement de vin et de vinaigre, avaient traversé l'Archipel, et avaient vu la flotte russe qui pressait Corfou ; ils avaient même relâché à Raguse, où ils avaient été obligés de changer de bâtiment. Le capitaine avec lequel ils avaient d'abord traité refusait d'aller jusqu'en Egypte, de crainte que son navire ne fût confisqué, attendu qu'il était dalmate, et que l'Autriche était de nouveau en guerre avec la France. Ils avaient fait connaître au général la marche de Suwarow, lui avaient appris qu'en effet Bruix avait pénétré dans la Méditerranée, mais que l'armée d'Italie n'avait pu lui fournir les troupes qu'il désirait prendre à bord avant de faire route pour l'Egypte ; il avait gagné Cadix, s'était fait suivre par la flotte espagnole, et l'avait conduite à Brest, où le Directoire, peu rassuré par les protestations de Charles IV, la retenait en otage.

Ce triste état de choses, qui lui fut confirmé par les journaux que les Anglais jetaient à la côte, affecta vivement le général en chef. Nous avions perdu l'Italie ; Corfou avait succombé ; nous étions battus sur le Rhin comme sur l'Adige ; la fortune nous avait trahis sur tous les points. Pour comble de maux, les revers avaient engendré la discorde. Les Conseils attaquaient le Directoire, le Directoire poursuivait les Conseils ; la France, déchirée par les factions, était sur le point de devenir la proie de l'étranger.

Ce fut dans cet état d'obscurité que l'horizon politique se présenta à son esprit, dans les premiers jours de sa rentrée au Caire. Son esprit était livré à toutes sortes de con-

jectures, lorsque, vingt-deux jours après son retour de Syrie, on signala à Alexandrie l'apparition de la flotte turque, escortant un nombreux convoi de bâtimens de transport, lesquels étaient aussi accompagnés par les deux mêmes vaisseaux anglais qui, sous les ordres de Sir Sidney Smith, avaient aidé à la défense de Saint-Jean-d'Acre.

Le général Bonaparte ne fut point surpris de cette nouvelle ; il avait prévu l'événement, et n'avait laissé les troupes au Caire que le temps nécessaire pour se ravitailler en revenant de Syrie ; puis il les avait rapprochées de la côte. Il avait poussé la prévoyance jusqu'à prévenir le général Desaix de ce qu'il croyait devoir infailliblement arriver, et lui avait donné ordre de tenir sa division prête à marcher. Aussitôt qu'il eut avis de l'apparition de la flotte turque devant Alexandrie, il avait envoyé au général Desaix un deuxième ordre pour que, sans perdre un moment, il fit descendre sa division jusque dans une position qu'il lui indiquait entre le Caire et Alexandrie. Il partit lui-même du Caire en toute hâte, pour venir se mettre à la tête des troupes qu'il venait de faire sortir de leurs cantonnemens, et se diriger sur la côte.

Pendant que le général Bonaparte faisait ces dispositions, et qu'il descendait lui-même du Caire, les troupes que portait la flotte turque avaient mis pied à terre, et s'étaient emparées du fort d'Aboukir, ainsi que d'une redoute placée en arrière de ce village, laquelle aurait dû être achevée depuis six mois, et qu'au contraire on avait tellement négligée, que l'on pouvait y entrer à cheval par les brèches et les éboulemens de terre qui se trouvaient sur toutes ses faces.

Les Turcs avaient presque détruit les faibles garnisons qui occupaient ces deux points militaires, lorsque le général Marmont, qui commandait à Alexandrie, vint à leur secours. Ce général, voyant les deux postes au pouvoir des Turcs,

retourna s'enfermer dans Alexandrie, où l'armée turque aurait probablement été le bloquer, sans l'arrivée du général Bonaparte avec son armée. Il gronda fort en voyant le fort et la redoute pris ; mais, au fond, il ne blâma pas la rentrée de Marmont dans Alexandrie : il aurait été bien autrement en colère, s'il avait trouvé cette place importante compromise par l'emploi qui aurait été fait de la garnison à disputer un peu de désert à l'armée turque.

Le général Bonaparte arriva le soir avec ses guides et les dernières troupes de l'armée, et fit attaquer les Turcs le lendemain. Dans cette bataille comme dans les précédentes, l'attaque, le combat et la déroute furent l'affaire d'un instant et le résultat d'un seul mouvement de la part de nos troupes. Toute l'armée turque se jeta à la nage pour regagner ses vaisseaux, laissant sur le rivage tout ce qu'elle y avait débarqué.

Les marins anglais eurent l'inhumanité de tirer sur ces troupeaux de malheureux, qui, avec leurs larges vêtements, essayaient de traverser à la nage les deux lieues de mer qui les séparaient de leurs vaisseaux, où presque pas un seul n'arriva. Pendant que cela se passait sur le bord de la mer, un pacha, avec une troupe d'environ trois mille hommes, quittait le champ de bataille pour se jeter dans le fort d'Aboukir : la soif, qui ne tarda pas à s'y faire sentir, les obligea, au bout de huit jours, à se rendre à discrétion au général Menou, qui avait été laissé sur le terrain pour terminer les opérations concernant l'armée turque qui venait d'être détruite. Ces trois mille prisonniers étaient des hommes superbes ; on les employa aux travaux d'Alexandrie et de Damiette (c'est-à-dire de Lesbé), plus sur la rive droite du Nil, entre Damiette et la mer, en face de l'emplacement où était la Damiette qui fut prise par les croisés, et de laquelle nous ne vîmes point de traces.

Le général Desaix était encore au-dessus du Caire avec sa division, lorsqu'il reçut la lettre par laquelle le général Bonaparte lui faisait part de l'issue heureuse de la bataille ; et comme le général Desaix lui avait marqué chaque soir le lieu où il couchait, le général Bonaparte avait pu juger que, s'il avait eu besoin de sa division, elle n'aurait pas été à sa portée ; en sorte que, dans sa lettre, il grondait un peu le général Desaix. Un courrier arabe, expédié du champ de bataille le soir même de l'action, nous joignit la nuit dans un bivouac, près de Bénézeh, fort au-dessus du Caire (au moins vingt-cinq lieues), ce qui donnait encore plus de fondement aux reproches adressés par le général Bonaparte.

Le général Desaix n'était pas, de son côté, sans excuse. L'ordre de mettre sa division en marche lui était parvenu lorsqu'elle était disloquée, et en partie répandue en colonnes mobiles qui parcouraient la province pour la rentrée de l'impôt ; il avait fallu rassembler tous ces détachemens avant de se mettre en marche, ou bien s'exposer à n'amener qu'une partie de ses troupes, si la concentration de ces détachemens avait été abandonnée à l'arbitraire de leurs commandans respectifs. Le général Bonaparte ne voulait pas se contenter de toutes ces bonnes raisons, et il gronda encore plus fort, sans que cela altérât en rien la haute estime et l'amitié qu'il a constamment témoignées au général Desaix.

CHAPITRE XI.

Perte de plusieurs officiers distingués.—Ouvertures de Sir Sydney Smith.— Nouvelles désastreuses de France.—Le général Bonaparte se dispose à quitter l'Égypte :—son départ.

APRÈS la bataille d'Aboukir, l'armée devait compter sur quelques mois de repos. Elle fut effectivement renvoyée dans les cantonnemens qu'elle occupait auparavant, et le général Bonaparte, avant de remonter au Caire, alla visiter Alexandrie, qu'il n'avait pas encore revue depuis son arrivée en Égypte.

Il avait fait de grandes pertes en officiers d'un rare mérite ; le général Caffarelli-Dufalqua, qui commandait le génie, était mort au siège de Saint-Jean-d'Acre, à la suite d'une amputation d'un bras ; il avait déjà perdu une jambe à l'armée de Sambre-et-Meuse. Le général Dommartin, qui commandait l'artillerie de l'armée, venait d'être tué en descendant du Caire à Rosette, par le Nil ; et enfin, il venait de perdre à Aboukir le colonel du génie Créatin, qui avait fortifié Alexandrie, et qu'il destinait à remplacer le général Caffarelli. Mais le choix des officiers qui faisaient partie de cette armée avait été tellement soigné, que ces pertes pouvaient encore facilement se réparer.

La flotte turque avait levé l'ancre pour s'en retourner à Constantinople, et il ne restait devant Alexandrie que les deux vaisseaux anglais *le Tigre* et *le Thésée*, commandés par Sir Sidney Smith. Le dernier de ces deux vaisseaux avait sur son pont quatre-vingts bombes, reste de celles qu'il faisait lancer sur nous à Saint-Jean-d'Acre, lorsque, par une cause que l'on n'a pas connue, ces quatre-vingts bombes

prireut feu, et éclatèrent toutes à la fois pendant que le vaisseau était à la voile ; il y eut vingt hommes de tués à bord, et le pont du vaisseau fut tellement maltraité, que l'on fut obligé de l'envoyer à Chypre pour le réparer, en sorte qu'il ne restait plus devant Alexandrie que *le Tigre*, monté par Sir Sidney Smith. Celui-ci, voyant le mauvais succès qu'avait eu l'expédition turque, cherchait un stratagème pour faire sortir l'armée française d'Égypte. Il commença par ouvrir le premier des communications avec le général commandant à Alexandrie, en lui renvoyant quelques prisonniers français qu'il avait mis à son bord après les avoir effectivement sauvés du damas des Turcs. Il était sans doute bien aise qu'on le sût ; on lui adressa les remerciemens que méritait son procédé généreux. Comme on avait été en aigreur avec lui pendant toute la campagne de Syrie, on n'était pas fâché de rencontrer l'occasion de revenir à de meilleurs termes. Il avait, au reste, donné l'exemple du retour à la modération.

Cette première communication fut suivie d'une seconde ; il envoya à Alexandrie son propre secrétaire, sous le prétexte de remettre au général Bonaparte des lettres à son adresse, qui avaient été trouvées à bord d'un bâtiment récemment capturé. A ces lettres, il avait joint une liasse de journaux d'assez fraîche date, dans lesquels on rendait compte des désastres éprouvés en Italie, par nos armées sous le commandement du général Schérer.

Sir Sidney Smith, en portant ces détails à la connaissance du général Bonaparte, espérait faire naître en lui le désir de transporter son armée au secours de l'Italie, et voulait peut-être se faire une page d'histoire, en ouvrant des négociations sur cette base ; mais il avait affaire à quelqu'un qui ne pouvait pas manquer d'apercevoir le piège, de quelque couleur qu'on eût pris soin de l'envelopper. Néanmoins l'idée ne fut point rejetée, par cela même qu'elle était déraisonnable,

et que l'on pouvait toujours trouver un prétexte pour l'abandonner. On fit si bien, que le secrétaire du commodore resta persuadé qu'il pourrait reparler de cette proposition, et qu'il donna dans le piège, tandis qu'il était venu lui-même pour en tendre un autre. Il revint plusieurs fois à Alexandrie pendant le séjour qu'y fit le général Bonaparte ; et, lorsqu'on lui eut arraché tous les détails qu'il importait de connaître sur le nouvel état de guerre survenu en Europe, le général Bonaparte le congédia, prétextant des affaires qui exigeaient sa présence au Caire, et le besoin d'aller visiter la Haute-Egypte, ajournant ainsi à son retour les propositions du commodore. Il repartit pour le Caire, en faisant parler très haut de son voyage dans la Haute-Egypte, où il dirigea même quelques personnes dont il avait déclaré vouloir se faire précéder.

Avant de quitter Alexandrie, où il venait d'acquiescer le complément des détails de l'état de l'Europe, il remarquait une coïncidence parfaite avec ceux que lui avaient apportés MM. Hamelin et Livron. Il ne pouvait plus douter de ce qui allait arriver, soit en France ou en Egypte, si elle n'était pas secourue.

Les obstacles qu'il n'avait pu vaincre en Syrie ne lui avaient laissé aucune illusion sur ce qu'il pourrait entreprendre avec sa petite armée, et il avait ajourné jusqu'à l'arrivée de nouveaux renforts l'exécution de la seconde partie de son projet, qui était d'étendre sa puissance en Palestine, de marcher à Byzance et de commencer la révolution d'Orient. Les détails qu'il venait d'apprendre sur l'état de l'Europe ne lui laissaient plus entrevoir la possibilité d'être secouru.

L'Italie étant entièrement perdue, ce n'était plus que de Toulon qu'on aurait pu lui expédier des renforts, en supposant que le Directoire eût voulu lui en envoyer, ce qui était au moins douteux. Dans tous les cas, il était devenu plus facile aux Anglais de les arrêter.

Par les journaux, il voyait la France en proie aux troubles civils et au moment de succomber. Les feuilles publiques n'étaient pleines que de projets révolutionnaires, tels que la loi sur les otages, l'emprunt forcé, etc., etc. ; en un mot, la désorganisation paraissait tout menacer. Ces nouvelles avaient six semaines de date quand il les lisait ; et, comme en révolution on ne s'arrête pas, il calculait les progrès que le mal avait dû faire jusqu'au moment où il en prenait connaissance. Son cœur était bourrelé en lisant les désastres inconcevables de l'armée d'Italie, en apprenant que les Russes traversaient les Alpes pour venir en France, où ils eussent pénétré sans la bataille de Zurich, qui fut livrée depuis.

Il voyait son ouvrage détruit dans la dissolution de la république cisalpine. Les troupes françaises, qui jadis couvraient la surface de l'Italie, étaient renfermées dans le territoire de Gênes ; la Vendée, en se rallumant avec plus de fureur que jamais, et faisant ses excursions jusqu'aux portes de Paris, avait amené de sanglantes représailles, et la terreur commençait à se réorganiser dans l'intérieur.

La fortune publique était menacée d'être anéantie par des mesures désastreuses conseillées et exécutées par cette foule de vampires qui, sous le masque de l'intérêt national, ont un besoin continuel de désordres pour dévorer à leur aise les fortunes particulières avec les revenus publics. Le Directoire était dans l'atmosphère de tous ces hommes, véritable fléau pour un État qui a le malheur d'en être affligé.

A la vue de ce triste tableau, sa pensée se reporta sur lui-même, et il trouva dans son cœur ce sentiment patriotique qui porte l'homme supérieur au dévouement. Il s'étonna que parmi tant de généraux célèbres qu'il avait laissés en France, il n'y en eût pas un dont on lût le nom ailleurs qu'à côté d'un malheur public.

Il pensa qu'autant les membres du Directoire avaient pu désirer de l'éloigner lorsque sa présence ne leur rappelait que

des services glorieux dont le souvenir les importunait, autant ils devaient désirer son retour, quand les désastres qui les avaient assaillis depuis son absence les avaient forcés de le reconnaître peut-être comme le seul homme qui pût prévenir la ruine de la France, et rallier à sa gloire tous les partis qui divisaient la république, prête à se dissoudre.

La situation de l'Égypte lui permettait d'ailleurs de s'en absenter ; il l'avait mise sur un pied de défense redoutable, usant, pour remplir les vides que la guerre et les maladies avaient faits dans les cadres, de toutes les ressources que lui offraient les circonstances. Non seulement il avait fait former des corps de mamelouks, de Cophytes et de Grecs qui se trouvaient en Égypte et s'enrôlaient volontiers sous nos drapeaux, où ils firent honorablement leur devoir, mais encore il fit acheter des nègres de Darfour, que l'on disciplina à l'européenne.

Il avait fait armer et équiper ces diverses troupes avec les armes et équipages de ceux qui avaient succombé dans les hôpitaux ou sur les champs de bataille.

De plus, le système de l'administration et des finances était organisé de manière à assurer les besoins de l'armée : il ne manquait à la colonie que ce que la France seule pouvait lui fournir, et il n'y avait que le général Bonaparte qui pût l'obtenir du gouvernement.

Persuadé que l'intérêt de la France et de l'Égypte exigeait également son départ, que le différer plus long-temps était compromettre également le salut de l'une et de l'autre, que c'était en France qu'il fallait aller défendre l'Égypte, il se détermina à partir, s'en remettant aux événemens du soin de sa justification : telles sont les explications qu'il donna à une personne qui était dans son intime confiance à cette époque.

Tout marchait. Un homme qui n'eût même été doué que du sens commun ordinaire, suffisait pour continuer de donner

le mouvement à cette machine, qui n'avait besoin que de ne pas être dérangée.

La bataille d'Aboukir venait d'assurer le repos de l'Égypte, au moins jusqu'à la saison suivante ; car, en Égypte, il n'y a que la belle saison qui rende les débarquemens possibles.

Sans se laisser intimider par l'immensité des dangers qui commençaient à sa sortie d'Alexandrie, et qui croissaient à chaque pas qu'il faisait vers les travaux qu'il allait entreprendre, il s'abandonna à sa fortune, qui devait le sauver, si le destin ennemi n'avait pas résolu la perte de la France.

Sir Sidney Smith était persuadé que, si le général Bonaparte ne partait pas par suite d'une capitulation qui comprendrait en même temps son armée, et à laquelle capitulation il se flattait de l'amener, il partirait au moins seul ; et dès-lors il forma le projet de le prendre. Malheureusement pour lui, les prisonniers qu'il avait rendus quelque temps auparavant avaient fait connaître qu'il manquait d'eau, parce qu'il n'avait pas eu le temps d'en faire avant de partir de Saint-Jean-d'Acre, pour escorter l'armée turque qui venait de périr à Aboukir. Il jugea, sans doute, qu'il aurait le temps d'aller à Chypre refaire sa provision d'eau, et de retourner devant Alexandrie avant que le général Bonaparte fût de retour de la Haute-Égypte. En conséquence, il partit pour Chypre, levant ainsi la croisière, qui déjà, avant son départ, n'était plus composée que de son vaisseau.

A peine fut-il hors de vue, que l'on expédia un courrier au général Bonaparte, qui se tenait tout prêt. Il avait communiqué le secret de son départ à l'amiral Gantheaume, et lui avait recommandé de tenir prêtes les deux seules frégates qui restaient de toute l'escadre, lesquelles ne s'étaient pas trouvées au combat naval à Aboukir, parce qu'elles avaient escorté les vaisseaux de transport et étaient entrées avec eux dans Alexandrie. Le général Bonaparte, en faisant prévenir Gantheaume de son départ du

Caire, lui donna aussi l'ordre de sortir lui-même d'Alexandrie avec ces deux frégates, et lui fixa le jour et l'heure où il devait envoyer ses chaloupes dans la petite anse du Marabou, où il s'embarquerait.

Lorsque Sir Sidney Smith eut quitté les parages d'Alexandrie, Gantheaume mit à la voile sous le prétexte d'aller croiser, et il vint se placer en face de la petite anse du Marabou, à une lieue à l'ouest d'Alexandrie. La sortie de ces deux frégates ne pouvait donner lieu à aucune conjecture, puisqu'à Alexandrie on croyait le général Bonaparte au Caire ou dans la Haute-Egypte.

Le général Bonaparte, qui avait fixé le jour et l'heure où Gantheaume devait détacher ses chaloupes, arriva presque en même temps sur la plage, où Menou avait été mandé. Il entretint longuement ce général des vues qui le déterminaient à braver les croisières anglaises. Il lui remit les dépêches qui investissaient le général Kléber du commandement, et se jeta dans l'embarcation qui l'attendait ; sa suite et son escorte en firent autant ; les chaloupes s'éloignèrent, et le général Bonaparte fut bientôt à bord du navire qui devait porter en France César et sa fortune.

Les chevaux de l'escorte avaient été abandonnés sur le rivage, et tout sommeillait encore dans Alexandrie, lorsque les postes avancés de la place virent arriver au galop une dérouté de chevaux qui, par un instinct naturel, revenaient à Alexandrie par le désert : le poste prit les armes, en voyant des chevaux tout sellés et bridés, qu'il reconnut pour appartenir au régiment des guides ; il crut qu'il était arrivé malheur à quelque détachement en poursuivant les Arabes. Avec ces chevaux venaient aussi ceux des généraux qui s'étaient embarqués avec le général Bonaparte, en sorte que l'inquiétude fut très grande à Alexandrie. On en fit sortir en toute hâte la cavalerie, pour aller à la découverte dans la direction d'où venaient les chevaux, et l'on

se livrait encore à toutes sortes de sinistres conjectures, lorsque cette cavalerie rentra dans la place avec le piqueur turc qui revenait lui-même à Alexandrie, et ramenait le cheval du général Bonaparte.

Parmi les papiers qu'il avait confiés à Menou, le général Bonaparte avait laissé une lettre pour le général Kléber, à qui il faisait part de son projet en lui remettant le commandement de l'armée, et une pour le général Desaix, qui était à Siout, dans la Haute-Egypte, et à qui il faisait les mêmes communications, en ajoutant qu'il ne lui avait pas donné le commandement de l'armée, parce qu'il espérait le voir en Italie ou en France au mois de septembre suivant : nous étions alors en juin ou juillet. Il avait ajouté à ce paquet une proclamation dans laquelle il faisait connaître à l'armée les causes qui l'avaient déterminé à la quitter pour venir au secours de la mère-patrie ; il lui recommandait la constance, et lui disait qu'il regarderait comme mal employés tous les jours de sa vie où il ne ferait pas quelque chose pour elle. Il serait difficile de peindre la stupeur dans laquelle furent jetés tous les esprits, lorsque le bruit de ce départ fut répandu. On hésita pendant quelques jours à se prononcer, puis on éclata en mauvais propos. L'opinion la plus générale ne fut point favorable à cette détermination du général Bonaparte, dont un petit nombre de bons esprits comprirent seuls les motifs : les hommes médiocres déraisonnèrent à qui mieux mieux pendant huit jours, après lesquels les opinions se replacèrent peu à peu.

CHAPITRE XII.

Disposition des esprits après le départ du général Bonaparte.—Kléber.—Négoiations avec le visir.—Belle conduite du général Verdier.—J'accompagne le général Desaix à bord du *Tigre*.—Armistice.

ON se tourna bientôt vers le nouveau général en chef, et chacun chercha à devenir l'objet de ses préférences.

Depuis l'arrivée des troupes françaises en Egypte, les ennemis de la France n'avaient négligé aucun moyen pour faire sortir la Porte de sa léthargie, et cette puissance venait de faire marcher en Syrie une nombreuse armée dont elle avait donné le commandement au grand-visir. L'approche de cette armée par la Caramanie n'avait pas peu contribué à faire renoncer le général Bonaparte à poursuivre le siège de Saint-Jean-d'Acre et à le déterminer à rentrer en Egypte.

Cette armée était déjà en Syrie, avant l'apparition de la flotte turque à Aboukir, et le général Bonaparte, voulant se donner le temps d'aller combattre les troupes débarquées par celle-ci, avait ouvert des négociations avec le visir qui commandait l'armée de Syrie, pensant bien que le premier effet d'une ouverture de sa part vis-à-vis des Turcs serait de suspendre leur marche, d'autant qu'ils n'étaient pas impatients de venir le combattre, et qu'il les savait mécontents des instigations dont ils étaient entourés et tourmentés en tout sens, pour les pousser sur les champs de bataille : ces braves gens avaient un bon sens naturel qui leur disait que la France et la Porte en se battant ne travaillaient que pour leurs ennemis.

Le visir répondit au général Bonaparte, et il y eut plusieurs échanges de courriers ; mais le secret de cette négo-

ciation ne transpira point : on savait qu'elle se suivait, et cela avait fait naître dans les esprits une espérance que l'on se plaisait à y entretenir. Le général Bonaparte restait le maître de son issue, et s'était ménagé les moyens de l'approprier à ses projets.

L'état dans lequel il avait placé cette négociation faisait partie des instructions qu'il avait données au général Kléber en lui en laissant la direction*, ainsi que tous les documens

* *Lettre adressée par le général Bonaparte au général Kléber, en partant d'Egypte pour retourner en France.*

“ Vous trouverez ci-joint, général, un ordre pour prendre le commandement en chef de l'armée. La crainte que la croisière anglaise ne reparaisse d'un moment à l'autre, me fait précipiter mon voyage de deux ou trois jours. J'emène avec moi les généraux Berthier, Andréossi, Murat, Lannes et Marmont, et les citoyens Monge et Berthollet.

“ Vous trouverez ci-joints les papiers anglais et de Francfort jusqu'au 10 Juin. Vous y verrez que nous avons perdu l'Italie, que Mantoue, Turin et Tortone sont bloquées. J'ai lieu d'espérer que la première tiendra jusqu'à la fin de novembre. J'ai l'espérance, si la fortune me sourit, d'arriver en Europe avant le commencement d'Octobre.

“ Vous trouverez ci-joint un chiffre pour correspondre avec le gouvernement, et un autre chiffre pour correspondre avec moi.

“ Je vous prie de faire partir, dans le courant d'octobre, Junot, ainsi que mes domestiques et tous les effets que j'ai laissés au Caire. Cependant je ne trouverais pas mauvais que vous engageassiez à votre service ceux de mes domestiques qui vous conviendraient.

“ L'intention du gouvernement est que le général Desaix parte pour l'Europe dans le courant de novembre, à moins d'événemens majeurs.

“ La commission des arts passera en France sur un parlementaire que vous demanderez à cet effet, conformément au cartel d'échange, dans le courant de novembre, immédiatement après qu'elle aura achevé sa mission. Elle est maintenant occupée à voir la Haute-Egypte ; cependant ceux des membres que vous jugerez pouvoir vous être utiles, vous les mettez en réquisition sans difficulté.

“ L'effendi fait prisonnier à Aboukir est parti pour se rendre à Damiette. Je vous ai écrit de l'envoyer en Chypre ; il est porteur, pour le grand-visir, d'une lettre dont vous trouverez ci-jointe la copie.

“ L'arrivée de notre escadre de Brest à Toulon, et de l'escadre espagnole à Carthagène, ne laisse plus de doute sur la possibilité de faire passer en Egypte les fusils, les sabres, les pistolets, les fers coulés dont vous pourriez avoir be-

qui s'y rattachaient. Kléber n'envisagea bientôt cette négociation que comme un moyen de sortir d'un pays contre lequel tout le monde était butté, surtout depuis que le départ du général Bonaparte avait rompu le frein qui retenait tous les mauvais discours.

soin, et dont j'ai l'état le plus exact, avec une quantité de recrues suffisante pour réparer les pertes des deux campagnes.

“ Le gouvernement vous fera connaître alors ses intentions lui-même ; et moi, comme homme public et comme particulier, je prendrai des mesures pour vous faire avoir fréquemment des nouvelles.

“ Si, par des événemens incalculables, toutes les tentatives étaient infructueuses, et qu'au mois de mai vous n'eussiez reçu aucun secours ni nouvelles de France, et si, malgré toutes les précautions, la peste était en Egypte cette année, et vous tuait plus de quinze cents soldats, perte considérable, puisqu'elle serait en sus de celle que les événemens de la guerre vous occasionneront journellement, je pense que, dans ce cas, vous ne devez pas hasarder de soutenir la campagne, et que vous êtes autorisé à conclure la paix avec la Porte ottomane, quand même la condition principale serait l'évacuation de l'Egypte. Il faudra seulement éloigner l'exécution de cette condition jusqu'à la paix générale.

“ Vous savez apprécier aussi bien que moi combien la position de l'Egypte est importante à la France : cet empire turc, qui menace ruine de tous côtés, s'écroule aujourd'hui, et l'évacuation de l'Egypte serait un malheur d'autant plus grand, que nous verrions de nos jours cette belle province passer en des mains européennes.

“ Les nouvelles des succès ou des revers qu'aura la république doivent aussi entrer puissamment dans vos calculs.

“ Si la Porte répondait, avant que vous eussiez reçu de mes nouvelles de France, aux ouvertures de paix que je lui ai faites, vous devez déclarer que vous avez tous les pouvoirs que j'avais, et entamer les négociations, persistant toujours dans l'assertion que j'ai avancée, que l'intention de la France n'a jamais été d'enlever l'Egypte à la Porte ; demander que la Porte sorte de la coalition, et nous accorde le commerce de la mer Noire ; qu'elle mette en liberté les prisonniers français, et enfin six mois de suspension d'armes, afin que, pendant ce temps-là, l'échange des ratifications puisse avoir lieu.

“ Supposant que les circonstances soient telles que vous croyiez devoir conclure un traité avec la Porte, vous ferez sentir que vous ne pouvez pas le mettre à exécution qu'il ne soit ratifié ; et, suivant l'usage de toutes les nations, l'intervalle entre la signature d'un traité et sa ratification doit toujours être une suspension d'hostilités.

Le nouveau général en chef ne tarda pas à se montrer peu disposé à suivre le système de son prédécesseur ; on s'en apercevait à la manière peu convenable dont on parlait chez lui, où on censurait les opérations du général Bonaparte,

“ Vous connaissez, citoyen général, quelle est ma manière de voir sur la politique intérieure de l’Égypte : quelque chose que vous fassiez, les chrétiens seront toujours nos amis. Il faut les empêcher d’être insolens, afin que les Turcs n’aient pas contre nous le même fanatisme que contre les chrétiens ; ce qui nous les rendrait irréconciliables ; il faut endormir le fanatisme, afin qu’on puisse le déraciner. En captivant l’opinion des grands cheiks du Caire, on a l’opinion de toute l’Égypte ; et de tous les chefs que ce peuple peut avoir, il n’y en a aucun de moins dangereux que les cheiks, qui sont peureux, ne savent pas se battre, et qui, comme tous les prêtres, inspirent le fanatisme sans être fanatiques.

“ Quant aux fortifications, Alexandrie, El-Arich, voilà les clefs de l’Égypte. J’avais le projet de faire établir cet hiver des redoutes de palmiers deux depuis Salahié à Catiéh, deux de Catiéh à El-Arich ; l’une se serait trouvée à l’endroit où le général Menou a trouvé de l’eau potable.

“ Le général Samson, commandant du génie, et le général Songis, commandant de l’artillerie, vous mettront chacun au fait de ce qui regarde sa partie.

“ Le citoyen Poussielgue a été exclusivement chargé des finances. Je l’ai reconnu travailleur et homme de mérite. Il commence à avoir quelques renseignemens sur le chaos de l’administration de l’Égypte.

“ J’avais le projet, si aucun nouvel événement ne survenait, de tâcher d’établir cet hiver un nouveau mode d’imposition, ce qui nous aurait permis de nous passer à peu près des Coptes ; cependant, avant de l’entreprendre, je vous conseille d’y réfléchir long-temps : il vaut mieux entreprendre cette opération un peu plus tard qu’un peu trop tôt.

“ Des vaisseaux de guerre français paraîtront indubitablement cet hiver à Alexandrie, Bourlos ou Damiette. Faites construire une bonne tour à Bourlos ; tâchez de réunir cinq ou six cents mamelouks, que, lorsque les vaisseaux français seront arrivés, vous ferez en un jour arrêter au Caire et dans les autres provinces, et embarquer pour la France. Au défaut de mamelouks, des otages d’Arabes, des cheiks-belets, qui, pour une raison quelconque, se trouveraient arrêtés, peuvent y suppléer. Ces individus, arrivés en France, y seront retenus un ou deux ans, verront la grandeur de la nation, prendront quelques idées de nos mœurs et de notre langue, et, de retour en Égypte, y formeront autant de partisans.

“ J’avais déjà demandé plusieurs fois une troupe de comédiens ; je pren-

ainsi que ses habitudes personnelles ; non-seulement il n'imposait pas silence dans ces sortes d'occasions, mais il était aisé de voir que cela ne lui déplaisait pas.

En peu de jours, on vit s'élever entre les officiers qui avaient servi aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, et ceux qui avaient servi à l'armée d'Italie le même schisme qui s'était fait remarquer entre les officiers du général Jourdan et ceux du général Kléber à l'armée de Sambre-et-Meuse. Les officiers qui avaient servi à cette armée, et qui avaient fait éclater leur mécontentement lors de l'arrivée au Caire, furent les premiers dont le général Kléber s'entoura ; il devint en peu de temps l'idole de tout ce qui désirait l'évacuation de l'Égypte, et ceux-ci ne lui tinrent pas un autre langage ; cela gagna tous les rangs de l'armée, en sorte que

drai un soin particulier de vous en envoyer. Cet article est très important pour l'armée, et pour commencer à changer les mœurs du pays.

“ La place importante que vous allez occuper en chef va vous mettre à même enfin de déployer les talens que la nature vous a donnés. L'intérêt de ce qui se passe ici est vif, et les résultats en seront immenses pour le commerce, pour la civilisation ; ce sera l'époque d'où dateront de grandes révolutions.

“ Accoutumé à voir la récompense des peines et des travaux de la vie dans l'opinion de la postérité, j'abandonne avec le plus grand regret l'Égypte. L'intérêt de la patrie, sa gloire, l'obéissance, les événemens extraordinaires qui viennent de se passer, me décident seuls à passer au milieu des escadres ennemies pour me rendre en Europe. Je serai d'esprit et de cœur avec vous ; vos succès me seront aussi chers que ceux où je me trouverai en personne ; et je regarderai comme mal employés tous les jours de ma vie où je ne ferai pas quelque chose pour l'armée dont je vous laisse le commandement ; et pour consolider le magnifique établissement dont les fondemens viennent d'être jetés.

“ L'armée que je vous confie est toute composée de mes enfans ; j'ai eu dans tous les temps, même au milieu de mes plus grandes peines, des marques de leur attachement. Entretenez-les dans ces sentimens ; vous le devez à l'estime toute particulière que j'ai pour vous, et à l'attachement vrai que je leur porte.

“ BONAPARTE.”

Kléber, après s'être entouré de cette atmosphère, ne put recueillir que ce qu'il avait lui-même semé. On ne s'occupa bientôt plus qu'à trouver de l'impossibilité à l'exécution de tout ce qui devait assurer le séjour de l'armée en Egypte ; ce qui se rattachait à cet intérêt ne devint plus le sujet d'une constante application, comme cela l'avait été sous le général Bonaparte ; les esprits ne furent bientôt tournés que vers la France, et chacun faisait en secret ses petits projets pour le retour ; en un mot, les imaginations avaient abandonné l'Egypte.

Kléber était un homme de bien, et incontestablement un général brave et habile, mais d'une bonté et d'une faiblesse de caractère qui contrastaient singulièrement avec sa haute stature, qui avait quelque chose d'imposant. Sa première éducation paraissait l'avoir destiné à embrasser l'état d'architecte, que le goût des armes lui avait fait abandonner pour entrer dans un des régimens autrichiens des Pays-Bas. Il se trouvait chez lui en Alsace, lorsque la révolution éclata, et quoiqu'il fût diamétralement opposé au système d'égalité, il quitta le service d'Autriche pour s'engager avec elle. Il venait d'être nommé adjudant-major d'un des bataillons de volontaires du Haut-Rhin, lorsque ce corps fut appelé à Mayence, et y fut enfermé avec la garnison qui soutint le premier siège de cette ville. Il s'y fit remarquer, passa dans la Vendée comme officier-général après la capitulation de Mayence ; puis revint servir à l'armée de Sambre-et-Meuse, d'où le Directoire l'avait éloigné à cause de ses oppositions constantes contre le général Jourdan qui la commandait en chef. Il était dans cette situation, quand le général Bonaparte le fit employer dans son armée. Son caractère naturel était frondeur, et il disait lui-même qu'il n'aimait *la subordination qu'en sous-ordre*. Son esprit, quoique agréable, n'était pas d'une portée très étendue ; et l'opinion la moins défavorable que l'on pût s'en former après sa conduite en

Egypte, c'est qu'il n'avait pu être atteint par la conviction des résultats qui, tôt ou tard, devaient être la conséquence de l'occupation de ce pays.

A tous ces inconvéniens se joignait celui d'une ignorance totale dans la conduite des affaires de cabinet, en sorte qu'il ne pouvait manquer d'être à la merci de tout le monde, et particulièrement de ceux qui voulaient faire de lui un moyen de retourner en France.

On n'eut donc pas de peine à lui faire donner suite aux négociations déjà ouvertes avec le visir, et à ne les lui faire envisager que sous le point de vue de ramener en France une armée qui y paraissait utile à des esprits encore peu familiarisés avec l'expérience du parti que l'on peut tirer de notre patrie sous un gouvernement habile et actif. Ce prétexte fut le passe-port que l'on donnait à l'opinion qui était propagée dans l'armée par ceux qui auraient dû l'en garantir, et l'on ne mit plus de secret dans ce projet.

On commença par donner plus d'importance aux communications ouvertes avec le grand-visir, en substituant un officier de l'armée* aux Tartares qui jusqu'alors y avaient été employés, et il semblait que l'on avait eu envie de faire marcher la négociation plus vite en y associant les Anglais.

Le prétexte que l'on donna à cette initiative fut que, n'importe ce que seraient les stipulations que l'on parviendrait à conclure avec les Turcs, on se trouverait n'avoir rien fait, si les Anglais, comme maîtres de la mer, n'y étaient pas partie contractante. En conséquence, on envoya le chef de bataillon Morand à Sir Sidney Smith, au lieu de l'adresser au visir. Cet officier ne parvint à le joindre qu'au camp de ce dernier, près de Nazareth en Syrie.

* Le premier qui y fut envoyé fut le chef de bataillon Morand, du quatre-vingt-huitième régiment; il était déjà distingué dans l'armée à cette époque, et annonçait devoir être un jour ce qu'il est effectivement devenu depuis, un des lieutenans-généraux les plus distingués de l'armée de l'Empereur.

Sir Sidney Smith fut flatté du message, qui, en lui étant adressé, le plaçait près de l'armée turque dans une position supérieure à celle dans laquelle devait naturellement être un commandant de vaisseau commodore d'une croisière et n'ayant pas d'autre commission de son gouvernement : aussi s'empressa-t-il d'accepter le rôle de médiateur qui lui était offert par les Turcs et que Kléber ne repoussa pas. Il démêla tout de suite l'issue qu'il pourrait donner à la négociation, en remarquant la différence qu'il y avait entre l'abandon de confiance du général Kléber, et le soin avec lequel le général Bonaparte l'avait écarté. Ainsi, dès cette première démarche, dans laquelle il fut question de l'évacuation de l'Égypte, le général Kléber se trouva-t-il plus engagé qu'il ne l'aurait peut-être voulu, parce que Sir Sidney Smith lui fit une réponse si positive, qu'il n'y avait presque plus qu'à entrer en discussion sur les bases de l'évacuation, le principe en paraissant arrêté.

Le chef de bataillon Morand revint avec cette réponse près du général Kléber, qui était au Caire. Il paraissait s'être aperçu lui-même des dangers d'une influence par laquelle, il s'était laissé dominer ; et soit qu'il eût le dessein d'en prévenir les conséquences, en y apportant un contre-poids, ou bien d'attacher le nom des sommités de l'armée à ses projets, il avait fait venir au Caire le général Desaix, qui était encore dans la Haute-Égypte, parce que son nom seul faisait autorité dans l'armée. Il venait d'y arriver, lorsque l'on reçut l'avis de l'apparition d'une nouvelle flotte turque à l'embouchure de la branche du Nil qui se jette dans la mer à Damiette.

Le général Kléber vit au moment que cette flotte devait opérer conjointement avec l'armée du visir, et que celui-ci allait s'avancer vers l'Égypte : c'est pourquoi il envoya de suite le général Desaix à Damiette, pour s'opposer aux entreprises de la flotte turque ; mais lorsqu'il y arriva, tout était

fini de la manière la plus brillante. Le général Verdier commandait à Damiette, et il tenait un camp de quelques bataillons sur la rive droite du Nil, entre cette ville et Lesbé.

Les Turcs, aidés par les deux vaisseaux de Sir Sidney Smith, mirent à terre quelques milliers d'hommes qu'ils débarquèrent sur la plage qui conduit à Lesbé, et les Anglais les protégeaient avec deux pièces de canon qu'ils avaient débarquées de leurs vaisseaux, pour les établir sur les ruines d'une vieille tour qui paraissait avoir fait partie de l'ancienne Damiette, et de laquelle ils pouvaient balayer tout le chemin par lequel nos troupes devaient arriver. Le général Verdier ne donna pas le temps aux chaloupes d'aller se charger de monde pour un second voyage ; et, quoique ses troupes fussent à une bonne demi-lieue de distance du point où les Turcs avaient débarqué, il ne mit pas plus de deux heures pour les assembler, les faire arriver, et jeter les Turcs dans la mer, précisément dans le moment où les chaloupes turques venaient de s'éloigner. Tous ceux qui craignirent de se jeter à l'eau furent pris, et pas un homme de tout ce débarquement ne regagna les vaisseaux. Le général Verdier avait conduit son attaque de manière à rejeter les Turcs sur la tour où se trouvaient les canons anglais, qui ne purent pas lui faire de mal. Jamais succès ne fut plus complet ni plus promptement décidé.

Le général Desaix n'eut qu'à féliciter le général Verdier, et il ne resta à Damiette que le temps nécessaire pour visiter le lac Menzalé. La flotte turque ayant disparu pendant ce temps, il revint au Caire, où il arriva peu de jours après que le chef de bataillon Morand y était arrivé, de retour de Syrie. Sir Sidney Smith avait déjà tant avancé les choses de ce premier pas, que, d'après la réponse qu'avait apportée Morand, il n'y avait plus qu'à discuter les conditions de l'évacuation, comme si l'événement qui aurait pu faire résoudre à

ce parti était déjà arrivé. C'était le moment pour Kléber de convoquer le conseil des pères de l'armée ; mais il ne le fit pas, et se décida à ouvrir immédiatement des négociations avec le visir. Il envoya de nouveau auprès de lui, où se trouvait Sir Sidney Smith. La réponse fut plus prompte et plus positive encore que ne l'avait été la première ; et Sir Sidney Smith, voulant se rendre l'arbitre de la négociation, couvrit ses officieux services d'un voile de loyauté que la circonstance lui permettait d'employer. Il prétextait une possibilité de mauvaise foi ou de perfidie de la part des Turcs, qu'au fond d'ailleurs il craignait peut-être, et proposa le bord de son vaisseau pour y établir le siège de la négociation qu'il brûlait de voir commencer, et il prévenait le général Kléber qu'il allait se rendre devant Damiette, où il attendrait sa réponse.

Kléber répondit de suite qu'il acceptait, et il envoya immédiatement le général Desaix et M. Poussielgue, intendant des finances de l'armée, avec des commissions de plénipotentiaires, à Damiette.

J'accompagnais le général Desaix, et ce fut moi, ainsi que M. Peyruse, qu'il envoya à bord du *Tigre*, qui était mouillé dans la rade de Damiette, pour convenir du jour et de l'heure où l'embarquement du général Desaix et de M. Poussielgue pourrait avoir lieu. Comme j'étais parti tard, je ne pus revenir que le lendemain. Je passai la nuit à bord du vaisseau de Sir Sidney Smith, et je fus comblé de politesses. J'étais jeune alors, car j'avais à peine vingt-quatre ans ; mais j'étais naturellement observateur, et je voyais bien que Sir Sidney Smith avait déjà des avantages sur nous, et que nous allions lui donner les as dans la partie qu'il jouait contre nous.

Je ne pouvais pas comprendre que nous nous prêtassions à tout ce qui ne pouvait que nous nuire ; car nous avions déjà pris le second rôle avant de commencer ; et, au lieu d'élever des difficultés, nous les aplanissions. Il fallait bien que l'on

se fût persuadé que le général Bonaparte ne parviendrait pas jusqu'en France, ou que le Directoire lui ferait quelque mauvais parti, pour s'être déterminé à se conduire ainsi depuis qu'il était parti d'Égypte.

Je vins rendre compte au général Desaix de ce que j'avais vu et de ce qui avait été convenu entre Sir Sidney Smith et moi, et l'embarquement eut lieu le lendemain au bogase de Damiette, où les chaloupes anglaises vinrent recevoir le général Desaix, ainsi que M. Poussielgue, qui avait avec lui le secrétaire qui était déjà venu avec moi à bord du vaisseau de Sir Sidney Smith. J'accompagnai encore le général Desaix, et nous fûmes bientôt à bord du *Tigre*.

Pendant que Sir Sidney Smith pressait le général Kléber d'entrer en négociation, il poussait l'armée turque pour la faire entrer en opération, et elle venait de lever son camp de Nazareth pour venir, par Gazah, cerner le petit fort d'El-Arich, qui, placé à peu près au milieu du désert qui sépare l'Afrique de l'Asie, est la clef de l'Égypte de ce côté-là. Le général Kléber venait de recevoir cet avis, et, craignant quelque malheur pour El-Arich et pour lui-même, il envoya un de ses aides-de-camp, qui vint, jusqu'à bord du *Tigre*, apporter ces détails au général Desaix, et lui ordonner de demander pour première condition une suspension d'armes, qui n'était pas venue à l'idée du général en chef : il ne voulait cependant évacuer l'Égypte que pour sauver son armée. La demande de la suspension d'armes fut faite, mais Sir Sidney Smith répondit qu'il ne pouvait qu'interposer ses bons offices près du visir, à qui il allait écrire sur-le-champ, ce qu'il fit ; et ce ne fut que quelques jours après que nous apprîmes l'enlèvement du fort d'El-Arich par surprise, et le malheur de sa garnison, que l'on avait amusée de l'idée de retourner en France, en parlementant avec elle.

Le commandant, peu sur ses gardes, laissa visiter son fort, sous des prétextes d'urbanité ; la porte une fois ouverte,

la soldatesque turque s'y était précipitée et était tombée sur la garnison, qui, confiante dans ses chefs, n'avait pas mieux qu'eux aperçu le piège que l'on avait tendu à leur bonne foi.

Le fort fut enlevé, et les malheureux soldats de la garnison presque tous décapités sous les yeux d'un misérable traître* à sa patrie, qui, sous l'habit anglais, s'est rendu leur agent pour exécuter cette sanglante perfidie ; car nous avons su après que le même courrier que Sir Sidney Smith avait expédié pour demander la suspension d'armes, avait porté à deux émigrés français, qui étaient placés par lui près de l'armée turque, l'ordre de presser, coûte que coûte, la prise d'El-Arich afin que cela fût fini avant d'accorder la suspension d'armes, qui eut effectivement lieu quand cela fut achevé, en sorte que l'Egypte se trouva déjà ouverte de ce côté. Le général Kléber reçut à la fois les deux nouvelles de la prise du fort et de la conclusion de l'armistice. Cela donna lieu de commencer à suspecter la sincérité dont Sir Sidney Smith faisait étalage, et qui paraissait avoir séduit le général Kléber.

Nous ne pouvions nous empêcher de remarquer que, du bogase de Damiette, nous aurions pu être dans la même nuit en face de Gazah, où était encore le visir, et arriver aussitôt que le petit bâtiment qu'il expédia pour porter ses dépêches, et, en traitant nous-mêmes de la suspension d'armes, sauver El-Arich.

Au lieu de cela, Sir Sidney Smith, sous des prétextes que des officiers de terre n'ont guère moyen de contester à ceux de mer, nous mena d'abord à Chypre, puis à Tyr, puis à Saint-Jean-d'Acre, et enfin après trente jours, il nous débarqua dans la maison du consul d'Angleterre, au port de Jaffa, et partit, de sa personne, pour aller rejoindre le visir

* Cet émigré est venu depuis demander du service à l'Empereur, et sert aujourd'hui dans l'armée du roi de France.

à son camp, qui venait d'être porté de Gazah à El-Arich. Avant de partir, il avait donné ordre à son vaisseau d'aller faire de l'eau sur la côte de Caramanie, en sorte que nous nous trouvâmes tout-à-fait à la merci des Turcs.

CHAPITRE XIII.

Le général Desaix et M. Poussielgue au camp du visir.—Le général Desaix m'envoie vers le général Kléber.—Adhésion du général Kléber au traité.—Opposition du général Davout.—Traité d'El-Arich.—On reçoit la nouvelle des événemens du 18 brumaire.—Arrivée de M. Victor de Latour-Maubourg.—Départ du général Desaix pour la France.—Nous sommes faits prisonniers et conduits à Livourne.—Notre arrivée en France.

PENDANT les trente jours que nous avons passés à bord du *Tigre*, le général Desaix et M. Poussielgue avaient eu plusieurs conférences avec Sir Sidney Smith, et elles n'avaient rien laissé de rassurant dans leur esprit.

Le général Desaix pouvait être excusable de s'être trompé en matière de négociations diplomatiques, parce qu'il n'avait jamais été employé à de semblables missions ; mais il n'en était pas de même de son collaborateur, qui avait été agent diplomatique de la république à Gênes : et telle était cependant l'aveugle confiance avec laquelle on s'était jeté dans cette position, que l'on n'avait même pas demandé à Sir Sidney Smith les pouvoirs qu'il aurait dû avoir de son gouvernement et des Turcs, pour lesquels il voulait stipuler. Il s'y prit si adroitement, qu'on ne lui en fit même pas la question. Cette négligence de la part des plénipotentiaires français était trop grave pour que Sir Sidney Smith ait pu l'omettre ; il est même probable qu'il s'était attendu à tout le contraire, et que, dès les premières communications qui

eurent lieu entre le général Kléber et le visir, il avait demandé à Londres des instructions et des pouvoirs pour le cas qu'il prévoyait bientôt arriver ; mais qu'étant arrivé plus promptement qu'il ne l'avait espéré, il n'avait pu recevoir encore de réponse de Londres.

Le surlendemain du jour où Sir Sidney Smith avait laissé le général Desaix et M. Poussielgue à Jaffa, il y arriva le secrétaire de Sir Sidney Smith, qu'il y envoyait accompagné de plusieurs officiers turcs, avec un sauf-conduit pour conduire les plénipotentiaires au camp du visir. En conséquence, on partit de suite pour Gazah, et le lendemain on coucha à Ramley, à l'entrée du désert, et enfin on arriva au camp d'El-Arich le lendemain de bonne heure. Le visir avait fait dresser de fort belles tentes dans un lieu séparé du camp, on y avait placé une garde spécialement affectée à la sûreté des plénipotentiaires, auxquels ces tentes étaient destinées. Il les envoya complimenter aussitôt leur arrivée, et, pour marque de sa très haute estime, il leur envoya une cruche d'eau de Gazah et environ une douzaine de pommes de calville blanches ; assurément, il fallait être dans un désert pour faire de cela un présent digne d'être offert.

La tente de Sir Sidney Smith était placée à côté des nôtres, et il avait avec lui quelques soldats anglais tirés de la garnison de son vaisseau. Après s'être reposé quelques jours, on ouvrit la première conférence avec les plénipotentiaires du visir, et peu s'en fallut qu'elle ne fût aussi la dernière, car le général Desaix en sortit furieux. On n'avait pas pu parvenir à leur faire comprendre ce que c'était qu'une suspension d'armes, ni une capitulation, ni un traité : les Turcs ne voyaient que deux fins à la guerre, la mort ou l'esclavage, et ils ne voulaient pas admettre d'autres stipulations.

M. Poussielgue, plus calme que le général Desaix, n'était pas moins étonné que lui de ce qu'il venait d'entendre, et

l'un et l'autre reprochèrent durement à Sir Sidney Smith de ne pas leur avoir fait connaître ces dispositions de la part des Turcs, mais de les avoir, au contraire, assurés de leur intention d'accéder à une évacuation pure et simple. Le général Desaix éclatait en reproches graves ; et, déclarant à Sir Sidney Smith son refus de continuer à négocier, il le somma, d'après ce qui avait été convenu, de le rembarquer sur-le-champ.

Sir Sidney Smith ne s'effraya pas de ce tapage ; il connaissait mieux les Turcs d'Europe que nos plénipotentiaires. Il n'aurait assurément pas permis qu'il leur arrivât le moindre mal ; mais il ne pouvait pas être fâché de se trouver indispensablement nécessaire pour sortir du mauvais pas où l'on se trouvait engagé. Il rassura les plénipotentiaires, en se chargeant de tout ; et dans le fait il se donna tant de mouvement dans la nuit de ce même jour, que le lendemain il rapprocha les parties et fit recommencer les conférences, auxquelles il ne manqua plus d'assister. Son incroyable activité fit, en quelques jours, discuter, arrêter et dresser les conditions de ce fameux traité d'El-Arich, dans les formes prescrites par le général Kléber, et qui détruisait l'ouvrage du général Bonaparte. Sir Sidney Smith en pressait la signature, parce qu'il avait déjà connaissance de l'arrivée du général Bonaparte en France, ainsi qu'on va le voir.

Mais le général Desaix, avant de le signer, en éprouva un sentiment d'horreur, et en fit retarder la signature de quelques jours. Le soir, il m'appela dans sa tente, et me dit : “ Ce que le général Kléber a voulu, est fait ; allez, de ma
“ part, lui dire qu'avant d'y mettre mon nom, je veux qu'il
“ lise ce qu'il nous a fait faire, mais que, dans aucun cas,
“ je ne le signerai sans un ordre de lui, que je vous prie de
“ me rapporter.”

Je retournai, en effet, en Egypte avec une escorte de Tartares, qui me fit traverser l'armée du visir, et vins trouver

le général Kléber à Salahié, où il avait réuni l'armée depuis qu'il avait appris la prise d'El-Arich et l'arrivée de l'armée turque sur ce point. Quand j'entraï chez lui, il venait de tenir un conseil de guerre, dont la discussion avait roulé sur l'impossibilité de conserver l'Égypte, et dans lequel Kléber n'avait pas dédaigné de se munir d'une garantie qui soulageait sa responsabilité, en faisant signer à tous les généraux une déclaration par laquelle, d'après l'exposé qui leur avait été fait, ils reconnaissaient l'impossibilité de défendre l'Égypte avec les moyens qui restaient à l'armée. Il y avait bien eu de la division parmi les opinans à ce conseil ; mais comme, en dernier résultat, on était bien aise de revoir la France, on signa en masse, parce que de cette manière le reproche ne pouvait s'adresser à personne.

J'annonçai au général Kléber, qu'au moment de mon départ, on venait d'apprendre au camp d'El-Arich l'arrivée du général Bonaparte en France, et lui remis une liasse de journaux qui déjà en parlaient. Je lui répétai deux fois ce dont le général Desaix m'avait chargé particulièrement pour lui.

Le général Kléber réunit de nouveau le conseil de guerre pour lui donner connaissance du contenu des dépêches que je lui avais apportées, et me fit repartir le même soir comme parlementaire, avec une réponse pour le général Desaix, et l'ordre que celui-ci m'avait dit de lui apporter pour signer ce traité. Le général Kléber m'avait aussi recommandé de réclamer la femme d'un sergent de la garnison d'El-Arich, qu'il savait être devenue la propriété d'un pacha, ne voulant pas, disait-il, laisser un seul individu de l'armée derrière lui.

Avant de partir, le général Davout, qui avait été un des opposans dans le conseil de guerre, me prit à part et me chargea de dire au général Desaix ce qui s'était passé ; que l'on n'avait signé que par condescendance pour le général

Kléber, qui avait su imposer, mais que, si le général Desaix voulait ne point signer le traité d'évacuation, tous les généraux de l'armée seraient pour lui. Je connaissais déjà le général Davout depuis trop d'années pour douter de la vérité de ce qu'il me disait ; mais je lui observai que la communication me paraissait trop grave pour que je m'en chargeasse autrement que par lettre, ajoutant que, s'il avait assez de confiance en moi pour transmettre un rapport verbal, il pouvait m'en remettre un écrit ; que, dans tous les cas, je ferais sa commission, mais que je m'attendais à l'observation que ne manquerait pas de me faire le général Desaix, qui paraîtrait justement surpris de ne pas voir cela écrit de sa main, et que, d'après ce que nous avions sous les yeux, il ne s'exposerait à rien.

Je partis de suite pour El-Arich. En arrivant près des avant-postes turcs, on me donna une escorte qui me conduisit jusqu'à la tente du visir, laquelle était encore entourée des cadavres des malheureux qui avaient été suppliciés dans la journée. Je trouvai Sir Sidney Smith chez le visir, et je saisis cette occasion pour faire la réclamation de la femme dont j'ai parlé plus haut. Ce fut alors que j'appris du visir qu'il l'avait donné au pacha de Jérusalem, mais il me dit qu'il allait la redemander, et nous la renverrait sur-le-champ. J'allai de là avec Sir Sidney Smith à la tente du général Desaix, où le traité fut signé le soir même de mon arrivée.

J'avais fait la commission du général Davout, et le général Desaix m'avait répondu ces mots : “ Comment ! Davout “ vous a chargé de me dire cela, et je vois son nom au bas “ de la délibération que tous ont signée et que vous m'ap- “ portez ! je serais un sot de compter sur ces gens-là. Ma “ foi, le sort en est jeté, j'en ai eu assez de chagrin, mais il “ n'y a pas de ma faute.”

Le lendemain ou surlendemain, on prit réciproquement

congé les uns des autres. Au moment de partir pour retourner en Égypte par le désert, on apporta au général Desaix une lettre de Jérusalem : elle était de cette pauvre femme, qui remerciait de l'intérêt qu'on lui avait témoigné, mais qui déclarait que son intention n'était pas d'en profiter, qu'elle se trouvait bien, et qu'elle y restait ; elle ajoutait des vœux pour nous, et nous souhaitait un bon voyage.*

Sir Sidney Smith, bien satisfait, nous quitta pour aller dans tout l'Archipel procurer aux Turcs les bâtimens nécessaires au transport de l'armée. Il devait les amener à Alexandrie, où il n'en existait presque plus de ceux par lesquels nous étions venus en Égypte, tous ayant été successivement démolis pour les besoins de l'armée. Sir Sidney Smith, qui, sans pouvoirs, avait aussi habilement servi son pays en abusant de notre crédule facilité, devait s'attendre à voir son ouvrage approuvé par son gouvernement. Le contraire cependant arriva.

D'après les conditions du traité, l'armée turque s'avança pour occuper Catiéh, entre El-Arich et Salahié, Salahié et Damiette, et on lui livra ces places, même avant d'avoir vu arriver un seul des bâtimens de transport, qui, d'après le même traité, auraient dû être déjà rendus dans Alexandrie ; de sorte que nous abandonnions nos avantages sans recevoir de compensation.

Le général Desaix éprouvait tant d'humeur de voir cela, qu'aussitôt son arrivée à l'armée il demanda à profiter de la permission qu'il avait de retourner en France, et le général Kléber ne crut pas pouvoir s'y refuser ; et sur sa demande, il lui accorda la permission de partir sur le bâtiment, qui

* Par la suite, cette vivandière est devenue la protectrice des établissemens chrétiens de la Syrie, qui lui ont dû de grands services.

Sous le consulat, on s'est servi d'elle, et on lui a donné les moyens de soutenir son crédit.

avait amené MM. de Livron et Hamelin, que ces messieurs avaient chargé en marchandises de retour, et qui était le plus prêt à prendre la mer.

Le général Desaix demanda aussi un autre petit bâtiment qui était également prêt, et la permission d'emmener le général Davout, qui ne pouvait plus rester en Egypte avec le général Kléber. Celui-ci, quoiqu'il n'eût pas lieu de se louer de lui, venait de le nommer général de division ; mais Davout, soit par aigreur, soit par une noble fierté, avait refusé, ne voulant pas, disait-il, mettre la date de son avancement à une aussi honteuse époque. Le général Kléber, qui ne pouvait qu'être irrité de ce refus, n'en tira pas d'autre satisfaction que celle de le laisser partir. Il revint de Salahié au Caire avec le général Desaix, qui n'y resta que peu de jours avant de se rendre à Alexandrie.

Kléber ramenait l'armée ; et, lorsqu'il arriva au Caire, on venait d'y apprendre sommairement les événemens du 18 brumaire. Un brick de guerre, qui était parti de Toulon, venait de mouiller dans la rade de Damiette, et avait envoyé sa chaloupe jusqu'à la ville, pour y débarquer le général Galbau et son fils, que le général Bonaparte envoyait en Egypte. Trouvant Damiette évacuée depuis le matin par nos troupes, la chaloupe remonta le fleuve jusqu'à ce qu'elle eût pu mettre le général Galbau près des premiers postes de l'armée, puis elle retourna joindre son bâtiment, qu'elle ne trouva plus. Celui-ci, qui n'avait pas vu revenir sa chaloupe, avait envoyé une autre embarcation pour savoir ce qu'elle était devenue ; et cette embarcation ayant trouvé les Turcs maîtres de Damiette, où ils étaient venus s'établir dans l'intervalle du passage de la première chaloupe, ne douta plus qu'elle ne fût perdue, ou qu'elle n'eût pris le parti de remonter le Nil, jusqu'à ce qu'elle eût trouvé nos troupes. La peur s'empara du commandant du brick, en entendant le rapport de celui de sa deuxième embarcation ; il leva l'ancre,

partit pour la France, et parvint à entrer à Toulon, en sorte que la chaloupe, ne le trouvant plus sur la rade, avait été obligée de faire route pour Alexandrie, où elle était arrivée.

Ce fut par le général Galbau que l'on eut les premiers avis de l'événement qui avait mis le pouvoir entre les mains du général Bonaparte ; cette nouvelle ne rassurait pas ceux qui pensaient n'avoir eu affaire qu'avec le Directoire.

Le général Galbau n'était pas encore arrivé au Caire, lorsque le général Desaix alla faire ses adieux au général Kléber, avant de partir pour Alexandrie.

Ils parurent sincères, et le général Kléber fut persuadé qu'arrivé en France, le général Desaix ne lui rendrait aucun mauvais office près du général Bonaparte ; il se félicitait même de pouvoir compter sur lui dans une circonstance aussi douloureuse pour son avenir.*

Je partis avec le général Desaix, qui voyagea par le Nil jusqu'à Rosette, où il alla voir le général Menou, qui jetait feu et flammes contre l'évacuation de l'Égypte. Nos barques sortirent du Nil pour se rendre par mer à Alexandrie, et nous nous y rendîmes par terre, parce que le général Desaix voulait voir le fort d'Aboukir et toute cette partie de la côte.

Nous couchâmes la nuit à un méchant caravansérail où nous fûmes rongés de toute la vermine qu'y déposent les caravanes à leur passage, et nous commençons à charger nos chameaux le lendemain pour nous rendre à Alexandrie, lorsque, d'une hauteur de sable, nous vîmes au large en mer un bâtiment à voiles latines, qui paraissait en tout gros

* Il avait lieu de se tourmenter, car il se rappelait bien ce qu'il avait écrit au Directoire après le départ du général Bonaparte. On m'a de plus assuré qu'à la mort de Kléber, le général Menou avait trouvé dans ses papiers une lettre du général Moreau, qui ne laissait aucune équivoque sur les intelligences de Kléber et de ce général pour ruiner la puissance du premier consul ; mais je ne puis le croire, parce que la mort de Kléber est survenue trop tôt pour que cette intelligence ait pu s'établir.

comme le poing ; il s'efforçait de gagner le rivage où nous étions, et à la blancheur de ses voiles autant que par la position où il se trouvait, nous jugeâmes qu'il ne pouvait pas être égyptien. Notre curiosité s'excita, et au risque d'éprouver ensuite de la chaleur pour achever notre marche, nous nous décidâmes à l'attendre. Au bout de deux heures, il put être hélé : il nous apprit qu'il venait de Toulon, et qu'il avait à bord un colonel qui allait rejoindre l'armée, et des dépêches pour le général en chef. Effectivement il débarqua M. Victor de Latour-Maubourg, qui nous donna les détails du 18 brumaire, et qui partit de suite par le chemin d'où nous venions pour aller au Caire rejoindre le général Kléber ; nous continuâmes notre route pour Alexandrie.

Lorsque nous avons quitté le général Kléber, il était à mille lieues de se douter de la déplorable issue que, peu de jours après, allaient avoir les négociations auxquelles il s'était aussi aveuglément confié ; mais il ne tarda guère à être cruellement désabusé. La première chose que nous apprit le général Lanusse, qui commandait à Alexandrie, et dont il avait rendu compte au général Kléber la veille, nous dévoila ce qui allait probablement arriver ; pour l'expliquer, il faut reprendre les choses de plus haut.

Le vaisseau *le Thésée*, après avoir été se réparer à Chypre, était revenu prendre sa croisière devant Alexandrie, où les événemens qui se passaient avaient rendu plus fréquentes les communications que le cours ordinaire des affaires de service obligeait d'avoir quelquefois avec lui. Le capitaine du vaisseau venait de faire prévenir le général Lanusse que Sir Sidney Smith lui avait envoyé des sauf-conduits turcs tout signés, pour les remettre aux bâtimens qui partiraient d'Egypte par suite du traité d'El-Arich, et qu'il s'empresserait de délivrer ceux qu'on lui demanderait.

L'officier que le général Lanusse avait envoyé pour remercier le capitaine du *Thésée* s'était trouvé à bord de ce vais-

seau précisément dans le moment où arrivait devant Alexandrie une corvette expédiée d'Angleterre, pour Sir Sidney Smith. Cette corvette s'appelait *le Bull-Dog*, et avait ordre de faire la plus grande diligence : son capitaine apportait à Sir Sidney Smith des instructions et des pouvoirs pour traiter de l'évacuation de l'Égypte; mais soit que le gouvernement anglais se fût abusé sur la position de cette armée, ou qu'il s'en fût laissé imposer sur les succès des troupes coalisées qui combattaient les nôtres en Italie, il ne permettait pas d'accorder d'autres conditions à l'armée française que celle d'être prisonnière de guerre.

Le capitaine, avant de courir après Sir Sidney Smith, dans l'Archipel, faisait préalablement communication de son message au capitaine du *Thésée*, qui en fit prévenir le général Lanusse par le retour de son officier. Il ne restait donc plus, pour profiter du traité d'El-Arich, que le temps qui allait s'écouler jusqu'à ce que Sir Sidney Smith, après avoir été joint par *le Bull-Dog*, eût pu révoquer les premiers ordres qu'il avait donnés au *Thésée*, et lui en eut donné de contraires, comme il était présumable que cela allait arriver.

Le général Desaix, qui ne se possédait pas de rage en voyant tout ce qui s'offrait à l'horizon, était dans une grande impatience de mettre à profit le temps qui restait encore, d'autant que tout ce qu'il avait vu n'avait pas trop éloigné de son esprit la pensée que Kléber, après s'être jeté à la merci des Anglais, ne se défendrait pas, et passerait par où ils voudraient; et pour rien dans le monde il n'aurait voulu stipuler une reddition de l'armée. Il m'envoya le lendemain à bord du *Thésée*, avec la mission de faire mon possible pour aplanir les difficultés que l'on pourrait mettre à son départ, à cause peut-être des marchandises dont était chargé le vaisseau sur lequel il voulait effectuer son retour (c'était celui de M. Hamelin); dans ce cas, il était décidé à en prendre un autre.

Je trouvai dans le capitaine du *Thésée* un fort brave homme et très accommodant, qui voulut bien suivre l'exécution des premiers ordres que lui avait donnés Sir Sidney Smith, abstraction faite de la communication non officielle que lui avait faite le capitaine du *Bull-Dog* ; en conséquence, il me remit un sauf-conduit pour le général Desaix et tous ceux qui partaient avec lui. Il porta même l'obligeance jusqu'à me donner un employé de son vaisseau, qu'il revêtit du caractère de sauvegarde, et qu'il fit embarquer sur notre bâtiment, avec ordre de nous convoyer jusqu'en France. J'ai soupçonné depuis qu'il y avait mis de la malice, et que, pour éloigner le général Desaix, il aurait fait bien davantage.

Je revins à Alexandrie, où le général Desaix attendait mon retour avec anxiété ; il parut fort satisfait d'apprendre que la mer lui était ouverte, et sa navigation assurée. Il n'abusa pas de cette faveur de la fortune, car il partit le lendemain. Je laisse là ce qui est relatif au général Desaix, pour revenir au général Kléber.

La corvette *le Bull-Dog* avait rejoint Sir Sidney Smith, et celui-ci était revenu devant Alexandrie, d'où il venait d'écrire au général Kléber pour lui témoigner le désespoir auquel il était livré depuis qu'il était obligé de lui apprendre les conditions que son gouvernement mettait à la ratification du traité d'El-Arich.

Il avoua, ce qui ne pouvait plus être douteux, qu'il avait agi sans pouvoirs, à la vérité, mais avec la persuasion qu'il serait approuvé de son gouvernement, et qu'il avait la douleur de reconnaître qu'il s'était trompé. Il suppliait le général Kléber de ne pas concevoir une mauvaise opinion de lui, par suite de ce qui survenait, lui protestant qu'il n'y avait nullement participé, ce qui était croyable. La conclusion de tout cela fut qu'il fallait livrer la bataille aux Turcs le plus tôt possible, et finir par où on aurait dû commencer.

La bataille eut lieu sur les ruines d'Héliopolis, près du

Caire ; les Turcs y furent vaincus et dispersés, mais ayant gagné le bord du désert, ils marchèrent en débordant la droite de notre armée, et se jetèrent dans le Caire en assez grand nombre.

Kléber redevint alors ce qu'il n'aurait pas dû cesser d'être, autant pour le salut de son armée que pour sa propre gloire. En peu de jours, il rejeta toutes ces hordes, dix fois plus nombreuses que lui, au-delà des déserts d'Asie, réoccupa tout ce qu'il avait imprudemment évacué, et revint ensuite mettre le siège devant le Caire, où un pacha s'était établi avec une trentaine de mille hommes. Il fallut alors commencer une guerre de maison à maison qui coûta bien cher, et encore fut-on obligé de faire un pont d'or au pacha pour le déterminer à sortir de la ville, et à retourner en Asie avec ses troupes. On ne pouvait sans doute pas acheter trop cher la fin d'une consommation d'hommes que la position de l'armée rendait plus funeste chaque jour.

La sottise de ses ennemis obligea ainsi le général Kléber à rester en possession de l'Égypte, en quelque sorte malgré lui. Il reconnut franchement son tort, et vit que son projet d'évacuation lui avait coûté plus de monde que le général Bonaparte n'en avait perdu pour s'établir en Égypte, et que lui-même n'en aurait perdu pour s'y maintenir, s'il avait suivi une marche différente. Depuis ce moment, il changea tout-à-fait de conduite ; il ne s'abusait plus sur l'opinion qu'il parviendrait à inculquer au gouvernement, ni sur le jugement qui serait porté sur ce qu'il aurait pu faire, et sur ce qu'il avait fait et qu'il n'aurait pas dû faire : aussi s'efforça-t-il de réparer les fautes dans lesquelles il était tombé, s'en remettant au temps et à la grandeur d'âme du général Bonaparte, pour effacer les dernières traces de cette fâcheuse période de sa carrière.

Pendant que le général Kléber reprenait l'Égypte, le général Desaix traversait la Méditerranée ; il était au moment

d'entrer dans Toulon, lorsqu'il fut pris par une frégate anglaise qui le conduisit à Livourne, où était le vaisseau de l'amiral Keith. Celui-ci, qui avait des instructions conformes à celles qui avaient été envoyées à Sir Sidney Smith par le *Bull-Dog*, fit le général Desaix prisonnier, et confisqua le bâtiment. Le général Desaix, qui s'était embarqué sur la foi d'un traité, avec un sauf-conduit, et escorté d'un commissaire anglais, réclama d'être ramené en Egypte, si on ne voulait pas le laisser aller en France. Malgré la légitimité de cette réclamation, ce ne fut qu'au bout de trente jours qu'on lui déclara, qu'il pouvait retourner en France sur le même bâtiment, que l'on avait préalablement déchargé de toutes ses marchandises.

CHAPITRE XIV.

Navigation du général Bonaparte.—Arrivée à Ajaccio.—Les frégates se trouvent en vue de la croisière anglaise.—Débarquement à Fréjus.—Sensation que fait à Lyon l'arrivée du général Bonaparte.—Arrivée à Paris.—Situation des affaires.

Nous étions déjà revenus à bord de ce bâtiment, lorsqu'une embarcation nous amena M. Poussielgue, qui avait aussi fait voile pour la France. Nous l'avions laissé au Caire, où il s'était fait remarquer parmi ceux qui désiraient que l'armée fût ramenée en France. Nous ne pouvions concevoir quel motif l'avait porté à hâter son départ d'Egypte. Il fit route avec nous. Nous nous dirigeâmes sur la Provence, et fûmes presque aussitôt atteints par un brick ennemi; mais nous avions un laissez-passer de l'amiral Keith. Le bâtiment s'éloigna, et nous entrâmes à Toulon.

Le sentiment qu'on éprouve en revoyant sa patrie ne peut être compris par ceux qui ne l'ont jamais quittée. Nous fûmes pendant trois jours dans une sorte d'aliénation mentale ; nous courions, nous ne pouvions rester en place. Le général Desaix eut toutes les peines du monde à nous retenir près de lui pour copier les dépêches qu'il adressait au général Bonaparte, sur les événemens qui avaient eu lieu. Le besoin de nous promener dans le parc du lazaret était le seul que nous éprouvassions.

Le général Desaix eut, courrier par courrier, une réponse du général Bonaparte : M. Poussiègue, au contraire, n'en reçut aucune ; il en fut ainsi pendant tout le temps que dura la quarantaine.

Je reviens au général Bonaparte. J'ai raconté comment il avait exécuté son départ ; je passe aux détails de sa navigation. Il n'y avait, comme je l'ai dit, aucune croisière devant Alexandrie quand il mit à la voile. Il atteignit la Corse sans accident. Il ignorait quel était l'état des partis en France. Il avait besoin de prendre langue, sans trop savoir comment éluder la quarantaine ; l'impatience de ses compatriotes vint à son secours. Le bruit s'était répandu que le général Bonaparte était à bord : la ville, les campagnes demandaient à lui porter le tribut de leurs hommages. Subjuguée par l'enthousiasme général, l'administration céda : elle se jeta dans une chaloupe, dirigea sur *La Muiron*, et enfreignit elle-même les lois qu'elle devait défendre ; l'on ne tint aucun compte de la quarantaine. Le général Bonaparte descendit à Ajaccio, mais n'y resta que le temps nécessaire pour recueillir les renseignemens dont il avait besoin, et remit à la voile. Il courait la haute mer, lorsque Gantheaume vint lui annoncer qu'on apercevait, du haut des mâts, des voiles ennemies, et lui demanda des ordres : le général Bonaparte réfléchit un instant, et lui répondit de tout donner à la fortune jusqu'à minuit. L'amiral continua de gouverner

sur Toulon. La croisière s'éloigna pendant la nuit ; le lendemain, aucun bâtiment ne se montrait plus à l'horizon. Les Anglais, qui n'avaient à observer que Toulon, où il n'y avait plus de bâtimens de guerre, et Marseille, d'où on expédiait des approvisionnementens à l'armée d'Italie, se tenaient dans le fond du golfe de Lyon ; leur escadre s'y était réunie tout entière, parce qu'il ne restait que ces deux points d'atterrage aux bâtimens qui cherchaient à gagner la France. La croisière qui observait la Corse, vigilante pour les expéditions qui voulaient pénétrer dans l'île, donnait peu d'attention aux navires qui en appareillaient pour se rendre en Provence, attendu qu'ils pouvaient difficilement échapper à la flotte : ce fut par cette raison qu'elle ne chassa pas les deux frégates.

Le général Bonaparte arriva enfin aux atterrages de France, et la fortune voulut que ce fût à l'entrée de la nuit ; le soleil venait de se coucher, et n'avait laissé derrière lui qu'une traînée de lumière que réfléchissait la voûte du ciel. Les frégates, hors du champ de la réverbération, se trouvaient dans un clair-obscur qui devenait plus intense à mesure qu'il s'éloignait. Du milieu de ce clair-obscur, on découvrait à l'œil nu l'escadre anglaise ; elle était forte de quinze voiles et placée devant Toulon, au centre du champ de réverbération dont je viens de parler.

A la vérité, il faisait calme, mais on portait droit sur elle* : sans ces derniers rayons, on n'eût rien vu, on n'eût par conséquent pas changé de route, et quand la brise de nuit se fût levée, on eût donné droit au milieu de ses vaisseaux.

* J'ai vu depuis des officiers de la marine anglaise qui m'ont assuré que les deux frégates avaient bien été aperçues, mais que l'amiral les avait prises pour celles de son escadre, attendu qu'elles gouvernaient sur lui, et qu'il savait que nous n'en avions qu'une dans toute la Méditerranée ; encore était-elle dans Toulon. Il était bien loin d'imaginer que celles qu'il discernait eussent le général Bonaparte à bord.

Les frégates n'eurent pas plus tôt aperçu le péril qu'elles couraient, qu'elles virèrent de bord ; elles échappèrent à la faveur de l'obscurité, gouvernèrent sur Nice, et atteignirent Fréjus le lendemain. On les prit d'abord pour des voiles ennemies, on tira dessus ; mais on ne sut pas plus tôt qu'elles portaient le général Bonaparte, que de longs cris de joie éclatèrent de toutes parts : il serait tombé du ciel, que son apparition n'aurait pas produit plus d'étonnement et d'enthousiasme. Le peuple entra subitement en délire ; personne ne voulut plus entendre parler de quarantaine. La santé, les officiers de terre et de mer, se jetèrent pêle-mêle dans les chaloupes ; les frégates furent aussitôt atteintes, envahies ; de tous côtés, on communiqua : ce qui s'était passé en Corse venait de se renouveler ; les lois de la quarantaine avaient été violées par l'impatience publique. Le général Bonaparte n'eut plus qu'à céder à l'empressement de tout un peuple qui le saluait comme son sauveur. La population continuait d'affluer sur le rivage : il la remercia des vœux, des offres qu'elle lui prodiguait, et se disposa à s'éloigner d'une côte où, sous prétexte de précautions sanitaires, ses ennemis pouvaient le retenir, ou du moins lui susciter des embarras fâcheux ; aussi prit-il la première des cent voitures qu'on avait amenées de toutes parts, et se mit en route pour Grenoble.

Il voyagea jour et nuit. Son arrivée à Lyon mit cette ville en délire. Il était descendu à l'hôtel des Célestins. La multitude couvrit aussitôt les quais, et fit retentir l'air de ses acclamations : il fut obligé de céder à son impatience, et de se montrer à diverses reprises.

Le bruit de son arrivée s'était répandu avec la rapidité de l'éclair. La route de Lyon à Paris était couverte de gens accourus pour le voir passer ; il se déroba à ces hommages, pressa sa marche, et était déjà à Paris, dans sa maison rue de la Victoire, que le gouvernement ignorait encore qu'il eût

pris terre à Fréjus. Il se rendit dans le jour même au Luxembourg. Il était vêtu d'une redingote grise, et portait un sabre de mamelouk suspendu, à la manière orientale, par un cordon de soie. Il avait été reconnu; le bruit de son arrivée se répandit d'un bout de la capitale à l'autre. La population afflua autour du palais; on se pressait, on se félicitait, on se flattait de posséder enfin l'homme qui devait mettre un terme à nos désastres.

Les affaires étaient en effet dans l'état le plus fâcheux. Masséna avait, il est vrai, arrêté les Russes à Zurich; les Anglais, débarqués dans la Frise, avaient été battus à Castricum, et se disposaient à évacuer le continent, ce qu'ils firent quelques jours après l'arrivée du général Bonaparte. La situation de la république s'était améliorée au-dehors, mais elle était toujours déplorable au-dedans. L'armée d'Italie, qui de revers en revers avait été ramenée jusque dans le pays de Gênes, ne suffisait plus pour couvrir la Provence menacée par les Autrichiens; la guerre civile, plus active qu'à aucune époque antérieure, embrasait les départemens de l'Ouest et du Midi; les lois étaient sans vigueur, et l'administration sans énergie; les partis les plus opposés par leurs opinions politiques s'étaient réunis pour renverser un pouvoir universellement déconsidéré.

Cette triste situation avait détruit toute espèce de crédit. Les fonds publics étaient tombés à dix-sept francs, et cependant le gouvernement n'avait que des bons et des mandats pour faire face aux besoins qui l'assiégeaient: on peut juger par là ce que devaient coûter la guerre et l'administration; de quelque côté qu'on jetât les yeux, on n'apercevait que des abîmes.

Les agens de l'étranger exploitaient la France en tout sens, et l'agitaient impunément du centre de la capitale, où ils ne craignaient pas de résider. Il n'y avait plus de secret; les dispositions d'Etat étaient connues aussitôt qu'elles étaient

prises. L'Etat tombait en dissolution ; tout était corruption et pillage.

Il était devenu impossible de gouverner, et presque inutile d'obéir. Le mal semblait irrémédiable ; personne n'osait en sonder la profondeur. Les espérances et les cœurs se tournèrent vers le général Bonaparte : la France entière l'invoquait ; il l'entendit, mais il fallait avoir son génie pour ne pas reculer devant l'entreprise.

L'abattement était tel, que le parti connu sous le nom de *faction d'Orléans* s'était ranimé, et avait de nouveau conçu le projet de porter le fils de ce prince au pouvoir ; on lui avait même dépêché un émissaire en Angleterre, où il résidait. Sa réponse ne fut pas satisfaisante : il refusa de se prêter à son élévation moins que la branche aînée de sa famille ne fût désintéressée, ce qui n'était pas possible, dans les circonstances où l'on était. Le parti était loin de s'attendre à un scrupule de cette espèce. Il ne se déconcerta pas néanmoins, et résolut d'appeler un prince de la maison d'Espagne. Le général Bonaparte arriva sur ces entrefaites. Il ne fut plus question de ce projet.* L'anxiété avait disparu, l'irrésolution s'était évanouie : tous les vœux, toutes les espérances reposaient sur le vainqueur des Pyramides ; mais, pour sauver la France, il fallait qu'il s'emparât du pouvoir : sans cela, mieux eût valu ne pas quitter l'Égypte.

Après avoir mûrement pesé l'état des affaires au-dedans et au-dehors, il prit son parti. Le Directoire était divisé sur les moyens de conjurer l'orage qui menaçait de l'engloutir, les Conseils l'étaient davantage encore ; mais la nation n'avait rien perdu de son énergie. Elle appelait un libérateur ; il ne fut pas difficile de former un parti et de trouver une base pour l'appuyer. Tout ce qui avait marqué dans la révolution,

* Ces détails m'ont été donnés pendant mon administration publique.

tout ce qui avait acquis des biens nationaux et s'était aliéné quelque noble, quelque émigré puissant, se ralliait naturellement au général Bonaparte : je n'en excepte que quelques républicains exaltés, quelques tribuns populaires, plus ambitieux que les conquérans ; mais indépendamment que le nombre de ces têtes ardentes était bien réduit, l'opinion les avait abandonnées ; depuis long-temps elles n'étaient plus à craindre.

On était d'accord sur le besoin d'un changement dans la forme du gouvernement, et dans la nécessité de ne pas perdre de temps pour l'opérer. Le général Bonaparte, convaincu qu'il n'y avait que du péril à temporiser, mit aussitôt la main à l'œuvre, et le Directoire disparut.

La plupart des militaires* qui s'étaient rendus recommandables par leurs victoires se mirent à la disposition du général Bonaparte. Le directeur Siéyès entraîna les hommes les plus influens des deux Conseils, c'est-à-dire ceux qui, fatigués des excès de la révolution, sentaient la nécessité de

* Un des officiers de l'armée dont j'ai entendu le général Bonaparte se louer le plus à l'occasion du 18 brumaire, est le général Sébastiani ; colonel à cette époque du neuvième régiment de dragons, il comptait sous ses ordres mille cavaliers qui tous avaient servi en Italie. Le général Bonaparte lui fit part de son projet, avant de sonder les autres colonels de la garnison. Non content de se prêter à ses vues, Sébastiani se chargea de lui amener une foule d'officiers que le Directoire laissait dans le dénûment.

Au signal donné, Sébastiani brûla le premier son vaisseau en distribuant à ses dragons dix mille cartouches à balles qui étaient déposées chez lui, et qui ne pouvaient être délivrées que sur un ordre du commandant de Paris. Il fit monter son régiment à cheval, et le conduisit dans la rue de la Victoire pour servir d'escorte au général Bonaparte, qui partait pour Saint-Cloud. Celui-ci passa dans les rangs des dragons et voulut leur adresser quelques paroles. " Nous ne demandons pas d'explication, lui répliquèrent ces braves. Nous savons que vous ne voulez que le bien de la France. Comptez sur nous." L'exemple de ce régiment servit à décider les autres.

Dans la suite, la calomnie s'attacha au général Sébastiani et voulut le perdre dans l'esprit de son souverain, mais celui-ci répondit sans cesse : " Je n'oublierai jamais le 18 brumaire, il m'a fait connaître mes amis."

mettre à la tête des affaires un homme assez modéré pour se concilier tous les partis, et assez énergique pour les contenir.

Beurnonville, Macdonald, Lefebvre, et Moreau lui-même, qui étaient entrés dans la conspiration, n'avaient pas seulement pour complices les généraux et les administrateurs de l'armée d'Italie qui se trouvaient alors à Paris ; ils comptaient encore Chénier, Cabanis, Rœderer, Talleyrand etc. : c'était l'élite du parti philosophique réuni à l'élite de l'armée, pour accomplir le vœu national.

A l'exception de Bernadotte, qui alors ne voyait le salut de l'Etat que dans la république, et la république que dans le jacobinisme, tous les généraux de l'armée d'Italie se rallièrent à leur général. Berthier, Eugène Beauharnais, Duroc, Bessières, Marmont, Lannes, Lavalette, Murat, Lefebvre, Caffarelli (frère de celui qui était mort en Syrie), Merlin (fils du directeur), Bourrienne, Regnault de Saint-Jean-d'Angely, Arnault (de l'Institut), le munitionnaire Collot, firent preuve de zèle et de dévouement ; il n'y eut pas jusqu'aux vingt-deux guides récemment arrivés d'Égypte, qui ne se montrassent empressés : chacun servait le général Bonaparte à sa manière.

Augereau lui-même, qui intérieurement le détestait, se rallia à lui quoiqu'après quelque hésitation. Peut-être fut-ce parce qu'on l'avait négligé qu'il vint offrir ses services : “ Est-ce que vous ne comptez plus sur votre petit Augereau ? ” dit-il au général Bonaparte. Membre du Conseil des Cinq-Cents, il ne put s'empêcher de dire, lorsqu'il vit que l'assemblée proposait de mettre le général Bonaparte hors la loi : “ Nous voilà dans une jolie position.—Nous en sortons, lui répondit le général ; souviens-toi d'Arcole. ” Si, par ce propos, Augereau exprimait ses craintes, j'aime à penser que Bernadotte n'exprimait pas ses vœux par ceux qui lui échappaient. Rencontrant le général Bonaparte dans

le moment où il allait passer en revue ses troupes rassemblées aux Champs-Élysées : “ Tu vas te faire guillotiner,” lui dit-il avec son accent gascon. “ Nous verrons,” lui répondit froidement le général Bonaparte.

Je passerai rapidement sur les journées des 18 et 19 brumaire. Les événemens dont je puis parler avec certitude sont les seuls sur lesquels je crois devoir m'appesantir. Je ne touche aux autres qu'autant que je puis donner des détails ignorés que mes relations m'ont mis plus tard à même de recueillir.

Le mouvement, comme on en était convenu, fut donné par les Anciens. M. Lebrun, depuis troisième consul, architrésorier et duc de Plaisance, fit un rapport sur la déplorable situation de la république, et la nécessité de prévenir sa ruine par un prompt remède.

Le Conseil adopte ses conclusions. Il rend un décret qui transfère le Corps-Législatif à Saint-Cloud, afin qu'il puisse délibérer hors de l'influence de la capitale. En même temps, il donne au général Bonaparte, qu'il charge de l'exécution de la mesure qu'il vient d'arrêter, le commandement de toutes les troupes qui sont à Paris et dans le rayon constitutionnel. Ce décret, sanctionné par le Conseil des Cinq-Cents, dont Lucien Bonaparte était président, fut aussitôt transmis au général Bonaparte, avec invitation de venir prêter le serment qu'exigeaient ses nouvelles fonctions. Le général ne se fit pas attendre ; il monta à cheval, traversa Paris au milieu d'un groupe d'officiers-généraux que l'attente de cet événement avait rassemblés chez lui, et se rendit à la barre, entouré de cette belliqueuse escorte. Le serment prêté, il nomma pour son lieutenant le général Lefebvre, qui commandait la garde du Directoire, et distribua les autres commandemens aux divers généraux qui l'accompagnaient. Lannes fut chargé de celui du Corps-Législatif ; Murat eut celui de Saint-Cloud, et Moreau celui du Luxembourg. Trois

membres du Directoire donnèrent leur démission. La magistrature dont ils faisaient partie se trouva éteinte par cet incident, les deux autres directeurs n'étant pas en nombre suffisant pour délibérer.

La journée du 18 brumaire avait préparé la révolution ; celle du 19 la termina. Ce ne fut pas néanmoins sans difficulté. Les jeunes têtes du Conseil des Cinq-Cents et les vieux révolutionnaires du Conseil des Anciens avaient eu le temps de réfléchir sur ce qui se préparait. Le nouvel ordre de choses ne devait pas être favorable aux principes qu'ils professaient ; ils se concertèrent sur les moyens de le prévenir. Le plus naturel était de se rattacher fortement à la constitution de l'an III. Duhesme, un des plus ardents démagogues qui fût parmi eux, proposa de jurer de nouveau, et par appel nominal, de la défendre. Cette motion devait engager les conjurés dans de nouveaux nœuds, et ménager aux frères et amis des faubourgs de Paris le temps d'arriver au secours des frères et amis de Saint-Cloud. La proposition passa à l'unanimité. Le temps que voulait gagner Duhesme, le général Bonaparte le perdait. Tout ce qu'il avait fait la veille tournait contre lui, s'il ne brusquait les choses ; il se présenta au Conseil des Anciens, l'invita, par un discours énergique, à prendre en considération la disposition des esprits, le danger de la patrie, et à ne pas différer plus long-temps d'adopter une résolution.

Mais un membre du Conseil l'interpelle, il veut qu'il rassure les esprits, démente les projets qu'on lui attribue, et prête serment à la constitution. “ La constitution, reprend “ Bonaparte, existe-t-elle encore ? ” Et faisant l'énumération de toutes les circonstances où elle avait été violée par les Conseils en décimant le Directoire, et par le Directoire en décimant les Conseils, il ajouta que vingt conspirations étaient formées pour substituer un nouvel ordre de choses à cette constitution, dont l'insuffisance était prouvée par les

faits ; que vingt partis le sollicitaient de se mettre à leur tête, les uns pour recommencer la révolution, les autres pour la faire rétrograder ; qu'il ne voulait en servir aucun ; qu'il ne connaissait qu'un intérêt, celui de conserver ce que la révolution avait fait de bien ; qu'il n'ignorait pas que des amis de l'étranger parlaient de le proscrire, mais que tel qui proposait de le mettre hors la loi allait peut-être s'y trouver lui-même ; que, fort de la justice de sa cause et de la pureté de ses intentions, il s'en remettait aux Conseils, à ses amis et à sa fortune.

Il se rendit au Conseil des Cinq-Cents pour y faire les mêmes communications ; mais à peine parut-il dans la salle, à la porte de laquelle il avait laissé le peu de militaires qui l'accompagnaient, que les cris : *à bas le tyran ! hors la loi le dictateur !* se font entendre. Il s'était avancé vis-à-vis l'estrade où siégeait le président, son frère Lucien. Il est entouré, menacé. Plus ardent que ses collègues, un député va jusqu'à tenter de le percer d'un poignard.* Un grenadier de la garde du Corps-Législatif, nommé Thomé, pare le coup avec son bras. Le peloton arrive au secours, et arrache le général des mains de ces forcenés.

Il revint bientôt après dégager Lucien Bonaparte, que ces furieux voulaient contraindre de mettre aux voix un décret de proscription contre son frère.

Le général Bonaparte était sorti de la salle, pour joindre les troupes qui étaient établies dans la cour du château, où

* On a prétendu que ce fait était faux. J'ai même entendu dire à des compatriotes du député qu'on en chargea qu'il était incapable de se porter à un tel excès. L'opinion contraire était néanmoins si bien établie, qu'il fut obligé de se retirer à Livourne, d'où il en appela à l'équité du premier consul. " Vous savez mieux que personne, lui dit-il dans sa lettre, combien l'accusation dont je me plains est peu fondée." Le premier consul ne lui répondit pas ; mais je ne lui ai jamais entendu dire qu'il eût remarqué le geste qu'on attribue à ce député. Toutefois, j'ai vu le grenadier honoré pour son dévouement et gratifié d'une pension qu'il n'a perdue qu'en 1815.

plusieurs députés s'étaient répandus pour les détacher de la cause du chef qu'elles soutenaient.

Le moment était des plus critiques, lorsqu'il arriva au milieu d'elles ; quelques minutes encore, et tout était perdu. Il résolut de mener rapidement les choses à fin, et s'adressant à un officier d'infanterie (le capitaine Ponsard, des grenadiers du Corps-Législatif,) posté avec sa troupe à l'entrée de la grille du vestibule du château. " Capitaine, lui dit-il, prenez votre compagnie, et allez sur-le-champ disperser cette assemblée de factieux. Ce ne sont plus les représentans de la nation, mais des misérables qui ont causé tous ses malheurs ; allez au plus vite, et sauvez mon frère." Ponsard se mit en mouvement ; mais il n'avait pas ébranlé sa troupe, qu'il revint sur ses pas. Le général Bonaparte crut qu'il hésitait. Il n'en était rien cependant. Ponsard ne voulait que savoir ce qu'il devait faire en cas de résistance. " Employez la force, répondit Bonaparte, et même vos baïonnettes." — " Cela suffit, mon général," répliqua le capitaine en saluant de son épée. Puis, faisant battre la charge à ses tambours, il monte le grand escalier du château au pas redoublé, et entre dans la salle, baïonnette en avant. En un instant, la scène change, le tumulte s'apaise, la tribune est déserte. Ceux même qui quelques minutes auparavant paraissaient les plus résolus, cèdent à la peur. Ils escaladent les fenêtres, sautent dans le jardin, et se dispersent dans toutes les directions.

Le général Bonaparte répugnait à employer la force, mais les circonstances commandaient ; il était perdu s'il eût tardé à en faire usage, et Bernadotte se trouvait prophète. Fouché s'en était expliqué avec Regnault de Saint-Jean-d'Angely, a qui je crois avoir entendu rendre la conversation qu'il avait eue avec lui. " Que votre général, avait dit ce ministre, n'hésite pas. Il vaut mieux qu'il brusque les choses que de laisser aux jacobins le temps de se rallier. Il est

“ perdu, s’il est décrété : je lui réponds de Paris, qu’il
“ s’assure de Saint-Cloud.” Ce discours très sensé était conforme au langage que ce vieux routier de révolution tenait depuis six semaines. Jugeant par l’état des choses que le Directoire ne pouvait se soutenir, il n’avait eu garde d’entraver la conspiration du général Bonaparte. Prêt à l’accepter si elle réussissait, il était prêt à la frapper si elle ne réussissait pas. Il attendait l’événement pour se décider, ainsi que Thurot, alors secrétaire général de la police, me l’avoua depuis. “ Le dénoûment, me disait-il, nous a fixés ;
“ mais toutes les mesures étaient prises. Si le général
“ Bonaparte eût échoué, lui et les siens portaient leurs têtes
“ sur l’échafaud.”

Les mesures étaient, en effet, si bien prises, Fouché était si bien informé de ce qui se passait à Saint-Cloud, que, lorsqu’on apporta, de la part du général, l’ordre aux barrières de ne pas laisser rentrer les députés fugitifs, on se trouva devancé. Les agens de la police étaient déjà aux aguets depuis vingt minutes. Le ministre s’était empressé de donner cette preuve de dévouement au parti vainqueur.

CHAPITRE XV.

Création du consulat.—Bonaparte est nommé premier consul.—Cambacérès.—Lebrun.—Changemens opérés dans la marche des affaires.—Composition du ministère.—Les chefs vendéens à Paris.—Pacification de la Vendée.—Georges Cadoudal.

L'OPPOSITION dispersée par ce coup de vigueur, les députés favorables à la révolution qui s'opérait, vinrent se rallier aux Anciens. L'abolition du Directoire, l'ajournement des deux Conseils, la formation d'une commission législative, composée de cinquante membres, dont vingt-cinq devaient être tirés de chaque Conseil, fut aussitôt décrétée. On avisa ensuite à l'organisation du pouvoir. On créa, sous le nom de consuls, trois magistrats chargés de l'exercer, jusqu'à ce qu'on eût rédigé une constitution nouvelle. Les trois consuls furent le général Bonaparte, les directeurs Siéyès et Roger Ducos ; tous trois vinrent s'établir au Luxembourg, où l'impatience publique attendait le succès de l'entreprise pour s'exhaler en vives acclamations.

Ici commence une ère nouvelle pour le général Bonaparte ; ici commence son règne. *Nous avons un maître*, dit Siéyès, qui ne connut bien qu'après l'avoir entendu discuter dans le conseil les questions les plus difficiles en matière de gouvernement et d'administration, l'homme que jusqu'alors il n'avait cru supérieur que dans la guerre.

La nouvelle constitution fut rédigée en six semaines ; la création des trois consuls fut maintenue, mais non la nomination des mêmes individus à ces postes importants.

Le général Bonaparte fut fait premier consul. MM. Cambacérès et Lebrun furent nommés, l'un second, et l'autre

troisième consul, à la place de Siéyès et de Roger Ducos, qui furent les premiers membres du sénat conservateur où ils allèrent s'anéantir.

Les deux collègues du général Bonaparte, l'un choisi parmi les magistrats les plus sages et les plus éclairés, l'autre parmi les administrateurs les plus expérimentés et les plus probes, eurent une grande part à tout ce qui fut fait de bien à cette grande époque de notre régénération. On leur doit les bons choix en préfets, en juges, en administrateurs ; on leur doit, en un mot, tous ces fonctionnaires qui secondèrent si bien les efforts du premier consul pour ramener la probité dans les affaires, et l'équité dans les décisions.

Les six premiers mois de cette nouvelle administration produisirent une amélioration que l'on n'eût pas obtenue, en d'autres temps, d'un siècle d'efforts. On était las de désordres, fatigué d'anarchie ; chacun favorisait, autant qu'il était en lui, un ordre de choses qui lui promettait repos et sécurité.

L'administration intérieure commençait à prendre une bonne direction ; mais, en revanche, tout ce qui concernait la guerre était au pis. Le premier consul s'appliqua d'une manière spéciale à rendre leur lustre à nos drapeaux. Le désordre avait été tel que le ministre de la guerre ne put fournir une situation exacte de l'armée. Il ne connaissait ni sa force, ni le nombre des corps dont elle se composait, ni leur emplacement. On fut obligé d'envoyer des officiers à la recherche des régimens, des dépôts. Ils devaient constater l'effectif de ceux qu'ils découvraient, et le transmettre immédiatement au ministre.

L'artillerie était dans l'état le plus déplorable, et la marine dans une désorganisation complète, quoique du reste elle eût encore des moyens assez étendus.

Les finances étaient si délabrées, que le soir du 18 bru-

maire, les caisses ne renfermaient pas de quoi expédier des courriers aux armées et aux grandes villes qui devaient être informées de l'événement. Les premières dépenses furent faites avec des fonds prêtés au trésor public, à des conditions que l'urgence des circonstances n'avait pas permis de repousser.

Le corps diplomatique se bornait à un envoyé de Charles IV, qui ne résidait à Paris que parce que la flotte espagnole était retenue à Brest, et à un chargé d'affaires du prince des Deux-Ponts, devenu électeur de Bavière. Encore cet agent était-il plutôt sur le pied d'un homme privé que d'un envoyé revêtu d'un caractère public.

Il fallait un homme du génie du premier consul pour ne pas reculer devant un tel état de choses. Loin de le rebuter, cette complication de difficultés ne fit qu'enflammer son courage ; il mit sa gloire à vaincre tant d'obstacles, et il réussit.

La composition de son ministère fut généralement approuvée. Il eut le rare bonheur, dans un premier choix, de tomber sur des hommes dans la maturité de l'expérience, dans l'âge où l'habitude du travail le rend plus facile, et où l'on sait se faire obéir. Tous se pénétrèrent de la nécessité de sortir de l'embarras où l'anarchie et le gaspillage avaient plongé la nation. Tous mirent leur gloire à seconder les intentions du premier consul, qui, de son côté, ne tarda pas à reconnaître qu'il pouvait s'en rapporter à eux des soins que réclamaient leurs départemens respectifs.

Sa position militaire devint le sujet de ses méditations. Il avait besoin d'hommes, d'habits, de chevaux ; tout lui fut donné avec une généreuse profusion. En peu de temps, la situation des armées changea. Lorsqu'il prit le timon des affaires, la guerre civile absorbait des forces considérables ; ce que le Directoire s'était bien gardé d'avouer. Il avisa de suite aux moyens de reporter sur les frontières des troupes

devenues indispensables pour faire tête à l'étranger. Une pacification ne lui parut pas impossible. Les cruautés dont la Vendée avait été le théâtre dataient de l'époque des comités. Son administration était vierge de toute espèce de représailles. Les chefs des insurgés devaient être las d'une guerre sans objet : il résolut de leur faire des ouvertures qui, au pis-aller, ne compromettaient rien. Il ordonna, en conséquence, au général en chef de l'armée de l'Ouest de se mettre en communication avec eux ; il le chargea de leur proposer de venir eux-mêmes à Paris juger de la sincérité des intentions qui l'animaient en les appelant dans la capitale, et leur garantit la liberté de retourner chez eux, quelle que pût être la détermination que leur suggérerait la conférence qu'il désirait avoir avec eux.

Tous se rendirent à l'invitation. Le premier consul ne leur adressa aucun reproche ; il leur dit que, s'ils n'avaient pris les armes que pour leur sûreté personnelle et celle de la population de leurs contrées, ils n'avaient désormais aucun motif de prolonger la guerre ; que le gouvernement n'en voulait à aucun d'eux ; qu'ils avaient dès ce moment les mêmes droits à la protection des lois que ceux qu'ils avaient combattus. Que s'ils avaient, au contraire, pris les armes pour relever le joug de la féodalité, ils devaient considérer qu'ils ne formaient que la partie la plus faible de la nation ; qu'il était peu probable qu'ils réussissent, en même temps qu'il était injuste à eux de prétendre dicter des lois à la majorité. Il ajouta que les succès qu'ils avaient obtenus jusque-là étaient, en grande partie, le résultat de la guerre extérieure ; que, dans peu, ils verraient eux-mêmes combien peu les alliés pouvaient leur être utiles ; que, prêt à aller se mettre à la tête des troupes, il se chargeait de leur en fournir la preuve.

Ces considérations ne pouvaient manquer de faire impression sur des hommes qui, la plupart, n'avaient pris les armes que pour échapper aux vexations d'un gouvernement ombra-

geux. Ils demandèrent jusqu'au lendemain pour y réfléchir, et tous, hormis Georges Cadoudal, déclarèrent qu'ils se soumettraient à un gouvernement sous lequel ils pouvaient vivre en paix. Ils lui offrirent même les efforts qu'ils avaient constamment opposés aux pouvoirs anarchiques qui avaient précédé. Ils circulèrent librement à Paris, virent leurs connaissances, et retournèrent chez eux, où ils tinrent fidèlement tout ce qu'ils avaient promis.

Georges Cadoudal se présenta, comme ses collègues, à l'audience du premier consul. Celui-ci lui parla de la gloire qu'il avait acquise, du rang qu'il avait pris parmi les notables de sa province, et lui dit qu'aux sentimens qui l'avaient élevé devaient s'unir ceux d'un patriote, qui ne voulait pas, sans doute, prolonger les malheurs des contrées qui l'avaient vu naître. Il cessa de parler. Au lieu de répondre, Georges balbutia quelques mots qui avaient plus de sens que d'esprit, tint constamment les yeux baissés, et finit par lui demander un passe-port. Le premier consul le lui fit non seulement délivrer, mais ordonna qu'il eût à vider Paris sur-le-champ, ce qu'il fit.*

Les premiers chefs de la Vendée soumis, il ne resta plus qu'un brigandage de grands chemins qui s'exerça assez vivement pour rendre les communications dangereuses, quelquefois même impraticables. Les hommes que la guerre civile avait aguerris répugnaient à retourner au travail; ils avaient refusé de se rendre aux invitations de leurs chefs, et continuaient à courir la fortune. Les excès auxquels ils se li-

* Georges Cadoudal était né à Auray près de Lorient. Il avait été ecclésiastique avant la révolution et peu estimé dans la prêtrise. Hypocrite dangereux, incapable d'obéissance, ambitieux à l'excès, il ne détestait pas moins les nobles que les républicains. Napoléon avait dit avec raison que c'était une bête féroce. Du reste, il était doué d'un grand courage moral et physique et ne manquait pas d'une certaine capacité. Au total il méritait de mieux finir qu'il n'a fait.

vrèrent leur firent bientôt perdre le peu de considération qu'ils avaient acquise ; ils devinrent à charge à des contrées qui ne désiraient que le repos ; ils furent poursuivis, livrés aux tribunaux, qui firent une justice sévère de tous ceux qui leur furent déférés.

CHAPITRE XVI.

Formation d'un camp de réserve à Dijon.—M. Necker.—Passage du mont Saint-Bernard.—Fort de Bard.—Arrivée du premier consul à Milan.—Combat de Montebello.—Le général Desaix rejoint le premier consul.

LE premier consul avait réussi à pacifier l'intérieur : il avait rétabli l'administration et rendu au fisc des provinces qui, dès le commencement des troubles civils, n'avaient pas payé d'impôt. Un résultat plus grand encore, à raison des circonstances, c'était de pouvoir disposer sur-le-champ de quatre-vingt mille soldats aguerris, que le Directoire tenait en permanence dans la Vendée, et dont l'absence n'avait pas été une des moindres causes de nos revers.

Les calculs approximatifs les plus exacts portent au-delà d'un million les hommes que cette cruelle guerre a dévorés. Tous étaient Français ; et tandis que les uns étaient égorgés au nom d'un Dieu de paix, immolés jusqu'au pied de ses autels, les autres étaient offerts en holocauste à la liberté : où ces sanglantes exécutions se fussent-elles arrêtées, si le 18 brumaire ne fut venu y mettre un terme ? Heureux d'avoir mis fin à une destruction dont les suites étaient incalculables, le premier consul achemina ses troupes sur Dijon où il venait d'ordonner la formation d'un camp.

Il avait fait un appel aux militaires que les bévues du Directoire avaient éloignés de leurs drapeaux. Chose re-

marquable ! son nom seul les rallia tous ; il n'en resta pas un en arrière qui ne fût retenu par quelque motif dont on pût contester la validité. La cavalerie était dans un état de nullité complète : la plupart des régimens, réduits à leurs cadres, n'étaient pas montés. On requit le vingtième, puis le trentième cheval. On rassembla ces animaux de tous les points de la France. Ils furent fournis sans murmure, et livrés à jour fixe dans les dépôts. On vit, comme par enchantement, l'armée se recréer de ses propres débris, et reparaître aussi belle qu'aux jours glorieux de notre histoire. Tels furent les premiers effets de la confiance qu'inspirait le général Bonaparte ; il était nécessaire à la France, la France le sentait et le lui témoignait.

Ces prodigieuses créations, opérées en si peu de temps, étonnèrent d'autant plus, qu'on en avait à peine suivi la marche : tout avait été conçu, médité dans le secret, et exécuté avec la rapidité de la pensée.

Personne n'imaginait, en France, de quels élémens se composait l'armée qui se rassemblait à Dijon : on croyait qu'elle n'existait que sur le papier, parce qu'on n'en apercevait les élémens nulle part. Les Autrichiens, maîtres de toute l'Italie, n'avaient sans doute rien négligé pour être informés de ce qui se passait en deçà des Alpes, qu'ils espéraient forcer, aussitôt qu'ils auraient pris Gênes qu'ils assiégeaient ; mais ce qui se passait à Dijon leur échappait, comme il échappait à Paris. L'espionnage qu'ils entretenaient dans cette capitale ne leur avait dû transmettre que des rapports rassurans, puisqu'ils continuèrent leurs opérations devant Gênes. Ils ne se doutaient pas que la Vendée fût pacifiée, ni qu'elle pût offrir tant de ressources au premier consul, parce que le Directoire s'était bien gardé de convenir jamais qu'il était obligé d'employer autant de troupes à la contenir.

Le premier consul ne donna pas aux ennemis le temps

d'être informés des progrès qu'il avait faits, ni des projets qu'il avait conçus. Comme il ordonnait tout lui-même, il savait le jour où les troupes qu'il avait mises en mouvement arriveraient à Dijon. Il s'y rendit de sa personne sans se faire annoncer, ne s'arrêta que le temps nécessaire pour voir si ses ordres avaient été exécutés, compter son monde, examiner tout avec un esprit de détail jusqu'alors inconnu, et faire partir l'armée, dont il compléta l'organisation pendant qu'elle était en marche. Il se dirigea, par Genève, sur le grand Saint-Bernard. Il reçut la visite de M. Necker, qui se mit aussitôt à l'entretenir de ses idées d'administration, de constitution, etc. ; mais il avait bien assez à faire pour le moment, et, du reste, il goûta peu la conversation du financier. Depuis, je lui ai entendu dire qu'elle avait produit sur lui l'effet des dissertations d'un homme qui cherchait à s'associer à sa fortune, mais que, dès long-temps, son opinion était arrêtée sur ce ministre, qui lui parut au-dessous de sa célébrité. Au reste, ajoutait-il, l'éclat qu'il a jeté n'a rien d'étonnant, les connaissances pratiques en finances et en administration étaient si peu avancées à cette époque !

Le premier consul gravit le Saint-Bernard sur une belle mule qui appartenait à un riche propriétaire de la vallée ; elle était conduite par un jeune et vigoureux paysan, dont il se plaisait à provoquer les confidences. “ Que te faudrait-il pour être heureux ? lui demanda-t-il au moment d'atteindre le sommet de la montagne. Ma fortune serait faite, répondit le modeste villageois, si la mule que vous montez était à moi.”

Le premier consul se mit à rire, et ordonna, après la campagne, lorsqu'il fut de retour à Paris, qu'on achetât la plus belle mule qu'on pourrait trouver, qu'on y joignît une maison avec quelques arpens de terre, et qu'on mît son guide en possession de cette petite fortune. Le bon paysan, qui ne

pensait déjà plus à son aventure, ne connut qu'alors celui qu'il avait conduit au Saint-Bernard.

Le premier consul avait pris les précautions les plus minutieuses pour maintenir l'ordre parmi les corps, pendant une marche aussi pénible que celle qu'ils faisaient à travers les Alpes, et empêcher les hommes faibles de constitution d'abandonner leurs colonnes. Indépendamment de ce que le soldat portait avec lui, il avait fait réunir des provisions considérables au monastère qui est au sommet du grand Saint-Bernard. Chaque soldat recevait en passant, de la main des religieux, un bon morceau de pain, du fromage et un grand verre de vin. Le pain, le fromage étaient coupés, le vin se versait à mesure que les corps défilaient ; jamais distribution ne se fit avec plus d'ordre. Chacun sentait le prix de la prévoyance dont il était l'objet. Personne ne quitta sa place ; on n'aperçut pas un traînard. Le premier consul témoigna sa reconnaissance aux religieux, et fit donner 100,000 fr. au monastère en souvenir du service qu'il avait reçu.

Il faudrait une plume plus exercée que la mienne, pour décrire tout ce qu'il se fit de nobles efforts pour transporter au-delà des Alpes l'artillerie et les munitions qui suivaient l'armée. Chacun semblait avoir l'Italie à conquérir pour son compte. Personne ne voulait être médiocre dans cette grande entreprise. L'ardeur fut telle, que le premier consul trouva le lendemain, au pied de la montagne, du côté de l'Italie, cinquante pièces de canon sur leurs affûts. Elles étaient accompagnées de leurs caissons, pourvues de munitions qui avaient été transportées à dos de mulets. Les pièces, les voitures, étaient attelées et prêtes à marcher. Il s'arrêta pour témoigner sa satisfaction aux canonniers. Il les remercia du dévouement qu'ils avaient montré, et leur alloua 1,200 francs de gratification ; mais ces braves étaient animés du feu sacré, ils refusèrent. " Nous n'avons pas, lui dirent-ils, travaillé

“ pour de l'argent, ne nous obligez pas d'en recevoir. Vous
“ ne manquez pas d'occasions de nous tenir compte de ce
“ que nous avons fait.”

L'armée, descendue du Saint-Bernard, entra dans la vallée d'Ivrée, et arriva devant le fort de Bard. La route passe sous le glaciaire ; périlleux pour les troupes, ce défilé était impraticable pour l'artillerie.

D'une autre part, le temps était trop précieux pour le perdre devant une bicoque qui n'avait qu'une faible garnison, mais qui était commandée par un officier décidé à faire son devoir. Il sentait l'importance du poste qui lui était confié, il ne voulut entendre aucune proposition. On fut obligé de faire filer l'infanterie et la cavalerie par des sentiers détournés que des chèvres eussent eu peine à suivre. Les canonniers, de leur côté, ne trouvèrent d'autre moyen de tromper la vigilance autrichienne que d'empailler les roues de leurs pièces, ainsi que celles de leurs caissons, et les roulèrent à bras pendant la nuit, jusqu'au point où avaient été conduits leurs chevaux. Tout cela s'exécuta dans un si grand silence, que la garnison n'entendit rien, quoique le passage s'effectuât à une portée de pistolet du chemin couvert. Chacun de ceux qui étaient employés à ce périlleux transport sentait combien étaient nécessaires le silence et la célérité ; aussi tout se passa-t-il à souhait.

Les Autrichiens étaient loin de s'attendre que l'Italie serait envahie par ce côté, et n'avaient fait aucun préparatif de défense. Ivree était sans garnison, et cette place, qui aurait pu nous arrêter long-temps, nous ouvrit ses portes dès que notre avant-garde se présenta. Ce fut notre première place d'armes.

Le premier consul, qui était dans toute la chaleur de son début, pressait vivement la marche. Il voulait tout à la fois prendre des avantages de position, ressaisir d'un seul coup l'influence qu'il avait eue, et paraître avec l'ascendant que

donne l'opinion, sur ce théâtre où s'allait décider le sort de l'Italie. Il pressa son mouvement, et entra à Milan, que cette ville ignorait encore qu'il eût quitté Dijon. Les Italiens, stupéfaits, refusaient de croire à sa présence ; ils se convinrent enfin, et ne tardèrent pas à se déclarer pour nous.

La ligne des opérations des Autrichiens était coupée. On courut saisir la poste, et l'on trouva, dans les correspondances interceptées, une foule de renseignemens de la plus haute importance. Maître des lettres qui venaient de Vienne à l'armée autrichienne, et de celles de cette armée à Vienne, le premier consul eut, dès le soir même, l'état des renforts qui étaient en marche pour l'Italie, et l'état de situation de l'armée qui faisait le siège de Gênes, avec son emplacement, celui de ces parcs et hôpitaux. Le ministre de la guerre de l'empereur d'Autriche n'aurait pu fournir un état plus complet que celui que le premier consul avait à sa disposition.

Il avait appris, en quelques heures, tout ce qu'il lui importait de savoir sur la situation matérielle et morale des Autrichiens en Italie. Une correspondance partie de Gênes vint lui révéler d'autres secrets. Il vit que cette place se défendait encore, mais qu'elle était aux abois. Un nouvel incident compléta les lumières dont il avait besoin avant de s'engager dans des entreprises ultérieures. On arrêta un courrier expédié de Vienne au baron de Mélas, qui commandait en chef l'armée autrichienne en Italie. Ses dépêches dévoilèrent ce qui restait d'obscur à l'horizon. C'était une position bien singulière que celle du général Bonaparte lisant à Milan les dépêches écrites par le gouvernement autrichien au général de son armée, et les comptes rendus par celui-ci à son gouvernement. Le premier consul méditait sur le parti qu'il avait à prendre, lorsqu'on lui amena un autre courrier expédié par M. de Mélas à Vienne. Il apprit, par ses dé-

pêches, que Gênes était près de succomber ; qu'à la vérité, elle résistait encore, mais qu'il était probable qu'elle serait rendue sous peu.

Le courrier portait en outre la situation de l'armée, il avait des ordres pour les dépôts, équipages et parcs d'artillerie qui étaient en arrière. On se hâta de profiter de cet avis donné par la fortune, et on envoya prendre possession de tout le matériel dont le voisinage nous était signalé.

Le premier consul venait de cerner le château de Milan ; il avait fait deux détachemens, l'un sur Brescia, et l'autre sur la citadelle de Turin. Il marcha sur Pavie, où il porta son quartier-général. On y saisit un équipage de pont, qui, réuni aux bateaux du commerce, fournit les moyens de franchir le Pô. Il détacha des troupes sur Parme, sur Plaisance, et partit lui-même avec celles qui devaient passer le fleuve à Pavie. Ce fut le général Lannes qui exécuta le passage avec le 6ème d'infanterie légère. On se logea dans des joncs qui étaient à l'autre bord, et on construisit le pont avec cette activité que mettent les Français à exécuter ce qu'ils jugent utile à leurs succès ; il ne tarda pas à être achevé. Le premier consul fit aussitôt passer l'armée sur la rive droite, et se porta lui-même sur la route de Stradella à Montebello, qu'il avait fait prendre à ses troupes.

La fortune lui fournit encore, dans cette marche, de nouveaux renseignemens sur la position de ses ennemis. On lui amena, de ses avant-postes, un parlementaire autrichien, qu'escortait un officier de l'état-major de Masséna chargé de lui transmettre la capitulation de Gênes. Cet officier lui apprit à quel point les Autrichiens s'abusaient encore sur sa marche et sur les forces qu'il commandait. Ils avaient pris possession de Gênes avec pompe et dans les formes de la plus rigoureuse étiquette. Le général Mélas savait, à la vérité, que les Français étaient entrés en Italie par Ivree, mais il refusait de croire qu'ils fussent nombreux ;

il n'avait envoyé qu'un fort détachement pour observer les bords du fleuve. Parti de Gênes après ce corps, l'officier l'avait joint en route, et avait pu en évaluer la force, qu'il indiqua au général Bonaparte, ainsi que la distance à laquelle il l'avait laissé. Il apprit aussi au premier consul que l'armée autrichienne n'avait fait aucun détachement sur Parme ni sur Plaisance. Les troupes que l'on avait poussées dans cette direction devenaient inutiles : on les rappela ; mais on marcha, sans les attendre, au-devant des Autrichiens. La rencontre eut lieu à Montebello : l'action s'engagea ; elle fut brillante, et donna plus tard son nom au général Lannes, qui devint maréchal de France et duc de Montebello.

Les Autrichiens battus furent obligés de retourner sur leurs pas, et de faire donner l'alerte à M. de Mélas, qui avait eu à peine le temps de prendre possession de Gênes. On suivit ce corps pas à pas, et, depuis le combat de Montebello, on ne cessa pas d'être en présence des ennemis.

Le premier consul rentra du champ de bataille, lorsqu'il rencontra le général Desaix. Il lui avait écrit, avant de se rendre à Dijon, de venir le joindre en Italie, s'il n'aimait mieux aller l'attendre à Paris, en sortant de quarantaine ; mais elle était à peine achevée, que le général Desaix se mit en route pour l'Italie. Il gagna l'Isère, traversa Chambéri, la Tarentaise, le petit Saint-Bernard, et descendit dans la vallée que l'armée avait suivie. Il arriva enfin à la vue de Stradella, où il joignit le général Bonaparte. Le premier consul l'accueillit avec une distinction particulière : il le fit monter à cheval et le mena chez lui, où ils restèrent enfermés pendant la nuit. Le général Bonaparte était insatiable de détails sur ce qui s'était passé en Egypte depuis son départ. Le jour commençait à poindre lorsqu'ils se séparèrent. De mon côté, il me tardait de voir revenir le général Desaix. Il ne paraissait pas : la lassitude m'abattit la paupière ; je

dormais d'un profond sommeil lorsqu'il entra. Il me réveilla lui-même, et m'apprit, entre autres choses, que le général Bonaparte était déjà établi au Luxembourg, lorsque les lettres que le général Kléber et M. Poussielgue avaient adressées au Directoire étaient arrivées ; il les avait reçues lui-même et n'avait pas été surpris, après les avoir lues, des fautes qui avaient suivi son départ. On ne s'était pas attendu, ajouta-t-il, à son arrivée en France, et encore moins au succès qu'il avait eu ; mais il ne s'abusait ni sur l'esprit qui avait dicté ces lettres, ni sur le but qu'on s'était proposé d'atteindre. Nous nous expliquâmes alors le silence qu'il avait gardé avec M. Poussielgue. Il avait encore sur le cœur la correspondance de cet administrateur avec le Directoire. Du reste, il ne lui garda pas toujours rancune ; car plus tard le ministre des finances ayant proposé de l'employer dans les travaux du cadastre, le premier consul, devenu empereur, lui donna une place d'inspecteur dans cette administration ; c'est une nouvelle preuve que personne, plus que le général Bonaparte, n'oubliait facilement les torts qu'on pouvait avoir envers lui.

Le premier consul voulut employer sur-le-champ le général Desaix ; il forma un corps d'armée composé des deux divisions Boudet et Monnier, qu'il mit sous son commandement.

C H A P I T R E X V I I .

Mélas arrive à Alexandrie.—Le premier consul craint qu'il ne lui échappe par la route de Novi.—Bataille de Marengo ;—elle est perdue jusqu'à quatre heures.—Dispositions qui rétablissent les affaires.—Mort de Desaix.—L'armée autrichienne se retire sur l'Adige.

M. de Mélas avait enfin terminé les cérémonies de l'occupation de Gênes, et ramené son armée sous la citadelle d'Alexandrie. Il était descendu par la Boquetta, et avait appris, en arrivant, la défaite du corps qu'il avait chargé de nous disputer le passage du Pô. Une autre circonstance compliquait sa position. L'armée qui avait rendu Gênes touchait au moment de rentrer en ligne ; l'époque qu'assignait la capitulation à la reprise des hostilités était venue. Il courait la chance d'être attaqué simultanément sur son front et ses derrières. Il eût pu prendre son passage par Turin. Le premier consul craignit même un instant qu'il ne se dirigeât sur cette capitale, et se hâta de se porter dans la direction d'Alexandrie, afin de s'approcher du théâtre des événemens. Nous rencontrâmes à Voghera des parlementaires autrichiens dont la mission spéciale nous parut être de s'assurer si notre armée marchait véritablement à eux. Le premier consul les fit retenir assez long-temps pour qu'ils la vissent défiler. Il mit même quelque intention à leur montrer le général Desaix, qui était connu de l'un d'eux, et les renvoya.

Nous continuâmes à marcher. Tortone était encore occupé par les Autrichiens. Nous laissâmes la place à gauche, et nous allâmes passer la Scrivia à Castel-Seriolo. La division Boudet, que suivait le général Desaix, fut la seule qui,

se portant sur la droite, fila par la montagne et traversa la rivière au-dessus de Tortone, pour se placer à Rivalta. Loin de s'attendre à voir M. de Mélas marcher franchement à lui, le premier consul craignait qu'il ne manœuvrât pour éviter une action qui ne pouvait que lui être désavantageuse. Il était si préoccupé de cette idée, qu'il ordonna, dans la nuit, au général Desaix de faire un détachement sur Novi, afin de s'assurer si l'ennemi ne filait pas par cette route pour gagner les bords du Pô. Je fus chargé de cette reconnaissance ; je poussai jusqu'à Novi : aucun détachement n'avait paru. Je rentrai à Rivalta dans la nuit du 14 au 15 juin.

Le premier consul avait employé la journée du 14 à reconnaître les bords de la Bormida. Il s'était assuré qu'indépendamment du pont qu'ils avaient sur cette rivière en avant d'Alexandrie, les ennemis en possédaient un second beaucoup plus bas, c'est-à-dire sur notre flanc droit.

Il avait ordonné qu'on rejetât de l'autre côté de la rivière tout ce qui l'avait passée, et qu'à quelque prix que ce fût, on détruisît un pont qui pouvait nous être si funeste, annonçant même l'intention de s'y porter de sa personne, si les circonstances l'exigeaient. Un de ses aides-de-camp, le colonel Lauriston, fut chargé de suivre l'opération, et de ne revenir que lorsqu'elle serait accomplie. L'action s'engagea ; on se canonna toute la journée : mais l'ennemi tint ferme ; on ne put l'obliger à retirer le pont. Lauriston vint rendre compte de l'état des choses. Le premier consul, exténué de fatigue, ne l'entendit pas ou comprit mal ce que son aide-de-camp lui rapportait ; car Lauriston, auquel il reprocha souvent dans la suite la fausse sécurité qu'il lui avait donnée, répondit constamment que, loin d'avoir à se reprocher une faute aussi grave, il était au contraire accouru le prévenir que ses ordres n'avaient pu s'exécuter. Lauriston connaissait trop l'importance du pont pour lui annoncer, sans s'en être assuré lui-même, qu'il était détruit.

Le premier consul était resté fort tard à parcourir les lignes de son armée. Il rentrait lorsqu'il reçut le rapport de la reconnaissance que j'avais poussée jusqu'à Novi. Il m'a fait l'honneur de me dire depuis qu'il avait eu de la peine à se persuader que les Autrichiens n'eussent pas cherché à lui échapper par une route qui n'était pas observée, et qui leur offrait une retraite plus sûre, puisqu'elle les éloignait de Masséna, qui avait repris les hostilités. Une circonstance particulière contribuait à lui faire paraître la chose plus invraisemblable. Il s'était tenu à cheval, à ses vedettes, une bonne partie de la nuit, et n'avait aperçu qu'un petit nombre de feux ennemis. Il n'avait plus douté dès-lors que les Autrichiens ne fissent un mouvement, et avait ordonné au général Desaix de se porter avant le jour à Novi avec la division Boudet.*

Nous prîmes aussitôt les armes, et quittâmes la position de Rivalta ; nous marchâmes sur Novi : mais à peine le jour commençait à poindre, que nous entendîmes une canonnade redoublée s'ouvrir au loin en arrière de notre droite. Le pays était plat ; nous ne pouvions apercevoir qu'un peu de fumée. Le général Desaix, étonné, arrêta sa division et m'ordonna d'aller rapidement reconnaître Novi. Je pris cinquante chevaux que je lançai à toute bride sur la route ; j'atteignis promptement le lieu où j'étais envoyé. Tout était calme et dans l'état où je l'avais laissé la veille ; personne n'y avait encore paru. Je remis mon détachement au galop, et je rejoignis le général Desaix.

Je n'avais été que deux heures à exécuter ma mission. Elle pouvait influer sur les combinaisons de la journée ; je courus annoncer au premier consul que tout était tranquille à Novi, que le général Desaix avait suspendu son mouve-

* La deuxième division du général Desaix, celle du général Monnier, avait été dirigée la veille sur Castel-Seriolo, à la droite de l'armée.

ment et attendait de nouveaux ordres. La canonnade devenait à chaque instant plus vive. J'éprouvais le besoin d'arriver près du premier consul, et pris à travers les champs : le feu et la fumée me dirigeaient. Je hâtais mon cheval de toutes mes forces, lorsqu'un heureux hasard me fit rencontrer un aide-de-camp du général en chef, Bruyère, qui devint plus tard un des plus brillans généraux de cavalerie, et périt en 1813, dans la campagne de Saxe. Il portait au général Desaix l'ordre d'accourir sur le champ de bataille, où le besoin était déjà si pressant, qu'il avait, comme moi, quitté la route et pris à travers la plaine pour nous atteindre plus tôt. Je lui indiquai où se trouvait le général Desaix, et appris de lui où se trouvait le premier consul. Voici ce qui était arrivé :

Le général Bonaparte, croyant que le pont inférieur de la Bormida avait été coupé, n'avait pas changé la position de son armée, qui passa la nuit du 13 au 14, à cheval sur la chaussée de Tortone à Alexandrie, la droite en avant de Castel-Seriolo, la gauche dans la plaine de Marengo. Le général Desaix était en réserve à Rivalta, et le quartier-général à Gorrofolo. Tortone, qui était occupé par une garnison autrichienne, avait été laissé derrière nous, et nous avait forcés de faire passer la ligne d'opération par Castel-Seriolo. Le premier consul attendait le corps qu'il avait rappelé de Parme et de Plaisance, ainsi que celui qui avait fait le siège du fort de Bard, dont nous venions de nous emparer. Ce dernier s'avancait par Pavie, les autres arrivaient par Stradella et Montebello ; mais ni les uns ni les autres ne nous avaient joints. La position de l'armée était loin d'être rassurante : elle avait en tête un ennemi que l'on avait mis dans l'obligation de tout sacrifier pour s'ouvrir un passage. Elle était faible, dispersée ; ce n'était pas trop d'un homme comme le premier consul pour faire tourner à bien des circonstances aussi fâcheuses. Tout autre, n'eût-il pas même

été général médiocre, eût infailliblement perdu la bataille que nous fûmes forcés d'accepter le lendemain.

Le 14 juin, notre droite avait été assaillie à la pointe du jour par une multitude de cavalerie qui avait débouché par le pont que l'on avait dû couper la veille ; l'irruption fut si vive, si rapide, qu'en un instant nous éprouvâmes une perte énorme en hommes, en chevaux et en matériel. Le désordre était entier dans cette partie de l'armée, que la bataille n'était pas engagée. Elle se rallia ; mais elle se ressentit toute la journée de ce fâcheux début. Le trouble ne s'était pas arrêté aux troupes qui avaient été battues ; celles qui les appuyaient avaient pris l'épouvante à la vue de ce débordement de cavalerie, et avaient été porter leur frayeur au loin. Le premier consul fut bientôt prévenu de cet échec. C'était le premier rapport de la journée. Il cacha le dépit que lui causait un malheur qui n'avait eu lieu que parce que le pont inférieur de la Bormida n'avait pas été détruit, conformément aux ordres sur lesquels il avait tant insisté la veille. Il montait à cheval pour voir ce qui se passait, lorsque toute la ligne fut attaquée par la route d'Alexandrie. M. de Mélas, décidé à se frayer passage à travers nos bataillons, avait porté son armée pendant la nuit en deçà de la Bormida, où elle avait pris position. Elle s'était établie devant nous ; mais elle n'avait pas allumé de feux : nous ne nous étions pas aperçus que les lignes que nous avions en face s'étaient grossies.

Le début de leur attaque fut brillant ; les Autrichiens avaient pris l'initiative des mouvemens sur tous les points à la fois ; ils eurent du succès partout. Notre centre fut percé, mis en retraite ; notre gauche fut plus maltraitée encore. Le choc avait été meurtrier. Les blessés qui se retiraient formaient une colonne longue, épaisse, dont la marche rétrograde favorisait la fuite des hommes faibles, qu'une attaque aussi rude qu'inattendue avait ébranlés. La déroute com-

mençait ; il ne fallait qu'un hourra de cavalerie pour la décider. S'il avait eu lieu, c'en était fait de la journée.

Le péril devenait à chaque instant plus imminent. Le premier consul ordonna que l'on cédât le terrain, et que, tout en se ralliant, on se rapprochât des réserves qu'il rassemblait entre Gorrofolo et Marengo. Il plaça sa garde derrière ce petit village, mit lui-même pied à terre, et s'établit avec elle sur la droite du grand chemin. Ses cartes étaient déroulées ; il était à les étudier quand je le joignis. Il venait d'ordonner au général qui commandait sa gauche de lui envoyer le peu de troupes intactes qui lui restaient. Il préparait déjà le mouvement qui devait décider l'action qu'il n'avait pas prévue, et qui tournait si mal. Battue comme elle était, sa gauche lui devenait inutile, puisqu'il ne pouvait pas la renforcer. Il retirait le peu de bonnes troupes qu'elle avait encore, et les portait au centre.

Dans cet état de choses, il ne pouvait rien apprendre de plus heureux que ce que je venais lui annoncer. Novi était désormais sans importance. Il était assez visible que les Autrichiens n'y avaient pas marché. Au lieu de consumer le temps à une course inutile, le général Desaix avait fait halte ; il pouvait compter ses troupes au nombre de celles qui allaient décider de la journée. “ A quelle heure l'avez-vous quitté, me dit le premier consul en tirant sa montre ? — A telle heure, lui répondis-je.—Eh bien, il doit être près d'ici ; allez lui dire de se former là (il me désignait le lieu de la main) ; qu'il quitte le grand chemin pour laisser passer tous ces blessés, qui ne pourraient que l'embarasser, et peut-être entraîneraient son monde.” Je partis pour rejoindre le général Desaix, qui, averti par Bruyère du péril que courait l'armée, avait pris à travers champs, et n'était plus qu'à quelques centaines de pas du champ de bataille. Je lui transmis les ordres dont j'étais chargé ; il les exécuta, et se rendit auprès du premier consul, qui lui

expliqua comment les choses en étaient venues au point où elles étaient, et ce qu'il allait tenter dès que sa division serait en ligne.

Notre droite avait été assez promptement ralliée ; notre centre, renforcé par les troupes tirées de la gauche, était redevenu respectable. A l'extrême gauche de ce centre était la division du général Desaix, marchant en tête des troupes qui allaient entrer en action ; quant à la gauche, elle n'existait plus.

Ses ordres expédiés, le premier consul fit exécuter à l'armée entière un changement de front sur l'aile gauche de son centre, en portant toute l'aile de droite en avant. Il achevait de tourner par ce mouvement tout ce qui s'était abandonné à la poursuite des troupes de la gauche qui avaient été rompues. En même temps, il portait sa droite loin du pont qui lui avait été si fatal dans la matinée. Il serait difficile de dire pourquoi le général qui commandait à la gauche de l'armée autrichienne, laissa opérer ce mouvement décisif ; mais, soit qu'il ne le comprît pas, soit qu'il attendît des ordres, il se borna à envoyer des corps de cavalerie pour intercepter notre retraite, ne regardant pas comme possible que nous fussions occupés d'autre chose que de l'effectuer. Placé de manière à rendre tout au moins douteux le succès de la manœuvre du premier consul, il ne chercha pas même à l'entraver.

Les Autrichiens avaient employé à marcher le temps que le général Desaix avait mis à s'entretenir avec le premier consul. Leurs progrès avaient été si prompts, que, lorsqu'il rejoignit son corps, il les trouva qui fusillaient déjà sur ses derrières ; il leur opposa des tirailleurs, et se hâta de faire ses dispositions. Ses troupes, qui comptaient neuf bataillons, étaient formées sur trois lignes, un peu en arrière du petit village de Marengo, près du grand chemin de Tortone à Alexandrie. Le premier consul avait retiré au général

Desaix son artillerie pour la réunir à celle de la garde, et former au centre une batterie foudroyante.

Il était trois heures ; on n'entendait plus que quelques coups de fusil ; les deux armées manœuvraient, et se disposaient à faire le dernier effort.

La division du général Desaix occupait le point le plus rapproché de l'ennemi, qui s'avancait en colonnes serrées, profondes, le long de la route d'Alexandrie à Tortone, qu'il laissait à sa gauche. Il était près de nous joindre ; nous n'étions plus séparés que par une vigne que bordait le neuvième régiment d'infanterie légère, et un petit champ de blé dans lequel entraient déjà les Autrichiens. Nous n'étions pas à plus de cent pas les uns des autres ; nous discernions réciproquement nos traits. La colonne autrichienne avait fait halte à la vue de la division Desaix, dont la position lui était si inopinément révélée. La direction qu'elle suivait la portait droit sur le centre de notre première ligne. Elle cherchait sans doute à en évaluer la force avant de commencer le feu. La position devenait à chaque instant plus critique. “Vous voyez l'état des choses, me dit Desaix ; je ne puis différer d'attaquer sans m'exposer à l'être moi-même avec désavantage. Si je tarde, je serai battu, et je ne me soucie pas de l'être. Allez donc au plus vite prévenir le premier consul de l'embarras que j'éprouve ; dites-lui que je ne puis plus attendre, que je n'ai pas de cavalerie,* qu'il est indispensable qu'il dirige une bonne charge sur le flanc de cette colonne, pendant que je la heurterai de front.”

Je partis au galop, et joignis le premier consul, qui faisait exécuter aux troupes placées à la droite du village de Marengo, le changement de front qu'il avait prescrit sur toute la ligne. Je lui transmis le message dont j'étais chargé ; il

* Il n'avait que deux cents hussards du premier régiment.

m'écouta avec attention, réfléchit un instant, et m'adressant la parole : " Vous avez bien vu la colonne ?—Oui, mon général (c'est le titre qu'on lui donnait alors).—Elle a beau-
" coup de monde ?—Oui, beaucoup, mon général.—Desaix
" en paraît-il inquiet ?—Il ne m'a paru inquiet que des suites
" que pourrait avoir l'hésitation. Il m'a du reste recom-
" mandé de vous dire qu'il était inutile de lui envoyer d'au-
" tres ordres que ceux d'attaquer, si ce n'est celui de se
" mettre en retraite ; encore ce mouvement serait-il au
" moins aussi dangereux que le premier.—S'il en est ainsi,
" me dit le premier consul, qu'il attaque ; je vais lui en faire
" porter l'ordre. Pour vous, allez là (il me montrait un
" point noir dans la plaine), vous y trouverez le général Kel-
" lermann, qui commande cette cavalerie que vous voyez ;
" vous lui apprendrez ce que vous venez de me communi-
" quer, et vous lui direz de charger sans compter, aussitôt
" que Desaix démasquera son attaque. Au surplus, restez
" près de lui ; vous lui indiquerez le point par où Desaix doit
" déboucher, car Kellermann ne sait même pas qu'il soit à
" l'armée." J'obéis. Je trouvai le général Kellermann à
la tête d'à peu près six cents chevaux, reste de la cavalerie
avec laquelle il n'avait cessé de combattre toute la journée :
je lui transmis l'ordre du premier consul. J'avais à peine
achevé, qu'un feu de mousqueterie, parti de la gauche des
maisons de Marengo, se fit entendre : c'était le général
Desaix qui ouvrait l'attaque. Il se porta vivement, avec le
9ème léger, sur la tête de la colonne autrichienne : celle-ci
riposta avec mollesse ; mais nous payâmes chèrement sa dé-
faite, puisque le général fut abattu dès les premiers coups.
Il était à cheval derrière le 9ème régiment, une balle lui
traversa le cœur ; il périt au moment où il décidait la vic-
toire.

Kellermann s'était ébranlé dès qu'il avait entendu le feu.
Il s'élança sur cette redoutable colonne, la traversa de la

gauche à la droite, et la coupa en plusieurs tronçons ; assaillie en tête, rompue par ses flancs,* elle se dispersa et fut poursuivie, l'épée dans les reins, jusqu'à la Bormida. ' .

Les masses qui suivaient notre gauche n'eurent pas plus tôt aperçu ce désastre, qu'elles se mirent en retraite et tentèrent de gagner le pont qu'elles avaient en avant d'Alexandrie ; mais les corps des généraux Lannes et Gardanne avaient achevé leur mouvement : elles étaient désormais sans communication ; toutes furent obligées de mettre bas les armes.

Perdue jusqu'à midi, la bataille était complètement gagnée à six heures.

La colonne autrichienne dispersée, j'avais quitté la cavalerie du général Kellermann, et venais à la rencontre du général Desaix, dont je voyais déboucher les troupes, lorsque le colonel du 9ème léger m'apprit qu'il n'existait plus. Je n'étais pas à cent pas du lieu où je l'avais laissé ; j'y courus, et le trouvai par terre, au milieu des morts déjà dépouillés, et dépouillé entièrement lui-même. Malgré l'obscurité, je le reconnus à sa volumineuse cheveleure, de laquelle on n'avait pas encore ôté le ruban qui la liait.

Je lui étais trop attaché, depuis long-temps, pour le laisser là, où on l'aurait enterré, sans distinction, avec les cadavres qui gisaient à côté de lui. Je pris à l'équipage d'un cheval, mort à quelques pas de là, un manteau qui était encore à la selle du cheval ; j'enveloppai le corps du général Desaix dedans, et un hussard, égaré sur le champ de bataille, vint m'aider à remplir ce triste devoir envers mon général. Il

* Le général Berthier a fait faire le tableau de cette bataille. Le peintre, officier de l'armée, est sans nul doute un homme de grand talent ; mais il a obéi aux règles de son art, il a transporté la charge sur le flanc droit de la colonne, tandis que c'est sur le flanc gauche qu'elle a eu lieu. Cela ne fait rien au mérite du tableau ; ce n'est que dans l'intérêt de la vérité historique que je fais cette observation.

consentit à le charger sur son cheval, et à le conduire par la bride jusqu'à Gorofollo, pendant que j'irais apprendre ce malheur au premier consul, qui m'ordonna de le suivre à Gorofollo, où je lui rendis compte de ce que j'avais fait : il m'approuva, et ordonna de faire porter le corps à Milan pour qu'il y fût embaumé.

Simple aide-de-camp du général Desaix à la bataille de Marengo, je n'avais vu que ce que me permettaient de voir le grade et la position que j'occupais ; ce que j'ai rapporté de plus m'a été raconté par le premier consul, qui aimait à revenir sur cette journée, et m'a fait plusieurs fois l'honneur de me dire combien elle lui avait donné d'inquiétude, jusqu'au moment où Kellermann exécuta la charge qui changea la face des affaires.

Depuis la chute du gouvernement impérial, de prétendus amis de ce général ont réclamé, en son nom, l'honneur d'avoir improvisé cette charge. La prétention est trop forte et sûrement étrangère à ce général, dont la part de gloire est assez belle pour qu'il en soit satisfait. Je le crois d'autant plus, que, m'entretenant avec lui de cette bataille plusieurs années après, je lui rappelai que c'était moi qui lui avais porté les ordres du premier consul, et il ne me parut pas l'avoir oublié. Je suis loin de supposer à ses amis le projet de vouloir atténuer la gloire du général Bonaparte ni celle du général Desaix ; ils savent, aussi bien que moi, qu'il est des noms consacrés que ces sortes de revendications n'atteignent plus, et qu'il serait tout aussi superflu de disputer à son auteur le mérite de la conception de la bataille, que de chercher à atténuer la brillante part que le général Kellermann a prise au succès. J'ajouterai quelques réflexions.

Du point qu'il occupait, le général Desaix ne pouvait voir le général Kellermann : il m'avait même chargé de demander au premier consul de le faire appuyer par de la cavalerie. Le général Kellermann ne pouvait non plus, du point où il

était placé, apercevoir la division Desaix : il est même probable qu'il ignorait l'arrivée de ce général, qui n'avait joint l'armée que l'avant-veille. Tous deux ignoraient respectivement leur position, qui n'était connue que du premier consul : lui seul pouvait mettre de l'ensemble dans leurs mouvemens ; lui seul pouvait faire coïncider leurs efforts.

La brillante charge que mena Kellermann fut décisive ; mais si elle avait été faite avant l'attaque du général Desaix, il est probable qu'elle eût eu un tout autre résultat. Kellermann paraît en avoir été convaincu, puisqu'il laissa la colonne autrichienne traverser notre champ de bataille, souffrit qu'elle débordât toutes les troupes que nous avions encore en ligne, sans faire le moindre mouvement pour l'arrêter. Si Kellermann ne l'a pas chargée plus tôt, c'est que c'était un mouvement trop grave, et que le non-succès aurait été sans ressource ; il fallait donc que cette charge entrât dans une combinaison générale qui n'était pas de son ressort.

Le revers que venait d'éprouver l'armée autrichienne était trop grand pour ne pas être suivi de conséquences désastreuses. Le général Mélas avait employé à combattre le temps qu'il aurait dû mettre à regagner le Pô par Turin et Plaisance. Le moment favorable était perdu, il n'y fallait plus songer.

Masséna, renforcé du petit corps que commandait le général Suchet,* était rentré en Piémont, et pouvait se promettre des succès contre une armée battue, comme l'avait été celle de M. de Mélas. La nôtre, au contraire, était dans l'ivresse de la victoire ; il lui tardait de donner le coup de grâce aux Autrichiens. Pour peu que M. de Mélas eût hésité à prendre un parti, il aurait été accablé sans retour.

Sa position était pénible, surtout après l'entrée triomphale

* Suchet commandait quelques bataillons sur le Var, avec lesquels il avait couvert la Provence, pendant le siège de Gènes.

qu'il venait de faire à Gênes. Il fallait néanmoins se résigner et tenter la voie des négociations. M. de Mélas envoya un parlementaire au quartier-général de Gorofollo. Le général Zach, son chef d'état-major, y était encore : fait prisonnier la veille, il s'était long-temps entretenu avec le premier consul ; il connaissait le désir qu'il avait de rétablir la paix, les intentions où il était de ne pas abuser de la victoire, en imposant à l'armée autrichienne des conditions que l'honneur ne lui eût pas permis d'accepter. Le général Bonaparte lui proposa d'aller rendre compte à M. de Mélas des dispositions où il était : M. Zach accepta. Il partit avec le parlementaire, joignit son général, et ne tarda pas à faire connaître que celui-ci agréait les bases qu'il lui avait transmises. Le général Berthier se rendit aussitôt à Alexandrie, et conclut, avec M. de Mélas, une convention par laquelle celui-ci s'engagea à se retirer derrière l'Adige, en défilant à travers nos rangs ; il devait aussi vider les places du Piémont et nous restituer celles d'Italie jusqu'au Mincio. Cette convention ratifiée, le premier consul partit pour Milan, et laissa au général Berthier le soin de la faire exécuter. L'article qui était relatif à Gênes éprouva des difficultés. Masséna avait reçu l'ordre de prendre possession de cette ville, qu'il n'avait perdue que depuis peu de jours. Il en demanda la remise au prince de Hohenzollern, que le général Mélas y avait laissé, comme gouverneur, avec un corps de troupes assez considérable. Blessé d'une telle humiliation, celui-ci refusa. Masséna rendit compte de ce fâcheux incident ; mais l'armée autrichienne avait déjà quitté Alexandrie pour se porter sur l'Adige, la chose était délicate. Cependant, comme les stipulations étaient positives, que le corps du prince de Hohenzollern faisait partie de l'armée qui devait évacuer l'Italie, et que Gênes était au nombre des places dont la remise était consentie, c'était à M. de Mélas à mettre fin à cette opposition : aussi le fit-il avec une noble loyauté. Il somma le

prince d'obéir, lui déclarant que, s'il persistait dans son refus, il l'abandonnerait, lui et ses troupes, aux conséquences que son obstination devait avoir. Sommé d'une manière si péremptoire, Hohenzollern n'osa continuer de méconnaître la capitulation, il remit la place, et prit la route qu'avait suivie l'armée autrichienne.

CHAPITRE XVIII.

Je suis nommé aide-de-camp du premier consul.—Il repasse en France.—Ivresse des Dijonnaises.—Le maître de poste de Montereau.—Fêtes de la capitale.—Carnot.—Causes de son renvoi.—Créations de tout genre.

LE premier consul m'avait fait dire à Gorofollo, par le général Duroc, de le suivre à Milan, qu'il s'occuperait de moi. Je ne me le fis pas répéter, et partis avec lui.

Nous trouvâmes en route les divisions des généraux Chabran, Duhesm et Loison qui arrivaient de Bard, de Parme, de Plaisance; elles n'étaient plus qu'à une marche en arrière. Le consul s'arrêta, les vit, et continua sa course.

J'avais fait cette course de Gorofollo à Milan dans le même jour, monté sur un cheval autrichien, que j'avais pris la veille à la bataille; encore était-il blessé d'un large coup de sabre sur le front. Le premier consul m'aperçut, m'engagea plusieurs fois à ne pas me harasser et à venir paisiblement derrière. Je n'en fis rien; je persistai à ne pas perdre sa trace, et le suivis jusque dans la cour du château de Milan.

Le soleil était à son déclin. Le premier consul avait fait une telle diligence, que le courrier qui devait l'annoncer n'était arrivé qu'une heure avant lui. Néanmoins toute la population était déjà en mouvement: les maisons étaient drapées, les femmes de la première classe couvraient la route,

emplissaient les rues et les fenêtres ; elles avaient des corbeilles de fleurs qu'elles jetaient dans la voiture du premier consul à mesure qu'il s'avavançait. Il était à peine arrivé à Milan, qu'il avait déjà réuni les membres épars du gouvernement cisalpin. La victoire de Marengo avait rendu l'espérance à la population italienne : chacun reprit son poste, chacun retourna à ses fonctions, et la machine administrative fut en plein jeu au bout de quelques jours.

Ce fut au milieu de cette satisfaction générale que je fus rejoint par les équipages du général que j'avais perdu. Ils étaient arrivés sous la conduite de mon camarade Rapp, qu'une maladie assez grave avait retenu loin de nous. Nous étions l'un et l'autre occupés de l'amertume de nos regrets, et nous nous inquiétions de notre avenir, lorsque le premier consul nous fit dire qu'il nous prenait pour ses aides-de-camp. Je passai de l'anxiété à une sorte de délire : j'étais si heureux, si troublé, que je ne pus trouver d'expression pour épancher la reconnaissance que j'éprouvais.

L'armée autrichienne avait atteint les limites que lui avait assignées la capitulation de Marengo ; mais la cour de Vienne n'avait pas encore ratifié l'armistice que le premier consul désirait étendre à l'armée du Rhin, afin de travailler à la paix : il manda le général Masséna, auquel il destinait le commandement de l'armée à son départ. Il n'avait pas revu ce général depuis qu'il avait mis à la voile pour l'Égypte ; il lui fit un accueil gracieux et le félicita longuement sur sa belle défense de Gênes.

La ratification de Vienne arrivée, le premier consul partit pour Paris ; il prit sa route par le Piémont, le mont Cénis, et m'ordonna de l'accompagner. Il fut bientôt à Turin, passa une heure ou deux à visiter la citadelle que l'on venait de remettre à l'armée, remonta en voiture et ne s'arrêta plus qu'à Lyon.

La route était bordée d'hommes de tous les rangs, de

toutes les classes, que la reconnaissance autant que la curiosité avait attirés sur son passage. Ce n'est point exagérer que de dire qu'il voyagea de Milan à Lyon entre deux haies de citadins, de campagnards, accourus pour le voir, et au milieu de *vivat* continuels. La population lyonnaise était dans le délire qu'elle avait éprouvé au retour d'Égypte ; elle se porta à l'hôtel des Célestins, où nous étions descendus pour déjeuner, escalada les portes, se montra si empressée, si impatiente de voir le premier consul, qu'il fut obligé, pour la satisfaire, de se présenter au balcon. Il descendit ensuite poser la première pierre de la place de Bellecour, dont il avait arrêté la restauration, et se mit en route pour Dijon, où il se proposait de voir une réserve qui s'organisait dans cette ville, d'où elle devait rejoindre l'armée.

Le délire fut encore plus grand à Dijon qu'il n'avait été à Lyon : les appartemens destinés au premier consul étaient remplis par tout ce que cette charmante ville possédait de femmes aimables. Les hommes faisaient foule ; chacun voulait le voir, l'approcher ; la maison était pleine de monde ; elle n'avait pas un réduit où il pût être seul. Les femmes se faisaient remarquer par la vivacité d'une joie pure qui animait leurs yeux et répandait l'incarnat sur leurs visages, comme si elles eussent dépassé les bornes de la bienséance. Une des plus belles devint plus tard un des ornemens de la cour, sous le titre de duchesse de Bassano.

Le premier consul sortit pour voir les troupes, mais il ne put arriver sur le terrain qu'au milieu de ce cortège de jeunes femmes chargées de fleurs, de branches de myrte et de laurier, qu'elles jetaient devant son cheval. Elles ne redoutaient, ne craignaient rien ; elles étaient si remplies du héros qu'elles avaient au milieu d'elles, que peu leur importait le danger, pourvu qu'elles lui témoignassent les sentimens qu'elles lui portaient. Leur abandon fut tel, que le premier consul ne voulut pas rentrer en ville dans la

crainte que leur impatience n'amenât quelque accident fâcheux. Les voitures qui le suivaient vinrent le recevoir sur le terrain où étaient les troupes. Il fit un salut de bienveillance à cet essaim de jeunes grâces, et partit : mais l'accueil que lui avait fait Dijon resta dans sa mémoire. Dans la suite, il aimait à parler de cette ville, et revenait fréquemment sur l'empressement qu'elle lui avait montré au retour de Marengo.

Ses équipages se composaient de deux voitures. MM. Duroc et Bourrienne étaient dans celle où il voyageait. Je suivais dans l'autre avec le général Bessières. Nous arrivions à Sens le lendemain du jour où nous avions quitté Dijon, lorsqu'en descendant la montagne qui précède la ville, un des cols-de-cygne cassa. Cet accident nous fit perdre six heures. Nous arrivâmes enfin. Nous aperçûmes les peintres, qui sans doute ne nous attendaient pas si tôt, et traçaient sur le frontispice d'un arc de triomphe les mots fameux *veni, vidi, vici*. Nous descendîmes chez madame Bourrienne, et fîmes réparer la voiture pendant le déjeuner.

Sens avait un dépôt de prisonniers de guerre russes, qui étaient dans une situation pitoyable. Le premier consul leur fit distribuer de l'argent, et leur annonça que leur sort changerait incessamment, ce qui eut lieu en effet.

Nous partîmes de Sens à midi, et fûmes bientôt à Montereau. Tout dévoué au premier consul, le maître de poste voulut mener lui-même sa voiture. Malheureusement il avait moins d'habileté que de zèle ; car, arrivé au tournant qui est en avant du pont, il versa si rudement, que tout le monde crut que la voiture allait couler jusqu'à la rivière. Cependant ni le premier consul, ni aucun de ceux qui l'accompagnaient, ne fut blessé ; la voiture même ne fut pas endommagée. Le maître de poste, plus mort que vif de sa mésaventure, n'osait réparaître. Ce fut le premier consul qui le rassura et l'engagea à remonter à cheval. Ces divers

accidens nous firent arriver plus tard que nous n'espérions. Ce ne fut que le 6 juillet, à minuit, que le premier consul entra aux Tuileries, où on ne l'attendait plus.

La population se porta, en effet, le lendemain de bonne heure, au faubourg Saint-Antoine, ainsi qu'elle l'avait fait la veille ; mais elle apprit que le premier consul était arrivé pendant la nuit ; elle accourut aussitôt aux Tuileries, dont le jardin fut rempli pendant toute la journée.

La France venait de sortir d'un état de contrainte et d'anxiété qui lui faisait sentir doublement le prix d'une victoire qu'elle n'avait osé espérer, et qui était d'autant plus belle, qu'elle réparait à elle seule tous les désastres qui l'avaient précédée.

Le premier consul n'était qu'au huitième mois de son retour d'Egypte, et déjà tout avait changé de face. Le gouvernement révolutionnaire était à jamais dissous. Les plaies qu'il avait faites étaient cicatrisées ; les torches de la guerre civile étaient éteintes. La Belgique, où l'approche d'une armée anglaise avait suscité des mouvemens, était pacifiée ; l'Italie, reconquise jusqu'au Mincio par une seule bataille. Il ne restait que Mantoue à prendre et les bords de l'Adige à atteindre, pour replacer la France dans l'état où elle était lorsque le général Bonaparte était parti pour l'Egypte.

Tant de bienfaits furent vivement sentis. Les premiers jours qui suivirent le retour de Marengo furent consacrés à des réjouissances qui attestaient la reconnaissance de la nation. Ce n'étaient partout que fêtes et plaisirs. Chaque corps, chaque individu était jaloux de témoigner la part qu'il prenait à la joie publique. Le premier consul s'abandonnait à ce concert de satisfaction, lorsqu'il apprit qu'un courrier, parti d'Italie, était venu annoncer la perte de la bataille de Marengo. Le courrier avait été expédié au moment où tout semblait désespéré, en sorte que le bruit d'un revers

était général à Paris avant le retour du premier consul. Son arrivée déranger beaucoup de projets. A la simple annonce de sa défaite, les faiseurs s'étaient remis à l'œuvre, et ne parlaient de rien moins que de renverser le gouvernement et de venger l'attentat du 18 brumaire.

Quoique ministre de la guerre, Carnot s'était fait remarquer parmi les plus empressés, et n'avait pas dédaigné d'accueillir, d'accréditer même cette fâcheuse nouvelle. Le premier consul dissimula l'impression que lui fit éprouver la connaissance de ces détails ; mais il ne les oublia pas. Il songea dès-lors à se séparer d'un homme qui s'associait à son gouvernement, et ne le considérait cependant lui-même que comme un ennemi public. Il destinait depuis longtemps ce portefeuille à Berthier, mais Berthier lui était nécessaire à l'armée ; il attendit encore quelques mois avant de remplacer Carnot.

Le 14 juillet arriva, c'était l'anniversaire de la confédération de 1789. On le célébra au Champ-de-Mars, au milieu d'un concours prodigieux. Les terrasses étaient couvertes ; la foule s'étendait au loin ; tout respirait l'ivresse des premiers temps. Le premier consul se rendit à cheval à cette brillante cérémonie ; il s'y présenta au moment où la garde à pied et à cheval arrivait avec les nombreux drapeaux pris à Marengo. L'apparition de ces braves, la présence de ce chef illustre qui les avait conduits excita les plus vives acclamations. Cette troupe était partie du champ de bataille le 16 juin, lendemain de l'action, et avait fait le voyage en vingt-neuf jours. Sa lassitude et le mauvais état de son équipement ajoutaient l'intérêt à sa gloire. Elle reçut partout des témoignages de l'estime générale qu'elle inspirait.

Au milieu de ces fêtes, le premier consul ne perdait pas de vue tout ce qu'il avait à faire pour mettre l'armée en campagne et approvisionner les places d'Italie. La trêve expirait à la fin de juillet. Il prit ses mesures pour le cas

où la paix ne se conclurait pas. Indépendamment des soins qu'il donna à l'armée et à ses accessoires, il se livra, pendant tout le temps qu'il passa à Paris, à un travail prodigieux. Il faisait tout à la fois réunir des matériaux qu'il soumettait au conseil d'Etat, et s'occupait à substituer un système de finances à la marche désastreuse qu'avait suivie le Directoire. En cela, il fut parfaitement secondé par le ministre de ce département, M. Gaudin, depuis duc de Gaëte, un des hommes les plus probes et les plus laborieux qu'ait possédés l'administration d'aucune époque.

Le Directoire l'avait long-temps sollicité de se mettre à la tête des finances sans pouvoir l'obtenir. Le premier consul fut plus heureux ; M. Gaudin accepta le portefeuille qu'il lui offrit, parce qu'il était sûr d'être appuyé dans l'exécution de ce qui serait une fois décidé. Le premier consul l'estimait particulièrement ; il fut le seul ministre qui ne fut pas déplacé depuis 1799 jusqu'en 1814.

Le premier consul créa la caisse d'amortissement, l'enregistrement et la banque ; il remit de l'ordre dans toutes les branches de l'administration, et ramena la probité dans les transactions des particuliers avec le gouvernement. Ce fut à cette occasion qu'il fit examiner les comptes de tous ceux qui se présentaient comme créanciers de l'Etat, et qu'il prit une connaissance détaillée de toutes les friponneries, de toutes les dilapidations auxquelles la fortune publique avait été en proie sous l'administration du Directoire. Il en avait mauvaise opinion avant d'arriver au pouvoir ; mais ce qu'il vit le convainquit bientôt qu'il n'avait pas soupçonné la moitié du désordre. Aussi, depuis cette époque, quelques hommes n'ont pu, malgré leurs richesses, lui inspirer ni estime ni confiance. Il avait une antipathie naturelle pour ceux qui courent à l'argent par des moyens honteux. Il disait assez souvent qu'il faisait plus de cas d'un voleur de grand chemin, qui risque au moins sa vie, que de ces

sangsues qui soutirent tout sans s'exposer au plus léger péril. Quelques uns de ces faiseurs d'affaires ont cru qu'il était leur ennemi personnel, qu'il enviait leur fortune. Il n'en était rien, il n'avait pas d'aversion pour leur personne, il ne réprouvait que la manière dont ils s'étaient enrichis. Il étudiait ses ressources avec cette aptitude qu'il mettait à tout ce qui l'occupait, et montrait une facilité de calcul, une promptitude de conception qui surprenait ceux qui travaillaient avec lui pour la première fois. Ils ne s'attendaient pas néanmoins à toutes les merveilles qu'il a exécutées depuis. Il passa ainsi le reste de l'été de 1800, menant de front les affaires du gouvernement intérieur et celles qui pouvaient faciliter la paix, sans recourir à de nouveaux efforts. Il se flatta long-temps d'arriver à ce résultat ; mais les lenteurs de l'Autriche lui paraissaient cacher quelques projets, il résolut de se mettre en mesure.

CHAPITRE XIX.

Mission pour l'Italie.—Passage du mont Cénis.—Les paysans savoyards.—Brune succède à Masséna.—L'Autriche refuse des passe-ports au général Duroc.—Cette puissance cède les trois places de Philisbourg, Ingolstadt et Ulm.—Négociations.—Préliminaires de paix.

LE premier consul me chargea de me rendre secrètement en Italie, d'aller prendre connaissance de l'état d'armement et d'approvisionnement des places qui nous avaient été rendues, ainsi que de la situation des parcs, des magasins et de la cavalerie.

Il me donna une lettre pour le ministre du trésor public, qui me remit un million en or pour le trésorier de l'armée. Cette circonstance rendit mon voyage pénible. J'emportais une somme considérable, et j'étais obligé de traverser un

pays où l'on m'eût arraché la vie pour quelques pièces d'or.* Le passage du mont Cénis, où l'on démontait encore les voitures, m'obligea de laisser voir mes dix petits barils bien cachetés, et contenant chacun cent mille francs. Dès ce moment, je ne sentis plus rien, tant j'étais persuadé que je n'arriverais pas à bon port. Je ne sortais de ma voiture ni pour boire ni pour manger, et quand j'étais forcé de mettre pied à terre, j'avais soin de ne le faire que de nuit. Cependant je dois dire à l'honneur des paysans savoyards, qu'ils chargèrent mes barils, dont ils connaissaient bien la valeur, sans même éprouver la tentation de se les approprier. Ils eussent facilement trouvé dans le trajet qu'ils parcouraient, en montant, en descendant la montagne, mille prétextes de me voler ; mais la pensée de cette action coupable ne leur vint même pas. Bien plus, ils eurent le soin de passer ma voiture la première, afin que je la trouvasse remontée de l'autre côté, et que je n'eusse plus qu'à y replacer mes barils pour partir. Ces honnêtes gens ne paraissaient m'avoir rendu qu'un service ordinaire. Leurs mœurs candides eussent dû me rassurer : néanmoins j'avoue que je me sentis soulagé d'un grand poids, quand j'eus déposé ce million dans la caisse du payeur de Turin.

J'examinai en détail les places que le premier consul m'avait chargé de visiter. Rien de ce qu'il avait ordonné n'était fait. Je ne revenais pas de ma surprise en voyant que non seulement on ne les avait pas approvisionnées, mais qu'on avait encore distrait une partie des ressources qu'elles renfermaient lorsque les Autrichiens les avaient quittées. La voix publique accusait même quelques chefs d'avoir vendu les objets confiés à leur garde. Ces désordres avaient vivement indisposé les troupes ; elles conservaient encore l'âpreté

* J'y rencontrai le général autrichien Saint-Julien, qui se rendait d'Italie à Paris, sous l'escorte d'un aide-de-camp de Masséna.

de langage dont elles avaient contracté l'habitude au temps de leurs revers, et demandaient hautement à quoi leur avait servi de conquérir l'Italie, si elles étaient aussi malheureuses qu'à l'époque où elles étaient reléguées dans les rochers de Gênes, et si leurs victoires n'avaient profité qu'à des voleurs.

On m'adressa, pendant mon séjour à Milan, plusieurs rapports sur des déprédations considérables, commises par des employés de l'armée, avec prière de les transmettre au premier consul. Plusieurs étaient relatifs à des concussions exercées à Gênes depuis la réoccupation. Je compris alors que le premier consul avait en Italie des sources d'informations sur ce qu'il avait intérêt à connaître, et que, comme on le savait inexorable en matière de dilapidation, chacun s'empressait de lui signaler celle qui le froissait.

Je ne voulais pas communiquer ces rapports au général Masséna, quoique je ne doutasse pas que le souvenir de ce qu'on avait souffert sous son commandement ne les eût exagérés. D'un autre côté, je voulais avoir quelques éclaircissemens que le premier consul ne manquerait pas de me demander. Ne sachant comment m'y prendre dans un pays où je ne connaissais personne, je me décidai à m'ouvrir à un homme qui avait toute l'estime du chef de l'Etat, à M. Petiet, intendant de l'armée : il se prêta à ce que je lui demandais, et fit contrôler lui-même ces rapports, dont un grand nombre se trouvèrent malheureusement trop vrais.

Ma mission était achevée ; je me disposais à partir pour Paris, lorsque je reçus une lettre du premier consul, qui me mandait de prendre ma route par Dijon, et de voir l'état des troupes qui s'y trouvaient sous les ordres du général Brune. Je quittai l'Italie, assez péniblement affecté de tout ce que j'avais vu, et repassai les monts. Arrivé à Paris, je rendis au premier consul les rapports qui m'avaient été confiés, avec l'opinion de M. Petiet à l'appui. Il les lut, m'accabla de questions, et s'emporta vivement au récit des désordres qui

lui étaient signalés. Il rappela de l'armée une foule d'individus : Masséna lui-même céda quelques mois après la place au général Brune.

Les ennemis du défenseur de Gênes parurent un instant l'avoir emporté ; mais le premier consul avait alors tout le monde à ménager : il voulait surtout s'attacher les Italiens, qu'il aimait naturellement, et dont l'exaspération pouvait être fâcheuse, si la guerre venait de nouveau à éclater. Il disait avec raison que c'était au général Masséna à prévoir de telles conséquences et à réprimer les désordres qui les entraînaient. Une chose surtout l'avait mécontenté au dernier point : on percevait un droit illicite sur chaque sac de grains qui entrait dans Gênes. Imposer les céréales après ce que cette malheureuse population avait souffert, après la famine, les horreurs d'un long siège, c'était outrager l'humanité et réduire tout un peuple au désespoir. A la vérité, cet infâme trafic se faisait à l'insu du général en chef ; mais les conséquences politiques en étaient les mêmes. La place eût été réduite aux horreurs du besoin, si les chances de la guerre eussent ramené les Autrichiens sous ses murs.

La trêve conclue avec l'Autriche durait encore. Cette puissance se retranchait sur le traité qui la liait à l'Angleterre, et prétendait ne pouvoir négocier sans elle. La perte de l'Italie lui tenait au cœur ; elle ne pouvait se décider à y souscrire. D'un autre côté, l'Angleterre, à qui la guerre était moins onéreuse que profitable, ne se pressait pas de la faire finir. Loin de là, elle ne négligeait rien pour soutenir la constance des alliés, à l'aide desquels elle exerçait une si vaste influence. La belle saison tirait à sa fin, et l'on n'était pas plus avancé qu'au mois de juillet. Le premier consul, déçu dans ses espérances, regrettait vivement d'avoir été trop généreux, et d'avoir laissé se retirer derrière le Mincio l'armée de M. de Mélas, qu'il pouvait faire prisonnière. Le

mal était fait ; il prit son parti, et ne songea plus qu'à se remettre à la tête de l'armée.

Il fit partir pour l'Italie sa garde, ses chevaux et ceux de son état-major. Il envoya en même temps au général Brune l'ordre d'annoncer son arrivée, et de se préparer à passer le Mincio. En Allemagne, l'armée du Rhin, qui, depuis Marengo, était aussi en état d'armistice, se disposa également à reprendre le cours de ses opérations ; mais le faible parti que Moreau avait tiré de ses troupes avait bien affaibli l'opinion qu'on avait donnée de son talent au premier consul. Il nous répéta même plusieurs fois que, si ce général avait compris le plan d'opérations qu'il lui avait tracé, et qu'au lieu de se complaire dans sa vieille méthode, il eût passé le Rhin avec toutes ses forces sur l'extrémité de l'aile gauche des ennemis, il se serait trouvé, dès son passage, beaucoup plus rapproché des Etats héréditaires que ne l'était l'armée autrichienne ; que l'empereur, battu à Marengo, eût appris à la fois la perte de l'Italie et la présence des Français sur l'Inn. Dans cette position, ajoutait-il, François eût infailliblement fait la paix, tandis qu'il fallait aujourd'hui courir de nouvelles chances pour l'obtenir.

Des préliminaires de paix avaient été signés à Paris entre le général autrichien Saint-Julien et le gouvernement français. Duroc fut chargé de les porter à la ratification de l'empereur. Il se rendit au quartier-général de l'armée du Rhin, d'où il demanda un sauf-conduit pour continuer sa route. Il fut refusé, en rendit compte au premier consul, et reçut, courrier sur courrier, l'ordre de revenir à Paris. Le général Moreau reçut en même temps celui de rompre la trêve et de recommencer les hostilités, si on ne lui livrait pas Philisbourg, que les Autrichiens occupaient sur le Rhin, et les deux places d'Ingolstadt et d'Ulm, qui avaient des ponts sur le Danube, et pouvaient mettre l'armée en péril, si elle se portait en

avant ; et que, dans ce cas, le général Moreau était autorisé à conclure un nouvel armistice qui serait commun à l'armée d'Italie. Tout en cédant ces trois places, les Autrichiens offrirent de traiter sur de nouvelles bases.

Le premier consul accueillit cette proposition. M. de Cobentzel se rendit à Lunéville, où les conférences ne tardèrent pas à s'ouvrir. Joseph Bonaparte était chargé des intérêts de la France. La négociation marchait, mais l'Angleterre avait réussi à faire désavouer M. de Saint-Julien ; elle se flatta d'ajourner encore l'œuvre de la pacification. Lord Minto, qui la représentait à Vienne, demanda à intervenir dans les discussions des intérêts qui se débattaient à Lunéville. Le premier consul ne pouvait se méprendre sur l'intention qui dictait cette tardive démarche ; il l'accueillit néanmoins, mais afin de déjouer l'Angleterre, qui ne cherchait qu'à lui faire perdre du temps, il exigea qu'elle se mît au préalable en état de cessation d'hostilités avec la France, comme celle-ci l'était avec l'Autriche : c'était assurément faire preuve d'un véritable désir d'arriver à une prompte pacification. Le ministère britannique, qui avait d'autres vues, refusa l'armistice, tout en persistant dans la demande qu'il avait faite d'envoyer un plénipotentiaire : cet arrangement n'était pas admissible. M. Otto, qui résidait en Angleterre en qualité de commissaire pour l'échange, et qui avait été muni des pouvoirs nécessaires pour négocier la suspension d'armes, en exposa les raisons dans la note qui suit :

“ Le soussigné ayant communiqué à son gouvernement la note, en date du 29 août, que S. E. lord Grenville lui a fait remettre, est chargé de lui présenter les observations suivantes :

“ Des préliminaires de paix avaient été conclus et signés entre S. M. I. et la république française. L'intervention de lord Minto, qui a demandé que sa cour fût admise dans les négociations, a empêché la ratification de S. M. I.

“ La suspension d’armes, qui n’avait eu lieu sur le continent que dans l’espoir d’une prompte paix entre l’empereur et la république, devra donc cesser, et cessera, en effet, le 24 fructidor, puisque la république n’avait sacrifié qu’à cette espérance de paix immédiate, les immenses avantages que lui a donnés la victoire.

“ L’intervention de l’Angleterre complique tellement la question de la paix avec l’Autriche, qu’il est impossible au gouvernement français de prolonger plus long-temps l’armistice sur le continent, à moins que S. M. B. ne le rende commun entre les trois puissances.

“ Si donc le cabinet de Saint-James veut continuer de faire cause commune avec l’Autriche, et si son désir d’intervenir dans la négociation est sincère, S. M. B. n’hésitera point à adopter l’armistice proposé. Mais si cet armistice n’est point conclu avant le 24 fructidor, les hostilités auront été reprises avec l’Autriche, et le premier consul ne pourra plus consentir, à l’égard de cette puissance, qu’à une paix séparée et complète. Pour satisfaire aux explications demandées relativement à l’armistice, le sous-signé est chargé à faire connaître à Son Excellence que les places qu’on voudrait assimiler à celles d’Allemagne sont Malte et les villes maritimes d’Egypte. S’il est vrai qu’une longue suspension d’armes entre la France et l’Angleterre pourrait paraître défavorable à S. M. B., il ne l’est pas moins qu’un armistice prolongé sur le continent est essentiellement désavantageux à la république française ; de sorte qu’en même temps que l’armistice maritime serait, pour le gouvernement français, une garantie du zèle que mettrait l’Angleterre à concourir au rétablissement de la paix, l’armistice continental en serait une, pour le gouvernement britannique, de la sincérité des efforts de la France ; et comme la position de l’Autriche ne lui permettrait plus alors de ne pas rechercher une prompte conclusion,

“ les trois puissances auraient, dans leurs intérêts propres, des raisons déterminantes pour consentir, sans délai, aux sacrifices qui peuvent être réciproquement nécessaires pour opérer la prochaine conclusion d’une paix générale et solide, telle qu’elle est le vœu et l’espoir du monde entier.

“ Londres, 17 fructidor an VIII.”

Ces raisonnemens étaient péremptoires, et le parti à prendre méritait réflexion. Si l’Angleterre ne consentait pas à un armistice spécial avec la France, celui que cette puissance avait conclu avec l’Autriche ne serait pas renouvelé. Le conseil aulique, n’ayant aucun moyen de soutenir la guerre, serait obligé de céder, et la paix se trouverait faite sans l’intervention de l’Angleterre.

Le gouvernement britannique aperçut le danger ; mais, soit qu’il ne le sentît pas assez fortement, soit qu’il jugeât suffisant d’avoir sauvé les apparences vis-à-vis la cour de Vienne, il se borna à présenter à la suite d’une note extrêmement diffuse et contournée, un contre-projet d’armistice qui ne laissait à la France aucun des avantages qu’elle devait attendre comme compensation de ceux que retirait l’Autriche de la suspension d’armes qu’elle lui avait accordée. C’était assez faire connaître le véritable esprit dont il était animé. Néanmoins le premier consul voulut épuiser tous les moyens de conciliation. Il présenta deux modes de traiter à l’Angleterre. Si elle voulait entrer en négociation commune avec l’Autriche, il demanda qu’elle accédât à l’armistice, attendu qu’il n’y avait que cette voie pour établir quelque similitude dans les rapports respectifs des puissances contractantes, et pour donner à chacun le désir et le besoin de finir. Si, au contraire, l’Angleterre voulait entrer en négociation séparée avec la France, le premier consul acceptait le projet d’armistice que présentait le ministère britannique. Il fit plus : pour donner une nouvelle preuve de ses dispositions paci-

fiques, il prorogea de huit jours la reprise des hostilités ; mais cette modération, ces ménagemens ne servirent qu'à faire naître des doutes, des allégations inconvenantes. Il les repoussa par l'organe de son plénipotentiaire, et s'en remit à la voie des armes pour résoudre une question que la diplomatie cherchait à éluder. L'office était ainsi conçu :

“ Dans tout le cours de la négociation dont le soussigné a été chargé, il a eu lieu de regretter que le défaut de communications plus directes avec le ministère de Sa Majesté l'ait mis dans l'impossibilité de donner à ses ouvertures officielles les développemens nécessaires. Le résultat de ses dernières communications, auxquelles répond la note qu'il a eu l'honneur de recevoir le 20 de ce mois, rend cet inconvénient bien plus sensible encore. La première partie de cette note paraissant mettre en doute la sincérité des dispositions du gouvernement français d'entamer des négociations pour une paix générale, le soussigné doit entrer à ce sujet dans quelques détails qui justifient pleinement la conduite du premier consul. L'alternative proposée d'une paix *séparée*, dans le cas où Sa Majesté n'agrèerait pas les conditions d'un armistice général, loin de dévoiler un défaut de sincérité, fournit, au contraire, la preuve la plus forte des dispositions conciliantes du premier consul : elle est une conséquence nécessaire de la déclaration faite par le soussigné le 4 de ce mois. En effet, il a eu l'honneur de prévenir le ministère britannique que, si cet armistice n'est pas conclu avant le 11 septembre, les hostilités auront été recommencées avec l'Autriche, et que, dans ce cas, le premier consul ne pourra plus consentir, à l'égard de cette puissance, qu'à une paix séparée et complète. Cet armistice n'a pas été conclu à l'époque indiquée : il était donc naturel de s'attendre éventuellement à *une paix séparée avec l'Autriche*, et, dans la même hypothèse, à une paix également *séparée avec la Grande-Bretagne*, à moins qu'on ne pense que ces cala-

mités, qui accablent depuis huit années une grande partie de l'Europe, doivent se perpétuer, et n'avoir d'autre terme que la destruction morale de l'une des puissances belligérantes. Ce n'est donc pas le gouvernement français qui propose à Sa Majesté de séparer ses intérêts de ceux de ses alliés ; mais ayant vainement tenté de les réunir dans un centre commun, et les trouvant séparés *de fait* par le refus de l'Angleterre de déposer, sur l'autel de la paix, quelques avantages particuliers dont la France avait déjà fait le sacrifice, le premier consul a donné une nouvelle preuve de ses dispositions en indiquant un autre moyen de conciliation, que le cours des événemens amenera tôt ou tard.

“ Conformément à l'avis que le soussigné a donné le 4 de ce mois, on a notifié, en effet, la cessation de l'armistice continental à l'époque qui avait été fixée ; mais le contre-projet du ministère britannique, expédié par le soussigné le 8 de ce mois, étant arrivé à Paris le 10, et Sa Majesté ayant paru convaincue que son allié ne se refuserait point à un armistice admissible, le premier consul s'est décidé de nouveau à faire retarder de huit jours la reprise des hostilités. Les ordres ont été expédiés sur-le-champ aux armées d'Allemagne et d'Italie ; et dans le cas où ces ordres fussent arrivés trop tard dans cette dernière contrée, et qu'à la suite de quelques opérations militaires, les généraux français eussent eu quelques succès, il leur était ordonné de reprendre la position qu'ils occupaient le jour même du renouvellement des hostilités.

“ Le simple exposé de ces faits suffira sans doute pour démontrer que le gouvernement français n'a jamais pu avoir l'intention de masquer, par des négociations simulées, une nouvelle attaque contre l'Autriche, et qu'au contraire il a apporté dans toute cette négociation la franchise, la loyauté, qui seules peuvent assurer le rétablissement de la tran-

quillité générale, que Sa Majesté et son ministère ont tant à cœur.

“ En vain chercherait-on les preuves d’une intention contraire dans quelques expressions renfermées dans les communications officielles du gouvernement français avec les alliés de Sa Majesté, s’il s’agissait surtout d’une des dernières lettres écrites à M. le baron de Thugut, que le soussigné aurait pu communiquer lui-même, s’il en eût trouvé l’occasion : cette lettre prouverait que le gouvernement français, toujours ami de la paix, n’a paru se plaindre des intentions de la Grande-Bretagne que parce qu’il avait tout lieu de les croire contraires à un système solide de pacification.

“ Le soussigné n’est entré dans ces détails que parce qu’à la veille des négociations qui pourraient être entamées, il importe aux conseils des deux puissances d’être réciproquement convaincus de la sincérité de leurs intentions et que l’opinion qu’ils peuvent avoir de cette sincérité est le plus sûr garant du succès des négociations.

“ Quant au second point de la note que le soussigné a eu l’honneur de recevoir, il doit se référer à sa lettre du 16, par laquelle il a prévenu S. E. lord Grenville qu’il était chargé de donner des *explications satisfaisantes* touchant les principales objections du gouvernement britannique à l’armistice proposé, en le priant instamment de faciliter des communications verbales avec le ministère. Il était donc difficile de croire que le gouvernement français s’en tiendrait, sans *aucune modification*, à ses premières ouvertures ; car, dans ce cas, il eût été très inutile de solliciter une entrevue pour donner des *explications satisfaisantes*. En parlant des compensations requises pour faire cadrer l’armistice naval avec la trêve continentale, le ministère de Sa Majesté trouve qu’il y a de l’exagération dans la balance établie par le gouvernement français. Une discussion for-

melle sur cet objet serait sans doute déplacée après les succès variés d'une guerre qui a produit tant d'événemens extraordinaires. Il est difficile de douter de l'influence morale de ces événemens sur les armées, sur les peuples, sur les gouvernemens eux-mêmes, et les inductions qu'on peut en tirer dans le moment actuel paraissent justifier l'opinion que le soussigné a cru devoir manifester. S'il y a de l'exagération dans cette opinion, elle est partagée par les ennemis de la république eux-mêmes, qui ont tout employé pour prolonger la trêve, et qui ne se sont fait aucun scrupule de se servir même de la voie des négociations simulées pour gagner du temps.

“ Les préliminaires signés par M. le comte de Saint Julien et désavoués par sa cour en sont un exemple mémorable, et il faut bien que la continuation de l'armistice continental soit un *sacrifice* pour la république, puisqu'on a tant fait pour la lui arracher. Mais en admettant même l'existence de ce sacrifice, le ministère de Sa Majesté déclare formellement qu'on ne saurait exiger de lui un sacrifice analogue. Il n'appartient certainement pas à la France de juger jusqu'à quel point les engagemens pris par Sa Majesté envers ses alliés peuvent gêner ses dispositions à cet égard ; mais le droit de la France de demander le prix du sacrifice qu'elle a fait, et qu'elle est encore prête à faire, est incontestable.

“ Le premier consul a donné à l'Europe des gages réitérés de ses dispositions pacifiques ; il n'a cessé de les manifester envers les cabinets intéressés dans cette lutte ; et quand même sa modération releverait les espérances des ennemis du gouvernement français, elle sera néanmoins toujours l'unique guide de ses actions. Malgré cette différence dans la manière de considérer plusieurs questions accessoires et préliminaires de la pacification projetée, le soussigné doit se féliciter de trouver, dans toutes les communications qu'il a

eu l'honneur de recevoir jusqu'ici, les mêmes assurances des dispositions de Sa Majesté de travailler au rétablissement de la tranquillité de l'Europe ; et il ne négligera aucune occasion de faire valoir ces dispositions près de son gouvernement.

“ Hereford-Street, 23 septembre 1800 (1er vendémiaire an IX.) ”

CHAPITRE XX.

Translation des restes de Turenne.—Cérémonie aux Invalides.—L'armistice est dénoncé.—Bataille de Hohenlinden.—Joseph Bonaparte envoyé à Lunéville.—Le général Clarke.—Canal de Saint-Quentin.—La paix est conclue.—Renvoi des prisonniers russes.

LA nouvelle de l'occupation des trois places était arrivé à Paris le 1^{er} vendémiaire. Les députés des départemens y étaient réunis, pour la première fois, en corps politique, depuis le 18 brumaire : on s'était, sans doute, flatté de pouvoir leur apprendre que la paix était faite. Quoi qu'il en soit, il y avait, ce jour-là, cérémonie publique, tant à cause de l'inauguration du siècle qui commençait qu'à raison de la translation des restes du maréchal de Turenne, que le premier consul faisait placer aux Invalides à côté de ceux de Vauban.

Après la violation des sépultures de Saint-Denis, où le maréchal reposait au milieu des rois, son cercueil avait été enlevé et déposé dans le grenier de l'amphithéâtre de chirurgie, au Jardin des Plantes, où il était encore au départ du général Bonaparte pour l'Égypte. Je me rappelle l'y avoir vu à cette époque, lorsque le général Desaix visita cet établissement ; on le montrait avec vénération, quoiqu'il fût confondu avec les autres squelettes qui gisaient dans le grenier.

Plus tard, un citoyen respectable ayant obtenu l'autorisation de réunir dans le couvent des Grands-Augustins, qu'il avait transformé en muséum des monumens français, les mausolées échappés aux outrages de Saint-Denis, avait fait transporter dans ce lieu le corps du maréchal de Turenne. C'est là que le gouvernement le fit prendre pour le transférer aux Invalides. L'église avait été disposée pour la cérémonie. Les députés des départemens, qui avaient été invités, étaient placés quand le corps du maréchal entra. Les prêtres n'avaient pas encore reparu : il n'y eut ni célébration d'office divin ni pratique religieuse ; la cérémonie fut tout en pompe et en discours.

Lucien Bonaparte, qui était ministre de l'intérieur, monta dans la chaire de l'église : il esquissa à grands traits les malheurs dont la république avait été accablée pendant la tourmente révolutionnaire ; il fit une allusion touchante aux scènes de deuil dont les derniers jours du siècle qui venait de finir avaient été témoins, et mit en parallèle l'exposé succinct des améliorations qui avaient été opérées dans les premiers jours du siècle qui commençait. Il passa ensuite aux espérances que l'on devait concevoir ; mais comme il ne prononçait pas le mot de paix, l'inquiétude ne se dissipait pas. Il en vint enfin à la situation extérieure de la république : un silence profond régnait. L'anecdote du voyage de Duroc, le refus de passe-ports pour se rendre à Vienne, l'ordre donné, en conséquence, au général Moreau, de dénoncer l'armistice et de reprendre de suite les hostilités, à moins qu'on ne lui remit Ulm, Ingolstadt et Philisbourg, furent écoutés avec une attention inquiète.

Le ministre termina en annonçant à l'assemblée qu'au moment où il quittait le château pour se rendre à la cérémonie qui les réunissait, le gouvernement avait reçu la nouvelle que les trois places exigées étaient occupées par nos troupes, et l'armistice prolongé. Un mouvement de satis-

faction se manifesta aussitôt dans tout l'auditoire ; on désirait la paix, on voyait que le premier consul la désirait aussi, on se flattait qu'elle finirait par se conclure. Chacun sortit satisfait.

Le refus qu'avait fait l'Autriche d'accorder des passe-ports au général Duroc, en même temps qu'elle achetait la prolongation de l'armistice à si haut prix, dénotait une irrésolution à laquelle on ne pouvait se méprendre. Il était clair que cette puissance était sous l'influence de l'Angleterre, que celle-ci dominait ses décisions ; mais comme il n'était pas vraisemblable que l'Allemagne s'immolât au bon plaisir de son alliée, il fallait qu'elle s'attendît à être soutenue, ou qu'elle eût un *ultimatum* convenu, passé lequel elle pourrait traiter séparément. Quel que fût cet *ultimatum*, le premier consul, qui était prêt ne pouvait que perdre à prolonger l'armistice. Il se décida à le rompre, comme je l'ai dit, et ordonna aux armées du Rhin et d'Italie de dénoncer la reprise des hostilités. Brune passa le Mincio, et Moreau l'Iser. La bataille de Hohenlinden eut lieu ; Moreau occupa Lintz et poussa des postes jusqu'à Saint-Polten, à huit ou dix lieues de Vienne.

Le premier consul, en apprenant cette victoire, ne douta pas qu'elle ne décidât les Autrichiens à s'expliquer ; et, pour ne pas perdre de temps, dès qu'il eut appris par une dépêche télégraphique que le comte de Cobentzel, qui venait en toute hâte pour reprendre les négociations, venait d'arriver à Strasbourg, il fit partir son frère Joseph pour aller discuter les intérêts de la France à Lunéville.

Joseph n'avait pas dépassé Ligny, qu'il rencontra le comte Louis de Cobentzel qui arrivait en toute hâte à Paris avec les pouvoirs nécessaires pour conclure cette paix tant désirée. Joseph revint sur ses pas, ramenant avec lui M. de Cobentzel. Ils descendirent aux Tuileries, où le premier consul les reçut l'un et l'autre dans leur toilette de voyage.

Il entretint le plénipotentiaire autrichien une partie de la nuit, et le fit repartir le lendemain avec Joseph pour Lunéville, où les conférences avaient été indiquées.

Le général Clarke*, qui faisait déjà tout ce qu'il pouvait

* Le général Clarke était issu d'une famille irlandaise réfugiée en France avec les Stuarts. Il entra de bonne heure dans la maison du duc d'Orléans en qualité de secrétaire, ce qui lui valut le grade de capitaine de remplacement au régiment de colonel-général des hussards, qui appartenait au duc.

Dans la révolution, il se plia aux principes politiques de ce prince. Devenu par l'ordre du tableau lieutenant-colonel du deuxième régiment de cavalerie, il fut employé sous M. de Custine à l'armée du Rhin, et fit en cette qualité la première retraite de Mayence à Weissembourg. Après le départ de ce général qui avait été appelé au commandement du Nord, les représentans du peuple élevèrent Clarke aux fonctions de chef d'état-major ; mais ces proconsuls, qui chaque jour prenaient les déterminations les plus bizarres, le destituèrent presque aussitôt, et le renvoyèrent à vingt lieues des frontières. La révolution qui avait constitué le Directoire le réhabilita. Clarke fut mis à la tête du bureau topographique de la guerre. Il en dirigeait le travail, et n'ignorait rien de ce qui concernait les dispositions militaires de la république. Le Directoire, ayant pris ombrage du général Bonaparte, envoya Clarke en Italie, sous prétexte de chercher à ouvrir des communications avec Vienne. Son objet n'était pas de le faire accréditer mais d'avoir au quartier-général un agent sûr, qui lui rendît compte des dispositions politiques du général en chef. En conséquence, Clarke passa les monts, et fut momentanément remplacé au bureau topographique par le général Dupont, avec lequel il correspondait. (Je parlerai plus tard de cette correspondance que j'ai eue dans les mains.) Le général Bonaparte ne se méprit pas sur la mission de cet officier. Il mit son secrétaire en campagne, et ne tarda pas à acquérir la preuve de ce qu'il n'avait fait que soupçonner. Il manda l'émissaire, et le fit expliquer. Clarke ne chercha pas à dissimuler ; il avoua tout, et engagea au général de l'armée d'Italie la foi qu'il avait déjà promise au Directoire. Il ne se crut pas néanmoins obligé de renoncer aux rapports qu'il faisait passer à Paris. Il continua de correspondre avec Dupont, auquel il se garda bien de confier la manière dont il avait été accueilli, et lui transmit régulièrement des notes sur les vues et les projets du général en chef. Le Directoire, cependant, ne fut pas long-temps dupe de l'artifice. Le 18 fructidor eut lieu, et Clarke fut destitué. Généreux pour l'observateur en disgrâce, le général Bonaparte le couvrit de sa puissance, et le garda en Italie jusqu'au moment où il repassa les monts. Il l'avait sauvé des rigueurs du Directoire après les négociations de Campo-Formio, il le sauva de l'indigence après les événemens de Saint-

pour acquérir de l'importance, fut envoyé, comme gouverneur, à Lunéville. Sa mission était de donner des dîners et d'écouter. En même temps que le premier consul ouvrait des conférences, il donnait une nouvelle vie à tous les genres de travaux publics et particuliers. La confiance renaissait ; on ne voyait partout qu'ateliers, que nouvelles entreprises.

L'hiver venait de commencer. Le premier consul se rendit à Saint-Quentin pour visiter les travaux du canal souterrain qui devait joindre l'Oise et l'Escaut ; il avait le projet de l'achever. Il se fit suivre du directeur-général des ponts et chaussées, ainsi que de MM. Monge, Berthollet et Chaptal.

L'abandon des travaux avait entraîné des dégradations énormes : il fallait faire de nouvelles dépenses qui s'élevaient à des sommes prodigieuses, et les mémoires des gens de l'art faisaient hésiter sur le parti qu'il y avait à prendre ; on ne savait s'il convenait de poursuivre les excavations déjà faites, ou si l'on devait reprendre en sous-œuvre une galerie ouverte dans une fausse direction.

Le premier consul voulut voir les choses par lui-même, et reconnut, en effet, qu'on ne pouvait mener à bien une entreprise conçue sur un aussi mauvais plan. Il abandonna des excavations défectueuses, et fit prendre au canal la direction qu'il a aujourd'hui. La voûte sous laquelle il court est beaucoup moins longue que celle qui devait d'abord le couronner. C'est donc au premier consul que la France est redevable de

Cloud. Le 18 brumaire consommé, il le tira d'une petite terre où il vivait près de Strasbourg, et l'appela par le télégraphe auprès de sa personne. Il lui rendit son bureau topographique, le logea, l'établit aux Tuileries, et l'employa dans toutes les circonstances qui pouvaient flatter son ambition. Il le nomma plus tard ambassadeur, le fit gouverneur de Vienne, de Berlin, ministre de la guerre, duc ; enfin, à son mariage, il le dota de sa cassette. Voilà ce que Clarke reçut à ma connaissance de la munificence de Napoléon. La suite de ces Mémoires nous dira ce qu'il fit au jour du danger pour son bienfaiteur.

ce canal, dont les départemens du nord tirent déjà un si grand profit.

A son retour de Saint-Quentin, il trouva aux Tuileries le général Bellavene, qui lui apportait le traité de paix que Joseph venait de signer avec M. de Cobentzel. Les stipulations étaient les mêmes qu'à Campo-Formio, et certainement pour les renouveler il ne fallait pas avoir gardé rancune. Les battus paient ordinairement l'amende. Il n'en fut rien dans ce cas-ci : les Autrichiens reprirent leurs limites de Campo-Formio. Le premier consul se hâta de ratifier l'ouvrage de son frère, et la nouvelle que la paix était conclue fut transmise partout avec une grande célérité.

Quelques mois après, l'Autriche accrédita, comme son ambassadeur à Paris, le comte Philippe de Cobentzel, frère du plénipotentiaire, et la France envoya sous le même titre, à Vienne, M. de Champagny, devenu plus tard duc de Cadore, mais qui était alors conseiller d'Etat.

La paix fut accueillie avec des transports de joie d'un bout de la France à l'autre. Elle rassura les esprits, ramena l'espérance, consolida la tranquillité rétablie dans l'Ouest. Personne ne soupçonnait alors que les cours étrangères seraient bientôt après assez mal conseillées pour se croire plus menacées par la puissance du levier moral dont s'était emparé le premier consul, qu'elles ne l'avaient été lorsque l'unique pensée du pouvoir était d'abattre, de renverser les trônes, et que le Directoire, dans la vague inquiétude qui l'agitait, n'entrevoyait de salut que dans la ruine des vieux gouvernemens. L'opinion généralement répandue en France était que la guerre dont on venait de sortir n'avait été entreprise par les étrangers que pour prévenir la propagation des principes républicains, que le Directoire n'avait cessé de chercher à étendre depuis la paix de Campo-Formio. La conduite plus sage qu'avait adoptée le premier consul, la modération qu'il venait de montrer dans la victoire, devaient rassurer les

alliés. Tranquilles sur les agitations qu'ils redoutaient pour leurs peuples, ils devaient respecter chez les autres ce qu'on ne touchait pas chez eux.

Le premier consul partageait lui-même cette illusion. Il y croyait d'autant plus, que, sachant tout le mal qu'il aurait pu faire à l'Autriche après la bataille de Marengo, il pensait que, si on ne lui tenait pas compte de sa modération, on ne s'exposerait pas du moins à se trouver de nouveau à sa merci.

Jaloux de réconcilier la république avec ses ennemis, le premier consul cherchait à renouer des négociations partout où il ne lui paraissait pas impossible d'en ouvrir. Depuis la bataille de Zurich, la Russie n'avait plus d'armée en campagne contre nous, et cependant elle était encore en état de guerre avec la France. L'empereur Paul régnait. Le premier consul imagina de réunir tous ceux de ses soldats que le sort des armes nous avait livrés ; il leur fit rendre leur uniforme national, les arma, les équipa à neuf, et les renvoya. Il remit au général russe chargé de les reconduire dans leur pays, une simple lettre, dans laquelle il disait à l'autocrate que, ne voulant pas faire la guerre à sa nation, les braves gens que la fortune avait mis dans ses mains n'avaient plus la chance d'être échangés ; que, dans cet état de choses, il avait résolu de mettre un terme à leur captivité ; que, plein de confiance dans le gouvernement russe, il leur avait rendu les armes qu'ils étaient dignes de porter, et leur laissait la liberté d'en faire l'usage que leur prescrirait leur souverain. Ce procédé, jusqu'alors sans exemple, produisit son effet. L'empereur Paul, qui avait déclaré la guerre à un pouvoir anarchique, n'avait plus de motifs pour la faire à un gouvernement qui proclamait le respect de l'ordre, et ne profitait de ses succès que pour assurer la paix ; aussi envoya-t-il, sans perdre temps, M. de Sprengporten à Paris, pour remercier le premier consul d'un procédé si généreux, et trai-

ter de la paix, qui fut presque aussitôt conclue. Ce fut la première de nos relations avec les étrangers qui eut un plein succès. Les deux pays s'étaient fait la guerre; mais il n'existait point entre eux de ressentiment national qui s'opposât à un entier rapprochement.

Le premier consul désarma complètement, et fit rentrer les troupes dans les garnisons, qu'elles n'avaient pas revues depuis 1792. On licencia, on renvoya chez eux tous ceux de ces braves volontaires que le danger de la patrie avait fait courir aux armes. Enfin le nombre des congés fut tel, que beaucoup de corps se trouvèrent réduits à leurs cadres; encore ceux-ci n'étaient-ils pas complets. L'armée remise sur le pied de paix, le premier consul retira à M. Carnot le portefeuille de la guerre, qu'il confia au général Berthier.

CHAPITRE XXI.

Paix de Lunéville.—Etat de l'Europe.—Négociations avec l'Angleterre.

LA paix de Lunéville avait contrarié au dernier point les projets de M. Pitt, qui était alors premier ministre d'Angleterre. Il avait déclaré hautement qu'il fallait faire la guerre à la France jusqu'à extinction, et il venait de voir échapper le seul allié qui lui restât. Il entrevit donc qu'à moins de renouer une coalition générale, il fallait se résoudre à voir aussi l'Angleterre conclure sa paix avec la république française. L'empereur Paul régnait en Russie; il avait manifesté l'intention de se rapprocher de la France, et le premier consul avait été au-devant de ces heureuses dispositions qui furent bientôt suivies d'un traité de paix. La Prusse était inébranlable dans le système de neutralité qu'elle observait depuis la

paix de Bâle. L'Autriche venait, à la suite d'une lutte malheureuse, de déposer les armes. L'Espagne était encore engourdie dans ses vieilles habitudes, et tout à la dévotion de la France. L'Italie entière était au premier consul. La Hollande était liée à la France par sa politique et sa révolution. Les autres petites puissances d'Allemagne n'avaient pas encore l'importance militaire qu'elles ont acquise dans la suite.

Dans cet état de choses, M. Pitt se trouvait seul pour soutenir la guerre ; aussi quitta-t-il le ministère, lorsqu'il eut reconnu, pour l'Angleterre, la nécessité de faire la paix. Mais en s'éloignant des affaires, il se fit donner pour successeur M. Addington, dont tous les sentimens lui appartenaient. Les noms étaient changés ; mais les vues, les maximes restaient les mêmes. On cédait à la nécessité ; on souscrivait une trêve avec la résolution bien réfléchie de ne la laisser durer que le temps nécessaire pour renouer une coalition générale contre la France que l'on redoutait, que l'on peignait comme d'autant plus dangereuse pour la sécurité commune, qu'elle avait remis le soin de défendre les intérêts que la révolution avait créés aux mains du premier consul. Le ministère des affaires étrangères de France était, à cette époque, rempli par M. de Talleyrand, homme de beaucoup d'esprit sans nul doute, mais qui, dans cette circonstance, fut tout-à-fait dupe de ses antagonistes, et resta au-dessous de sa réputation d'habileté. J'ai souvent entendu le premier consul témoigner son étonnement de n'avoir rien appris par son ministre lors de la rupture du traité d'Amiens, et de la coalition qui ne tarda pas à en être la suite, surtout lorsqu'il eut reconnu que cette coalition ne s'était point formée sans une multitude de démarches particulières dont son ministère aurait dû être informé.

Je reviens aux ouvertures du nouveau ministère anglais. Celui auquel il succédait avait donné ordre de poursuivre et de capturer les bateaux pêcheurs. Cette mesure, qui n'avait

d'autre but que d'accroître gratuitement les maux de la guerre, était contraire à tous les usages. M. Otto prévint le cabinet anglais que sa présence était désormais inutile, qu'il ne lui restait qu'à quitter un pays où l'on abjurait toutes les dispositions à la paix, où les lois, les usages de la guerre étaient violés et méconnus. La mesure dont il se plaignait fut aussitôt révoquée. Lord Hawkesbury le prévint en même temps que le roi était prêt à renouer les négociations qui avaient été rompues, que son souverain était disposé à envoyer un ministre plénipotentiaire à Paris.

Le premier consul, dont les dispositions étaient toujours les mêmes, accueillit vivement l'ouverture ; mais, convaincu qu'une négociation d'apparat n'était pas la voie la plus expéditive pour résoudre une question difficile qu'avaient encore compliquée huit années de guerre, il proposa ou de suspendre de suite les hostilités, ou même d'arrêter sur-le-champ les articles préliminaires de la pacification. Le ministère anglais accepta le dernier de ces deux moyens, mais il essaya de mettre en avant toutes les prétentions qu'il avait affichées. Les événemens qui venaient d'avoir lieu dans le nord de l'Europe, le passage de la flotte anglaise au Sund, la mort inattendue de Paul Ier, lui donnaient de la confiance ; il proposa des conditions inadmissibles. Le premier consul les repoussa en prévenant le cabinet britannique qu'il désirait la paix, mais qu'il ne la signerait néanmoins qu'autant qu'elle serait honorable, et basée sur un juste équilibre dans les différentes parties du monde ; qu'il ne pouvait laisser aux mains de l'Angleterre, des pays et des établissemens d'un poids aussi considérable dans la balance de l'Europe que ceux qu'elle voulait retenir. Il reconnaissait toutefois que les grands événemens survenus en Europe et les changemens arrivés dans les limites des grands Etats du continent pouvaient autoriser une partie des demandes du gouvernement britannique ; mais comment ce gouvernement pouvait-il de-

mander pour *ultimatum* de conserver Malte, Ceylan, tous les Etats conquis sur Tipoo Saëb, la Trinité, la Martinique, etc., etc. ?

Les armées française et espagnole avaient envahi le Portugal ; réduite à toute extrémité, la cour offrait de souscrire les conditions les plus dures. Le premier consul, qui ne cherchait dans les avantages remportés sur elle que des moyens de compensation capables de balancer les restitutions que l'Angleterre ferait aux alliés de la France, proposa au cabinet britannique, tout en acceptant ses arrangemens pour les grandes Indes, le *status ante bellum* pour le Portugal d'une part, et pour la Méditerranée et l'Amérique de l'autre. Lord Hawkesbury s'y refusa ; il consentit à se dessaisir de la Trinité, mais il persistait à retenir Malte, la Martinique, Ceylan, Tabago, Demerary, Berbice, Essequibo.

Ces prétentions s'accordaient peu avec les protestations pacifiques que ne cessaient de faire les ministres anglais ; on releva la contradiction. Ils répondirent ; l'aigreur s'en mêla, et il était à craindre que ces récriminations ne fissent évanouir les espérances que l'on conservait encore.

Le premier consul voulut prévenir ce fâcheux résultat ; il résolut de fixer de nouveau les termes de la question, et précisa les conditions qu'il était prêt à signer : la note de M. Otto était ainsi conçue :

“ Le soussigné a communiqué à son gouvernement la note de lord Hawkesbury, en date du 20 juillet. Il est chargé de faire la réponse suivante :

“ Le gouvernement français ne veut rien oublier de ce qui peut mener à la paix générale, parce qu'elle est à la fois dans l'intérêt de l'humanité et dans celui des alliés. C'est au roi d'Angleterre à calculer si elle est également dans l'intérêt de sa politique, de son commerce et de sa nation ; et si cela est, une île éloignée de plus ou de moins ne peut être une raison suffisante pour prolonger les malheurs du monde.

“ Le soussigné a fait connaître, par la dernière note, combien le premier consul avait été affligé de la marche rétrograde qu'avait prise la négociation ; mais lord Hawkesbury contestant ce fait dans sa note du 20 juillet, le soussigné va récapituler l'état de la question avec la franchise et la précision que méritent des affaires de cette importance.—La question se divise en trois points :—la Méditerranée, —les Indes, —l'Amérique. L'Égypte sera restituée à la Porte ; la république des Sept-Iles est reconnue ; tous les ports de l'Adriatique et de la Méditerranée qui seraient occupés par les troupes françaises, seront restitués au roi de Naples et au Pape. Mahon sera rendu à l'Espagne. Malte sera restitué à l'ordre ; et si le roi d'Angleterre juge conforme à ses intérêts, comme puissance prépondérante sur les mers, d'en raser les fortifications, cette clause sera admise.

“ Aux Indes, l'Angleterre gardera Ceylan, et par là deviendra maîtresse inexpugnable de ces immenses et riches contrées. Les autres établissemens seront restitués aux alliés, y compris le cap de Bonne-Espérance.

“ En Amérique, tout sera restitué aux anciens possesseurs. Le roi d'Angleterre est déjà si puissant dans cette partie du monde, que, vouloir davantage, c'est, maître absolu de l'Inde, le vouloir être encore de l'Amérique. Le Portugal sera conservé dans toute son intégrité. Voilà les conditions que le gouvernement français est prêt à signer.

“ Les avantages que retire le gouvernement britannique sont immenses : en prétendre de plus grands, ce n'est pas vouloir une paix juste et réciproquement honorable. La Martinique n'ayant pas été conquise par les armes anglaises, mais déposée par les habitans dans les mains des Anglais, jusqu'à ce que la France eût un gouvernement, ne peut pas être censée possession anglaise : jamais la France n'y renoncera.

“ Il ne reste plus actuellement au cabinet britannique qu'à faire connaître le parti qu'il veut prendre ; et si ces conditions ne peuvent le contenter, il sera du moins prouvé à la face du monde que le premier consul n'a rien négligé, et s'est montré disposé à faire toute espèce de sacrifices pour rétablir la paix, et épargner à l'humanité les larmes et le sang, résultats inévitables d'une nouvelle campagne.

“ 4 thermidor, an ix.”

La réponse de lord Hawkesbury ne fut pas aussi généreuse qu'elle aurait dû l'être. Néanmoins ce ministre annonça que son souverain était décidé à ne retenir de ses conquêtes que ce qui était indispensable pour garantir ses anciennes possessions. Quant à Malte, le roi Georges était prêt à entrer dans des explications ultérieures relativement à cette île, et désirait sérieusement concerter les moyens de faire pour Malte un arrangement qui la rendit indépendante de la Grande-Bretagne et de la France.

La seule difficulté qui embarrassât la première partie de la négociation était levée. On passa à la deuxième. On fit remarquer à lord Hawkesbury que la sûreté des anciennes possessions anglaises en Amérique était loin d'exiger l'extension dont il cherchait à les appuyer, qu'elles avaient leur point central à la Jamaïque. Cette colonie étendue, opulente, forte déjà par sa position, avait été rendue inexpugnable par les travaux dont on l'avait couverte. Vouloir encore conserver les nouvelles acquisitions que l'Angleterre avait faites en Amérique, c'était vouloir s'assurer dans les Indes occidentales la domination absolue qu'elle exerçait déjà dans les Indes orientales.

Lord Hawkesbury parut en convenir et offrit de restituer la Martinique, mais avec l'alternative de conserver les Indes occidentales, les îles de la Trinité et de Tabago, et, dans ce

cas, déclarer Demerary, Essequibo, Berbice, ports francs, ou de retenir Sainte-Lucie, Tabago, Demerary, Essequibo, Berbice. Cette alternative était embarrassante.

Si le premier consul abandonnait la Trinité, il causait à l'Espagne une perte considérable ; s'il cédait Berbice, Essequibo, Demerary, il faisait tomber sur la Hollande tout le poids des sacrifices exigés pour la paix ; d'une autre part, il livrait à l'Angleterre tout le commerce du continent américain, et portait à l'Espagne un coup plus sensible que celui qui résulterait de l'abandon de la Trinité. Le premier consul eût volontiers cédé Tabago pour épargner ses alliés, il offrit même d'y joindre Curaçao. L'Angleterre persistait ; il ne voulait pas, suivant son expression, mettre la paix du monde en balance avec la possession d'une île qui n'avait plus l'importance politique qu'elle avait eue, et souscrivit au sacrifice.

Il ne restait plus qu'à s'entendre définitivement sur Malte ; lord Hawkesbury éludait, chicanait sur les termes ; mais enfin il fut convenu que l'île serait remise à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem*, et que l'évacuation aurait lieu dans le délai fixé pour les mesures de ce genre en Europe. Les préliminaires de paix furent ratifiés par les deux gouvernemens.

* " Sa Majesté n'a consenti à ne plus occuper l'île de Malte qu'à la condition expresse de son indépendance de la France, ainsi que de la Grande-Bretagne. Le seul moyen d'y parvenir est de la placer sous la garantie ou protection de quelque puissance en état de la maintenir. Sa Majesté ne persistera point à vouloir entretenir garnison anglaise dans cette île, jusqu'à l'établissement du gouvernement de l'ordre de Saint-Jean. Elle sera prête au contraire à l'évacuer dans le délai qui sera fixé pour les mesures de ce genre en Europe, pourvu que l'empereur de Russie, comme protecteur de l'ordre, ou toute autre puissance reconnue par les parties contractantes, se charge efficacement de la défense et de la sûreté de Malte."

" HAWKESBURY."

CHAPITRE XXII.

Enlèvement de M. Clément de Ris.—Le premier consul m'envoie à Tours à ce sujet.—Indices divers.—M. Clément de Ris est rendu à sa famille.—Nouvelles d'Égypte.—Préparatifs pour une nouvelle expédition.—Le premier consul m'envoie à Brest pour en presser le départ.—Le général Sahuguet.—Machine infernale.

L'ADMINISTRATION commençait à respirer. Il n'y avait plus de sacrifices à imposer à la nation, plus de dépenses extraordinaires à demander aux finances. On ne parlait que de réformes, d'économies : de toutes parts, on entrevoyait un heureux avenir. Une aventure étrange vint tout à coup rembrunir ce tableau. On était au mois de septembre : un membre du sénat, M. Clément de Ris, fut enlevé dans une propriété qu'il habitait aux environs de Tours. Une troupe d'hommes masqués s'étaient présentés chez lui, l'avaient jeté sur un cheval et entraîné dans l'intérieur de la forêt voisine.

Madame Clément de Ris était accourue, tout en pleurs, à Tours, demander du secours au préfet : celui-ci avait rendu compte du fait, et comme l'enlèvement menaçait la tranquillité du pays, et qu'il pouvait être le prélude d'une insurrection, le premier consul me chargea de me rendre sur les lieux.

J'arrivai rapidement à Tours ; on était encore plongé dans la stupeur ; on n'avait fait aucune recherche au sujet de M. Clément de Ris. Au bout de quelques jours, son épouse reçut un avis par lequel on la prévenait que, si elle voulait déposer 50,000 francs dans une auberge de Blois ou d'Amboise qu'on lui désignait, elle reverrait son mari. Cette respectable dame n'hésita pas : elle s'adressa secrètement à

ses amis, fouilla dans toutes les bourses, et réunit enfin la somme qu'on exigeait. Je lui avais fait donner l'avis de ne porter que de l'argent blanc. Elle se mit en route avec ses sacs, et se rendit à l'auberge désignée ; mais à la vue de la masse de numéraire qu'elle sortait de sa voiture, un homme s'approcha et lui dit vivement : " Il n'y a rien à faire " aujourd'hui, retournez ; on vous écrira," et il disparut.

Elle revint à Tours, le désespoir dans le cœur : elle croyait son mari assassiné. Je n'en jugeai pas ainsi ; j'avais appris qu'un médecin de campagne, en faisant la tournée de ses malades, avait rencontré le groupe qui avait enlevé M. Clément de Ris. Saisi lui-même par les ravisseurs, qui craignaient qu'il ne donnât l'éveil, il avait fait route avec le prisonnier, avait été conduit à un gîte où il avait été détenu jusqu'à la nuit, et renvoyé avec les précautions nécessaires pour qu'il ne pût retrouver la trace. Je l'envoyai chercher. Il me précisa le lieu où il avait rencontré M. Clément de Ris ; mais les ravisseurs lui ayant aussitôt bandé les yeux, il ne put indiquer la direction qu'il avait suivie. Tout ce qu'il put dire, c'est qu'il avait entendu sonner huit heures, à sa gauche, à l'horloge du bourg de Montrésor. Ils étaient arrivés peu de temps après à la station où ils avaient mis pied à terre. On l'avait conduit dans une maison où l'on n'entrait qu'après avoir monté trois marches ; on lui avait débandé les yeux, et on l'avait conduit dans une chambre située à main gauche en entrant, où on lui avait servi du pâté, du jambon et des artichauts. Après le souper, une lettre lui avait été remise pour madame Clément de Ris ; on lui avait de nouveau bandé les yeux, on l'avait fait remonter à cheval et mené, à travers mille détours, dans les environs de Montrésor, où il avait été rendu à lui-même. La lettre dont parlait le médecin était celle qui était parvenue à madame Clément de Ris.

Je n'avais pour guider mes recherches que les dépositions

de cette dame, dont la tête était troublée par la terreur du danger que courait son mari, et les indications de mon docteur, qui me parut très adroit.

Sa déposition coïncidait avec un fait dont je n'ai pas parlé. On avait trouvé un chapeau dans les environs de Montrésor, et ce chapeau avait été reconnu pour être celui de M. Clément de Ris. J'interrogeai le médecin à ce sujet : il répondit qu'en effet M. Clément avait perdu son chapeau peu de temps avant d'arriver à la station. Le champ des recherches se trouvait ainsi circonscrit : c'étaient les environs de Montrésor qu'il fallait explorer, sans sortir du rayon dans lequel on pouvait entendre l'horloge. J'avais réuni la brigade de gendarmerie de Loches et de Chinon ; je lui fis distribuer des copies de la déposition du médecin, et la chargeai de fouiller toutes les maisons isolées dont la campagne est couverte, sur une superficie de deux lieues à peu près.

Un maréchal-des-logis vint bientôt me rendre compte qu'il était sur la voie. Il avait découvert une maison à laquelle s'adaptaient toutes les circonstances de la déposition du docteur ; il était entré en montant trois marches, il avait pris à gauche, pénétré dans une chambre, et remarqué, à côté des marches de l'escalier, de vieilles feuilles d'artichauts qui paraissaient même y être depuis quelque temps, car elles étaient fanées et à demi couvertes d'immondices ; enfin, on lui avait servi les débris d'un jambon, et il n'y avait que dix jours que M. Clément de Ris avait disparu. Ce maréchal-des-logis était venu à toutes jambes me rendre compte de ces faits.

Mais déjà il était arrivé au préfet des agens du ministre de la police, M. Fouché. Ces hommes, anciens Vendéens, s'étaient mis tout d'abord en communication avec les ravisseurs de M. Clément de Ris, et leur avaient reproché d'avoir compromis ceux des leurs qui ne voulaient que vivre tran-

quilles. Ils s'appuyèrent de la déposition que venait de faire le maréchal-des-logis de gendarmerie, et leur firent voir que leur proie allait leur échapper, que par conséquent ils étaient perdus. L'effroi prit les ravisseurs ; ils coururent à la maison où était déposé M. Clément de Ris, le retirèrent de son souterrain, le conduisirent, les yeux bandés, à quelque distance, dans une forêt ; puis, simulant une escarmouche avec leurs confrères qui arrivaient de Paris, ils tirèrent quelques coups de pistolet aux oreilles de M. Clément de Ris, et se perdirent dans le bois. Ceux qui se présentaient comme les vengeurs de M. Clément coururent à lui et lui annoncèrent qu'il était libre : le prisonnier, ivre de joie, arrache son bandeau, les embrasse, et rentre à Tours au moment où l'on désespérait de le voir.

Cet enlèvement compromettait la sûreté publique ; le premier consul fut inexorable pour ceux qui l'avaient commis : il voulut que justice fût faite.* Les informations établirent que la maison signalée par le maréchal-des-logis était bien celle où avait été déposé M. Clément. Je l'envoyai reconnaître, d'après le rapport que le prisonnier en avait fait. Le trou où il avait été détenu était caché sous un amas de fagots, dans un hangar, près de la grange : s'il eût été plus grand, il eût probablement aussi reçu le petit médecin. M. Clément de Ris était resté dix jours enseveli dans ce trou, qu'il n'y avait plus qu'à combler pour l'enterrer vivant ; ce qui, peut-être, n'eût pas manqué d'arriver, si madame Clément de Ris avait payé la somme qu'on voulait avoir.

Le premier consul, tout en s'efforçant de ramener le règne des lois, n'oubliait pas l'Égypte. Il avait renvoyé, dès le mois de septembre, l'aide-de-camp qui était venu lui apporter la convention d'El-Arich ; et, comme il avait appris les

* Plusieurs jeunes gens perdus par la fréquentation de la mauvaise compagnie se virent conduits à l'échafaud.

conséquences qu'avait entraînées l'inexécution du traité, il avait prévenu le général Kléber, par le retour de cet officier, de l'époque à laquelle il ferait partir les secours qu'on se proposait de lui envoyer*. Il ne pouvait en expédier que de Brest ; nous n'avions de vaisseaux de guerre que dans ce port. L'administration directoriale avait même poussé si loin la négligence, qu'elle avait laissé désarmer la plus grande partie de l'escadre que l'amiral Bruix avait armée : dix vaisseaux seulement étaient en état de prendre la mer.

La flotte espagnole était encore à Brest, et se serait trouvée dans le même état que la nôtre, si le gouvernement de Charles IV ne s'était pas chargé lui-même de pourvoir aux plus petits détails de son entretien : aussi était-elle encore dans un état respectable, quand la nôtre était réduite à la nullité.

Le premier consul méditait, dès le mois de septembre, le projet de secourir l'Égypte ; il avait donné ordre de disposer à prendre la mer les six meilleurs vaisseaux de la flotte de Brest, auxquels devaient se joindre les quatre meilleures frégates que l'on pourrait trouver ; il les avait fait choisir et équiper avec une attention particulière, mais il n'avait communiqué à personne la destination qu'il leur réservait ; il attendait les longues nuits d'hiver pour les faire appareiller.

Cependant 2,000 hommes d'infanterie, 200 de cavalerie, 200 artilleurs, se réunissaient à Brest ; l'arsenal de la marine préparait un matériel considérable en armes, poudre, objets d'armement, plomb coulé, balles, boulets, fer, cuivre, etc. On avait répandu le bruit d'une expédition sur Saint-Domingue ; chacun croyait que ces préparatifs étaient destinés pour la colonie sur laquelle le convoi devait lui-même se diriger.

* Cet aide-de-camp arriva heureusement à Alexandrie, mais après la mort de Kléber.

Le premier consul me chargea de me rendre à Brest. Je devais veiller à l'exécution des ordres qu'il avait donnés, et remettre le plus jeune de ses frères, Jérôme Bonaparte, à l'amiral Gantheaume, qui commandait l'escadre : c'est de cette époque que date l'entrée de Jérôme dans la marine.

J'avais ordre de ne quitter Brest que lorsque l'amiral aurait appareillé. Il fut long-temps à sortir : les vents, la présence des Anglais, qui croisaient sur Ouessant et communiquaient chaque jour avec la terre, le retinrent deux mois dans ce port. Ces insulaires tenaient encore le réseau de ce vaste système d'espionnage qu'ils avaient tendu à l'époque de la guerre civile sur ces contrées ; il était impossible, à moins de s'envelopper du plus profond mystère, de leur dérober le plus léger appareillage.

Le départ de Gantheaume eut enfin lieu au déclin d'un jour, pendant lequel le vent semblait vouloir jeter la ville de Brest dans la rade, et avait forcé la croisière anglaise de s'éloigner. Il n'y avait que ce moment pour sortir avec certitude de ne pas être aperçu ni suivi, parce que le calme ne pouvait manquer de ramener les Anglais : aussi le mit-on à profit ; le vent était très bon, mais nos vaisseaux sortirent par une tempête affreuse, qui leur fit éprouver à tous des avaries qu'ils réparèrent à la mer.

L'amiral Gantheaume avait prévu une dispersion, et avait eu soin de donner à chaque capitaine une instruction secrète qu'il ne devait ouvrir qu'à la mer, et par laquelle il leur indiquait pour premier point de ralliement le cap Finistère, de là le cap Saint-Vincent, puis la pointe sud de l'île de Sardaigne, et enfin la côte d'Alexandrie, en Egypte.

Le général Sahuguet était encore à terre, lorsque les vaisseaux de Gantheaume levaient leurs ancres pour appareiller. Le préfet maritime de Brest, M. Caffarelli, frère de celui qui était mort en Syrie, le pressait de s'embarquer, lui faisant

observer que l'escadre ne l'attendrait pas. Le général Sahuguet résistait, et demandait pour les besoins de sa troupe une somme assez considérable, que le préfet maritime n'avait pas le pouvoir de lui donner, et que de plus il savait lui être inutile, puisqu'il avait le secret de la destination de cette escadre, que le général Sahuguet ignorait. La discussion s'échauffait, et le général Sahuguet poursuivait avec chaleur les intérêts de son expédition de Saint-Domingue, où il croyait fermement qu'il allait. M. Caffarelli avait inutilement employé tout ce qui était en lui pour le décider à partir ; mais le général était inébranlable, et déclarait qu'il ne s'embarquerait pas sans son argent. Je fus obligé d'intervenir dans la discussion, et nous convînmes, M. Caffarelli et moi, de dire enfin la vérité au général Sahuguet, qui eut un petit moment de dépit, et qui partit sans mot dire.

Gantheaume était en mer depuis quarante heures ; il n'était survenu aucun incident fâcheux ; la flotte anglaise ne paraissait pas ; je retournai à Paris par Lorient et Nantes. Ce fut pendant que j'étais à Brest qu'eut lieu l'attentat du 3 nivose. A mon arrivée à Paris, on était encore tout ému de l'explosion de la machine infernale ; je pus recueillir jusqu'aux moindres détails de cette tentative criminelle. On donnait ce jour-là à l'Opéra une première représentation de l'*Oratorio* d'Hayden. Le premier consul devait y assister ; les conjurés prirent leurs mesures en conséquence. On avait déjà démoli à cette époque beaucoup de maisons sur le Carrousel. Néanmoins l'angle de la rue Saint-Nicaise se trouvait encore en face de la grande porte de l'hôtel de Longueville, en sorte qu'il fallait, en venant des Tuileries au théâtre, tourner à gauche, puis à droite, filer dans la rue Saint-Nicaise, passer dans celle de Malte, et cela coup sur coup ; ce qui obligeait les cochers à ralentir le trot de leurs chevaux pour les faire tourner successivement en sens

opposé. C'était sur les délais que nécessiteraient ces détours que les conspirateurs avaient assis leurs espérances de succès.

Le premier consul sortit des Tuileries à l'heure ordinaire du spectacle. Il avait avec lui le général Lannes, et, je crois, son aide-de-camp Lebrun, avec un piquet de grenadiers pour escorte. Il arriva en deux traits à l'angle où était placée la charrette qui portait la machine infernale ; son cocher, homme hardi et très adroit, qui avait été avec lui en Egypte, eut l'heureuse pensée de tourner dans la rue de Malte, au lieu de suivre directement la rue Saint-Nicaise. La voiture du premier consul se trouva ainsi hors de portée. Dans cet instant, l'explosion eut lieu ; elle tua ou mutila une quarantaine de personnes, fit une foule de victimes, mais manqua celle qu'elle devait atteindre ; seulement les glaces de la voiture se brisèrent, et le cheval du dernier cavalier de l'escorte fut blessé. Le premier consul arriva sans accident à l'Opéra, où le bruit de cet événement se répandit presque aussitôt. La police, surprise, alla aux enquêtes ; mais, pendant qu'elle cherchait, les partis se livraient à des conjectures qui laissaient entrevoir le dessein arrêté de ne laisser échapper aucune occasion de se nuire les uns aux autres.

Les nobles soutenaient que les jacobins seuls étaient capables d'un tel attentat, qu'ils étaient les seuls qui en voulussent au premier consul, et que, si le ministre de la police ne trouvait aucune trace de cette infâme machination, c'est que c'étaient ses anciens complices qui l'avaient ourdie. Ils vantaient à l'appui la reconnaissance qu'ils devaient au magistrat protecteur qui avait mis fin à leur exil, et les avait réintégré dans leurs biens. Loin d'attenter à ses jours, ils étaient prêts à verser leur sang pour lui ; enfin ils parlaient tant de leur zèle, de leur dévouement, circonvinrent si bien madame Bonaparte, auprès de laquelle ils avaient un accès facile, que

le premier consul commençait à ne pas trouver leurs accusations invraisemblables. Une foule de ceux qui l'approchaient contribuèrent encore à accréditer cette opinion. Ils avaient les jacobins en horreur, et ne manquaient pas d'envenimer les rapports qu'on faisait contre eux. Beaucoup d'autres en voulaient personnellement à Fouché, et ne négligeaient rien de ce qui pouvait lui nuire. Clarke surtout se déchaîna contre lui avec une violence inexplicable pour tous ceux qui ne connaissaient pas la vieille haine qu'il lui portait. Le premier consul, de son côté, n'était pas fort content de son ministre. Un complot, qui menaçait également sa vie, avait été tramé peu de temps auparavant, et non seulement la police ne le lui avait point signalé, mais il lui était démontré que, sans l'avis que lui donna un homme d'un cœur généreux, il eût été assassiné à l'Opéra. Les meurtriers furent saisis dans le corridor, où ils s'étaient postés pour l'attendre à la sortie de sa loge, qui, dans ce temps-là, était au premier rang en face, entre les deux colonnes qui étaient à gauche, en regardant le théâtre. Il y arrivait par la même entrée que le public. Cette tentative donna l'idée d'ouvrir une entrée particulière qui exista jusqu'à la démolition du théâtre.

Ces deux affaires n'étaient pas les seuls griefs qu'eût le premier consul contre l'administration de la police : il se plaignait des désordres de l'Ouest, et souffrait impatiemment le brigandage auquel la Bretagne était en proie. Jamais l'audace n'avait été plus loin. On ne se contentait pas de voler les recettes dans les diligences, on allait les saisir à main armée dans les caisses des percepteurs. Les messageries et les courriers ne pouvaient passer d'un lieu dans un autre sans être attaqués et dévalisés. Les choses en étaient venues au point qu'on avait été obligé de mettre, sur l'impériale des diligences, des détachemens d'infanterie, et même cette précaution ne les sauva pas toujours. Les hommes sans aveu,

que cette ignoble industrie avait rassemblés, étaient le fléau des pays qu'ils parcouraient. Paris, qui aime à distribuer le ridicule, ne voyait dans les mesures destinées à prévenir ces excès que leur côté plaisant, et donnait le nom d'*armées impériales* aux détachemens dont les voitures étaient chargées.

L'envie, qui ne néglige jamais rien, s'emparait des choses les plus insignifiantes pour nuire à M. Fouché. On allait répétant toutes les vieilles histoires de police, vraies ou fausses, qui avaient eu lieu sous l'administration paisible de M. Lenoir, et le ministre passait de la tête aux pieds par les comparaisons les plus désavantageuses. Sa position était très délicate ; on s'attendait chaque jour à le voir renvoyer. Le premier consul écoutait tout, mais ne se décidait pas. Il eut l'air de se laisser persuader qu'en effet cette entreprise était l'œuvre du parti jacobin, que tout le monde en accusait. D'un autre côté, beaucoup de gens respectables, qui appartenaient par principes à la révolution et tenaient au gouvernement consulaire, proposaient de saisir l'occasion pour sévir contre les têtes remuantes que le désordre ne laisse pas. Cette mesure leur présentait un double avantage : elle débarrassait la société d'éléments de discordes interminables et amenait les révélations du parti, si toutefois les coupables se trouvaient dans ses rangs. M. Fouché ne pensait pas qu'ils y fussent ; mais il n'osa combattre le projet, et aida à dresser la liste des individus qui s'étaient signalés par leurs excès. On les arrêta, on les conduisit à Rochefort, où ils furent embarqués pour Cayenne, sans qu'aucun d'eux trouvât le moindre appui près de ceux de ses camarades de révolution qui s'étaient arrangés avec le premier consul.

On avait rejeté sur ces malheureux tout l'odieux de l'affaire du 3 nivose ; ils traversèrent la France chargés de l'indignation publique. Je les vis arriver à Nantes. Cette ville était encore exaspérée des scènes révolutionnaires qui l'avaient inondée de sang. Elle les eût mis en pièces, si on n'eût fait

prendre les armes à la troupe. Encore peu s'en fallut-il, malgré cet appui, qu'ils ne fussent jetés à la rivière.

Le parti des nobles triomphait. Il avait repoussé jusqu'au soupçon de l'attentat, et débitait gravement que des gentils-hommes étaient incapables d'une aussi noire conception. Les recherches continuaient cependant. Le premier consul aiguillonnait le préfet de police, dont le zèle était encore excité par l'inertie dont on accusait son chef.

Le cheval qui était attelé à la machine infernale avait été tué sur la place, mais n'avait pas été défiguré. A côté du cadavre étaient épars quelques débris de la charrette. Le préfet fit tout recueillir, et manda les divers marchands de chevaux de Paris. L'un d'eux reconnut celui qui avait péri pour l'avoir vendu et livré dans une maison dont il désigna la rue et le numéro. On suivit l'indication, et le mystère fut découvert. La portière déclara les locataires. On apprit successivement qu'un ancien chef de Vendéens, Saint-Régent, avait travaillé, pendant six semaines avec plusieurs des siens, à la confection de la machine infernale qu'ils avaient placée dans le tonneau d'un porteur d'eau, où elle avait fait explosion.

Les choses compliquées, quelque bien disposées qu'elles soient, échouent toujours dans l'exécution. Le conducteur fit partir trop tard la détente qui devait enflammer l'artifice. La voiture du premier consul avait déjà tourné le coin de la rue de Malte, quand l'explosion eut lieu.

Cette découverte, quoiqu'il fût trop tard pour atteindre les coupables, eut du moins l'avantage de faire connaître le parti auquel ils appartenaient.

CHAPITRE XXIII.

Retour inattendu de l'escadre de l'amiral Gantheaume à Toulon.—Le premier consul ordonne une seconde expédition.—Je suis envoyé à Rochefort.—Misérable état de la Vendée.—Instructions du premier consul.—Le roi d'Etrurie.—Madame de Montesson.

LORSQUE j'arrivai, le premier consul était à la Malmaison. Je me rendis auprès de lui. Il me témoigna la satisfaction que lui causait la sortie de Gantheaume. C'était la partie la plus difficile de la mission. Il croyait que l'escadre avait tout fait, puisqu'elle avait triomphé de l'obstacle qui l'arrêtait ; il ne tarda pas à revenir de cette opinion. Dispersée tout en sortant de Brest, l'escadre s'était ralliée au cap Finistère. De là elle avait doublé le détroit de Gibraltar, et avait passé, sans coup férir, jusqu'au cap Bon. Elle touchait au terme de son voyage, lorsque tout à coup elle vira de bord, et rentra à Toulon au moment où on la croyait dans les eaux d'Alexandrie.

Vivement contrarié de cet étrange retour, dont il ne pouvait s'expliquer la cause, le premier consul envoya son aide-de-camp Lacuée à Toulon, avec ordre de faire sortir de nouveau l'escadre, et de lui rendre compte des motifs qui avaient décidé l'amiral à la ramener.

Je fus curieux de les connaître ; j'appris qu'ils tenaient tous aux fausses notions que l'on s'était faites de l'état où était l'armée d'Orient, et des forces que les Anglais entretenaient sur la côte d'Afrique. Les officiers de la flotte s'étaient imaginé qu'une fois entrés à Alexandrie, ils ne pourraient plus en sortir ; ils craignaient d'être faits prisonniers, et se prévalant de l'avarie que s'étaient faite des vaisseaux dans un abordage, ils ramenèrent l'escadre à

Toulon. Ils firent ainsi un trajet triple de celui qui leur restait à franchir pour arriver à leur destination, et coururent vingt fois le danger de donner dans les escadres anglaises, pour éviter la chance de les rencontrer sur une plage dont nous tenions tous les points. Pour surcroît de regret, on sut, dans la suite, qu'ils seraient entrés dans les passes sans coup férir ; aucune croisière ne les observait alors. Tous les vaisseaux anglais s'étaient rendus dans l'Archipel, pour stimuler les Turcs et leur faire faire de nouveaux efforts. L'amiral Gantheaume ne pouvait l'ignorer, puisqu'il avait rencontré et pris dans son retour un vaisseau de guerre anglais, qui lui avait fait connaître cet état de choses. Les motifs qu'alléguait Gantheaume étaient misérables. Néanmoins il s'obstina à ne pas reprendre la mer. Il fut impossible de vaincre sa résistance ; quel que fût le mécontentement du premier consul, il fallut se résigner et aviser à une nouvelle combinaison pour porter des secours en Egypte.

L'expédition avait réussi à appareiller malgré les vents et les Anglais. Un nouveau convoi pouvait avoir le même résultat. Le premier consul ordonna les préparatifs d'une seconde expédition dans le port d'où la première était sortie. Il fit armer six vaisseaux, et les confia au vice-amiral Latouche-Tréville, qui fut chargé d'exécuter ce que Gantheaume n'avait pas fait. En même temps, il m'envoya rassembler et organiser à Rochefort tout ce qui devait être embarqué sur une autre expédition qu'il y formait. Je me rendis d'abord à Lorient*, où je devais faire mettre à la mer

* Paris, le 11 ventose an IX de la république française.

“ Le chef de brigade Savary partira en toute diligence pour se rendre à Lorient ; il remettra la lettre du ministre de la marine au préfet maritime. Il restera dans cette ville jusqu'à ce que l'*Argonaute*, l'*Union* et une des trois frégates soient partis pour Rochefort. Il verra tous les jours le préfet maritime et le contre-amiral Ledoux pour en presser le départ, après quoi il se rendra à Rochefort, où il restera jusqu'après le départ de l'escadre. Dans

deux vaisseaux neufs, ainsi qu'une frégate, qui se trouvaient dans ce port. Je communiquai mes instructions au préfet maritime, qui était alors le vice-amiral Decrès, depuis ministre de la marine et duc. Il fit appareiller sur-le-champ, et envoya ces bâtimens mouiller à l'île d'Aix, à l'embouchure de la Charente, d'où ils avaient ordre de se réunir à l'escadre que l'on armait à Rochefort.

Je revins à Nantes et traversai la Vendée pour me rendre à Rochefort. Ces malheureuses contrées étaient encore fumantes des incendies qu'elles avaient essuyés. Je n'y vis pas un homme, pas une maison ; des femmes, des enfans, des décombres, voilà tout ce que je trouvai dans un trajet de quinze lieues, à travers la partie la plus riche de ces provinces, peu auparavant si florissantes ! Elles n'avaient pas une habitation debout. Les champs restaient en friche, les villages étaient, en quelque sorte, ensevelis sous les ronces et les herbes dont leurs ruines étaient recouvertes ; les chemins étaient totalement défoncés. De quelque côté que je portasse mes regards, je n'apercevais qu'un vaste tableau de dévastation, qui portait à l'âme. Le jour tombait ; je ne pouvais m'engager la nuit dans des routes aussi mauvaises, je me réfugiai dans une chaumière où l'on avait établi une

l'un et l'autre port, il m'écrira tous les soirs pour me faire connaître l'état des approvisionnemens et de l'armement, quel aura été le vent et l'état des croisières. Lorsque l'état des croisières sera douteux, il se mettra lui-même en mer, ou ira sur des caps pour connaître lui-même la force et le nombre des vaisseaux. Toutes les fois qu'il y aura un événement extraordinaire, il pourra m'expédier un courrier. A la seconde dépêche qu'il m'écrira de Lorient, il me fera connaître l'état de situation de tous les vaisseaux en construction, et ce qu'il faudra pour l'activer. En arrivant au port, il aura toujours soin de faire une visite au préfet maritime, au commandant de la place, au sous-préfet et au maire. Dans tous les lieux où il séjournera, il prendra des notes sur les principaux fonctionnaires publics et sur l'état de l'esprit public. Avant de partir, il verra le ministre de la marine."

Signé, BONAPARTE.

station de poste. J'y trouvai des prêtres qui revenaient de la Louisiane, où ils avaient été chercher un asile, lorsque la persécution les eut chassés de leur pays. Je fus frappé des soins que leur rendaient les paysans. Ma voiture, mon argent, mon habit, s'éclipsèrent devant leur soutane ; souper, appartement, tout fut pour eux. Ils voulurent bien partager leur repas avec moi ; mais je fus obligé d'attendre le jour sur une chaise au coin du feu.

Enfin, après beaucoup de peine, j'atteignis Rochefort. L'amiral Bruix y était déjà arrivé ainsi que les deux vaisseaux de Lorient ; mais il s'en fallait bien que ceux qu'on armait dans le port fussent prêts à prendre la mer.

Le premier consul m'envoyait chaque semaine plusieurs courriers extraordinaires, que je devais lui renvoyer dans le jour avec la réponse à chacune des questions qu'il m'adressait, parce qu'il venait d'apprendre qu'une armée anglaise s'embarquait pour aller attaquer l'Égypte ; il me pressait, et pressait l'amiral de ne négliger aucun moyen de hâter l'expédition. Ses lettres, qui formaient quelquefois des cahiers, exprimaient toute la sollicitude que lui inspirait la colonie. Il n'omettait aucun des objets dont elle avait besoin ; l'artillerie comme les petites armes, les médicamens comme les projectiles, il indiquait, prescrivait tout : chariots, harnais, pièces de rechange, outils pour tous les genres de professions, étuis de mathématiques, crayons, trousse de chirurgie, instrumens de chimie, enfin il n'y avait pas jusqu'aux menus objets qu'emploient l'ingénieur, le chimiste, le mécanicien dont il ne se fût occupé. Beaucoup d'entre eux ne se trouvaient ni à Rochefort ni à La Rochelle : j'allai moi-même les chercher à Bordeaux. A force de travail, l'amiral Bruix était parvenu, de son côté, à armer trois vaisseaux et trois frégates. Il les fit appareiller pour l'île d'Aix, où ils se réunirent à ceux qui étaient venus de Lorient.

Cette escadre se trouvait ainsi chargée non seulement d'un renfort important, mais encore de tout ce dont la colonie pouvait manquer pour ses établissemens. Le premier consul m'avait fait adresser les détachemens de toutes armes qui devaient être embarqués, et m'avait prescrit de répartir les hommes et les objets de chaque espèce, de manière que chaque bâtiment eût un nombre égal d'hommes, d'armes, de munitions et de matériel. Ainsi j'avais huit bâtimens : je devais diviser en autant de parties les corps, les poudres, les munitions, les projectiles, etc., et les distribuer par huitième sur chaque bord. De cette manière, chaque vaisseau portait un peu de tout. En en perdant un, on ne perdait qu'une portion de chaque chose au lieu d'une chose entière qui aurait pu être celle dont la colonie ou l'armée avait le plus besoin. Cette distribution était inusitée. L'administration de la marine la repoussa vivement. Je rendis compte de cette opposition au premier consul, qui trancha impérativement la question ; il me répondit de tenir la main à l'exécution de ses ordres, et me chargea de faire comprendre à l'amiral l'avantage de la division qu'il avait prescrite. Elle nous donnait l'assurance de faire arriver en Egypte une partie de tous les objets dont se composait l'armement, et nous garantissait des conséquences qu'eût pu avoir pour la colonie la perte d'un vaisseau chargé des produits qui lui manquaient.

Je dus envoyer un état détaillé de ce que chaque bâtiment emportait de soldats de chaque corps, d'objets de chaque espèce. Le premier consul le trouva bien et le renvoya tel qu'il l'avait reçu. Tout était prêt ; on se disposait à partir, lorsqu'il m'expédia l'ordre de prendre une corvette qui fût bonne voilière, et de la charger de bois de construction pour l'artillerie, de roues, de bois de charroinage, d'affûts montés ou disposés, que j'étais autorisé à puiser dans l'arsenal de La Rochelle. Je fus chercher une corvette rapide comme il

la fallait ; je la chargeai à comble, je la réunis à l'escadre, et rendis compte de l'état des choses au premier consul. Sa réponse ne se fit pas attendre : c'était l'expédition des ordres qu'il avait donnés à Bruix de se rendre immédiatement dans la Méditerranée, où il devait rallier sous son commandement l'escadre de Gantheaume, et faire le plus de diligence possible pour gagner Alexandrie. C'était assurément un tour de force d'être parvenu, avec les faibles moyens que possédait la marine lorsque le premier consul avait pris les rênes de l'Etat, à armer onze vaisseaux et sept ou huit frégates dont se composaient les deux escadres. Si ces bâtimens fussent arrivés en Egypte, comme il a été constaté depuis qu'ils pouvaient le faire, la colonie était sauvée. Ils lui portaient au-delà de huit mille hommes de troupes, plus de cinquante mille pièces d'armes, et une foule d'autres objets qui eussent concouru à sa défense. Malheureusement les difficultés qu'on avait eues à les armer avaient donné à la saison favorable aux appareillages le temps de s'écouler. Les calmes, les vents contraires, survinrent. On fut obligé d'ajourner l'expédition à l'équinoxe d'automne ; mais alors il n'était plus temps, tout était perdu en Egypte, comme nous le verrons bientôt.

Pendant que le premier consul pressait l'envoi des secours qu'il destinait à l'armée d'Orient, il ne négligeait rien de ce qui pouvait donner de l'inquiétude aux Anglais. Le Portugal était une de leurs factoreries ; il résolut de les en chasser. Il avait deux buts dans cette entreprise, d'occuper un pays avec lequel nous étions encore en guerre, et de pousser les Anglais à envoyer au secours de leur allié les forces qu'ils destinaient à opérer en Egypte. L'Espagne entra dans ses vues ; elle réunit une armée en Estramadure et accorda passage par la Biscaye et la Castille aux corps de troupes françaises qui devaient la joindre et la soutenir. La réunion eut lieu à Badajoz. Le roi d'Espagne vint lui-même

prendre le commandement des forces combinées. Le célèbre Godoy, dont il sera parlé dans la suite de ces Mémoires, commandait en second.

Nos troupes étaient sous les ordres du général Leclerc, beau-frère du premier consul ; elles ne dépassaient pas dix à douze mille hommes de toutes armes. Lucien Bonaparte, qui, peu de temps auparavant, avait quitté le ministère de l'intérieur, venait d'être nommé ambassadeur en Espagne, et suivait aussi le roi à l'armée.

Trop faible pour résister aux forces qui marchaient à lui, le gouvernement portugais ne songea qu'à conjurer l'orage. Son allié l'abandonnait à lui-même ; il souscrivit la paix qu'on lui dicta, et envoya un ambassadeur au premier consul. Ce fut le premier que cette puissance accrédita en France depuis la révolution.

Cette petite expédition valut à don Godoy, que le traité de Bâle avait déjà fait prince de la Paix, une extension de faveurs et de crédit dont l'histoire de ses pareils n'avait pas encore présenté d'exemple. Il ramena son roi à Madrid, devint l'homme nécessaire au-dedans comme au-dehors, et ne tarda pas à être l'objet de l'animadversion des Espagnols.

Ce fut à la suite de cette paix que, pour exécuter un des articles du traité de Lunéville, le premier consul plaça sur le trône de Toscane le fils de l'infant de Parme, qui avait épousé la fille du roi d'Espagne. Ce prince fut reconnu sous le titre de roi d'Etrurie, et vint remercier le premier consul de son élévation. Reçu par le général Bessière, qui était allé à sa rencontre jusqu'à Bayonne, il traversa la France sous le nom de comte de Livourne, qu'il garda pendant son séjour à Paris. Les vieux républicains ne virent pas sans déplaisir cette visite inattendue. Les nobles, au contraire, applaudissaient de toutes leurs forces, et faisaient remarquer la différence qu'il y avait entre le premier consul, qui venait de faire un roi, et le Directoire, qui improvisait partout des républiques.

Le malheureux prince était peu propre à recommander les institutions qu'ils chérissaient. Tout en lui accordant un excellent cœur, la nature lui avait départi peu de moyens, et l'éducation monacale qu'il avait reçue avait achevé de fausser son esprit. Il passa à la Malmaison presque tout le temps qu'il fut à Paris. Madame Bonaparte emmenait la reine dans ses appartemens, et comme le premier consul ne sortait de son cabinet que pour se mettre à table, les aides-de-camp étaient obligés de tenir compagnie au roi et de chercher à l'amuser, car il était incapable de s'occuper. Et en vérité il fallait de la patience pour écouter les enfantillages qui remplissaient sa tête. On avait sa mesure, on fit venir les jeux qu'on met d'ordinaire dans les mains des enfans : il n'éprouva plus d'ennui. Nous souffrions de sa nullité : nous voyions avec peine un beau et grand jeune homme, destiné à commander à des hommes, qui tremblait à la vue d'un cheval, passait son temps à jouer à la cachette ou à nous sauter sur les épaules, et dont toute l'instruction se bornait à savoir des prières, à dire son *Benedicite* et ces *Grâces*. C'était pourtant à de telles mains qu'allaient être confiées les destinées d'une nation !

Lorsqu'il partit pour se rendre dans ses Etats, "Rome peut être tranquille, nous dit le premier consul après l'audience de départ, celui-là ne passera pas le Rubicon."

Le départ du roi d'Etrurie donna lieu à une inconvenance qui faillit avoir des résultats fâcheux pour celle qui se l'était permise. Madame de Montesson, qui avait épousé de la main gauche le duc d'Orléans, grand-père de celui d'aujourd'hui, dont elle n'avait cependant jamais porté le nom, s'était sans doute imaginé que la révolution, en détruisant les titres, avait sanctionné les liaisons qu'elle avait eues avec un prince du sang ; elle s'avisa tout à coup qu'elle était la seule parente que le comte de Livourne eût à Paris, et que, comme telle, elle devait lui faire les honneurs des débris de la bonne

compagnie. Il fallait assurément avoir accepté la révolution dans toutes ses conséquences, pour concevoir la pensée de réunir ce que la capitale renfermait d'émigrés rentrés, d'hommes qui s'étaient élevés par leurs actions, chez une ancienne maîtresse du duc d'Orléans, afin d'y saluer l'infant de Parme, gendre du roi d'Espagne. Madame de Montesson osa davantage : elle invita la famille du premier consul, ainsi que les personnes qui y étaient attachées. Nous y allâmes sans le prévenir, mais nous fûmes vertement réprimandés le lendemain : il s'éleva avec force sur l'inconvenance d'une telle invitation ; et s'il ne sévit pas contre celle qui se l'était permise, c'est, je crois, parce que madame Bonaparte prit les intérêts de madame de Montesson, et qu'il avait encore besoin de ménager tout le monde.

CHAPITRE XXIV.

Assassinat du général Kléber.—Regrets du premier consul.—Le général Menou prend le commandement en chef.—Arrivée de l'armée anglaise commandée par Abercrombie —Bataille d'Alexandrie.—Capitulation du général Belliard au Caire.—Capitulation de Menou.—Retour de l'armée d'Egypte.

J'AI laissé le général Kléber en Egypte, ayant réparé ses fautes, mais après avoir perdu, pour cela, un monde considérable ; de plus, ayant appris la révolution du 18 brumaire, et ne songeant plus à revenir en France sans l'autorisation du premier consul. Après avoir rejeté le grand-visir en Syrie, et après avoir repris le Caire, où le quartier-général s'était établi de nouveau, Kléber s'occupait à reconstruire tout ce qui avait été détruit pendant l'occupation momentanée de cette ville par les Turcs. Il était un matin à se promener sur la terrasse de son jardin avec un architecte qu'il entre-

tenait de projets d'embellissemens à ajouter à sa demeure lorsqu'il vit sortir de dessous un massif de figuiers un malheureux fellah (paysan), presque nu, qui lui remit à genoux un papier ployé ; l'architecte regardait de l'autre côté de la terrasse, pendant que Kléber déployait le papier : ce fut alors que le misérable lui enfonça dans le cœur un poignard qu'il tenait caché sous sa robe, redoublant les coups jusqu'à ce que Kléber fût tombé.

L'architecte Protain accourut avec sa toise sur l'assassin : mais, en ayant été blessé lui-même, il ne put le saisir ; ses cris amenèrent du monde, mais trop tard, Kléber expirait. On trouva ce fellah caché dans le jardin, où on l'arrêta. Il fut interrogé, jugé, et condamné à mort ; il subit le supplice du poing coupé et de l'empalement avec le même sang-froid qu'il avait exécuté son crime. Ce fellah n'était âgé que de dix-huit ou vingt ans au plus. Il était de Damas, et déclara qu'il en était parti sur l'ordre du grand-visir, qui lui avait donné la commission de venir en Egypte tuer le grand sultan des Français ; que ce n'était que pour cela qu'il avait quitté ses parens. Il avait fait presque tout le voyage à pied, et n'avait reçu du visir que l'argent rigoureusement nécessaire aux besoins de ce voyage. En arrivant au Caire, il avait été faire ses dévotions à la grande mosquée, et ce n'était que la veille du jour de l'exécuter, qu'il avait confié son projet à l'un des schérifs de cette mosquée.

Le premier consul avait été informé, dès l'hiver de 1799 à 1800, de la mort de Kléber. J'étais en service près de lui, lorsque le courrier, qui venait de Toulon avec d'énormes paquets parfumés, me les apporta, aux Tuileries, à dix heures du soir. Tout dormait, et je ne voulus pas réveiller le premier consul pour lire, quelques heures plus tôt, des paquets qui venaient d'Egypte ; j'attendis, pour les lui remettre, l'heure à laquelle Bourrienne entra chez lui : il me fit rester pour ouvrir les paquets, qui contenaient le récit de

tout ce qui était survenu en Egypte depuis le départ de l'armée turque.

La perte de Kléber eut une grande influence sur l'avenir de la colonie. Le premier consul avait déjà oublié ses torts vis-à-vis de lui, et témoigna beaucoup de regrets de le perdre d'une manière aussi malheureuse. Il regardait sa mort comme un événement funeste et malencontreux pour ses projets à venir. Il disait tout haut ce qu'il pensait de Kléber sous ce rapport. Il aurait voulu avoir quelqu'un capable de le remplacer, il l'aurait fait partir sur-le-champ ; mais l'espèce d'hommes propres à un commandement de cette importance était rare, et, à cette occasion, il témoigna encore des regrets de la perte du général Desaix. Il réfléchit longtemps au choix qu'il pourrait faire ; il m'a même fait l'honneur de m'en parler un jour, qu'il paraissait s'être arrêté sur le général Richepanse ;* mais il ne le nomma pas, espérant davantage de l'effet que produirait l'arrivée de ses escadres, qu'il croyait encore pouvoir faire partir.

Après la mort de Kléber, on rendit à ce général des honneurs magnifiques, et on lui éleva un monument. Malheureusement le commandement de l'armée revenait, par droit d'ancienneté, au général Menou, homme fort respectable sans nul doute, mais moins militaire que qui que ce soit au monde ; du reste, ne s'en faisant pas accroire, et avouant qu'il ne s'était jamais occupé de le devenir. En outre, un mariage qu'il avait contracté, malgré son âge, avec une femme turque, lui avait donné du ridicule, et l'avait rendu l'objet des plaisanteries des officiers de l'armée, qui ne s'en gênaient même pas devant les Turcs, naturellement graves, et pour lesquels la raillerie est un inconvénient capital, quand elle s'attache à celui qui commande. Indépendamment de ce que le général Menou ne comptait point de gloire dans ses

* Il avait servi à l'armée de Sambre-et-Meuse et est mort à la Guadeloupe.

services, il avait à commander une armée gâtée sous ce rapport, et tout-à-fait intraitable sous celui de beaucoup d'exigences : ce fut donc dans cet état de déconsidération militaire que l'armée anglaise le trouva à la tête de celle qu'elle venait combattre en Egypte. Cette armée, commandée par Abercrombie, après avoir été plusieurs mois à se réunir et à s'organiser au fond de la Méditerranée, dans le golfe de Satalie, arriva enfin à la vue d'Alexandrie, où nos escadres auraient pu entrer pendant deux mois consécutifs, sans y rencontrer une seule voile en croisière. Elle jeta l'ancre dans la rade d'Aboukir, entre Alexandrie et l'embouchure du Nil, et elle prit terre sur la même plage où les Turcs avaient débarqué quinze ou dix-huit mois auparavant. C'est ici que commencèrent une suite de fautes que, dans l'intérêt de l'histoire, il faut détailler.

Quoique, en quittant l'Egypte, le premier consul y eût laissé pour instruction de tenir l'armée rapprochée de la côte dans la saison favorable aux débarquemens, on n'en avait rien fait : elle se trouvait encore divisée et répandue sur la surface du pays, pour la plus grande commodité des troupes et celle de leurs généraux, sans que rien eût été préparé pour leur concentration. Il arriva de là que l'armée anglaise, en débarquant, ne trouva, pour lui disputer la plage, qu'un faible corps de la garnison d'Alexandrie, commandé par le général Friant, gouverneur de cette place. Friant se rappelait tout ce qui avait été dit sur celui de ses prédécesseurs qui s'était trouvé dans la même position lors du débarquement des Turcs : soit pour cette raison, soit pour d'autres motifs, il attaqua l'armée anglaise, en fut fort maltraité, et obligé de se retirer après avoir éprouvé inutilement une perte que la position de l'armée rendait importante.

Le général Menou, auquel on avait rendu compte de l'apparition de l'armée anglaise, était enfin parti du Caire après avoir mis plusieurs jours à s'arrêter à un plan d'opérations.

Il avait fait marcher en avant le général Lanusse avec une partie de la division, qu'avait le général Desaix. Cette division, arrivée après l'échec éprouvé par Friant, attaqua à son tour, et aussi désavantageusement, l'armée anglaise, qui la maltraita de même, et l'obligea de se retirer avec une perte plus considérable encore.

Ces affligeans résultats d'attaques partielles de la part de troupes auxquelles l'intérêt de leur position imposait la loi de n'agir que réunies, n'étaient que la conséquence des mauvaises dispositions du général Menou, qui avait imaginé de porter une partie de ses forces sur la lisière du désert, et de retenir l'autre au Caire, lorsqu'il eût dû tout pousser sur la côte. Il arriva enfin lui-même avec le reste de l'armée, fit ses dispositions d'attaque, et livra, sous les murs d'Alexandrie, le 30 ventose, la bataille qui porte ce nom, et dont la perte décida du sort de l'Egypte.

Notre armée aurait été plus forte que l'armée anglaise, sans toutes les pertes que Kléber, d'une part, et ces deux attaques décousues, de l'autre, lui avaient fait éprouver : elle avait une supériorité incontestable en cavalerie et en artillerie. Elle était devenue inférieure en infanterie ; mais ce qui surtout fut nuisible au dernier point, c'est que la plupart des généraux marquans de cette armée excitaient la jalousie ou la défiance du général Menou. Il avait de la peine à se résoudre à appeler au secours de son inexpérience les lumières de ceux qu'il avait longuement offensés. Il fut cependant obligé d'en venir là. Il fit demander un plan d'attaque au général Lanusse, qui le concerta avec le général Reynier. Les dispositions arrêtées furent aussitôt converties en ordre du jour, et tout se prépara pour l'action ; mais Lanusse fut atteint dès les premiers coups. La tentative sur laquelle reposait le nœud de l'action échoua : il ne fut pas possible d'y remédier.

Les corps firent, comme à leur ordinaire, beaucoup de

traits de bravoure dont on ne sut point tirer parti. Le général en chef de l'armée anglaise fut tué, et néanmoins notre armée se retira le soir dans les lignes d'Alexandrie, laissant le champ de bataille aux Anglais. Ceux-ci s'approchèrent bientôt de la place, qui, à la vérité, était inattaquable pour les moyens qu'ils avaient apportés avec eux ; mais ils conduisirent le reste de leur campagne de la manière la plus habile.

Le général Menou avait renfermé l'armée dans Alexandrie. Il ne pouvait plus communiquer avec l'Égypte que par la route que suit le canal de Rahmanié, les Anglais étant maîtres de la mer ainsi que de la presqu'île d'Aboukir. Leurs ingénieurs firent la reconnaissance des rives du canal du grand Alexandre. Ils virent bientôt que cette construction avait été exécutée au moyen de grands travaux à travers le lac Maréotis, qui se trouve sur la droite du canal en allant d'Alexandrie au Nil, et n'est séparé du lac d'Aboukir, et par conséquent de la mer, que par ce même canal, dont les bords servaient de digues à ces deux lacs. Ils reconnurent de même que le lac d'Aboukir était plus élevé que le lac Maréotis, dont les eaux étaient évaporées par le soleil, et couvraient le sol de cristallisations salines. Les ingénieurs anglais, après avoir déterminé le point le plus bas du lac Maréotis, ouvrirent à ce point les deux digues qui formaient les bords du canal, lesquelles existaient depuis sa construction ; et après avoir fait repasser toutes leurs troupes en deçà de la coupure, ils introduisirent les eaux du lac d'Aboukir dans l'ancien lac Maréotis, qui, en peu de jours, s'en remplit jusqu'à la tour des Arabes, à huit lieues à l'ouest d'Alexandrie. Par cette opération, Alexandrie fut entourée d'un côté par la mer, et de l'autre côté par ce nouveau lac Maréotis : au moyen d'un petit corps de troupes que les Anglais avaient posté pour empêcher le rétablissement de la coupure du canal, et intercepter les communications, ils

tinrent l'armée du général Menou bloquée dans Alexandrie, où il y avait heureusement d'immenses magasins.

Les eaux avaient envahi le lac Maréotis au point que, si le général Menou avait eu la pensée de reprendre le chemin du Caire, il n'aurait pu y parvenir qu'en faisant le tour de cette inondation et en passant par la tour des Arabes. Or, il aurait eu vingt-six lieues à faire dans le désert avant d'arriver à de l'eau potable, et il n'avait point de chameaux de convoi pour emporter de quoi faire ces vingt-six lieues, tandis qu'avant l'introduction des eaux salées dans ce lac, il n'avait que cinq ou six lieues à faire pour trouver de l'eau douce.

Dans cette position, il ne pouvait donc que s'amuser à manger ses magasins. Les Anglais, après avoir pris toutes ces mesures, avaient fait transporter leurs munitions de toute espèce à l'embouchure de la branche du Nil qui se jette dans la mer à Rosette ; ils firent ensuite marcher leur armée sur le Caire, en remontant le Nil, où ils arrivèrent sans coup férir, et trouvèrent le général Belliard, que le général Menou y avait laissé avec un petit nombre de troupes pour garder cette ville, ses hôpitaux, ses magasins et toute l'administration de l'armée, c'est-à-dire qu'à proprement parler, le général Belliard n'était entouré que d'embarras, et n'avait point de soldats. Les choses se trouvaient dans une position inverse de celle où elles auraient dû être. Menou, avec toute l'armée, était bloqué dans Alexandrie par une petite troupe anglaise qui gardait la coupure du canal, et Belliard était dans une ville ouverte avec tout le matériel de l'armée, et une très petite troupe pour se défendre contre toute l'armée anglaise. Dans cette position, il ne pouvait songer qu'à capituler, et c'est aussi ce qu'il fit.

On a beaucoup dit qu'il aurait dû remonter dans la Haute-Egypte. Cela n'était pas impossible ; mais qu'y eût-il fait ? Quels magasins, quelles ressources y eût-il rencontrés ?

Avec quoi eût-il alimenté la guerre ? Pouvait-il avec la poignée d'hommes qu'il commandait faire à la fois tête aux Cipayes qui venaient de l'Inde, et aux troupes que l'Europe et l'Asie avaient déjà jetées sur lui ? A quoi bon d'ailleurs courir de nouvelles chances, plus périlleuses que les premières ? Pour attendre des secours ? Mais comment la métropole lui eût-elle fait parvenir, au milieu des déserts du Saïd, les secours qu'elle n'avait pu lui fournir au centre du Delta ? Y avait-il plus de facilité de pénétrer dans la mer Rouge que de débarquer sur les bords de la Méditerranée ; de prendre terre à Cosséir, que d'atteindre Alexandrie, Bourlos ou Damiette ? La fortune avait prononcé ; prolonger la lutte était verser du sang à pure perte. La critique se rencontre plus souvent, parce qu'elle est plus facile, surtout quand on l'exerce loin des dangers. Belliard capitula, et obtint d'être transporté en France avec son monde.

L'armée anglaise ramena sur les bords de la mer toute cette grande ambulance, et arriva tout à propos pour recevoir à composition le général Menou, qui était à peu près à son dernier morceau de pain, et qui ne voulut pas attendre qu'il fût sans ressource, afin d'avoir une meilleure capitulation. D'un autre côté, les Anglais, dont la flotte était au mouillage dans la rade d'Aboukir, étaient impatients de pouvoir la mettre dans le port d'Alexandrie : ils eussent tout accordé pour en finir plus vite. Ainsi se termina cette éclatante entreprise, qu'un puissant génie avait formée pour la régénération de l'Orient. Il en avait plus soigné les moindres détails, que ses successeurs n'en soignèrent les intérêts principaux, où ils ensevelirent leur gloire. Depuis son départ, tout ce qui fut fait en Egypte portait le caractère de la médiocrité, et avait préparé le premier consul au dénouement qui devait en être la conséquence. Avec le retour de l'armée d'Orient s'évanouirent les espérances qui étaient attachées à l'occupation de cette colonie.

Malte avait été pris, par capitulation, la saison précédente. Il ne restait plus de moyens de rétablir les affaires d'une expédition qui avait paru devoir changer la face du monde.

Le premier consul avait reçu officiellement l'avis de ces événemens dans l'été de 1801. Il devenait, par conséquent, inutile de faire partir les escadres de Toulon et de Rochefort. L'on débarqua, au contraire, tout ce qu'elles avaient à bord, et on fit, dans le premier de ces deux ports, les dispositions nécessaires pour y recevoir l'armée d'Egypte, que les Anglais y ramenèrent sur les mêmes vaisseaux qui y avaient transporté la leur.

Quoique le premier consul eût lieu d'être fort mécontent de ce qui avait été fait, et particulièrement de la conduite qu'avaient tenue plusieurs officiers-généraux de cette armée, il ne laissa échapper aucun mouvement d'humeur contre qui que ce fût, et ne fit rechercher la conduite de personne. Tous les individus de cette armée eurent toujours une préférence marquée dans les distributions des grâces et dans la nomination aux emplois avantageux, hormis cependant quelques officiers qui avaient fait partie de l'armée d'Italie, et qui s'étaient fait remarquer par leurs mauvais sentimens et leur ingratitude ; encore n'en tira-t-il d'autre vengeance que de les oublier.

CHAPITRE XXV.

Améliorations intérieures.—Lettre de Macdonald.—Préliminaires de paix.

J'AI anticipé sur le cours des événemens, pour ne pas interrompre la narration des affaires d'Egypte ; je reviens à ce qui se passait en France pendant que le sort des armes décidait de cette colonie. Le premier consul se livrait à tous

les soins que réclamait la réparation des maux causés par les discordes civiles et par l'anarchie révolutionnaire. Il créait des commissions, faisait réviser les comptes de ceux qui avaient eu des rapports avec les différentes branches de l'administration ; et, pour la première fois, le trésor eut des reprises à exercer, au lieu d'être, selon l'usage, constitué débiteur de fournitures incomplètes ou même imaginaires. Le crédit national se ressentit de cette sévérité. Le conseil d'Etat renfermait, à cette époque, un grand nombre d'hommes à talens et d'un patriotisme incorruptible ; la plupart étaient en état de prendre le timon des grandes branches de l'administration et de les bien diriger. Jamais les rouages d'un gouvernement n'avaient mieux obéi à l'impulsion qui leur était donnée ; il semblait que chacun eût mesuré l'abîme où les fautes du dernier gouvernement avaient failli précipiter l'Etat, et se tenait en garde contre de nouveaux écarts. La régularité avait succédé au désordre ; la comptabilité était claire, l'administration rapide ; tout était à jour : la situation du présent faisait bien augurer de l'avenir.

On jugera de la disposition où l'on était alors par la pièce qui suit :

ARMÉE DES GRISONS.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ.

ÉGALITÉ.

Au quartier-général de Trente, le
3 pluviôse an 1X de la république.

*Macdonald, général en chef de l'armée des Grisons, au
général Reynier.*

“ En cheminant à travers les montagnes et les déserts de neiges et de glaces des plus hautes Alpes, j'ai reçu avec bien de la joie, mon cher Reynier, la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire le 12 brumaire. Je n'ai jamais manqué

de m'informer de vos nouvelles toutes les fois qu'un bâtiment arrivait d'Égypte, mais j'éprouve un plus sensible plaisir d'en recevoir directement.

“ Vous voilà donc devenu momie vivante, séparé de votre famille et de vos amis. S'il est une consolation pour eux et pour vous, c'est le courage et la grandeur du nom français, que vous avez porté et fait respecter chez ces peuples barbares ; aussi commandez-vous l'admiration du monde en attendant les récompenses nationales.

“ Peu de temps après votre embarquement, la guerre s'est de nouveau rallumée et nous avons été jusqu'à Naples, chasser un roi imbécile et faible de son trône sur lequel il n'a pas osé remonter, ni rentrer dans sa capitale, malgré les vicissitudes de l'inconstante fortune : nous avons éprouvé depuis les caprices de cette dame, vaincus partout par la faiblesse de l'ancien, tyrannique et trop orgueilleux Directoire.

“ Enfin Bonaparte paraît, renverse ce gouvernement présomptueux, en saisit les rênes, et d'une main ferme dirige le char de la révolution au point où les gens honnêtes le désiraient depuis long-temps. Cet homme extraordinaire n'est point effrayé du fardeau qui pèse sur lui ; il recrée les armées, rappelle les proscrits, ouvre les prisons où l'innocence gémissait, abolit les lois révolutionnaires, rétablit la confiance, protège l'industrie, vivifie le commerce ; et la république, triomphante par ses armes, redoutée de ses ennemis, et respectée de l'Europe, s'élève aujourd'hui au premier rang, que la Providence lui a éternellement marqué.

“ Je ne connais, mon cher Reynier, ni l'adulation ni la flatterie ; austère dans mes principes, je blâme et condamne le mal avec la même franchise que je loue le bien : sans être l'apôtre de Bonaparte, je me borne à rendre hommage à la vérité. Nos affaires militaires et guerrières vont à merveille, et il faut enfin espérer que l'Empereur, mieux éclairé sur ses intérêts, se débarrassera de l'odieuse influence des fibustiers

d'Angleterre, et conclura une paix aussi durable que vivement désirée.

“ Tandis que nous envahissons les Etats héréditaires, M. de Cobentzel traite lentement à Lunéville, et donne l'assurance formelle d'une paix prochaine. Puisse-t-elle arriver, mon cher Reynier, et vous ramener dans votre famille ; vos amis vous désirent, et je vous prie de me ranger du nombre des premiers.

“ Votre général en chef a reçu sa confirmation ; si l'on juge les hommes par leurs actes ostensibles, le général Menou obtiendra l'assentiment général ; il faut être sur les lieux, comme vous, pour apprécier son vrai mérite.

Lacroix et. . . sont toujours avec moi ; le premier se propose de vous donner directement des nouvelles détaillées ; j'ai autour de moi peu de personnes de votre connaissance.

“ Adieu, mon cher Reynier, j'ai beaucoup regretté la perte de ce pauvre Kléber, enthousiaste, comme vous, de votre expédition.

“ On assure que douze à quinze mille Anglais sont allés vous rendre visite, vous leur ferez probablement la même réception qu'ils ont reçue de nous en 94.

“ Je vous embrasse, ainsi que Millet,

“ *Signé* MACDONALD.”

Les préliminaires de la paix ayant été ratifiés à Paris, le premier consul envoya un de ses aides-de-camp, le général Lauriston, les porter à Londres, où ils furent échangés. Le canon des Invalides annonça bientôt cet événement ; la satisfaction fut générale, et alla jusqu'à l'ivresse. Les puissances contractantes, la France, l'Espagne et la Hollande d'une part, et l'Angleterre de l'autre, s'étaient engagées à envoyer des plénipotentiaires à Amiens. Nous touchions à une paix générale ; les relations extérieures de France travaillaient avec ardeur à l'obtenir.

CHAPITRE XXVI.

Congrès de Ratisbonne.—Lord Cornwallis.—Négociations d'Amiens.—Communications au sujet des affaires d'Italie.

M. DE TALLEYRAND avait hâté l'exécution des dispositions du traité de Lunéville, d'après lesquelles on devait fixer les indemnités que devaient recevoir les princes de l'Empire qui avaient éprouvé quelques pertes, tant par les concessions faites à la France que par les nouveaux arrangemens qui avaient eu lieu en Allemagne. Il avait fait presser, autant que possible, les opérations de cette assemblée, afin de constater le nouvel ordre de choses. Il lui semblait qu'on ne pouvait terminer trop tôt des difficultés de nature à entretenir l'aigreur et à empêcher la France de consolider sa nouvelle fortune.

Ces négociations duraient depuis un an, sans que les prétentions et les intrigues pussent s'accorder. La France et la Russie s'interposèrent pour y mettre fin. Le premier consul témoigna sa satisfaction à M. de La Forêt, en le nommant son ministre plénipotentiaire à Ratisbonne, où il fut à l'égal de M. de Buller, que la Russie y envoya pour le même objet.

Ces deux ministres parvinrent à terminer les travaux de Ratisbonne, qui firent acquérir au premier consul une grande influence en Allemagne, par tous les arrangemens nouveaux qui furent placés sous la protection de la France.

C'est à cette époque que commencèrent à circuler des bruits de concussions exercées sur les princes qui avaient des prétentions à émettre. Une foule d'intérêts étaient froissés. Les uns ne voulaient rien perdre, les autres prétendaient tout obtenir. Le mécontentement engendra les propos. Les

premiers n'avaient échoué que parce qu'ils n'avaient pas voulu se soumettre au tribut ; les seconds avaient vu accueillir une partie de leurs réclamations, mais ils ne conseillaient à personne d'avoir droit à si haut prix. Ainsi est le monde ; le rang ni les distinctions ne changent pas sa nature. A force de répéter ces propos, on réussit à les faire arriver aux oreilles du premier consul, que j'ai entendu dans la suite se plaindre vivement à ce sujet. On dit même qu'en 1810 et 1811, on lui donna des preuves de ces concussions, et la liste des sommes qui avaient été perçues illégalement à cette occasion. Quoiqu'il en soit, cette négociation de Ratisbonne fut conduite avec une rare habileté, et la marche des affaires prit une tournure favorable.

Les Anglais avaient long-temps balancé à évacuer l'Égypte : ils avaient même ouvertement soutenu la révolte des mamelouks ; mais enfin ils avaient cédé aux justes représentations du sultan, et avaient fait voile pour l'Europe. Un grand nombre d'officiers avaient traversé la France pour se rendre dans leur patrie. Ils avaient été à Paris l'objet des politesses les plus recherchées, quelques uns même avaient été admis chez le premier consul. Tous avaient pu se convaincre de la turpitude des contes à l'aide desquels on égarait chez eux l'opinion publique sur l'état de la France et de son gouvernement. Les militaires n'étaient pas les seuls que la curiosité eût conduits sur les rives de la Seine. Un grand nombre de personnages recommandables par le rang qu'ils occupaient dans leur pays, ainsi que par leur caractère et leurs talens personnels, avaient partagé le même empressement.

Les notions que ces hommes de bien répandirent à Londres servirent utilement la politique du premier consul ; car on commençait à craindre que les Anglais, qui avaient épuisé toutes les subtilités de leur diplomatie pour éluder la restitution de Malte, ne voulussent plus de la paix. Les plénipo-

tentiaires chargés de la conclure devaient se réunir à Amiens ; mais le ministre anglais n'arrivait pas : on n'était pas sans inquiétude sur les motifs de ce retard inattendu. Le premier consul pressa lord Hawkesbury, et lui témoigna son impatience de voir convertir les préliminaires de la pacification en un traité définitif qui pouvait seul consolider le repos du monde. Ses instances et sans doute le langage des Anglais qui avaient vu la France, triomphèrent de la répugnance du cabinet. Lord Cornwallis se rendit enfin à Paris. Il fut présenté au premier consul, qui le reçut avec une grande distinction, et lui fit donner, à l'occasion des préliminaires, la plus belle fête qu'on eût encore vue. On avait hérité de cette habitude du Directoire, qui improvisait des fêtes à tout propos, et dépensait en concerts, en illuminations, les sommes qu'il n'avait pas.

Les conférences marchaient de front avec les fêtes. La négociation se présenta d'abord sous un aspect fâcheux. Lord Cornwallis, dans une conférence qu'il eut avec Joseph Bonaparte, chargé de négocier pour la France, laissa entrevoir toutes les difficultés qu'allait faire naître la possession de Malte. Néanmoins, comme les préliminaires avaient décidé la question, qu'il ne restait plus qu'à désigner la puissance à qui le soin de garantir l'île serait remis, on vit, sans trop de défiance, transporter la négociation à Amiens. Mais à peine y fut-elle, que le ministre anglais éleva les prétentions les plus inattendues. Il demanda, puisqu'il y avait une *langue française* à Malte, qu'il y en eût une de sa nation. On trancha la difficulté en offrant de stipuler que les deux puissances n'en auraient aucune. Il témoigna des inquiétudes sur le sort qui attendait l'île. Il demanda que non seulement on désignât la garantie, mais encore qu'on spécifiât la protection en établissant une garnison étrangère à Malte. On lui proposa un moyen simple de parer à tout inconvénient ; c'était de rendre l'Ordre à son institution

primitive, d'en faire, au lieu d'un ordre nobiliaire qu'il était devenu par les progrès du temps, un simple ordre hospitalier tel qu'il était d'abord ; de raser les fortifications dont l'île était couverte, et de la convertir en un grand lazaret, qui serait également ouvert à toutes les nations qui fréquentent la Méditerranée. Cet expédient n'allait pas aux vues de son gouvernement, il s'y refusa. Joseph Bonaparte, que son goût, ses instructions portaient à aplanir les difficultés, présenta un nouveau projet, dans lequel il offrit de mettre l'île sous la protection des grandes puissances de l'Europe. Cette proposition ne fut pas mieux accueillie que les précédentes. L'Angleterre demanda que Malte fût confié à la garde du roi de Naples. Le plénipotentiaire répondit en invoquant l'exécution littérale des préliminaires. " Ces stipulations, ajouta-t-il, sont devenues une loi primitive de laquelle il n'est permis à aucune des puissances contractantes de s'écarter. Ne pas en vouloir l'exécution c'est ne pas vouloir la paix. J'ai sacrifié à l'observance religieuse de ce principe plusieurs articles qui n'étaient en rien préjudiciables aux intérêts de la Grande-Bretagne. J'ai dû y renoncer sans hésiter, lorsqu'il m'a été démontré qu'ils n'étaient pas rigoureusement compris dans les préliminaires. Comment peut-on exiger aujourd'hui un article qui leur est en tout point opposé ? Que disent les préliminaires ? que Malte sera rendu à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Le roi de Naples est-il l'ordre de Saint Jean de Jérusalem ? L'Ordre est-il trop faible ? Le projet lui donne pour garans et protecteurs les principales puissances de l'Europe. Les préliminaires se contentent d'une puissance. Le gouvernement français a pensé que le but des préliminaires serait encore mieux rempli par la garantie simultanée des grandes puissances ; qu'elle était plus imposante et plus convenable. Cependant, comme avant tout il veut l'exécution absolue, littérale

“ même, si on l'exige, des préliminaires, il est prêt à leur sacrifier cet article, qu'une espèce de décence politique avait dicté.”

Lord Cornwallis répondit par une contre-note, où se prévalant du mot *protection*, qui se trouvait dans les préliminaires, et de la haine que les naturels portaient aux chevaliers de Saint-Jean, il insistait sur la nécessité, la convenance de remettre Malte à la garde de Ferdinand IV. Le dénouement de l'Ordre, qui était hors d'état de solder les troupes qu'exigeait la sûreté des forts, quelques paroles échappées au plénipotentiaire français dans les conférences préalables qu'ils avaient eues ensemble à Paris, lui paraissaient des motifs suffisans pour persister dans la demande qu'il avait faite. Joseph Bonaparte n'en jugea pas ainsi ; il releva vivement les prétentions du ministère anglais, et demanda l'insertion, au protocole, d'une note que je joins ici :

“ Le soussigné a relu avec une extrême attention toutes les pièces de la négociation, sans découvrir aucune trace de la proposition qui aurait été faite par la France, pour la remise de l'île de Malte aux troupes de Sa Majesté sicilienne. L'article IV des préliminaires ne peut être interprété de cette manière. Lorsque le soussigné eut, pour la première fois, l'honneur de voir lord Cornwallis à Paris, le 24 brumaire, il était loin de penser que leurs félicitations réciproques sur la facilité de terminer la mission qui leur était confiée, pussent être regardées comme des propositions et des plans de traités. Il n'avait pas encore alors reçu ses pouvoirs ; ce ne fut que le 30 brumaire qu'ils lui furent remis, et le 14 frimaire seulement ils ont été communiqués au ministre britannique. Celui-ci, au contraire, arrivait à Paris muni des instructions de son gouvernement. Dès la première visite, il parla de Malte comme d'un article embarrassant, quoiqu'on fût convenu qu'il y aurait dans cette île une garnison composée de troupes d'une puissance tierce, jusqu'à ce que l'Ordre eût le temps d'organiser sa force armée. L'Espagne parut à lord Cornwallis *inadmissible* comme puissance garante, à cause de son alliance avec la France ; la Russie sembla trop éloignée, et Naples trop faible.

“ Le gouvernement anglais, parlant toujours d'une garantie à fournir par la puissance garante, comme d'une base convenue, observa que Naples ne pourrait pas en supporter les frais. Il est possible que le soussigné ait ajouté qu'une considération de cette espèce ne pouvait pas arrêter deux puissances

comme la France et l'Angleterre. Au reste, la discussion réelle de tous ces objets fut remise au temps où la négociation serait entamée.

“ Dans les conférences qui ont eu lieu à Amiens, dans les protocoles, dans le projet de traité du 14 nivose (4 janvier), le soussigné n'a jamais énoncé une seule idée qui ait pu faire penser que son gouvernement consentirait à ce que l'île de Malte fût remise aux troupes napolitaines pour être gardée par elles pendant trois ans. Il a proposé au contraire, dans le protocole du 23 nivose (13 janvier), de mettre Malte sous la protection et garantie des principales puissances de l'Europe, qui auraient fourni chacune deux cents hommes. Cette île se serait ainsi trouvée gardée par douze cents hommes de bonnes troupes, qui auraient été soldées par l'Ordre, lord Cornwallis ayant lui-même observé que les revenus de commanderie mis en réserve pourraient en donner les moyens.

“ L'écrit anonyme qui a été remis au soussigné de la part de lord Cornwallis, ne porte aucun caractère d'authenticité ; il paraît avoir été rédigé par des mécontents. Ce n'est pas le langage des habitans de Malte, pays qui n'est quelque chose que par l'Ordre : lorsqu'ils connaîtront les articles du traité qui les concernent, ils seront charmés du rétablissement à Malte d'un ordre dont ils deviendront partie intégrante. En admettant que les circonstances exigent une garnison provisoire et intermédiaire pour occuper Malte, depuis le moment où les forces britanniques l'évacueront jusqu'à celui où l'Ordre aura formé un corps composé de Maltais et d'étrangers, il est toujours démontré que l'on doit s'écarter le moins possible de l'article IV des préliminaires, qui veut que *l'île soit rendue à l'Ordre* ; cet article prévoit la nécessité d'une puissance garante et protectrice ; les moyens d'exécution sont abandonnés à la sagesse et à la bonne foi des deux gouvernemens. Ils doivent faire tout pour que Malte soit à l'Ordre et rien au-delà, rien de ce qui pourrait restreindre sa prérogative, rien de ce qui, au lieu d'offrir un protecteur aux chevaliers, semblerait leur donner un maître, ou diminuerait l'influence exclusive qu'ils doivent avoir à Malte. Le gouvernement français donne, par son projet, pour protecteurs à l'Ordre, l'Angleterre, l'Autriche, l'Espagne, la Prusse, la Russie ; il était difficile que l'Ordre fût relevé avec plus d'éclat, et fût plus efficacement protégé. Pourquoi une garnison de deux mille Napolitains pendant trois ans ? Serait-ce contre des ennemis extérieurs ? La protection des six puissances nommées plus haut est sans doute suffisante. Serait-ce contre les Maltais ? L'Ordre en sera aimé, si les stipulations sont remplies : ce sera la meilleure défense intérieure qu'on puisse lui donner.

“ Mais en convenant de la nécessité d'une garnison, ne fût-ce que pour la sûreté et la police intérieure, faut-il donc trois ans pour former un corps de mille hommes, qui, réunis à quatre cents chevaliers et à six cents Maltais, seront plus que suffisans ? Aujourd'hui que l'on a admis le projet de déléguer la protection et la garantie de l'Ordre aux grandes puissances, sera-t-il fort

important, fort convenable que le roi de Naples tienne à Malte garnison pendant trois ans? Les protecteurs, les protégés, le grand-maître enfin, de quelque nation qu'il soit, aimeront-ils beaucoup à voir l'Ordre gardé par les troupes du seul prince qui ait des prétentions à faire valoir sur Malte? Ne serait-il pas plus conforme aux préliminaires, aux convenances, s'il est reconnu qu'il faille une force étrangère à Malte, de faire lever un corps de mille Suisses, dont les officiers, nommés par le landamman actuel, seraient choisis parmi ceux qui n'auraient pas porté les armes dans la guerre actuelle? Ils finiraient par se fixer à Malte, loin de toute influence étrangère; dépendans du grand-maître seul, ils seraient réellement les soldats de l'Ordre, et Malte deviendrait pour eux une seconde patrie. L'Ordre aurait donc tout à gagner en considération et en indépendance, avec une garnison composée de chevaliers, de Maltais, et d'un corps suisse tel que les autres puissances en ont à leur solde.

“ Il résulte des observations ci-dessus que la France n'a jamais consenti à ce que les troupes napolitaines fussent installées à Malte; à plus forte raison, *que l'île fût remise à Sa Majesté sicilienne, qui fournirait la force nécessaire pour former, conjointement avec les forces maltaises, la garnison des forts principaux pendant l'espace de trois ans.* C'est ce qui a été proposé par lord Cornwallis dans la conférence du 23 nivose (13 janvier).

“ Le gouvernement français, d'après la persévérance de celui d'Angleterre à prolonger pendant trois ans le séjour d'une garnison étrangère dans Malte, et à remettre cette île de la manière la plus formelle, non pas à l'Ordre, mais à Sa Majesté sicilienne, a dû penser, et a bien été fondé à dire que l'on s'écartait des préliminaires, et l'on sait que ces préliminaires sont les bases de la paix. Si ce langage a paru moins conciliant, ce n'est pas que les dispositions de la France soient changées; mais lorsque, dans une discussion, l'on a épuisé tous les argumens sans pouvoir se convaincre, il est impossible, d'après la marche naturelle du raisonnement que chacune des parties ne conclue que l'autre renonce à toute espèce d'arrangement.

“ Si l'intention du gouvernement anglais est de maintenir l'ordre de Saint-Jean et l'île de Malte dans une entière indépendance (comme le soussigné aime à se le persuader), il espère que le projet suivant, dans lequel il s'est attaché à éloigner toute influence étrangère, obtiendra l'approbation de lord Cornwallis. Ce projet est sans contredit préférable, sous tous les points de vue, à ceux qui ont été présentés jusqu'ici. Le soussigné ne peut assez insister sur son adoption.

“ Si cependant le projet qui établit une garnison napolitaine à Malte était irrévocablement adopté par le gouvernement britannique, le soussigné, pour hâter le moment de la pacification, consentirait à l'adopter tel qu'il se trouve rédigé à la suite de cette note.

“ Lord Cornwallis verra, dans les deux versions du projet relatif à Malte, l'application du principe que le soussigné vient de développer.

“ Il est encore chargé d'insister sur l'insertion au traité de l'article relatif aux Barbaresques, tel qu'il se trouve dans son projet, et sur le concours des puissances contractantes pour mettre fin aux hostilités que les Barbaresques exercent sur la Méditerranée, à la honte de l'Europe et des temps modernes.

“ La seule notification qui leur serait faite à cet égard, de la volonté des puissances contractantes, donnerait la paix au commerce des Etats-Unis, du Portugal, du roi de Naples, et de tous les autres Etats de l'Italie ; et si quelques nations avaient à redouter la concurrence qui deviendrait plus grande dans le commerce de la Méditerranée, ce seraient sans doute la France et l'Espagne, qui, tant par leur position que par leurs rapports particuliers avec les Barbaresques, ont dans tous les temps le plus de sécurité et d'avantages dans ce commerce. Ce sont donc elles qui feraient le plus grand sacrifice ; mais dans une question qui intéresse la morale politique et la dignité des nations européennes, pourrait-on se conduire uniquement par des motifs d'intérêt personnel ?

“ La force est donnée aux puissances comme aux individus pour protéger le faible ; il serait consolant et glorieux de voir qu'une guerre qui a produit tant de calamités, se terminât du moins par un grand acte de bienveillance envers toutes les nations commerçantes

“ Cette question se lie d'ailleurs à celle de Malte, et n'en peut être séparée ; car si les parties contractantes ne prennent pas sur elles de mettre un terme aux hostilités des Barbaresques, il serait vrai de dire que l'ordre de Saint-Jean ne peut pas, sans manquer à son engagement primitif, et sans encourir la perte de tous ses biens, cesser lui-même d'être en guerre avec les Barbaresques.

“ Les hommes généreux qui ont fondé les commanderies ne l'ont fait que pour protéger les chrétiens contre les pirateries des Barbaresques, et tous les publicistes de l'Europe seraient d'accord que l'ordre de Malte, renonçant à remplir ce devoir, et oubliant ainsi le but de son institution, perdrait ce droit à la possession des biens qui lui ont été concédés pour ce seul usage.”

Un nouvel incident vint compliquer la négociation, et amena une déclaration qui n'eût pas dû être perdue pour l'Angleterre. La question des nouveaux Etats formés en Italie avait été agitée. Le ministère anglais avait répondu par la déclaration formelle qu'il ne pouvait, entre autres, re-

connaître le roi d'Etrurie. Le premier consul essaya de lui faire comprendre l'imprudencce d'une telle résolution, et lui adressa, par l'intermédiaire de son négociateur, les observations qui suivent :

“ En réponse à la déclaration du ministre anglais, relativement au roi d'Etrurie, contenue dans le même protocole, et aux déclarations verbales qu'il lui a faites précédemment sur les républiques d'Italie, le citoyen Joseph Bonaparte a annoncé qu'il avait fait connaître à son gouvernement la répugnance qu'aurait S. M. B. à reconnaître le roi d'Etrurie, la république italienne et la république de Gènes.

“ La reconnaissance de ces puissances par S. M. B. n'étant d'aucun avantage pour la république française, le plénipotentiaire français n'y insistera pas davantage. Il désire cependant que les observations qu'il va faire soient prises en grande considération par le cabinet britannique.

“ Le système politique de l'Europe est fondé sur l'existence et la reconnaissance de toutes les puissances qui partagent son vaste et beau territoire. Si S. M. B. refuse de reconnaître trois puissances qui tiennent une place aussi distinguée, elle renonce donc à prendre aucun intérêt aux peuples qui composent ces trois Etats. Cependant comment admettre l'hypothèse que le commerce anglais soit indifférent au commerce de Gènes, de Livourne, des bouches du Pô et de la république italienne ; et si son commerce souffre des entraves de ces trois Etats, à qui S. M. B. aura-t-elle à s'en plaindre, la réciprocité qu'elle pourrait exercer étant nulle, puisque les Etats de Gènes, de Toscane et de la république italienne, ne font aucune espèce de commerce en Angleterre, mais sont des débouchés utiles et même nécessaires au commerce anglais ? Et si ces trois puissances, frappées de voir qu'elles ne sont pas reconnues par les grandes puissances, font des changemens dans leur organisation, et cherchent un refuge dans leur incorporation à une grande puissance continentale, S. M. B. se refuse donc aussi le droit de s'en plaindre, et cependant elle ne le verrait pas avec indifférence. On se plaint quelquefois de l'extension continentale de la république française, et comment ne s'augmenterait-elle pas nécessairement, lorsque les grandes puissances mettent les petites puissances italiennes dans la nécessité de chercher refuge et protection dans la France seule ?

“ La république cisalpine, reconnue dans le traité de Campo-Formio par l'Empereur, ne put cependant jamais obtenir que son ministre fût reçu à Vienne ; elle continua d'être traitée par ce prince comme si le traité de Campo-Formio n'eût pas existé. Alors, sans doute, vu que la paix générale n'était pas faite, la cour de Vienne regardait son traité comme une trêve ; mais aujourd'hui que la paix générale est faite, si ces puissances restent incer-

“ taines de voir leur indépendance reconnue, elles craindront de voir se re-
 “ nouveler la déconsidération qu’elles ont déjà éprouvée, et sentiront la né-
 “ cessité de se serrer davantage au peuple français. Le même principe qui a
 “ fait que la France a évacué les trois quarts des conquêtes qu’elle avait faites,
 “ a dicté au premier consul la conduite de ne se mêler des affaires de ces pe-
 “ tites puissances qu’autant qu’il le fallait pour y rétablir l’ordre et y fonder
 “ une organisation stable. Sa modération aurait-elle donc à combattre des
 “ mesures, nous le disons avec franchise, fausses et mal calculées des autres
 “ puissances, ou bien ne considérerait-on la paix que comme une trêve ? Pers-
 “ pective affligeante, décourageante pour l’homme de bien, mais qui aurait
 “ pour effet infaillible de produire des résultats que l’on ne saurait calculer.”

CHAPITRE XXVII.

Fox à Paris.—La consulte s’assemble à Lyon.—Elle défère la présidence au général Bonaparte.—M. de Melzi, vice-président.—Mariage de Louis Bonaparte.—Paix d’Amiens.—Expédition de Saint-Domingue.—Défaite et soumission de Toussaint-Louverture.—Détails sur ce chef.—Mort du général Leclerc.—Le général Rochambeau prend le commandement.—Les noirs s’insurgent de nouveau.—Cruautés commises sur eux.

PENDANT qu’on travaillait à la dernière paix qui nous restait à conclure, les Anglais de marque continuaient d’affluer à Paris. Un des plus empressés fut le célèbre Fox, membre de l’opposition dans le parlement anglais. La curiosité de voir le général Bonaparte lui avait fait devancer l’époque de la paix. Le premier consul n’éprouvait pas un moins vif désir de s’entretenir avec lui. Il le goûta beaucoup, et je les ai vus souvent passer de longues soirées en conversation tête à tête. M. Fox parut s’être formé une idée juste du caractère du premier consul, et avoir conçu de l’affection pour lui. De retour en Angleterre, ayant eu connaissance d’une trame contre sa vie, il lui en fit donner avis, et cet avis fut utile.

Le premier consul tourna ses regards du côté de l’Italie.

Ce pays était encore dans l'état où l'avait replacé la bataille de Marengo. Il avait un Directoire exécutif, des Conseils, et par conséquent un renouvellement d'élections qui ouvrait la carrière aux intrigues et par suite aux désordres. On venait de décider en France, par un vote national, que la dignité de premier consul serait à vie ; on avait reconnu la nécessité de cette mesure pour prévenir les troubles que pouvaient amener quelques ambitions rivales qui s'étaient laissées apercevoir. Le premier consul chercha à mettre l'Italie en harmonie avec la France, et fit insinuer à la première d'adopter les modifications que la seconde avait subies, c'est-à-dire de substituer au gouvernement qui la régissait, un président, un sénat et un corps législatif. Il souhaitait, que cette transition s'opérât d'une manière insensible, et aurait même désiré aller la diriger lui-même. Mais sa présence était indispensable en France ; il ne pouvait passer les monts, et ne voulait cependant se faire représenter par personne. Il prit un terme moyen ; il fit convoquer à Lyon les députés des départemens et villes d'Italie, qui devaient exprimer le vœu de leur pays. Tous accoururent avec un empressement que ne put arrêter ni le froid, ni la neige qui obstruait les montagnes.

Le premier consul, de son côté, ne se fit pas attendre. Les Italiens étaient l'objet de son voyage ; il s'occupa d'eux exclusivement. Les débris de l'armée d'Egypte, qu'il avait réunis à Lyon, où il voulait les voir, purent seuls faire un instant diversion. Il reçut toute la députation italienne en audience solennelle, mais par sections composées chacune de quarante députés à la fois, parce qu'il voulait les entretenir de sa sollicitude pour leur pays. Il adressa à chaque section un long discours sur les dangers des révolutions. Il peignit les fatales conséquences qu'entraînent toujours les agitations politiques, la guerre civile, les proscriptions, tous les fléaux qui les accompagnent. Il parla de la nécessité d'oublier les

haines, les injures ; de se mettre en harmonie avec les peuples voisins pour leur inspirer de la sécurité. Ce langage n'était pas assurément celui d'un conquérant farouche. Il aurait fait honneur aux plus grands philosophes de l'antiquité, et fut parfaitement accueilli.

Les Italiens avaient envoyé à Lyon tout ce que leur pays offrait d'hommes recommandables dans le clergé, la noblesse, la bourgeoisie. Ils semblaient avoir mis une sorte d'orgueil national dans le choix de leurs députés. Ils s'étaient plus à étaler, à la vue de la seconde ville de France, les trésors de leur civilisation.

Le premier consul fut fort satisfait de cette assemblée, dont les principes et la composition lui plaisaient. Il revint souvent, dans la suite, sur les sentimens qui l'animaient. Les Italiens, de leur côté, ne furent pas moins charmés du discours qu'il leur avait adressé. Ils furent surtout sensibles à la défense qu'il fit aux Français de s'immiscer dans leurs discussions. Ils ouvrirent leurs séances après plusieurs délibérations, dans lesquelles plusieurs d'entre eux se firent remarquer par leurs talens. Ils acceptèrent le mode de gouvernement qui leur était proposé, savoir, un président, un sénat, un corps législatif et un conseil d'Etat. La présidence fut déferée au premier consul, qui, d'abord, n'accepta ni ne refusa.

Tout était terminé, les modifications étaient adoptées ; il ne restait plus qu'à dissoudre l'assemblée. Il voulut lui-même en faire la clôture ; il se rendit dans la salle où elle délibérait, et lui dit en italien qu'il prendrait toujours intérêt à la prospérité et au bonheur du peuple qu'elle représentait ; mais que, ne pouvant se livrer tout entier aux soins que réclamait la patrie italienne, il était obligé de se faire suppléer par quelqu'un qui résidât sur les lieux, qu'en conséquence il nommait M. de Melzi vice-président. Il avait voulu, par ce choix, prouver la sollicitude qu'il portait à la Cisalpine, où il savait qu'on estimait M. de Melzi, dont il faisait le plus

grand cas lui-même. Cette nomination fut accueillie par les plus vifs applaudissemens. L'assemblée se sépara ; les députés retournèrent chez eux, et le premier consul revint à Paris.

Il avait, peu de jours avant de se rendre à Lyon, uni son frère Louis à mademoiselle Hortense Beauharnais, et donné, à cette occasion, une nouvelle preuve de l'austérité de ses principes religieux. Il s'était marié lui-même pendant la terreur. Sa sœur Caroline avait été unie au général Murat dans l'intervalle qui s'écoula du 18 brumaire à la bataille de Marengo. A l'une comme à l'autre de ces premières époques, l'exercice du culte était proscrit. Il n'était pas encore toléré à celle dont je parle ; les temples présentaient toujours le même état de profanation. Aussi le mariage de Louis fut-il célébré, suivant ce qui se pratiquait alors, dans la maison particulière du premier consul, rue de la Victoire, à la chaussée d'Antin. Un prêtre vint y donner la bénédiction nuptiale aux deux jeunes époux. Le premier consul profita de l'occasion pour faire bénir l'union de sa sœur Caroline, qui n'avait pas été mariée devant l'église, pensant sans doute que ce grand acte de la vie devait être sanctionné par la religion, après avoir été consenti devant le magistrat. Quant à lui, il s'en abstint ; ce qui nous fit faire quelques réflexions. Il ne se trouvait ainsi lié à Joséphine que par l'acte civil, lien susceptible d'être annulé, conformément aux dispositions de la loi sur le mariage. La discipline ecclésiastique n'avait donc rien à voir à son divorce, quelles qu'aient été ses prétentions en 1810.

L'hiver touchait à sa fin ; les plénipotentiaires avaient enfin triomphé des répugnances du ministère anglais. Ils avaient clos leurs discussions et s'étaient rendus à Paris. Du 11 au 19 vendémiaire an x, la paix avec la Russie et celle avec la Porte, les préliminaires de Londres et la paix de Badajoz avec le Portugal, furent publiés à Paris. Le 18

brumaire suivant, la paix générale était rétablie et fut célébrée avec une grande pompe. C'était, des travaux du premier consul, celui qui causait le plus de joie, et auquel se rattachaient le plus d'espérances. Les réjouissances publiques attestèrent l'allégresse qu'il avait répandue partout.*

L'Angleterre accrédita lord Witworth à Paris, et le premier consul choisit, pour le représenter à Londres, le général Andréossy. Nous étions, pour la première fois depuis l'origine de nos troubles, en paix avec le monde entier; la république française était universellement reconnue, et tout cela était le fruit de la modération et de l'habileté: aussi jamais chef de gouvernement n'a excité une admiration aussi générale, aussi profondément sentie, que celle qu'obtint le premier consul à cette époque.

La paix nous remit en possession du petit comptoir que nous avions dans les Indes orientales, et toutes nos colonies d'Amérique nous furent rendues.

Les Hollandais perdirent Ceylan. Quelques autres stipulations moins importantes eurent lieu.

* Cet événement amena, comme je l'ai déjà dit, le changement du ministère en Angleterre. Rien n'avait pu vaincre les répugnances de M. Pitt à se rapprocher de ce qu'il persistait à appeler la révolution française: aussi se retira-t-il du ministère; mais il fit nommer à sa place M. Addington, qui était sa créature et ne devait se conduire que d'après ses directions. M. Pitt ne renonçait pas à l'espérance de renouer une coalition, et il fut y travailler dans l'ombre de sa retraite. Il avait surtout besoin de quelques mois de repos pour se mettre en rapport avec les ministres des puissances qui avaient été successivement placées dans la nécessité de faire la paix avec la France. Il fondait ses espérances principales sur la Russie, et ce fut la paix conclue entre la France et cette puissance qui le força de consentir à la paix de l'Angleterre et de la France: aussi mit-il un soin infini à obtenir une copie du traité conclu entre Paul et le premier consul; il se la procura d'abord à Paris par des infidélités, et ensuite par des moyens semblables à Pétersbourg. Ce fut lorsque la confrontation de ces deux pièces ne lui eut plus permis de douter qu'on ne le trompait pas, qu'il traça de nouveaux plans pour l'avenir.

La reprise de possession des colonies où la liberté des nègres n'avait pas anéanti le travail, n'éprouva aucune difficulté. Il n'en fut pas ainsi de Saint-Domingue, la plus riche de nos colonies avant sa révolution ; elle était devenue le plus funeste présent qu'on pût faire à la France. Il fallut cependant se disposer à y faire passer des troupes, l'intérêt de la métropole le demandait, ainsi qu'une foule de familles ruinées par les désordres auxquels la colonie avait été en proie. Elles s'imaginaient qu'elles rentreraient en possession des biens qu'elles avaient perdus, comme l'on rentre dans un château que l'on a momentanément quitté ; et, dans leur impatience de voir l'expédition mettre à la voile, elles se plaignaient qu'on prolongeât gratuitement l'indigence dans laquelle elles étaient tombées. Le premier consul ne se laissa pas imposer par ces clameurs. Il n'entreprenait rien à la légère. Il voulut, avant de faire appareiller, étudier Saint-Domingue, comme il avait étudié l'Égypte avant de prendre terre au Marabout.

Il s'occupa plus d'un mois à recueillir des renseignements sur ce pays, auprès de tout ce qui avait été employé dans les Antilles comme militaires, comme administrateurs ou planteurs. La position lui importait peu ; il faisait appeler à la Malmaison tout ce qui pouvait lui donner quelques lumières. Je l'ai vu garder des heures entières dans son cabinet des commis subalternes de la marine qu'on lui avait indiqués comme des hommes qui avaient des notions positives sur Saint-Domingue. C'est à cette occasion qu'il connut plus particulièrement M. de Barbé Marbois, qui avait été intendant-général de cette colonie, et était alors conseiller d'Etat. Il le goûta, et à la mort de M. Dufresne, il le nomma directeur, et quelques mois après ministre du trésor. Il ne changea cependant la dénomination, du moins je le crois, que pour faire entrer M. Marbois au conseil, et pou-

voir travailler avec lui, sans exciter la jalousie des autres conseillers d'Etat qui étaient placés à la tête des diverses branches de l'administration.

Le premier consul ne négligeait rien, comme je l'ai dit pour acquérir les lumières dont il avait besoin sur Saint-Domingue ; il employait les journées à les recueillir, et passait une partie de la nuit à expédier les ordres qu'exigeait l'expédition ; il avait demandé à Charles IV de lui prêter son escadre, qui était encore à Brest, pour faire un voyage à Saint-Domingue avant de rentrer dans les ports d'Espagne, et le roi l'avait mise à sa disposition. Celles qui de Rochefort et de Toulon avaient dû faire voile pour l'Egypte, furent de nouveau mises en état d'appareiller, ainsi que tout ce qui avait été amené à Brest et à Lorient. On assembla en outre un grand nombre de transports, et on embarqua sur ces divers bâtimens, non pas une simple expédition d'occupation, mais une véritable armée. L'escadre mit à la voile pour se rallier au Cap Français, capitale de Saint-Domingue, où elle arriva sans accident. Cette armée renfermait une foule d'hommes qui avaient témoigné le désir de faire partie de l'expédition ; elle comptait aussi beaucoup de ces esprits remuans et inquiets, pour qui l'état de paix est insupportable, et qui ne se trouvent bien que là où ils ne sont pas. De tels élémens étaient plus propres à conquérir qu'à conserver, à faire un établissement durable sur une terre qui n'avait besoin que d'espérances et de consolations : aussi Saint-Domingue fut-il traité en ennemi.

Le premier consul avait renvoyé à Toussaint-Louverture ses deux fils, qui faisaient leur éducation à Paris. En même temps, il lui avait adressé une lettre dans laquelle il le félicitait de la prospérité qu'il avait maintenue dans l'île, et lui annonçait qu'il ne pouvait plus être un homme ordinaire, que le gouvernement saisirait avec empressement

l'occasion de lui témoigner le cas qu'il faisait de ses services, et lui renvoyait ses enfans comme une première marque de l'estime qu'il lui portait.

Arrivée à la vue du Cap, l'escadre détacha une division sur Port-au-Prince. Toussaint était absent ; Christophe commandait la place. Il hésita d'abord, chercha à gagner du temps ; mais il revint bientôt à sa férocité naturelle, et livra le Port aux flammes. On débarqua, on occupa la ville ; mais en se retirant, les nègres semèrent partout les ravages et l'incendie. On se mit à leur suite, on les serra dans les mornes ; les uns cédèrent, les autres persistèrent à courir la fortune de Toussaint, avec lequel ils furent défaits à la Crête à Pierrot. Hors d'état de continuer la guerre, le gouverneur traita*. Le général Leclerc lui accorda paix et sécurité ; les troupes noires passèrent dans nos rangs, et la colonie rentra sous les lois de la métropole.

Cette transaction, qui terminait heureusement la lutte, donnait l'espoir de voir promptement fleurir la colonie. Malheureusement le général Leclerc, quoique d'une habileté véritable, ne comptait aucun succès capable d'imposer. Il ne put obtenir une obéissance prompte, entière, et l'expédition fut manquée. Ses officiers-généraux aimèrent mieux travailler pour eux-mêmes que pour la gloire de leur chef. Il n'y eut plus ni frein ni discipline. Pour comble de maux,

* D'après cette convention, la colonie était remise aux troupes envoyées de la métropole pour l'occuper, et Toussaint et les siens devaient se retirer chacun chez eux pour y vivre en paix sous les ordres des généraux qui allaient être nommés pour commander dans les contrées où se trouvaient leurs demeures. La même convention stipulait que les troupes noires seraient conservées pour le service de la colonie, et continueraient à garder leurs armes, qui étaient les fusils que leurs chefs avaient pris dans les arsenaux du Cap et du Port-au-Prince, au moment où les Européens avaient dû évacuer ces points. Il fut de même convenu que ces troupes entreraient en garnison avec les blanches, et seraient en tous points traitées comme elles.

Leclerc fut attaqué de la fièvre jaune, qui l'emporta avant qu'il eût pu justifier le choix du premier consul.

La maladie, qui avait frappé une partie des troupes, continuait ses ravages ; les renforts qui arrivaient journellement des ports de France et d'Italie ne pouvaient suffire à combler les vides qu'elle faisait dans nos rangs. Des régimens entiers périrent dans la semaine qui suivit leur débarquement.

Ce malheur affecta vivement le premier consul ; il manda ceux qu'il savait avoir habité Saint-Domingue, et n'apprit rien qui lui permît de prévenir le résultat qu'il commençait à prévoir. Il ne pouvait s'expliquer comment l'administration de la colonie ni celle de l'armée n'avaient pris aucune mesure pour préserver les corps d'une contagion dont les effets étaient connus. Il comprenait encore moins comment les troupes qu'il envoyait étaient à l'instant débarquées et mises en contact avec celles qui étaient attaquées de l'épidémie. L'île de la Tortue et les mornes offraient mille moyens de les garantir jusqu'à l'époque ordinaire où ce fléau disparaît. On négligea les mesures sanitaires les plus simples ; on laissa l'armée dans les lieux où la fièvre la décimait. Sa destruction attesta l'insouciance coupable de ceux qui n'étaient déjà que trop accoutumés à considérer les soldats comme des instrumens de fortune.

Cette effrayante consommation d'hommes rendit l'espérance aux noirs. Leurs troupes avaient échappé à l'action de ce fléau cruel, elles se trouvaient plus nombreuses que les blanches ; ils résolurent de lever de nouveau l'étendard de l'insurrection. Le général Leclerc commandait encore ; il eut vent de leurs trames, et se décida à exécuter ce qu'il aurait dû faire dès les premiers jours de la pacification. Le premier consul, tout en garantissant à l'armée noire les grades, les honneurs qu'elle avait acquis, avait appelé en France les principaux chefs ; il savait que l'homme qui a bu

à la coupe du pouvoir se résigne difficilement à un rôle subalterne, et avait chargé son beau-frère de faire passer les généraux noirs sur le continent. Leclerc, séduit par leurs protestations, ne le fit pas : il ne tarda pas à s'en repentir. Les mornes se remplissaient d'armes, de subsistances ; les troupes étaient agitées ; tout annonçait une explosion. Quand il n'aurait pas surpris sa correspondance, ces apprêts, cette inquiétude, suffisaient pour rendre Toussaint suspect. Ce nègre, qui avait appartenu à l'ancienne habitation de M. Galifet, avait, indépendamment de la finesse qui caractérise les noirs, reçu de la nature une rectitude de jugement, une force de caractère qui se trouvent rarement unies. Son esprit n'était pas sans culture. Il avait entendu les imprudentes dissertations des planteurs, et dévoré les écrits qui traitent de l'esclavage et de la liberté. La lecture de Raynal avait enflammé son imagination. Le chapitre où ce philosophe, après avoir dépeint l'humiliation des noirs, annonce qu'il se présentera quelque jour un nègre généreux qui secouera les chaînes sous lesquelles gémit sa race et la vengera des outrages dont l'accablent les blancs, ne sortit jamais de sa mémoire ; il crut que ce rôle lui était destiné. Il s'appliqua à se concilier, à s'attacher les siens, et obtint bientôt sur eux un ascendant sans bornes. Cet homme redoutable tenait dans ses mains tous les fils du mouvement qui se préparait. Leclerc résolut de le prévenir, et le fit arrêter. On a prétendu qu'il eût été plus sage de s'aider de ses lumières ; que la différence du blanc au noir entre des hommes qui, dans des hémisphères différens, avaient fait leur fortune politique à l'aide des révolutions, ne pouvait être qu'une question de vanité ; que peu importait la couleur du général en chef, s'il avait le talent de faire prospérer la colonie.

Ces considérations sont spécieuses. Mais si Toussaint eût été un homme à se contenter du second rang, il n'eût pas mis le général Laveaux dans la nécessité d'accepter une

députation qu'il ne sollicitait pas ; il n'eût pas outrageusement renvoyé le général Hédouville et levé l'étendard de l'insurrection ; il n'eût pas tout risqué pour conquérir ce qu'on ne lui contestait pas. Il connaissait les conséquences d'une prise d'armes, et n'avait pas affronté une armée pleine de vigueur pour être témoin paisible de ses funérailles. Toussaint jouait son jeu en se préparant à profiter de nos malheurs, Leclerc joua le sien en le prévenant. Les preuves étaient d'ailleurs positives, et ne l'eussent-elles pas été, qui pouvait croire qu'un homme du caractère de Toussaint-Louverture vît l'occasion de proclamer la liberté des nègres sans la saisir ? Il fut envoyé en France et relégué dans le château de Joux : les chagrins, l'âge, un climat trop sévère, eurent bientôt consumé ce qui lui restait de vie ; il mourut quelques mois après son arrivée. On ne manqua pas de faire, sur cet événement, les contes les plus absurdes ; et tandis que des Français, jeunes, vigoureux, périssaient par milliers à Saint-Domingue, on ne concevait pas qu'un vieillard, précipité du faîte du pouvoir, transporté à deux mille lieues du climat sous lequel il avait vécu, s'éteignît sans violence dans le fort où il était enfermé.

On croyait avoir assuré le repos de la colonie en éloignant Toussaint ; ce fut tout le contraire, son enlèvement jeta l'alarme parmi les chefs noirs. Les troupes blanches étaient hors d'état de tenir la campagne ; celles de couleur étaient fraîches, vigoureuses. La fortune se déclarait pour eux : ils levèrent le masque et se jetèrent, l'un après l'autre, dans les mornes. La fièvre jaune continuait à décimer nos rangs ; l'armée presque entière avait péri, la désertion devint générale ; nous ne comptâmes plus que quelques nègres parmi nous. Ils se disposaient à nous chercher ; les hostilités allaient recommencer, lorsque Leclerc mourut. Il fut remplacé par le général Rochambeau, qui lui succéda par droit d'ancienneté : c'était un homme d'un courage incontestable,

mais le moins propre à commander dans les circonstances où se trouvait la colonie ; il eût fallu un esprit doux, conciliant, et Rochambeau n'était connu que par sa dureté.

A la tête d'une armée puissante, Leclerc avait préféré la voie des négociations à celle des armes : son successeur adopta un système opposé ; il voulait, quoiqu'il n'eût que des débris, dompter par la force, et déploya une sévérité qu'il poussa jusqu'à la folie. Comme il faut être vrai quand on écrit, je dirai tout ce que j'ai su, dans la suite, de ces événements, et de l'indignation qu'éprouva le premier consul, lorsqu'il apprit les souillures dont on avait terni ses armes.

Le nouveau général en chef, qui portait un nom consacré par l'indépendance de l'Amérique, vint s'établir au Cap, où il fut bientôt entouré de cette foule de propriétaires qu'avait exaspérés la révolution, et que rien n'arrêtait dès qu'il s'agissait de recouvrer ce qu'ils avaient perdu : tous moyens leur étaient bons. L'emportement du général en chef se prêtait à leurs vues ; ils l'applaudirent, flattèrent ses passions, et ne se firent faute d'aucun des moyens qui peuvent entraîner un tempérament ardent. Le général Rochambeau ne se connut bientôt plus lui-même : il devint un instrument aveugle des atroces projets de ses adulateurs, qui avaient imaginé d'exterminer l'espèce noire tout entière. Cette affreuse conception fut adoptée. On mit la main à l'œuvre ; on déploya une barbarie qui fait honte à notre siècle, et sera en horreur à ceux qui le suivront. On enlevait partout, de toute manière, les malheureux qu'on avait proscrits ; on les embarquait, sous prétexte de les déporter, et la nuit on les noyait au large. On fit encore plus : lorsque la terreur que répandait une condamnation en masse eut fait prendre la fuite à cette population désolée, pour lui donner plus sûrement la chasse, on alla chercher dans l'île de Cuba des dogues d'une espèce particulière ; on lâcha ces animaux dans les taillis, on traqua les noirs jusqu'au fond des mornes. Ce

nouveau moyen de démasquer l'ennemi qui se blottissait sous le feuillage révolta les troupes ; elles refusèrent de fusiller des malheureux que débusquaient des chiens, et de prêter l'appui de leurs armes aux meutes qui allaient fouiller les bois. Ce fut bien pis, lorsqu'elles apprirent qu'au lieu de les déporter, on noyait les malheureux qui leur tombaient dans les mains ; elles se mutinèrent, et déclarèrent " qu'elles étaient venues " à Saint-Domingue, non pour alimenter de sauvages exécutions, mais pour combattre ; qu'elles n'étaient pas faites " pour accepter comme auxiliaires les meutes dont on les " faisait précéder ; que, si semblable chose arrivait encore, " elles feraient justice des dogues et de leurs barbares conducteurs." On fut obligé de céder : on n'osa pas poursuivre une chasse inhumaine, contre laquelle ces braves étaient soulevés.

Voilà ce qui se passait à Saint-Domingue, pendant qu'en France on se livrait à la douce illusion de voir bientôt cette riche colonie répandre, comme autrefois, son opulence dans la métropole. Plusieurs lettres particulières, qui donnaient le détail de ces barbares exécutions, étaient parvenues en France de divers points de l'Amérique ; elles avaient été communiquées au premier consul, mais le tableau qu'elles présentaient était si révoltant, que, quoiqu'elles fussent unanimes à cet égard, il refusait de croire à un tel excès de barbarie. Il s'étonnait de ne pas recevoir des rapports de ceux dont il devait en attendre, et répétait avec amertume que, si ces atroces exécutions étaient vraies, il répudiait la colonie ; qu'il n'eût eu garde de la faire occuper, s'il eût pu prévoir les coupables excès auxquels l'expédition avait donné lieu.

CHAPITRE XXVIII.

Détails intérieurs.—M. de Bourrienne.—Moyens employés pour le perdre.—
Tournée du premier consul dans quelques départemens.—M. de Menneval.—
Discussions ecclésiastiques.—Concordat.

DEPUIS que le premier consul exerçait l'autorité suprême, sa vie n'était qu'un travail continuel. Il avait pour secrétaire particulier M. de Bourrienne, qui avait été l'ami de son enfance, et il lui faisait partager toutes ses fatigues. Il le mandait souvent plusieurs fois dans la nuit, et exigeait en outre qu'il fût chez lui dès les sept heures du matin. Bourrienne s'y rendait assidument avec les journaux, qu'il avait déjà parcourus. Le premier consul les relisait presque toujours lui-même, expédiait quelques affaires et se mettait à table dès que neuf heures sonnaient. Son déjeuner, qui durait six minutes, achevé, il rentrait dans son cabinet, en sortait pour dîner, y rentrait immédiatement après pour ne le quitter qu'à dix heures du soir, qui était l'heure à laquelle il se couchait.

Bourrienne avait une mémoire prodigieuse ; il parlait, écrivait plusieurs langues, faisait courir sa plume aussi vite que la parole. Ces avantages n'étaient pas les seuls qu'il possédait. Il connaissait l'administration, le droit public, et avait une activité, un dévouement, qui en faisaient un homme indispensable au premier consul. J'ai connu les divers moyens qui lui avaient valu la confiance illimitée de son chef ; mais je ne saurais parler avec la même assurance des torts qui la lui ont fait perdre. Bourrienne avait beaucoup d'ennemis ; il en devait à son caractère et plus encore à sa place.

Les uns étaient jaloux du crédit dont il jouissait auprès du chef du gouvernement ; les autres, mécontents de ce qu'il ne l'employait pas à les servir. Plusieurs même lui imputaient le peu de succès avec lequel leurs demandes avaient été accueillies. On ne pouvait l'attaquer sous le rapport de l'habileté, de la discrétion ; on épia ses habitudes, on sut qu'il se livrait à des spéculations financières. L'imputation devenait facile, on l'accusa de péculat.

C'était l'attaquer par l'endroit sensible, car le premier consul n'abhorrait rien tant que les moyens illégitimes d'acquérir de l'or. Une seule voix cependant n'eût pas suffi pour perdre un homme qu'il était habitué à aimer et à estimer, aussi en fit-on entendre plusieurs. Que les accusations fussent fondées ou non, toujours est-il certain qu'on ne négligea rien pour les faire arriver sous les yeux du premier consul.

Le moyen qu'on employa avec le plus d'efficacité fut la correspondance qu'on établit, soit avec l'accusé lui même, soit avec les personnes avec lesquelles on avait intérêt de le mettre en rapport ; correspondance toute mystérieuse et relative aux opérations dénoncées. C'est ainsi que plus d'une fois on s'est servi, pour porter les mensonges jusqu'au chef de l'Etat, d'un moyen destiné à lui faire connaître la vérité. Je m'explique.

Sous le règne de Louis XV, ou même sous la régence, on organisa à la poste une surveillance qui s'exerçait non sur toutes les lettres, mais sur celles qu'on avait quelque motif de suspecter. On les ouvrait, et quand on ne jugeait pas utile de les supprimer, on en tirait des copies, puis on les rendait à leur cours naturel en évitant de les retarder. A l'aide de cette institution, un individu qui en dénonce un autre peut donner du poids à sa délation. Il lui suffit de jeter à la poste des lettres conçues de manière à confirmer l'opinion qu'il veut accrédi-ter. Le plus honnête homme du monde peut

ainsi se trouver compromis par une lettre qu'il n'a pas lue, ou même qu'il n'a pas comprise.

J'en ai fait l'expérience sur moi-même ; j'ouvrais une correspondance sur un fait qui n'avait jamais eu lieu. La lettre était ouverte ; on m'en transmettait copie, parce que mes fonctions d'alors le commandaient ; mais quand elle me parvenait, j'avais déjà dans les mains les originaux, qui m'avaient été transmis par la voie ordinaire. Sommé de répondre aux interpellations que ces essais avaient provoqués, j'en pris occasion de faire sentir le danger qu'il y avait à adopter aveuglément des renseignemens puisés à une telle source. Aussi finit-on par donner peu d'importance à ce moyen d'information, mais il inspirait encore pleine confiance à l'époque où M. de Bourrienne fut disgracié ; ses ennemis n'eurent garde de le négliger ; ils le noircirent auprès de M. Barbé-Marbois, qui donna à leurs accusations tout le poids de sa probité. L'opinion de ce rigide fonctionnaire et d'autres circonstances encore déterminèrent le premier consul à se séparer de son secrétaire, dont les attributions furent en partie réunies à celles de M. Maret, qui n'avait été jusqu'alors que secrétaire général du consulat.

M. de Bourrienne fut remplacé au cabinet par M. de Menneval, homme d'honneur et de talent, qui se concilia l'affection du premier consul, et qui justifia sa faveur par un dévouement qui ne s'est jamais démenti.

Nous étions arrivés à l'automne, lorsque le premier consul fit une tournée dans les départemens voisins de celui de la Seine. Il partit de Saint-Cloud, traversa le département de l'Eure, parcourut le champ de bataille d'Ivry, et se rendit à Evreux, à Louviers et à Rouen, où il arriva par le Pont-de-l'Arche : il visita les fabriques de cette ville, celles d'Elbeuf, et poussa jusqu'au Havre, d'où il gagna Dieppe. Ce fut sur la route qui sépare ces deux ports, qu'il reçut la dépêche qui lui annonçait la mort du général Leclerc. Elle lui annonçait

aussi la prochaine arrivée de sa sœur Pauline,* qui avait fait voile avec son fils unique sur le vaisseau de guerre où étaient déposées les dépouilles de son mari. Cette nouvelle fit sur lui une impression pénible. Il rentra à Paris plus tôt qu'il ne l'avait résolu ; il revint par Neufchâtel, Beauvais et Gisors, et fut partout accueilli avec acclamations. A Beauvais entre autres, les autorités constituées vinrent fort loin à sa rencontre ; elles avaient en tête une troupe de jeunes personnes fort élégantes, dont la plus belle portait un drapeau que l'une de ses compatriotes, la célèbre Jeanne Hachette, enleva dans une sortie aux troupes du duc de Bourgogne qui assiégeait la place. Louis XI, charmé de ce trait de bravoure, voulut en perpétuer le souvenir ; il accorda la préséance aux femmes de Beauvais, et voulut qu'elles parussent avant les hommes dans les cérémonies publiques.

Le premier consul était rentré depuis quelques jours dans la capitale, lorsqu'il apprit que le vaisseau que montait madame Leclerc, chassé par des vents contraires qui l'avaient empêché de gagner les ports de l'Ouest, venait d'entrer à Toulon. Il fit partir de suite pour cette place le général Lauriston, qui ramena madame Pauline à Paris.

La tranquillité régnait au-dedans, la paix était rétablie au-dehors ; il aborda une matière importante, difficile, qui lui prit le reste de l'automne et une partie de l'hiver suivant. On avait contracté pendant la révolution l'habitude de dire la messe dans les maisons particulières : c'étaient des prêtres insermentés qui la célébraient. Les dévots prétendaient qu'elles étaient meilleures, plus agréables à Dieu que celles que disaient les prêtres assermentés. Beaucoup d'individus y assistaient par esprit d'opposition, quelques athées même affectaient de l'empressement à les entendre pour contrarier le gouvernement. Il y avait peu d'ancienne maison qui n'eût

* Morte depuis princesse Borghèse.

sa chapelle. On disait la messe tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre. Les affiliés étaient prévenus et se réunissaient sous divers prétextes, quelquefois même comme s'ils eussent rendu une simple visite. Bientôt on ne se contenta pas de célébrer la messe ; on baptisa, on confessa, on donna la bénédiction nuptiale, on fit des sépultures ; enfin on se constitua en véritable schisme. Cet état de choses datait des premiers jours de la révolution. Le premier consul n'avait pas voulu employer la rigueur pour le faire cesser ; il le considérait comme le résultat des alarmes de quelques consciences timorées et non comme une conception malveillante. Il résolut cependant d'y mettre un terme, d'y remédier d'une manière efficace ; il alla droit au mal, et résolut de fixer tout ce qui touche soit aux intérêts religieux, soit à la discipline ecclésiastique. Le chargé des affaires de France à Rome reçut ordre d'ébaucher la besogne ; et, comme dans cette discussion, le premier consul n'avait pas seulement pour but de mettre fin aux querelles qui divisaient les prêtres, mais qu'il voulait encore se préserver d'une influence qui se faisait déjà sentir, il se réserva le soin de conduire la négociation. En conséquence, il se plaignit au pape d'un commencement de schisme qui menaçait la tranquillité des fidèles et peut-être même la religion. Il lui manifesta l'intention de prévenir ce malheur, et le pria de lui envoyer un légat avec lequel il pût en conférer. Le pape accepta sa proposition avec empressement, et envoya à Paris le cardinal Gonsalvi, Spina, archevêque de Gênes, et Caselli, pour traiter du concordat. De son côté, le premier consul nomma son frère Joseph, M. Crettet, et l'abbé Bernier, curé de Saint-Lô d'Angers, pour en discuter les articles avec les prélats. Le concordat fut signé le 18 juillet 1801. Par suite de cet acte, le clergé redevint en France une branche de l'administration, qui fut dirigée par M. Portalis père, que le premier consul nomma ministre des cultes. C'est dans le courant de l'année qui

suivit, que le pape envoya à Paris comme son légat, le respectable cardinal Caprara, qui acheva l'œuvre commencée par ses prédécesseurs.

La réconciliation de la France avec l'Eglise fut encore un triomphe pour le premier consul, auquel elle concilia tous les dévots. Elle lui valut en outre l'avantage de voir cesser tous ces momeries d'offices divins célébrés à domicile. Les fidèles revinrent aux temples qu'il avait fait rouvrir, et les prêtres de toutes les orthodoxies ne craignirent pas d'y venir officier. Le pape soumit à la même discipline les ecclésiastiques assermentés et insermentés; il somma les évêques absens de rentrer sur-le-champ dans leurs diocèses ou d'envoyer leur démission. Quelques-uns obéirent, et ceux qui résistèrent furent remplacés.

Le premier consul voulut célébrer la réconciliation de la France avec l'Eglise : une grande cérémonie eut lieu à Notre-Dame. A l'avènement du premier consul, cette métropole était dans l'état le plus déplorable ; elle n'avait plus ni marbres, ni ornemens, tout avait été pillé ou vendu. On ne s'en était pas tenu là ; en 1793, on avait coupé l'édifice, on l'avait distribué en une série de magasins qu'on avait loués au plus offrant. Le premier consul fit cesser cette odieuse profanation ; il restitua la basilique, fit remettre à neuf les tables, les autels que le jacobinisme avait abattus, et assista à la cérémonie d'inauguration avec tous les membres du gouvernement. Cette action, louable en elle-même, et tout à la fois politique et religieuse, lui valut, d'une part, un surcroît d'affection, et de l'autre une explosion de mécontentemens.

Le premier consul avait à diverses fois engagé M. de Talleyrand à reprendre la prêtrise ; il lui observait que ce parti convenait à son âge, à sa naissance, et lui promettait de le faire faire cardinal, ce qui le placerait sur la même ligne que Richelieu, et donnerait du lustre à son ministère. Quelque peu de vocation que M. de Talleyrand eût pour l'Eglise, il ne

laisa pas de réfléchir à cette proposition ; mais telle était la faiblesse de son caractère, qu'une femme, qui avait pris de l'empire sur son esprit en faisant les honneurs de sa maison, paralysa l'influence immédiate du chef de l'Etat. Elle fit jouer tant de ressorts pour se préserver d'une expulsion qui aurait été la conséquence immédiate du retour de M. de Talleyrand à la prélature, qu'elle parvint à se faire épouser, et figura dans la suite, non pas aux Tuileries, mais au milieu des représentans de toutes les cours de l'Europe, sous le nom de princesse de Bénévent. Dans cette occasion, le premier consul avait poussé la condescendance au point de solliciter du pape un bref de sécularisation pour M. de Talleyrand, et la permission de se marier. Il avait cédé particulièrement, dans cette circonstance, aux instances de madame Bonaparte.

CHAPITRE XXIX.

Mécontentemens de quelques généraux.—Bernadotte.—Scène chez le général Davout.

J'AI dit plus haut que la cérémonie de Notre-Dame fit éclater des mécontentemens. Il me reste à rapporter ce qu'ils produisirent. Des envieux, des brouillons, la plupart esprits médiocres, et qui, cependant, voulaient trancher sur des matières qu'ils n'étaient pas en état d'entendre, cherchaient à agiter la multitude. Ils s'attachaient à la marche du gouvernement, critiquaient amèrement ses actes, lui imputaient des vues qu'il n'avait pas, et protestaient qu'ils mourraient plutôt que de voir périr la liberté. Ne pouvant ou ne voulant pas pénétrer quels étaient les projets du chef de l'Etat, ils

lui attribuaient ceux qui convenaient à leurs desseins. Le premier consul était décidé à rétablir les prêtres sur le pied où ils étaient avant la révolution ; on ne pouvait trop se hâter de prévenir un semblable attentat. Les armes, les moyens étaient indifférens ; tout était bon, pourvu qu'on détournât l'orage. On ne s'en tint pas aux propos ; on avisa aux mesures de résistance, on se constitua en état flagrant de conspiration. Ces réunions insensées, qui devenaient inquiétantes par la folie même de ceux dont elles se composaient, avaient pour chef le général Bernadotte, qui commandait, à cette époque, l'armée de l'Ouest. Quoique allié à la famille Bonaparte*, il avait plusieurs fois assisté aux réunions où l'on discutait les moyens de se défaire du premier consul. A la vérité, il s'opposait à ce qu'on lui arrachât la vie ; mais il conseillait un enlèvement à force ouverte, qui eût toujours été suivi du même résultat. Quant aux autres, tous opinèrent pour la mort.

Le premier consul, dont la conservation était le besoin de l'époque, fut bientôt averti de ces réunions et du mauvais esprit qui les animait ; mais il était si peu organisé pour la crainte, qu'il se borna à éloigner de Paris les mauvaises têtes dont elles se composaient. Quant à Bernadotte, il eut ordre de rejoindre son armée.

Un général qui se perdait alors dans la foule de ceux qui commandaient, était spécialement lié avec l'un des plus ardens de ceux qu'avait atteints la mesure du premier consul. D'abord soldat au service d'Espagne, il l'abandonna furtivement pour gagner la France, où venait d'éclater la révolution. Il s'attacha aux représentans qui allaient exalter, épurer les armées, et poursuivit les aristocrates avec un zèle qui ne fut pas sans utilité pour lui. Il trouvait une nouvelle occasion de servir la chose publique ; il la saisit, et signala au premier

* Madame Bernadotte était sœur de madame Joseph Bonaparte.

consul les vues, les moyens de ces conciliabules qu'il avait souvent échauffés de ses élans de républicanisme. Il signalait, entre autres, le colonel F.... et le général D..., avec lequel il était étroitement lié. Il les représentait comme exaltés au point de ne pas rejeter peut-être l'idée d'un attentat à la vie du premier consul, considération qui, disait-il, avait pu seule le déterminer à donner l'avis qu'il transmettait. Muni d'une pièce aussi précise, le chef de l'Etat ordonna l'arrestation des deux officiers qui lui étaient désignés. Le ministre de la police lui avait laissé ignorer l'existence de ces trames odieuses. Il ne savait si elles avaient échappé à sa surveillance, ou si Fouché avait intérêt à l'abuser. Dans le doute, il ne voulut pas recourir aux voies ordinaires, et chargea la gendarmerie d'élite, dont j'étais colonel, de s'assurer des prévenus. F.... fut arrêté ; mais D.... échappa par les soins officieux de celui qui l'avait dénoncé. Celui-ci n'avait pas transmis son rapport au premier consul, qu'il courut prévenir son ami que tout était découvert, qu'il prit garde à lui, croyant sans doute soulager sa conscience par cet avis officieux. D..., touché de sa sollicitude, plein de confiance dans une vieille liaison contractée au milieu des chances d'une homogénéité de fortune politique, lui demanda asile.... Il n'osa refuser, et accueillit le fugitif ; mais il prévint en même temps qu'il n'avait pu repousser les sollicitations de l'amitié, que D.... s'était réfugié chez lui. J'étais à la Malmaison quand l'avis y arriva. Le premier consul, que ces intrigues avaient indisposé, m'envoya de suite à Paris, avec un ordre de diriger un détachement de gendarmerie sur la maison de campagne de ce général. Le détachement se rendit au village, mais ne trouva personne. D.... était en route pour ses foyers, où le premier consul ordonna de le laisser tranquille. L'apparition des gendarmes chez le général dont le zèle pour le premier consul paraissait diriger la conduite dans cette occasion, éleva cependant une mésintelli-

gence entre lui, qui avait provoqué cette mesure, et moi, qui avais reçu l'ordre de l'exécuter. Il se plaignit de l'insulte qui lui était faite, en appela aux officiers, écrivit au premier consul, voulut à toute force avoir satisfaction à mes dépens. Tant de tapage pour une visite de gendarmerie parut suspect. Je ne pouvais concevoir qu'un pareil désagrément auquel, après tout, chacun est exposé, excitât véritablement cette inépuisable colère dont *** paraissait animé. Je demandai à mon tour satisfaction. Je souffre, dis-je au premier consul, les propos que m'attire le commandement dont je suis revêtu, parce que le bien du service l'exige. Mais s'il doit toujours en être ainsi ; si je suis sans cesse poursuivi par les clameurs de ceux contre lesquels je reçois des ordres, veuillez me le retirer, et me donner en échange un régiment de cuirassiers. " Et que vous font ces clameurs ? me répliqua le premier consul ; ne voyez-vous pas d'où elles partent ? *** ne crie " si haut que parce que c'est lui qui m'a prévenu des vues de " D.... et de l'asile qu'il avait choisi. Au reste, soyez tran- " quille, je me charge de le calmer." Je sus, en effet, qu'il lui avait fait dire que sa manière ne menait à rien ; qu'il fallait être pour ou contre ; qu'il vît ce qu'il préférait.

Mes pressentimens étaient vérifiés ; il ne restait plus qu'un point à éclaircir. Je voulus en avoir le cœur net, et demandai, dans la suite, à D....*, qui était retiré dans ses foyers, par qui il avait été avisé de quitter la maison où il s'était retiré. C'était encore, comme je le soupçonnais, son officieux ami qui l'avait prévenu que la gendarmerie était sur ses traces. Il eût pu faire davantage, il eût pu dire comment elle s'y trouvait. Je n'ai rien oublié de toutes ces malheureuses circonstances, dans lesquelles je n'ai dû voir qu'une preuve de plus de la faiblesse humaine : si celui

* Il vécut dix ans dans la disgrâce avant d'être réemployé, et fut tué à la bataille de Leipsick.

auquel elles s'appliquent lit ces Mémoires, qu'il ne croie pas que sa nouvelle position m'a imposé de ne pas le nommer : c'est à ses enfans que j'ai dû ce ménagement.

La confiance du premier consul m'avait mis au fait. Je laissai aller les propos. Tout ce grand fracas, dont on étourdissait les salons, n'avait pour but que de voiler les rapports que l'on entretenait avec le cabinet. Ce n'était pas la peine de s'en inquiéter.

Parmi les sujets assez minces dont se composaient les réunions, se trouvait un officier supérieur, que les révélations de *** signalaient comme capable de se porter aux derniers attentats. Renvoyé pour des motifs qui me sont inconnus, du régiment où il servait, sans emploi, sans fortune, il devint naturellement un des boute-feu du mouvement qui se préparait. La perte du premier consul devait lui rouvrir la carrière ; il annonçait hautement l'intention de la consommer. Sa décision était connue ; il fut arrêté et mis au Temple. Une fois enfermé, il pesa, examina sa conduite, et n'y trouvant que des sujets d'alarmes, il résolut de recourir à la clémence du premier consul. Il s'y détermina d'autant mieux, qu'il ne doutait pas que la perte de sa liberté ne fût le résultat de la délation de quelque faux frère qui avait fait la paix à ses dépens, ce qui était vrai. Il offrit de faire des révélations ; le général Davout fut chargé de les recueillir, et se rendit au Temple, où il reçut les confidences de ce chef d'escadron : elles étaient importantes. Le premier consul le chargea de nouveau de voir le prisonnier, de lui proposer cinq cents louis, s'il voulait accepter une mission pour Londres, où, en se donnant pour échappé du Temple, il parviendrait à surprendre les projets des Anglais et des émigrés sur les départemens de l'Ouest, ainsi que les relations qu'ils y conservaient.

Le général Davout envoya chercher le prisonnier, et le fit conduire dans la maison qu'il occupait aux Tuileries, sur

l'emplacement où est aujourd'hui la terrasse qui se trouve en face de la rue Saint-Florentin. Le hasard amena, sur ces entrefaites, le général ***, déjà désigné plus haut, chez Davout. Il reprenait ses crialleries ordinaires. Le premier consul, disait-il, voulait rétablir l'ancien régime ; il avait commencé par faire rentrer les émigrés ; il faisait rentrer les prêtres, et dépouillerait bientôt les acquéreurs de biens nationaux. Enfin, ajouta-t-il, pour dernier trait, il venait de faire étrangler ce pauvre chef d'escadron, prisonnier au Temple.

Le général Davout, qui ne devinait pas encore où son interlocuteur voulait en venir, imaginait tantôt qu'il cherchait à se faire interroger pour se débarrasser d'un poids qui chargeait sa conscience, tantôt qu'il cherchait s'il ne serait pas possible de le détacher du premier consul. Toutefois le général Davout le laissa s'engager, écouta toutes les folies qu'il lui débitait, et laissa échapper un mouvement de pitié qui mit fin à la philippique. Pour toute réponse, au lieu de le reconduire par la sortie ordinaire, il le fit passer par une pièce où se trouvait D... Le général *** aperçoit bien vivant le pauvre chef d'escadron, qu'il venait de dire avoir été étranglé ; son esprit en fut bouleversé ; mais, se remettant bientôt, et ne se méprenant pas sur les motifs qui amenaient cet officier chez le commandant de la place, il rentra précipitamment dans le cabinet de Davout, et lui dit : “ Je vois que l'on sait tout, puisque D... est là ; on m'a trompé : je t'en prie, mène-moi de ce pas chez le premier consul.” Davout y consentit. Le général *** se jeta aux pieds du chef de l'État, avoua tout, et fixa par cette démarche sa position présente qui vacillait, et prépara sa position à venir. Il appartint dès-lors au premier consul, pour lequel il affecta un dévouement exclusif. Quant au chef d'escadron, il avait peu de choses à ajouter aux révélations qui étaient déjà connues. Il accepta la proposition que lui fit Davout. Il se rendit à

Londres, séjourna long-temps dans cette capitale, et ne la quitta que lorsqu'il eut des renseignemens précis sur un projet qui avait pour but d'abattre le premier consul. Il rejoignit le maréchal au camp d'Ostende, et lui dévoila le complot, qu'on essaya de mettre à exécution à quelques mois de là. Il vécut quelque temps tranquille ; mais la nature l'emporta, il reprit ses premières habitudes, et devint l'objet d'une surveillance sévère. Des ordres rigoureux avaient même été donnés pour le cas où il serait aperçu rôdant autour du premier consul. Depuis on essaya plusieurs fois de le placer ; mais l'âge n'avait pas mûri sa tête, il ne put se tenir nulle part. Il joua la victime en 1814, en 1815, etc., etc. L'histoire dira le reste.

A l'époque où se passèrent les faits dont je viens de parler, le premier consul venait de s'établir au palais de Saint-Cloud, qu'il avait fait réparer, pour jouir de la facilité d'une promenade qui s'y trouvait de plain-pied avec son cabinet, et être plus près de Paris que ne l'était la Malmaison ; ce qui était important pour tous ceux qui avaient des communications journalières avec lui.

CHAPITRE XXX.

Discussions du Code civil.—Tribunat.—Exposition des produits de l'industrie.
—Canal de l'Ourcq.

Ce fut à la fin de mars 1802 qu'une commission du conseil d'Etat, composée de MM. Tronchet, Portalis père, Merlin de Douai et autres, sous la présidence du second consul Cambacérès, fut chargée de présenter le projet du Code civil ; le premier consul fit ouvrir les discussions sur cette grave matière par le conseil d'Etat. Ce corps tenait ordinairement

trois séances par semaine : elles commençaient à deux heures, et finissaient à quatre ou cinq ; mais cet hiver le conseil ne se sépara jamais qu'il ne fût huit heures du soir, et le premier consul ne manqua pas une seule de ses séances. Jamais il ne s'était tenu un cours de droit public de cette importance. Le consul d'État comptait, à cette époque, une foule d'hommes dans la maturité de l'expérience et la force de l'âge : aussi la discussion était-elle profonde, lumineuse, empreinte du cachet de la méditation.

Le premier consul s'intéressait si vivement à ces débats, que le plus souvent il retenait quelques conseillers d'État pour dîner, et reprendre ensuite la discussion. S'il rentrait seul, il restait dix minutes à table, et remontait dans son cabinet, d'où il ne sortait plus. Quand il n'avait pas été au conseil d'État, il allait à l'Institut, où je l'ai quelquefois accompagné. Cette société s'assemblait alors au Louvre. Il se rendait à la séance par la galerie du Muséum ; et, lorsqu'elle était finie, il retenait quelquefois un ou deux membres, s'asseyait sur une table comme un écolier, et entamait une conversation qui se prolongeait souvent fort avant dans la nuit. En général, quand il rencontrait quelqu'un qui lui convenait, le temps coulait sans qu'il s'en aperçût.

La rédaction du Code civil achevée, ce grand travail fut porté avec les formalités ordinaires à la discussion du Tribunal. On avait déjà eu plusieurs occasions de s'apercevoir que ce corps deviendrait tôt ou tard un obstacle à la marche administrative du gouvernement. Quoique généralement composé d'hommes d'un mérite reconnu, il s'était mis en hostilité avec le conseil d'État. Il avait quelquefois montré une opposition qui tenait peut-être plus à l'esprit de corps et à la rivalité de talents qu'à l'intrigue et à une tendance à l'exagération.

Le premier consul avait été prévenu de cette disposition ; mais elle était si peu raisonnable, qu'il refusait d'y croire.

Il fit, comme je l'ai dit, faire la communication. Il ne tarda pas à se convaincre qu'il avait mieux auguré de ce corps qu'il ne méritait. La discussion fut aigre, passionnée, minutieuse. On ne put plus se promettre de faire passer le Code sans le mutiler. Le besoin de ce grand travail était vivement senti ; mais, comme il était à craindre que la même opposition ne se manifestât au Corps Législatif, et ne frappât ainsi de discrédit le premier œuvre de la législation consulaire, on retira le projet. Les élections amenèrent des hommes plus sages au Corps Législatif. Le Tribunal, qu'on avait eu la prudence de réduire de moitié, revint lui-même à un système moins hostile. Le Code fut reproduit et adopté.

Le premier consul abolit plus tard le Tribunal ; et, comme il en voulait non aux membres, mais à l'institution qui n'était propre qu'à entraver sa marche, il plaça tous les tribuns, qui, pour la plupart, furent des administrateurs remarquables et tous des hommes distingués. Je lui ai quelquefois entendu dire au sujet de ceux dont il était le plus satisfait : "Eh bien ! voyez ; au Tribunal, il aurait été
" opposé à ce qu'il fait aujourd'hui mieux qu'un autre.
" Voilà ce que produit l'esprit de corps. Il faut convenir,
" ajoutait-il à cette occasion, que les hommes ne sont en
" général que des enfans."

Depuis que le premier consul gouvernait, il s'était fait dans toutes les branches administratives un travail prodigieux, et cependant les créations continuaient encore. On forma l'administration des eaux et forêts, qui arrêta le pillage des bois, et lui substitua un mode d'exploitation sage et raisonné ; on établit des lycées ; on doubla les moyens d'instruction gratuite, que plus tard on compléta par l'organisation d'un corps enseignant ; on fit des agens-de-change ; on recréa la loterie, qui anéantit une multitude de petites loteries, de banques particulières tout aussi ruineuses pour le

public et stériles pour l'État ; enfin, on institua les droits-réunis.

Le ministre de l'intérieur, M. Chaptal, protégeait, stimulait les manufactures et tout ce qui tenait à l'industrie avec un zèle qui ne laissait rien à désirer. C'est lui qui imagina d'établir, dans chaque département et plus tard à Paris, des muséum d'exposition où l'on apporterait, à une époque fixe, les produits de l'industrie nationale. Cette heureuse conception fut aussitôt réalisée. L'exposition eut lieu, et montra les inconcevables progrès qu'avaient faits les arts pendant un espace de temps qu'on n'avait cru fécond qu'en calamités. M. Chaptal rendit, dans cette circonstance, un service signalé à la nation ; il ouvrit les yeux à une foule d'incrédules qui s'obstinaient à mettre nos fabricans au-dessous de ceux de l'étranger. La comparaison les convainquit. Ils furent obligés de s'avouer que des produits qu'ils achetaient comme de fabrique anglaise, sortaient de nos ateliers, étaient confectionnés par les ouvriers dont ils contestaient l'aptitude. Ce fut par des moyens aussi simples qu'il fit cesser les petites supercheries de quelques fabricans, qui ne rougissaient pas d'employer une estampille étrangère pour mieux écouler leurs produits. Il ne mérita pas moins bien de l'agriculture. Il fonda les prix qu'on décerne encore dans les départemens aux plus belles productions agricoles. Avec le temps et de pareilles institutions, un pays ne peut manquer d'obtenir de grandes améliorations et parvenir à la prospérité. Au reste, tous les actes de l'administration de M. Chaptal portaient le cachet d'un patriotisme éclairé, comme ceux de sa vie privée portent celui d'un homme de bien.

Il ne se passait guère de semaine que le premier consul n'allât visiter quelques établissemens. Il ne songeait qu'à embellir, améliorer, administrer ; il traçait des canaux, ouvrait des routes, ou rétablissait celles de l'ancienne France,

qui avaient été totalement négligées pendant la révolution. Le chef de l'Etat avait donné l'impulsion : tout était en mouvement d'un bout de la république à l'autre. On réparait, on réédifiait, on travaillait, comme on fait après un naufrage pour remettre à flot le bâtiment qu'un pilote inhabile a échoué. A Lyon, on rétablissait la place Bellecour ; à Paris on déblayait le Louvre, on nettoyait le Carrousel, on restaurait les monumens publics ; on rendait au culte les temples échappés à la destruction, on relevait ceux qu'une fureur insensée avait fait abattre. Les ports, les canaux, toutes les constructions marchaient de front. On ne concevait pas comment le premier consul pouvait faire face aux dépenses que tant d'entreprises exigeaient ; on s'étonnait, on criait au miracle : le miracle était simple, c'était celui de l'ordre et de la probité. Je m'explique.

Avant le 18 brumaire, les receveurs-généraux retenaient les deniers publics, sous le prétexte que leurs recettes éprouvaient des lenteurs. Ainsi, privé de rentrées fixes et hors d'état de connaître jamais le juste état de ses caisses, le ministre des finances était obligé de faire le service avec des traites sur les receveurs-généraux à une date plus ou moins reculée. Ces traites passaient dans le commerce ; mais, comme on ne croyait pas plus à la solidité qu'à la bonne foi du gouvernement, elles altéraient journallement la confiance que l'on aurait voulu chercher à mettre dans le crédit public. Les receveurs-généraux profitèrent de ce cruel état de choses ; ils se firent banquiers, achetèrent les effets qu'ils devaient solder, et réalisèrent des bénéfices énormes. Ces scandaleux trafics avaient disparu avec le gouvernement qui les tolérait. M. Gaudin en avait fait justice en prenant la direction des finances. En voyant la hausse des fonds publics, on criait à la magie ; cette magie était la probité et le retour de l'ordre ; l'économie présidait à la perception de l'impôt. Aucun

fonds n'était détourné, aucune valeur n'était avilie : le crédit, la confiance, s'étaient rétablis partout.

Une autre entreprise, qui était tout entière dans l'intérêt de la capitale et du commerce, signala encore cette année. On projetait depuis long-temps la construction d'un canal qui rassemblât les eaux de la rivière de l'Ourcq, et les amenât dans Paris ; mais les travaux qu'il exigeait étaient immenses, on avait toujours reculé devant les difficultés que présentait l'exécution. On avait cependant essayé quelques ébauches d'après les plans de M. Girard, que le premier consul avait eu occasion d'apprécier en Egypte ; mais l'opposition avait été si vive, que tout avait été abandonné, lorsqu'il prit fantaisie au chef de l'Etat d'aller chasser* dans la forêt de Bondi. La meute qu'il suivait le mena dans les travaux du canal, qui se trouvaient en partie entravés dans cette forêt ; sur-le-champ il laissa là les chiens, et nous ordonna de le suivre : il ne pensait déjà plus à la chasse. Il fit lui-même la reconnaissance des travaux déjà achevés, et comme il avait été long-temps auparavant faire celle de tout le cours de la rivière de l'Ourcq, ainsi que celle du canal projeté dans toute sa longueur, les contradictions qui en avaient fait suspendre les travaux revinrent à son esprit ; sans rejoindre la chasse, il retourna de suite à Paris, et donna des ordres pour la réunion aux Tuileries, le soir même, de tous les ingénieurs des ponts-et-chaussées qui étaient pour et contre le projet. Il les mit en présence, suivit attentivement la discussion, trouva les objections faibles, les réponses péremptoires, et ordonna sur-le-champ la reprise des travaux, qui furent conduits avec célérité, mais qu'il n'eut pas la satisfaction de mener à terme.

* Les médecins avaient ordonné cet exercice au premier consul. Il avait alors une *petite* meute de chasse, mais qui n'avait rien de semblable à ce qu'on voit aujourd'hui.

CHAPITRE XXXI.

Suppression du ministère de la police.—Le général Rapp.—Médiation helvétique.—Intérieur des Tuileries.—Anecdote.

L'ÉTAT de paix dans lequel on vivait avait peu à peu amorti la défiance. Le premier consul avait rayé de la liste des émigrés tous ceux qui avaient demandé cette grâce : il les avait même mis en possession de la partie de leurs biens qui n'avait pas été vendue et se trouvait encore sous le séquestre national. Sa facilité multiplia les démarches. Il fut obligé de prendre une mesure générale pour couper court aux réclamations qui l'assiégeaient. Il eut d'abord dessein de faire rapporter la loi sur l'émigration ; mais on lui démontra que cette mesure aurait des conséquences pires que le mal auquel il voulait remédier. Un premier arrêt du conseil d'Etat excepta de la liste des émigrés les ecclésiastiques qui avaient subi la déportation, les enfans au-dessous de seize ans, les laboureurs, artisans, etc. ; un sénatus-consulte de 1802 les amnistia. Le premier consul fit ensuite dresser une liste de ceux que leurs antécédens ou leur naissance constituaient en état d'hostilité avec les lois nouvelles, et raya les autres en masse.

La suppression du ministère de la police devint la conséquence de cette détermination : il n'y avait plus besoin de surveillance là où il n'y avait plus rien à surveiller. On saisit cette occasion pour essayer de démontrer au premier consul que cette autorité ne pouvait plus subsister sans de graves inconvéniens pour la popularité comme pour la considération dont il cherchait à entourer son pouvoir. La tolérer encore, c'était fournir des prétextes à la calomnie, faire suspecter les intentions du gouvernement. Le premier consul eut l'air

de se laisser persuader, et ne fut peut-être pas fâché d'essayer ce que personne n'avait osé tenter avant lui, de maintenir l'ordre avec les tribunaux et la gendarmerie. M. Fouché était furieux contre M. de Talleyrand, qu'il regardait comme l'auteur d'une mesure qui l'éloignait à la fois du conseil et le privait du ministère, qu'il regardait comme un apanage inamovible. Aussi usa-t-il de représailles ; il jeta des soupçons sur la fidélité, les intentions politiques du ministre des relations extérieures, et employa mille moyens de les faire parvenir aux oreilles du premier consul, qui, malheureusement pour lui et pour M. de Talleyrand, leur donna plus d'importance qu'ils n'en méritaient. Le ministère de la police fut néanmoins supprimé, et M. Fouché entra au sénat conservateur.

M. Abrial, qui avait le portefeuille de la justice, y fut également nommé. Le premier consul réunit les deux ministères sous la dénomination de ministère du grand juge, qu'il confia à M. Reignier, qui était conseiller d'État : il lui adjoignit M. Réal, qu'il chargea de la direction de tout ce qui se rattachait à la sûreté générale, ou qui exigeait des informations qu'un procureur-général aurait conduites le plus souvent d'une manière imparfaite. Les choses marchèrent d'abord assez bien. On était fatigué de guerre, de dissensions ; chacun aspirait au repos et cherchait à réparer les pertes qu'il avait faites. Personne ne songeait à troubler une situation prospère qui n'était due qu'à la concentration du pouvoir.

Les Suisses étaient encore régis par le gouvernement que le Directoire de France leur avait imposé ; mais l'exaspération que causait un pouvoir assis sur les ravages de l'étranger était au comble. De toutes parts, on courut aux armes : ce ne fut partout que trouble et confusion, et l'orage, qui se calmait chez nous, souffla avec violence en Suisse. Les partis ne tardèrent pas à en venir aux mains.

Celui qui repoussait le Directoire était si nombreux, qu'il anéantit l'autre en un instant. Les vaincus se prévalurent aussitôt d'un traité conclu avec la France, et réclamèrent l'assistance du premier consul. Sa position était délicate ; il ne voulait ni laisser la guerre civile s'allumer, ni opprimer l'indépendance helvétique : il venait cependant de faire entrer en Suisse le général Ney avec un corps de troupes, et en même temps de faire arrêter Reding, instigateur de troubles. Il dépêcha en toute diligence son aide-de-camp Rapp, qui arriva comme un envoyé de la Providence au moment où l'on allait en venir aux mains. Rapp, avec une rare présence d'esprit, descend de sa voiture, se place entre les deux armées, déclarant à haute voix et en allemand qu'il était autorisé à déclarer ennemi du peuple français celui des deux partis qui commencerait le feu, et qu'il avait l'ordre de faire entrer de nouvelles troupes françaises sur le territoire suisse. Sa fermeté imposa d'autant plus, que l'un et l'autre parti avait les mêmes conséquences à redouter d'une seconde invasion. Ils se rapprochèrent, convinrent d'assembler les cantons et de remettre leurs différends à la médiation du premier consul. Celui-ci accepta ; il accueillit la députation qui vint lui exposer les vœux, les besoins d'un peuple que l'inquiétude du Directoire avait fait courir aux armes, et nomma une commission de sénateurs, au nombre desquels se trouvait Fouché, pour discuter avec elle la constitution qui convenait aux peuples des montagnes qu'elle représentait. L'acte constitutionnel fut promptement arrêté. La députation, satisfaite, pria le premier consul de conserver le titre de médiateur qui lui avait été déféré. Le pays recouvra la tranquillité qu'il avait perdue, sans qu'elle coûtât une seule goutte de sang ; et le célèbre M. de La Harpe,* qui l'avait régi sous le nom de directeur, vint fixer sa résidence à Paris.

* Ancien instituteur de l'empereur Alexandre.

L'hiver qui suivit la conclusion de la paix fut remarquable par l'affluence des étrangers de distinction ; ils accouraient de toutes parts en France. Cependant tel avait été le récit qu'on leur avait fait de nos discordes, qu'ils croyaient la capitale à moitié dévastée. Ils furent étrangement surpris de ne trouver aucune trace de destruction, et d'entendre dire de toutes parts que la ville était plus belle qu'avant les troubles dont on leur avait fait un si triste tableau.

Le cérémonial n'était pas réglé. Madame Bonaparte ne recevait personne ; elle craignait de se voir compromise par les prétentions que pourraient élever quelques dames étrangères dans un palais qui était encore sans étiquette, ou de les blesser elles-mêmes par l'exigence que lui inspirait son rang : aussi n'y avait-il rien de plus monotone alors que le château des Tuileries. Le premier consul ne quittait pas son cabinet ; madame Bonaparte était obligée, pour tuer le temps, d'aller tous les soirs au théâtre avec sa fille, qui ne la quittait pas. Après le spectacle, dont le plus souvent elle n'attendait pas la fin, elle revenait terminer sa soirée par un whist, ou, s'il n'y avait pas assez de monde, par une partie de piquet, qu'elle faisait avec le second consul, ou quelque autre personnage de cette gravité. Les femmes des aides-de-camp du premier consul, qui étaient de l'âge de madame Louis Bonaparte, venaient lui tenir compagnie. C'étaient chaque jour les mêmes personnes, les mêmes jeux : la semaine s'écoulait de la même manière à la Malmaison qu'à Paris. Le second consul recevait les fonctionnaires ainsi que les membres de la magistrature ; sa maison était la seule où l'on rencontrait une partie de la représentation du gouvernement. Les étrangers, de leur côté, remplissaient les salons, dont M. de Talleyrand seul leur faisait les honneurs.

Ce fut dans le cours de cet hiver que le premier consul fit arrêter et mettre au Temple M. T***, qui revenait d'Angleterre par la Hollande. L'arrestation fut représentée

comme tyrannique. Voici cependant ce qui la détermina. Ancien membre du parlement de Paris, M. T*** avait mené une vie fort agitée depuis qu'il avait quitté la France : il avait successivement séjourné en Angleterre, en Allemagne, et avait fini par se réfugier en Amérique. Il n'y avait pas plus trouvé le repos qu'ailleurs. Mais ses opinions étaient tout pour lui ; il aimait mieux souffrir que d'en faire le sacrifice. Il était dans cette pénible situation, lorsqu'il apprit les événemens qui suivirent le retour du général Bonaparte. Las de courir le monde, et pressé de revoir ses enfans, il se décide à repasser en Europe. Il rencontre, à bord du bâtiment qu'il montait, des Hollandais de Surinam, se lie avec eux, apprend que la colonie, fatiguée d'appartenir à un gouvernement qui ne peut plus la protéger, envoie négocier, c'est-à-dire inviter le ministère anglais à venir prendre possession de l'établissement. Ils ne connaissaient personne à Londres, et auraient cependant voulu que leur mission fût ignorée de la Hollande, dont ils étaient si près, et où ils avaient des relations. M. T*** les tira d'affaire ; il avait d'anciennes liaisons en Angleterre ; il se mit en rapport avec le gouvernement, et fit si bien, que les Hollandais obtinrent sans bruit la protection qu'ils sollicitaient.

Le ministère, à qui cette intrigue livra Surinam, en usa généreusement avec celui qui l'avait conduite, en sorte que M. T*** vit à la fois la France s'ouvrir devant lui et sa fortune se rétablir. La négociation qu'il avait faite avait amené une sorte d'intimité entre le ministère et lui. Pitt le consulta sur la confiance que méritait un ambassadeur français qui venait de lui adresser un mémoire sur les moyens de restreindre la puissance du premier consul. M. T***, qui avait connu ce personnage avant son émigration, s'imagina, d'après cette ouverture, qu'il était resté fidèle aux principes qu'il professait alors, et en rend bon compte au ministre. Sur cette assurance, Pitt lui confie le mémoire ; T*** le

parcourt, retrouve ses opinions, et se persuade qu'il peut compter sur son ancien ami. Il se rend aux lieux qu'il habite ; il va le voir, lui compte sa bonne et mauvaise fortune, et lui demande son appui. Il reçoit les plus belles promesses ; mais il démêle, à travers la conversation des principes politiques tout-à-fait contraires à ceux qu'il attendait. "Quoi ! à moi ! lui dit T*** ; mais j'ai lu ton mémoire ; je sais ce que tu penses ; Pitt me l'a confié." Le diplomate nia le fait, redoubla de caresses, d'offres de service. L'émigré crut à ses protestations, et se mit en route pour Paris ; mais il avait été signalé à la police comme un agent anglais, qui arrivait avec des sommes considérables. Son bienveillant ami avait eu soin de divulguer la part qu'il avait prise à l'intrigue de Surinam. Le premier consul dut le faire arrêter. Le chagrin, l'irritation que cause toujours la perfidie, mirent promptement T*** au tombeau. Il mourut avec l'amertume d'un homme qui succombe sous les trames d'un faux ami.

CHAPITRE XXXII.

Première réception de la cour consulaire.—Vive allocution du premier consul à l'ambassadeur anglais.—Calculs et espérances de l'Angleterre.

ON établit enfin vers le mois de mars 1802 un peu d'étiquette, et l'épouse du chef du gouvernement eut autour d'elle des dames, des officiers civils chargés de veiller à la représentation. Les dames ne furent d'abord qu'au nombre de quatre, mesdames de Rémusat, de Thalouete, de Luçay, et madame de Lauriston, dont le premier consul faisait un cas particulier. Les quatre officiers civils du palais consulaire

furent MM. de Cramayel, de Luçay, Didelot et de Rémusat. Cette cour n'avait encore que quelques mois d'installation, lorsque les étrangers furent reçus pour la première fois. La réception eut lieu dans les appartemens de madame Bonaparte, au rez-de-chaussée, sur le jardin. Elle fut nombreuse, composée de tout ce que nos voisins avaient de plus aimables femmes, qui y parurent avec un luxe de pierreries dont notre cour naissante n'avait pas encore d'idée. Le corps diplomatique y assista tout entier. Enfin l'affluence fut telle, que les deux salons du rez-de-chaussée purent à peine suffire au concours que cette cérémonie avait attiré. Quand tout fut prêt, que chacun eut pris sa place, madame Bonaparte entra, précédée du ministre des relations extérieures, qui lui présenta les ambassadeurs étrangers. Elle fit ensuite le tour du premier salon, toujours précédée par le ministre, qui lui nommait successivement chacune des personnes qui se trouvaient sur son passage. Elle achevait de parcourir le second, lorsque la porte s'ouvrit tout à coup, et laissa voir le premier consul, qui se présentait au milieu de cette brillante assemblée. Les ambassadeurs le connaissaient déjà ; mais les dames l'apercevaient pour la première fois. Elles se levèrent spontanément et avec un mouvement de curiosité très prononcé. Il fit le tour de l'appartement, suivi des ambassadeurs des diverses puissances, qui se succédaient l'un à l'autre, et nommaient les dames de leurs pays respectifs. Ce fut dans une de ces réceptions qu'il laissa éclater plus tard l'humeur que lui donnait la conduite de l'Angleterre. Il venait de lire les dépêches de son ambassadeur à Londres, qui lui envoyait la copie d'un message que le roi avait transmis au parlement, sur de prétendus armemens qui avaient lieu dans les ports de France. Tout préoccupé de la lecture qu'il venait de faire, il ne passa pas ce jour-là dans le second salon, et fut droit aux ambassadeurs. J'étais à quelques pas de lui, lorsque, s'arrêtant devant l'ambassadeur d'Angleterre, il l'interpelle

avec vivacité : “ Que veut donc votre cabinet ? que signifient
 “ ces bruits d’armemens dans nos ports ? Peut-on abuser
 “ ainsi de la crédulité des peuples, ou ignorer à ce point ce
 “ qui nous occupe ? On doit savoir, si l’on connaît le véri-
 “ table état des choses, qu’il n’y a en appareillage que deux
 “ bâtimens de transport qui sont destinés pour Saint-Do-
 “ mingue ; que cette colonie absorbe toutes nos pensées, tous
 “ nos moyens. Pourquoi donc ces plaintes ? Est-on déjà
 “ las de la paix ? Faut-il encore ensanglanter l’Europe ? Des
 “ préparatifs de guerre ! nous imposer ! On pourra vaincre
 “ la France, peut-être même la détruire ; mais l’intimider,
 “ jamais ! ”

L’ambassadeur salua respectueusement, et ne répondit pas un mot. Le premier consul s’éloigna ; mais, soit que cette sortie l’eût un peu échauffé, soit toute autre cause, il n’acheva pas le tour, et rentra dans ses appartemens. Madame Bonaparte suivit ; le salon fut vide en un instant. Les ambassadeurs de Russie et d’Angleterre s’étaient retirés dans l’embrasure d’une fenêtre. Ils s’entretenaient encore, qu’il n’y avait plus personne dans les appartemens. “ Ma foi, disait
 “ le premier au second, vous ne pouviez vous attendre à cette
 “ sortie, ni par conséquent être préparé à y répondre ; il faut
 “ vous borner à en rendre compte, et en attendant vous con-
 “ duire en conséquence. ”

Il le fit. Les communications devinrent froides, réservées. La résolution de l’Angleterre était prise, l’aigreur ne tarda pas à se manifester. On échangea des notes ; on demanda des explications catégoriques, et enfin des passe-ports. Le premier consul les accorda sur-le-champ. J’étais à Saint-Cloud, dans son cabinet, lorsqu’on introduisit M. Maret, qui apportait la rédaction de la réplique dont il voulait les accompagner. Il la fit lire à haute voix, et dit, à cette occasion, des choses bienveillantes sur le caractère personnel de lord Witworth, qu’il estimait beaucoup. Il était persuadé que,

dans cette circonstance, il n'avait pris aucune part à la conduite de son gouvernement. Quelques points étaient restés en litige depuis le traité d'Amiens ; Malte, d'après les stipulations, devait être restitué à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. L'Angleterre s'y refusa, parce que cette possession lui assurait la domination de la Méditerranée. La France attendait de même l'évacuation du cap de Bonne-Espérance et celle de l'Égypte, d'après les engagements contractés par l'Angleterre. La France avait strictement exécuté les siens. Il y avait de la dérision à arguer de nos armemens maritimes pour nous faire la guerre, lorsqu'il était notoire qu'ils ne pouvaient pas suffire à alimenter la colonie de Saint-Domingue. C'était le génie du premier consul, et la prospérité qu'il procurait à la France qui effrayaient l'Angleterre. Elle l'avait jugé, et lui avait voué dès-lors une guerre à mort. Il fallait bien que l'on fût résolu de la recommencer dans une circonstance opportune pour avoir donné pour prétexte l'état de ses armemens. Il eût été, je crois, plus conforme à la vérité de dire que le vrai motif de cette guerre était, au contraire, le désarmement complet de la France, parce qu'il offrait des chances de succès, et que la circonstance opportune qu'on était résolu d'attendre en signant la paix, était enfin arrivée. Je me suis confirmé dans cette opinion, lorsque plus tard je suis entré dans les affaires, et d'après les observations que j'ai eu occasion de faire dans différentes positions où j'ai été placé.

Après la bataille de Zurich, gagnée par Masséna, les Russes ne parurent plus prendre de part active aux événemens de la guerre en Allemagne ni en Italie ; et les rapports qui s'établirent entre l'empereur Paul et le premier consul, ayant été suivis de la paix entre les deux pays, les Russes disparurent des champs de bataille. La Prusse gardait, depuis le traité de Bâle, la plus stricte neutralité.

L'Autriche était restée seule sur le champ de bataille ;

l'Angleterre, à la vérité, lui avait promis l'alliance de la guerre civile en France, mais le premier consul avait triomphé des efforts qu'elle faisait pour l'entretenir. Il avait conduit en Italie toutes les troupes républicaines que la pacification de l'Ouest rendait disponibles. L'empereur était hors d'état de soutenir la lutte ; et si l'armée du Rhin, victorieuse à Hohenlinden, eût été en des mains plus habiles, Vienne était occupée. Aussi l'Autriche s'était-elle empressée de conjurer l'orage ; elle avait souscrit à la paix, parce qu'elle ne pouvait, sans s'exposer à sa ruine, prolonger la guerre. Ainsi, de tous les ennemis de la France, l'Angleterre était le seul dont les forces physiques et morales fussent encore dans toute leur vigueur. Cette situation tenait à des circonstances qu'il n'est pas inutile de développer.

Les Etats du continent reposent tous sur l'agriculture, et ne fleurissent qu'autant qu'elle est prospère. L'Angleterre est assise sur une autre base ; elle est fondée sur le commerce, et n'a, pour alimenter sa puissance, que les ressources qu'il lui fournit. Il résulte de là qu'étendre le premier, c'est augmenter la seconde, et qu'accroître la seconde, c'est développer le premier. Tout ce qui désole les autres nations de l'Europe, tout ce qui éteint l'industrie, ce qui entrave le négoce, la guerre, les prohibitions, font la prospérité de l'Angleterre. Elle méconnaît les droits des pavillons, surprend, enlève les bâtimens qui mettent en mer, et oblige, à force de violences, les peuples du continent de s'approvisionner chez elle. Seule à la fin pour acheter, fabriquer et vendre, elle est maîtresse de tous les prix, en possession de tous les marchés. L'état de guerre, qui est ruineux pour les autres nations, fait sa prospérité : aussi ne manqua-t-elle jamais une occasion de pousser l'Europe sur les champs de bataille. Une calamité pour l'Angleterre, et qui lui porterait un coup funeste, serait une paix raisonnable ; mais comment l'y contraindre avec les passions et les convoitises des

cabinets? Elle a pour elle la séduction. Ce moyen la soutiendra long-temps.

Lors de la paix de Lunéville, les agens de cette puissance, qui cherchaient partout des ennemis à la France, un tarif à la main, s'étonnaient de trouver les nations du continent rebutées d'une guerre qui n'avait été pour elles qu'une suite de désastres. Ils leur promettaient des subsides plus abondans encore que ceux qu'elles avaient eus. Ces offres furent inutiles. Le continent était las ; il fallut renoncer à l'espoir de perpétuer la guerre, et souscrire à ce qu'on ne pouvait empêcher. Cette transaction n'était d'ailleurs qu'une trêve qui devait compliquer la position du premier consul. Le gouvernement anglais s'était fait une fausse idée de l'état intérieur de la France. Il s'était persuadé, sur la foi de cette foule de misérables qu'il entretenait parmi nous, que la paix consumerait ce que la guerre n'avait pu faire. Il avait admis comme principe que le pouvoir du premier consul ne parviendrait pas à se consolider ; qu'il n'était pas moral, et reposait uniquement sur la force des baïonnettes. S'il souscrivait à la paix, son adversaire, hors d'état de solder cette masse de troupes, serait obligé de désarmer et s'affaiblirait d'autant. On éveillerait les ambitions particulières, on ranimerait la guerre civile, et la puissance consulaire, placée entre les ruines que la révolution avait faites, et les résistances qu'on lui ménagerait, ne pourrait rétablir ses finances. Elle serait obligée de pressurer, de mécontenter le peuple, ou de peser sur les étrangers, de recourir à des spoliations qui ramèneraient la guerre.

Une autre considération : le peuple français était devenu indifférent aux contestations qui ne concernaient que le pouvoir ; il était désormais impossible de le mettre en mouvement. Tout promettait la chute du pouvoir consulaire ; il ne s'agissait que de bien engager l'attaque. Or, jamais circonstances ne seraient plus favorables, puisqu'il aurait désarmé.

Les choses avaient été, depuis la paix, précisément en sens inverse de ce qu'attendait le ministère anglais. La Vendée était restée soumise; le premier consul, devenu plus populaire, avait poursuivi ses travaux. Il avait relevé ce que les orages politiques avaient abattu, développé des branches d'industrie inconnues jusque-là parmi nous. Son administration était rapide, uniforme; partout on bénissait l'heureuse étoile qui l'avait ramené. Les fonds publics étaient à la hausse; aucune ambition rivale ne s'était montrée; rien de ce qu'avait espéré l'Angleterre ne s'était réalisé, si ce n'est le désarmement, qui, à la vérité, était complet.

CHAPITRE XXXIII.

Situation de l'armée.—Le général Marmont.—Dons patriotiques.—Conscription.—Occupation du Hanovre.—Voyage de Napoléon en Belgique.—La descente en Angleterre est arrêtée.

LE premier consul s'était flatté que la paix serait durable. Il se le promettait d'autant plus, qu'on affectait de répandre que, de tous les États, la France était le seul qui fût à craindre. Enfin telle était sa bonne foi, qu'il avait fait donner des congés absolus à tous les soldats qui en demandaient; et ceux-ci avaient si largement profité de la disposition, que la plupart des régimens d'infanterie se trouvaient à peu près réduits à leurs cadres. Ils eussent même été dissous, si les officiers, qui avaient perdu l'habitude du travail, n'avaient eu besoin de leur solde pour exister. La cavalerie, proportion gardée, était encore dans un état plus fâcheux: elle était réduite à rien, ou peu s'en faut. Des régimens de cuirassiers, le 6ème, entre autres, étaient hors d'état de fournir trois escadrons de soixante-quatre hommes

chacun. Le train d'artillerie, et à plus forte raison les équipages militaires, n'existait plus. On n'avait cherché partout qu'à faire des économies. Le matériel de l'artillerie était de même fort loin de se trouver en bon état. Le général Marmont, qui avait été nommé premier inspecteur de cette arme, venait d'y introduire des idées nouvelles qui auraient exigé la refonte de toutes les pièces de campagne, ainsi qu'une reconstruction totale des caissons et des affûts. Tout avait été conduit dans les grands établissemens, où déjà on avait commencé à scier les pièces pour les jeter dans les fourneaux ; aucun des élémens dont se compose une armée n'était prêt, ni même sur le point de l'être. Or, je le demande, cet état pouvait-il exciter les alarmes de nos voisins, ou plutôt n'était-ce pas cet état qui avait ranimé l'espérance de nos ennemis, qui leur avait fait reprendre des armes qu'ils n'avaient déposées qu'à regret ? N'était-ce pas évidemment une combinaison arrêtée pour prendre la France au dépourvu, et rassurer les vieilles aristocraties menacées par la consolidation du nouvel ordre social établi parmi nous, comme par le pouvoir qu'il avait concentré dans une seule main ? La rupture du traité d'Amiens ne pouvait avoir d'autre cause, et le premier consul conserva long-temps de l'humeur de ce que son ministre des relations extérieures l'avait entretenu dans une fausse sécurité, ou du moins n'avait pas pénétré les trames qui s'ourdissaient autour de lui. Jamais il ne lui avait été si important d'être bien informé, et la réputation dont jouissait le ministre ne fut pas justifiée dans cette circonstance.

En France, où tout le monde était témoin de l'ardeur avec laquelle le premier consul travaillait à des choses qui ne pouvaient convenir qu'à un état de paix, on repoussa avec indignation les imputations de l'étranger, qui accusait ses projets d'agression. Il était trop notoire qu'il n'avait porté l'activité de son génie que vers l'administration, les manufac-

tures et les développemens à donner à l'industrie. Mais ces soins exclusifs, qui le justifiaient aux yeux des peuples, avaient failli tout compromettre. Comme il ne rêvait que repos et améliorations intérieures, il avait signé, sans le lire, l'arrêté que le ministre de la guerre (c'était le général Berthier) lui avait présenté, comme celui-ci l'avait reçu de son côté, sans défiance, du général Marmont, dont il connaissait le dévoûment et la capacité ; en sorte que la destruction de toute l'artillerie de campagne se poursuivait à l'insu du premier consul, lorsque des cris de guerre vinrent tout à coup retentir à ses oreilles.

On juge aisément de l'humeur que lui donna une contrariété si fâcheuse. Il envoya chercher le ministre de la guerre, manda Marmont avec une vivacité que je lui ai rarement vue. Ils arrivèrent bientôt : je les annonçai, mais ni l'un ni l'autre ne voulait entrer le premier. Il fut obligé de les appeler. “ En vérité, leur dit-il, si vous n'étiez pas mes
“ amis, je croirais que vous me trahissez. Envoyez promp-
“ tement dans les arsenaux, dans les fonderies ; que l'on
“ suspende vos désastreux projets, et mettez-moi sur pied le
“ plus d'artillerie qu'il vous sera possible.” Il avait à se plaindre de ses deux plus anciens compagnons de gloire ; mais il sentit sa colère s'apaiser à la vue de l'embarras qu'ils éprouvaient.

La marine n'était pas dans un état moins défavorable. Ce qu'elle avait encore de matelots avait été prendre possession des colonies qui nous avaient été rendues. Une bonne partie des bâtimens qu'elle avait armés y étaient encore en commission. Elle venait de faire appareiller la flottille chargée de recevoir le petit comptoir que nous avions recouvré aux Indes orientales. Ainsi, par une fatalité singulière, elle avait fait sortir des vaisseaux au moment même où il devenait dangereux de mettre en mer, sous quelque face qu'on envisageât notre position militaire ; à cette époque, on

n'apercevait aucun motif d'agression ; aussi crut-on généralement que l'Angleterre n'avait repris les armes que parce que les progrès de notre industrie ne l'alarmaient pas moins que nos principes politiques ne l'irritaient.

Le premier consul fut vivement contrarié de cette rupture qui l'obligeait à ajourner tous ses projets d'améliorations intérieures pour se livrer de nouveau à des combinaisons de guerre. Elles exigeaient des fonds immenses ; il fallut suspendre des travaux utiles pour assurer les besoins de la défense à laquelle on le condamnait. Les difficultés qu'il avait à vaincre étaient inouïes, et faites pour arrêter un autre esprit que le sien ; mais plus elles étaient grandes, plus il mettait de gloire à en triompher. Si quelquefois il éprouva de l'embarras, il ne le laissa du moins jamais apercevoir. Anvers était encore dans l'état où il l'avait reçu ; les travaux projetés pour en faire un port de guerre n'étaient pas commencés ; aucune construction navale n'avait été faite, les matériaux nécessaires n'étaient pas encore achetés.

Le premier consul avait alors l'excellente habitude de faire connaître à la France sa véritable position. Les premiers comptes de son administration qu'il rendit au Corps-Législatif avaient répandu partout l'espérance et la satisfaction. Il répéta ce qui lui avait si bien réussi. Il exposa aux corps constitués les diverses communications qui avaient précédé la rupture ; et comme elles démontraient évidemment qu'il n'avait pu éviter la guerre, la plus injuste dont on eût encore vu d'exemple, la nation prit fait et cause, elle se serra autour de son chef, et lui prodigua tous les moyens nécessaires pour sortir victorieux d'une lutte qu'il n'avait pas provoquée. Les grandes villes votèrent les fonds nécessaires pour établir des vaisseaux de guerre, qui furent construits, armés, et prirent chacun le nom des lieux qui en avaient fait les frais. Ces libéralités patriotiques soulagèrent le trésor public, et accrurent les moyens de réorganisation qu'il avait déjà.

Ce fut à cette époque que l'on adopta le mode de recrutement qui fut consacré sous le nom de conscription. Le premier consul en avait, quelque temps auparavant, fait discuter le projet au conseil d'Etat ; mais la paix régnait, il ne l'avait pas fait convertir en loi. Les choses étaient changées aujourd'hui, les besoins urgens. Le décret fut rendu, et l'armée vit accourir dans ses rangs des hommes jeunes, vigoureux, accoutumés aux travaux rustiques et capables de supporter les fatigues du soldat. Les provocations à la guerre avaient imposé la nécessité d'adopter cette mesure. D'ailleurs, la conscription n'a pas diminué la population : elle a donné au peuple le sentiment de sa dignité. Les décorations, les grades, les places accordées aux soldats ont fait de la masse du peuple un peuple nouveau. Quels qu'aient été toutefois les avantages que la nation pouvait en tirer, je dois admettre qu'on a été forcé d'abuser de ce moyen ; et que, s'il eût été ménagé davantage, il eût sauvé la France d'une invasion.

On remonta la cavalerie, l'artillerie ; tout se mit à la guerre. La troupe manœuvrait, les officiers dressaient des plans. Chaque jour, le premier consul recevait des foules de projets sur les moyens d'attaquer l'Angleterre. Il les parcourait, n'en adoptait aucun ; il ne jugeait pas qu'il fût temps. Enfin tout étant prêt, il résolut de porter les premiers coups. Il mit en mouvement une partie des troupes qui étaient stationnées sur le Bas-Rhin, et les dirigea vers le Hanovre, une des possessions du roi d'Angleterre. Il confia la conduite de cette expédition au général Mortier, qui était alors commandant de la première division militaire (Paris.) L'armée hanovrienne se retira à notre approche, occupa successivement les diverses positions que le terrain présentait ; mais elle était hors d'état de nous tenir tête : elle accepta les propositions du général Mortier, mit bas les armes et se dissipa. Le pays fut alors paisible, et nous fournit une

immense quantité de chevaux. La cavalerie s'y reforma. Les régimens qui étaient en France allaient en remonte en Hanovre, comme ils allaient auparavant en Normandie. On y trouva une artillerie qui aurait suffi à un grand Etat. Cette conquête nous fut, en un mot, d'un secours inappréciable pour tout ce qui était nécessaire à la recomposition du matériel de l'armée.

Depuis que le premier consul était à la tête des affaires, il n'avait pu exécuter le projet qu'il avait formé de visiter la Belgique ; il se décida à tenter cette excursion l'été qui suivit la rupture avec l'Angleterre. Il profita de l'occasion pour parcourir la côte et voir les ports qu'elle renferme. Je fus au nombre de ceux qui furent désignés pour l'accompagner. Il partit de Saint-Cloud avec madame Bonaparte, qui avait désiré être du voyage, et fut dîner à Compiègne, qu'il n'avait pas encore vu. Il visita le château. L'école des arts et métiers y était établie. Les appartemens de ce beau palais avaient été transformés en ateliers de toutes les professions. Ils renfermaient des enclumes, des soufflets, des forges, des tables de menuisiers, des établis de tailleurs, de cordonniers, et ne présentaient pas vestige de leur ancienne destination. Les glaces, les marbres, les parquets et les boiserie avaient été enlevés ; il ne restait que les murs et les plafonds. La seule pièce qui ne fût pas marquée par quelque dégât était le vestibule en haut du grand escalier. Ce fut aussi la seule où l'on pût lui servir à dîner. Le premier consul ne fut pas maître du mouvement d'humeur que lui causa l'état de dégradation où se trouvait un si bel édifice : il écrivit le même jour au ministre de l'intérieur de lui présenter un projet pour transporter ailleurs l'école, qui ne tarda pas en effet à être transférée à Châlons. Il fit travailler immédiatement aux réparations les plus urgentes, et petit à petit ce vaste amas de décombres redevint le magnifique palais que l'on voit aujourd'hui. De Compiègne il alla cou-

cher à Amiens, dont la population le reçut avec un enthousiasme qui tenait du délire. Il passa plusieurs jours dans cette ville, dont il voulut voir tous les établissemens, toutes les fabriques, où il ne se rendait qu'accompagné de MM. Monge, Chaptal et Berthollet. Il se remit en route ; il prit par Montreuil, Etaples, Boulogne, Ambleteuse, Vimereux, Calais et Gravelines, et arriva à Dunkerque, où il rejoignit madame Bonaparte, qui était venue d'Amiens par Arras et Saint-Omer.

Il avait envoyé d'avance des chevaux de selle sur les divers points qu'il parcourait, et avait fait donner ordre aux plus habiles ingénieurs, tant des ponts-et-chaussées que de la marine, qui se trouvaient dans ces stations, de se joindre à sa suite. Il parcourut la côte avec ce cortège, en épuisant de questions toutes les personnes d'art qu'il rencontrait sur son passage. Ses idées furent bientôt arrêtées sur la plupart des projets dont elles l'avaient entretenu. Il leur ordonna de le suivre à Dunkerque, où il les discuta avec elles, et acheva de les asseoir. De Dunkerque il se rendit à Lille, de Lille à Bruges, et de Bruges à Ostende, où étaient encore allés l'attendre les ingénieurs. D'Ostende il alla visiter Blankenberg, puis revint à Bruges et de là à Gand, puis à Anvers. La reconnaissance qu'il fit faire de cette dernière ville fut complète. On mit de suite la main à l'œuvre pour commencer ces prodigieux travaux, dont on ne peut pas se faire d'idée quand on n'a pas vu l'état où était alors Anvers. Le premier consul faisait une foule de remarques dans ces courses, et chaque jour il réunissait les personnes qui l'avaient accompagné pour les discuter avec elles. Il rassemblait ensuite ses idées, écrivait aux ministres, et se couchait rarement avant de leur avoir transmis les observations qu'il avait faites sur des objets qui avaient rapport à leurs départemens.

Il fit discuter dans un conseil de marine les ressources

qu'il avait à opposer aux Anglais, et il se convainquit que celles dont il pouvait immédiatement disposer étaient tout-à-fait insuffisantes. Le conseil convint unanimement que la flotte de haut-bord n'offrait aucune chance de succès. Elle avait besoin d'être créée, exercée, et pouvait être détruite avant qu'elle fût en état de combattre. En conséquence, le seul moyen d'égaliser la partie était de tenter la descente, parce qu'une fois à terre, nous combattrions avec des élémens supérieurs à ceux que les Anglais pourraient nous opposer. Mais pour la descente il fallait une flottille. Elle n'existait pas, il est vrai ; mais nous avons des matériaux, et d'ailleurs elle en exigeait moins que n'en demandaient les vaisseaux. Le ministre Decrès, qui assistait au conseil, augurait mal de ce projet ; il observait que, si nous construisions une flottille, les Anglais, de leur côté, en établiraient une avec laquelle ils viendraient au-devant de nous. L'amiral Bruix répondit à cela que ce serait avoir beaucoup fait, que de les amener à ce point, car alors ils seraient obligés de désarmer leur flotte pour armer leur flottille. Leurs moyens de recrutement n'étaient pas en effet aussi étendus à cette époque qu'ils le sont devenus depuis : les matelots des pays maritimes que nous avons successivement occupés n'étaient pas encore obligés d'aller servir sur leurs flottes pour exister. L'avis de Bruix l'emporta, et la descente fut résolue.

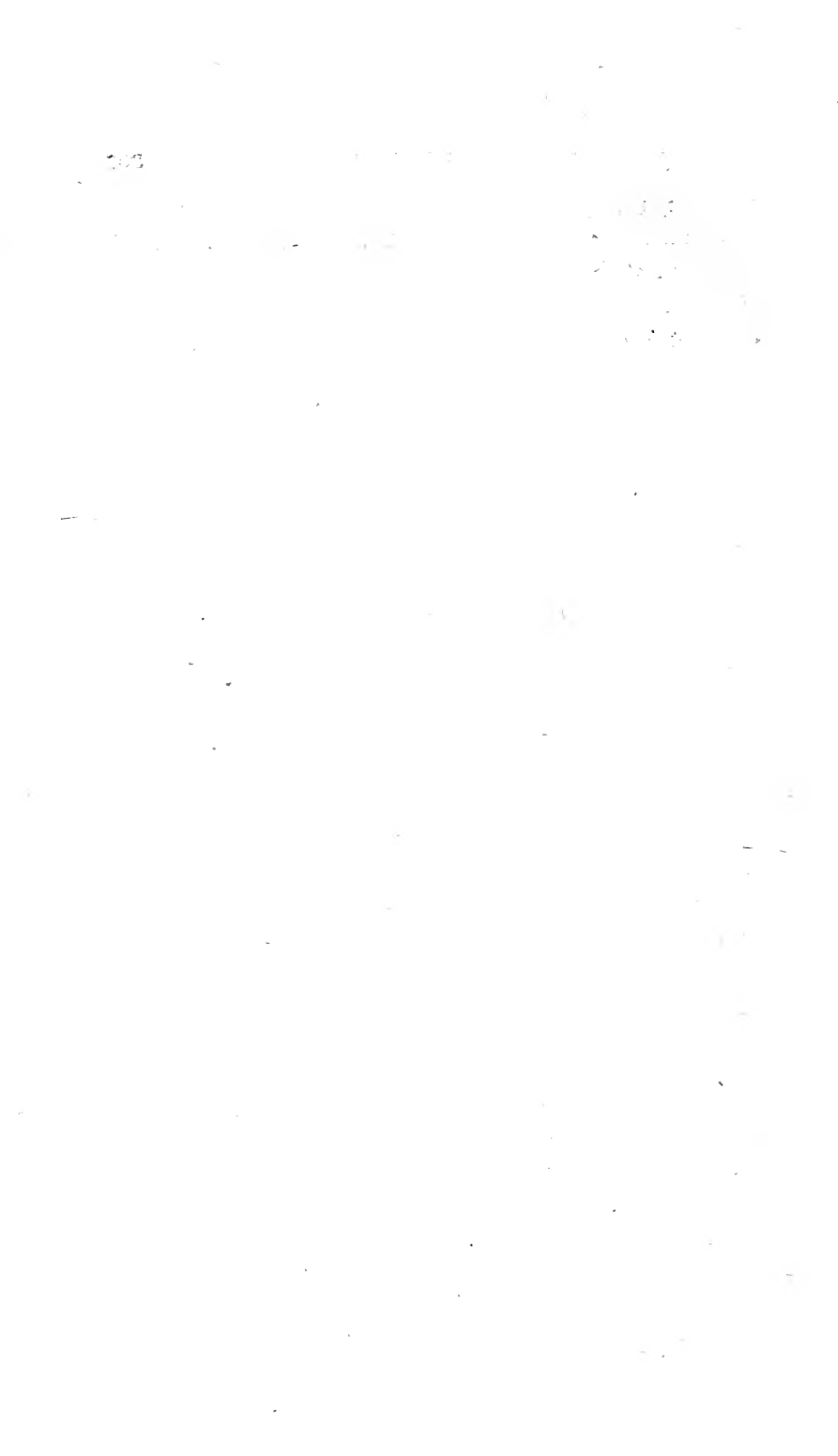
Le premier consul s'occupa aussitôt de la construction de sa flottille ; il donna aux ingénieurs des ponts-et-chaussées l'ordre de lui faire les plans ainsi que les devis des travaux qui les concernaient, et demanda à ceux de la marine les modèles des bâtimens les plus propres à la nature de l'entreprise : il leur assigna aux uns et aux autres une époque à laquelle ils devaient lui apporter le résultat de leurs méditations. Il partit ensuite pour Bruxelles, où il se rendait pour la première fois ; il y entra à cheval, en cortège, et accompagné de ses gardes. Sa présence répandit une

sorte de délire dans toutes les classes de la population. Le pauvre comme le riche, le soldat comme le citoyen, l'ami des lois, le partisan d'une liberté sage, chacun voulait le voir, lui témoigner par ses acclamations la reconnaissance qu'il lui portait. Le premier consul resta plusieurs jours dans cette ville, où il reçut des fêtes de toute espèce ; il se rendit ensuite à Maestricht, puis revenant par Liège, Givet, Mézières, Sedan, Reims, Soissons, il gagna Paris. Il ne traversa pas dans ce voyage une ville qui cultivât quelque branche d'industrie sans visiter ses ateliers, ses manufactures : M. Chaptal ne lui en laissait pas échapper une ; il paraissait d'ailleurs lui-même y avoir pris goût, et regretta vivement d'être obligé de détourner son attention de cette source de prospérité nationale pour la porter ailleurs. Il n'était de retour que depuis peu de temps, lorsqu'il reçut les plans, les devis, qu'il avait demandés au génie ; il les fit discuter, et arrêta définitivement la construction d'une immense quantité de chaloupes-canonnières, de bateaux plats et autres plus petites embarcations. Les grandes villes avaient voté la construction d'un vaisseau de haut-bord ; celles qui étaient moins riches, moins populeuses, offrirent des chaloupes-canonnières, les autres des bateaux plats. Leurs offres furent acceptées, et pour que ces constructions allassent promptement, ne nuisissent pas à celles de haut-bord qui étaient sur les chantiers, on les plaça sur les bords des rivières navigables, où l'on assembla les charpentiers et autres ouvriers du voisinage sous la direction des ingénieurs que la marine avait envoyés pour conduire les travaux.

C'est ainsi que l'on vit les bords des rivières qui portent leurs eaux à l'Océan, se couvrir de chantiers de construction. On employait les matériaux et les hommes du pays ; on laissait par conséquent sur les lieux l'argent qu'il aurait fallu en tirer pour exécuter les chaloupes qu'ils avaient votées. La Hollande fournit aussi sa flottille, qui se réunit d'abord

à Flessingue ; elle était composée comme la flottille française, et commandée par le vice-amiral Verhuel, marin plein de résolution et de talent, et qui l'emmena, à travers mille obstacles, de Flessingue à Ostende, d'Ostende à Dunkerque, à Calais et Ambleteuse.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.



SECONDE PARTIE.



MÉMOIRES

DU

DUC DE ROVIGO.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Camp de Boulogne.—Discipline.—Travaux des troupes.—M. de la Bouillerie.

PENDANT que la marine déployait cette activité, l'armée achevait de se compléter. Les régimens, composés aux deux tiers de conscrits, quittèrent leurs garnisons et allèrent former des camps d'instruction qui s'étendaient d'Utrecht à l'embouchure de la Somme. Celui d'Utrecht était commandé par le général Marmont, qui avait été remplacé à l'inspection générale de l'artillerie par le général Songis. Il s'étendait jusqu'à Flessingue, et avait le n° 2, parce que le corps du Hanovre, qui était alors commandé par le général Bernadotte, avait pris le n° 1. Le 3^e, aux ordres du général Davout, avait son centre à Ostende, et s'étendait jusqu'à Dunkerque inclusivement. Le général Soult commandait le 4^e, qui était établi à Boulogne, et s'étendait depuis Grave-

lines jusqu'à la gauche de Boulogne. Le 5^e, commandé par le général Ney, comprenait Montreuil et Etaples. Il prit plus tard le n^o 6, parce qu'on forma un nouveau corps à Boulogne, auquel on donna le n^o 5. Il fut placé sous le commandement du général Lannes, qui revenait du Portugal, où il était ambassadeur.

Une réserve composée de douze bataillons de grenadiers réunis se rassembla à Arras, sous les ordres du général Junot, qui quitta le gouvernement de Paris pour prendre le commandement de cette division.

Tous les régimens de dragons qui étaient en France furent réunis en divisions de quatre régimens chacune. Elles furent cantonnées depuis l'embouchure de l'Escaut jusque sur les bords de l'Oise et ceux de l'Aisne. Les chasseurs et husards furent réunis à Saint-Omer et Ardres.

Les troupes ainsi réparties, on les occupa, on les disciplina à la manière des Romains. Chaque heure avait son emploi ; le soldat ne quittait le fusil que pour prendre la pioche, et la pioche que pour reprendre le fusil.

Les ponts et chaussées avaient d'immenses travaux à faire. Les troupes les exécutèrent tous. Elles creusèrent le port de Boulogne, elles construisirent une jetée, jetèrent un pont de hallage, établirent une écluse de chasse ; enfin elles ouvrirent un bassin pour recevoir les bâtimens de la flottille. Elles firent plus : le port de Vimereux était tout entier à créer ; le sol où il devait s'ouvrir était élevé de quinze pieds au-dessus des plus hautes eaux. Elles mirent la main à l'œuvre, et en moins d'un an, elles avaient creusé, revêtu en maçonnerie un bassin capable de contenir deux cents bâtimens de la flottille. Il avait son écluse de chasse pour le nettoyer, son canal et ses jetées pour sortir.

A Ambleteuse, il fallut reprendre en entier les travaux qui avaient été ébauchés sous Louis XVI. Le lit de la rivière était tellement obstrué, que les eaux n'avaient pu s'é-

couler, et avaient couvert plusieurs milliers d'acres de terre en pleine culture. Cette submersion avait non seulement réduit une foule de familles à la misère, elle était encore devenue la source de miasmes dangereux qui obligeaient les habitans des villages voisins de s'éloigner tous les ans à l'époque de la canicule. On leur rendit d'abord l'écoulement qu'elles avaient perdu ; on reprit, on acheva les travaux qui avaient déjà été ébauchés ; on construisit une écluse de chasse. La rivière, en rentrant dans son lit, restitua à la culture les terres qu'elle avait submergées, et au pays la salubrité qu'elle en avait bannie. Cela fait, on passa au port d'Ambleteuse. On le creusa, on construisit sa jetée, on éleva son chenal. Tout fut promptement achevé. Les soldats qui exécutaient ces diverses constructions s'y portaient avec ardeur. Ils étaient payés : le travail avait répandu de l'aisance parmi eux, ils ne le quittaient que lorsqu'ils y étaient contraints par la marée ; ils prenaient alors les armes, et se rendaient à la manœuvre.

Il en était de même à Boulogne ; la troupe passait du travail à l'exercice, de l'exercice au travail. La pioche, le fusil ne sortaient pas de ses mains. Aussi vit-on s'élever comme par enchantement tous les établissemens maritimes d'un grand port. On forma des magasins, on assembla des munitions, on réunit des matériaux de toutes espèces. Jamais tête humaine n'embrassa conception aussi vaste, et surtout n'en fit marcher simultanément les différentes parties avec autant d'activité, d'ensemble et de précision.

On creusait les ports, on construisait les bâtimens, on fondait l'artillerie, on filait les cordages, on taillait les voiles, on confectionnait le biscuit et on instruisait l'armée tout à la fois. Ces divers soins semblaient dépasser les forces humaines, et cependant le premier consul trouvait encore le temps de s'occuper des affaires de France et d'Italie. Ce qu'il déploya d'activité ne peut se comprendre quand on n'en

a pas été témoin. Il avait fait louer près de Boulogne le petit château appelé le Pont-de-Brique, qui se trouve sur la route de Paris. Il y arrivait d'ordinaire au moment où les corps s'y attendaient le moins, montait aussitôt à cheval, parcourait les camps, et était déjà rentré à Saint-Cloud, qu'on le croyait encore au milieu des troupes.

J'ai fait plusieurs de ces voyages dans ses voitures. Il partait ordinairement le soir, déjeunait à la maison de poste de Chantilly, soupait à Abbeville, et arrivait le lendemain de très-bonne heure au Pont-de-Brique. Un instant après, il était à cheval, et n'en descendait le plus souvent qu'à la nuit. Il ne rentrait pas qu'il n'eût vu le dernier soldat, le dernier atelier. Il descendait dans les bassins, et s'assurait lui-même de la profondeur à laquelle on était parvenu depuis son dernier voyage. Il ramenait ordinairement pour dîner avec lui, à sept ou huit heures du soir, l'amiral Bruix, le général Soult, l'ingénieur Sganzin, qui dirigeait les travaux des ponts et chaussées, le général Faultrier, qui commandait le matériel de l'artillerie, enfin l'ordonnateur chargé des vivres ; de sorte qu'avant de se coucher, il savait l'état de ses affaires mieux que s'il avait lu des volumes de rapports.

Les constructions n'étaient pas moins actives dans l'intérieur que sur la côte. Les chaloupes étaient confectionnées, abandonnées au courant des rivières, et affluaient à Bayonne, à Bordeaux, à Rochefort, à Nantes, dans tous les ports de Bretagne. Elles étaient grées, armées, montées même par des détachemens avec lesquels elles gagnaient l'embouchure des rivières qui coulent de Honfleur à Flessingue. Quand elles y étaient parvenues, on les mettait en état de prendre la mer, on les formait en escadrilles, et on les faisait successivement sortir de leurs abris, dès qu'on jugeait pouvoir le faire avec sécurité. On choisissait pour cela les petits temps, qui leur permettaient de longer, de raser la côte, et pour mieux assurer leur marche, on plaçait l'artillerie

légère de l'armée sur les caps ou promontoires au pied desquels il se trouvait assez d'eau pour permettre aux croisières anglaises de les intercepter. Cette précaution ne fut pas inutile sur divers points de la Bretagne. Le bonheur, l'habileté menèrent à bien cette grande entreprise ; nos escadrilles parvinrent à leur destination sans avoir éprouvé d'autres pertes que celles qu'entraînent les accidens ordinaires de la navigation. Tout avait réussi au gré du premier consul. Chacun alors rivalisait de zèle et de dévouement.

L'armée commençait à être bonne manœuvrière, et jouissait d'un état de santé parfait. Elle était divisée en douze corps, y compris les troupes qui étaient sur la côte, et celles qu'on avait réparties sur d'autres points de la frontière. C'était la première fois qu'on essayait de cette organisation. Le premier consul l'avait adoptée, parce qu'il aimait la célérité, et qu'outre les avantages militaires qu'elle lui présentait, elle avait celui de simplifier la comptabilité. En conséquence, il avait ordonné au ministre du trésor, qui était alors M. de Barbé-Marbois, de lui organiser un service de trésorerie pour chaque corps.

Le ministre lui présenta ses idées ; mais le premier consul eût été obligé de travailler avec le payeur de chaque corps d'armée, il rejeta le projet ; il chargea l'intendant-général de l'armée, M. Pétiet, de faire connaître à M. Marbois qu'il ne voulait avoir à faire qu'à une seule personne, qui aurait sous ses ordres tous les payeurs. Il demanda en conséquence que le ministre lui donnât celui des employés de la trésorerie qui était le plus capable. M. Pétiet lui proposa M. de la Bouillerie, qui avait été payeur-général de l'armée du Rhin sous le général Moreau, avec lequel il était étroitement lié. Le premier consul ne le connaissait point, mais il se rappela qu'un administrateur de ce nom avait été autrefois à la tête des finances de la Corse*, où il avait laissé une excellente

* C'était le père de M. de la Bouillerie.

réputation. Il accepta sur ce souvenir, et chargea l'intendant-général de prévenir le ministre du choix qu'il avait fait. M. de la Bouillerie, qui jouissait déjà d'une fortune indépendante et qui de plus était lié avec le général Moreau, dont il connaissait mieux que personne les sentimens secrets, s'excusa sous différens prétextes. Pétiet eut recours à l'intervention du général, et M. de la Bouillerie accepta.

Le ministre du trésor, qui voyait cette nomination de mauvais œil, s'excusa de ne l'avoir pas proposée. Il ne l'avait pas fait, parce que d'après sa reddition de comptes, M. de la Bouillerie était redevable au trésor d'une somme de quatre cent mille francs qu'il représentait par un bon du général Moreau. " Sur quel fonds, demanda le premier consul, cette somme a-t-elle été payée ?—Sur les fonds mis à la disposition du général en chef, répondit le ministre.—Dans ce cas, répliqua le premier consul, M. de la Bouillerie est en règle, et vous devez accepter le bon. Parbleu, ajouta-t-il, vous me demanderiez donc compte aussi de toutes les sommes que j'ai fait donner à l'armée d'Italie aux officiers dont j'étais content ? Cela n'est ni juste ni raisonnable."

M. de la Bouillerie, en acceptant la charge de payeur-général, avait mis pour condition qu'on ne lui demanderait pas de cautionnement. Il ne s'informa pas, du reste, quel serait son traitement, et fut même trois années sans en toucher. Le premier consul, devenu empereur, l'apprit et répara cet oubli d'une manière assez large pour que M. de la Bouillerie fût plus que satisfait. Le premier consul avait en lui une pleine confiance et le lui témoignait. Plus tard, il le chargea de l'administration de toutes ses finances personnelles, ainsi que de celles du domaine extraordinaire, et je l'ai vu déplorer amèrement, en 1815, d'avoir à lui reprocher des torts.

CHAPITRE II.

Sensation que produit en Angleterre le projet de descente.—Le général Moreau.
—Son opposition au gouvernement du premier consul.—Bruits sinistres.—
Avis important d'un chef vendéen.—Le premier consul m'envoie en mission
secrète dans la Vendée.

PENDANT que les dispositions préliminaires de la grande opération du premier consul s'exécutaient avec un succès qu'il n'avait lui-même osé espérer, la critique commençait à s'attacher à son entreprise, et elle faisait même des progrès dans une ville comme Paris, où rien n'est perdu ; aussi y regardait-on le plus généralement la descente projetée en Angleterre comme impossible à effectuer. On l'envisageait comme une extravagance, en comparant les chaloupes canonnières qui étaient sur le chantier, depuis le Gros-Caillou jusqu'au Corps Législatif, à des vaisseaux de guerre ; on brodait là-dessus à qui mieux mieux, et l'on déraisonnait de même, ainsi que cela arrive toujours, quand on veut juger de ce que l'on ne connaît pas : il était plus aisé de critiquer le premier consul que de le comprendre. Néanmoins lorsqu'on vit qu'en dépit de toutes les contrariétés imaginables, il poursuivait l'exécution de son projet, et que la réunion de toutes ses différentes flottilles, depuis Bayonne jusqu'à Flessingue, s'était opérée malgré ce qu'avaient pu faire les croiseurs anglais pour s'y opposer, on commença à réfléchir et à convenir assez généralement que le dernier succès ne dépendait plus que d'un coup de la fortune ; et on ne peut trop préjuger de ce qui serait résulté, si des événemens qui survinrent n'avaient détourné l'armée de cette opération, après qu'ils eurent amené un changement dans la forme du gouvernement.

Pendant qu'en France on censurait le projet du premier consul, en Angleterre, où l'on est plus froid, on prit la menace au sérieux, parce que l'on y avait mesuré toute l'étendue du danger, au lieu de s'amuser à faire des quolibets.

Le ministère anglais ne pouvait plus méconnaître que, depuis la paix d'Amiens, les désordres qu'il avait annoncés devoir arriver en France, non seulement n'avaient point eu lieu, bien plus, les choses avaient tourné en sens tellement opposé, que celui dont il avait regardé la ruine comme certaine était parvenu à former un faisceau qui déjà menaçait l'existence de l'Angleterre. Le ministère abandonna habilement les illusions auxquelles on l'avait d'abord entraîné, en lui faisant faire la paix, puis en la lui faisant rompre. Il avait sans doute observé que la merveilleuse restauration de toutes choses en France, et en si peu de temps, n'était que l'œuvre d'un puissant génie qui concevait, ordonnait et exécutait avec la rapidité de la pensée ; que le premier consul était le législateur, le magistrat et le maître absolu d'un pays, et d'une armée dont il était à la fois le général et le premier soldat ; que c'était conséquemment vers cet homme qu'il fallait diriger le coup qui devait préserver l'Angleterre de sa ruine, et qu'il suffisait de la réussite de ce seul coup, pour rejeter la France dans l'abîme de maux dont il l'avait tirée, et achever de la mettre au point où n'avaient pu la conduire les puissances du continent qui lui avaient fait la guerre. La réussite d'un pareil projet amenait des conséquences trop positives pour faire hésiter sur le choix des moyens propres à l'assurer : aussi ce fut dans les passions humaines que l'on vint les chercher.

C'est de la conspiration de Georges Cadoudal que je veux parler, et de la singulière part que les amis du général Moreau auraient désiré qu'il y prît ; car, pour lui personnellement, loin de vouloir la servir, il s'y est tellement opposé, qu'il l'a en quelque sorte fait manquer.

Depuis la paix de Lunéville, le général Moreau vivait presque ignoré, et loin du gouvernement : un goût pour la retraite, une indifférence peut-être affectée pour des honneurs qui ne pouvaient pas le faire sortir du second rang, et une aversion réelle pour toute espèce d'occupations lui avaient fait adopter ce genre de vie. Les personnes qui l'ont connu peuvent convenir, sans altérer en rien ses bonnes qualités, que le général Moreau était l'homme le moins propre à un travail assidu ; qu'il avait une instruction fort négligée, qui le rendait incapable de gouverner, et que cependant ce mépris qu'il affectait pour les honneurs n'était chez lui qu'un genre de distinction qu'il avait pris, et auquel il n'aurait pas fallu qu'un courtisan se trompât. On pouvait dire à Moreau comme à Diogène : Je vois ton orgueil à travers les trous de ton manteau. A une grande fermeté dans le danger il joignait dans la vie privée une faiblesse de caractère qui le rendait l'homme le plus accessible et le plus facile à persuader. Comme il travaillait peu, il avait le jugement lent, la prévoyance courte, et avait besoin d'être aidé dans ses déterminations ; de là ses complaisances pour des gens qui avaient fini par prendre de l'empire sur lui, et qui, sous le voile de l'amitié, l'ont perdu en voulant le faire servir à leur propre ambition. Dans les commencemens de son retour de l'armée à Paris, le général Moreau, excité par ses prétendus amis, avait essayé d'entretenir le premier consul de politique, d'organisation et d'administration ; l'essai qu'il fit de son influence ne lui réussit pas, et ayant vu à qui il avait affaire, il n'y revint plus : aussi, hormis quelques fous, tous les généraux et officiers de son armée suivirent la ligne droite de l'obéissance respectueuse due au chef du gouvernement.

Moreau avait fini par aller jouir dans ses terres d'une aisance qu'il avait acquise en servant son pays. D'autres généraux de cette armée, qui avaient rassemblé des capitaux,

vivaient de même dans des châteaux qu'ils avaient achetés, et essayaient de s'accoutumer à la vie agronomique. Quelques-uns en furent dégoûtés de bonne heure, et n'ayant pu obtenir d'être employés lors de la première formation de l'armée des côtes, ils s'étaient faits frondeurs ; d'autres vivaient dans le repos, parce qu'ils avaient témoigné le désir d'y rester : mais les uns et les autres prenaient l'air d'hommes maltraités ; cela leur donnait une position peu coûteuse et favorable à leur projet de rester éloignés. De loin l'œil de l'observateur confondait tout ce monde-là avec le général Moreau, et en faisait un parti d'opposition qui avait même reçu une sorte de lustre par tous les verbiages qui se débitaient sur l'impossibilité du succès de l'entreprise de Boulogne. On avait eu la sottise de conseiller à Moreau de ne pas *compromettre sa gloire en allant s'enfourner dans cette équipée*, et il avait eu la faiblesse d'écouter ce conseil.

Depuis la rupture du traité d'Amiens, c'est-à-dire depuis plus d'un an, nous avons remarqué qu'il n'avait pas paru aux Tuileries, pas même dans les occasions où il était non seulement de la décence, mais du devoir d'un citoyen comme d'un guerrier de s'y montrer et de venir offrir ses services.

Le général Moreau ne pouvait pas être considéré comme un simple particulier, ainsi qu'il affectait de le paraître, et quand des villes et des provinces entières s'étaient imposé dans une noble indignation les sacrifices qu'exigeait l'agression la plus inouïe qu'on eût encore vue, et que ces provinces envoyaient de tous les points des députés porter leurs offrandes et leurs vœux au chef du gouvernement, le devoir du général Moreau était-il de rester spectateur indifférent des nouveaux dangers de sa patrie ? Était-il un nouvel Achille qu'Agamemnon devait faire solliciter de reprendre les armes ? et si enfin il avait été disposé à obtempérer aux ordres qu'on aurait pu être dans le cas de lui donner, ne

devait-il pas, d'après la conduite qu'il avait tenue, en faire parvenir l'assurance, si toutefois il n'avait pas cru devoir l'offrir lui-même ? C'est là le conseil que ses amis auraient dû lui donner. Mais il se renferma dans le silence, et nous ne tarderons pas à savoir pourquoi il ne pouvait plus le rompre. Il avait prêté l'oreille à des conseils qui flattaient sa paresse, et ce fut sans doute le travers d'esprit dans lequel il n'était que trop connu que ce général était tombé, qui donna aux agens de l'Angleterre, désignés vulgairement par le nom de Vendéens, l'idée de tenter un rapprochement que des antécédens fâcheux paraissaient avoir rendu impossible entre le général Moreau et le général Pichegru.

Fouché, qui n'était plus ministre, faisait fréquenter Moreau par des hommes de sa province et en même temps de son parti ; il épiait ses sentimens pour les influencer et s'en servir au besoin : mais je crois qu'il était étranger au projet d'un rapprochement entre les Vendéens et Moreau, parce que le caractère de celui-ci ne lui offrait pas assez de garantie pour lui, en cas de succès de la part de ce parti : mais je crois aussi qu'il aurait poussé lui-même, s'il avait entrevu la possibilité de ranimer la république tout en abattant le premier consul ; ce qui à cette époque n'était pas impossible. Peut-être aussi M. Fouché n'avait-il pour but que de faire naître des circonstances graves, afin de provoquer la nécessité de rétablir un ministère que l'on avait supprimé, et qu'il regardait comme son apanage.

L'éloignement de Moreau pour les Vendéens était la conséquence de ses opinions ; peut-être aussi, dans cette circonstance, la crainte de la révision de sa conduite envers son camarade Pichegru en 1797* l'a-t-elle empêché de se rendre

* On se souvient qu'il avait envoyé au Directoire la correspondance trouvée dans les fourgons du général autrichien, Klinglin, laquelle attestait que Pichegru était en communications criminelles avec le prince de Condé, et qu'il préparait les revers de sa propre armée.

aux instances de celui-ci. Républicain de bonne foi, il ferma l'oreille à toute proposition incompatible avec l'existence et la restauration de la république ; l'ayant particulièrement connu, je suis convaincu qu'il n'a pas donné connaissance au gouvernement des propositions qui lui furent faites, parce qu'il s'était persuadé que le projet de Pichegru était tellement insensé, qu'il n'aurait rien eu à faire pour le combattre le lendemain du jour où ce général aurait abattu le premier consul. Il ne lui paraissait pas possible qu'un autre que lui, Moreau, fût revêtu de la puissance consulaire. Il laissa donc agir Pichegru, persuadé que c'était pour lui, Moreau, qu'il travaillait, et c'est ce qui a fait dire à Pichegru, en parlant de Moreau : " Il paraît que ce b.....-là a aussi de l'ambition*."

Depuis que j'ai été revêtu de l'autorité ministérielle, j'ai eu les moyens de m'assurer que le premier consul n'avait dû la vie, à cette époque, qu'à la diversité de projets de deux intrigues qui voulaient également le frapper, mais avec un but différent : ce fut pendant leur désunion que l'on en eut connaissance, et que l'on parvint à découvrir tout ce qui se tramait ; il y avait déjà quelque temps que l'on était entouré de menées sourdes, qui, sans offrir la certitude de l'existence d'un complot tout organisé, avertissaient cependant qu'il se passait quelque chose qu'il devenait chaque jour plus important d'approfondir.

Mille bruits sinistres se croisaient comme si l'on eût voulu préparer les esprits à un événement ; on parlait de la possibilité d'arrêter la marche politique du premier consul ; on écrivait même de Londres qu'il serait assassiné, et qu'on le savait de bonne part. La certitude de ces avis, sans être incontestable, était cependant propre à donner de l'in-

* Propos rapporté par les compagnons de George, lorsqu'on les interrogeait sur ce qu'ils avaient fait, vu et entendu.

quiétude, et par conséquent à mériter l'attention du gouvernement.

Il n'y avait plus, comme je l'ai dit, de ministre de la police ; c'était un conseiller d'état qui dirigeait les recherches de tout ce qui était relatif à la surveillance générale, et qui travaillait avec le grand-juge.

A cette époque, je reçus une lettre d'un ancien chef vendéen que j'avais obligé, et qui ne voulait plus que vivre en repos dans ses terres : il me prévenait qu'il venait d'être visité par une troupe de trente à quarante hommes armés, qui étaient venus l'entretenir des *folies* auxquelles il avait franchement renoncé depuis le 18 brumaire, et que, autant pour observer la parole qu'il avait donnée à cette époque-là, que pour se prémunir contre les suites qui pourraient en résulter, il commençait par m'informer de cet événement, et m'ajoutait que, pour être à l'abri, il se rendrait à Paris aussitôt que les vendanges seraient faites.

Je remis cette lettre au premier consul, qui, au cachet de vérité qu'elle portait, jugea que j'obtiendrais peut-être des détails sur ce qui commençait à l'occuper, et que, dans tous les cas, il était bon de connaître les dispositions politiques de la Vendée, dans des circonstances qui pouvaient s'aggraver par suite des événemens qui se préparaient. Je partis donc incognito, et j'allai retrouver mon chef vendéen, qui me donna de nouveaux détails ; et, sur ma proposition réitérée, nous partîmes tous deux, après m'être préalablement déguisé, pour aller à la recherche de la bande dont il avait parlé dans sa lettre.

Le troisième jour, nous vîmes des hommes de son parti, qui s'en étaient séparés la veille, et de qui nous eûmes tous les détails qui m'étaient nécessaires pour fixer mes idées sur ses projets. Cette bande avait à sa tête deux hommes nouvellement débarqués à la côte ; elle courait le pays pour annoncer un changement prochain dans les affaires, et avertir

que l'on eût à se tenir prêt pour ce moment. Effectivement, je voyais les paysans se nombrer par petits cantons, comme pour se préparer à une insurrection ; il y en avait même qui me disaient dans leur jargon : “ Comment est-ce que je ferons ? je n'avons plus de fusils, les bleus les ont pris.” On sait que c'était sous ce nom que les Vendéens désignaient les républicains.

J'eus lieu de reconnaître, dans ce voyage, que ce malheureux pays était encore susceptible de se laisser de nouveau mettre en feu, de même que j'eus la conviction que beaucoup de chefs vendéens auxquels nous supposons une grande puissance morale dans ces contrées, y étaient tout-à-fait tombés dans la déconsidération à cause de leurs rapports avec le gouvernement. L'on me répéta qu'aucun d'eux ne serait en état de remuer le pays, mais qu'il était probable que, cette fois-ci, ce serait George lui-même qui viendrait ; et on alla jusqu'à me dire que l'on ne croyait pas qu'il s'exposerait à venir par la Bretagne, où tout le monde était vendu (voulant dire qu'on le trahirait) ; mais que probablement il viendrait par la Normandie. Je voyais évidemment, à l'espérance qu'ils en avaient, qu'il était le seul homme qui pût leur inspirer encore quelque confiance et les porter à un mouvement.

Nous revînmes ce monsieur et moi à son château, d'où je partis le lendemain pour Paris.

CHAPITRE III.

Mise en jugement de plusieurs chefs vendéens.—Querel.—Le jeune Troche.—
Mission à la falaise de Biville.

CES détails surprirent beaucoup le premier consul, qui commençait à être inquiet de n'avoir pas reçu de nouvelles de moi depuis que j'étais parti de Paris ; il me dit des choses obligeantes sur ma hardiesse et ma résolution à courir des chances aussi dangereuses, et certes il m'en a tenu compte. Il se détermina alors à employer des moyens sévères pour faire jaillir la vérité des ténèbres. Il avait un tact inconcevable pour juger quand il était sur un volcan, et pour mettre le doigt précisément là où il pouvait découvrir quelque chose.

Depuis qu'il gouvernait, les jugemens par conseil de guerre avaient été fort rares ; il avait même eu le projet de les supprimer, hors les cas de discipline militaire. Il y avait cependant dans les prisons plusieurs individus que la police y retenait, comme prévenus d'espionnage ou machinations politiques, et l'on n'avait pas voulu les faire juger, parce que le premier consul disait, que le temps amènerait l'époque où on pourrait ne plus attacher d'importance à ces intrigues là, et qu'alors on les mettrait en liberté. Dans cette occasion-ci, il se fit apporter la liste de tous ces individus, avec la date de leur arrestation, et des notes sur leurs différens antécédens.

Il y avait parmi eux un nommé Picot, et un autre nommé Le Bourgeois, qui avaient été arrêtés depuis plus d'un an à Pont-Audemer en Normandie, comme venant d'Angleterre ; ils avaient été signalés à leur départ de Londres par un agent

que la police y entretenait,* et qui avait su d'eux-mêmes le sinistre projet qui les faisait passer en France, où ils ne se rendaient que pour attenter à la vie du premier consul. On s'était jusqu'alors contenté de les tenir en prison. Le premier consul les désigna avec trois autres pour être mis en jugement ; ils furent livrés à une commission. Les deux premiers montrèrent une obstination qu'on n'attendait pas ; ils refusèrent de répondre, et furent condamnés, fusillés, sans laisser échapper un seul aveu. Ils semblèrent même vouloir défier l'autorité, et périrent en lui annonçant qu'elle n'attendrait pas la guerre. Cette bravade diminua l'impression pénible que fait toujours une exécution. On ne fut pas plus avancé. Le premier consul néanmoins fit surseoir à la mise en jugement qu'il avait ordonnée.

Le gouvernement, obligé de recourir aux informations sur un projet dont il pressentait l'existence, avait excité le zèle de tous les fonctionnaires. Ceux-ci s'étaient mis en recherche, et le préfet du Bas-Rhin, M. Shée, oncle du duc de Feltre, signala une intrigue qui se présentait sous des couleurs assez fâcheuses. Il s'était assuré que le résident anglais près la cour de Wirtemberg entretenait une correspondance étendue sur la rive droite du Rhin, qu'il était sans cesse en voyage, et visitait fréquemment une troupe d'émigrés qui venait de se jeter dans le pays de Baden et aux environs d'Offenbourg. Il les encourageait, leur donnait des secours, et leur annonçait un changement prochain en France. Enfin il avait pour auxiliaire la baronne de Reich, qui habitait Offenbourg, et figurait depuis long-temps dans toutes les trames contre-révolutionnaires. On savait de quoi le résident était capable. On résolut de pénétrer les vues, les projets qu'il nourrissait. On lui dépêcha un émissaire fin, délié, qui l'enivra d'espérances, lui surprit le secret des

* Il n'y avait qu'à Londres qu'on entretenait une surveillance parmi les réfugiés de la guerre de l'Ouest.

liaisons qu'il entretenait à l'intérieur, et le fascina au point que le diplomate lui proposa de l'associer à ses desseins. L'émissaire accepta. Il pesa, discuta les chances que présentait l'entreprise, plaida le faux pour savoir le vrai, obtint tous les renseignements qu'il voulait avoir, et se mit en route pour Paris, muni de fortes sommes qu'il avait eu l'adresse de soutirer au crédule diplomate. Les projets qu'il signalait étaient trop misérables pour qu'on s'y arrêtât. Sa mission n'apprenait rien. On fut obligé de chercher d'autres sources d'informations.

Le premier consul revint aux poursuites qu'il avait arrêtées. Il se fit représenter la liste. Elle commençait par un nommé Querel. " Quel est cet homme ? " demanda-t-il. On lui répondit que c'était un Bas-Breton qui avait servi sous les ordres de George dans la Vendée. Arrivé à Paris depuis environ deux mois, il avait été arrêté sur la dénonciation d'un créancier qu'il n'avait pu satisfaire, et qui, pour se venger, l'avait signalé au gouvernement. " Eh bien ! " reprit le premier Consul, je me trompe fort, ou celui-là " sait quelque chose. " Il était impossible que Querel, avec des antécédens comme les siens, ne fût pas condamné. Il le fut en effet : mais la sentence éveilla les réflexions, car le lendemain, lorsqu'on se présenta pour le conduire au supplice, il déclara qu'il avait des révélations à faire au premier consul qui intéressaient sa vie. On sursit à l'exécution. L'officier qui commandait le piquet vint prévenir l'aide-de-camp de service des dispositions où se trouvait Querel. L'aide-de-camp les transmit à son tour au premier consul, qui l'envoya recevoir la déclaration. Elle fut détaillée, précise, dissipa les nuages qui voilaient encore l'assassinat qu'on méditait. En effet, Querel déclara qu'il était à Paris depuis six mois, qu'il était venu d'Angleterre avec George Cadoudal et six autres personnes qu'il nomma. Ils avaient été joints depuis par quatorze autres personnes également venues d'Angleterre,

débarquées sur un cutter de la marine royale anglaise. Ils avaient tous été déposés au pied de la falaise de Biville, près de Dieppe ; ils avaient été reçus par un homme d'Eu ou de Tréport, qui les avait conduits à quelque distance de la côte, dans une ferme dont il ne savait pas le nom. Ils étaient ensuite venus de ferme en ferme à Paris, où ils étaient entrés isolément, et où ils ne se voyaient que quand George les faisait appeler. Ainsi George était à Paris depuis six mois ; ce qui n'avait jusque-là paru que du verbiage insignifiant acquérait par cette révélation une importance toute particulière.

Depuis le rétablissement de la tranquillité intérieure, la police avait fait le relevé de tous les individus qui avaient pris part aux discordes civiles, ou s'étaient fait remarquer dans les contrées où les vols de diligences et autres actes semblables avaient eu lieu ; ces états étaient divisés en plusieurs classes, 1° les excitateurs, 2° les acteurs, 3° les complices, 4° enfin ceux qui avaient favorisé l'évasion de quelqu'un de ces individus.

Le tableau d'Eu et de Tréport désignait un horloger, nommé Troche, comme un ancien émissaire du parti. A la vérité, il avait vieilli, mais son fils était en état de le remplacer. On ordonna à la gendarmerie de l'arrêter sans bruit et de l'amener à Paris. On avait deviné juste. Ce jeune homme, âgé de dix-huit ou dix-neuf ans, fut reconnu par Querel, et comme il avait autant de finesse que d'ingénuité, il se douta bien, en voyant ce dernier, de ce qu'on avait à lui demander. Il ne chercha pas à nier un fait qui était trop palpable pour être contesté ; d'ailleurs son rôle avait été si simple, qu'il ne voulut pas s'exposer à devenir plus coupable par une dénégation qui, dans tous les cas, ne lui aurait servi personnellement à rien. Il raconta tout ce qu'il avait fait, tout ce qu'il avait vu ou appris ; qu'il avait conduit MM. de Polignac à Biville, où ils avaient passé la journée dans la

maison d'un matelot ; qu'il était allé les reprendre à la nuit pour les mener à la ferme qui formait la première station pour se rendre à Paris. Les détails fixèrent l'opinion qu'on devait se former de cette entreprise.

Troche avait déclaré que trois débarquemens avaient déjà eu lieu, et qu'il devait s'en faire un quatrième le lendemain soir du jour où il parlait. On donna sur-le-champ avis de cette circonstance au premier consul. Il me fit appeler dans son cabinet, où je le trouvai qui mesurait au compas les distances des différens points de la côte de Normandie à Paris. Il m'expliqua de quoi il était question, et me fit partir de suite pour aller m'emparer de ce nouveau débarquement ; il me chargea ensuite de revenir par la route qu'avaient suivi ces petites bandes, et de reconnaître moi-même ces divers foyers de troubles.

Je partis à sept heures du soir, suivi d'une grosse guimbarde des écuries du premier consul, qui était pleine de gendarmes d'élite. J'avais amené le jeune Troche avec moi, parce que le transport n'eût pas pris terre, s'il ne l'eût aperçu sur le rivage. Chemin faisant, il me conta son aventure avec une véritable ingénuité. Il venait seulement de s'apercevoir qu'on l'avait employé à des intrigues qui pouvaient le conduire à l'échafaud ; il mettait autant de zèle à aller tendre un piège à ceux qui arrivaient qu'il avait pu en mettre à servir ceux qui avaient passé.

J'avais des pouvoirs du ministre de la guerre pour tous les cas qui pourraient survenir ; je ne craignais aucune entrave. J'arrivai à Dieppe le lendemain à la nuit close, c'est-à-dire vingt-quatre heures après mon départ de Paris.

Je demandai de suite les signaux de la côte. Ils n'apprenaient rien, si ce n'est qu'un cutter ennemi continuait à se tenir en croisière près de Tréport ; j'en fis part à Troche, qui me dit que c'était celui qui portait le débarquement et le même qui avait amené les trois autres. Il se tenait dans

cette position afin de pouvoir, dans une seule bordée, arriver au pied de la falaise où il avait coutume de débarquer ; au surplus, il promettait, quand il l'aurait vu au jour, de me donner des indications plus positives. La mer était assez forte et peu propre à favoriser l'échouage d'une chaloupe sur une côte semée de récifs. Néanmoins je ne m'arrêtai pas à Dieppe. Je me déguisai et partis à cheval pour me rendre à Biville, où j'emmenai le jeune Troche, ainsi que mes gardarmes, qui étaient aussi déguisés. Tous étaient des hommes d'un courage éprouvé. On pouvait avec eux courir sans inquiétude tous les hasards. Je fis mettre pied à terre à quelque distance de Biville. J'envoyai les chevaux à l'auberge, et attendis, pour pousser plus avant, que ma petite troupe, qui avait ordre de ne pas se montrer, m'eût rejoint. Elle ne tarda pas ; nous nous remîmes en route sous la conduite de Troche, qui nous mena à une maison où entraient habituellement les émissaires que les paquebots anglais jetaient sur la côte. C'était là qu'ils se réchauffaient, se délassaient, se disposaient à gagner la première station, qui, placée à plusieurs lieues dans les terres, était hors du cercle de la surveillance habituelle des autorités. Située à l'extrémité du village qui regarde la mer, la maison offrait à ceux qui la fréquentaient l'avantage de pouvoir entrer et sortir sans que personne les aperçût.

Je me plaçai avec mon monde dans le jardin de cette chaumière ; je cherchais à recueillir le bruit qui pouvait déceler des pas d'hommes, lorsque j'aperçus, à travers une petite fenêtre, une large table chargée de vin, de grandes tartines toutes coupées, ainsi qu'un gros pain de beurre. J'appelai Troche et lui fis remarquer ces apprêts. " C'est la collation, me dit-il, que l'on donne ordinairement à ceux qui arrivent de la côte ; s'ils ne sont pas venus, ils ne tarderont pas, car la marée va baisser. S'ils ne profitent pas du moment pour débarquer, ils ne pourront prendre terre au-

jourd'hui, parce que les récifs empêchent les chaloupes d'aborder." Le temps pressait ; je me déterminai à entrer dans la maison, sans trop savoir ce que contenait la seconde pièce dont je voyais la porte.

J'avais avec moi un gendarme d'un sang-froid à toute épreuve. Je lui ordonnai de me suivre, de se jeter sur cette porte et de ne pas la laisser ouvrir que tous ses camarades ne fussent entrés. J'étais décidé à fermer aussitôt la première, bien persuadé, quoi que renfermât la chaumière, qu'avec des hommes aussi déterminés, j'en viendrais à bout. Mes dispositions prises, je fis entrer Troche, que je ne quittais pas des yeux, afin de m'assurer si quelque regard, quelque signe ne nous trahissait pas. La précaution était inutile ; la femme du matelot ne douta pas un moment que nous ne fussions des débarqués, et demanda à Troche combien il en amenait ; Troche répondit qu'il ne venait pas de la côte, qu'il y allait : " C'est bien, lui dit-elle, vous y trouverez le petit Pageot de Pauly, qui est parti, il y a une heure, après vous avoir long-temps attendu." Je fus curieux de savoir quel était ce petit Pageot : c'était un compère de Troche qui venait quelquefois à la falaise, mais dont les fonctions se bornaient ordinairement à conduire les débarqués à la seconde station, et à porter leurs paquets.

La bonne femme ignorait également ce qui était arrivé à Troche et qui j'étais. Je me hâtai de quitter sa maison pour aller à la côte où le débarquement devait s'effectuer pendant que j'étais chez elle. De Biville à la côte il n'y a que pour quelques minutes de chemin. La terre était couverte de neige, le vent nous donnait au visage ; nous marchions avec précaution, lorsque nous entendîmes parler à quelques pas en avant de nous. Troche crut reconnaître la voix de Pageot ; mais, comme la nuit était noire et que la conversation se tenait dans un chemin creux, il était impossible de juger du nombre des interlocuteurs. J'embusquai mes gendarmes

derrière l'avenue par laquelle ils arrivaient, et me plaçai de ma personne à l'endroit où ils devaient déboucher pour gagner la maison du matelot. Ils n'étaient que deux. Je donnai néanmoins le signal. Mes hommes sortirent d'embuscade et les saisirent. Cette brusque apparition effraya les villageois : il se crurent morts ; mais Pageot aperçut Troche, il se rassura et nous apprit qu'il revenait de la côte, que la chaloupe n'avait pu aborder, parce que la lame était trop grosse, qu'elle les avait prévenus qu'elle prendrait terre le lendemain. Il y avait déjà deux ou trois jours qu'elle essayait chaque soir d'aborder, mais la mer avait constamment été mauvaise. Le pied de la falaise étant couvert de récifs, une embarcation ne pouvait approcher que pendant la marée haute, et lorsque les eaux sont tranquilles.

Je passai le reste de la nuit dans la maison du matelot, et j'allai au jour reconnaître, avec Troche, le cutter ennemi, qu'il connut pour être celui auquel j'avais affaire. Ce bâtiment gagnait le large dès que l'aurore commençait à poindre ; mais il revenait louvoyer dès que le jour tombait, et se plaçait en face d'une tour de signaux de côte, que baignait un large et profond ravin, à l'extrémité duquel était fixée une corde, connue dans le canton sous le nom de corde des contrebandiers. Cette corde, de la grosseur d'un câble de vaisseau marchand, était appliquée perpendiculairement le long de la falaise, qui, en cet endroit, a plus de deux cent cinquante pieds d'élévation à pic. Elle était amarrée à de gros pieux fichés profondément dans la terre, et disposés de six pieds en six pieds. Celui qui montait le dernier la repliait et l'accrochait à un piquet destiné à cet usage, afin de la dérober aux patrouilles qui pouvaient circuler le long de la côte. Ce moyen d'introduire de la contrebande devait être bien ancien, car cette corde me parut être un établissement tout-à-fait organisé. Elle avait ses surveillans qui étaient chargés de l'entretenir, et les contrebandiers payaient

fort exactement la rétribution qui leur était imposée pour la passe.

Jamais péril ne m'avait paru aussi imminent que celui que courait un homme gravissant ainsi la falaise, un fardeau sur les épaules. Il suffisait qu'un pieux d'amarrage manquât pour qu'il ne fût plus question de la contrebande ni du contrebandier. C'était par là que George et ses compagnons étaient venus en France, et assurément on était loin de penser à un passage qui s'effectuait à moins de cent pas d'une tour de signaux, habitée par les guêteurs, qui à la vérité se retiraient la nuit. Je fis de pénibles réflexions en voyant les mille dangers qu'on ne craignait pas d'affronter, pour vendre quelques denrées prohibées, et surtout pour venir commettre un crime qui, en résultat, ne devait changer la position d'aucun de ceux qui s'en chargeaient. Cela me donna la curiosité d'approfondir jusqu'à quel point ces gens savaient ce qu'on leur faisait faire, et je fus bientôt convaincu qu'ils se doutaient bien qu'ils faisaient mal, mais aucun n'avait eu la pensée de faire la moindre question là-dessus. Cette corde était un revenu pour les plus nécessiteux : comme elle leur rapportait beaucoup, ils l'entretenaient avec soin, mais pas un d'eux n'avait cherché à pénétrer ce qu'on ne lui avait pas dit. Ils respectaient tous les secrets des autres, pour que l'on respectât celui qui les faisait vivre, et ils furent plus affectés de la suppression de cette corde que d'avoir servi à introduire George en France ; du reste, tous croyaient fermement n'avoir favorisé que des contrebandiers. Aussi n'essaya-t-on pas de les punir d'une complicité qu'ils ne soupçonnaient pas.

Je retournai le soir à la côte, et me plaçai moi-même à l'issue du débouché, mais la mer fut constamment grosse. Je passai six ou sept nuits à attendre un débarquement qui ne put s'effectuer. J'étais depuis vingt-huit jours dans cette position, lorsque je reçus ordre de retourner à Paris.

C H A P I T R E I V .

Activité de la police.—Mesures diverses.—Moreau.—Personnage mystérieux.—
Conjectures à ce sujet.—Famille royale.—L'attention se porte sur le duc
d'Enghien.—Envoi d'un émissaire sur les bords du Rhin.

PENDANT que j'étais à Dieppe, la police avait continué les recherches qu'elle faisait à Paris. Elle avait non seulement acquis la connaissance individuelle de tous les émissaires qui avaient suivi George, mais elle était parvenue à les arrêter tous, depuis le chef jusqu'au plus simple individu de l'expédition. Les arrestations avaient rompu le silence dont on s'était enveloppé en les commençant ; les journaux qui en avaient parlé étaient parvenus en Angleterre, d'où l'on avait promptement envoyé prévenir le cutter qui croisait devant Dieppe, où, heureusement pour les passagers, le mauvais temps l'avait empêché de les mettre à terre.

Le cutter gagna les côtes du Morbihan où nous allons le retrouver tout à l'heure. Je restai quelques jours aux environs de Dieppe, et rentrai à Paris. Je fus surpris en arrivant de voir l'activité que l'on avait déployée pour s'assurer de George et des siens. La cavalerie de la garde, celle de la garnison, fournissaient des grandes-gardes qui étaient postées sur les boulevards extérieurs, et tenaient des vedettes autour du mur d'enceinte de la capitale. Continuellement en mouvement de l'une vers l'autre, celles-ci formaient des patrouilles permanentes qui avaient ordre d'arrêter tout ce qui cherchait à escalader les murs pour gagner la campagne. Une mesure correspondante avait été prise aux barrières. On visitait avec la dernière sévérité tout ce qui en sortait. On ne s'en était pas tenu là : on avait rendu une loi qui

prescrivait à chaque citoyen de déclarer les personnes qui étaient logées chez lui, et qui prononçait la peine de mort contre quiconque donnerait asile aux complices de George. De semblables mesures devaient amener des révélations ; elles en amenèrent en effet. On connut bientôt tous les individus qui avaient appartenu à cette association. On en dressa une liste avec leur signalement, et on la placarda dans Paris, ainsi que dans toute la France, où l'on ne pouvait plus voyager, même avec des passe-ports, sans être examiné de la tête aux pieds. Ce fut par les révélations de quelques individus arrêtés, qu'on découvrit que le général Moreau n'était pas étranger à l'entreprise.

La présence de George, celle de diverses personnes, que l'élévation de leur naissance devait éloigner d'un tel homme, ne permettait plus de douter de l'existence d'une conspiration, ni du but qu'elle se proposait. Elle semblait assez grave pour ne pas repousser l'idée que les conjurés n'avaient rien négligé pour s'associer le général Moreau. Cela parut d'autant moins invraisemblable, que la conduite que ce général affectait de tenir fortifiait les soupçons qui s'élevaient déjà sur sa fidélité à ses anciens principes politiques.

Le domestique de George déclara qu'un soir il était sorti en fiacre avec son maître, qui avait avec lui un petit général boiteux dont il ne savait pas le nom, ainsi qu'un autre personnage qui lui était également inconnu. Il ajouta qu'arrivés au boulevard de la Madeleine, le petit général était descendu, et avait été chercher le général Moreau chez lui, rue d'Anjou ; qu'alors son maître, avec l'autre personnage, avaient mis pied à terre, et que tous deux s'étaient promenés avec le général Moreau, pendant que lui et le petit général boiteux se tenaient dans le fiacre. Quand ils remontèrent en fiacre, il entendit dire au personnage qui accompagnait son maître, en parlant du général Moreau : “ Il paraît que ce
“ b. . . -là a aussi de l'ambition.”

Le grand-juge fit en conseil un rapport officiel sur cette circonstance, et l'arrestation du général Moreau fut ordonnée. Elle eut lieu sur le pont de Charenton ; Moreau fut arrêté comme il revenait de son château de Gros-Bois, et conduit au Temple ; on s'assura également de son secrétaire : mais Fouché, qui probablement avait ses raisons pour qu'on ne scrutât pas trop sévèrement la conduite de Frénière (c'est le nom du secrétaire), mit tout en mouvement pour lui faire rendre la liberté ; il feignit le zèle, affecta le respect des formes et dit au premier consul que, " quand on avait une " bonne affaire, il ne fallait pas la gâter par de l'arbitraire " et de l'injustice ; qu'on avait arrêté Frénière, qui n'était " pas accusé, que personne ne chargeait. Il faut, lui dit-il, " vous montrer équitable et relâcher cet homme."

Le premier consul donna dans le piège ; malgré les instances de la police, qui demandait à retenir huit jours Frénière, il le fit mettre en liberté. Il y était à peine, qu'il fut vivement compromis par les dépositions de tous ceux que George avait mis en contact avec les entourages du général Moreau. On chercha à le reprendre, mais trop tard, il était déjà en sûreté. Cette circonstance fit naître des soupçons sur M. Fouché ; mais comme il était déjà connu pour être d'un caractère fort léger, on ne s'y arrêta pas. Fouché suivait avec une sollicitude toute particulière les recherches que dirigeait M. Réal, et quand il avait surpris quelque nouvel incident, il courait le raconter aux Tuileries. Le premier consul qu'amusa quelquefois son esprit, lui disait : " Vous faites donc toujours de la police ? " " J'ai " conservé, répondait Fouché, quelques amis qui me tien- " nent au courant." La conversation s'engageait ainsi sur l'entreprise de George, dont les ramifications ne laissaient pas que d'occuper le premier consul, qui aimait à en parler de confiance. Fouché s'emparait de tout ce qui lui échappait pour aller puiser de nouvelles informations.

Il était difficile qu'en se plaçant ainsi entre le chef de l'état et celui qui dirigeait les recherches, il ne trouvât pas à faire ses affaires personnelles ; et peu lui importait aux dépens de qui il les ferait. Mais en flattant le pouvoir, il n'oubliait pas ses frères et amis du bon temps, et répandait que " le premier consul ne voulait plus de patriotes, qu'il " faisait rentrer tous les émigrés à dessein de s'en servir ; " et autres propos de cette espèce, qui trouvent toujours à se placer dans une ville où rien n'est perdu.

Cette tentative contre la vie du premier consul produisit une impression profonde sur l'opinion publique. On était révolté à la seule idée d'un projet dont les moindres conséquences eussent été de replonger la France dans l'abîme de malheurs auxquels elle était à peine échappée. On était indigné des moyens d'exécution qui avaient été adoptés, parce qu'en France on n'aime pas les assassinats. Chaque département, chaque ville un peu considérable, la Vendée même envoya une députation particulière au premier consul pour le féliciter de la découverte d'une trame aussi odieuse. Ces députations ne trouvaient pas d'expressions assez fortes pour rendre l'indignation qui les animait, et le dévouement qu'elles portaient à un homme dont la conservation intéressait la France entière. On invoquait la vengeance des lois ; on suppliait le premier consul de fermer l'oreille à la clémence dans l'intérêt de l'avenir. Ce cri était unanime dans toute la république. Chaque fonctionnaire, éloigné ou présent ; chaque officier, de quelque grade qu'il fût, et particulièrement tout ce qui aspirait à la faveur, ne rêvait qu'au moyen de saisir cette circonstance, pour signaler son dévouement à la personne du premier consul.

Je l'ai vu souvent fatigué de tout ce qu'on lui disait à cet égard ; néanmoins il fut vivement touché des marques d'attachement qui lui furent données de tous les points de la France, ainsi que cela avait déjà eu lieu lors de la machine

infernale. Il était au temps de sa plus grande puissance sur la nation. L'armée réunie dans les camps frémissait de rage à la seule pensée qu'on avait voulu ôter la vie à celui qu'elle regardait comme son génie tutélaire. Si le lendemain du rapport du grand-juge, le général Moreau eût été envoyé devant un conseil de guerre c'eût été fait de lui. On proposa de l'y traduire ; mais le premier consul repoussa cette idée, parce qu'il jugeait froidement de l'état des choses. Il eut raison ; car, dans le fait, il ne s'agissait pas d'un délit militaire, et d'ailleurs la présence de Moreau était nécessaire pour la suite de l'instruction du procès. Cette instruction se faisait au Temple même, et presque publiquement, car on y entrait sans difficulté. Le juge-instructeur s'y était lui-même établi, tant les confrontations étaient nombreuses. Indépendamment de cela, la police continuait ses recherches. On ne voyait dans George qu'un chef d'exécution : l'on se demandait pour qui, au nom de qui, il aurait agi le lendemain du jour où il aurait abattu le premier consul. L'on était naturellement amené à conclure qu'un personnage plus important était caché quelque part, où il attendait que le coup fût porté avant de se faire reconnaître. On jetait les yeux partout, on interrogeait les gens de George, ceux de la maison où il avait demeuré, et on ne trouvait rien. Enfin, deux de ses domestiques, interrogés séparément, déclarèrent que tous les dix ou douze jours il venait chez leur maître un monsieur dont ils ne savaient pas le nom, qui pouvait être âgé de 34 à 35 ans, qui avait le front chauve, les cheveux blonds, la taille médiocre et une corpulence ordinaire. Ils rapportèrent qu'il était toujours très-bien mis, soit en linge, soit en habits ; qu'il fallait que ce fût un grand personnage, car leur maître allait toujours le recevoir à la porte ; quand il était dans l'appartement, tout le monde, MM. de Polignac et de Rivière, comme les autres, se levaient et ne s'asseyaient plus qu'il ne se fût

retiré, et que toutes les fois qu'il venait voir George, ils passaient ensemble dans un cabinet où ils restaient seuls jusqu'au moment où il se retirait, et qu'alors George le reconduisait jusqu'à la porte.

Cette déclaration, que l'on fit répéter et circonstancier avec soin, augmenta encore l'anxiété. On chercha quel pouvait être ce personnage, objet des respects de George et de ses complices ; les déposans ne pouvaient le dire. Ils ne l'avaient jamais vu avant qu'il vînt voir leur maître. On ne savait que conjecturer ; on poussa d'autant plus vivement les recherches, on s'enquit si on ne frottait pas quelques vieux appartemens à lambris dorés dans les hôtels du Marais ou du faubourg Saint-Germain, qui presque tous étaient depuis long-temps inhabités ; mais on n'apprit rien. Il résultait des différentes dépositions faites par les premiers individus qui avaient été arrêtés, que tous avaient été embarqués en Angleterre sur un cutter de la marine royale qui les avait débarqués sur nos côtes ; en outre, les sommes considérables dont ils étaient porteurs au moment de leur arrestation, George surtout, démontraient que cette entreprise était celle d'un gouvernement qui n'avait rien négligé pour la faire réussir. On resta convaincu, malgré la révélation de quelques subordonnés de George, qui donnaient des détails sur des poignards qu'ils portaient sur eux au moment de leur arrestation, que cette entreprise n'était que l'œuvre du ministère anglais qui voulait, à tout prix, abattre le premier consul. On pensait qu'effrayé de la sagesse avec laquelle il avait tout réparé, tout calmé, il voulait le faire périr, mais que, pour éloigner l'odieux d'un pareil attentat, il avait imaginé de le faire exécuter par les malheureux débris d'un parti qu'il n'avait cessé de nourrir de fausses espérances. Il abusa de leur infortune en les trompant à l'aide de rapports que lui fournissaient les agens qu'il entretenait en France ; il viola l'hospitalité en faisant

tenter en leur nom un crime qui devait tarir l'intérêt qu'inspirait leur malheur. Heureusement pour eux, cette conception exigeait des moyens qu'ils n'avaient plus ; car rarement l'infortune rencontre autre chose que de l'abandon et de la perfidie.*

C H A P I T R E V.

La question de l'enlèvement du duc d'Enghien s'agite en conseil.—Opposition du consul Cambacérès.—L'ordre de l'enlèvement est donné.—Le duc d'Enghien est amené à Paris.—Je reçois le commandement des troupes envoyées à Vincennes.—Séance de la commission militaire.

On commençait à être assez généralement d'accord sur la vraie source de cette entreprise, et l'on était fort impatient d'arriver à la découverte du personnage mystérieux, qui n'était encore qu'un sujet de conjectures, et dont la connaissance devait fixer toutes les opinions. Chacun cherchait, se creu-

* M. de Rivière, que j'eus occasion de voir au Temple, me confirma dans l'opinion que j'énonce ici. Je lui témoignai mon étonnement de le voir lui et M. de Polignac accolés à pareille compagnie ; je lui parlai de ce qu'il avait dû souffrir en entendant, aux débats, le détail des atrocités dont ces malheureux s'étaient rendus coupables. Il convint qu'en effet sa position avait été pénible, et m'apprit comment il s'était décidé à venir à Paris.

M. le comte d'Artois ne recevait depuis long-temps que les rapports les plus invraisemblables ; à entendre ceux qui les lui adressaient, il semblait qu'il n'avait plus qu'à se présenter, que tout allait lui obéir. Il était difficile, en considérant la source d'où partaient ces rapports, de se défendre de l'impression qu'ils devaient naturellement produire. Cependant, me dit M. de Rivière, je ne partageais pas le moins du monde les espérances qu'on nous donnait. Je dis ma façon de penser au prince ; je lui demandai la permission de venir en juger moi-même, et lui annonçai qu'il pourrait se déterminer sur mon rapport, parce que je ne me laisserais aller à aucune illusion. Son A. R. consentit à ce voyage. Je vins à Paris ; je ne tardai pas à me convaincre que l'on nous trompait et j'allais repartir lorsque je fus arrêté.

sait la tête, sans pouvoir fixer ses idées ; grands et petits, chacun montrait son dévouement. Le premier consul était peut-être de tous, celui qui s'abandonnait le moins à son imagination. Il ne cessait de répéter que ce n'était pas à lui à découvrir la trame qui le menaçait. C'est, je crois, de ce moment que datent les combinaisons de quelques hommes décidos à exploiter cette circonstance à leur profit. De toutes les conjectures qu'on lui soumit, celle qui parut le frapper le plus est la suivante. Elle était tout à la fois vraisemblable et perfide. On lui dit que le parti de la révolution pouvait, tout aussi bien que la maison de Bourbon, profiter du coup que méditait George. Celle-ci n'avait sûrement pas manqué de prendre ses mesures pour contenir les jacobins, elle avait infailliblement envoyé sur les lieux quelqu'un de ses membres pour rallier tout le monde, aussitôt que le coup aurait été porté ; le membre, ajoutait-on, ne serait-il pas le personnage mystérieux qui s'était montré chez George, et non chez Moreau, peu traitable alors, dès qu'on attaquait le républicanisme ? Ce raisonnement n'était pas dépourvu de justesse. On fit l'appel de tous les princes de la maison de Bourbon.

Le signalement donné par les gens de George ne se rapportait ni à l'âge du comte d'Artois, ni au physique du duc de Berri. Les hommes de George, qui le connaissaient personnellement, disaient d'ailleurs que ce n'était pas lui. Le duc d'Angoulême était à Mittau avec le roi. On savait le duc de Bourbon à Londres. On en vint naturellement au duc d'Enghien, qui résidait à Ettenheim, sur la rive droite du Rhin. La proximité de la résidence, la résolution de son caractère n'avaient pas échappé à ceux qui appelèrent l'attention sur lui. On le nomma aux gens de Georges, mais ils ne le connaissaient pas. Leur déclaration ne fit qu'irriter la curiosité. On avait perdu la trace du duc d'Enghien depuis le traité de Lunéville ; on n'avait même eu aucun motif

de s'occuper de lui. On ne savait s'il avait continué de résider à Ettenheim.

Le ministre des relations extérieures, par qui arrivaient à cette époque toutes les informations du dehors, n'avait pas lui-même sur ce prince de renseignemens plus positifs que ceux qu'avait fournis Méhéc. Le premier consul ne cacha pas l'étonnement qu'une telle ignorance lui causait, et ordonna d'envoyer sur les lieux s'informer de ce qu'avait fait M. le duc d'Enghien depuis six mois.

M. Réal, chargé de cette opération, alla lui-même, pour éviter toute équivoque, expliquer au premier inspecteur de gendarmerie les intentions du premier consul. L'inspecteur fit choix d'un officier de ses bureaux, auquel il donna des instructions conformes à celles qu'il venait de recevoir. Le malheureux officier se coiffe de l'idée que le duc d'Enghien est le personnage que l'on cherche, et se croit chargé de constater ce qu'il ne devait qu'approfondir. Il avait pris sa mission à contre-sens ; il jugea de travers.

Il est néanmoins juste de convenir que cet officier put apprendre à Ettenheim ou ailleurs que le duc d'Enghien venait presque toutes les semaines au spectacle à Strasbourg, fait qui m'a été attesté par une personne qui était au service de ce prince à l'époque de son enlèvement.* On sera parti de là pour conclure qu'il était attiré à Strasbourg par quelque chose de plus important qu'un spectacle, et que d'ailleurs,

* Un officier de M. le duc de Bourbon, qui était à cette époque attaché au duc d'Enghien, a contesté cette assertion. Je ne cherche pas les motifs qui l'ont fait agir ; quant à moi, je n'avais d'autre intérêt en la notant, que celui de la vérité historique, qui était loin d'accuser le courage de M. le duc d'Enghien. Au reste, ce prince a bien pu faire un mystère à ses officiers de quelques démarches qu'il ne cachait pas à ses domestiques. Je persiste donc, parce que celui qui m'a rapporté le fait est digne de foi, et sûrement connu de mon réfuteur. Un Strasbourgeois m'a même assuré qu'il était notoire dans ce temps, à Strasbourg, que l'on s'y prêtait à des facilités pour laisser repasser le duc d'Enghien le soir par la citadelle et regagner le pont du Rhin.

s'il s'exposait à tant de dangers pour une satisfaction de cette espèce, les périls ne l'arrêteraient pas lorsqu'il s'agirait d'un intérêt plus grand. On a même assuré que sous le Directoire il était venu jusqu'à Paris, et que ce fut Bernadotte, alors ministre de la guerre, qui le fit avertir de se sauver. Le ministre des relations extérieures devait savoir à quoi s'en tenir sur tout cela ; quant au premier consul, il était en Egypte à cette époque.

L'officier arrivé de Paris à Ettenheim observe, questionne, apprend que le duc d'Enghien vivait plus que modestement. Depuis que des émigrés étaient revenus dans ses environs, le prince en recevait plusieurs ; il les invitait à dîner, peut-être même leur donnait-il quelque argent : il n'y avait rien là qui pût porter ombrage. Il aimait la chasse, avait une liaison de cœur avec une dame française qui partageait son exil, et faisait fréquemment des absences qui duraient plusieurs jours. On le conçoit quand on sait ce que c'est que la passion de la chasse, et qu'on connaît les montagnes de la forêt Noire.

L'observateur envisagea la chose sous un autre aspect ; il ne crut ni à la chasse ni aux affections du prince, et accourut à Paris avec un rapport dans lequel il déclarait que le duc d'Enghien menait une vie mystérieuse, qu'il voyait souvent des émigrés, qu'il les défrayait, qu'il faisait souvent des absences de huit, dix et douze jours, sans que l'on sût où il allait.

Le rapport dont je viens de parler ne pouvait manquer de produire son effet. Lorsque le premier inspecteur de la gendarmerie le reçut, il le porta lui-même au premier consul, au lieu de le remettre à M. Réal, que cela regardait particulièrement. L'on témoigna même de la surprise à celui-ci de ce qu'il ne savait pas un mot de la manière de vivre du duc d'Enghien ; le premier consul, qui témoignait cet étonne-

ment, ne se rappelait sans doute plus l'ordre qu'il avait donné à M. Réal pour le premier inspecteur de la gendarmerie, et ne considérait pas que le rapport que celui-ci venait de lui faire était la conséquence de l'ordre qui lui avait été transmis par M. Réal.

On avait fait, entre autres, ce calcul-ci au premier consul : il faut soixante heures pour venir d'Ettenheim à Paris, en passant le Rhin au bac de Rhinan, et soixante pour retourner ; cela fait cinq jours, et au moins cinq jours pour rester à Paris à tout observer et diriger, voilà l'emploi des absences du duc d'Enghien et l'intervalle des visites mystérieuses faites chez George qui sont expliquées. Cette coïncidence fut funeste au duc d'Enghien.

M. Réal avait répondu à la question de surprise sur l'ignorance où était la police, qu'elle attendait le rapport de la gendarmerie. “ Eh bien ! dit le premier consul, c'est précisément elle qui m'apprend cela ainsi que le préfet de Strasbourg. Au reste, j'ai donné l'ordre qu'on enlevât le duc d'Enghien avec tous ses papiers ; ceci passe la plaisanterie ; venir d'Ettenheim à Paris pour y organiser un assassinat, et se croire bien en sûreté parce que l'on est derrière le Rhin ! je serais trop simple de le souffrir.”

Toutefois le premier consul ne s'était pas décidé seul à l'enlèvement du duc d'Enghien ; il avait assemblé un conseil composé des trois consuls, du ministre des relations extérieures, du grand-juge, et de M. Fouché, qui n'était plus que sénateur, mais qui se donnait beaucoup de mouvement pour remonter au ministère. Dans ce conseil, le grand-juge fit l'exposé de l'état de situation de la conspiration quant à l'intérieur ; le ministre des relations étrangères lut ensuite un grand rapport sur les ramifications des conjurés à l'extérieur, dans lequel étaient détaillées toutes les folies de Drake, extraites du rapport de Méhée, et appuyées de quelques cor-

respondances officieuses concernant les émigrés qui habitaient l'électorat de Baden ; ce rapport finissait par la proposition d'enlever M. le duc d'Enghien de vive force et d'en finir.

M. le duc Cambacérès, de qui je tiens ces détails, et que je n'ai pas dû nommer de son vivant, m'a ajouté qu'il avait fait une violente objection à la proposition de l'enlèvement de vive force, observant que, puisque le duc d'Enghien venait quelquefois sur le territoire, ainsi qu'on le disait, il était plus simple de lui tendre un piège et de lui appliquer la loi sur les émigrés, à quoi on lui avait répondu : “ Parbleu ! vous nous la donnez belle ; après que les journaux ont été remplis des détails de cette affaire, vous croyez qu'il donnera dans un piège ; ” et il persista dans les conclusions de son rapport.*

On se mit à parler long-temps sur cette matière après cette discussion ; le premier consul demanda les voix qui s'étaient réunies à l'opinion du ministre des relations, et, quittant le conseil, il passa dans son cabinet, où il dicta à son secrétaire les ordres nécessaires pour l'enlèvement de M. le duc d'Enghien. Le ministre de la guerre ordonna en conséquence au colonel des grenadiers à cheval de se rendre à Neufbrissac, et après s'y être abouché avec la gendarmerie, qui avait été mise à sa disposition, de prendre un détachement de la cavalerie de la garnison, de passer le Rhin au bac de Rhinan, de se porter rapidement à Ettenheim, à la demeure du duc d'Enghien, de le constituer prisonnier, et de l'envoyer à Paris avec tous ses papiers, espérant que l'on y trouverait des renseignements utiles sur les relations qu'il

* Je sais que, depuis la mort de M. le duc Cambacérès, on se donne beaucoup de mouvement pour faire supprimer cette circonstance, qui est rapportée dans ses mémoires manuscrits ; mais il n'en est pas moins vrai qu'elle y est telle que je viens de la citer, et assurément, s'il eût vécu, il n'aurait fait aucun sacrifice à celui qui est le plus intéressé à la faire disparaître.

devait avoir eues avec cette conspiration.* Cet ordre fut ponctuellement exécuté, et, pour prévenir les représentations que ne manquerait pas de faire l'électeur de Baden, on lui signifia qu'il eût à éloigner sur-le-champ cette troupe d'émigrés qui avait reparu sur les bords du Rhin.†

Le duc d'Enghien fut arrêté le 15 mars et conduit le même jour à la citadelle de Strasbourg, où il resta jusqu'au 18, qu'il partit pour Paris sous l'escorte de la gendarmerie. Il y arriva le 20 mars, vers onze heures du matin ; sa voiture, après avoir été retenue à la barrière jusqu'à quatre heures du soir, fut conduite par les boulevards extérieurs à Vincennes, où ce prince fut constitué prisonnier.‡

Je venais d'arriver à Paris depuis deux ou trois jours, de retour de ma mission de Dieppe qui avait duré deux mois, et je me trouvais de service à la Malmaison, quand le duc d'Enghien arriva à Paris. J'avais observé que, contre son habitude ordinaire, le ministre des relations extérieures était venu ce jour-là chez le premier consul vers midi ; j'en fis la remarque, parce que c'était ordinairement le soir très tard que ses visites avaient lieu. Vers cinq heures du soir du même jour, je fus appelé dans le cabinet du premier consul, et je reçus de lui une lettre cachetée, avec l'ordre de la porter au gouverneur de Paris, alors le général Murat. En arrivant chez celui-ci, je me croisai sous la porte avec le ministre des relations extérieures qui en sortait. Le général Murat, qui était indisposé au point de ne pouvoir marcher,

* Voyez aux *documents*, n° 1. Cette lettre du premier consul au ministre de la guerre est du 10 mars 1804. Voyez, n° 2, *Lettre du ministre de la guerre au général Ordener*.

† Voir, n° 3, *Lettre de M. Talleyrand à l'électeur de Bade*, du 10 mars 1804.

‡ J'ignorais cette circonstance de l'arrestation de la voiture du prince, depuis onze heures jusqu'à quatre du soir à la barrière, lorsque j'ai publié en 1823 ce que je savais de cet événement.

me dit que cela suffisait, et qu'il allait m'envoyer les ordres qui me concernaient.

Je ne savais pas à quoi ces ordres pouvaient avoir trait, et j'étais loin d'être au fait de ce qui touchait le duc d'Enghien, dont le nom avait à peine été prononcé à l'arrivée d'une dépêche télégraphique au moment de son départ de Strasbourg ; je croyais retourner à la Malmaison, lorsque je reçus l'ordre de prendre sous mon commandement une brigade d'infanterie qui devait être réunie le même soir à la barrière Saint-Antoine, et d'être rendu avec elle à Vincennes à la nuit.

La gendarmerie d'élite, dont j'étais colonel, et qui alors ne faisait pas partie de la garde, mais qui appartenait à la garnison de Paris, avait reçu du gouvernement l'ordre d'envoyer son infanterie et un fort détachement de sa cavalerie, pour tenir garnison à Vincennes. A cette époque, ce château était un bâtiment abandonné et dans le dernier état de vétusté. Le double de cet ordre m'avait été envoyé, et, pour que ma légion fût en état de s'y conformer, je courus moi-même à sa caserne pour faire consigner tout le monde, car il était précisément l'heure à laquelle les officiers, ainsi que les gendarmes, sortaient pour leur distraction, et ne devaient plus rentrer qu'à l'heure de l'appel après la retraite.

Je me rendis ensuite à Vincennes, où j'entrais pour la première fois ; il faisait nuit, je ne voyais pas de place pour établir la gendarmerie qui arrivait, ainsi que la brigade qui devait la suivre. Néanmoins je fis entrer la première par la porte du château, et la postai dans la cour, avec défense de laisser communiquer avec le dehors sous quelque prétexte que ce fût ; je portai ensuite l'infanterie de la garnison sur l'esplanade, du côté du parc.

Les casernes de Paris sont situées dans des quartiers éloignés les uns des autres ; quelques uns des corps qui reçurent l'ordre de marcher dans cette circonstance, eurent

à traverser la ville dans des points opposés et très distans de la barrière du Trône. Cet éloignement fut cause qu'ils n'arrivèrent à Vincennes qu'après trois heures du matin, parce qu'il était déjà tard quand les ordres de leur départ étaient parvenus à leurs casernes.

Ce fut pendant que j'étais occupé du soin de placer toutes ces troupes, qu'arrivèrent le président de la commission militaire, ainsi que les juges qui devaient la composer. Je venais d'apprendre, depuis que j'étais à Vincennes, que le duc d'Enghien y était arrivé à cinq heures de l'après-midi, escorté par la gendarmerie de Strasbourg que je vis encore au château. Sans cela, j'aurais cru fermement qu'il avait été trouvé dans une cachette de Paris, ainsi que les compagnons de George, et j'étais fort curieux de savoir ce qu'il allait dire.

Le duc d'Enghien fut interrogé par le capitaine-rapporteur, avant que la commission se réunît en séance. Cet interrogatoire dut avoir lieu sur les matériaux qui avaient été transmis à la commission, c'est-à-dire sur le rapport de l'officier qui avait été observer le prince à Ettenheim. J'avais cru que j'en avais été porteur dans la lettre que le premier consul m'avait remise pour Murat ; mais je m'étais trompé, comme on le verra à la fin de ce volume d'après ce que dit le général Hullin lui-même.

La commission militaire, qu'aucune exagération de principes n'avait fait choisir pour remplir ces fonctions, n'était composée que des colonels des régimens de la garnison de Paris, et elle était présidée par leur chef naturel, le commandant de la place.

Cette commission ne savait pas un mot de la révélation des gens de George, qui avaient amené la circonstance où l'on se trouvait. Elle partageait individuellement l'indignation générale contre le projet d'assassinat du premier consul, et contre tous ceux qui y avaient pris part ; elle n'ignorait pas

l'opinion à laquelle on était le plus généralement arrêté, qui était que George ne travaillait que sous la direction d'un prince qui devait se faire connaître après que le coup serait porté. La position de résidence du duc d'Enghien, les voyages qu'on disait qu'il avait faits jusqu'à Paris, où on assurait même qu'il était venu récemment, portaient à penser qu'il devait être le directeur de George, et conséquemment la disposition des esprits était loin de lui être favorable.

La commission s'assembla dans une des grandes pièces de la partie habitée du château, c'est-à-dire le bâtiment au-dessus de la porte d'entrée du côté du parc. Elle ne fut point mystérieuse, comme l'ont prétendu ceux qui ont écrit sur ce point d'histoire ; elle fut publique pour tout ce qui pouvait venir à cette heure-là, et il fallait bien qu'il y eût du monde, puisqu'ayant été retenu au dehors par le soin de placer mes troupes, ce qui m'inquiétait assez en voyant la gravité de la circonstance où je me trouvais, je ne pus arriver qu'un des derniers dans la salle où siégeait la commission. J'eus même assez de peine à parvenir jusque derrière le président, où je voulais d'abord me placer pour mieux voir, et ensuite parce que, transi de froid par la nuit que j'avais passée au milieu des troupes, je voulais me chauffer à un grand feu qui était allumé à une cheminée devant laquelle était placé le fauteuil du général Hullin. Voilà comment je me trouvai, pendant quelques instans seulement, assis derrière lui durant la séance de la commission.

Quand j'y parvins, la lecture de l'interrogatoire était déjà faite, la discussion déjà entamée et fort échauffée. Le duc d'Enghien avait même déjà répondu vivement, de manière à laisser voir qu'il ne se doutait nullement du danger de sa position.

“ Monsieur, lui dit le président, vous ne me paraissez pas
“ connaître votre situation ou bien vous ne voulez pas ré-
“ pondre aux questions que je vous adresse. Vous vous
“ renfermez dans votre naissance, que vous prenez soin de

“ nous rappeler ; vous feriez mieux d’adopter un autre
 “ système de défense. Je ne veux pas abuser de votre
 “ position, mais remarquez que je vous fais des questions
 “ positives, et qu’au lieu d’y répondre, vous me parlez
 “ d’autre chose. Prenez-y garde, ceci pourrait devenir
 “ sérieux. Comment pourrez-vous espérer de nous per-
 “ suader que vous ignoriez, aussi complètement que vous
 “ le dites, ce qui se passait en France, lorsque non seule-
 “ ment le pays que vous habitiez, mais le monde entier en
 “ est instruit ? Et comment pouviez-vous me persuader
 “ qu’avec votre naissance vous étiez indifférent à des événe-
 “ mens dont toutes les conséquences devaient être pour
 “ vous ? Il y a trop d’in vraisemblance à cela pour que je
 “ ne vous en fasse pas l’observation : je vous engage à y ré-
 “ fléchir, afin d’avoir d’autres moyens de défense.”

J’ai écrit ces paroles du président le lendemain même, et c’est par ménagement que je n’en ai pas parlé dans l’écrit que j’ai publié à la fin d’octobre 1823.

Le duc d’Enghien, après un moment de silence, répondit d’un ton grave : “ Monsieur, je vous comprends très bien,
 “ mon intention n’était pas d’y rester indifférent ; j’avais
 “ demandé à l’Angleterre du service dans ses armées, et elle
 “ m’avait fait répondre qu’elle ne pouvait m’en donner, mais
 “ que j’eusse à rester sur le Rhin, où incessamment j’aurais
 “ un rôle à jouer ; et j’attendais. Monsieur, je n’ai plus
 “ rien à vous dire*.”

Telle fut la réponse du duc d’Enghien ; je l’ai écrite à l’instant même : j’ai écrit celle-ci de mémoire long-temps

* En quittant le *Belléophon* dans la rade de Plymouth en 1815, j’ai été transporté à bord de la frégate *l’Eurotas* pour être conduit comme prisonnier à Malte. Le capitaine de cette frégate était un M. de Lilycrap : pendant la traversée, il m’a raconté souvent qu’il avait été employé près de Drake sur les bords du Rhin ; à cette époque, qu’il avait été envoyé par lui en tout sens dans toutes les petites cours d’Allemagne, près des émigrés à Offembourg et à Ettenheim chez M. le duc d’Enghien. Il pestait encore de rage contre Méhée qui, disait-il, les avait si complètement joués.

après, mais je ne crois pas en avoir oublié une seule syllabe. Si elle n'est pas à son procès, c'est assurément parce qu'on l'aura soustraite ou bien qu'on a négligé de la recueillir.

J'ai eu occasion de m'assurer moi-même que l'on avait enlevé des archives du Palais de Justice les prétendues pièces criminelles sur lesquelles on avait prononcé la condamnation de la reine de France, au point que le dossier de ce procès est réduit à quelques chiffons de papiers dérisoires ; et j'ai su que, pendant les premiers jours de la restauration de 1814, les archives impériales ont été fouillées pendant plusieurs jours par des affidés de ceux qui avaient grand intérêt à faire disparaître des pièces qui, sans doute, eussent pu compromettre la sûreté de leur nouvelle position. On a exécuté cette fouille avec tant de soin, que les archives des relations extérieures, ainsi que celles du gouvernement, n'offrent pas une trace de cet événement, qui cependant a été le sujet d'une correspondance avec les cours étrangères.

Avant son dernier aveu, le duc d'Enghien avait fait la déclaration qu'il recevait un traitement de l'Angleterre ; mais il s'était exprimé de telle sorte qu'on pouvait croire qu'au lieu de sommes destinées à défrayer sa maison, c'était un argent corrompeur qu'il avait reçu. Aucun des juges ne pouvant connaître la position financière du prince, cette dernière déclaration aggrava les préventions qu'on avait déjà contre lui. On assimila cet argent à celui qu'on avait trouvé sur George, et la fatalité voulut que toutes les portes de salut se fermassent ainsi devant le prince.

Après la dernière réponse du duc d'Enghien, le président de la commission prononça la clôture de la discussion, et ordonna qu'on fit sortir de la salle tous ceux qui avaient assisté aux débats. La commission se forma en conseil pour délibérer. Je me retirai comme les autres, et je fus, ainsi que divers officiers qui avaient assisté à la séance, rejoindre les troupes qui étaient sur l'esplanade du château.

Je ne saurais dire au juste combien de temps la commission resta à délibérer, mais ce ne fut que deux heures après l'évacuation de la salle, que le commandant de l'infanterie de ma légion, qui était postée dans la cour du château, vint m'annoncer que la commission venait de rendre un jugement, et qu'on requérait un piquet pour son exécution. Je lui recommandai, comme d'usage en pareil cas, de le placer de manière à prévenir tout accident. La position qui lui parut remplir le plus complètement ce but, fut un spacieux fossé du château. Pendant que cet officier prenait ses dispositions, je fis mettre les troupes sous les armes, et leur annonçai le jugement que la commission venait de rendre, et qu'elles allaient assister à son exécution. Pendant ce temps, on avait fait descendre le duc d'Enghien par l'escalier de la tour d'entrée, du côté du parc. On lui lut sa sentence, et l'exécution suivit de près. Il était alors près de six heures du matin. Je pris aussitôt les ordres du président de la commission militaire, pour renvoyer les troupes à leurs casernes.

CHAPITRE VI.

Je rends compte de l'exécution au premier consul.—Son étonnement.—Sensation dans Paris.—Bruits absurdes.—Considérations.—Découverte du personnage mystérieux.—Le général Lajolais.—Arrestation du général Pichegru.

JE me rendis à la Malmaison pour rendre compte au premier consul de ce qui s'était passé à Vincennes. Il me fit entrer aussitôt et parut m'écouter avec la plus grande surprise. Il ne concevait pas pourquoi on avait jugé avant l'arrivée de Réal, auquel il avait donné ordre de se rendre à Vincennes pour interroger le prisonnier. Il me fixait avec des yeux de

lynx et disait : “ Il y a là quelque chose que je ne comprends pas. Que la commission ait prononcé sur l’aveu du duc d’Enghien, cela ne me surprend pas. . . Mais enfin, on n’a eu cet aveu qu’en procédant au jugement qui ne devait avoir lieu qu’après que M. Réal l’aurait interrogé sur un point qu’il nous importe d’éclaircir ;” puis il répétait encore : “ Il y a là quelque chose qui me surpasse. . . Voilà un crime, et qui ne mène à rien.”

M. Réal eut ensuite avec le premier consul un entretien dont je ne fus pas témoin.

La nouvelle de ce jugement fit une grande sensation dans Paris : les uns l’approuvaient, et disaient hautement que le duc d’Enghien s’était fait le chef des corps d’émigrés, et que toutes les conspirations contre la vie du premier consul avaient été faites dans son seul intérêt ; les autres désapprouvaient et demandaient en quoi cette exécution consolidait la puissance consulaire : ceux-ci la qualifiaient d’assassinat et de crime inutile, ceux-là d’acte de tyrannie sanguinaire. Chacun raisonnait et déraisonnait à plaisir ; au milieu de cette manifestation de toutes les opinions, le gouvernement seul restait silencieux. Soit que cette conduite parût plus convenable à sa dignité, soit qu’au moment de s’engager dans une nouvelle guerre, il craignît de faire connaître que les germes des discordes civiles n’étaient pas détruits en France, et qu’ils présentaient encore des chances à des esprits mécontents et audacieux.

Tant que j’ai cru que ces motifs étaient ceux qui avaient décidé le plan de conduite adopté par le gouvernement, j’avoue que je l’ai regardé comme mauvais, parce que la méchanceté s’en prévalait et nuisait davantage par ses interprétations que n’eussent pu le faire toutes les conséquences de la plus grande publicité. Ce n’est que long-temps après que j’ai su que le premier consul avait donné les ordres les plus

sévères de garder le silence. Ses instructions avaient été transgressées ; il était mécontent de ce qui avait été fait, mais il ne voulait pas sévir contre des hommes qui avaient pêché par excès de zèle et qui sans doute avaient cru le servir.

La malveillance eut beau jeu à s'exercer. Elle répandit mille contes absurdes sur les circonstances de la mort du duc d'Enghien. On a été jusqu'à imaginer de parler d'une lanterne qu'on lui aurait fait attacher sur la poitrine, sans réfléchir que le 21 mars, le soleil se lève à six heures et qu'il fait jour à cinq heures. On dit aussi qu'on avait refusé au prince de lui faire venir un prêtre, sans réfléchir qu'alors les ministres du culte étaient fort rares, et qu'il est plus que probable que la cure de Vincennes était sans pasteur. Les animosités de parti ont inventé une foule de détails aussi bien circonstanciés et tout aussi plausibles que ceux dont je viens de parler, mais dont il est fort inutile de charger ces pages, parce que le temps et le bon sens en ont fait bonne et complète justice.

On a dit que madame Bonaparte s'était jetée aux genoux du premier consul pour lui demander la grâce du duc d'Enghien et qu'elle lui avait été refusée. Non-seulement ce fait est faux, mais il est hors de toute vraisemblance. Jusqu'à mon retour à la Malmaison, non seulement madame Bonaparte ignorait comme tout le monde le résultat de la commission, mais encore elle ne pouvait rien conjecturer avant que M. Réal eût constaté dans le duc d'Enghien l'identité de la personne désignée par les révélations des subordonnés de George.

Ce n'est pas que je veuille dire que madame Bonaparte n'aurait pas fait des prières en faveur d'un malheureux ; certes, la bonté bien connue de son cœur l'eussent portée à faire cette demande, et elle connaissait assez l'humanité du

premier consul pour espérer qu'il se laisserait aller à user d'une clémence qui d'ailleurs était dans les intérêts de sa politique.

On a cherché à profiter de cette affaire pour soulever l'opinion contre le premier consul. On rivalisait d'efforts, parce qu'on pensait servir par-là les intérêts d'un parti qui combattait la révolution et qui cherchait à obscurcir sa gloire. C'est tout simple, ceux qui perdent la partie trouvent toujours une consolation à dire qu'on les a trompés. Cependant peu de mois s'étaient écoulés qu'on pût remarquer que ceux qui s'étaient montrés les plus acharnés, se pressaient en foule dans les antichambres de l'empereur ; et certes elles en ont été remplies tant que dura sa prospérité. Cette conduite de leur part donne tout au moins le droit de penser qu'ils ont reconnu plus tard que les ordres du premier consul avaient été transgressés, et que sa conduite n'avait pas été si reprehensible qu'ils l'avaient pensé d'abord. Peut-être bien aussi ont-ils espéré que l'empereur ne se souviendrait pas des injures faites au premier consul.

Si on examine de sang-froid la part que le chef du gouvernement a eue à ce tragique événement, on ne peut se refuser à admettre les remarques suivantes :—Le but de l'entreprise de George n'était pas plus douteux que son point de départ. En moins de deux années, c'était la troisième tentative contre la vie du premier consul. Cette fois ce n'était pas à commettre ce seul attentat que devaient se borner les conspirateurs : ils ne tendaient à rien moins qu'à renverser la révolution de fond en comble, et à rallumer la guerre civile au moment même où la France allait avoir une guerre extérieure à soutenir.

On aiguilait les poignards contre le chef du gouvernement ; on venait des pays étrangers pour le frapper au milieu d'une nation dont il défendait l'indépendance, et contre laquelle on

conspirait bien autant que contre lui ; à quel titre devait-on exiger qu'il respectât un droit que l'on méconnaissait envers lui ? Et quand, pour attenter à ses jours, on employait les moyens, en dehors des droits des nations et de la morale, fallait-il donc qu'il se renfermât seul dans des bornes qu'on n'avait pas hésité à franchir ?

Et d'ailleurs le premier consul n'était-il pas responsable envers tous les intérêts politiques, placés en quelque sorte sur sa tête ? Qu'eût-on pensé de la solidité d'un gouvernement dont le chef eût manqué de fermeté dans une pareille circonstance ?

Telles furent peut-être les pensées du premier consul ; mais on lui en a prêté de bien différentes. Les uns ont dit qu'en frappant le duc d'Enghien, il avait eu pour but d'effrayer les princes de la maison de Bourbon, et de dissoudre d'un seul coup tous les corps d'émigrés qui menaçaient la frontière. Les autres ont dit que son seul but avait été de donner des garanties au parti jacobin. Aux premiers, je répondrai que le vainqueur de Marengo comptait sur son épée pour disperser ses ennemis ; et je demanderai aux seconds si les jacobins étaient à craindre après le 18 brumaire, et si ce jour, qui a été le premier de la puissance du premier consul, n'a pas été le dernier de la leur ? Ils imploraient déjà sa protection toute-puissante ; quelle garantie avait-il donc besoin de leur donner !

On a dit aussi que le premier consul avait eu un intérêt personnel, direct, à se défaire d'un prince auquel il savait un caractère ferme et entreprenant. Raisonner de la sorte, c'est admettre que le premier consul n'ait pas rejeté la proposition d'un crime. Mais alors, au lieu de faire tant d'éclat à Paris, on pouvait arriver à ce but plus sûrement et sans bruit, à une partie de chasse de l'autre côté du Rhin, ou même à Ettenheim. On n'eût pas manqué d'assassins si on en eût

cherché ; on n'eût même paru qu'user de représailles. N'eût-ce pas été combattre avec les mêmes armes que celles qu'on n'avait pas rougi d'employer plusieurs fois contre lui !

Il ignorait l'existence du duc d'Enghien ; il savait beaucoup mieux les noms des généraux qu'il avait combattus que ceux de la famille qui avait régné en France. On le lui signala comme le chef du parti de George, il consentit à son enlèvement. L'histoire jugera le reste.

A cette époque, la puissance morale du premier consul sur la nation était dans toute sa force et dans toute sa pureté. Cet événement, on ne peut le dissimuler, y porta une atteinte grave. Est-ce de gaieté de cœur que le premier consul eût ainsi affaibli l'affection publique qu'il possédait ; et, si on le suppose, pourquoi eût-il pris tant de précautions ? Pourquoi ordonner à M. Réal d'aller interroger le prince, lorsqu'il le savait tué par ses ordres ? car on a été jusqu'à risquer cette assertion.

En 1810, lorsque je fus élevé au ministère, j'ai prié M. Réal de m'expliquer comment on en était venu à s'attacher au duc d'Enghien, dont cependant il n'avait pas été question dans le procès de George. Il m'apprit alors que c'était la révélation des deux subordonnés de George qui avait déterminé l'enlèvement du duc d'Enghien, pour le confronter avec eux ; et que ce n'était que dans le cas où il aurait été reconnu pour être le personnage mystérieux désigné dans les révélations qu'il devait être jugé.

A cette occasion, M. Réal me rappela que pendant le temps que la police s'occupait activement de faire des recherches, elle avait appris que le petit général boiteux, qui avait été chercher le général Moreau pour le conduire au boulevard de la Madeleine, était le général Lajolais. On eut quelque peine à le trouver, et ce ne fut qu'après l'avoir confronté avec le domestique de George qui le reconnut, que l'on scruta sévèrement toutes les démarches qu'il avait faites depuis son

arrivée à Paris. Il lui échappa de dire dans quelle maison il était descendu en y arrivant, et, par suite de cet aveu, on sut des gens mêmes de la maison, qu'il y était arrivé avec le général Pichegru, auquel personne n'avait encore pensé. Lajolais en convint ensuite, et déclara qu'il avait voyagé avec le général Pichegru, depuis Londres jusqu'à Paris, en passant par les environs d'Amiens et de Gisors, ce qui faisait que, bien qu'il eût été aussi débarqué à la falaise de Biville, il n'était pas connu des émigrés qui s'étaient rendus à Paris par une autre route. Après quelques recherches, le général Pichegru fut arrêté. Il fut d'abord interrogé seul, et comme il adopta le système d'une dénégation absolue, on fut obligé de le confronter successivement avec tous ceux des subordonnés de George qui se trouvaient arrêtés. Ce ne fut qu'alors qu'il fut reconnu pour être ce personnage mystérieux qui était venu tous les quinze jours chez George, et devant lequel chacun se tenait dans une attitude respectueuse. Il fut aussi reconnu par le domestique de George, pour avoir été avec lui en fiacre au rendez-vous de la Madeleine.

Les renseignemens lumineux qu'avait fournis cette confrontation durent surprendre au dernier point M. Réal. Il s'empessa d'en faire son rapport au premier consul, qui devint rêveur, et qui exprima, par une exclamation de douleur, le regret d'avoir consenti à l'enlèvement du duc d'Enghien. Il était trop tard. Le premier consul ne pouvait qu'avoir un grand intérêt à ce que cette affaire s'éclaircît ; et cependant il ordonna le secret, soit que cela lui parût dans les intérêts de sa politique, soit qu'il préférât ne pas faire connaître l'erreur dans laquelle on était tombé. Il n'était cependant pas sans exemple dans notre histoire, que la justice elle-même se fût trompée ; la religion des parlemens, dont la composition ne permettait pas de suspecter la sévère équité, a quelquefois été abusée, et des condamnations qu'on a déplorées ensuite en ont été les conséquences.

Depuis, j'ai souvent entendu l'empereur s'exprimer ainsi devant ses ministres : " Messieurs, je suis mineur, c'est à vous à vous informer avant de me remettre un rapport ; " mais une fois que j'ai votre signature, tant pis pour vous " si un innocent est frappé ; " et il m'a souvent répété ces mêmes paroles à l'occasion des rapports que j'ai été dans le cas de lui faire dans le cours de mon administration.

CHAPITRE VII.

Mort du général Pichegru.—Détails sur ce sujet.—Gendarmes d'élite.—Capitaine Wright.—Sa confrontation avec George et ses complices.

LA présence de Pichegru dans la conjuration de George Cadoudal compromettait gravement Moreau, en ce qu'elle permettait de supposer qu'il s'était établi des rapports entre eux. On s'occupa dès lors de rechercher comment ces deux personnages avaient pu se rencontrer. On parvint à force d'adresse à convaincre le général Moreau qu'il avait vu Pichegru ; comme il ignorait les progrès de la marche des informations, il n'aperçut aucun des pièges qu'on lui avait tendus ; il convint que Pichegru était venu chez lui, et que c'était le général Lajolais qui l'y avait amené ; mais que dans la crainte de se compromettre il ne l'avait plus reçu, et que cependant il l'avait encore vu ailleurs. Où ? lui demanda-t-on. " Mais, répondit-il, je ne me rappelle pas trop, hormis une fois au boulevard de la Madeleine, à neuf heures du soir. " Questionné sur la manière dont cette rencontre avait eu lieu, il répondit qu'il n'en savait rien, que le général Lajolais était venu le chercher, l'avait conduit au boulevard, et qu'après l'avoir quitté un moment, il était venu le rejoindre, amenant avec lui le général Pichegru.

On n'en demanda pas plus, mais on prit à part Lajolais, et après l'avoir questionné en tout sens, il fut bien constaté qu'il était parti du logement de George dans un fiacre, avec George et Pichegru dans le fond ; lui Lajolais, et Picot, affidé de George, sur le devant ; qu'il avait conduit le fiacre au boulevard de la Madeleine ; que de là il avait été chercher Moreau chez lui, rue d'Anjou, où ce dernier l'attendait, qu'il l'avait amené à pied au boulevard ; qu'ensuite il était allé au fiacre chercher Pichegru, lequel en était descendu avec George, et qu'il les avait menés à Moreau, qui se promenait en les attendant ; puis lui Lajolais était retourné au fiacre dans lequel il était resté avec Picot, pendant tout le temps qu'avait duré l'entrevue. Picot confirmait cette déposition de Lajolais, et il ajoutait que lorsque son maître était revenu au fiacre avec Pichegru, il avait entendu celui-ci dire, en parlant de Moreau, comme je l'ai déjà rapporté : " Il paraît " que ce b.....-là a aussi de l'ambition."*

George ni Moreau ne voulurent pas convenir des détails de cette entrevue ; George répondait à toutes les questions qu'on lui faisait : " Je ne sais pas ce que vous voulez me dire ;" et Moreau disait : " Je n'ai jamais vu George." Comme Pichegru venait de mourir, on ne put rien découvrir

* Ce propos a une coïncidence avec l'espérance qu'avait le général Moreau, d'être revêtu de la puissance consulaire, et avec les refus qu'il fit de s'engager dans les principes de George. J'ai appris depuis la restauration, que, dans une autre entrevue, George lui avait dit que son projet était tout prêt, qu'il frapperait le premier consul tel jour (qu'il lui désignerait), et qu'il ne lui demandait que de partir d'avance avec le général Pichegru, pour se rendre dans les environs de Boulogne, y attendre la nouvelle de l'événement, et ne pas perdre de temps pour agir sur l'armée ; ce que Moreau refusa positivement. De sorte que George fut obligé de retarder son coup par la conviction qu'il acquérait, qu'il n'aurait abattu le premier consul qu'au profit du général Moreau.

C'est alors qu'il dit : Un bleu pour un bleu, j'aime encore mieux celui qui y est que ce j... f..... là.

de plus sur les faits de cette affaire qui pouvaient concerner le général Moreau.

J'ai dit que Pichegru venait de mourir ; cette mort a donné lieu à tant de bruits aussi stupides que calomnieux, qu'elle a besoin d'être expliquée. Voici ce que j'en sais.

Pichegru, après avoir été arrêté, avait été enfermé en secret dans une des pièces du rez-de-chaussée de la tour du Temple : on différa quelques jours de l'interroger pour se donner le temps de réunir les matériaux de son interrogatoire, délai qui fut fatal au duc d'Enghien.

Pichegru n'était séparé de George que par une petite pièce qui était une antichambre commune à leur demeure.

Le concierge de la maison du Temple avait la clef de leur chambre ; et pour empêcher qu'ils se pussent communiquer les questions que le juge instructeur leur faisait séparément, le même juge avait fait placer une sentinelle dans cette antichambre, d'où, au moyen d'un peu de bruit, on pouvait rendre sans effet la conversation qu'ils auraient pu vouloir entretenir. L'un et l'autre étaient appelés plusieurs fois par jour pour être confrontés ; c'est-à-dire toutes les fois qu'une nouvelle déposition d'accusés ou de témoins les chargeait.

George avait sans doute pris son parti sur l'issue de ce procès ; mais le général Pichegru, qui avait d'autres antécédens, était vraisemblablement dans une situation différente. Chaque fois qu'il était appelé à la salle d'instruction, il voyait sa position s'aggraver, et l'abîme se creuser devant lui à chaque pas ; son visage en était altéré. Il s'était peut-être flatté que dans l'information juridique de son affaire, on ne pourrait pas obtenir assez de preuves de sa participation à un crime contre lequel l'opinion publique de la France entière était soulevée en masse ; mais il dut bientôt se convaincre qu'il lui serait impossible de toucher la sensibilité des cœurs, même les plus généreux, et que de plus sa présence devant une cour criminelle, comme coopérateur du

projet de George, allait reporter la conviction de sa culpabilité jusqu'à la circonstance dans laquelle Moreau l'avait dénoncé au directoire (en 1796 ou 1797), après que celui-ci l'avait fait déporter à Cayenne, et qu'ainsi il allait perdre jusqu'à l'intérêt que quelques-uns de ses amis réunis lui avaient témoigné à cette époque de sa vie. Je crois que cette affligeante considération, continuellement présente à son esprit sous la voûte de sa prison, a beaucoup influé sur sa détermination de cesser de vivre.

Le général Pichegru était naturellement gai, il aimait les plaisirs de la table, mais l'horreur de sa situation l'avait changé. Il avait fait prévenir M. Réal de venir le voir, et après la conversation qu'il eut avec lui, il le pria de lui envoyer quelques livres, entre autres Sénèque.

Quelques jours après, étant aux Tuileries, vers huit heures du matin, je reçus un billet de l'officier de gendarmerie d'élite, qui ce jour-là commandait le poste de la garde du Temple. Il me prévenait que l'on venait de trouver le général Pichegru mort dans son lit le matin, et que cela occasionnait beaucoup de rumeur au Temple, où l'on attendait quelqu'un de la police que l'on venait de faire prévenir de cet événement.

Cet officier m'en donnait avis, tant à cause de la singularité du fait, que parce que j'avais établi l'usage dans le corps que je commandais, que tous les officiers employés à un service quelconque devaient me rendre compte de ce qu'ils auraient fait, vu ou appris pendant les vingt-quatre heures. Je fis remettre ce billet au premier consul ; il me fit appeler, croyant que j'avais d'autres détails, et comme je n'en avais point, il m'envoya aux informations, en disant : " Voilà une belle fin pour le conquérant de la Hollande."

J'arrivai au Temple en même temps que M. Réal, qui venait de la part du grand-juge pour connaître aussi les détails de cet événement. J'entrai avec M. Réal, ainsi que le con-

cierge et le chirurgien de la maison, jusque dans la chambre du général Pichegru, et je le reconnus très-bien, quoique son visage fût devenu cramoyisé par l'effet de l'apoplexie dont il avait été frappé.

Sa chambre était au rez-de-chaussée, la tête de son lit contre la fenêtre, de manière que la tablette lui servait à mettre sa lumière pour lire dans son lit. Il y avait au dehors une sentinelle placée sous cette fenêtre, par laquelle, au besoin, elle pouvait facilement voir ce qui se passait dans la chambre.

Le général Pichegru était couché sur le côté droit ; il s'était mis au cou sa propre cravate de soie noire, qu'il avait préalablement tordue comme un petit câble ; ce qui avait dû l'occuper assez pour donner à la réflexion le temps d'arriver, s'il n'avait pas bien pris la résolution de se détruire. Il paraissait s'être noué sa cravate, ainsi câblée, au cou, et l'avoir d'abord serrée autant qu'il avait pu le supporter, puis avoir pris un morceau de bois, de la longueur du doigt, qu'il avait cassé à une branche qui se trouvait encore au milieu de sa chambre (reste d'un fagot dont les débris étaient de même dans sa cheminée), après quoi il fallait qu'il l'eût passé entre son cou et sa cravate, du côté droit, et enfin qu'il l'eût tourné jusqu'au moment où sa raison s'était égarée. Sa tête était retombée sur son oreiller, et avait comprimé le petit morceau de bois, ce qui avait empêché la cravate de se détordre. Dans cette situation, l'apoplexie ne pouvait pas tarder d'arriver. Sa main était encore sous sa tête, et touchait presque à ce petit tourniquet.

Il y avait sur la table de nuit un livre ouvert et renversé, comme celui de quelqu'un dont la lecture est interrompue pour un moment. M. Réal reconnut ce livre pour être le Sénèque qu'il lui avait envoyé, et il remarqua qu'il était ouvert aux pages où Sénèque dit que *celui qui veut conspirer doit, avant tout, ne pas craindre de mourir*. C'était

probablement là la dernière lecture du général Pichegru, qui, s'étant placé dans la situation de perdre la vie sur un échafaud, ou dans la nécessité de recourir à la clémence du premier consul, avait préféré mettre fin lui-même à son existence.

Pendant que j'étais au Temple, j'interrogeai moi-même le gendarme qui avait passé la nuit dans l'antichambre qui séparait George de Pichegru ; il me dit qu'il n'avait rien entendu de toute la nuit, sinon le général Pichegru, qui avait beaucoup toussé depuis onze heures jusqu'à minuit, et que, ne pouvant pas entrer chez lui, parce que la clef de sa chambre était chez le concierge, il n'avait pas voulu réveiller toute la tour pour cette toux. Le gendarme était lui-même enfermé dans cette antichambre ; et si le cas était venu où il dût donner l'alerte, c'était par la fenêtre qu'il devait avertir la sentinelle qui était à la porte de la tour ; la sentinelle devait avertir le poste, et celui-ci le concierge.

J'interrogeai aussi le gendarme qui avait été en sentinelle sous la fenêtre du général Pichegru depuis dix heures jusqu'à minuit, et il n'avait rien entendu.

M. Réal me dit alors : “ Eh bien ! quoiqu'il n'y ait rien de plus évidemment démontré que ce suicide, on aura beau faire, on dira toujours que, n'ayant pu le convaincre, on l'a étranglé.” Et c'est ce qui détermina le grand-juge à faire mettre dès ce moment un homme de garde et sans arme, dans la chambre de chacun des individus impliqués dans l'affaire de George, afin de les empêcher d'attenter à leur vie ; on était donc bien loin de songer à la leur ôter par des exécutions mystérieuses. L'esprit de parti, qui accueille toujours ce qui peut nuire au pouvoir, a fait répandre dans le public que c'étaient des gendarmes qui avaient étranglé Pichegru ; cette opinion s'était établie au point qu'un haut fonctionnaire qui était mon ami, m'en a parlé plusieurs années après, comme d'une vérité dont il ne doutait pas, et

quoi que j'aie pu lui dire pour le convaincre du contraire, je ne suis pas sûr de l'avoir persuadé. Du reste, ce n'était pas par esprit frondeur qu'il avait adopté cette opinion : il l'avait tant entendu dire, qu'il avait fini par y croire.

Il aurait fallu être bien dépourvu de bon sens pour employer à un pareil office des subordonnés qui auraient divulgué ce crime à la première occasion de mécontentement, ou qui chaque jour auraient mis un nouveau prix à leur silence.

Il n'y avait aucune nécessité de détruire Pichegru ; sa présence était même nécessaire à l'instruction du procès. D'ailleurs, étant venu en France avec George, il en était inséparable devant la justice, qui n'aurait pas manqué de le condamner, malgré le talent du plus habile défenseur ;* mais je ne crois pas que le premier consul l'eût laissé périr : je n'en veux pour preuve que les grâces qu'il a accordées à ceux qui avaient été condamnés à mort dans cette affaire, et qui n'étaient pas recommandés à l'opinion comme l'était le conquérant de la Hollande. D'ailleurs, Pichegru condamné par une cour criminelle à la face du monde, ne pouvait plus être dangereux, et n'était digne que de pitié.

Si, dans cette circonstance, il y avait eu quelqu'un à faire disparaître par des moyens extraordinaires, c'était Moreau, qui était bien autrement considérable pour le premier consul que Pichegru, et qui, aux yeux du public, n'avait pas le tort de venir d'Angleterre.

Les trois hommes de France que l'on peut interroger sur cet événement sont, 1° le concierge du Temple, qui vit encore ; † 2° M. Manginet, capitaine de gendarmerie à la résidence d'Evreux : il était alors commandant inamovible du

* Le monument que l'on a élevé au général Pichegru depuis 1815 est la meilleure réponse à faire à ceux qui, dans ce temps-là (1804), le regardaient comme une victime ainsi que Moreau.

† Ceci a été écrit en 1815. On a cité plus haut des faits et des révélations venus à ma connaissance depuis 1823.

Temple; 3° M. Bellenger, chef d'escadron de gendarmerie à la résidence d'Alençon : il était alors lieutenant de la légion d'élite, et se trouvait ce jour-là de garde au Temple ; c'est lui qui m'a écrit le billet dont je viens de parler. On n'aurait pas pu entrer dans la tour sans qu'il en eût connaissance ; si des gendarmes y étaient entrés, il les aurait non-seulement vus, mais il les aurait reconnus, parce que la légion d'élite n'était pas assez nombreuse pour que les gendarmes qui la composaient ne se connussent pas entre eux. Ils se connaissaient effectivement : c'était moi qui avais formé ce corps, composé de quatre cent quatre-vingts cavaliers et de deux cent quarante gendarmes à pied, tous choisis sur le corps entier de la gendarmerie ; la plupart avaient été sous-officiers dans l'armée.

Je leur avais communiqué pour le premier consul tout le zèle dont j'étais moi-même animé, et je n'avais pas de plus grand plaisir qu'à profiter des avantages de ma position pour leur faire du bien, à eux ou à leurs proches. Leur attachement pour moi m'a aidé à supporter beaucoup de tracasseries auxquelles m'exposait un commandement objet de beaucoup de jalousies ; et je dois dire à la face du monde que je n'ai pas connu un seul d'entre eux auquel on aurait proposé une mission équivoque, tandis qu'au contraire la plupart étaient susceptibles d'une confiance toute particulière. Entre plusieurs exemples que je pourrais en donner, je citerai celui-ci. Deux d'entre eux, pris, sans choix, à tour de rôle, furent chargés de conduire un trésor de Paris à Naples ; le trésorier de la couronne le leur remit tout chargé dans une voiture disposée pour cet usage. Ils partirent de la cour du château des Tuileries, et arrivèrent jusqu'à Rome sans coup férir. En sortant de cette dernière ville, ils furent attaqués près de Terracine. Les deux postillons de leur voiture ayant été tués, les voleurs viennent pour piller la voiture ; les deux gendarmes font usage de leurs armes avec tant de succès, qu'ils se font abandonner par ces

misérables, puis, montant eux-mêmes sur les chevaux, ils amènent le trésor intact jusqu'à Naples. Un gendarme d'élite qui aurait été susceptible d'accepter une mission équivoque pour l'honneur, aurait été éloigné de cette troupe, comme pouvant aussi trafiquer de l'honneur commun. Les officiers de ce corps avaient été choisis avec le même soin; je n'ai jamais eu que des éloges à leur donner dans toutes les circonstances délicates où ils ont été employés, et cela quelquefois par l'empereur lui-même. Ce respectable corps a été victime de la plus vile calomnie en 1814. Il a été le premier licencié. Il est à désirer pour le roi de France qu'il puisse le remplacer par des serviteurs ayant le cœur aussi bien placé et aussi affectionnés à sa personne que ceux-là l'étaient au gouvernement qu'ils servaient.

La longue instruction du procès tirait à sa fin, lorsqu'un incident bizarre vint retarder l'ouverture du jugement.

Une foule de dépositions avaient fait retentir le nom du capitaine anglais Wright, et les journaux en avaient parlé en tous sens. Ce capitaine qui avait débarqué George et les siens à la falaise de Biville avait été depuis peu s'établir en croisière sur la côte de Quiberon; ayant eu le malheur de faire naufrage sur les côtes du Morbihan, il fut conduit, ainsi que tout son équipage, à Vannes, où il n'était bruit dans ce temps-là que de tout ce qui se passait à Paris. L'administration de ce département rendit compte du naufrage, et reçut ordre d'envoyer le capitaine Wright avec tout son équipage à Paris. Ils entrèrent dans la cour du Temple, lorsque George et les siens étaient à s'y promener; les officiers anglais et français n'eurent pas l'air de se reconnaître, mais les matelots anglais, qui n'entendaient pas malice à la chose, abordèrent franchement quelques-unes de leurs connaissances dans les subalternes de George.

On mit le capitaine Wright à part, et on procéda à la confrontation du reste avec les subordonnés de George, ce qui

confirma comme la vérité la plus exacte ce que l'on avait déjà obtenu. Wright persista à décliner les questions qu'on put lui faire et répondit : “ Messieurs, je suis officier de “ marine britannique ; peu m'importe le traitement que vous “ me réservez, je n'ai point de compte à rendre des ordres “ que j'ai reçus*, je ne connais pas ces messieurs.”

Le capitaine Wright avait été jeté à la côte par un naufrage ; on pouvait, au lieu de le recevoir prisonnier de guerre, lui faire intenter une poursuite criminelle par le procureur-général pour cause de complicité dans la conspiration. On respecta néanmoins son dévoûment et son caractère ; il parut ainsi que ses matelots comme témoins au tribunal, mais on n'intenta rien de personnel contre lui.

Ce malheureux resta au Temple jusqu'en 1805, époque à laquelle il y mourut. On a débité tant de contes sur cette mort, que j'ai voulu aussi en connaître la cause pendant que,

* Le ministère anglais a prétendu qu'il était étranger au projet de George. Voici la note remise au nom de Sa Majesté Britannique, le 30 avril 1804, aux ministres des cours étrangères. “ S. M. m'a ordonné de déclarer qu'elle espère ne pas avoir besoin de repousser avec le dédain et l'indignation qu'elle mérite, la calomnie atroce et dénuée de fondement, que le gouvernement de S. M. participait à des projets d'assassinats : accusation déjà portée aussi fausement et aussi calomnieusement par la même autorité contre les membres du gouvernement de S. M. pendant la dernière guerre ; accusation si incompatible avec l'honneur de S. M. et le caractère connu de la nation britannique, et si complètement dénuée de toute ombre de preuve, que l'on peut présumer avec raison qu'elle n'a été mise en avant dans le moment actuel qu'afin de détourner l'attention de l'Europe de la contemplation de l'acte sanguinaire qui a été commis récemment par l'ordre direct du premier consul de France, en violation du droit des gens et au mépris des lois les plus simples de l'honneur et de l'humanité.” Imprimé à Paris, chez les frères Baudouin, *Mémoire historique sur la catastrophe de monseigneur le duc d'Enghien*, pages 267 et 268. De qui donc Wright, officier de la marine royale anglaise, et de plus commandant un bâtiment de guerre de cette marine, pouvait-il avoir reçu des ordres pour embarquer et débarquer à notre côte George et les siens ? Y a-t-il en Angleterre une autre autorité que les offices du gouvernement qui commande à la marine ?

ministre de la police, les sources d'informations n'étaient ouvertes ; et il me fut constaté que Wright s'était coupé la gorge de désespoir après avoir lu le rapport de la capitulation du général autrichien Mack à Ulm, c'est-à-dire pendant le temps que l'empereur faisait la campagne d'Austerlitz. Peut-on en effet, sans outrager le sens commun autant que la gloire, admettre que ce souverain aurait attaché assez de prix à la destruction d'un malheureux lieutenant de la marine anglaise, pour envoyer d'un de ses plus glorieux champs de bataille l'ordre de le détruire ? On a encore ajouté que c'était moi qui avais eu cette commission de sa part : or je ne l'ai pas quitté un seul jour pendant toute la campagne, depuis son départ de Paris jusqu'à son retour. Du reste, l'administration civile de France est en possession de tous les registres du ministère de la police, qui doivent donner tous les éclaircissemens qu'on voudra chercher sur cet événement.

CHAPITRE VIII.

Procès de George et du général Moreau.—Débats.—Condamnation.—Clémence du premier consul.—Départ du général Moreau pour les Etats-Unis.

LE fameux procès de George, tant attendu, s'ouvrit enfin : le palais de justice était assiégé par une foule innombrable, où tout le monde, de toutes les opinions, allait faire ses observations. La meilleure compagnie, qui s'y faisait aussi remarquer, n'y était pas conduite seulement par la curiosité : l'esprit d'opposition entraînait pour beaucoup dans l'intérêt qui amenait là la majeure partie des personnes de tous rangs qui suivaient toutes les audiences, et cette opposition n'était pas muette : les contes qui s'étaient débités sur la mort du duc

d'Enghien et sur celle de Pichegru, avaient donné de l'effronterie, l'opinion se manifestait tout haut.

Les débats durèrent douze jours ; ils furent constamment suivis par une foule qui remplissait toutes les avenues du palais. On avait commis la faute de faire prendre au premier consul la résolution de supprimer, pour ce cas seulement, le jury : c'était le résultat des inquiétudes, bien ou mal fondées, que l'on avait conçues de tous les propos qui se tenaient depuis la catastrophe du duc d'Enghien. Cette mesure, quoique vigoureuse, produisit un mauvais effet, et mit l'opinion, en général, encore plus en méfiance.

On attendait avec impatience le plaidoyer du général Moreau, qui enfin fut ouvert. Son avocat fut éloquent, et trouva dans l'histoire une citation heureuse, celle du président de Thou : il appuya sur l'ignominie dont s'était couvert Lombardemont, mais il passa sur l'entrevue du boulevard de la Madeleine, avec toute la rapidité que lui permettaient la dénégation de Moreau, le silence de George et la mort de Pichegru : ce fut véritablement ce qui le sauva. J'étais à cette audience ; le public était tout yeux et tout oreilles.

Moreau convenait que le général Lajolais était venu le prendre chez lui, l'avait mené au boulevard de la Madeleine, avait été chercher Pichegru en fiacre, et l'avait amené là où lui, Moreau, se promenait.

Lajolais reconnaissait ces vérités, mais il ajoutait : “ George était avec Pichegru ; vous saviez qu'il devait s'y trouver, et il est descendu de fiacre avec Pichegru.” Picot, affidé de George, disait : “ J'étais avec George lorsqu'il est sorti du fiacre avec Pichegru, et je suis resté dans le fiacre avec Lajolais, qui y était remonté jusqu'à ce qu'ils soient venus nous rejoindre.”

Il n'y avait rien de plus clairement démontré que cette vérité, mais (heureusement sans doute dans ce cas-ci) deux et

deux ne font pas toujours quatre ; néanmoins Moreau fut obligé d'affirmer par serment qu'il n'avait pas vu George. Tous les yeux étaient fixés sur lui, on souffrait de ce qu'il devait souffrir ; mais enfin il jura qu'il n'avait pas vu George, et fit assurément très-bien ; le vainqueur de Hohenlinden devait-il se mettre dans cette situation.*

La culpabilité des autres accusés était trop évidente pour leur laisser de l'espoir ; tous furent condamnés.

Il était inutile de supprimer le jury, et j'ai vu, le jour même du serment de Moreau, un homme très-habile qui disait tout haut dans la salle du tribunal : “ Si j'étais juré, sur une “ déposition comme celle de Lajolais et de Picot, je déclare- “ rais Moreau coupable.” Néanmoins on le condamna, conjointement avec la fille Izai, à deux ans de détention. On se mit à rire en entendant ce ridicule jugement.

La fille Izai était une malheureuse qui avait ajouté à ses complaisances pour un ou deux des moins considérables de la troupe de George, celle de faire pour eux toutes sortes de commissions. Un homme raisonnable peut-il se laisser persuader que dans une conjuration dont les faits sont avérés et où il y va du bouleversement d'un état, pour le succès de laquelle on croit avoir besoin du concours d'un des premiers chefs de l'armée, qui y donne son consentement, puisqu'il a vu et reçu les conjurés, mais qui, à la vérité, a mis, à sa participation, des restrictions qui ont suspendu et peut-être fait échouer l'entreprise ; peut-on, dis-je, croire raisonnablement que ce chef n'ait eu à cette conjuration que la part qu'a pu y prendre une fille de cabaret ? Cela choque le sens commun le plus ordinaire. Ou Moreau n'était point coupable, et alors il fallait avoir le courage de le déclarer hautement et de

* Son défenseur en me parlant de cette affaire pendant mon administration, m'a dit que si dans son plaidoyer il avait admis cette entrevue comme constante, il ne lui serait resté aucun moyen de sauver le général Moreau, que le moindre contact avec George perdait sans ressource.

le ramener chez lui en triomphe ; ou il était coupable, et dans ce cas il l'était plus que George, parce qu'enfin George était dans la ligne de fidélité à ses principes, tandis que Moreau, après avoir dénoncé au Directoire, après le 18 fructidor, les intelligences de Pichegru avec le prince de Condé, faisait mille fois pire que Pichegru ; à cette époque, il se prêtait à un assassinat et à une trahison manifeste, après avoir donné sa foi à sa patrie. Mais telle est l'aveugle passion : on l'avait méprisé à l'époque où il avait dénoncé Pichegru, et on en fit un héros à celle-ci.

On a beaucoup dit que les membres de la cour criminelle, connaissant au fond les opinions républicaines de Moreau, lui en avaient tenu compte, et qu'un frère du général Lecourbe (partisan de Moreau), qui faisait partie de la cour criminelle, aidé par M. Fouché, avait gagné beaucoup de voix à Moreau. Je n'en sais rien, mais il faut bien qu'il se soit passé quelque chose comme cela. On lui conseilla de demander à aller en Amérique : le premier consul y obtempéra le même jour. Moreau partit du Temple la nuit, après avoir dit adieu à sa famille : il fut conduit jusqu'à Barcelonne, et s'embarqua dans un port d'Espagne pour l'Amérique. J'ai vu depuis un Anglais qui avait connu le général Moreau lorsqu'il commandait l'armée du Rhin, et qui le revit en Amérique. Il m'a dit qu'il l'avait entendu s'y féliciter d'en avoir été quitte à si bon marché, et qu'il y témoignait encore son étonnement de ce que la police n'avait pas découvert plus tôt ses relations avec Pichegru, parce qu'il se croyait le sujet d'une sévère observation, et à cet égard il lui conta cette anecdote-ci.

C'est Moreau qui parle. “ Il y avait déjà quelque temps que Pichegru était à Paris, et que nous nous voyions tous les soirs.

“ Lorsqu'il venait chez moi, il avait coutume de demander un de mes domestiques, qui était le seul qui le connût, et auquel j'avais donné ordre d'être toujours apprêté pour le

“ recevoir et l’introduire dans mon cabinet, où j’allais le re-
 “ joindre, si je n’y étais pas déjà.

“ Il arriva qu’une fois où mon salon était rempli par une
 “ société qui avait dîné chez moi, Pichegru vint plus tôt
 “ qu’à son ordinaire. Ne trouvant pas sur l’escalier le do-
 “ mestique qui avait l’habitude de l’y attendre, il monta
 “ jusqu’à l’antichambre, où n’ayant de même trouvé per-
 “ sonne, parce que mes gens étaient à dîner, il ouvrit la
 “ porte du salon ; le voyant plein de monde, il se retira
 “ aussitôt. Heureusement il ne fut remarqué que par ma
 “ femme, qui avait tourné la tête du côté de la porte au
 “ moment où elle s’était ouverte, et l’avait reconnu. Je
 “ sortis de suite pour aller le conduire moi-même à mon
 “ cabinet, où nous restâmes une partie de la soirée.

“ Le lendemain, j’eus une explication vive avec ma femme,
 “ qui prétendait que je me perdais, parce que le général
 “ Pichegru ne venait sans doute à Paris que pour travailler
 “ en faveur des Bourbons, et qu’une fois qu’il n’aurait plus
 “ besoin de moi, il me ferait repentir de ce que j’avais écrit
 “ contre lui au Directoire. Elle ne cessa pendant long-
 “ temps de me parler sur ce ton-là, et j’étais dans des
 “ transes mortelles qu’elle n’allât enfin confier ses doléances
 “ à quelques-unes de ses amies ; mais il paraît qu’elle s’était
 “ observée, car ce n’est pas par des indiscretions de sa part
 “ que l’on a eu les premiers avis de cette affaire.”

Ainsi parlait le général Moreau pendant la première an-
 née de son séjour en Amérique, lorsqu’en France un parti
 s’efforçait de le peindre comme la victime d’une jalousie que
 son grand talent avait inspirée.

Le général Moreau avait en France des biens-fonds qui,
 étant d’une réalisation difficile, lui auraient fait éprouver de
 grandes pertes. Le premier consul lui acheta sa terre de
 Gros-Bois, près Paris, et la donna au général Berthier, mi-
 nistre de la guerre. Il lui acheta aussi sa maison de la rue

d'Anjou, qu'il donna à Bernadotte, comme si cette maison n'eût pas dû cesser d'être un foyer de conspiration contre lui. Ces deux objets furent payés au général Moreau ce qu'il en demanda, et il y mit de la modération.

On a généralement cru que le premier consul avait été contrarié de la non-condamnation de Moreau. Si ce résultat du procès l'a contrarié, ce que du reste j'ignore, ce n'a sans doute été que parce qu'il lui enlevait l'occasion d'humilier Moreau en lui faisant grâce. Il n'aimait pas à se venger par des supplices. Après la condamnation de George et des siens, il fit grâce, sur la première demande, à plusieurs d'entre eux. Je crois me rappeler qu'en tout il y en eut sept d'amnistiés. Aurait-il laissé périr le conquérant de la Hollande et le vainqueur de Hohenlinden ? C'est une injure que de le penser. Laissa-t-il subir à Moreau les deux années de détention auxquelles il était condamné, et pendant lesquelles il aurait pu s'en défaire, si tel avait été le fond de sa pensée ? Non, puisque, la nuit même du jour où Moreau lui a demandé, par une lettre, la permission d'aller en Amérique, il lui permit de partir. Ce fut moi que le premier consul chargea d'aller le voir au Temple, pour lui dire qu'il y consentait, et d'organiser son départ avec lui. Je lui donnai ma propre voiture, et le premier consul paya tous les frais de son voyage jusqu'à Barcelone. Le général me témoigna le désir de voir Madame Moreau ; je fus la chercher moi-même, et l'amenai au Temple. Il me semble que c'étaient là des soins auxquels je n'étais pas obligé. Ainsi finit cette longue affaire : ce fut pendant qu'elle s'instruisait que la forme du gouvernement changea encore une fois en France.

CHAPITRE IX.

Création de l'empire.—Motifs qui firent adopter cette forme de gouvernement.
—Adresses de l'armée.—Le premier consul est proclamé empereur.—Institutions nouvelles.—Distributions des croix de la Légion-d'Honneur au camp de Boulogne.—Le Pape passe les monts.—Entrevue de Fontainebleau.

CET événement a besoin d'être développé. Les entreprises si souvent réitérées contre la vie du premier consul commençaient à donner de l'inquiétude ; on avait jusqu'à ce moment réussi à l'en préserver, mais on pouvait n'être pas toujours aussi heureux. Jusqu'alors on avait cru qu'il n'était menacé que par quelques jacobins exaltés, et l'on se tranquillisait, parce que les fureurs politiques devaient tôt ou tard s'apaiser ; mais on avait déjà été forcé de reconnaître que ce n'étaient pas les jacobins qui avaient préparé le 3 nivose, comme on avait voulu le persuader. Dans l'affaire de George, il n'était pas possible de douter un moment de l'intérêt qui avait armé les conspirateurs, et du parti auquel ils se rattachaient. De toutes ces réflexions naissait la conséquence naturelle qu'une puissance quelconque voulait détruire le premier consul ; qu'il était possible qu'elle y parvînt ; que, si ce malheur arrivait, la France serait sans force ni direction, au milieu des élémens de discorde et de révolution dont on ne pouvait se dissimuler qu'elle était encore remplie, et que dès-lors elle pouvait subir le joug.

Les émigrés rentrés, et ils étaient en grand nombre, craignaient de voir la puissance arrachée à une main qui avait la force de les protéger. Les patriotes craignaient le retour de la maison de Bourbon, et la réaction qui semblait en devoir être la suite inévitable ; tous les esprits étaient las

de mouvemens, et contens du port dans lequel on était parvenu à mettre la révolution à l'abri de nouveaux orages. De tous côtés, on était effrayé à la seule pensée de voir périr le premier consul, et on s'occupa sérieusement de remédier à ce que cette forme de gouvernement présentait d'inquiétant pour nous, et d'encourageant pour nos ennemis.

On pensa d'abord à indiquer un successeur au premier consul ; mais indépendamment de ce que la mesure était inconstitutionnelle, peut-être eût-elle hâté la mort de celui que l'on voulait conserver. L'ambition est impatiente. Après avoir bien cherché et feuilleté dans les histoires de toutes les révolutions, on en revint à la forme du gouvernement monarchique, qui, fixant l'ordre d'hérédité, assurait sans secousses la succession au pouvoir, et détruisait au moins cette partie des espérances de nos ennemis. On ne parvint pas sans peine à rallier la majorité des esprits à l'adoption de cette mesure. Les vieux amis de la liberté ne signèrent cette capitulation que sur la brèche ; mais enfin on adopta les idées monarchiques. On les propagea, et elles reprirent racine avec une promptitude étonnante. Fouché, qui ne cherchait que l'occasion de revenir au pouvoir, les étendit dans le sénat et parmi les hommes de la révolution avec un zèle de néophyte.*

* Après l'affaire de George, dans laquelle le premier consul avait été bien servi, on ne manqua pas de lui dire : " Voyez cependant, il a été six mois à Paris sans qu'on s'en doutât. Il est clair que, s'il y avait eu un ministère de la police, on n'aurait pas couru ce danger. Bien mieux, George n'aurait pas osé y venir, si Fouché avait encore été ministre." On persuada aisément au premier consul de rétablir ce ministère ; il devenait nécessaire, surtout à cause des changemens qui se préparaient et qui allaient mettre les intrigues en mouvement. Le premier consul penchait pour M. Réal. Je ne sais ce qui le porta à se décider en faveur de M. Fouché qui rentra au ministère. Celui-ci était persuadé qu'il n'en était sorti que par les œuvres de M. de Talleyrand ; il y revint donc avec la résolution de lui nuire autant qu'il le pourrait, et effectivement il ne manqua pas une occasion de le faire.

Dans l'armée, le changement proposé prit tout seul ; la chose se comprend aisément. Les dragons, qui étaient tous réunis par division de quatre régimens chacune, et disposés pour se rapprocher de Boulogne, donnèrent l'élan : ils envoyèrent une adresse au premier consul, dans laquelle ils lui disaient que leurs efforts ne serviraient à rien, si des méchans parvenaient à lui ôter la vie ; que le meilleur moyen de déjouer leurs projets et de fixer les irrésolutions, était de mettre la couronne impériale sur sa tête et de fixer cette dignité dans sa famille. Après les dragons vinrent les cuirassiers, puis tous les corps d'infanterie, ensuite les marins ; et enfin ceux des ordres civils qui désiraient le changement suivirent l'exemple de l'armée. Cela s'étendit en un instant jusqu'aux plus petites communes ; le premier consul recevait des voitures pleines d'adresses semblables. Je crois bien qu'on n'avait pas négligé de fomentier cet élan ;* mais au moins les corps de l'Etat furent-ils rassemblés, ces pièces leur furent-elles communiquées, et, indépendamment de leurs délibérations, soumit-on toutes ces manifestations de désir pour le retour de l'ordre monarchique à la sanction du peuple. On ouvrit, pour recevoir les votes, un registre dans chaque commune de France, depuis Anvers jusqu'à Perpignan, et de Brest au mont Cénis. Je ne suis pas sûr que le Piémont y fût compris.

C'est le dépouillement de tous ces votes, fait au sénat, qui forma la base du procès-verbal d'inauguration de la famille des Bonaparte à la dignité impériale.

* On a le droit d'observer que c'était l'armée qui avait donné le signal, et qui avait entraîné par son exemple. Mais qui est-ce qui avait fait respecter le nouvel ordre social établi en France, ainsi que les institutions, qui en avaient été la conséquence ? N'étaient-ce pas les efforts de l'armée ? Sous quelle garantie tout cela était-il placé ? N'était-ce pas sous celle de l'armée ? Pour détruire ces institutions, par où devait-on commencer, si ce n'était par leur auteur ? et après lui, qui est-ce qui était le plus menacé, si ce n'était l'armée ? (Témoin les événemens de 1815.) Celle-ci ayant, comme toute la France, traversé la révolution, voyait un danger pour elle-même ; il n'était donc pas surprenant qu'elle cherchât la première à s'en garantir.

Ce procès-verbal est dans les archives du sénat, qui vint en corps de Paris à Saint-Cloud l'apporter au premier consul. M. Cambacérés lut un fort beau discours, qui se terminait par le relevé du dépouillement des votes, et proclama en conséquence à haute voix Napoléon Bonaparte premier empereur des Français. Les sénateurs, placés sur la ligne en face de lui, répétèrent *vive l'empereur* à l'envi les uns des autres, et retournèrent, avec tous les dehors de la joie, à Paris, où on faisait déjà des épitaphes à la république.*

Voilà donc le premier consul empereur. On le croyait parvenu au repos ; l'on va voir tout ce qu'il lui restait encore

* Avant que le premier consul mit la couronne impériale sur sa tête il avait été nommé consul à vie à la suite d'un vote populaire, le 2 août 1802. Ses ennemis lui ont reproché l'assentiment qu'il donna au sénatus-consulte qui le perpétuait ainsi dans l'autorité, comme un acte ambitieux par lequel il a voulu préparer son avènement au trône. En examinant sans partialité tout ce qu'ils ont pu dire à ce sujet, on y reconnaît les caractères de la passion et de l'envie. Il ne faut que se reporter à cette époque pour s'en convaincre. Le consulat ne devait d'abord être exercé que pendant dix ans, et l'on se rappelle combien l'esprit de parti troublait la tranquillité intérieure, et à combien de discordes on aurait encore été exposé, si une main ferme n'avait pas contenu toutes les factions. Or, que serait-il arrivé lorsqu'il aurait fallu élire un successeur au premier consul ? Vraisemblablement les partis se seraient agités, et comme les militaires auraient fait la loi, les votes auraient été partagés entre le premier consul et le général Moreau. Je suppose que celui-ci eût été élu ; qu'aurait-il fait ? Il n'y a que des hommes sans expérience qui ne conviendront pas qu'il aurait défait tout ce que son prédécesseur avait établi ; et comme il aurait dû craindre, par suite du mécontentement que cela aurait excité, qu'à l'élection suivante on réélût le général Bonaparte, il se serait empressé d'y apporter des obstacles, si même il n'avait pas fait pire, sous le prétexte qu'il conspirait contre la tranquillité de la république. L'histoire de ces sortes de gouvernemens n'est pleine que d'événemens semblables. Après Moreau, on en aurait élu un autre, qui à son tour lui aurait fait la même chose, et ainsi de suite comme à Constantinople. Le général Bonaparte aurait été un fou de s'y exposer, et on se serait moqué de lui de n'avoir pas su se servir du pouvoir, lorsqu'il en était revêtu. Dans ces cas-là, le premier qui a la place fait fort bien de ne pas la quitter. Et d'ailleurs, comment les amis de la liberté n'ont-ils pas établi ce gouvernement pendant que l'empereur était en Egypte ? Alors ils étaient maîtres du terrain, et pouvaient s'y constituer comme ils auraient voulu.

de travaux à faire. Le lendemain de son inauguration, il reçut tous les corps constitués, les autorités administratives, corporations savantes. Chaque orateur avait épuisé sa rhétorique pour remplir son encensoir, et dès le premier jour, il n'y avait plus rien à désirer ; les plus farouches républicains s'étaient urbanisés. On fit prêter serment aux troupes ; elles le firent avec des cris d'enthousiasme qu'elles élevèrent jusqu'aux nues. Ce fut dans les deux ou trois premiers jours qui suivirent, que nous vîmes les nominations des dignitaires, des maréchaux, et de tout ce qui constitue l'entourage d'un trône, tant par rapport aux charges militaires que pour les grands officiers de la couronne.

L'empereur ne s'en faisait pas accroire sur sa position ; en consacrant ce retour de principes, il n'assurait rien de plus pour lui. Il n'avait pas d'enfans, et les familles des rois ont pour l'ordinaire quelques mauvais parens. Il s'occupa donc moins de tous ces honneurs nouveaux que de la continuation de son opération de Boulogne, à laquelle il travaillait le matin, le soir et la nuit ; mais comme cette tête inconcevable trouvait temps pour tout, cela ne s'apercevait pas.

Le 14 juillet de cette même année, il donna les croix de la Légion-d'Honneur, dont il avait fondé l'institution quelques mois auparavant, mais sans l'avoir fait encore connaître. Il y eut à cette occasion une cérémonie nationale, où, depuis les enfans jusqu'aux invalides, tous les militaires furent admis ; c'est à l'Hôtel des Invalides qu'elle eut lieu.

Napoléon annonça ensuite qu'il irait distribuer ces décorations à l'armée à Boulogne : c'était un prétexte pour la réunir et la voir, parce que son expédition était au moment de s'exécuter ; il n'y manquait que peu de chose.

Il partit effectivement pour Boulogne, où l'on rassembla tous les corps d'armée qui étaient placés depuis Ostende jusqu'à Etaples, en pleine campagne, et dès-lors la décoration de la Légion-d'Honneur remplaça les armes d'honneur

données précédemment, comme fusils, sabres, etc.; institution qui datait de la première guerre d'Italie.

De Boulogne, l'empereur alla une seconde fois en Belgique,* où il y fit venir l'impératrice; c'était la première fois que l'on occupait le château de Laken, près Bruxelles, château que l'empereur avait fait réparer et remeubler à neuf. Il poussa son voyage jusqu'au Rhin, et de Mayence il envoya le général Cafarelli à Rome, pour négocier le voyage du Pape à Paris: j'en parlerai bientôt.

C'est également de Mayence qu'il envoya l'ordre de faire partir les deux escadres qui étaient préparées à Rochefort et à Toulon; le vice-amiral Missiessy commandait la première, et avait à bord le général Lagrange, le même qui depuis a été dans la gendarmerie; l'empereur lui voulait du bien depuis la guerre de l'Italie et celle d'Égypte. Le vice-amiral Villeneuve commandait la seconde; il reçut à son bord avec des troupes le général† Lauriston, que l'empereur renvoya de Belgique pour s'y embarquer. Ces deux escadres devaient partir au commencement de l'automne; mais, par suite de contrariétés, elles n'appareillèrent que dans l'hiver: je n'en parlerai plus qu'à leur retour. Leur départ était un commencement d'exécution de l'expédition de Boulogne. Celle de Toulon fut jointe par une escadre espagnole commandée par l'amiral Gravina. La destination apparente des unes et des autres était d'aller porter quelques secours à nos colonies, mais le temps leur était compté; elles devaient, l'année suivante, être de retour, de manière à faire parler d'elles, comme on le verra.

L'empereur revint de ce voyage à la fin d'octobre, et on s'occupa, pendant le mois de novembre, de tout ce qui

* C'est à ce voyage qu'il fit venir M. de Massias. Voyez chapitre complémentaire à la fin de ce volume.

† Lauriston, comme aide-de-camp de l'empereur, l'accompagnait à ce voyage.

était relatif aux cérémonies du sacre ; le Pape était parti de Rome, pour venir lui-même oindre l'empereur. La cour alla à Fontainebleau pour le recevoir ; c'était aussi le premier voyage qu'elle faisait à ce château, que l'empereur avait reçu en ruines, et qu'il avait fait restaurer et remeubler en entier.*

Il alla à la rencontre du Pape sur la route de Nemours. Pour éviter le cérémonial, on avait pris le prétexte d'une partie de chasse ; la vénerie, avec ses équipages, était à la forêt. L'empereur arriva à cheval et en habit de chasse avec sa suite. Ce fut à la demi-lune qui est au sommet de la côte, que l'on se joignit. La voiture du Pape s'y arrêta ; il sortit par la portière de gauche avec son costume blanc ; il y avait de la boue, et il n'osait mettre son pied chaussé de soie blanche à terre ; cependant il fallut bien qu'il en vînt là. Napoléon mit pied à terre pour le recevoir. Ils s'embrassèrent, et la voiture de l'empereur, que l'on avait fait approcher à dessein, fut avancée de quelques pas, comme par l'inattention des conducteurs ; mais des hommes étaient appostés pour tenir les deux portières ouvertes ; au moment d'y monter, l'empereur prit celle de droite, et un officier de cour apposté indiqua au Pape celle de gauche, de manière que, par les deux portières, ils entrèrent ensemble dans la même voiture. L'empereur se mit naturellement à la droite, et ce premier pas décida de l'étiquette, sans négociations, pour tout le temps que devait durer le séjour du Pape à Paris.

Après s'être reposé à Fontainebleau, on retourna à Paris ; le saint Père partit le premier, et reçut en chemin les honneurs souverains ; les piquets l'escortèrent jusqu'au

* A la suite de la première visite qu'il fit faire par les architectes, que j'accompagnai ainsi que Duroc, ceux-ci furent si effrayés de la quantité de réparations qu'exigeait ce palais monumental, qu'ils convinrent unanimement qu'il en coûterait plus pour le réparer que pour le démolir.

château des Tuileries, dans lequel il habita le pavillon de Flore.

C'était une chose si extraordinaire de savoir le Pape à Paris, que chacun s'empressait de l'aller voir ; il en parut touché, et reçut avec bonté les corporations religieuses qui lui furent présentées, et qui, à cette époque-là, étaient encore fort peu nombreuses. Tous les évêques étaient à Paris ; ils y avaient été appelés pour le sacre ; chacun d'eux y avait amené plusieurs ecclésiastiques, de sorte qu'on en rencontrait autant qu'on aurait pu le faire à Rome. On avait mis près du Pape les officiers du service d'honneur de l'empereur ; il fut traité en tout comme il l'aurait été chez lui.

Le gouvernement, en changeant de forme, changea aussi ses habitudes intérieures ; les étiquettes s'introduisirent dans tout ; il devenait chaque jour plus difficile de parvenir jusqu'où l'on arrivait auparavant de prime abord. Les plus anciens serviteurs s'y soumirent avec répugnance ; mais le zèle et la nécessité étouffaient leurs plaintes et leurs réclamations, il fallut qu'ils s'accoutumassent à se voir défendre la porte de l'appartement de l'empereur par ceux qui, peu de temps auparavant, étaient les objets de leur surveillance particulière. Alors on vit successivement arriver et admettre aux intimités du souverain tout ce que l'ancienne caste nobiliaire avait d'hommes marquans par leur naissance, leur fortune, et le rôle qu'ils avaient joué dans la révolution, soit contre elle, soit en sa faveur. Le but de l'empereur était d'opérer la fusion des divers partis ; il y réussit, mais imparfaitement, parce que la jalousie et l'intrigue entrèrent par la même porte que l'ambition. Les anciens serviteurs eurent la maladresse de se diviser. Ils eurent l'air de penser que l'empereur leur enlevait leur héritage ; les nouveaux profitèrent habilement de leur éloignement.

CHAPITRE X.

Cérémonie du sacre.—Distribution des aigles à l'armée.—Création du royaume de Lombardie.—Prétentions papales.—Mission en Belgique.—Napoléon à Milan.

LE jour fixé pour la cérémonie du sacre arriva. C'était le 2 décembre ; il faisait le temps ordinaire de cette saison, c'est-à-dire qu'il était fort mauvais. Ce fut néanmoins un beau spectacle que cette réunion des députations de tous les départemens, de toutes les bonnes villes, et de tous les régimens de l'armée, jointes à tous les fonctionnaires publics de France, à tous les généraux, à la population entière de la capitale. On avait fait peindre à neuf l'intérieur de l'église de Notre-Dame ; on y avait construit des galeries et des tribunes magnifiquement décorées ; un monde prodigieux les remplissait. Le trône impérial était placé au bout de la nef, entre la principale entrée et sur une estrade très élevée. Le trône pontifical était dans le chœur, à côté du maître-autel.

Le Pape partit des Tuileries,* et alla par le quai à l'arche-

* Le moment fixé pour le départ du pape des Tuileries pour l'archevêché éprouva un moment de retard par une cause singulière. Tout le monde ignorait en France, et même aux Tuileries, qu'il était d'usage à Rome, quand le Pape sortait pour officier dans les grandes églises, comme celle de Saint-Jean-de-Latran par exemple, qu'un de ses principaux camériers partit un instant avant lui, monté sur un âne et portant une grande croix de procession. Ce fut au moment même de se mettre en marche qu'on apprit cette coutume. Le camérier n'aurait pas voulu, pour tout l'or du monde, déroger à l'usage et prendre une plus noble monture. Il fallut donc mettre tous les piqueurs des Tuileries en recherche ; on eut le bonheur de trouver un âne assez propre que

vêché, d'où il se rendit dans le chœur par une entrée particulière.

L'empereur sortit avec l'impératrice par le Carrousel. Le cortège prit la rue Saint-Honoré jusqu'à celle des Lombards, puis le Pont-au-Change, le Palais de Justice, le parvis Notre-Dame, et entra à l'archevêché. Là, toute la suite avait des chambres prêtes, chacun y fit sa toilette de grande cérémonie ; les uns parurent en habit de leurs charges d'honneur, les autres avec leur uniforme.

On avait pratiqué, depuis l'archevêché, une longue galerie en bois qui régnait le long de l'église en dehors, et qui venait aboutir à la grande porte d'entrée. Ce fut par cette galerie qu'arriva le cortège de l'empereur ; il offrait un spectacle vraiment imposant. La troupe déjà nombreuse des courtisans ouvrait la marche ; venaient ensuite les maréchaux d'empire qui portaient les honneurs, ensuite les dignitaires et les grands officiers de la couronne, puis enfin l'empereur, vêtu en habit de cérémonie. Au moment où il entra dans la métropole, il y eut un cri de *vive l'empereur !* qui fut poussé d'un même élan et ne fit qu'une explosion. Cette immense quantité de figures qui paraissaient sur les côtés de ce vaste édifice formait une tapisserie des plus extraordinaires.

Le cortège passa par le milieu du vaisseau, et arriva au chœur en face du maître-autel. Ce tableau n'était pas moins imposant ; les galeries du pourtour du chœur étaient remplies de tout ce que la meilleure compagnie offrait de plus jolies femmes, qui la plupart le disputaient par l'éclat de leur beauté à celui des pierreries dont elles étaient couvertes.

Le saint Père vint recevoir l'empereur à un prie-dieu qui

l'on se hâta de couvrir de galons. Le camérier traversa avec un sang-froid imperturbable l'innombrable multitude qui bordait les quais, et qui ne pouvait s'empêcher de rire à ce spectacle bizarre qu'elle voyait pour la première fois.

avait été disposé au milieu du chœur ; il y en avait un semblable à côté pour l'impératrice ; ils y firent une très courte prière, et revinrent se placer sur le trône au bout de l'église, en face du chœur ; là, ils entendirent l'office qui fut célébré par le pape. On alla à l'offrande, on en revint ; puis on descendit l'estrade du trône en cortège pour aller recevoir l'onction sacrée. L'empereur et l'impératrice, en arrivant au chœur, se replacèrent à leur prie-dieu, où le Pape vint faire la cérémonie.

Il présenta la couronne à l'empereur, qui la prit, la mit lui-même sur sa tête, l'ôta, la plaça sur celle de l'impératrice, et la retira pour la poser sur le coussin où elle était d'abord. On en ajusta aussitôt une autre plus petite sur la tête de l'impératrice. Toutes les dispositions avaient été faites à l'avance : ses dames l'entouraient ; tout fut fini dans un instant, personne ne s'aperçut de la substitution qu'on avait faite. Le cortège se remit en marche pour regagner l'estrade. L'empereur y entendit le *Te Deum* ; le Pape y vint lui-même à la fin de l'office, comme pour dire l'*ite, missa est*. On présenta l'évangile à l'empereur, qui tira son gant, et prononça son serment, la main sur le livre sacré. Il reprit le chemin par lequel il était venu pour rentrer à l'archevêché, et remonta en voiture. La cérémonie fut très-longue ; le cortège revint par la rue Saint-Martin, le boulevard, la place de la Concorde, et le pont Tournant : le jour finissait lorsqu'il arriva aux Tuileries.

La distribution des aigles eut lieu quelques jours après. Le temps était extrêmement mauvais, néanmoins le concours fut prodigieux. Au moment où les députations des régimens s'approchèrent pour recevoir les aigles, l'élan fut général, les citoyens comme les soldats se répandirent en longues acclamations.

La monarchie était de nouveau consacrée en France ; mais ce n'était pas tout : la forme du gouvernement de la répu-

blique cisalpine n'avait pu s'accommoder avec celle du gouvernement consulaire, on l'avait modifiée ; il fallait la modifier encore, on y travailla de suite. L'empereur avait des ministres et une foule de gens habiles qui le dispensaient de manifester deux fois le même désir : aussi tout marcha-t-il rapidement. La Lombardie fut érigée en royaume ; l'empereur mit la couronne de fer sur sa tête.

Le Pape venait de faire tout ce qu'on avait demandé de lui, il crut pouvoir exiger le prix de ses complaisances : il demanda modestement qu'on lui rendît Avignon en France, Bologne et Ferrare en Italie ; l'empereur fit la sourde oreille ; il insista, et fut refusé net. Le saint Père ne s'en alla pas de fort bonne humeur, nous laissant à penser que, s'il s'était douté d'un refus, il aurait mis cette condition à son voyage, et n'aurait pas accordé le spirituel avant d'être assuré du temporel. Néanmoins l'empereur lui fit des dons magnifiques en meubles et ornemens pontificaux ; il donna également de riches présens à tout ce qui l'avait accompagné. Ils prirent congé l'un de l'autre ; l'empereur laissa le Pape à Paris, et partit pour l'Italie. Il alla par Troyes et la Bourgogne qu'il voulait visiter. Il descendit à Lyon, et se rendit de là au château de Stupinitz, près de Turin.

Environ quinze jours avant de partir de Paris, l'empereur n'avait envoyé en Belgique,* par Lille, Mons, Bruxelles et

* “ Monsieur le général de division Savary, mon aide-de-camp,

“ Vous partirez dans la journée en toute diligence pour Bruxelles. Les pièces ci-jointes vous feront connaître l'objet de votre mission. Vous irez voir le président de la cour criminelle et le procureur impérial, et, sans faire aucun nouvel éclat, ni laisser pénétrer le but de votre voyage, vous recueillerez les renseignemens convenables, qui me mettent à même d'avoir une idée précise sur cette affaire, ainsi que sur la nécessité des mesures que l'on propose. Vous irez aussi à mon château de Lacken, pour voir dans quelle situation sont les travaux. Vous irez de là à Anvers ; vous y visiterez dans le plus grand détail l'arsenal, les chantiers de construction, les magasins, les chaloupes canonnières et autres bâtimens de la flottille qui se trouvent en armement.

Anvers. Dans cette dernière ville, j'avais beaucoup de choses à observer, et jamais, je crois, on n'eut de rapports aussi satisfaisans à lui adresser. Il y avait à peine deux ans que je n'avais vu Anvers, et il me semblait qu'un miracle s'y était opéré; c'était à comparer à Thèbes, qui se bâtit au son de la lyre d'Amphion. Je trouvai des vaisseaux à demi construits, des chantiers immenses, des ateliers de toute espèce, de vastes locaux, où deux ans auparavant s'élevaient les remparts et une foule de maisons qu'on avait été obligé de démolir. D'Amiens je revins prendre la droite de l'armée, qui était déjà resserrée depuis Dunkerque jusqu'à Étapes. J'avais ordre de voir tous les généraux et colonels, et de leur dire qu'en allant en Italie, l'empereur était occupé d'eux, qu'il serait bientôt de retour au milieu de leurs camps, et mettrait un terme à l'impatience qu'ils témoignaient; qu'ils ne devaient pas perdre patience, ni regarder ce qu'ils avaient fait comme inutile. Je vis également les troupes : l'empereur me l'avait particulièrement recommandé.

Je ne fus pas peu surpris de voir arriver de Turin à Boulogne, pendant que j'y étais, une longue instruction de l'empereur sur la manière de faire embarquer l'armée. Il avait divisé son immense flottille en escadrilles, divisions et sub-

Vous reviendrez par Bruges, Ostende, Dunkerque, Calais, Ambleteuse, Vimeux et Boulogne. Vous resterez dans chacune de ces villes le temps nécessaire pour bien voir la situation de l'armée de terre et de mer, et vous mettre à même de me rendre compte de tout ce qui peut m'intéresser. Vous m'écrirez de Bruxelles sur l'affaire de, et de chacune des autres villes sur tout ce qui a rapport à votre mission. Vous causerez avec le général Davout et les autres généraux, et toujours dans ce sens que je compte que l'armée et la flottille ne cessent pas d'être maintenues sur un pied respectable et dans la meilleure discipline. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

“ Malmaison, ce 24 ventôse an XIII.

“ NAPOLEON.”

divisions, avec un tel ordre, que même la nuit on aurait pu procéder à l'embarquement. Chaque régiment, chaque compagnie savait le numéro des bâtimens qu'ils devaient monter ; il en était de même pour chaque général et officier d'état-major.

L'empereur devait avoir mis au moins un mois à cet immense et minutieux travail ; ce qui prouvait que les événemens qui occupaient tout le monde ne lui avaient pas fait perdre de vue son opération.

Je le rejoignis à Stupinitz. Il était avide de nouvelles de la côte de Boulogne ; celles que je lui apportais le satisfirent beaucoup. Il prolongea son séjour à Turin, et était encore dans cette ville lorsque le Pape y arriva. On logea le saint Père au château royal, en ville ; l'empereur vint l'y voir, et partit le lendemain par Asti pour venir à Alexandrie : le Pape suivit la route de Casal pour rentrer à Rome.

Arrivé à Alexandrie, l'empereur visita les immenses travaux qu'il y faisait exécuter. Il passa une revue sur le champ de bataille de Marengo ; il mit ce jour-là l'habit et le chapeau bordé qu'il portait le jour de la bataille ; l'habit était tout piqué des vers. Le lendemain, il vint par Pavie à Milan. Le délire était dans toutes les têtes à son entrée dans cette ville. Il y resta le temps nécessaire aux préparatifs de la cérémonie du sacre, qui eut lieu dans la cathédrale. Un détachement de la garde d'honneur de Milan avait été la veille chercher la couronne de fer des anciens rois lombards, laquelle était soigneusement conservée à Muntza ; elle devint de nouveau celle du roi d'Italie. L'empereur institua à cette occasion l'ordre de la couronne de fer.

Ce fut à Milan que l'on reçut les grands cordons des différens ordres de Prusse, de Bavière, de Portugal et d'Espagne, en échange de ceux de la Légion-d'Honneur, qu'on avait envoyés à ces puissances.

Après la cérémonie du sacre, l'empereur se rendit en cortège au sénat italien, où il investit le prince Eugène de la vice-royauté d'Italie.

Pendant le séjour que l'empereur fit à Milan, il ne cessa de s'occuper des embellissemens de cette ville avec le même zèle que si c'eût été Paris ; tout ce qui concernait les intérêts de l'Italie et des Italiens était une de ses occupations favorites. Il s'était toujours plaint de ce qu'aucun des gouvernemens de ce pays ne s'était occupé d'achever la cathédrale de *Milan*, qui, comme on le sait, est le plus grand vaisseau connu après Saint-Pierre de Rome ; il ordonna la reprise des travaux sur-le-champ, et créa un fonds spécial pour y faire face, défendant que, sous aucun prétexte, on les interrompît. Les Milanais n'ont sans doute pas oublié que c'est à lui qu'ils sont redevables de l'achèvement de ce beau monument, qui serait probablement resté encore long-temps dans l'état d'imperfection où il était.

Dès son retour à Paris, après Marengo, il avait résolu d'éterniser la mémoire de la conquête de l'Italie, en élevant à l'hospice du grand Saint-Bernard un monument qui attestât aux siècles futurs cette glorieuse époque de l'histoire de nos armées. Il avait chargé M. Denon d'aller reconnaître les lieux et de lui soumettre différens projets. Il en avait choisi un, et l'exécution venait d'en être achevée lorsque l'empereur était à Milan. Il voulut en faire faire l'inauguration avec solennité, et y faire transporter les restes du général Desaix, entourés des lauriers au milieu desquels il était tombé. On composa une petite colonne formée de députations de divers régimens de l'armée d'Italie et d'une députation civile d'Italiens, qui devaient partir de Milan et se rendre à l'hospice du mont Saint-Bernard. Tout était disposé, lorsque M. Denon vint rendre compte à l'empereur qu'on ne trouvait pas le corps du général Desaix. L'empereur se souvint de l'ordre qu'il m'avait donné sur le champ de bataille de Marengo, et

me chargea de faire tout ce qu'il serait possible pour découvrir ce qu'on en avait fait. M. Denon m'assurait avoir fait beaucoup de recherches sans succès. Je le priai de m'accompagner seulement une heure, et je le conduisis directement au couvent où j'avais fait déposer le corps du général Desaix. Le monastère avait été sécularisé ; il ne restait plus qu'un seul religieux : à la première question, il comprit ce que je voulais lui dire ; il entra dans une petite sacristie attenante à une chapelle, et j'y trouvai le corps du général Desaix à la même place et dans le même état où je l'avais laissé quelques années auparavant, après l'avoir fait embaumer, puis mettre dans un cercueil de plomb, celui-ci dans un autre de cuivre, et enfin le tout enveloppé d'un cercueil de bois. M. Denon fut fort heureux de cette découverte, car il craignait d'être obligé de faire la cérémonie sans les restes du général illustre qui en était l'objet. Le général Desaix repose depuis cette époque dans l'église du mont Saint-Bernard.

C H A P I T R E X I.

Retour prématuré de l'escadre de l'amiral Missiessy.—Revue de Montechiaro.—Réunion de Gènes à l'empire.—Dispositions d'embarquement.

DE Milan Napoléon se rendit à Brescia, où il resta deux jours. Il y apprit une nouvelle qui le surprit autant qu'elle le contraria. C'était la rentrée à Rochefort de l'escadre de l'amiral Missiessy, qui avait été comme un trait à la Guadeloupe et qui en était revenu avec la même rapidité. Il était de deux ou trois mois en avance, et ramenait sur nos côtes la flotte anglaise qui était à sa poursuite depuis son départ. Il avait ainsi manqué le but de sa croisière ; car on n'avait pas

eu d'autre projet, en faisant sortir les vaisseaux que nous avons à Toulon, à Cadix et à Rochefort, que de disperser sur les mers de l'Inde les escadres anglaises, et de les éloigner des côtes que nous voulions aborder.

Le général Lagrange, qui avait été embarqué sur cette escadre, était également revenu ; il arriva lui-même à Brescia, où il fut assez mal reçu. L'empereur néanmoins ne laissa pas voir toute la contrariété que ce retour lui causait.

Il alla, de Brescia, passer la revue de toute l'armée qui était rassemblée dans la plaine de Monte-Chiaro ; elle défila, l'infanterie par bataillons formés en bataille, et la cavalerie par régimens aussi formés en bataille, et néanmoins la nuit était close quand elle fut finie. L'empereur continua son voyage et se rendit à Vérone, qui à cette époque était la frontière du royaume d'Italie. Le général autrichien, baron de Vincent (depuis ambassadeur à Paris,) fit demander à lui rendre ses devoirs, et le fit saluer, selon l'usage, par son artillerie. L'empereur le reçut le lendemain avec tout son corps d'officiers, et partit deux jours après pour Mantoue, puis vint passer le Pô en face de Bologne. Il entra dans cette ville, se rendit de là à Parme, à Plaisance, puis à Gênes, dont il fut prendre possession.

Le doge et le sénat de cette ville étaient venus le prier à Milan de les accepter et de les comprendre dans l'empire français. Je crois bien que l'on avait un peu aidé à cette résolution. La position de cette malheureuse république était telle que ses habitans allaient mourir de faim : les Anglais la bloquaient sévèrement par mer ; les douanes françaises la resserraient par terre ; elle n'avait point de territoire, et ne pouvait que difficilement se procurer de quoi exister. Ajoutez à cela que, toutes les fois qu'une querelle s'engageait en Italie, on commençait par lui envoyer une garnison qu'elle n'avait pas les moyens de refuser. Elle avait donc tous les inconvéniens qu'entraînait sa réunion à

la France, sans en avoir les avantages. Elle se détermina à demander d'être agrégée à l'empire. La France fit une médiocre acquisition. Le pays avait un passif qui surpassait de beaucoup son actif, de sorte que sa réunion entraînait une augmentation de dépenses pour le trésor impérial. Depuis long-temps Gênes n'avait plus que des palais de marbre, restes de son antique splendeur. L'empereur avait fait venir à Gênes M. Lebrun, archi-trésorier, qu'il en nomma gouverneur, et le ministre des finances qui régla de suite ce qui concernait son département. L'empereur reprit ensuite le chemin de Paris, où il lui tardait d'arriver. Il s'arrêta à Fontainebleau quelques jours avant d'entrer dans Paris. Nous étions à la fin de juin ; il ne se contenait plus d'impatience. Il partit enfin pour Boulogne avec le ministre de la marine, comme il en avait pris l'habitude, c'est-à-dire en s'échappant.

Il avait fait organiser la ligne des signaux de côtes d'une manière particulière depuis Bayonne jusqu'à Boulogne. Il vit son armée homme par homme, et la flottille bâtiment par bâtiment. Il avait placé aux avenues de son quartier-général des postes de sa garde, qui arrêtaient tous les courriers arrivant pour le ministre de la marine, et les lui amenaient, de sorte qu'il lisait les dépêches avant le ministre, auquel il les renvoyait après les avoir parcourues. Il avait pris cette précaution pour ne pas perdre un instant, et faire embarquer l'armée, dès qu'il serait assuré que l'événement qu'il attendait avait eu lieu. Il gagnait ainsi quelques heures sur le ministre de la marine, qui était établi dans Boulogne, tandis qu'il était, comme l'on sait, à son petit château de Pont-de-Brique, à une lieue de Boulogne, sur la route de Paris.

Tout cela fini, on fit approcher les parcs d'artillerie, on les embarqua, et la cavalerie ensuite. Il ne restait plus que l'infanterie, qui était consignée dans les camps, prête à prendre les armes au premier coup de tambour. On attendait

de moment en moment l'ordre d'embarquer ; il n'arriva point : loin de là, on débarqua ce qui était déjà à bord. Voici pourquoi.

La flotte qui était partie de Toulon, l'hiver précédent, avec celle d'Espagne, devait être jointe par celle de Missiessy ; mais celui-ci avait fait voile pour l'Europe avant l'époque assignée. Les deux flottes faisaient ensemble quinze vaisseaux ; elles devaient venir devant le Ferrol, sans y entrer. L'amiral Gourdon, qui y était avec six vaisseaux, avait ordre de se joindre à elles. Les vingt-un bâtimens réunis devaient ensuite faire route ensemble, prendre le Missiessy en rade à Rochefort, rallier son escadre, et marcher tous à Brest, où il y avait vingt-un vaisseaux qui avaient ordre de sortir aussitôt que les escadres seraient signalées. La jonction faite, elles eussent présenté une force de soixante vaisseaux, qui pouvaient arriver, en deux ou trois jours, devant Boulogne. Les escadres de Rochefort et de Brest sorties, on devait expédier un courrier au ministre de la marine, et de plus en prévenir en même temps par des signaux de côte, c'est-à-dire, de Rochefort à Brest, et de Brest à Boulogne.

A l'arrivée de ce courrier, ou au signal de côte, l'on aurait fait embarquer le reste de l'armée, et commencé à faire sortir la flottille, qui, toute rassemblée dans Etaples, Boulogne, Vimereux, Ambleteuse, pouvait, d'après les calculs faits, être en rade en trois marées. On aurait procédé à cette opération lorsqu'on aurait commencé à apercevoir la flotte des vaisseaux de guerre. Il n'y avait devant nous que deux ou trois frégates anglaises : qui peut prévoir ce qui serait advenu, si les ordres de l'empereur eussent été exécutés ?*

Comment une combinaison amenée d'aussi loin, et calculée

* L'armée qui aurait passé le détroit est celle qui a combattu depuis les Russes et les Autrichiens. Si elle n'eût pas conquis l'Angleterre, comme je le crois, au moins eût-elle amené une paix bien autre que celles que nous sommes accoutumés de faire avec ce pays.

depuis aussi long-temps, a-t-elle manqué ? Le voici : la flotte française et espagnole, composée de quinze vaisseaux, rencontra à cent lieues au large du Ferrol, en revenant d'Amérique comme le portaient ses instructions, la flotte anglaise de l'amiral Calder. Cette dernière n'avait que neuf vaisseaux, qui peut-être n'auraient pas été là sans la rentrée de M. de Missiessy à Rochefort ; non seulement notre flotte de quinze vaisseaux ne battit pas l'amiral Calder, mais encore elle se laissa prendre deux bâtimens. Nous avions le vent : on dit que les deux vaisseaux pris étaient démâtés, et qu'ils sont tombés dans la ligne anglaise ; mais comment les treize restant des nôtres n'ont-ils pas laissé arriver sur cette ligne ? Ils auraient au moins sauvé leurs deux vaisseaux ; c'est ce que je n'ai jamais pu savoir. L'escadre, par suite de cette affaire, ne parut pas devant le Ferrol, et ne fit pas prévenir l'amiral Gourdon, comme cela était convenu ; celui-ci ne sortit pas la flotte de Rochefort, non plus que celle de Brest. Voilà donc une opération ajournée par suite de fautes particulières et d'un léger accident.

L'empereur, qui arrêtait les courriers du ministre de la marine, vit le rapport de ce combat dans une dépêche venant de Bayonne ; il leva les épaules de pitié en voyant la conduite de son amiral : c'était déjà l'infortuné Villeneuve, et il en fut triste tout le jour.

Que faire ? Quelle punition, quelle vengeance, quel exemple pouvait compenser une faute qui frappait de nullité les efforts et les dépenses énormes qu'il avait faits depuis deux ans ? Il fallut néanmoins se résigner et chercher une combinaison nouvelle pour rallier nos escadres, et éloigner celles des Anglais qui les avaient suivies. L'empereur méditait les moyens d'atteindre ce résultat, mais des événemens d'une tout autre importance vinrent faire diversion à ses projets.

CHAPITRE XII.

Irruption de l'Autriche en Bavière.—Le camp de Boulogne est levé.—Mission de Duroc en Prusse.—L'empereur de Russie se rend à Berlin.—Le duc de Wurtemberg.

ABSORBÉ par son expédition d'Angleterre, l'empereur était loin de s'attendre à une agression de la part d'aucune puissance continentale, lorsqu'il apprit par une dépêche de Munich que l'armée autrichienne marchait sur cette capitale.

L'Autriche, on ne savait pourquoi, si ce n'était pour nous faire la guerre, avait réuni une armée considérable à Wels, sous les ordres du feld maréchal Mack ; le prétexte de cette réunion était des manœuvres et exercices militaires, mais tout à coup cette armée partit et s'approcha de la Bavière.

L'empereur ne pouvait s'expliquer ce que cela signifiait ; il n'avait aucun point en litige avec l'Autriche. A la vérité, cette puissance n'avait point reconnu l'empereur, mais son ambassadeur n'avait pas quitté Paris.

Je ne suis même pas sûr qu'elle ne l'eût pas reconnu, car, lorsque l'empereur alla à Vérone, après le couronnement de Milan, le général autrichien de Vincent, qui commandait les troupes de sa nation dans les états vénitiens, vint, comme je l'ai déjà dit, faire une visite de corps à l'empereur avec tous les officiers des troupes sous ses ordres ; l'artillerie autrichienne fit la salve d'usage. Cela se passait à la fin de juin ; on n'avait pas l'air de se douter de ce qui devait arriver au mois de septembre de la même année. L'ambassadeur de France était à Vienne ; celui de Russie était, à la vérité, parti de Paris depuis long-temps, mais nous n'entendions encore parler de la marche des troupes russes que sur les gazettes.

L'avis cependant était trop sérieux pour que l'empereur le négligeât, et il était occupé de soins trop importants pour qu'il les abandonnât légèrement. Il envoya de Boulogne même ses aides-de-camp au-devant de l'armée autrichienne, tant il avait peine à ajouter foi à une aussi incroyable agression. J'eus pour ma part l'ordre d'aller à sa rencontre. Le général Bertrand eut une mission semblable dans une autre direction. Je poussai jusqu'à l'Inn, et d'après mes instructions je vins reconnaître une route pour revenir de Donawert sur Louisbourg et les bords du Rhin, autre que la grande route ordinaire de Wurtemberg. Mais avant que ses aides-de-camp fussent de retour, l'empereur eut des nouvelles indubitables du départ de Wels de l'armée de Mack, et de l'entrée des Russes sur le territoire autrichien. C'est de cette inique agression que datent les malheurs de la France. Il ne balança plus à prendre son parti. Il y avait même déjà un peu de temps perdu, en méfiance de la véracité des avis donnés. Il fit donc débarquer tout, et réorganiser l'armée pour de longues marches. Elle partit effectivement par toutes les directions les plus courtes pour se rapprocher des bords du Rhin, où elle arriva en même temps que l'armée autrichienne arrivait sur le Danube. L'électeur de Bavière, avec sa famille et son armée, s'était retiré à Wurtzbourg.

Avant de quitter Boulogne, l'empereur avait envoyé à la hâte sur les bords du Rhin pour réunir des chevaux de trait et organiser le plus de matériel d'artillerie que l'on pourrait. On se trouvait pris tout-à-fait au dépourvu, et il fallut toute l'activité de l'empereur pour improviser ce qui manquait à cette armée pour la campagne qu'elle était forcée d'entreprendre tout à coup.

Le général Marmont, qui était en Hollande, ne traversa que des pays dont les souverains n'ont jamais le droit de dire à un ennemi plus fort : Pourquoi passez-vous sur mon territoire ? mais Bernadotte, qui était en Hanovre, avait une

portion du territoire prussien à traverser, et en même temps que l'empereur lui faisait envoyer son ordre de marcher, il envoya le grand-maréchal Duroc à Berlin. On était en politique franche avec la Prusse, et en courtoisie avec sa cour; on venait, il y avait à peine deux mois, d'échanger les distinctions honorifiques des deux pays.

Ainsi attaqué sans déclaration de guerre, l'empereur faisait part au roi de Prusse de la situation critique où l'avait mis cette agression inopinée; il lui témoignait combien il était fâché de se voir contraint de faire passer ses troupes sur quelques portions du territoire prussien, avant d'en avoir traité préalablement. Il lui envoyait son grand maréchal pour l'en prévenir, et l'assurer de tout le désir qu'il avait que cette marche ne fût regardée que comme le résultat d'une absolue nécessité.

Le maréchal Duroc fut reçu un peu moins bien qu'il ne l'avait été dans les missions antérieures dont il avait été chargé près la cour de Berlin. Le roi lui parla peu de la marche de Bernadotte; il eut l'air d'être convaincu de la validité des motifs de l'empereur, et lui témoigna beaucoup de regrets de le voir jeté de nouveau dans une guerre dont il ne doutait pas du reste, qu'il ne sortît heureusement.

Le baron de Hardenberg fut moins modéré; il présenta, le 14 octobre, une note extrêmement vive au grand-maréchal. " Son maître, disait-il, ne savait de quoi il devait le plus s'étonner des violences qu'avait commises l'armée française, ou des motifs dont on se servait pour les justifier. La Prusse, quoiqu'elle se fût déclarée neutre, avait rempli toutes les obligations qu'elle avait contractées. Peut-être même avait-elle fait à la France des sacrifices que ses devoirs condamnaient. De quelle manière cependant avait-on reconnu la loyauté, la persévérance qu'elle avait mise dans ses relations d'amitié avec la France? On alléguait les guerres de 1796 et de 1800, où les margraviats avaient été ouverts aux parties

belligérantes ; mais l'exception n'est pas la règle, et d'ailleurs tout, aux époques dont on s'appuyait, avait été réglé, stipulé par des conventions spéciales. On ignorait nos intentions ! mais les intentions ressortaient de la nature même des choses, les protestations des autorités royales les faisaient connaître. Des affaires de cette importance exigeaient une déclaration positive ! Mais qu'a besoin de déclaration celui qui se repose sur l'inviolabilité d'un système généralement reconnu ? Est-ce à lui d'en faire, lorsque celui qui médite le renversement de ce qu'il a sanctionné s'en abstient ? On cite des faits inconnus ; on attribue aux Autrichiens des torts dont ils ne se sont jamais rendus coupables : quel résultat doivent produire de tels moyens, si ce n'est de faire mieux ressortir la différence qu'il y a entre la conduite des cabinets de Paris et de Vienne ? Le roi cependant ne s'arrête pas aux conséquences qu'ils présentent ; il se borne à croire que l'empereur des Français a eu des motifs suffisans pour annuler les engagements qui les lient, et se considère comme dégagé désormais de toute espèce d'obligation. Ainsi rétabli dans une position qui ne lui impose pas d'autres devoirs que ceux que commandent sa sûreté et la justice, le roi de Prusse restera fidèle aux principes qu'il n'a cessé de professer, et ne négligera rien pour procurer, par sa médiation, à l'Europe la paix qu'il désire à ses peuples ; mais il déclare en même temps qu'arrêté partout dans ses desseins généreux, libre d'engagemens, sans garantie pour l'avenir, il va pourvoir à la sûreté de ses états, et mettre son armée en mouvement."

Cette déclaration n'était appuyée d'aucune mesure bien directe : le grand-maréchal continua son séjour à Berlin, et y resta près d'un mois, pendant lequel il vit arriver l'empereur de Russie*, qui se rendit dans cette capitale sous prétexte

* J'ai eu occasion de m'assurer depuis, que lors de la réunion des troupes russes à leur frontière pour opérer ce mouvement, la Russie avait fait deman-

d'aller, avant de se mettre en campagne, voir sa sœur la princesse héréditaire de Saxe-Weimar. Personne ne se méprit sur le motif secret de ce voyage. On ne quitte pas une armée qui va à la rencontre des événements, pour aller faire une visite à plus de cent lieues du pays où elle doit opérer. Il était évident qu'il cherchait à entraîner la Prusse dans la coalition.

Je ne puis dire ce qui s'est fait et dit à cette occasion, mais ce qu'il y a de certain, c'est que, pendant que le maréchal Duroc était encore à Berlin, l'armée russe, aux ordres du général Buxhowden, passa la Vistule à Varsovie, marcha par la Pologne prussienne sur Breslaw, d'où elle devait entrer en Bohême.

Mais l'empereur Napoléon avait déjà tout calculé, tout prévu. Les cartes d'Angleterre avaient disparu ; il n'y avait plus que celles d'Allemagne dans son cabinet. Il nous faisait suivre la marche des troupes, et nous dit un jour ces paroles remarquables : " Si les ennemis viennent à moi, je les détruirai avant qu'ils aient repassé le Danube ; s'ils m'attendent, je les prendrai entre Augsbourg et Ulm." Il donna ses derniers ordres à la marine et à l'armée, et partit pour Paris. Dès qu'il y fut arrivé, il se rendit au sénat, lui exposa les motifs qui l'avaient obligé à changer tout d'un coup la direction de nos forces, et se mit en route le lendemain pour

der passage à la Prusse, que non seulement la cour de Berlin le refusa, mais qu'elle mobilisa une armée pour s'opposer au passage. Ce fut sur ces entrefaites que la Prusse apprit la violation de son territoire par le corps de Bernadotte. Elle témoigna la même humeur, et ouvrit le passage aux Russes. L'empereur profita de cette mauvaise disposition contre la France, et hâta son voyage à Berlin pour entraîner la Prusse dans sa politique.

Depuis cette époque, les choses n'ont été que de mal en pis avec ce pays. Ce n'est pas le moindre inconvénient de sa position géographique. Il sera long-temps encore obligé de rester dans le disque de la puissance qui le menace le plus. Si l'armée française, au lieu d'être entièrement occupée à Boulogne, eût pu lui offrir la certitude d'être secouru à temps, jamais la Prusse n'aurait dévié d'une alliance qui lui était naturelle et nécessaire.

Strasbourg. Il arriva dans cette ville pendant que l'armée passait le Rhin à Kehl, à Lauterbourg, Spire et Manheim. Il visita les établissemens de la place, et indiqua les moyens d'utiliser une quantité de petites ressources dont il régla l'emploi.

Il passa le Rhin lui-même après avoir ordonné et vu commencer la reconstruction du fort de Kehl. Il avait fait proposer aux princes de Bade et au landgrave de Hesse-Darmstadt de s'allier à lui ; les deux princes tardèrent à s'expliquer. Le dernier crut éluder la question en licenciant ses troupes, et en le faisant connaître officiellement à l'empereur, comme une preuve de sa neutralité ; mais lorsque la bataille d'Austerlitz fut gagnée, il se hâta d'envoyer protester de son dévouement. L'officier qui avait rempli la première mission fut chargé de la seconde ; c'était changer de rôle à bien court intervalle. La cour de Bade marcha plus franchement : ses troupes étaient réunies aux nôtres avant la bataille.

Pendant que l'empereur se livrait à ces divers soins, les différens corps de son armée approchaient du pied des montagnes qui sont sur la rive droite du fleuve, et entraient dans le pays de Wurtemberg. Il avait envoyé un de ses aides-de-camp près du prince souverain de ce pays pour le prévenir qu'il était obligé de traverser ses états ; qu'il en était fâché, mais qu'il espérait que le passage se ferait sans désordre.

Le duc de Wurtemberg, choqué de voir déboucher nos troupes, avait réuni sa petite armée auprès de Louisbourg, sa résidence d'été, et se disposait à faire résistance, lorsque l'aide-de-camp de l'empereur se présenta. Cette marque d'égards le calma ; il exigea néanmoins qu'il ne passât point de troupes par sa résidence. L'empereur arriva quelques instans après : la cour de Wurtemberg lui fit une magnifique réception ; il coucha deux nuits au château de Louisbourg. Ce fut pendant ce séjour que les hostilités commencèrent

sur la route de Stuttgard à Ulm, que suivait le corps du maréchal Ney. Les Autrichiens, commandés par l'archiduc Ferdinand, que dirigeait le feld-maréchal Mack, avaient leur quartier-général dans la dernière de ces deux places.

L'empereur manœuvra sur sa gauche et resta à Louisbourg, faisant déboucher le maréchal Ney par la grande route de Stuttgard ; les ennemis crurent de bonne foi que toute notre armée le suivait, et manœuvrèrent en conséquence. L'empereur, satisfait de leur avoir donné le change, se porta avec la rapidité de l'éclair à Nordlingen, où arrivèrent en même temps le corps du maréchal Davout, qui de Manheim était venu par la vallée du Neckar à Bettingen, celui du maréchal Soult, qui de Spire était venu par Heilbron, enfin celui du maréchal Lannes, qui, laissant Louisbourg sur sa gauche, avait atteint Donawert, au moment même où un bataillon autrichien se présentait sur la rive droite du Danube pour couper le pont. On rejeta ces troupes au loin, et l'on fit passer le fleuve d'abord à toute la cavalerie, puis à l'infanterie.

CHAPITRE XIII.

Combats divers.—Manœuvres de l'empereur.—L'archiduc Ferdinand s'échappe d'Ulm.—Le maréchal Soult prend Memmingen.—Réponse de Napoléon au prince Lichtenstein envoyé en parlementaire.—Le maréchal Mack capitule.—Projets de la coalition.—L'armée autrichienne met bas les armes.—Paroles de Napoléon aux généraux autrichiens prisonniers.

L'EMPEREUR se fit éclairer jusqu'au Lech, et se mit en communication avec le général Marmont, qui débouchait par Neubourg, où il avait passé le Danube, et marchait sur Friedberg. On se mit également en communication avec

l'armée bavaroise, qui quittait Ingolstadt pour se porter en avant. La cavalerie rencontra un corps autrichien à Wertingen, le défit et refoula ce qui lui était échappé sur Ulm. L'empereur porta son quartier-général à Zummershausen, entre Augsbourg et Guntzbourg. Il fit occuper Augsbourg, et envoya le corps du maréchal Soult sur la seule ligne d'opérations qui restât par Memmingen aux ennemis, petite place dans laquelle ils avaient jeté six mille hommes, que le maréchal Soult y bloqua. Voulant se mettre aussi en communication avec le corps du maréchal Ney, qui était resté sur la rive gauche du Danube, il lui envoya l'ordre de forcer le passage du fleuve à Guntzbourg.

Il alla ensuite établir son quartier-général à Augsbourg,* pour observer le parti qu'allait prendre l'armée autrichienne, et pour organiser dans cette ville, dont il avait été obligé de faire le centre de ses opérations, des moyens d'administration et d'hôpitaux. Il y fut joint par le corps de Marmont, et reçut des nouvelles de la marche de Bernadotte. De cette manière, il se trouvait placé au milieu de tous ses corps d'armée. D'Augsbourg, il porta son quartier-général à Zummershausen, et fit resserrer Ulm dans toutes les directions. Personne de nous ne concevait comment l'armée autrichienne n'avait pas pris le parti de s'en aller, ou de venir offrir la bataille. Elle n'en fit rien, et attendit qu'elle n'eût plus aucun moyen de nous éviter. On peut juger cependant combien elle aurait pu saisir d'occasions de se tirer d'embarras dans l'immense mouvement que nous avons été obligés de faire pour la tourner aussi complètement

* Ce fut à cette occasion qu'il connut l'évêque d'Augsbourg, qui était autrefois électeur de Trèves ; il conçut de l'estime pour lui, et ce prince en retour s'attacha à l'empereur, qu'il considérait comme lui ayant fait donner l'évêché d'Augsbourg, sans lequel il n'aurait eu aucune indemnité de la perte de son électorat.

qu'elle le fut. Le corps qui formait le cercle derrière elle avait parcouru, depuis Donawert, les cent quatre-vingts degrés de la dernière circonférence, pour arriver à sa position.

Ces dispositions prises, l'empereur s'approcha d'Ulm par Guntzbourg. Son armée était arrivée, par la rive droite du Danube, à la vue d'Ulm, lorsqu'il apprit qu'un fort détachement s'était échappé de la place, et se dirigeait à marches forcées vers la Bohême par la rive gauche. Il reçut en même temps avis qu'une des divisions du corps du maréchal Ney, commandée par le général Dupont, qui resserrait Ulm par la rive gauche, avait été forcée dans la position qu'elle occupait, et n'avait pu s'opposer à la sortie d'un très grand corps autrichien, qui avait pris la route de Nordlingen. Il crut un moment que toute l'armée ennemie allait prendre cette direction ; il manœuvra de suite pour faire harceler par sa cavalerie le corps autrichien. Elle repassa le Danube, et marcha avec tant de célérité, que tous les jours elle atteignait et dispersait quelques fragmens de ce corps, qui était commandé par l'archiduc Ferdinand. Exténué par une poursuite sans relâche, l'ennemi chercha à nous échapper par la ruse. Il fit des ouvertures, feignit de vouloir négocier ; mais on s'aperçut qu'il ne cherchait qu'à gagner du temps. On le chargea, on le mena battant jusque dans les montagnes de la Bohême.

En même temps que l'empereur mettait sa cavalerie sur les traces de l'archiduc Ferdinand, il faisait resserrer Ulm. Il ordonna de forcer à Elchingen le passage de la rive droite à la rive gauche. Le hasard fit que, ce jour même, une deuxième colonne sortit de la place, et se dirigea sur le village. Le pont, quoique fort mauvais, n'était pas détruit. La partie du corps du maréchal Ney qui était sur la rive droite marcha à elle, la culbuta et la rejeta dans Ulm. C'était celle qui, peu de jours auparavant, avait forcé le passage du Danube pour passer de la rive gauche à Guntzbourg sur la rive droite.

Celle des six divisions qui avait été mise à la poursuite du corps de l'archiduc Ferdinand continua à descendre la rive gauche du Danube. On fit appuyer le maréchal Ney par le corps du maréchal Lannes, qui passa également le pont. Le même soir, les deux corps couchèrent sur la crête des hauteurs qui dominant Ulm sur la rive gauche, pendant que Marmont s'en approchait par la rive droite. L'empereur s'établit de sa personne à Elchingen, et alors la Bohême fut à nous.

Le lendemain, on rejeta dans la place tout ce que l'armée ennemie avait de troupes au dehors ; on replia jusqu'à ses postes. Elle resta dans cette position quatre jours sans rien proposer. Pendant ce temps, le maréchal Soult prenait Memmingen avec sa garnison de six mille hommes. Cette nouvelle parvint à l'empereur dans un mauvais bivouac, qui était si humide, qu'on fut obligé d'aller chercher une planche pour qu'il n'eût pas les pieds dans l'eau. Il venait de recevoir cette capitulation, lorsqu'on lui annonça le prince Maurice Lichtenstein, que le maréchal Mack envoyait parlementer. On l'amena à cheval, les yeux bandés. Lorsqu'il fut arrivé, on le présenta à l'empereur. Il laissa échapper un mouvement de figure qui nous prouva bien qu'il ne le croyait pas là. Il ne déguisa point que le maréchal Mack ne se doutait pas de sa présence. Il venait traiter de l'évacuation d'Ulm. L'armée qui l'occupait demandait à retourner en Autriche. Pour être impartial, on doit convenir, sans pour cela cesser d'être patriote, que, dans le cours de la guerre, les généraux ennemis ont toujours cru abuser les nôtres, là où l'empereur ne se trouvait pas.

L'empereur ne put s'empêcher de sourire, et de lui dire :
 “ Quelle raison ai-je de vous accorder cette demande ? Dans
 “ huit jours, vous êtes à moi sans condition. Vous attendez
 “ l'armée russe qui est à peine en Bohême ; et d'ailleurs si je
 “ vous laisse sortir, quelle garantie ai-je qu'on ne fera pas
 “ servir vos troupes, une fois qu'elles seront réunies aux

“ Russes ? Je me souviens de Marengo. Je laissai passer
 “ M. de Mélas, et il fallut que Moreau combattît ses troupes
 “ au bout de deux mois, malgré les promesses les plus solen-
 “ nelles de traiter de la paix. D’ailleurs, il n’y a pas de lois
 “ de guerre à invoquer, après une conduite comme celle de
 “ votre gouvernement envers moi. Certainement je ne vous
 “ ai pas cherchés ; je ne puis d’ailleurs me fier à aucun des
 “ engagemens que prendrait avec moi votre général, parce
 “ qu’il ne dépendra pas de lui de tenir sa parole. Ah ! si
 “ vous aviez dans Ulm un de vos princes, et qu’il s’en-
 “ gageât, je me fieraï à sa parole, parce qu’il en serait res-
 “ ponsable, et qu’il ne permettrait pas qu’on le déshonorât ;
 “ mais je crois que l’archiduc est sorti.”

Le prince Maurice répliqua du mieux qu’il lui fut possible, et protesta que, sans les conditions qu’il demandait, l’armée ne sortirait pas. “ Je ne vous les accorderai pas, reprit l’em-
 “ pereur. Voilà la capitulation de votre général qui com-
 “ mandait à Memingen ; portez-la au maréchal Mack, et
 “ quelles que soient vos résolutions dans Ulm, je ne lui accor-
 “ derai pas d’autres conditions. D’ailleurs, je ne suis pas
 “ pressé ; plus il tardera, plus il rendra sa position mauvaise,
 “ et par conséquent la vôtre à tous.* Au surplus, j’aurai
 “ demain ici le corps qui a pris Memingen, et nous verrons.”
 — On reconduisit le prince de Lichtenstein à Ulm, et l’on attendit.

Le soir même, le maréchal Mack écrivit à l’empereur une lettre fort respectueuse, dans laquelle il lui disait que la consolation qui lui restait dans son infortune, c’était d’être obligé de traiter avec lui, l’assurant que tout autre ne lui eût jamais fait accepter d’aussi désastreuses conditions ; que, puisque la fortune l’avait voulu ainsi, il attendait ses ordres.

* D’après la capitulation de Memingen, les officiers retournaient chez eux. On laissait entrevoir au prince Maurice qu’en cas de retard de la part du général Mack, on n’accorderait pas cette faveur.

L'empereur envoya Berthier à Ulm le lendemain matin avec des instructions, et resta encore à son mauvais bivouac pour être à portée de répondre aux objections, s'il y en avait de faites. Berthier revint le soir, apportant la capitulation, par laquelle l'armée entière se rendait prisonnière. Elle devait sortir avec les honneurs de la guerre, défilér devant l'armée française, mettre bas les armes, et partir pour la France. Les généraux et officiers avaient seuls la permission de retourner chez eux, à condition de ne pas servir jusqu'à parfait échange. Les pluies n'avaient pas cessé pendant les huit jours que nous avions passés devant Ulm ; elles s'arrêtèrent tout à coup, et l'armée autrichienne défila par le plus beau temps du monde.

L'empereur avait été passer les deux jours d'intervalle qui avaient été stipulés entre la signature de la capitulation et son exécution, à l'abbaye d'Elchingen, où le maréchal Mack vint le voir ; il le garda long-temps et le fit beaucoup causer. C'est dans cet entretien qu'il acquit la connaissance de tous les détails qui avaient précédé la résolution qu'avait prise le cabinet autrichien de lui faire la guerre. Il apprit tous les ressorts que les Russes avaient mis en jeu pour le décider, et enfin quels étaient les projets de la coalition. Il n'était question de rien moins que d'enlever à la France toutes les conquêtes de la révolution ; on était résolu d'employer tous les moyens pour arriver à ce résultat. La guerre, la division, les intrigues intérieures, rien n'avait été omis ; enfin, on doutait si peu du succès, qu'on n'avait pas craint d'assigner Lyon au roi de Sardaigne.

De telles révélations eussent paru les folies d'un cerveau malade, ou le rêve d'un insensé, si elles ne fussent sorties de la bouche d'un feld-maréchal que sa position avait initié à la majeure partie des dispositions d'état de son gouvernement. L'empereur ne revenait pas de ce qu'il entendait ; il avait besoin de cette confiance pour soulager son esprit, et s'ex-

pliquer une foule de petites intrigues qu'il avait remarquées, sans en deviner le but. Il ne concevait pas qu'ayant eu des ministres partout, il n'eût rien su de tout cela. Il comprit alors les tentatives contre sa vie, les projets de Drake et autres affaires de ce genre. Mais il ne concevait pas qu'un monarque fût assez dépourvu de lumières pour se prêter à de pareilles extravagances. Telle était cependant la vérité ; l'empereur en fut affecté : il nous le témoignait quelquefois ; mais ces projets lui semblaient si insensés, qu'il s'y arrêtait peu. Ils ne furent néanmoins qu'ajournés par nos victoires : les coalisés les réalisèrent en grande partie, dès que le succès leur en fournit les moyens.

L'empereur traita très-bien le général Mack, et s'appliqua à lui faire oublier son malheur ; il le fit accompagner à Ulm par le général Mathieu Dumas, qu'il avait chargé de disposer les colonnes ennemies qui devaient partir dès le lendemain. Le jour de cette pénible cérémonie pour l'armée autrichienne était arrivé. Notre armée se rangea en bataille sur les hauteurs, dans tout l'éclat d'une toilette militaire aussi recherchée que sa position le permettait, et d'une propreté admirable.

Les tambours battaient, les musiques jouaient ; la porte d'Ulm s'ouvrit ; l'armée autrichienne s'avança en silence, défila lentement, et alla, corps par corps, mettre bas les armes dans un terrain que l'on avait disposé pour les recevoir.

Cette journée, si pénible pour les Autrichiens, mit en notre pouvoir 36,000 hommes ; 6,000 avaient été pris dans Memingen, environ 2,000 au combat de Vertingen. Si on ajoute à cela ce qui tomba dans nos mains au combat d'Elchingen et dans la poursuite de l'archiduc, on trouvera que ce n'est pas exagérer que d'évaluer la perte totale de l'armée autrichienne à 50,000 hommes, 70 pièces de canon, et environ 3,500 chevaux, qui servirent à monter une division

de dragons qui était venue de Boulogne à pied. La cérémonie dura toute la journée. L'empereur était placé sur un monticule en avant, au centre de son armée ; on avait allumé un grand feu, près duquel il reçut les généraux autrichiens, au nombre de dix-sept, parmi lesquels, le maréchal Mack, général en chef ; Klenau, Giulay ; Jellaschich, Maurice Lichtenstein, Godesheim, Fresnel, ces deux derniers étaient officiers français, et émigrés avec le régiment des hussards de Saxe. Je ne me rappelle pas le nom des autres. Ils étaient tous fort tristes ; ce fut l'empereur qui soutint la conversation ; il leur dit entre autres choses : “ Il est malheureux que d'aussi braves gens que vous, dont les noms sont honorablement cités partout où vous avez combattu, soient les victimes des sottises d'un cabinet qui ne rêve que des projets insensés, et qui ne rougit pas de compromettre la dignité de l'Etat et de la nation en trafiquant des services de ceux qui sont destinés à la défendre. C'est déjà une chose inique, que de venir, sans déclaration de guerre, me prendre à la gorge ; mais c'est être coupable envers ses peuples, que d'appeler chez eux une invasion étrangère ; c'est trahir l'Europe, que d'immiscer les hordes asiatiques dans nos débats. Au lieu de m'attaquer sans motif, le conseil aulique eût dû s'allier à moi pour repousser l'armée russe. C'est une chose monstrueuse pour l'histoire, que cette alliance de votre cabinet ; elle ne peut être l'ouvrage des hommes d'Etat de votre nation ; c'est, en un mot, l'alliance des chiens et des bergers avec les loups, contre les moutons. En supposant que la France eût succombé dans cette lutte, vous n'auriez pas tardé à vous apercevoir de la faute que vous auriez faite.”

Cette conversation ne fut pas perdue pour tous ; cependant aucun ne répondit. Il se passa là, devant les généraux autrichiens, une scène qui déplut beaucoup à l'empereur.

Un officier-général, qui aime à faire de l'esprit, racontait tout haut le bon mot qu'il mettait dans la bouche d'un des soldats de son corps d'armée. Il passait devant leurs rangs, disait-il, et leur avait adressé ces paroles : "Eh bien ! soldats, voilà bien des prisonniers."—"C'est vrai, mon général," lui répondit l'un d'entre eux, "nous n'avions jamais vu tant de j. .f. . . à la fois."

L'empereur, qui avait l'oreille à tout, entendit ce propos ; il en fut fort mécontent, et envoya un de ses aides-de-camp dire à cet officier-général de se retirer ; il nous dit à demi-voix : "Il faut se respecter bien peu pour insulter des hommes aussi malheureux."

CHAPITRE XIV.

Marche de l'armée russe.—Entrée à Braunau.—Retour de Duroc de sa mission à Berlin.—Le général Giulay envoyé à Napoléon par l'empereur d'Autriche.—Occupation de Vienne.—Affaire de Krems.—Surprise du pont du Thabor.—Dispositions générales.—Examen que fait Napoléon du terrain où il doit livrer bataille.

L'EMPEREUR revint coucher à Elchingen, et partit le lendemain pour Augsbourg, où il logea chez l'évêque. Il y resta le temps nécessaire pour organiser une nouvelle combinaison de marches, et partit. Il avait appris d'une manière à peu près sûre que les Russes approchaient. Des voyageurs arrivant de Lintz avaient vu entrer dans cette ville les premières troupes de cette nation ; à mesure qu'elles débouchaient, elles se plaçaient sur des chariots rassemblés d'avance, et partaient en poste vers la Bavière ; cette précipitation était vraisemblablement le résultat de l'avis qu'avait eu le général en chef Kutusow, que nous avons passé le Rhin. Il ne tarda pas à apprendre les événemens qui avaient eu lieu devant Ulm, et changea de projets.

D'Augsbourg, l'empereur alla à Munich ; il y reçut toutes les autorités bavaroises, et leur promit de ne pas oublier leur pays dans le traité de paix. L'électeur n'était pas encore rentré dans sa capitale, mais il n'avait omis aucun ordre pour que la réception de l'empereur fût convenable et proportionnée aux avantages que la Bavière retirait des premiers succès de la campagne. Les Bavares firent éclater leur reconnaissance par des illuminations ; et quoique la ville fût pleine de soldats français, ils ne firent entendre aucune plainte. Cependant il était impossible qu'il n'y eût pas de désordre.

Notre armée passa l'Iser sur tous les ponts, depuis celui de Munich jusqu'à Plading, et s'approcha de l'Inn. L'empereur, avec une forte partie de l'armée, prit la route de Mühldorf ; les premières troupes russes étaient venues jusque-là, et s'en étaient retournées après qu'elles eurent appris l'aventure du maréchal Mack.

A partir de Mühldorf, nous ne trouvâmes pas un pont qui ne fût à refaire en entier : les Russes les brûlaient d'une manière qui nous était jusqu'alors inconnue, si bien que nous fûmes obligés de faire marcher à l'avant-garde des compagnies de sapeurs avec des ingénieurs, qui eurent fort à faire. De Mühldorf, l'empereur se rendit à Burkhausem, puis à Braunau. On croyait qu'il y avait une garnison dans cette place ; on fut fort étonné d'en trouver les portes ouvertes, les fortifications en très bon état, bien palissadées, l'artillerie sur les remparts, et des vivres plein les magasins. Le pont de l'Inn était brûlé. Deux mille hommes dans cette place nous eussent fait beaucoup de mal, en ce qu'ils nous auraient obligé de les bloquer, et de déranger toutes les directions de nos communications ; ce qui eût été un grand inconvénient pour nous, parce que la saison devenait très pluvieuse. L'empereur jugea qu'il fallait qu'on eût perdu la tête pour commettre de pareilles fautes, et fit de suite mettre la main à l'ouvrage pour raccommoder le pont.

Il était toujours à cheval, quelque temps qu'il fit ; il ne voyageait en voiture que quand son armée était à trois ou quatre marches en avant ; c'était un calcul de sa part : le point où il se trouvait entraînait toujours dans ses combinaisons, et les distances n'étaient rien pour lui ; il les franchissait avec la rapidité de l'aigle.

Il ne resta à Braunau qu'une nuit, et partit par la route de Lintz ; l'armée était à peu près rassemblée. Il marchait avec précaution, de manière à pouvoir manœuvrer, et être partout de sa personne. Il alla donc à petites journées jusqu'à Lintz.

On suivait les Russes à la trace ; mais le raccommodage des ponts nous prenait un temps qui leur donnait de l'avance. Le pont de Lintz était brûlé ; l'empereur ordonna de le rétablir ; il fit passer de l'infanterie sur la rive gauche, et comme il animait tout par sa présence, la cavalerie ne tarda pas à pouvoir passer. On en jeta sur les routes de la Bohême, et on fit marcher, pour l'appuyer, deux divisions d'infanterie, commandées par le maréchal Mortier. L'empereur fit ces dispositions, parce qu'il craignait que les Russes ne lui dérobassent leur retraite, en passant le Danube à l'improviste ; et comme il était arrêté à chaque pas par la rupture des ponts, il imagina de faire marcher par les deux rives du fleuve, attendu que le corps qui descendait la rive gauche, ne rencontrant pas les mêmes obstacles, pouvait aisément déborder les Russes, et, par conséquent, les obliger à aller chercher un passage plus loin.

L'empereur reçut dans cette ville la visite de l'électeur de Bavière, qui, arrivé à Munich après son départ, était accouru lui rendre ses devoirs, conduisant son fils aîné avec lui ; ils dînèrent l'un et l'autre avec l'empereur, et retournèrent à Munich.

Le maréchal Duroc, expédié, comme je l'ai dit plus haut, au roi de Prusse, avant le départ de Boulogne, joignit égale-

ment l'empereur dans cette ville. Il ne rapportait rien de satisfaisant de sa mission ; mais du moins il donnait l'assurance que la conduite du cabinet de Berlin serait subordonnée aux événemens, c'est-à-dire qu'il faudrait combattre cette puissance, si la fortune nous était défavorable. L'empereur pensa que les événemens d'Ulm lui avaient fait faire des réflexions, mais, en résultat, que nous n'avions rien de solidement établi à Berlin. L'empereur reçut à Lintz des nouvelles de l'armée d'Italie sous les ordres du maréchal Masséna ; elle avait passé l'Adige, et avait attaqué l'armée de l'archiduc Charles dans la position de Caldiero : l'affaire, quoique indécise, fut fort meurtrière ; cependant l'archiduc se retira, vraisemblablement parce qu'il avait connaissance de la marche de l'empereur sur Vienne.

Il vint à Lintz un parlementaire de l'empereur d'Autriche ; c'était le général Giulay qui avait été compris dans la capitulation d'Ulm. Il avait vu notre armée dans cette circonstance, et en avait été rendre compte à Vienne. D'une autre part, la monarchie était gravement compromise, malgré les ressources qu'elle conservait encore ; elle avait besoin de gagner du temps pour rallier l'armée de l'archiduc à l'armée russe, et elle voulait les réunir par le pont de Vienne. Si elle eût pu opérer cette jonction, elle se fût trouvée dans une situation respectable.

Le général Giulay venait, en conséquence, assurer des intentions pacifiques de son souverain, et proposer un armistice. L'empereur lui répondit qu'il ne demandait pas mieux que de faire la paix, mais qu'on pouvait traiter sans suspendre le cours des opérations. Il observa au général Giulay qu'il n'avait pas de pouvoirs de la part des Russes, qui, d'après cela, seraient en droit de ne pas reconnaître l'armistice ; il l'invita à aller se mettre en règle et le congédia.

Il partit de Lintz, et prit la route de Vienne. Arrivé à Saint-Polten, il y fut retenu un ou deux jours par un accident

arrivé au corps du maréchal Mortier, sur la rive gauche du Danube : une de ses deux divisions avait considérablement devancé l'autre, et s'était portée jusqu'à Krems. Avertie de cette circonstance, l'armée russe fit ses dispositions et marcha sur nous ; elle attaqua la division française, à laquelle elle était incomparablement supérieure, l'enveloppa, lui fit éprouver de grandes pertes, et l'aurait infailliblement détruite, si la deuxième division ne fût venue la dégager. Les Russes nous prirent trois aigles : ce sont les premières que nous ayons perdues. Ce petit échec donna de l'humeur à l'empereur, et le fit rester à Saint-Polten vingt-quatre heures de plus. Le général Giulay, qui avait déjà été prendre ses instructions, le rejoignit dans cette ville. Il était plus pressant que la dernière fois, car le mal empirait, mais il n'était pas plus en règle, de sorte qu'il n'eut pas une meilleure réception. L'Autriche voulait évidemment sauver Vienne et gagner du temps ; il n'y avait que danger pour nous à accorder ce qu'elle demandait.

L'on partit de Saint-Polten pour Vienne : les maréchaux Lannes et Murat étaient entrés dans cette capitale. Ils exécutèrent une surprise qui a eu une si grande influence sur le reste de la campagne, que l'on ne peut la passer sous silence.

Le général Giulay n'était pas encore de retour aux avant-postes autrichiens, lorsque nos troupes entrèrent à Vienne. Le bruit d'un armistice y était répandu par les ennemis eux-mêmes : on savait que le général Giulay était encore chez l'empereur. On le voyait aller et venir continuellement depuis une quinzaine de jours. Comme il n'était pas repassé, le bruit d'armistice acquérait de la vraisemblance. Les Autrichiens, placés sur la rive gauche du Danube, avaient fait les dispositions nécessaires pour brûler le pont du Tabor, et s'étaient bornés à le couvrir par un poste de hussards.

Les maréchaux Lannes et Murat, voulant sauver ce moyen de passage si essentiel à l'armée, se rendirent eux-mêmes, accompagnés de quelques officiers, au poste autrichien, où ils répétèrent tous les propos qui couraient au sujet de l'armistice. Le commandant du poste les prit pour de simples officiers ; ils se promenèrent à pied avec lui, et ils le menèrent sur le pont même, qui est d'une longueur extrême. Des officiers autrichiens des troupes qui étaient à l'autre bord, c'est-à-dire de la rive gauche, vinrent prendre part à la conversation. La colonne de grenadiers du maréchal Lannes, qu'un officier intelligent conduisait, profita du moment où ils avaient le visage tourné vers la rive gauche. Elle s'était avancée par les rues des faubourgs de Vienne qui sont dans l'île du Prater ; elle empêcha les vedettes de hussards de retourner pour donner l'alerte : l'officier français leur dit que c'était un poste qu'il allait poser sur le bord du fleuve ; elles le crurent, n'avertirent pas leur poste, qui vit tout d'un coup déboucher derrière lui, à l'entrée du grand pont, la tête de la colonne. Les hussards autrichiens de cette grande garde ne voyant point leur officier, qui était sur le pont avec les maréchaux Lannes et Murat, ayant d'ailleurs l'esprit plein des idées d'armistice, ne bougèrent pas. La colonne de grenadiers, prenant le pas redoublé, entra sur le pont et se hâta de gagner l'autre rive, en jetant à l'eau tous les artifices disposés pour incendier le pont. Les officiers autrichiens s'aperçurent trop tard de la faute qu'ils avaient faite, mais il n'était plus temps ; et leurs canonniers, qui étaient à leurs pièces à l'autre bord, ne concevant rien à ce qui se passait sous leurs yeux, n'osèrent pas tirer, parce qu'ils voyaient leurs officiers sur le pont en conversation avec les nôtres. Ils laissèrent arriver la colonne jusqu'à eux, et virent bientôt prendre leurs canons, ainsi qu'eux-mêmes et tout ce qui était là. Jamais surprise ne fut mieux conduite et n'eut un plus grand résultat. La réunion des armées

russes avec celle que l'archiduc Charles ramenait d'Italie fut dès lors impossible.

L'armée se dirigea de tous les points sur Vienne ; elle passa le Danube, et se mit en marche par la route de Znaim pour joindre les Russes, qui avaient repassé le Danube à Stein.

Cette surprise du pont du Tabor fit grand plaisir à l'empereur. Il vint mettre son quartier-général au château de Schoenbrun, et fit ses dispositions pour manœuvrer avec toutes ses forces, soit sur les Russes, soit sur l'archiduc Charles, suivant que l'un ou les autres se trouveraient à portée.

L'armée du général Kutusow, qui avait repassé le Danube à Stein, marchait par Znaim pour rejoindre à Olmutz la grande armée russe, où se trouvait l'empereur Alexandre. Si, au lieu de repasser le Danube, ce général fût venu occuper Vienne, il aurait donné une autre face aux affaires. Il ne le fit pas, on le croit du moins, parce qu'il craignit que le corps du maréchal Davout, qui marchait à notre droite, ne descendît des montagnes du Tyrol, après avoir battu et dispersé le corps autrichien du général Merfeld, et ne parvînt à entrer à Vienne avant lui, ce qui aurait pu arriver ; mais s'il eût pris cette résolution depuis son départ de Lintz et qu'il eût marché, rien ne l'eût arrêté.

On trouva dans les magasins et arsenaux de Vienne de l'artillerie et des munitions pour faire deux campagnes ; nous n'eûmes plus besoin de rien tirer de Strasbourg ni de Metz, nous pûmes au contraire faire refluer un matériel considérable sur ces deux grands établissemens.

Vienne était devenue la capitale de l'empereur, et la source de tous ses moyens. La marche de tous les convois en devint plus rapide. L'occupation de Vienne et la surprise du grand pont du Tabor changèrent la situation des affaires.

L'archiduc Charles fut obligé de se jeter à droite et de gagner la Hongrie ; pour lui allonger le chemin, on fit marcher de suite sur Presbourg, ce qui éloignait de beaucoup le point par où il aurait pu se mettre en contact avec les Russes.

L'empereur mit dans Vienne le corps du maréchal Mortier, et en dehors, observant les routes d'Italie et de Hongrie, le corps du général Marmont ; ce qui faisait ensemble quatre divisions. Le maréchal Ney était resté dans le pays de Salsbourg devant Kuffstein, qui avait une forte garnison. Toutes ces troupes eussent été les premières employées, s'il avait été plus avantageux ou plus urgent d'agir contre l'archiduc Charles. L'empereur témoigna un peu de mécontentement de ce que le maréchal Masséna ne marchait pas de manière à pouvoir se joindre à lui, en même temps que l'archiduc aurait pu joindre les Russes ; il croyait que cela lui était possible. L'empereur ne voulait jamais s'imaginer que là où il n'était pas, le zèle, quoique le même, rencontrait souvent des obstacles dans la hiérarchie de sous-ordres. Le fait est que l'arrivée du maréchal Masséna lui eût fait un extrême plaisir ; mais il fut obligé de manœuvrer de manière à pouvoir s'en passer.

Après avoir fait ses dispositions sur la rive droite, il partit pour Znaim, emmenant avec lui le reste de l'armée. Le jour même de son départ, notre avant-garde, sous les ordres des maréchaux Lannes et Murat, joignit l'arrière-garde du corps russe du général Kutusow ; ce fut à Hollabrunn que la rencontre eut lieu. Depuis que les Russes avaient repassé le Danube, ils auraient dû être fort loin, mais enfin on les trouva là. La lutte fut chaude ; ils s'y conduisirent en gens de valeur, et nous comme des hommes qui les cherchaient depuis long-temps. Le général Oudinot fut blessé dans cette affaire. On sut après que c'était la seule division du prince Bagration qui s'était trouvée là : elle eut beaucoup de

monde de tué ; nous eûmes de notre côté trois brigades employées. Les Russes continuèrent à se retirer sur Znaim, et nous à les poursuivre avec tous nos moyens.

L'empereur avait fait marcher le corps du maréchal Davout sur Vienne, par la route de Nicolsbourg.

Depuis que nous étions dans la ligne de retraite des Russes, nous aurions pu les suivre par leurs traînards et leurs malades ; leurs soldats, qui arrivaient pour la première fois en lice, avaient un air de stupidité qui ne les rendait pas redoutables aux nôtres. Il était aisé de voir combien il devait manquer de choses au mécanisme de cette armée, qui depuis a beaucoup acquis.

A Znaim, l'empereur apprit que l'armée russe avait marché par la route de Brunn, et il fit prendre ce même chemin à son armée. Il fut joint dans cette ville par les quatre régimens de cavalerie légère du maréchal Bernadotte qui étaient commandés par le général Kellermann ; ils arrivaient par la route de Budweis, et avaient laissé Bernadotte* et son corps à Iglau, en Bohême. L'infanterie bavaroise était allée avec lui : on lui envoya la cavalerie de la même nation pour remplacer celle de Kellermann. Cette cavalerie bavaroise, commandée par le général Wrede, était exténuée de fatigue : on l'avait fait marcher en tout sens ; mais comme on la rapprochait des événemens, l'archiduc Ferdinand, que l'on poursuivait depuis Ulm sur cette direction de la Bohême, n'était plus alors l'objet dont on s'occupait le plus attentivement.

L'empereur partit de Znaim pour Brunn. Il avait donné le commandement des grenadiers réunis au maréchal Duroc, auquel il désirait faire faire quelque chose pendant la

* On a vu plus haut que des environs d'Ingolstadt il avait été envoyé contre l'archiduc Ferdinand, pour empêcher sa réunion avec la grande armée par la Bohême.

campagne. Le général Oudinot, blessé, avait été transporté à Vienne.

En arrivant à Brunn, l'empereur trouva la citadelle évacuée, les magasins pleins de munitions, et, par une négligence qui ne peut se concevoir, de munitions de guerre confectionnées, que nous pûmes employer de suite ; les fonctionnaires autrichiens nous remettaient tout cela avec une si grande fidélité, qu'on aurait cru qu'ils en avaient l'ordre.

L'empereur poussa, le même soir, toute la cavalerie sur la route d'Olmütz, et s'y porta lui-même. On rencontra l'arrière-garde ennemie à la première poste sur cette route. La cavalerie russe chargea bravement tout ce qui la poursuivait, et nous aurait menés battant, si les grenadiers à cheval de la garde, qui étaient là, n'eussent coupé en deux cette ligne russe. Les cuirassiers achevèrent de disperser l'autre partie qui talonnait nos troupes légères.

Il était nuit close quand cette échauffourée se termina. L'empereur retourna à Brunn, et vint le lendemain sur le terrain où s'était passée cette affaire, pour placer son armée, qui arrivait dans plusieurs directions. Il porta sa cavalerie d'avant-garde jusqu'à Vichau ; il y alla lui-même, et en revenant, il parcourut au pas de son cheval toutes les sinuosités et ondulations du terrain situé en face de la position qu'il avait ordonné de prendre. Il s'arrêtait à chaque hauteur, faisait mesurer des distances, et nous disait souvent : *Messieurs, examinez bien le terrain ; vous aurez un rôle à y jouer.* C'était celui où s'est livrée la bataille d'Austerlitz, et qui était occupé par les Russes, c'est-à-dire la position qu'ils avaient avant la bataille. Il passa toute la journée à cheval, vit la position de chacun des corps de son armée, et remarqua, à la gauche de la division du général Suchet, un monticule isolé, dominant tout le front de cette division. Le Centon était là comme exprès ; il y fit placer, dans la même nuit, quatorze pièces de canon autrichiennes, de celles trou-

vées à Brunn. Comme on ne pouvait pas y mettre de caissons, on amassa derrière chacune d'elles deux cents gargousses ; puis on fit couper le pied du Centon en escarpement, de manière à se garantir d'un assaut. L'empereur revint coucher à Brunn.

CHAPITRE XV.

Nouveaux envoyés de l'empereur d'Autriche.—Défaite de Trafalgar.—Mission au quartier-général russe.—L'empereur Alexandre.—Longue conférence avec ce souverain.—Ses vues et ses projets.—M. de Nowosilow.—Retour au camp français.—Nouvelle mission près de l'empereur de Russie.—Le prince Dolgorouki est envoyé près de l'empereur Napoléon.

DEPUIS l'occupation de Vienne, et l'affaire de Hollabrunn, l'empereur était fort sollicité par tout ce qui l'entourait de faire la paix ; il y était assez disposé : mais les Russes étaient en présence, il fallait d'abord se mesurer.

Il lui arriva le lendemain deux envoyés de la part de l'empereur d'Autriche, parmi lesquels était M. de Stadion ; je ne me rappelle pas le nom de l'autre, je crois que c'était encore le général Giulay. L'empereur les reçut, leur parla sans doute de ses intentions ; mais comme ces messieurs ne venaient encore traiter que pour l'Autriche, annonçant que l'empereur de Russie enverrait incessamment lui-même quelqu'un pour ce qui le concernait, l'empereur Napoléon qui voulait absolument que cette puissance fût comprise dans le traité, comme il l'avait fait connaître précédemment, les renvoya.

M. de Talleyrand avait reçu ordre de venir à Vienne, dont le général Clarke avait été nommé gouverneur. L'empereur lui adressa MM. les députés autrichiens, et donna à leur

sujet quelques instructions particulières au général Clarke, après quoi, il continua ses opérations militaires.

Il y avait déjà plusieurs jours qu'il était à Brunn, lorsqu'il fit rapprocher le corps de Bernadotte ; il avait, pour sentir l'approche d'un événement, un tact qui le rendait le maître de le faire tourner comme il lui convenait.

Il me fit appeler à la pointe du jour ; il venait de passer la nuit sur ses cartes, ses bougies étaient brûlées jusqu'aux flambeaux : il tenait à la main une lettre ; il fut quelques momens sans me parler, puis tout à coup il me dit : *Allez-vous-en à Olmutz ; vous remettrez cette lettre à l'empereur de Russie, et vous lui direz qu'ayant appris qu'il était arrivé à son armée, j'en ai envoyé le saluer de ma part.* Il ajouta : *S'il vous questionne, vous savez ce qu'on doit répondre en pareille circonstance.**

* L'empereur avait reçu la nouvelle du désastreux combat naval de Trafalgar.

L'amiral Villeneuve, après son combat contre l'amiral Calder, avait rallié l'escadre du Ferrol et était allé à Cadix avec l'escadre espagnole. L'empereur avait sans doute ordonné au ministre de la marine de lui retirer le commandement de ses flottes, car celui-ci envoya l'amiral Rosilly pour le remplacer. Il en prévint Villeneuve par un courrier ; y ajouta-t-il quelques reproches, c'est ce que j'ignore : mais il fallait bien qu'il y eût quelque chose de semblable, puisque Villeneuve sortit de Cadix sans but avec les flottes française et espagnole, pour attaquer l'escadre anglaise, commandée par Nelson.

L'engagement eut lieu au cap Trafalgar. Nous avions en tout trente vaisseaux ou même trente-un. Les Anglais n'en avaient pas au-delà de trente-deux ou trente-trois, et cependant nous fîmes non seulement battus, mais détruits ; en résultat, nous perdîmes dix-huit vaisseaux, le reste rentra à Cadix. A la vérité, l'amiral Nelson fut tué dans le combat, mais cela ne faisait rien à l'honneur des armes. Villeneuve fut pris et emmené en Angleterre.

L'amiral espagnol Gravina fut blessé, et mourut des suites de sa blessure. On reprocha beaucoup à l'amiral Dumanoir, qui commandait quatre vaisseaux de réserve, d'avoir amené sans combattre ; on prétendit que, s'il avait attaqué, il aurait réparé les affaires ; il fut traduit à un conseil de guerre, et acquitté, comme cela était habituel.

Je quittai l'empereur pour gagner nos avant-postes, à Wichau, où je pris un trompette, pour me rendre à ceux des Russes, sur la route d'Olmutz; ils n'étaient qu'à environ une lieue des nôtres. Je trouvai que nous étions bien avancés à Wichau, et hors de notre ligne naturelle; mais les officiers qui y étaient, devaient le voir et se tenir sur leurs gardes. Je continuai ma route. Je fus retenu au premier poste de cosaques, jusqu'à ce que l'on eût fait prévenir le prince Bagration, qui commandait l'avant-garde russe, lequel envoya pour me recevoir, le prince Trichetskoï, par qui je fus conduit près de lui. De l'avant-garde, on me mena à Olmutz, chez le général en chef Kutusow; ce petit voyage se fit la nuit, à travers toute l'armée russe, que je vis se rassembler, et prendre les armes à la pointe du jour.

J'arrivai chez le général Kutusow à huit heures du matin; il logeait au faubourg d'Olmutz; on ployait tout chez lui. Je vis bien qu'il se disposait à suivre le mouvement de son armée. Il me demanda la dépêche dont j'étais porteur pour l'empereur Alexandre, en me faisant observer qu'il était couché dans la forteresse, et qu'on ne pouvait pas m'en ouvrir les portes. Je lui répondis que j'avais ordre de la remettre en main propre, que je n'étais pas pressé, et que j'attendrais l'heure la plus commode pour l'empereur; que, s'il devait en être autrement, je le priais de me faire reconduire à nos avant-postes, et que l'empereur Napoléon enverrait ensuite sa lettre par la voie d'un trompette. Le général Kutusow n'insista pas, et partit, me laissant avec un officier de son état-major.

Je vis là une foule de jeunes russes attachés aux différentes branches ministérielles de leur pays, qui parlaient à tort et à travers de l'ambition de la France,* et qui, dans leurs pro-

* Les Français pourraient aujourd'hui parler avec plus de raison de l'ambition de la Russie.

jets de la réduire à l'état de ne pouvoir plus nuire, faisaient tous les calculs de *Perrette et du pot au lait*.

J'étais dans une position à devoir souffrir toutes ces balivernes, et n'y répondis pas. Il était dix heures du matin, lorsqu'un mouvement eut lieu dans la rue. Je demandai ce que c'était ; on me répondit : *L'empereur lui-même*. Il s'arrêta devant la maison dans laquelle j'étais, mit pied à terre, et entra ; je n'eus que le temps de jeter mon manteau, et de tirer de mon portefeuille ma dépêche, avant qu'il fût dans la pièce où l'on me tenait.

D'un geste il fit sortir tout le monde, et nous restâmes seuls. Je ne pus me défendre d'un sentiment de crainte et de timidité en me trouvant en face de ce souverain ; il imposait par son air de grandeur et de noblesse. La nature avait beaucoup fait pour lui, et il aurait été difficile de trouver un modèle aussi parfait et aussi gracieux ; il avait alors vingt-six ans. J'éprouvai du regret de le voir engagé personnellement dans d'aussi mauvaises affaires que l'étaient alors celles de l'Autriche ; mais aussi je compris toutes les facilités qu'avait eues l'intrigue pour obtenir des succès sur un esprit qui ne pouvait pas encore avoir assez d'expérience pour saisir toutes les difficultés qui existaient pour conduire à bonne fin tout ce qui était à l'horizon politique de l'Europe dans l'hiver de cette année 1805. Je lui remis ma lettre, en lui disant que " l'empereur, mon maître, ayant appris son arrivée à son armée, m'avait chargé de lui porter cette dépêche, et de venir le saluer de sa part." L'empereur Alexandre avait déjà l'ouïe un peu dure du côté gauche : il approchait l'oreille droite pour entendre ce qu'on lui disait.

Il parlait par phrases entrecoupées ; il articulait assez fortement ses finales, de sorte que son discours n'était jamais long. Au reste, il parlait la langue française dans toute sa pureté, sans accent étranger, et employait toujours ses belles expressions académiques. Comme il n'y avait point d'af-

fection dans son langage, on jugeait aisément que c'était un des résultats d'une éducation soignée.

L'empereur, prenant la lettre, me dit : " Je suis sensible à la démarche de votre maître ; c'est à regret que je suis armé contre lui, et je saisirai avec beaucoup de plaisir l'occasion de le lui témoigner. Depuis long-temps, il est l'objet de mon admiration."

Puis, changeant de sujet, il me dit : " Je vais prendre connaissance du contenu de sa lettre, et vous en remettrai la réponse."

Il passa dans une autre pièce, et me laissa seul dans celle où j'étais. Il revint après une demi-heure, et tenant sa réponse l'adresse en dessous, il commença ainsi :

" Monsieur, vous direz à votre maître que les sentimens exprimés dans sa lettre m'ont fait beaucoup de plaisir ; je ferai tout ce qui dépendra de moi pour lui en donner le retour. Je ne suis point disposé à être son ennemi ni celui de la France. Il doit se rappeler que du temps de feu l'empereur Paul, n'étant encore que grand-duc, lorsque les affaires de la France éprouvaient de la contrariété et ne rencontraient que des entraves dans la plupart des cabinets de l'Europe, je suis intervenu, et ai beaucoup contribué, en faisant prononcer la Russie, à entraîner par son exemple toutes les autres puissances de l'Europe à reconnaître l'ordre de choses qui était établi chez vous. Si aujourd'hui je suis dans d'autres sentimens, c'est que la France a adopté d'autres principes, dont les principales puissances de l'Europe ont conçu de l'inquiétude pour leur tranquillité. Je suis appelé par elles pour concourir à établir un ordre de choses convenable et rassurant pour toutes. C'est pour atteindre ce but que je suis sorti de chez moi. Vous avez été admirablement servi par la fortune, il faut l'avouer ; mais en allié fidèle, je ne me séparerai pas du roi des Romains (il désignait l'empereur d'Allemagne,) dans un moment où son avenir repose

sur moi. Il est dans une mauvaise situation, mais pas encore sans remède. Je commande à de braves gens, et si votre maître m'y force, je leur commanderai de faire leur devoir."

Réponse. " Sire, j'ai bien retenu ce que Votre Majesté vient de me faire l'honneur de me dire. Je prends la liberté de lui faire observer que je n'ai près d'elle aucun caractère, ni n'ai d'autre mission que de lui apporter une lettre ; mais Votre Majesté me parle d'événemens et de circonstances qui me sont connus ; j'ai traversé la révolution de mon pays, et si elle daigne me préciser ce qu'elle vient de me faire l'honneur de me dire, je pourrai la satisfaire sur beaucoup de points. Je crois être sûr que l'empereur est plus que disposé à la paix ; la démarche qu'il fait en ce moment pourrait en être une preuve, indépendamment de tout ce que je dirais à l'appui."

L'Empereur. " Vous avez raison ; mais il faudrait que les propositions qui l'ont précédée fussent conformes aux sentimens qui ont dicté cette démarche. Elle fait le plus grand honneur à sa modération ; mais est-ce vouloir la paix que de proposer des conditions aussi désastreuses pour un Etat que celles qui sont offertes au roi des Romains ? Je vois que vous ne les connaissez pas."

Réponse. " Non, sire ; mais j'en ai ouï parler."

L'Empereur. " Eh bien ! si vous les connaissez, vous devez convenir qu'elles ne sont pas acceptables."

Réponse. " Sire, le respect m'impose ici un devoir que j'observe ; mais puisque Votre Majesté veut bien m'écouter, j'aurai l'honneur de lui faire remarquer que l'empereur ne demande rien qui soit au-delà des prétentions qu'il peut appuyer, et qui sont le résultat d'une résolution qu'ont amenée des événemens qu'il n'avait pas provoqués. Il se croyait dans une paix profonde, surtout avec l'Autriche ; il était entièrement absorbé par le travail que lui donnait son expé-

dition d'Angleterre : il est tout à coup détourné de cette occupation, obligé d'abandonner les dépenses énormes qu'il a faites, et d'en ordonner de nouvelles pour soutenir une guerre que l'on commence sans déclaration préalable, au point que, sans un accident survenu à une de nos flottes, il eût été possible que notre armée se fût trouvée en Angleterre, lorsque les Autrichiens auraient paru sur le Rhin. La fortune couronne les efforts de l'empereur, et le met en possession de toutes les ressources de la monarchie autrichienne. Son armée n'a encore éprouvé que des pertes insignifiantes. Dans cette situation, qu'a-t-il à craindre des suites de la guerre ? Si elle se prolonge, elle ne peut qu'augmenter sa puissance. En admettant qu'il perde une bataille, elle n'aurait pas de conséquence bien fâcheuse pour lui. C'est aujourd'hui Vienne qui est sa capitale : son armée n'a plus rien de commun avec la frontière de France. Mais si l'Autriche éprouve une défaite, sire, quelles peuvent en être les suites ? Sur quoi établira-t-on les négociations ? Si donc, dans cette situation, l'empereur fait le premier des ouvertures de paix, on ne peut en soupçonner la sincérité. Il a cru devoir faire le premier pas, pour ménager la dignité de sa partie adverse ; mais il veut une paix durable avec de bonnes garanties."

L'Empereur. " C'est précisément pour obtenir une paix durable qu'il faut proposer des conditions raisonnables, qui ne blessent point. Sans cela, elle ne peut être durable."

Réponse. " Oui, sire ; mais il ne faut point faire la guerre à ses dépens. Que Votre Majesté considère ce que l'empereur perd par son départ de Boulogne ; quelle circonstance il manque pour la fin de la guerre d'Angleterre ; le temps inutilement employé, et enfin, sire, la flotte qu'il vient de perdre, par une suite de tout cela. Que dirait la nation, si elle ne voyait pas des compensations de l'inutilité de tous les sacrifices qui lui ont été imposés pour une opération dont le succès était lié à son existence ? Ensuite quelle garantie de

plus lui donnera-t-on, pour la durée de cette paix, qu'on ne lui avait donné pour la durée de la précédente, qui cependant a été rompue d'une manière jusqu'à présent sans exemple ? Il me semble que, quelle que soit la paix que l'empereur fasse avec l'Autriche, il n'y a que les alliés qui y gagneront, et que, quant à lui, il en sortira toujours avec des pertes réelles : le seul avantage qu'il puisse en retirer, c'est la diminution de la puissance de son ennemi."

L'Empereur. " C'est précisément cette disposition à diminuer la puissance de ses voisins et à augmenter la sienne qui inspire de la crainte à tout le monde, et lui suscite continuellement des guerres. Vous êtes déjà une nation si forte par vous-mêmes, par votre réunion sous les mêmes lois, par l'uniformité de vos habitudes et de votre langage, que vous inspirez naturellement de l'effroi. Qu'avez-vous besoin de vous agrandir continuellement ?

Réponse. " Je ne comprends pas ce que Votre Majesté veut me dire par nos agrandissemens continuels, et hormis Gênes, je ne sache pas que nous ayons acquis un arpent de terre au-delà de ce qui a été concédé et reconnu par nos traités de paix, que nous avons été obligés de sceller deux fois de notre sang. Si c'est là-dessus que l'on veut revenir, c'est un compte à ouvrir de nouveau, quoique cette première querelle de la révolution, dans laquelle nous n'étions pas agresseurs, ait été jugée dans tant de champs de bataille ; nous ne craignons pas de nous y présenter de nouveau. Je ne vois que Gênes que nous ayons acquis depuis le traité de Lunéville."

L'Empereur. " Gênes d'abord, et ensuite l'Italie, à laquelle vous avez donné une forme de gouvernement qui la met sous vos lois."

Réponse. " Je puis répondre à cela, sire, que nous avons pris Gênes malgré nous."

L'Empereur. " Qui vous y obligeait ?"

Réponse. “ Sa position, et sa situation morale et physique. Votre Majesté serait dans l’erreur, si elle supposait qu’il y a eu un calcul d’intérêt ou d’ambition dans cette réunion. Gênes, depuis long-temps, n’avait plus que ses palais de marbre ; depuis plus long-temps encore, cette petite république ne vivait que des capitaux acquis dans un commerce autrefois considérable, mais presque anéanti depuis par la faiblesse d’un gouvernement qui ne pouvait plus protéger sa navigation, même contre les Barbaresques ; elle en était, sous ce rapport, au même point que Venise. Avant notre entrée en Italie, Gênes n’avait plus que son nom et son antique réputation ; son port devenait nul pour elle par le blocus des Anglais, que nous avons exclus de sa fréquentation. Son territoire était presque aussi nul, comparativement au besoin de sa population, et comme nos douanes bordaient sa frontière, les Génois étaient de tous côtés entourés de difficultés. Ajoutez à cela que la bonté de son port et l’étendue de sa fortification, qui peut contenir une armée, lui attiraient une garnison étrangère, que lui envoyait la puissance principale, dès que la guerre commençait en Italie. Placée ainsi entre tous les inconvéniens de sa position, et n’ayant aucun des avantages de la protection d’une grande puissance, elle devait, ou compléter sa ruine, ou se jeter dans les bras d’un protecteur. Je demande à Votre Majesté qui elle pouvait choisir pour éviter les inconvéniens que je viens de citer ? Nous avons pris Gênes avec son actif et son passif ; ce dernier était supérieur à l’autre. Il en est résulté conséquemment une charge pour le trésor public. Si la réunion de Gênes avait été un calcul d’ambition, on n’eût pas tant tardé à le faire, parce qu’on s’aperçoit toujours de ce qui nous est le plus avantageux. Alors, dans nos différentes transactions avec l’Autriche, nous étions en position d’y placer cette stipulation, à laquelle elle n’aurait pas pu nous faire renoncer. Quant à l’Italie, j’ai un argument plus fort encore. Elle est

tout entière notre conquête ; nous l'avons arrosée de notre sang ; deux fois elle a retrouvé sa liberté et son existence politique par nos efforts. Si elle a commencé par une forme républicaine, c'était pour être en harmonie avec sa puissance conservatrice. Les deux changemens qui ont eu lieu depuis sont une conséquence de l'intérêt qui l'associa à nos destinées. Elle a les mêmes lois, les mêmes usages et les mêmes réglemens administratifs que la France. Nous nous sommes réciproquement communiqué ce que nous avons cru devoir adopter de nos habitudes, et si, en dernier lieu, elle a su se placer sous la protection d'un gouvernement monarchique, comme venait de le faire la France, ne devait-elle pas choisir un monarque puissant, de l'appui duquel un Etat nouveau a toujours besoin ? Dans ce cas, elle n'avait à opter qu'entre l'Autriche et la France. Nous venions de nous battre dix ans pour la conquérir, l'agrandir, l'arracher partie par partie aux Autrichiens, la constituer ; eussions-nous souffert un choix qui aurait détruit notre ouvrage ? Si l'Autriche n'a pas renoncé à l'Italie, nous nous battons encore pour celle-ci ; et si elle y a renoncé de bonne foi, peu lui importe comment l'Italie se gouverne.

“ Quant à elle, pouvait-elle, ayant besoin d'un protecteur, ne pas remettre avec confiance ses destinées dans la main de son fondateur et de son régénérateur, intéressé plus que personne au sort des contrées qui sont le berceau de sa gloire ? L'empereur, en m'envoyant près de Votre Majesté, était bien loin de se douter que la guerre prenait sa source dans ces questions ; et si elles en sont le motif, non seulement je n'entrevois pas la possibilité de faire la paix, j'entrevois au contraire une guerre universelle.”

L'Empereur. “ Ceci n'est pas mon intention, et si celle de votre maître est telle que chacun puisse y trouver sa sincérité, il joindra à ses immenses travaux la plus grande de toutes les gloires, celle d'avoir mis fin à tant de calamités en

faisant le sacrifice des avantages auxquels il pouvait prétendre ; et je suis persuadé qu'il ne sera pas insensible à la reconnaissance qu'on lui portera pour avoir fait, par sa modération, ce qu'il aurait pu arracher par la force."

Réponse. " Je lui rapporterai exactement ce que Votre Majesté me fait l'honneur de me dire ; mais je la prie de considérer que c'est pour la troisième fois que nous en traitons avec l'Autriche ; que dans la deuxième transaction, où nous pouvions beaucoup, nous n'avons imposé pour condition que la ratification de la première. Si cette fois nous nous en tenons encore là, qui nous dit que, dans une circonstance que l'on croira favorable, on ne reviendra pas encore sur cette question ?"

L'Empereur. " C'est donc pourquoi il faut adopter des idées raisonnables et renoncer à une domination inquiétante pour tous vos voisins."

Réponse. " Alors c'est la révision de tout ce qui a été fait depuis dix ans ; or, si l'on nous demande cela dans la situation où nous sommes, nous pouvons augurer de ce qu'on nous aurait imposé, si nous avions été vaincus ; nous devons par conséquent profiter aussi des faveurs de la fortune et former des demandes proportionnées à celles qu'on nous aurait faites. Ce n'est pas nous qui avons suscité ni commencé la guerre : elle nous a été heureuse, nous ne devons pas en supporter les frais, et je suis bien persuadé que l'empereur n'y souscrit pas."

L'Empereur. " Tant pis, parce que, malgré le cas particulier que je fais de son talent, et le désir que j'ai de pouvoir bientôt me rapprocher de lui, il m'obligera d'ordonner à mes troupes de faire leur devoir."

Réponse. " Cela pourra être fâcheux ; mais nous ne serons pas venus de si loin pour éviter l'occasion de leur donner une nouvelle preuve de notre estime. Nous nous flattons qu'elle ne diminuera rien de la bonne opinion qu'elles ont emportée de

nous. Si cela doit être, je prie Votre Majesté de considérer que ne je suis point venu près d'elle comme un observateur, et combien elle me ferait de tort, si, usant de sa puissance, elle me retenait et me privait ainsi de l'occasion de remplir mon devoir, si les armées doivent se mesurer."

L'Empereur. "Non, non ; je vous donne ma parole que vous ne serez pas retenu, et que vous serez reconduit chez vous ce soir même."

La conversation finissait ; l'empereur me remettant sa réponse à la lettre que je lui avais apportée, tenant toujours l'adresse en dessous, il me dit : "Voici ma réponse ; l'adresse ne porte pas le caractère qu'il a pris depuis. Je n'attache point d'importance à ces bagatelles ; mais cela est une règle d'étiquette, et je la changerai avec bien du plaisir aussitôt qu'il m'en aura fourni l'occasion.

Je lus l'adresse qui portait ces mots : "Au chef du gouvernement français."

Je lui répondis : "Votre Majesté a raison ; cela ne peut être qu'une règle d'étiquette, et l'empereur aussi ne la jugera pas différemment. Comme général en chef de l'armée d'Italie, il commandait déjà à plus d'un roi ; content et heureux du suffrage des Français, ce n'est que pour eux qu'il trouve de la satisfaction à être reconnu. Néanmoins je lui rendrai compte des dernières paroles de Votre Majesté."

Il me donna congé : je fus conduit plus tard par la route de Brunn à quatre ou cinq lieues de là, dans un bourg d'où l'empereur de Russie venait de partir, mais où toute sa chancellerie était encore. On m'y garda le reste de la journée ; pendant ce temps, je vis passer les gardes russes, qui arrivaient de Saint-Pétersbourg à l'armée. C'était une troupe magnifique, composée d'hommes énormes, et qui ne paraissaient pas trop fatigués d'un aussi long voyage.

Vers le soir, M. de Nowosilow, attaché aux relations

extérieures de Russie, vint me faire connaître que l'empereur de Russie était parti pour l'armée, et qu'il avait donné ordre au prince Adam Czartorinski, son ministre des relations extérieures, de me faire reconduire à nos avant-postes ; que, d'après ce que j'avais dit à l'empereur, il avait jugé à propos de me faire accompagner par lui (M. de Nowosilow), afin de connaître les intentions de notre empereur ; que, dans tous les cas, il fallait que lui, M. de Nowosilow, s'abouchât avec M. de Haugwitz, ministre du roi de Prusse, qui devait être à Brunn, ou sur le point d'y arriver, et que la mission de M. de Haugwitz près de l'empereur exigeait préalablement que lui, M. de Nowosilow, eût une conférence avec ce ministre prussien.

Cette étrange communication ne pouvait m'entrer dans l'esprit. Il aurait fallu que je me prêtasse à des facilités de rapports entre les ministres de Prusse et de Russie ; je ne pus m'empêcher d'en rire, et je répondis à M. de Nowosilow que, si son cabinet voulait l'envoyer en mission près du nôtre, il y avait des formes et des usages pour cela ; qu'il les connaissait bien ; que quant à moi, si on m'obligeait à l'emmener, je lui déclarais que je le déposerais au premier poste de nos troupes, où il resterait jusqu'à ce que j'eusse pu instruire l'empereur de son arrivée, et qu'il eût reçu l'autorisation de pousser jusqu'au quartier-général.

Comme cela faisait manquer à M. de Nowosilow le but qu'il se proposait, il abandonna l'idée de m'accompagner plus loin que Vichau, où l'armée russe entière s'était postée, après en avoir chassé notre avant-garde et lui avoir fait quelques centaines de prisonniers.

On me mena à Vichau, chez l'empereur de Russie, qui était dans le même appartement où j'avais laissé notre général d'avant-garde l'avant-veille ; il ne me reçut point, et me fit conduire à nos avant-postes.

Je les trouvai à moins d'une portée de canon de ceux des Russes, et quoiqu'il fût nuit, l'on me permit de repasser

dans notre armée. Mon trompette sonna ; cela était contre l'usage, néanmoins on vint me reconnaître et me recevoir ; je renvoyai l'escorte russe, et me fis conduire près de l'empereur. Il avait été toute la journée à cheval sur le terrain où s'était passée cette affaire d'avant-garde, et il était encore dans la maison de poste de Posoritz à six cents toises de ses dernières vedettes, lorsque je le rejoignis.

Il ne concevait pas qu'on eût permis mon retour à cette heure-là ; je lui remis la lettre de l'empereur de Russie, et lui rendis compte mot pour mot de tout ce qu'il m'avait dit.

J'y ajoutai (comme ma propre observation) que toute la jeunesse russe de la plus grande qualité était là, qu'elle ne respirait que bataille ; que je regardais l'action comme inévitable, à moins qu'il ne trouvât à concilier les affaires conformément au désir qu'on manifestait (je faisais allusion à l'empereur de Russie.)

Il rêva quelque temps ; puis rapprocha ce que lui avait dit à Ulm le maréchal Mack de ce que je lui rapportais.* Tout cela déroulait devant lui l'existence de bien singuliers projets ; il s'étonnait toujours de n'en avoir rien appris auparavant par son ministre des relations extérieures.

Il me prit à part, et me dit : “ Prenez un trompette, et faites en sorte de retourner chez l'empereur de Russie ; vous lui direz que je lui propose une entrevue demain, à

* L'empereur venait de recevoir de M. Delaforest, son ministre à Berlin, l'avis que la cour de Prusse avait pris parti pour les coalisés, et qu'elle envoyait M. de Haugwitz à son quartier-général pour le lui signifier. Le ministre arriva effectivement à Brunn peu de jours après moi ; comme l'empereur avait déjà bien assez d'ennemis sur les bras, il ne voulut pas donner à la Prusse l'occasion de se compromettre encore. Il renvoya M. de Haugwitz à son ministre des relations extérieures, qui était à Vienne, et auquel il écrivit en conséquence, bien persuadé que, si la bataille qu'il se disposait à livrer était heureuse, les affaires de la Prusse s'arrangeraient facilement, et que, si au contraire il la perdait, sa position ne serait pas plus mauvaise. Cette politique se trouvait dans l'intérêt de la Prusse.

l'heure qui lui conviendra, entre les deux armées, et que, bien entendu, il y aura, pendant ce temps-là, une suspension d'armes de vingt-quatre heures."

Je partis, après avoir donné quelques autres détails à l'empereur ; à la suite desquels il fit commencer le mouvement rétrograde qu'il avait préparé, pour aller prendre la position qu'il avait reconnue et adoptée comme définitive quelques jours auparavant.

Depuis mon premier départ pour le quartier-général de l'empereur de Russie, il avait ordonné la réunion de l'armée, et il attendait dans la journée du lendemain tout ce qu'il avait de troupes sur la rive gauche du Danube, même le corps de Bernadotte, qu'il avait rappelé d'Iglau, où il n'avait laissé que le général bavarois Wrede avec les troupes de cette nation.

Je rentrai aux avant-postes russes environ deux heures après que j'en étais sorti ; comme on me reconnut (on n'avait pas même relevé les vedettes), on me reçut, et on me conduisit chez le général commandant l'avant-garde sur ce point, qui ne crut pas devoir se permettre de me faire conduire ailleurs que chez le prince Bagration, son chef immédiat. Je fus donc promené la nuit, à cheval, de bivouac en bivouac, chez le prince Bagration, que nous trouvâmes enfin, et qui ne voulut pas m'envoyer à l'empereur de Russie sans la permission du général en chef. La nuit s'écoulait ; il n'y avait pas trop de temps pour préparer l'entrevue qui devait avoir lieu le lendemain. Je me déterminai à écrire, du lieu où j'étais, un billet ainsi conçu :

AU PRINCE CZARTORINSKI.

Prince,

A peine étais-je sorti des avant-postes russes, que j'y suis rentré, porteur d'une communication verbale pour Sa Majesté l'empereur de Russie ; elle est de nature à être suivie d'explications que je ne crois pas devoir écrire, et je

ne pense pas que Votre Excellence puisse prendre sur elle d'y répondre, ni de m'empêcher de parvenir jusqu'à l'empereur. Du moins, je prends acte de la communication que j'ai l'honneur de lui faire, afin que, dans aucun cas, on ne puisse m'imputer les événemens qui pourraient être la suite d'un refus de m'entendre.

Je suis, etc.

Ce billet fut porté à Vischau au prince Czartorinski, par un officier de l'état-major du prince Bagration, qui rapporta l'ordre de me faire conduire chez le général de cavalerie Wittgenstein, dont le quartier était sur la grande route très près de Posorzitz. J'y arrivai comme le jour commençait, et je n'y attendis pas plus d'une heure.

L'empereur de Russie vint lui-même. Il se portait en avant, et pendant que j'étais chez le général Wittgenstein, on vint lui rendre compte que nous nous retirions. Tous les jeunes gens qui étaient là croyaient réellement que nous avions peur, et que nous cherchions à leur échapper.

L'empereur entra, et me demanda de quelle mission j'étais chargé.

“ Sire, répondis-je, j'ai rapporté fidèlement à l'empereur tout ce que Votre Majesté m'a fait l'honneur de me dire hier. Il m'a chargé de venir de nouveau près de Votre Majesté, et de lui faire connaître le désir qu'il a de la voir. En conséquence, il lui propose une entrevue aujourd'hui entre les deux armées. L'empereur se conformera aux désirs de Votre Majesté pour l'heure, le lieu et le nombre de personnes dont chacun des souverains devra être accompagné. Seulement il y met une condition préalable : c'est qu'il sera tacitement convenu d'un armistice de vingt-quatre heures à cette occasion. Votre Majesté jugera elle-même de la sincérité des intentions de l'empereur, et elle pourra se persuader qu'il n'a aucune raison de craindre un événement que peut-être des hommes irréfléchis voudraient hâter,

sans s'inquiéter des conséquences qui pourraient en résulter."

L'Empereur. " J'accepterais avec plaisir cette occasion de le voir, si j'étais persuadé que ses intentions fussent telles que vous me les annoncez. D'ailleurs, le temps est trop court pour se voir aujourd'hui. Je voudrais, avant de me rendre à cette entrevue, voir le roi des Romains, qui se trouve assez loin d'ici, et, en deuxième lieu, il est inutile que je me mette en rapport avec lui, si je ne dois pas en revenir satisfait."

Réponse. " Mais en quelles mains plus sûres Votre Majesté peut-elle mettre ses intérêts que dans les siennes propres ? Il me semble qu'elle réglera mieux tout ce qui la concerne que ne le feraient des tiers ; au moins il ne lui restera aucune arrière-pensée."

L'Empereur. " J'ai particulièrement un grand désir de le voir et de terminer tous les différends qui nous séparent."

Puis changeant de conversation, il me dit : " Je vais vous faire accompagner par un homme qui possède ma confiance entière. Je lui donnerai une mission pour votre maître ; faites en sorte qu'il le voie : la réponse qu'il rapportera me décidera, et vous vous ferez particulièrement beaucoup d'honneur à arranger tout ceci."

Réponse. " Puisque Votre Majesté l'ordonne, j'emmènerai qui elle voudra ; mais le succès de ce qu'elle désire dépendra beaucoup du caractère particulier de la personne qu'elle enverra."

L'Empereur. " C'est le prince Dolgorouki, mon premier aide-de-camp. C'est celui dans lequel j'ai le plus de confiance, le seul auquel je puisse donner cette mission."

Il le fit appeler : je me retirai pendant qu'il lui donna ses ordres.

L'empereur sortit, en nous donnant congé à tous deux : nous partîmes pour les avant-postes français, qui étaient

si près, que les vedettes se voyaient et pouvaient se parler entre elles.

Je laissai le prince Dolgorouki à notre grand'garde, et je courus rendre compte à l'empereur de ce que j'avais fait.

Il était à se promener dans les bivouacs de l'infanterie, au milieu de laquelle il avait couché sur la paille.

Son désir de faire la paix était porté au point que, sans me donner le temps d'achever, il monta à cheval, et courut lui-même à la grand'garde ; son piquet eut de la peine à le suivre. Il mit pied à terre, fit retirer tout le monde, et se promena seul sur la grande route avec le prince Dolgorouki.

La conversation s'anima bientôt et devint assez vive ; il paraît que le prince Dolgorouki avait manqué de tact dans la manière de rendre ce dont il était chargé, car l'empereur lui répondit avec sécheresse : “ Si c'est là ce que vous aviez à me dire, allez rapporter à l'empereur Alexandre que je ne croyais pas à ces dispositions lorsque je demandais à le voir ; je ne lui aurais montré que mon armée, et je m'en serais rapporté à son équité pour les conditions ; il le veut, nous nous battons, je m'en lave les mains.”

CHAPITRE XVI.

Le carabinier.—On se prépare à livrer bataille.—Dispositions.—Attaque générale.—Bataille d'Austerlitz.—Les Russes sont culbutés sur tous les points.—Sollicitude de l'empereur pour les blessés.

NAPOLÉON congédia le prince Dolgorouki ; je restai en arrière pour dire adieu à celui-ci, et lui demander s'il avait besoin de quelque chose pour regagner les avant-postes russes ; je le fis accompagner par l'officier de notre grand-garde jusqu'à la communication avec les vedettes russes.

Il me dit en nous séparant : “ On veut la guerre chez vous, nous la ferons en braves gens.” Je lui répondis que je craignais qu'il n'eût à se reprocher d'avoir changé des dispositions que je savais excellentes ; que cela serait malheureux, parce que non seulement l'armée russe serait battue, mais détruite, et qu'il aurait dû faire attention que c'était son maître qui la commandait en personne. Il répliqua : “ Je n'ai dit que ce qu'il m'a ordonné de dire . . . ; après cela il faut bien parler.—Alors, lui dis-je, nous ne tarderons pas à avoir de la tablature ;” et je le quittai.

L'empereur me faisait déjà rappeler pour lui répéter à satiété tout ce que je lui avais dit ; il s'en allait disant : “ Mais il faut que ces gens-là soient fous de me demander d'évacuer l'Italie, lorsqu'ils sont dans l'impossibilité de m'arracher Vienne. Quels projets avaient-ils donc, et qu'auraient-ils fait de la France, si j'avais été battu ? Par ma foi, il en arrivera ce qu'il plaira à Dieu, mais avant quarante-huit heures je la leur aurai donnée bonne.” Tout en parlant ainsi, il revint à pied jusqu'au premier poste d'infanterie de son armée ; c'étaient des carabiniers du dix-sep-

tième léger. L'empereur était irrité, et il témoignait sa mauvaise humeur en frappant de sa cravache les mottes de terre qui étaient sur la route. La sentinelle, vieux soldat, l'écoutait, et s'étant mis à l'aise, il bourrait sa pipe, ayant son fusil entre ses jambes. Napoléon, en passant près de lui, dit en le regardant : " Ces b. . . -là croient qu'il n'y a plus qu'à " nous avaler ! " Le vieux soldat se mit aussitôt de la conversation ; " Oh ! oh ! répliqua-t-il, ça n'ira pas comme ça, " nous nous mettrons en travers. "

Ce bon mot fit rire l'empereur, et reprenant un air serein, il monta à cheval, et rejoignit le quartier-général. Il ne s'occupa plus que des dispositions préparatoires de la bataille, qu'il ne voulut plus différer. Bernadotte venait de le joindre avec deux divisions d'infanterie ; Soult en avait trois ; le maréchal Lannes en avait deux ; les grenadiers réunis, une forte ; la garde à pied, une. Le maréchal Davout en avait une à portée ; l'empereur avait, outre sa cavalerie légère, trois divisions de dragons, deux de cuirassiers, les deux régimens de carabiniers avec la garde à cheval. Il fit apporter sur le terrain en abondance toute espèce de subsistances et de munitions de guerre, tirées des magasins de Brunn.

Nous étions au dernier jour de novembre 1805 ; le lendemain, 1er décembre, il plaça lui-même toutes les divisions de son armée ; il connaissait son terrain aussi bien que les environs de Paris.

Le maréchal Davout* était à l'extrême droite, en échelons, sur la communication de Brunn à Vienne, par Nicolsbourg. Sa division de droite était commandée par le général Friant ; c'était celle-là qui agissait avec nous. Le maréchal Davout était séparé du corps du maréchal Soult par des étangs qui

* On remarquera facilement que l'auteur nomme souvent un maréchal pour indiquer son corps d'armée, et un général de division pour indiquer la division commandée par ce général.

présentaient de longs défilés étroits, et d'une difficile communication. Le maréchal Soult avait aussi la droite de la partie de l'armée qui était opposée à l'armée russe. Sa division de droite était celle du général Legrand, qui joignait juste les étangs qui le séparaient du général Friant. A la gauche du général Legrand, était la division Saint-Hilaire, et à la gauche de celui-ci, celle du général Vandamme.

En deuxième ligne, derrière le maréchal Soult, était d'abord la division des grenadiers réunis, et à leur gauche les deux divisions du maréchal Bernadotte. A gauche du maréchal Soult, sur une configuration de terrain un peu plus avancé, était le corps du maréchal Lannes, ayant sa première division (celle du général Caffarelli) à la droite du chemin d'Olmutz à Brunn, et sa deuxième division (celle du général Suchet) appuyée par sa droite au même chemin, et de sa gauche au centon.

L'infanterie de la garde était la réserve naturelle du maréchal Lannes. Comme le terrain à notre gauche paraissait offrir un grand développement, on jugea convenable de ne pas en éloigner la cavalerie ; on mit d'abord la cavalerie légère à droite du maréchal Lannes ; elle n'y incommodait nullement le corps du maréchal Soult, qui se trouvait sur un vaste plateau, un peu en arrière et à droite. Derrière la cavalerie légère, on plaça les dragons. Les cuirassiers restèrent encore ce jour-là près du corps du maréchal Soult avec la garde à cheval.

L'empereur passa sa journée entière à cheval, à voir lui-même son armée régiment par régiment. Il parla à la troupe ; il vit tous les parcs, toutes les batteries légères ; donna les instructions à tous les officiers et canonniers. Il alla ensuite visiter les ambulances et les moyens de transport pour les blessés. Il revint dîner à son bivouac, et y fit appeler tous ses maréchaux : il les entretint de tout ce qu'ils devaient faire le lendemain, et de tout ce qu'il était possible

que les ennemis entreprissent. On aurait pu écrire un volume de tout ce qui sortit de son esprit dans ces vingt-quatre heures.

On avait vu dans toute l'après-midi l'armée russe arriver et prendre des positions très-rapprochées de notre droite. L'empereur était prêt dans les deux hypothèses, ou de recevoir l'attaque de l'ennemi, ou de l'attaquer lui-même.

Le soir, c'était le 1^{er} décembre, il s'engagea à notre extrême droite un tiraillement qui se prolongea assez tard pour donner de l'inquiétude à l'empereur. Il avait déjà envoyé plusieurs fois savoir d'où il provenait ; il me fit appeler et m'ordonna d'aller jusqu'à la communication entre la division du général Legrand et celle du général Friant, et de ne pas revenir sans connaître ce que faisaient les Russes, ajoutant que ce tiraillement devait couvrir quelque mouvement. Je n'eus pas bien loin à aller ; car, à peine arrivé à la droite de la division Legrand, je vis son avant-garde qui était repoussée d'un village placé au pied de la position des Russes, qui avaient voulu s'en emparer pour déboucher de là sur notre droite ; la nature du terrain favorisait leur mouvement, qui était déjà commencé lorsque j'arrivai. Il faisait un beau clair de lune ; cependant ils ne continuèrent pas ce mouvement à cause de la nuit qui s'obscurcit bientôt : ils se contentèrent de s'amonceler sur ce point, de manière à se déployer rapidement à la pointe du jour.

Je revins à toutes jambes rapporter ce que j'avais vu ; je trouvai l'empereur couché sur la paille et dormant profondément sous une baraque que les soldats lui avaient faite, si bien que je fus obligé de le secouer pour le réveiller. Je lui fis mon rapport ; il me fit répéter, envoya chercher le maréchal Soult, et monta à cheval pour aller visiter lui-même toute sa ligne et voir le mouvement des Russes sur sa droite ; il en approcha aussi près que possible. En revenant à travers les lignes du bivouac, il fut reconnu par les soldats,

qui allumèrent spontanément des torches de paille : cela se communiqua d'un bout de l'armée à l'autre : dans un instant, il y eut une illumination générale, et des cris de *vive l'empereur* qui s'élevaient jusqu'aux nues. L'empereur rentra très-tard, et quoiqu'il continuât à prendre du repos, il ne fut pas sans inquiétude sur ce que pourrait devenir le mouvement de sa droite pour le lendemain. Il était éveillé et debout à la pointe du jour, pour faire prendre en silence les armes à toute l'armée. Il y avait un brouillard très-épais, qui enveloppait tous nos bivouacs au point de ne pouvoir distinguer à dix pas. Il nous fut favorable, et nous donna le temps de nous disposer ; cette armée avait été si bien dressée au camp de Boulogne, que l'on pouvait compter sur le bon état dans lequel chaque soldat tenait son armement et son équipage.

A mesure que le jour arrivait, le brouillard paraissait se disposer à remonter. Le silence jusqu'à l'extrémité de l'horizon était absolu ; on n'eût jamais pensé qu'il y avait autant de monde et de foudres enveloppés dans ce petit espace. L'empereur me renvoya encore à l'extrême droite pour observer le mouvement des Russes : ils commençaient à déboucher sur le général Legrand, comme j'arrivais près de lui ; mais le brouillard empêchait de bien juger le mouvement.

Je revins en rendre compte. Il était à peu près sept heures du matin ; le brouillard était déjà assez remonté pour que je n'eusse plus besoin de suivre la ligne des troupes pour ne pas m'égarer (on était à deux cents toises des Russes.) L'empereur voyait toute son armée, l'infanterie et la cavalerie formées en colonnes par divisions. Tous les maréchaux étaient près de lui et le tourmentaient pour commencer : il résista à leurs instances jusqu'à ce que l'attaque des Russes se fût plus prononcée à sa droite ; il avait fait dire au maréchal Davout d'appuyer le général Legrand, qui

bientôt après fut attaqué et eut toute sa division engagée. Lorsque l'empereur jugea à la vivacité du feu que l'attaque était sérieuse, il fit partir tous les maréchaux et leur ordonna de commencer.

Cet ébranlement de toute l'armée à la fois eut quelque chose d'imposant ; on entendait les commandemens des officiers particuliers. Elle marcha comme à la manœuvre jusqu'au pied de la position des Russes, en s'arrêtant parfois pour rectifier ses distances et ses directions. Le général Saint-Hilaire attaqua de front la position russe qu'on appelle dans le pays montagne du Pratzer. Il y soutint un feu de mousqueterie épouvantable, qui aurait ébranlé un autre que lui. Ce feu dura deux heures, il n'eut pas un bataillon qui ne fût déployé et engagé.

Le général Vandamme, qui avait eu un peu plus d'espace à parcourir pour joindre l'ennemi au feu, arriva sur la colonne, la culbuta, et fut maître de sa position et de son artillerie en un instant.

L'empereur fit de suite marcher une des divisions du maréchal Bernadotte derrière la division Vandamme, et une portion des grenadiers réunis derrière celle de Saint-Hilaire. Il envoya ordre au maréchal Lannes d'attaquer promptement et vivement la droite des ennemis, afin qu'elle ne vînt point au secours de leur gauche, qui se trouvait totalement engagée par le mouvement de l'empereur.

La portion de l'armée ennemie qui avait commencé son mouvement sur le général Legrand, voulut rétrograder et remonter le Pratzer ; le général Legrand la suivit de si près, appuyé de la division Friant (du maréchal Davout,) qu'elle fut forcée de combattre comme elle se trouvait placée, sans oser reculer ni avancer.

Le général Vandamme, dirigé par le maréchal Soult, et appuyé d'une division de Bernadotte, fit un changement de direction par le flanc droit pour attaquer, en les débordant,

toutes les troupes qui étaient devant la division Saint-Hilaire. Ce mouvement réussit pleinement, et les deux divisions, réunies sur le Pratzer même par ce mouvement, n'eurent plus besoin des secours de la division Bernadotte ; elles firent un deuxième changement de direction par leur flanc droit, et descendirent du Pratzer pour attaquer en queue toutes les troupes qui étaient opposées au général Legrand. Ces troupes quittèrent, pour attaquer les Russes, la position d'où ceux-ci étaient descendus pendant la nuit précédente pour attaquer le général Legrand ; elles avaient ainsi parcouru le demi-cercle complet. L'empereur fit appuyer le mouvement par les grenadiers réunis et la division de la garde à pied ; il eut un plein succès et décida la bataille.

Le général Vandamme, en commençant son premier changement de direction à droite, eut un échec. Le 4^{ème} régiment de ligne perdit une de ses aigles dans une charge de cavalerie exécutée sur lui par la garde russe ; mais les chasseurs de la garde et les grenadiers de service près de l'empereur chargèrent si à propos, que cet accident n'eut pas de suites.

C'est après le deuxième changement de direction à droite de la même division Vandamme, alors en communication avec Saint-Hilaire, que l'empereur ordonna à celle des divisions de Bernadotte qui suivait le mouvement d'aller droit devant elle, et de ne plus suivre la direction de Vandamme. Cette division le fit ; elle combattit l'infanterie de la garde russe, l'enfonça et la mena battant une bonne lieue ; mais elle revint à sa position, on ne put savoir pourquoi. L'empereur, qui avait suivi le mouvement de la division Vandamme, fut fort étonné, en revenant le soir, de trouver cette division de Bernadotte sur la place d'où il l'avait lancée lui-même le matin. On va voir s'il avait lieu d'être mécontent du mouvement rétrograde de cette division. La gauche

de notre armée, sous les ordres du maréchal Lannes, et où était toute notre cavalerie, aux ordres du maréchal Murat, avait enfoncé et mis en fuite toute la droite de l'armée russe, qui, à la nuit tombante, prit la route d'Austerlitz pour se rallier aux débris de l'autre portion de cette armée que le maréchal Soult avait combattue. Si la division du maréchal Bernadotte eût continué à marcher encore une demi-heure, au lieu de revenir à sa première position, elle se serait trouvée à cheval sur la route d'Austerlitz à Hollitsch, où la droite de l'armée russe faisait sa retraite. En empêchant ce mouvement, elle complétait sa destruction.

Toute la journée fut une suite de manœuvres dont pas une ne manqua, et qui coupèrent l'armée russe, surprise dans un mouvement de flanc, en autant de tronçons qu'on lui présenta de têtes de colonnes pour l'attaquer.

Tout ce qui était descendu du Pratzer pour attaquer les généraux Legrand et Friant fut pris sur place, par le résultat des mouvemens des divisions Saint-Hilaire et Vandamme.*

En résumé, il nous resta, avec le champ de bataille, cent pièces de canons et quarante-trois mille prisonniers de guerre, sans compter les blessés et les tués qui restèrent sur le terrain ; il était difficile de voir une journée plus victorieuse et plus décisive.

L'empereur revint le soir tout le long de la ligne où les différens régimens de l'armée avaient combattu. Il était déjà nuit ; il avait recommandé le silence à tout ce qui l'accompagnait, afin d'entendre les cris des blessés ; il allait tout de suite de leur côté, mettait lui-même pied à terre, et leur faisait boire un verre d'eau-de-vie de la cantine qui le

* C'est dans ce moment que l'empereur envoya du champ de bataille, son aide-de-camp Lebrun, porter la nouvelle du succès à Paris, et qu'il envoya également un officier à l'électeur de Bavière et à celui de Wurtemberg.

suivait toujours. Je fus avec lui toute cette nuit, pendant laquelle il resta fort tard sur le champ de bataille ; l'escadron de son escorte l'y passa tout entière à ramasser des capotes russes sur les morts, pour en couvrir les blessés. Il fit lui-même allumer un grand feu auprès de chacun d'eux, envoya chercher partout un commissaire des guerres, et ne se retira point qu'il ne fût arrivé ; et, lui ayant laissé un piquet de sa propre escorte, il lui enjoignit de ne pas quitter ces blessés qu'ils ne fussent tous à l'hôpital.

Ces braves gens le comblaient de bénédictions qui trouvaient bien mieux le chemin de son cœur que toutes les adulations des courtisans. C'est ainsi qu'il s'attachait le cœur de ses soldats, qui savaient que, quand ils étaient mal, ce n'était pas sa faute : aussi ne s'épargnaient-ils pas à son service.

La nuit était si noire, que nous avons été obligés de passer par Brunn, de sorte que le maréchal Davout reçut l'ordre tard, et ne put ce jour-là que réunir son corps et s'approcher à portée de reconnaître l'ennemi.

CHAPITRE XVII.

L'empereur d'Autriche demande une entrevue.—Motifs de Napoléon pour l'accepter.—Entrevue.—Mission dont je suis chargé près de l'empereur d'Autriche.—Ce souverain m'envoie au quartier-général de l'empereur de Russie.—Convention avec l'empereur Alexandre.—Opération du maréchal Davout après la bataille d'Austerlitz.

Nous étions au 3 décembre, lendemain de la bataille ; il était déjà assez tard, lorsque le prince Jean de Lichtenstein arriva au château d'Austerlitz, chargé d'une commission de son maître pour l'empereur. Il fut assez long-temps avec

lui, et s'en retourna ; nous sûmes le soir qu'il était venu témoigner le désir d'une entrevue, que l'empereur avait acceptée.

Les empereurs d'Autriche et de Russie étaient dans une position délicate par la direction de retraite que les évènements de la journée du 2 les avaient forcés de faire prendre à leur armée. Ils n'avaient de point de passage sur leur marche que le pont de Göding à Hollitsch. Le corps du maréchal Davout se trouvait plus près de ce point que les débris des armées russe et autrichienne qui devaient s'y retirer, et les alliés croyaient le maréchal Davout beaucoup plus fort qu'il n'était réellement, en sorte qu'il ne leur restait de moyen de salut que l'entrevue qu'ils demandaient. D'un autre côté, Davout ignorait encore les résultats de la journée du 2, et par conséquent l'état réel dans lequel les ennemis se trouvaient ; néanmoins il faisait ses dispositions d'attaque, et essaya même de forcer les défilés qui le séparaient de Göding.

L'empereur Napoléon, qui était le seul qui connût l'état des choses, n'était pas sans inquiétude sur le résultat de l'attaque dont il avait chargé Davout, parce qu'il voyait bien qu'il était inférieur en force aux ennemis. Il ne regarda plus la retraite de ceux-ci comme impossible ; dès-lors il considéra que les Prussiens étaient pressés d'entrer en lice, et qu'ils avaient une armée réunie à un corps russe à Breslau ; en outre il avait su, par les dépêches interceptées de M. de Stadion, que l'archiduc Charles était arrivé sur le Danube, tandis que l'armée d'Italie, commandée par Masséna, était encore fort loin au-delà des *Alpes-Juliennes* : il n'était donc pas impossible que toutes ces armées réunies ne combinassent un mouvement qui l'aurait obligé à courir de nouvelles chances qui pouvaient compromettre les succès d'Austerlitz. Dans cette situation, il accepta ce que la fortune lui présentait. Les alliés lui proposèrent une entrevue pour gagner du temps ; dans le

fait, l'empereur faisait un meilleur marché. On peut ajouter qu'il n'y a nul doute que, si les empereurs de Russie et d'Autriche eussent reçu les dépêches de M. de Stadion, ils n'auraient pas demandé l'entrevue.

Le prince Jean revint le lendemain dans la matinée prendre les ordres de l'empereur, qui s'en rapporta à tout ce qu'il réglerait. Le 4, à neuf heures du matin, nous partîmes tous avec l'empereur et la garde à cheval, pour aller par la grande route d'Hollitsch à un moulin qui était devant les avant-postes de Bernadotte, à environ trois lieues d'Austerlitz : nous y arrivâmes les premiers ; l'empereur fit faire des feux, et attendit. La garde à cheval se tint en bataille à deux cents pas en arrière.

L'on ne tarda pas à annoncer l'empereur d'Autriche, qui arriva en calèche, accompagné des princes Jean Lichtenstein, Maurice Lichtenstein, de Wurtemberg, de Schwartzemberg, et des généraux Kienmayer, Bubna et Stutterheim, ainsi que de deux officiers supérieurs de hulans. Il y avait avec l'empereur d'Autriche une escorte de cavalerie hongroise qui resta, ainsi que l'avait fait la nôtre, à environ deux cents pas du lieu où l'on se voyait.

L'empereur Napoléon, qui était à pied, alla à la rencontre de l'empereur d'Autriche, depuis le lieu où était le feu jusqu'à la calèche, et l'embrassa en l'abordant. Le prince Jean Lichtenstein descendit de la même voiture, et suivit l'empereur d'Autriche auprès du feu de l'empereur ; il y resta pendant toute l'entrevue, comme le maréchal Berthier resta auprès de l'empereur. Toutes les autres personnes de la suite des deux souverains étaient ensemble près d'un même feu, qui n'était séparé de celui des empereurs que par le grand chemin. J'étais à ce feu ; notre conversation ne roula que sur les événemens de la bataille, nous nous étudîâmes à ne rien dire qui pût choquer pour ces messieurs.

Je ne sais pas ce qui se dit au feu des empereurs, nous étions

aussi curieux de l'apprendre que les Autrichiens qui étaient au même feu que nous ; nous ne pûmes le pénétrer ni les uns ni les autres. Toutefois il nous parut qu'on y était d'une belle humeur ; on y riait, ce qui nous parut à tous d'un bon augure. Effectivement, au bout d'une ou deux heures, les deux souverains se séparèrent en s'embrassant. Chacun de nous courut à son devoir, et j'entendis, en m'approchant, que l'empereur Napoléon disait à celui d'Autriche : “ J'y
“ consens, mais Votre Majesté me promet de ne plus me
“ faire la guerre.—Non, je vous le jure, répondit l'empereur
“ d'Autriche : et je tiendrai ma parole.” Je ne sais à quelle occasion cela se disait ; mais je l'ai entendu, et je le répète, parce que l'empereur me l'a souvent raconté depuis.

Le jour finissait, lorsque les deux empereurs se séparèrent et reprirent chacun le chemin de leurs armées respectives ; nous suivîmes l'empereur, qui s'en allait au petit pas de son cheval, pensant à ce qu'il venait de dire et à ce qu'il voulait faire. Il m'appela, et, sans me parler des antécédens, il me dit : “ Courez après l'empereur d'Autriche ; dites-lui que
“ je vous ai chargé d'aller attendre à son quartier-général
“ l'adhésion de l'empereur de Russie, en ce qui le concerne,
“ à tout ce qui vient d'être conclu entre nous. Lorsque vous
“ aurez cette adhésion, vous vous rendrez au corps d'armée
“ du maréchal Davout, et vous arrêterez son mouvement en
“ lui disant ce qui s'est passé.”

Ceci est trop important pour n'être pas bien circonstancié. Je courus après l'empereur d'Autriche, et dès que je lui eus fait connaître ma mission, il me permit de l'accompagner à son quartier-général, qui était placé à peu de distance de là, dans un domaine à lui. Nous ne tardâmes pas à y arriver, et quoique il ne fit pas encore très nuit, je n'aperçus presque point de troupes, ce qui m'étonna beaucoup.

L'empereur soupa, et donna des ordres pour que je ne manquasse de rien ; j'entendais parler dans la maison d'une

affaire qui avait eu lieu le matin (ce ne pouvait être qu'avec le maréchal Davout). On avait été un moment inquiet de l'issue qu'elle pouvait avoir ; mais on ajoutait qu'aussitôt que le général français (Davout) avait reçu la lettre de l'empereur Alexandre, il avait cessé l'attaque. Tout cela était une énigme pour moi, et l'empereur Napoléon n'en savait pas davantage. Lorsqu'il était venu à l'entrevue qu'on lui avait demandée, il se doutait bien que le maréchal Davout attaquerait, mais comme l'on passait encore par Brunn pour communiquer avec lui, on ne pouvait pas en avoir de nouvelles si tôt.

Après le souper, l'empereur d'Autriche fit appeler le général Stutterheim, et lui donna ses ordres ; puis me faisant introduire, il me dit d'accompagner ce général, qu'il envoyait à l'empereur de Russie ; que je connaîtrais bien mieux la réponse qu'il ferait aux propositions dont il chargeait le général Stutterheim de lui donner connaissance, et que de là je serais plus à portée de passer dans le corps d'armée du maréchal Davout, qui était très rapproché.

Je pris congé, et partis avec le général Stutterheim ; nous allâmes à Göding, où tout était dans l'émoi et la confusion ; les troupes russes pliaient bagage. Nous trouvâmes des sapeurs russes qui déjà détruisaient le pont ; leurs troupes étaient encore sur la rive droite, le général Stutterheim fut obligé de les renvoyer. De Göding à Hollitsch il n'y a qu'une demi-lieue au plus : l'empereur de Russie y était arrivé la veille au soir, et quoiqu'il ne fût que quatre ou cinq heures du matin, il était déjà debout. Il était logé au château et avait avec lui le prince Czartorinski. Il reçut d'abord le général Stutterheim, qui l'informa de tout ce qu'il avait vu, et s'acquitta de la mission qu'il avait reçue de l'empereur d'Autriche.

Je me rappelle que j'éprouvais un mouvement de méfiance en attendant au château d'Hollitsch le moment de voir l'em-

pereur Alexandre. Je ne pouvais comprendre pourquoi l'empereur de Russie n'avait pas été à l'entrevue avec l'empereur d'Autriche ; je me rappelais qu'il n'avait pas accepté celle que l'empereur lui avait proposée avant la bataille, prétextant, entre autres choses, que l'empereur d'Autriche était trop éloigné pour communiquer avec lui avant de se rendre à cette entrevue. Là ils étaient ensemble, lorsque l'empereur d'Autriche était venu voir l'empereur Napoléon ; il avait de plus besoin de connaître ce qui aurait été conclu entre eux : s'il m'avait dit vrai, il désirait ardemment aplanir les difficultés, terminer tous les différends, et avec tout cela il n'était pas venu à l'entrevue. Il y avait laissé aller l'empereur d'Autriche tout seul. J'en cherchai la cause et ne tardai pas long-temps à la trouver ; je vais la dire tout à l'heure.

Le général Stutterheim sortit du cabinet de l'empereur Alexandre ; je fus introduit ; il était à peine jour, et nous conversâmes à la bougie. Alexandre parla le premier, et me dit : “ Je suis bien aise de vous revoir dans une occasion
 “ aussi glorieuse pour vous : cette journée ne gâtera rien à
 “ toutes celles de la carrière militaire de votre maître. C'est
 “ la première bataille où je me trouve, et j'avoue que la rapi-
 “ dité de ses manœuvres n'a jamais laissé le temps de
 “ secourir aucun des points qu'il a successivement attaqués ;
 “ partout vous étiez deux fois autant de monde que nous.”

Réponse. “ Sire, Votre Majesté a été mal informée ; car, en totalité, votre armée avait une supériorité numérique d'au moins vingt-cinq mille hommes sur la nôtre : en outre, nous avons trois divisions d'infanterie qui n'ont pas pris part à la bataille, nous n'en avons employé bien vivement que six d'infanterie. A la vérité, nous avons beaucoup manœuvré ; la même division a combattu successivement dans différentes directions : c'est ce qui nous a multipliés pendant toute la journée. C'est l'art de la guerre : l'empereur, qui est à sa quarantième bataille, ne manque jamais à cela. Il pourrait

encore, avec les troupes qui n'ont pas été engagées, faire une armée aussi forte que celle qui a donné avant-hier, et marcher contre l'archiduc Charles, si tout n'était pas terminé : du moins cela dépend de Votre Majesté."

Alexandre. " De quoi s'agit-il ? "

Réponse. " Sire, de savoir si Votre Majesté accepte les propositions qui la concernent, dans ce qui a été convenu hier entre l'empereur d'Autriche et l'empereur Napoléon. "

Alexandre. " Oui, je l'accepte ; c'est pour le roi des Romains que je suis venu ; il me dégage, il est content de ce qui lui est promis, je dois l'être aussi, puisque je ne formais point de vœux pour moi. "

Réponse. " L'empereur m'a chargé d'ajouter qu'il désirait que l'armée de Votre Majesté sortît des Etats autrichiens dans le plus bref délai, et par la route militaire la plus courte, en faisant chaque jour le chemin ordinaire que fait une troupe en marche. "

Alexandre. " Mais votre maître exige donc que je m'en aille bien vite ; il est bien pressant. "

Réponse. " Non, sire ; il ne demande pas que vous retourniez plus vite que vous n'êtes venu ; mais comment prendre une autre règle pour se fixer, que d'admettre la route militaire et la distance d'étape, pour la marche de chaque jour ? On ne le stipulerait même pas, que ce serait l'unité de mesure que l'on prendrait : il n'est donc pas déraisonnable d'en convenir d'avance. "

Alexandre. " Eh bien ! soit, j'y consens ; mais quelle garantie exige votre maître ? et quelle garantie ai-je moi-même que, pendant que vous êtes ici, vos troupes ne font pas quelques mouvemens contre moi ? suis-je en sûreté ? "

Réponse. " L'empereur a prévu cette objection. "

Alexandre. " Eh bien ! quelle garantie exige-t-il de moi ? "

Réponse. " Il m'a chargé de demander à Votre Majesté sa parole, et m'a ordonné, aussitôt que je l'aurais reçue,

de passer dans le corps d'armée du maréchal Davout pour suspendre son mouvement."

Alexandre, avec un air de haute satisfaction. " Je vous la donne, et vais de suite me préparer à exécuter ce qui a été convenu."

Il m'adressa un mot de compliment, en me disant : " Si quelque jour des circonstances plus heureuses vous mènent à Saint-Pétersbourg, j'espère vous en rendre le séjour agréable." J'étais bien loin de croire que cela arriverait aussitôt ; Alexandre m'a bien tenu parole, comme on le verra.

Je le quittai, et revins avec M. Stutterheim repasser la Marche à Göding ; nous fûmes obligés d'attendre que l'armée russe, qui se présentait à l'autre rive, eût repassé. Je mis pied à terre avec M. Stutterheim pour la compter ; il ne passa pas plus de vingt-six mille hommes de toutes armes, sans canons ni caissons, beaucoup sans armes, le plus grand nombre sans havresacs,* un très-grand nombre blessés, mais marchant courageusement à leur rang.

Après que l'armée russe eut défilé, on me laissa passer, et on détruisit le pont.†

Aussitôt que nous fûmes de l'autre côté, nous rencontrâmes le général autrichien Meerfeld, qui nous fit conduire, quoique le jour commençât à peine, aux avant-postes du maréchal Davout.

Je ne fus pas peu surpris de le trouver aussi près, et l'on va voir ce qui s'était passé au corps de ce maréchal ; ces détails sont de la plus exacte vérité. L'empereur d'Autriche avait raison de me dire qu'il n'était pas éloigné.

* Jusqu'en 1806, nous avons vu l'infanterie russe mettre ses havresacs par terre, avant de commencer le feu, de manière que, quand elle était repoussée, elle perdait tous ses bagages.

† Nous étions au 5 décembre à la pointe du jour ; la bataille avait eu lieu le 2.

Je rendis d'abord au maréchal Davout tout ce qui le concernait, et j'arrivai à propos, car il allait commencer l'attaque. A la vérité, il n'avait plus de Russes devant lui, puisque je les avais vus repasser la Marche, il y avait deux heures, c'est-à-dire qu'ils la repassèrent le 5 depuis deux heures du matin jusqu'à quatre. Je viens aux opérations du maréchal Davout depuis la bataille.

Les deux divisions d'infanterie Gudin et Friant étaient réunies, ainsi qu'une division de dragons et de cavalerie légère ; le maréchal lui-même, à la tête de tout cela, s'était approché de Göding dans la journée du 3, et le 4 il attaqua vivement le corps autrichien, qui, plus faible que lui, allait être obligé de lui abandonner le pont sur la Marche à Göding, dont il n'était plus qu'à une très-petite demi-lieue, ayant devant lui un défilé qui faisait toute la force des Autrichiens, et où ils avaient mis leur artillerie.* Néanmoins le maréchal allait forcer ce passage, lorsqu'on lui envoya un parlementaire pour avoir une suspension d'armes : il refusa et continua son attaque ; un deuxième parlementaire arriva accompagné d'un officier russe, c'était pour faire la même demande ; mais cette fois le général Meerfeld envoyait au maréchal Davout un billet que venait de lui écrire l'empereur Alexandre, sans doute d'après une convention faite entre ce souverain et le général Meerfeld. Ce billet était ainsi conçu :

“ J'autorise le général Meerfeld à faire connaître au général français que les deux empereurs d'Allemagne et de France sont en ce moment en conférence, qu'il y a un armistice dans cette partie, et qu'il est en conséquence inutile de sacrifier plus de braves gens.”

“ Le 4 décembre.

Signé ALEXANDRE.

* Il faut observer que les débris de l'armée russe avaient beaucoup de chemin à faire pour venir s'opposer à Davout.

Ce billet, qui est écrit au crayon, que j'ai lu entre les mains du maréchal Davout, est déposé à la secrétairerie d'Etat en France.

Le maréchal Davout, qui n'avait pas reçu d'avis du major-général, attribua ce retard au détour que l'on était obligé de faire par Brunn pour venir à lui : il crut devoir déférer à l'assurance positive de l'empereur Alexandre* ; en conséquence, il suspendit son mouvement, et je le trouvai à la place où il était le 5 au matin, tandis que la veille, le maréchal Davout pouvait, en une demi-heure, être maître de Göding et du pont de la Marche, lorsque l'armée russe était encore à plus de deux ou trois lieues sur le chemin d'Austerlitz, en face de Bernadotte. C'est un moment où l'empereur d'Autriche se séparait de celui de Russie pour venir à l'entrevue, que le maréchal Davout menaça davantage de forcer Göding, la seule retraite des Russes ; l'armée russe n'aurait jamais pu arriver à temps, et d'ailleurs les troupes de Bernadotte, en la voyant partir, l'eussent suivie. C'est dans cette position que l'empereur Alexandre crut devoir écrire ce billet, auquel le maréchal Davout, par respect pour le caractère du monarque, crut, de son côté, devoir ajouter foi, éloignant de lui l'idée d'un piège. Mais en supposant que le maréchal Davout eût douté de la véracité du billet, malgré la présence de l'officier russe, qui paraissait n'avoir été joint au parlementaire que pour lui donner plus de force, et qu'il eût encore marché une demi-heure, je demande à tout militaire ce que serait devenue l'armée russe avec l'empereur de Russie, et ce qui serait arrivé, si, dans la journée du 3, au lieu d'avoir été engagée mal à propos sur la route d'Olmutz, notre cavalerie eût été de suite poussée sur Hollitsch ? On aurait attaqué

* Cependant l'armistice ne devait concerner les Russes qu'après que l'empereur Alexandre aurait accepté les conditions arrêtées à l'entrevue des deux empereurs, et ce n'est que dans la nuit du 4 au 5 qu'il m'a donné sa parole d'y souscrire.

Parmée russe le 3 après midi ; on l'aurait poussée sur le maréchal Davout ; c'eût été une deuxième représentation d'Ulm, parce qu'alors il n'y aurait pas eu de parlementaire, ni de propositions d'entrevue : cela eût été rejeté comme ridicule.

Quand je revins rapporter cela à l'empereur à Austerlitz, je repassai à l'avant-garde des Autrichiens, restés sur la rive gauche de la Marche. Le prince Maurice Lichtenstein s'y trouvait, M. Stutterheim était toujours avec moi ; j'en touchai un mot à ces messieurs ; le colonel du régiment des chevau-légers d'Aurelly était présent. Ils se mirent à sourire : je compris ce que cela signifiait. Je n'étais plus dupe, et il m'était suffisamment démontré pourquoi l'empereur de Russie n'était pas venu à l'entrevue, comme aussi pourquoi celui d'Autriche y était venu. Ils s'étaient partagé les deux rôles qui devaient les tirer d'embarras, et ils étaient loin de se douter qu'ils servaient à souhait l'empereur Napoléon.

CHAPITRE XVIII.

L'empereur s'établit à Brunn.—Gratifications aux blessés.—Départ pour Schœnbrunn.—Traité avec M. de Haugwitz.—Le roi de Prusse ne veut pas le reconnaître.—L'Autriche signe.—Partage des territoires.—Entrée des Russes à Naples.—Fâcheuses nouvelles venues de Paris.—Paix signée.—La jeune fille de Vienne.—La comtesse***.—Départ de Vienne.—Arrivée à Munich.—Mariage du vice-roi avec la Princesse Auguste de Bavière.—Départ pour Paris.

LORSQUE j'entrai chez l'empereur, le maréchal Murat était dans son cabinet ; il le bourra d'importance pour lui avoir fait perdre, par suite d'un faux rapport, quatre heures d'un temps précieux qu'il avait été obligé d'employer à ramener le

mouvement commencé sur la route d'Olmütz ; cet incident était le seul qui le contrariât, il était content de tout le reste.

Le prince Jean Lichtenstein revint le soir avec le général Bubna, et l'empereur alla s'établir à Brunn, où il leur fit dire de le suivre. Il n'y resta que quelques jours, pendant lesquels il répartit son armée en cantonnemens, fit constater les pertes qu'elle avait éprouvées, envoya des aides-de-camp visiter les hôpitaux, et remettre de sa part un napoléon à chaque soldat blessé ; il envoya une gratification de 3,000 fr. à chaque officier-général blessé, et successivement 2,000, 1,500, 1,000 et 500 fr. aux officiers des différens grades au-dessous qui se trouvaient dans le même cas. On juge aisément si ce secours leur était nécessaire, et s'ils bénirent la main qui le leur envoyait.

L'empereur donna plusieurs ordres relatifs à l'administration, et après avoir entretenu plusieurs fois le prince Lichtenstein, il partit pour Schœnbrunn, afin de pousser les conférences qui avaient lieu à Vienne pour la paix, et aussi pour voir où il en était avec la Prusse. Depuis plusieurs jours, M. de Haugwitz était près de M. de Talleyrand, mais ne lui disait rien ; il devait s'entendre avec les envoyés des autres puissances, dont nous venions de déranger les calculs.

L'empereur traversa Vienne à la nuit, et alla droit à Schœnbrunn ; ce fut le lendemain qu'il reçut M. de Haugwitz. Il ne lui fit d'abord aucun reproche, mais il lui laissa clairement voir qu'il n'était pas dupe des intentions dans lesquelles on l'avait envoyé près de lui. Il lui parla du passage de l'armée russe à Varsovie et de son arrivée à Breslau, où elle était encore.* Enfin, il lui demanda ce que signifiait

* Effectivement trente-six mille Russes y étaient avec le général Buxhœwden ; ils auraient été joints aux Prussiens, si nous eussions perdu la bataille.

cet autre corps russe qui était en Hanovre, communiquant par la Prusse avec la grande armée.

L'empereur commençait à s'échauffer et à parler haut ; nous l'entendions de la pièce voisine. Il disait : “ Mon-
“ sieur, est-ce une conduite franche, que celle de votre
“ maître avec moi ? Il serait plus honorable pour lui de
“ m'avoir loyalement fait la guerre, quoique vous n'ayez
“ aucun motif pour cela ; vous eussiez au moins servi vos
“ alliés, parce que j'y aurais regardé à deux fois avant de
“ livrer bataille. Vous voulez être les alliés de tout le monde,
“ cela n'est pas possible ; il faut opter entre eux et moi. Si
“ vous voulez aller vers ces messieurs, je ne m'y oppose pas ;
“ mais si vous restez avec moi, je veux de la sincérité, ou je
“ me sépare de vous. Je préfère des ennemis francs à de
“ faux amis. Si vos pouvoirs ne sont pas assez étendus
“ pour traiter toutes ces questions-là, mettez-vous en règle :
“ moi, je vais marcher sur mes ennemis, partout où ils se
“ trouvent.” Ce discours fut tenu avec beaucoup de chaleur ;
l'empereur traitait M. de Haugwitz du haut de la position où
l'avait placé la victoire. Il ne doutait pas un instant que
l'Autriche ne fît la paix ; il voyait les Russes partis, l'ar-
mée française pouvait, en quelques marches, tourner toute
la monarchie prussienne : il n'était donc pas à penser que
les Prussiens choisiraient ce moment pour faire la guerre.
Aussi traita-t-il M. de Haugwitz avec sévérité.

Le cabinet de Berlin n'avait pas pu prévoir la position
dans laquelle se trouvait alors son ministre : aussi M. de
Haugwitz n'avait-il reçu que la mission de déclarer l'alliance
de son pays avec les Russes ; mais voyant l'état des affaires
de ceux-ci, et les termes précis de l'empereur, il prit sur lui
de conclure un arrangement qu'il se flattait de faire agréer
par le roi à son retour à Berlin. L'empereur, de son côté,
sachant bien tout ce que cet arrangement avait d'éventuel,
y avait fait insérer tout ce qui pouvait convenir à la politique

des deux pays, espérant, comme M. de Haugwitz, qu'il serait ratifié d'autant mieux, qu'il était dans l'intérêt de la Prusse. En conséquence, le traité qui fut conclu donnait à la Prusse le Hanovre en échange des margraviats. Pendant que M. de Haugwitz signait ce traité à Vienne avec l'empereur, M. de Hardenberg, qui était à Berlin, et qui ignorait les événemens d'Austerlitz, à plus forte raison la mission qu'avait prise sur lui M. de Haugwitz, en signait un autre à Berlin avec l'ambassadeur d'Angleterre. Il envoya le colonel Pfhul à Vienne porter à M. de Haugwitz la nouvelle de ce traité. En se rendant à Vienne, celui-ci rencontra en Silésie M. de Haugwitz, qui se rendait à Berlin avec le traité conclu à Vienne, qu'il portait à la ratification du roi. Il emmena le colonel Pfhul avec lui, pensant bien que, si le traité n'était pas ratifié, le roi de Prusse serait toujours à temps d'envoyer à Napoléon les nouvelles stipulations. En arrivant à Berlin, les espérances de M. de Haugwitz furent déçues : le roi de Prusse lui témoigna hautement son mécontentement de ce qu'il avait fait. Il assembla un conseil ; jamais position n'avait été plus délicate. Il y aurait eu de la déraison à faire la guerre, dans l'état où étaient les armées victorieuses, comme je viens de l'indiquer plus haut, et il ne pouvait pas abandonner ses alliés, avec lesquels il venait de contracter. La discussion s'échauffa, et on ne voulait pas accepter le Hanovre sans la ratification de l'Angleterre : on crut avoir trouvé un moyen terme en l'acceptant, et le faisant occuper comme dépôt jusqu'à la paix. Voilà ce qui se passait à Berlin avant que l'empereur eût quitté Vienne pour retourner à Paris.

Les Russes étant partis, et n'ayant point de rapports avec nous, les Autrichiens restèrent seuls chargés de leurs propres intérêts ; ils firent une paix analogue à la mauvaise situation de leurs affaires. Ils perdirent les anciens Etats vénitiens, qui furent réunis au royaume d'Italie. Ils durent céder à la

Bavière le Tyrol et le pays de Salzbourg, avec quelques autres pays en Souabe, entre autres les biens de l'ordre Teutonique, Guntzbourg, etc. La maison d'Autriche perdit en outre le Brisgaw, qu'avait eu le grand-duc de Toscane dans des transactions antérieures ; mais comme l'empereur Napoléon affectionnait particulièrement ce prince, il lui fit céder par la Bavière le pays de Wurtzbourg. Il y eut également des compensations de territoire entre la Bavière, le Wurtemberg et le pays de Baden, qui acquirent tous une étendue de puissance égale à la moitié de celle qu'ils avaient auparavant. L'empereur fit reconnaître, par le même traité de paix, les électeurs de Bavière et de Wurtemberg comme rois, et le margrave de Baden comme grand-duc. Malgré la répugnance de l'Autriche, il fallut signer ce traité de paix désastreux.

L'empereur n'avait plus rien à faire à Vienne ; il avait espéré traiter avec les Russes : pour cela, il avait écrit de Brunn, après la bataille, à l'empereur de Russie. Ce fut le général Junot* qu'il envoya porter sa lettre ; mais quand Junot arriva à l'armée russe, l'empereur Alexandre était parti pour Saint-Pétersbourg ; le général ne jugea pas qu'il dût courir après lui, et revint rapporter sa lettre à l'empereur, qui était déjà de retour à Vienne. Il y a lieu de croire que, s'il avait osé aller jusqu'à Saint-Pétersbourg, la paix se serait faite cette année. Peut-être que l'Angleterre l'eût faite aussi, ne voyant plus de moyen de nous susciter la guerre ; on peut au moins le penser, et alors que de maux on eût évités ! Le destin en avait ordonné autrement. L'empereur reçut, avant de partir de Vienne, la nouvelle de

* Le général Junot était ambassadeur en Portugal. L'empereur, voulant lui fournir une occasion de se distinguer, lui avait envoyé ordre de venir le joindre à l'armée ; il arriva deux jours avant la bataille. Quand il aurait toisé son chemin de Lisbonne à Austerlitz, il ne serait jamais arrivé plus à propos.

l'entrée des Russes à Naples, conjointement avec quelques Anglais. Il fit sur-le-champ des dispositions pour y faire marcher des troupes. Il avait une ancienne haine contre la reine de Naples ; il avait eu maintes fois l'occasion de se plaindre d'elle, et en recevant cette nouvelle, il nous dit : " Ah ! pour celle-là, cela ne m'étonne pas ; mais aussi, gare " si j'entre à Naples : elle n'y mettra plus les pieds."

Il envoya de l'état-major de la grande armée de quoi composer celui de l'armée qui allait se réunir aux frontières de Naples, et donna ordre au prince Joseph, son frère,* qu'il avait laissé à Paris, d'aller se mettre à la tête de cette armée. Il reçut aussi à Vienne une nouvelle fâcheuse de Paris, laquelle était sans doute exagérée ; mais, quand bien même elle l'eût été, c'était toujours quelque chose de fort mauvais.

Le bulletin de la bataille d'Austerlitz, qui avait été lu dans toute l'Allemagne avec une extrême avidité, semblait devoir produire le même effet en France. Effectivement il y excita l'enthousiasme ; cependant il s'était manifesté à Paris une grande inquiétude sur le sort de la banque, et dans très-peu de temps la peur se communiqua si rapidement, que l'on se porta en foule au change des billets ; elle ne put satisfaire tout ce qui se présentait à la fois. On crut qu'elle éprouvait des embarras d'argent, et la foule devint encore plus grande. L'agiotage s'en mêla ; on vendit les billets comme les autres effets publics, et ils perdirent jusqu'à 70 francs pour 1,000. Les fonds publics se ressentirent un peu de cet état de choses, qui donna de l'inquiétude à l'empereur. A cela se joignit un autre incident dont je vais rendre compte.

Un officieux de Paris écrivit à quelqu'un qui avait la faci-

* Il avait, depuis un ou deux ans, fait embrasser la carrière militaire à son frère Joseph, et lui avait donné le commandement du 4ème régiment de ligne au camp de Boulogne. Ce prince présidait à Paris le conseil des ministres en l'absence de l'empereur.

lité de voir souvent l'empereur, et lui dénonça une fraude du trésor public, qui avait déjà souscrit pour 80,000,000 de rescriptions des receveurs-généraux, à prélever sur les revenus de 1806 ; or, nous étions au mois de décembre 1805. On en conclut que l'empereur dépensait les revenus de l'Etat par anticipation : cela contribua encore à faire baisser les effets publics. Toutes ces nouvelles lui donnaient de l'humeur et lui faisaient désirer ardemment de terminer à Vienne, pour aller voir à Paris la cause de ce désordre.

Il pressa tant pour la paix, qui ne tenait plus qu'à quelques difficultés de contributions, qu'enfin elle fut signée ; il la ratifia le même soir, et partit le lendemain.

Avant de quitter Vienne, il se passa une anecdote que je dois raconter ici. On a beaucoup parlé d'un goût décidé de l'empereur pour les femmes : il n'était pas dominant chez lui. Il les aimait, mais savait les respecter, et j'ai été témoin de la délicatesse de ses rapports avec elles, lorsque ses longues absences le mettaient dans le cas où étaient tous les officiers de son armée.

Pendant le séjour qu'il fit à Vienne, entre la bataille d'Austerlitz et la signature de la paix, il eut occasion de remarquer une jeune personne qui lui plut. Le hasard fit qu'elle-même s'était montée la tête pour l'empereur, et qu'elle accepta la proposition qui lui fut faite, d'aller un soir au château de Schoenbrunn. Elle ne parlait qu'allemand et italien ; mais l'empereur parlait lui-même cette dernière langue, la connaissance marcha rapidement. Il fut fort étonné d'apprendre de cette jeune personne qu'elle appartenait à des parens respectables, et qu'en venant le voir, elle était dominée par une admiration qui avait fait naître dans son cœur un sentiment qu'elle n'avait jamais connu ni éprouvé pour qui que ce fût. Le fait, quoique rare, fut reconnu exact ; l'empereur respecta l'innocence de cette jeune demoiselle, la fit reconduire chez elle, fit prendre soin de son établissement et la dota.

Il aimait beaucoup la conversation d'une femme spirituelle ; il la préférait à tous les genres de délassemens. Peu de jours après l'aventure que je viens de citer, arriva celle-ci : un agent français, qui habitait Vienne, avait eu occasion d'y distinguer une certaine comtesse à laquelle, disait-on, un ambassadeur d'Angleterre (lord Paget) avait adressé des hommages. Il était difficile de rencontrer une femme plus séduisante que cette comtesse, qui, du reste, portait l'amour de son pays jusqu'à l'exaltation. L'agent se mit dans la tête de la décider à aller voir l'empereur, en lui faisant insinuer que la proposition lui en était faite par l'ordre de ce souverain lui-même, qui cependant n'y pensait pas. Un officier de la cavalerie de police de la ville de Vienne, qui connaissait cette comtesse, fut chargé de lui parler. Celle-ci écouta la proposition qui lui était faite un matin pour avoir son exécution le soir ; elle ne se décida pas d'abord, et demanda la journée pour réfléchir, ajoutant qu'elle voulait être assurée si c'était bien par l'ordre de l'empereur qu'on était venu lui faire cette ouverture. Le soir, la voiture étant prête au lieu du rendez-vous où l'officier viennois devait prendre la comtesse pour la remettre à quelqu'un qui devait l'accompagner à Schœnbrunn, il alla la voir ; elle lui dit qu'elle n'avait pu se décider pour ce jour-là, mais qu'elle engageait sa parole de ne pas y manquer le lendemain, et que, dans l'après-midi, il pouvait venir chercher sa réponse, qu'elle avait pris son parti. La voiture fut recommandée pour le lendemain à la même heure. L'officier viennois, qui craignait un autre caprice, ne manqua pas le lendemain de se rendre chez la belle. Il la trouva toute résolue, elle avait mis ordre à ses affaires comme pour faire un long voyage, et elle lui dit d'un air décidé en le tutoyant : “ Tu peux venir me chercher ce soir, j'irai le voir, tu peux y compter. Hier j'avais des affaires à régler, maintenant je suis prête. Si tu es bon Autrichien, je le verrai ; tu sais combien il a fait de mal à

“ notre pays ! Eh bien ! ce soir, je le vengerai ; ne manque pas de venir me chercher.” Une pareille confiance effraya l’officier, qui ne voulut pas en courir la responsabilité ; il vint de suite en faire part : on le récompensa. On n’envoya point la voiture au lieu du rendez-vous, et la comtesse évita l’occasion d’acquérir une célébrité qui aurait sans doute flétri sa réputation de femme gracieuse.

Cette aventure eut lieu la veille du jour où l’empereur partit de Schoenbrunn pour Paris.

Les Autrichiens, pour premier paiement des contributions, furent obligés de nous céder le montant des subsides qu’ils devaient recevoir d’Angleterre ; ils les attendaient justement dans le moment, ils donnèrent ordre à Hambourg que, quand ils arriveraient, on les passât à l’ordre du ministre de France. C’était alors M. Bourienne, que l’empereur avait consenti à réemployer : il reçut les subsides anglais destinés à l’Autriche, et les envoya à Paris.

Quelques jours avant de partir de Vienne, l’archiduc Charles avait demandé à l’empereur une entrevue. Je ne sais pourquoi l’archiduc ne vint pas à Schoenbrunn, mais l’entrevue eut lieu à un rendez-vous de chasse appelé la Vénérie, sur la route de Vienne à Bukersdorf. L’empereur y était allé comme pour chasser ; l’archiduc y vint avec deux officiers seulement ; ils s’entretenirent long-temps seuls dans une chambre du pavillon de chasse. Nous revînmes assez tard à Schoenbrunn. L’empereur faisait un cas particulier de l’archiduc Charles ; il l’estimait beaucoup et lui était attaché.

L’empereur partit de Vienne ; pour arriver à Munich, il passa par Scharding et Passau, où il rencontra le général Lauriston, qui revenait de Cadix ; il l’envoya comme gouverneur à Venise. Il arriva à Munich pendant la nuit, quelques jours avant le nouvel an de 1806. L’impératrice y était

arrivée par son ordre depuis quinze jours ; elle était auparavant à Strasbourg.*

La princesse Caroline y était aussi. Il y eut à la cour de Bavière, comme on le peut croire, une belle joie ; non seulement le pays avait été sauvé, mais presque doublé, et les troupes bavaroises n'avaient pas été engagées, c'est-à-dire qu'elles n'avaient éprouvé que de légères pertes : aussi nous témoigna-t-on un grand plaisir de nous voir, et nous y fit-on toute espèce de bon accueil.

C'est à Munich que nous commençâmes à apercevoir ce dont nous n'avions encore entendu parler que vaguement. On envoya par le Tyrol un courrier qui porta l'ordre au vice-roi d'Italie de venir de suite à Munich ; effectivement cinq jours après il arriva. On ne dissimula plus alors son mariage avec la princesse Auguste de Bavière, née de la première femme du roi de Bavière, lorsqu'il n'était encore que prince des Deux-Ponts. L'on aimait beaucoup le vice-roi, et l'on témoigna le plus sensible plaisir de le voir unir sa destinée à celle d'une princesse qui était aussi bonne et aussi belle que l'était la princesse Auguste. La cérémonie religieuse fut faite par le prince primat d'Allemagne, ancien électeur de Mayence. Le mariage fut célébré à Munich ; il y eut à cette occasion les fêtes d'usage ; elles durèrent une semaine entière, après quoi l'empereur revint à Paris. Le vice-roi passa encore quelque temps à Munich, puis s'en retourna à Milan.

* C'est pendant le séjour à Munich que l'on abandonna le calendrier républicain, pour reprendre le calendrier ancien.

CHAPITRE XIX.

Nouvelle armée réunie à Strasbourg.—Mariage du prince héréditaire de Bade avec mademoiselle de Beauharnais.—Arrivée de l'empereur à Paris.—Causes du discrédit public.—M. Mollien remplace M. de Barbé-Marbois.—Compagnie des vivres.—Destitution d'agens du trésor.—Séquestre sur les biens des membres de la compagnie des vivres.—Leur emprisonnement.—M. Ouvrard.—Service des vivres mis en régie.—Résultat déplorable de cette administration.

L'EMPEREUR s'arrêta un jour à Augsbourg, un autre à Stuttgart, et vint passer deux ou trois jours à la cour de Bade. Il voyagea depuis Munich dans la même voiture que l'impératrice. Nous apprîmes à Carlsruhe que le mariage du prince héréditaire de Bade avec mademoiselle de Beauharnais avait été arrêté. Dès avant l'ouverture de la campagne, l'on avait parlé d'un projet de mariage de ce prince avec la princesse Auguste de Bavière. L'empereur, pour savoir la vérité, avait envoyé à Bade, pendant la saison des eaux, M. Thiers, pour être informé d'une manière précise de ce projet, et pour le traverser ; ses ordres furent exécutés avec beaucoup d'exactitude et d'esprit.

Tout étant réglé avec la cour de Bade, l'empereur vint à Strasbourg, où il trouva une nouvelle armée ; ceci a besoin d'être expliqué. Lorsqu'il se vit attaqué à l'improviste par une aussi forte partie, et que la Prusse avait avec lui un langage équivoque, il craignit que la guerre ne traînât en longueur. Il appela une conscription qui se rassembla à Strasbourg et à Mayence ; elle était déjà habillée et équipée, et offrait des troupes de belle apparence. Outre cela, les gardes nationales des départemens frontières avaient été réunies. Ces corps, joints à la conscription, formaient une très-belle armée. Cette conscription était la seconde qu'on levait

depuis la rupture du traité d'Amiens ; elle était, ainsi qu'avait été la première, composée d'hommes superbes.

L'empereur ne resta que peu de jours à Strasbourg ; il arriva à Paris vers cinq heures du soir, à la fin du mois de janvier.

Il envoya quérir tout en arrivant l'archichancelier et le ministre des finances, dans la sagesse desquels il avait beaucoup de confiance : il voulait être éclairé sur les causes du discrédit des effets publics ; il n'ajoutait aucune foi à tous les rapports que lui avait envoyés la police, qui lui disait que c'était le faubourg Saint-Germain qui avait fait circuler de mauvais bruits, et qui avait mis en doute les succès de l'armée. L'empereur força le ministre de s'expliquer, et de désigner les coupables, qu'il devait connaître ; M. Fouché, pour se tirer d'affaire, fit une liste de quinze personnes du faubourg Saint-Germain, qu'il présenta à l'empereur comme attisant l'esprit de la société. La conséquence naturelle fut de les exiler. Ce sont les premiers qui l'aient été, et ils le doivent au ministre de la police ; l'ordre en fut envoyé de Munich.

Le fait du discrédit public était réel ; l'empereur voulut en connaître les causes que je vais détailler : il commença par envoyer chercher le ministre du trésor public, M. de Barbé-Marbois. Ce ministre avait peu de choses à alléguer pour sa défense ; sa probité le mettait à l'abri du soupçon, mais il avait été tellement la dupe de quelques mauvaises spéculations, que l'empereur ne voulut plus lui laisser la direction de l'emploi des fonds publics : il le remplaça par M. Mollien, qui était directeur de la caisse d'amortissement.

L'émission des 80,000,000 d'effets de receveurs-généraux avait effectivement eu lieu ; c'était une opération entreprise pour favoriser des spéculations particulières.

La compagnie des vivres, qui avait le marché pour la fourniture du pain aux troupes de terre et de mer dans

tout l'empire, ainsi que l'approvisionnement des grains, était composée de riches capitalistes, habiles dans cette sorte de commerce ; ils y étaient nés, et l'avaient fait toute leur vie. Leurs affaires étaient immenses ; ils rendirent de grands services à l'État dans des temps de disette. Pour leurs paiemens, ils avaient affaire à deux et trois ministères, celui de la guerre, celui de la marine et celui de l'intérieur, de sorte que, s'ils parvenaient à être soldés exactement, ce ne pouvait être qu'après beaucoup de lenteurs. Pendant le séjour de la flotte espagnole à Brest, le gouvernement de Charles IV traita avec cette compagnie pour la fourniture complète des rations de vivres aux troupes et aux équipages qui étaient à bord de ses vaisseaux. Cela mit ces entrepreneurs dans le cas d'envoyer l'un d'eux à Madrid, pour régler avec le gouvernement espagnol, ce qui était dû à leur compagnie ; ce fut M. Ouvrard qui fut chargé de l'opération. A Madrid, il eut nécessairement affaire avec le prince de la Paix, qui gouvernait toutes les branches d'administration de ce pays.

Le prince de la Paix, non seulement régla les comptes de cette compagnie, mais lui proposa de se charger pour l'Espagne du service qu'elle faisait en France, c'est-à-dire des approvisionnemens de blé, ainsi que de la fourniture des vivres aux armées de terre et de mer. La compagnie accepta, moyennant que le gouvernement espagnol se chargerait d'obtenir du gouvernement français la sortie des grains dont elle aurait infailliblement besoin pour faire son service. Cette demande fut négociée officiellement et obtenue. Quant aux paiemens, le prince de la Paix déclara à M. Ouvrard qu'il ne pouvait lui donner que des valeurs en inscriptions sur le Mexique, qu'il fallait qu'il se chargeât de les négocier et d'aller les faire toucher sur les lieux. M. Ouvrard non seulement accepta les valeurs qui pourraient être dues à sa compagnie pour paiement de ses fournitures, mais, de plus se

chargea de faire venir en Europe le montant de tout ce que le gouvernement espagnol pourrait avoir de valeurs à faire escompter par année au Mexique. C'était assurément le plus grand service que l'on pût rendre au gouvernement espagnol; aussi l'accepta-t-il d'autant plus volontiers, que M. Ouvrard, par son opération, faisait hausser le cours de ces valeurs. L'opération était immense, et tout-à-fait étrangère à la compagnie des vivres.

Dans son projet, M. Ouvrard faisait aborder des navires américains à la Vera-Cruz, pour y transporter ce que les colonies espagnoles étaient dans l'usage de recevoir chaque année de leur métropole. Ces mêmes navires faisaient escompter les valeurs aux caisses du roi, et revenaient en Amérique. Le montant en était employé en denrées, ou même était envoyé en espèces à Londres, d'où il était expédié de la même manière à Amsterdam et Paris. Jamais on n'avait vu d'entreprise menée de si loin avec autant de hardiesse et d'habileté. M. Ouvrard avait une chaîne de correspondans et d'agens depuis Madrid, Paris, Amsterdam et Londres jusqu'à Philadelphie, Vera-Cruz et Mexico. Rien ne s'opposait plus à la réussite de cette vaste opération, lorsque l'affaire de M. de Barbé-Marbois vint la faire échouer.

Pendant que M. Ouvrard s'occupait de régler tout ce qui assurait le succès de cette seconde entreprise, ses co-associés se mettaient en mesure de faire face aux besoins du service qu'ils avaient à faire en Espagne. La première chose dont ils eurent besoin fut des capitaux; les leurs étaient employés à faire le service des vivres en France, il fallut en créer de nouveaux pour celui d'Espagne. La seconde opération de M. Ouvrard devait en procurer d'énormes, mais encore fallait-il le temps d'atteindre l'Amérique et d'en revenir; son opération devait, toutes compensations de commerce faites et frais déduits, rapporter un bénéfice net de plus de 20,000,000

de francs par année. Il était encore en Espagne pour cet objet, lorsque ses co-associés imaginèrent, pour se créer des capitaux, d'intéresser dans leur affaire le secrétaire-général de M. de Barbé-Marbois; ils la lui exposèrent et agirent si bien, qu'il leur donna tout l'appui qu'ils sollicitaient. Il leur fit signer par son ministre 80,000,000 d'effets sur l'exercice de 1806.

Malheureusement, dans un pays dont le gouvernement est en mouvement continu, les opérations du trésor et les mouvemens d'argent sont le sujet constant de toutes les observations. Aussitôt qu'une opération sort de l'ordre accoutumé, les conjectures commencent, et la méfiance les suit.

Malgré les précautions qu'avait prises le secrétaire-général, l'affaire transpira, parce que l'on avait mis en négociation une partie de ces 80,000,000 de papiers pour en faire les capitaux dont on avait besoin. On prit l'alarme, chacun voulut être remboursé; la banque ne put faire face aux demandes, et le désordre fut à son comble. L'empereur, qui avait son carnet de distribution, avait d'abord attribué à quelque erreur la différence qu'il présentait. Il avait fait faire des recherches, s'était assuré que l'émission était véritable, et avait vu avec effroi la cruelle situation où il se fût trouvé si la fortune lui eût été contraire. Battu au fond de la Moravie, privé par une imprudence inconcevable des ressources sur lesquelles il devait compter, il eût été hors d'état de réparer ses pertes, et sa ruine était consommée dès cette époque. La méprise était trop grave. Le ministre persistait cependant à la défendre; l'empereur lui retira, comme je l'ai dit, le portefeuille, et destitua tous les agens du trésor public qui, ayant eu part à cette affaire, avaient contribué à tromper la religion de leur chef. Il fit rentrer au trésor celles des traites qui étaient encore dans les mains des fournisseurs, et comme il y en avait déjà une bonne partie en circulation, on mit le séquestre sur leurs biens; on suspendit les paiemens qu'ils

poursuivaient dans les différens ministères ; enfin on apposa le séquestre sur leurs approvisionnemens. Ces mesures jetèrent l'alarme parmi les bailleurs de fonds. Ils vinrent reprendre leurs capitaux, le discrédit augmenta, et la compagnie fut obligée de se constituer en faillite.

Les fournisseurs ne purent faire face aux réclamations du gouvernement : on les incarcéra, et on n'en eut pas beaucoup davantage. Quelques-uns se saignèrent ; mais la plupart souffrirent sans vouloir payer.

M. Ouvrard arriva d'Espagne sur ces entrefaites. L'empereur le fit questionner sur son entreprise ; il le manda : M. Ouvrard la lui expliqua et en fut durement traité. Ainsi constituée en faillite, la compagnie ne put donner suite à son opération. Il était fâcheux qu'elle n'eût pu la mener à fin sans enlacer le trésor dans ses pièges ; car l'entreprise en elle-même était dans l'intérêt public. Nous gagnions à voir cesser le dépérissement où était l'Espagne faute d'argent, et non seulement la France n'y perdait rien, mais les immenses bénéfices qu'elle devait produire étaient acquis par des capitalistes français, indépendamment de tous ceux qu'auraient faits une foule de gens d'affaires, qui auraient pris part au mouvement que cette singulière entreprise aurait occasionné. Mais conçue sur une surprise comme elle l'était, elle fut fatale à l'État qu'elle pouvait conduire à sa perte, et auquel elle coûta du temps, des négociations et des sommes considérables. Encore ne parvint-il qu'avec peine à réaliser les valeurs qu'il avait été obligé de prendre pour couvrir les traites qui avaient été mises en circulation.

La compagnie des vivres une fois culbutée, il fallut lui substituer un autre mode d'approvisionnement : on proposa à l'empereur de mettre le service en régie, en gardant tous les employés de la compagnie avec ses établissemens. C'était lestement décider une question qui se débatta encore longtemps. Ainsi on démontra à l'empereur qu'en mettant un

conseiller d'Etat avec des auditeurs à la tête de la régie, cette administration allait marcher toute seule, et que de plus on ferait de grands bénéfices. On tomba dans une lourde erreur. Le conseiller d'Etat qui succéda à la compagnie des vivres fut M. Maret, frère du ministre : c'était un homme fort probe, extrêmement zélé ; mais nous allons voir le résultat de son administration.

Tant que durèrent les approvisionnemens de la compagnie, cela marcha naturellement bien ; il y eut même quelques brouilles d'économie sur les cuissons, le chauffage et les consommations : on crut avoir fait des miracles. Mais arriva la fin des approvisionnemens : comment les remplacer ? Il fallut de l'argent. M. Maret, comme agent du gouvernement, ne put pas avoir de crédit, il n'était pas saisissable ; il fallut donc recourir à l'empereur, qui, avant de donner de l'argent, voulut savoir en quelles mains il tomberait. On ne se servait plus que d'auditeurs ; on en avait pourvu les administrations. Voilà donc les auditeurs partis pour tous les grands marchés de grains. En les voyant arriver sur le marché, tout le monde les devinait ; on savait bien que ces messieurs n'étaient pas marchands de blé, et que c'était pour le gouvernement qu'ils achetaient ; alors on les faisait payer en conséquence.

Tel de ces messieurs, qui n'avait étudié qu'en droit public, ne savait pas ce que c'était qu'un moulin ni du blé, et cependant on crut que ces jeunes gens soigneraient mieux les intérêts de l'administration, et économiseraient mieux l'argent du gouvernement, dont leur intérêt particulier était tout-à-fait détaché, que les agens de la compagnie des vivres ne soignaient des affaires qui étaient uniquement les leurs, et économisaient un argent qui leur appartenait.

L'empereur ne tarda pas à soupçonner qu'on lui avait fait faire une faute, surtout lorsque le résultat de l'administration de la régie fut qu'à la fin de l'année, il lui en avait coûté jus-

qu'à 10,000,000 de plus que ne dépensait la compagnie, quoiqu'il eût été obligé de fournir les fonds d'avance à la régie. Lors de la disette de 1811, cette régie manqua de nous devenir funeste, et l'on fut obligé d'avoir recours à l'habileté de quelques anciens membres de la compagnie; aussi l'empereur allait-il la renvoyer et recréer la compagnie des vivres, lorsqu'il fut obligé de porter ses soins ailleurs. Tels sont à peu près tous les changemens notables qui eurent lieu dans l'administration.

CHAPITRE XX.

Occupation du royaume de Naples.—Distribution de faveurs.—Mariage du prince de Bade.—Joseph roi de Naples.—Louis roi de Hollande.—Le général Sébastiani envoyé à Constantinople.—Mort de Pitt; Fox lui succède.—Ouvertures faites à l'Angleterre.—Arrivée de lord Lauderdale à Paris.—Mouvemens des autres ministres étrangers.—Nouvelles discussions avec la Prusse.—Luchesini.—Situation respective de la Prusse et de la France.—Le grand-duc de Berg—Armemens de la Prusse.—M. de Talleyrand poursuit les négociations avec l'Angleterre.

M. CHAPTAL* avait été, long-temps avant la campagne, remplacé au ministère de l'intérieur par M. de Champagny, qui était notre ambassadeur à Vienne. Après la paix de Lunéville, M. de Talleyrand ne tarda pas à arriver de Vienne.

Peu après le retour de l'empereur, on apprit l'occupation du royaume de Naples par nos troupes. Le reste de l'hiver se passa en fêtes et en plaisirs.

* On regarda avec raison la retraite de M. Chaptal comme un malheur : c'était l'homme de France le plus fait pour donner de l'essor à l'industrie nationale; il avait une opinion à lui, et avait le courage de la défendre; il n'entretenait l'empereur que d'idées de paix. La méchanceté fit parvenir aux oreilles de l'empereur des contes absurdes sur de prétendues spéculations de ce

L'empereur donna au maréchal Murat l'investiture du grand duché de Berg, que la Bavière céda à la France moyennant d'autres pays. Il donna à M. de Talleyrand la principauté de Bénévent dans le royaume de Naples, et au maréchal Bernadotte celle de Ponte-Corvo dans le même pays ; ce qui surprit un peu : on ne croyait pas qu'il fût disposé à commencer la distribution des faveurs par ce maréchal.

Le prince de Bade vint à Paris contracter son mariage, qui fut célébré dans la chapelle des Tuileries. Le prince héréditaire de Bavière était aussi à Paris depuis le 10 février. Il y eut à cette occasion des fêtes magnifiques données dans l'intérieur du château des Tuileries. Les dames de la cour y exécutèrent des danses de caractère ; elles étaient pour la plupart fort jeunes et fort belles, de sorte que les fêtes avaient, indépendamment de leur éclat, toute l'élégance et la grâce d'un spectacle enchanté. Ce même hiver, l'empereur se décida à poser la couronne de Naples sur la tête de son frère Joseph. Une députation de douze sénateurs alla lui en porter l'investiture ; il s'était rendu à la tête de l'armée qui avait marché contre ce pays et venait de l'occuper. L'empereur se détermina aussi à faire changer en Hollande la forme du gouvernement électif contre la forme monarchique, et le choix des notables du pays (qui, je crois, étaient à nous) se porta sur le prince Louis, frère de l'empereur, à qui on offrit la couronne. Il est exactement vrai que le prince Louis ne s'en souciait pas le moins du monde ; on fut obligé de faire violence à ses goûts de retraite, pour la lui faire

ministre. Il était naturel qu'ayant dans sa fortune de grands établissemens de chimie, il ne les détruisît point, par la raison qu'il était ministre. L'empereur reconnut plus tard qu'on l'avait trompé ; M. Chaptal était un des hommes dont la conversation lui plaisait le plus, et des lumières duquel il faisait le plus de cas : aussi était-il toujours un des premiers sur la liste des personnes qui avaient chez l'empereur la faveur des entrées particulières.

accepter. Ainsi la bataille d'Austerlitz avait mis trois rois de plus en Europe et avait renversé la dynastie de Naples.

Vers le printemps de 1806, la position politique extérieure était encore en expectative: les Russes n'avaient rien fait dire; l'Autriche avait mal exécuté les conditions stipulées à Vienne, comme on le verra plus bas; la position vis-à-vis de l'Angleterre était toujours la même. L'empereur prévint dès lors tout ce qu'il aurait incessamment à faire, et il songea à prendre une position forte à Constantinople. Il y envoya, comme son ambassadeur, le général Sébastiani, qui venait d'arriver à Paris, à peine guéri d'une blessure grave qu'il avait reçue à la glorieuse journée d'Austerlitz, à la tête d'une brigade de dragons. Ce général joignait à son caractère public une instruction particulière de l'empereur pour des cas que ce prince prévoyait déjà devoir arriver. Sébastiani ne tarda pas à justifier le choix que l'empereur avait fait de lui.

Au mois d'avril suivant, tous les personnages illustres qui avaient passé une partie de l'hiver à Paris s'en retournèrent chez eux.

Le roi de Hollande alla également prendre possession de ses Etats. Plus solitaire qu'il ne l'avait été jusqu'alors, l'empereur ne vivait presque plus que dans son cabinet. Il songeait sérieusement aux moyens de faire sa paix avec l'Angleterre. M. de Talleyrand ne négligeait rien pour y parvenir; c'était un des hommes qui le désiraient le plus; il crut avoir trouvé une circonstance favorable à ce projet. La mort de M. Pitt avait fait arriver M. Fox au ministère. L'empereur le connaissait personnellement; il avait puisé une grande estime pour lui dans les longs et fréquens entretiens qu'ils avaient eus ensemble, lorsque ce grand homme d'Etat était venu sur le continent. Un de ses parens, lord Yarmouth, se trouvait à Paris au mois de mai 1806; il aimait le monde et les plaisirs. Au milieu des divertisse-

mens, il rencontra une personne dont se servit M. de Talleyrand pour savoir s'il serait disposé à se charger d'ouvertures pacifiques entre les deux gouvernemens. Après quelques explications, il consentit à se charger de la négociation, et reçut un passe-port pour Londres. Sa démarche, non seulement n'y déplut pas, mais elle y fut accueillie. On le renvoya avec une sorte d'office pour commencer une négociation qui devait avoir plusieurs antécédens avant de prendre une forme régulière. Bientôt les conférences s'ouvrirent ; l'empereur jugea à propos d'y faire assister M. de Champagny et le général Clarke.*

Le ministère anglais envoya à Paris, comme son chargé d'affaires pour cet objet, lord Lauderdale, et dès-lors il fut reconnu que l'on traitait ouvertement avec l'Angleterre. Il n'y a nul doute que l'opposition à la paix ne serait pas venue de l'empereur. Il la voulait d'autant plus sincèrement, qu'elle aurait fixé irrévocablement sa position envers les puissances du continent. Tout ce qui l'entourait la désirait aussi ; son ministère l'aurait achetée par beaucoup de sacrifices : cependant elle n'eut pas lieu. Lorsque les différens ministres étrangers qui étaient à Paris surent que la France et l'Angleterre traitaient directement et seules de leurs intérêts réciproques, ils firent tout au monde pour être informés dans les moindres détails de ce qui se passait dans les conférences.

Quelque heureux qu'eussent été pour nous les résultats de la campagne de 1805, ils n'avaient pas fait perdre l'espérance aux alliés naturels des Anglais. Les ministres de ces puissances à Paris eurent donc assez facilement les moyens de connaître de ces conférences ce qui pouvait intéresser leurs

* L'empereur traitait Clarke en enfant qui aurait pleuré, si on n'avait pas fait attention à lui. Jamais homme n'a été aussi malheureusement organisé que Clarke ; courtisan par nature, on ne sait ce qu'il n'aurait pas fait pour obtenir un regard d'approbation de l'empereur.

cours. Quelques-uns d'entre eux affectaient de paraître bien informés, pour tâcher d'apprendre quelque chose de plus, plaidant le faux pour savoir le vrai. On employait tout : femmes, intrigues, rien n'était négligé. Les ministres des puissances dont les Anglais avaient envahi les colonies étaient bien aises de savoir aussi ce qui serait stipulé pour elles. C'est par toutes ces menées que l'on apprenait par-ci par-là ce qu'on devait tantôt craindre et tantôt espérer de l'issue des négociations.

La Prusse était dans une situation toute particulière. Honteuse d'accepter la dépouille d'un prince avec lequel elle venait de s'unir contre nous, mais impatiente de s'emparer du Hanovre, elle avait imaginé de recevoir ce pays en dépôt jusqu'à ce que l'acquiescement de l'Angleterre lui permît de l'agréger définitivement à ses domaines. Elle voulait, sur tous les autres points, rester sur le pied où elle se trouvait avec la France jusqu'à la paix. Napoléon repoussa des stipulations qui annulaient le traité conclu à Vienne. On négocia de nouveau, et le cabinet de Berlin, qui n'avait pas voulu le Hanovre avec un territoire assez étendu que devait lui céder la Bavière, l'accepta sans compensation. Il s'en irrita, cria au manque de foi ; mais les ratifications avaient été échangées, il ne lui restait qu'à subir les conséquences de l'aveuglement qui lui avait fait repousser l'œuvre d'Haugwitz, lorsqu'un nouvel incident vint ajouter à l'irritation des esprits. Murat, qui venait d'être fait grand-duc de Berg, se disposait à prendre possession des trois Abbayes ;* les Prussiens voulaient les conserver ; on contesta, on récrimina, et enfin on se présenta de part et d'autre pour les occuper. On échangea même quelques coups de fusil, à la suite desquels Blucher se retira. Le grand-duc, de son côté, se laissa égarer par l'ambition ; il rêvait déjà l'agrandissement de la

* D'Etten, d'Essen et de Werden dans le comté de la Marche.

puissance qu'il venait d'acquérir, et ne se contentait pas d'un lot qui aurait comblé les vœux d'un prince né de roi. On ne peut deviner ce qui l'avait ébloui, mais la paix lui paraissait odieuse. Il ne négligeait aucune des nombreuses occasions que sa nouvelle dignité lui procurait pour porter l'empereur à la guerre. Il lui inspira de la méfiance pour M. de Talleyrand et pour tout ce qui lui parlait de paix. Il alla plus loin ; il fit donner l'alarme au ministre de Prusse sur la perte prochaine du Hanovre, en même temps qu'il entretenait l'empereur des inquiétudes de la Prusse, qui n'attendait que l'assurance d'être appuyée pour éclater. Un autre malheur aussi fut que la grande-duchesse de Berg, douée de grâce, de beauté et de tout ce qui attache à une jeune princesse, aimait le pouvoir. Elle savait le faire trouver enchanteur à ceux qui devaient en supporter les caprices. Mais comme elle ne pouvait l'exercer sous la puissance d'un mari, elle souriait à tous les projets qui, tout en rapportant de la gloire à celui-ci, lui assuraient à elle-même le doux plaisir de régner sans partage, et de voir chacun courir au-devant de ses volontés. Elle poussa donc le grand-duc au lieu de le retenir, et bientôt nous vîmes une troupe de jeunes adorateurs impatiens de voler sur de nouveaux champs de bataille.

Malgré cela, les conférences suivaient leur marche ordinaire, et l'empereur croyait toucher à la paix, quand, à son grand déplaisir, il se vit forcé d'y renoncer.

Le ministre de Prusse à Paris (c'était M. de Luchesini, le même qui avait été plénipotentiaire au célèbre congrès de Sistow, sous Frédéric-le-Grand) avait quitté Paris le 16 février, et y était revenu le 3 mai. Il avait été frappé de terreur par les résultats de la campagne d'Austerlitz, ne pouvant se dissimuler que le changement subit de la politique de sa cour, et sa conduite équivoque dans les derniers momens de la campagne de 1805, avaient fait changer les sentimens de la France pour son pays. Il était fort en peine de savoir ce

qui allait résulter, pour la Prusse, des conférences entre lord Lauderdale et les ministres de France. Allant aux écoutes de tous les côtés, et n'ouvrant la bouche que pour s'informer du sort du Hanovre, il était en observation continuelle autour du grand-duc de Berg, et n'y voyait rien de propre à le rassurer : aussi entretenait-il son cabinet dans de continuelles alarmes. Une autre circonstance contribuait à accroître les inquiétudes de M. de Haugwitz, qui était venu négocier à Paris le traité du 15 février ; il avait été remplacé, comme ministre extraordinaire, par M. de Knobelsdorf. L'empereur faisait un cas particulier de ce diplomate, et lui témoignait beaucoup d'égards : cette préférence blessa M. de Luchesini, et ne contribua pas peu à le rendre inquiet et ombrageux.

Il était difficile que le roi de Prusse ne conçût pas d'inquiétudes de tout ce qu'on ne manquait pas de lui écrire de France sur les dispositions de l'empereur à l'égard de la Prusse. D'autre part, on l'encourageait en Allemagne : on lui disait que le rôle de libérateur de la Germanie lui était réservé ; on lui citait sans cesse l'exemple du grand Frédéric ; on ne parlait autour de lui que de la bataille de Rosbach. Dans cette situation d'esprit, il commença à prendre des précautions ; peu à peu, ces précautions devinrent des mesures menaçantes. Comme l'arrivée de chaque courrier de Paris augmentait les alarmes, on eut recours à un armement, surtout lorsqu'on vit à Berlin, par les communications du roi d'Angleterre au parlement, qu'on lui avait offert la restitution du Hanovre. Au lieu de ne voir dans cette proposition qu'un acheminement à la paix, qui aurait été suivie d'une indemnité pour elle, la Prusse se crut jouée. Sa mauvaise étoile l'entraîna. Elle arma, et elle s'en imposa à elle-même sur les suites de ses armemens.

Je reviens aux conférences. M. de Talleyrand les poussait avec activité : rien ne lui eût coûté pour faire conclure

la paix avec l'Angleterre. Il disait, à qui voulait l'entendre, que, sans elle, tout était problème pour l'empereur ; qu'il n'y aurait qu'une suite de batailles heureuses qui le consoliderait, et que cela se réduisait à une série dont le premier terme était A, et dont le dernier pouvait être Y ou zéro. Il entra en fureur quand il s'apercevait des petites intrigues des ambitieux qui amenaient la guerre, en parlant des armemens de la Prusse, qu'eux-mêmes provoquaient tous les jours par leur jactance et leurs menaces. On faisait alors circuler avec affectation des lettres, vraies ou fausses, de Berlin, qui étaient remplies d'invectives contre les Français ; on y disait que la cavalerie prussienne allait aiguiser ses sabres sous les fenêtres de l'ambassadeur de France. La jeunesse de Berlin avait, en effet, jeté des pierres dans ses fenêtres ; il n'y avait pas d'outrages, d'allusion offensante qu'on ne lui prodiguât.

CHAPITRE XXI.

Mort de Fox.—Les conférences sont rompues.—Lord Lauderdale est rappelé.
—Ultimatum du cabinet de Berlin.—L'empereur quitte Paris.—Dispositions de guerre.—Le maréchal Lannes culbute le prince Louis de Prusse.—L'empereur porte son quartier-général à Auma.—Son arrivée à Iena.

L'EMPEREUR eût néanmoins tout oublié pour faire une paix générale, lorsqu'un événement survint, qui l'obligea d'abandonner cet espoir. Le ministre anglais, M. Fox, était malade depuis assez long-temps ; sa maladie prit tout à coup un caractère plus inquiétant, et bientôt il fut en danger. Nous ne comptions guère que sur lui pour terminer nos éternels différends avec l'Angleterre, et à chaque avis que l'on recevait sur l'état de sa santé, on pressait les négociations le plus que l'on pouvait, parce que l'on espérait que la paix une fois conclue, on trouverait quelques moyens de la

faire durer, même dans le cas où M. Fox viendrait à succomber. Le sort en avait décidé autrement ; le ministre anglais mourut, et son successeur rappela lord Lauderdale ; les conférences furent donc rompues. Nous accusâmes tacitement lord Lauderdale de n'avoir pas mis autant de zèle que nous à aplanir les difficultés qui s'opposaient à la conclusion de la paix, et nous crûmes même qu'ayant jugé l'état de M. Fox incurable, il s'était plus occupé des sentimens de son successeur que de ceux de celui qui n'avait plus que quelques jours à vivre.*

Voilà donc, d'une part, la guerre qui continue avec l'An-

* Notre opinion était fondée sur ce que lord Yarmouth avait suivi la négociation jusqu'au mois d'août, époque à laquelle lord Lauderdale fut envoyé à Paris : on savait celui-ci tenir à la faction Grenville, et opposé à M. Fox, qui, étant malade de la maladie dont il mourut dans le milieu du mois suivant, eut peu d'influence sur le choix du négociateur, et sur la conduite des négociations. Nous avons pensé que lord Lauderdale n'avait été envoyé que pour entraver et rompre ces négociations, parce que, dès son arrivée, il refusa de reconnaître la base sur laquelle négociait lord Yarmouth. Dès-lors on cessa de s'entendre et tout parut fini, quoique cependant il ne quittât Paris qu'après que l'empereur fut parti pour l'armée, sans doute pour accréditer l'opinion que c'était la France qui avait rompu. Je crains d'avoir un peu trop disposé le lecteur à placer la cause de la rupture dans les jactances de la jeunesse de Paris, et les alentours du grand-duc de Berg, qui n'était pas le seul à former des projets. L'empereur n'était pas de caractère à se laisser entraîner par ces petites intrigues. Il jugea la guerre inévitable, parce qu'elle n'était que la conséquence des projets de la coalition qui ne fut jamais dissoute, qui modifia ses plans, mais n'y renonça jamais. Sur des esprits aussi invariablement prévenus que ceux qui dirigeaient les cabinets étrangers, sur des têtes vaines et vindicatives, l'Angleterre avait trop de prise pour éviter l'occasion de renouer la partie ; elle venait de faire rejeter le traité fait entre la Russie et la France par M. d'Oubril. Des relations d'amitié liaient déjà les deux cours de Prusse et de Russie ; l'Angleterre avait donc une position facile à prendre. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'empereur était loin de vouloir la guerre, qui ne pouvait que remettre l'avenir en problème, et que le roi de Prusse ne s'en souciait pas ; tous deux la firent malgré eux, l'un y fut contraint et l'autre entraîné. Les femmes, les jeunes gens et les ambitieux y contribuèrent plus que ces deux souverains.

gleterre, et de l'autre une rupture qui va éclater avec la Prusse. On ne peut s'empêcher ici d'appeler le blâme sur ceux qui ont apporté tant d'obstacles à une réconciliation si facile. L'aigreur de la Prusse avait pris sa source dans sa crainte de perdre le Hanovre. La rupture des conférences de Paris devait la rassurer ; il ne restait donc plus que des satisfactions à donner sur des tracasseries particulières, des manques d'égards, et d'autres bagatelles qui se seraient arrangées avec des tabatières. L'empereur y était tout disposé ; la chose arrangée, il lui était encore possible de ramener son armée à Boulogne. Sa flottille était intacte. A la vérité, sa flotte de guerre avait été détruite ; mais il aurait trouvé moyen d'y suppléer.

Il comptait si bien sur la paix, qu'il s'occupait sérieusement de tenir à l'armée la parole qu'il lui avait donnée dans sa proclamation de Vienne, avant de la quitter ; il y disait qu'il voulait la réunir tout entière à Paris, avant de la ramener à Boulogne, afin de lui faire goûter tout le bonheur qu'on éprouve à avoir bien servi sa patrie ; il lui répétait que son plus grand plaisir serait de voir chacun de ceux qui la composaient réunis autour du palais, et de se rappeler chaque jour le courage et l'attachement dont ils lui avaient donné tant de preuves. Il fit, dans beaucoup de branches d'administration, réserver une quantité de petites places, et successivement de plus considérables, afin de pouvoir satisfaire aux demandes que les soldats lui faisaient à chaque revue pour quelque membre de leur famille, comme leur père, leurs frères ou autres parens. Pendant tout le temps que j'ai servi l'empereur, je ne l'ai jamais vu refuser une demande à un soldat, surtout lorsqu'il sollicitait pour un autre. Le plus sûr moyen de perdre sa bienveillance était de maltraiter ou de repousser un militaire de grade subalterne. Il avait déjà entretenu plusieurs personnes de son projet de réunir l'armée d'Austerlitz, lorsque le génie du mal vint l'en empêcher.

Le grand-duc de Berg et plusieurs autres étaient enchantés que les conférences avec l'Angleterre fussent rompues, et la moindre conséquence qu'ils en tiraient, c'est qu'il fallait bien vite tomber sur la Prusse, et l'accabler pendant qu'elle n'était occupée que des marches et des contremarches qu'elle faisait faire à ses troupes. L'*ultimatum* du cabinet de Berlin vint au secours de son impatience. Cette pièce, par le ton et les termes dans lesquels elle était conçue, était plutôt un défi choquant qu'une exposition de griefs ; aussi donna-t-elle de l'humeur au cabinet des Tuileries. D'un autre côté, le maréchal Berthier écrivait de Munich, où il avait son quartier-général, de se hâter ; qu'il commençait à craindre que les Prussiens n'ouvrissent les hostilités, sans faire de communications (cela avait eu lieu en 1805), et qu'on ne pouvait trop se presser. L'empereur quitta Paris le 21 septembre 1806 ; il n'y était de retour que depuis le 26 janvier de la même année. L'impératrice l'accompagna jusqu'à Mayence. La garde impériale était à peine en marche ; elle était revenue à Paris après la campagne d'Austerlitz. Il ne s'arrêta à Metz que pour visiter l'arsenal, voir l'école d'artillerie, et reconnaître en quel état était la place. Il alla rapidement de Metz à Mayence, où il séjourna deux ou trois jours. Divers courriers qu'il y reçut lui firent hâter ses dispositions ; on donna ordre à Metz de mettre les troupes en poste, à mesure qu'elles arriveraient. On envoya également ordre à Strasbourg de faire embarquer sur le Rhin tout ce qui devait partir tant de cette place que des villes situées sur le bord du fleuve. Un officier fut expédié au roi de Hollande, pour que, sans différer, l'armée hollandaise entrât sur le territoire de Munster et s'approchât du Weser. Après avoir reçu la visite des princes de Bade, de Darmstadt et de Nassau, et avoir arrêté le plan définitif de la tête de pont du Rhin, il se rendit à Aschaffembourg. Il dîna chez le prince primat, et continua sa route par Wurtzbourg, ou

il arriva le soir même du jour de son départ de Mayence. Le grand-duc lui fit une très-belle réception ; il séjourna chez ce prince pour lequel il avait beaucoup d'estime, et y attendit des nouvelles de l'ennemi.

C'est à Wurtzbourg qu'il détermina la base de ses opérations, et qu'il résolut de prendre pour premier point de départ la ville de Bamberg.*

Les corps d'armée occupaient les pays de Bayreuth, les bords du Mein, et s'approchaient jusqu'aux frontières des petites principautés de Saxe ; les uns et les autres s'étaient réunis à leurs quartiers-généraux, depuis que l'armée prussienne était venue se placer à Erfurt et Weimar. Elle eut le tort très-grand de rester dans cette position jusqu'au moment où notre réunion fut opérée, et notre mouvement déterminé. Comme elle avait été réunie avant nous, il lui aurait été possible d'agir sur un ou plusieurs de nos corps d'armée avant leur rassemblement. Une entreprise de cette espèce eût du moins justifié l'inconcevable prétention de pouvoir à elle seule faire tête à nos colonnes. Ou bien si, voulant être prudens, les Prussiens eussent jeté une bonne garnison bien commandée dans Erfurt, et fussent venus de suite avec toutes leurs forces nous disputer les passages de l'Oder, et ensuite celui de l'Elbe, la fortune eût pu leur présenter quelque chance favorable dans la série des mouvemens et des manœuvres que nous aurions été obligés de faire par suite des leurs. Mais non, ils restèrent paisiblement dans leur position, et nous laissèrent déboucher par Saalfeld, où le maréchal Lannes culbuta le corps du prince Louis de Prusse, qui fut tué dans cette action. L'empereur marcha de sa personne par la vallée du Mein, ayant avec lui le corps de Bernadotte, celui de Ney, et flanqué à sa droite par les

* Il remplaça le maréchal Lefebvre, qui commandait le 5ème corps, par le maréchal Lannes, qu'il avait ramené de Paris, et il donna le commandement de la garde à pied au maréchal Lefebvre.

corps des maréchaux Soult et Davout, qui, partant de Bayreuth, s'avançaient sur Hoff. Pendant ce temps, l'empereur déboucha enfin de Cronach, passa la Saale à Saalbourg, et arriva à Schleitz, où l'on rencontra un petit corps prussien, que l'on poursuivit dans la direction de Gera. Ce mouvement devait avoir fait prendre un parti à l'armée prussienne. Elle était rassemblée, une opération offensive lui était facile ; la prudence lui conseillait de se resserrer.

L'empereur resta un jour derrière la Saale ; il y fut rejoint par la garde à pied, et pendant ce temps-là, les corps de droite, aux ordres de Soult et de Davout, suivis de toute la cavalerie, aux ordres du grand-duc de Berg, prenaient de l'avance sur les bords de l'Elster. Le lendemain de ce séjour, l'empereur porta son quartier-général à Auma, où il reçut par le maréchal Lannes avis de la marche des ennemis, qui avaient pris le parti de quitter leur position d'Erfurt pour se rapprocher de la Saale.

Il envoya sur-le-champ ordre au maréchal Bernadotte et au maréchal Davout de se porter sur Naumbourg, au maréchal Soult de marcher sur Géra, et il manda au maréchal Lannes de se tenir en communication avec lui. Ces dispositions faites, l'empereur partit de suite pour Géra, précédé de toute la cavalerie, et suivi de la garde à pied et du corps du maréchal Ney. A Géra, on s'empara d'un petit convoi saxon, qui avait ordre de se rendre par Zeitz à Naumbourg ; on profita de cette indication, et toute la cavalerie prit la route qu'il devait suivre.

De plus, on saisit à Géra la poste qui venait d'arriver, et l'on s'assura que l'armée prussienne était encore à Weimar. Alors l'empereur prit son parti ; il envoya ordre au maréchal Lannes, ainsi qu'au maréchal Ney, de marcher sur Iéna. Il s'y transporta lui-même, et fit prendre cette direction au maréchal Soult ; le reste continua son mouvement sur Naumbourg, et eut ordre de marcher à l'ennemi, que nous croyions

être à Weimar. Par ce mouvement, l'empereur tournait entièrement l'armée prussienne ; car, de cette manière, nous arrivions par le chemin que les Prussiens auraient dû prendre pour venir de Prusse à notre rencontre, et eux venaient forcer le passage de la Saale par un chemin qui aurait dû être le nôtre, s'ils avaient bien manœuvré. Dans cette position, il était difficile qu'un événement de guerre n'eût pas lieu, et qu'il ne fût pas décisif.

Le 13 octobre, au déclin du soleil, l'empereur arriva à Iéna avec le maréchal Lannes et la garde à pied ; il était en communication avec les maréchaux Soult et Ney, auxquels il envoya ordre de venir le joindre. Bernadotte, Davout et le grand-duc de Berg, de leur côté, étaient aussi arrivés à Naumbourg.

CHAPITRE XXII.

Situation de l'armée prussienne.—Dispositions de l'empereur.—Embarras de l'artillerie.—Conduite de l'empereur dans cette circonstance.—Bataille d'Iéna.—Napoléon visite le champ de bataille.—Sa sollicitude pour les blessés.—Il revient à Iéna.—Nouvelles du maréchal Davout.

L'EMPEREUR m'avait détaché de Géra, avec le 1er régiment de hussards, pour aller aux nouvelles vers Iéna. Il m'avait recommandé de prendre avec moi M. Eugène Montesquiou, un de ses officiers d'ordonnance, qu'il rendit porteur d'une lettre pour le roi de Prusse, et de l'accompagner jusqu'à ce que je rencontrais les Prussiens, ce qui eut lieu dans la vallée de la Saale à une lieue au-dessus d'Iéna.* En entrant

* Le prince de Hohenlohe, qui commandait cette armée, garda Montesquiou pendant toute la bataille. On dit même qu'il ne fit remettre au roi la lettre dont Montesquiou était porteur qu'après la bataille.

à Iéna, nous eûmes des nouvelles positives de l'armée prussienne : elle avait quitté Weimar en deux grands corps d'armée ; l'un, le plus considérable, sous les ordres immédiats du roi de Prusse et du duc de Brunswick, avait pris la route de Weimar à Naumbourg ; l'autre, sous les ordres du prince de Hohenlohe, s'était dirigé sur Iéna.

Effectivement, les premières compagnies de chasseurs qui débouchèrent en haut de la montagne qui domine Iéna, découvrirent la ligne ennemie, dont la gauche venait s'appuyer en face du point par lequel nous débouchions. L'empereur alla la reconnaître lui-même, seul et à portée de fusil. Le soleil n'était pas couché ; il mit pied à terre et s'approcha jusqu'à ce qu'on lui eût tiré quelques coups de fusil. Il revint presser la marche de ses colonnes, mena lui-même les généraux à la position qu'il voulait qu'ils occupassent pendant la nuit, et leur recommanda de ne la prendre que lorsqu'ils ne pourraient plus être aperçus de la ligne ennemie. Il coucha au bivouac au milieu de ses troupes, et il fit souper avec lui tous les généraux qui étaient là. Avant de se coucher, il descendit à pied la montagne d'Iéna, pour s'assurer qu'aucune voiture de munitions n'était restée en bas ; c'est là qu'il trouva toute l'artillerie du maréchal Lannes engagée dans une ravine que l'obscurité lui avait fait prendre pour un chemin, et qui était tellement resserrée, que les fusées des essieux portaient des deux côtés sur le rocher. Dans cette position, elle ne pouvait ni avancer ni reculer, parce qu'il y avait deux cents voitures à la suite l'une de l'autre dans ce défilé. Cette artillerie était celle qui devait servir la première ; celle des autres corps était derrière elle.

L'empereur entra dans une colère qui se fit remarquer par un silence froid. Il demanda beaucoup le général commandant l'artillerie de l'armée, qu'il fut fort étonné de ne pas trouver là ; et, sans se répandre en reproches, il fit lui-même l'officier d'artillerie, réunit les canonniers, et après leur avoir

fait prendre les outils du parc et allumer des falots, il en tint un lui-même à la main, dont il éclaira les canonniers qui travaillaient sous sa direction à élargir la ravine jusqu'à ce que les fusées des essieux ne portassent plus sur le roc. J'ai toujours présent devant les yeux ce qui se passait sur la figure de ces canonniers en voyant l'empereur éclairer lui-même, un falot à la main, les coups redoublés dont ils frappaient le rocher. Tous étaient épuisés de fatigue, et pas un ne proféra une plainte, sentant bien l'importance du service qu'ils rendaient, et ne se gênant pas pour témoigner leur surprise de ce qu'il fallait que ce fût l'empereur lui-même qui donnât cet exemple à ses officiers. L'empereur ne se retira que lorsque la première voiture fut passée, ce qui n'eut lieu que fort avant dans la nuit. Il revint ensuite à son bivouac, d'où il envoya encore quelques ordres avant de prendre du repos. C'était la nuit du 13 au 14 octobre ; nous eûmes une gelée blanche, accompagnée d'un brouillard semblable à celui que nous avons eu à Austerlitz ; mais il nous fut plus favorable, en ce que toute notre armée était sur un petit plateau extrêmement resserré, ce qui avait obligé de former les troupes en grosses masses qui se touchaient presque, afin d'être plus facilement déployées le lendemain matin ; ce petit plateau n'était pas à plus de deux cent cinquante toises de la position qu'occupait la gauche des Prussiens. Sans ce brouillard, nos feux leur auraient servi de direction, et leur artillerie n'eût pas manqué de nous faire beaucoup de mal, en ce que tous les coups auraient porté. La fortune nous servit à merveille, car le brouillard dura jusqu'au lendemain à huit heures du matin.

Nous prîmes les armes à la pointe du jour ; la brume était si épaisse, que nous ne pûmes pas nous diriger sur la ligne ennemie. Il y avait, à côté du bois où était appuyée sa gauche, un large terrain par lequel nous pouvions passer (on l'avait reconnu la veille), et en le cherchant dans le brouil-

lard, nous donnâmes sur le bois qui était occupé par les ennemis. Le combat s'y engagea, et fournit aux Prussiens un point de direction. On reconnut alors son chemin en obliquant un peu à gauche, et on y conduisit l'infanterie serrée en colonnes. La ligne prussienne, se voyant attaquée et entendant un grand mouvement en avant d'elle, commença à manœuvrer pour prendre une position plus rapprochée de la masse de ses troupes. Il était neuf heures du matin ; à peine avions-nous tiré quelques coups de canon, et hormis le 17^{ème} régiment d'infanterie légère, qui avait attaqué le bois, aucun n'avait encore été engagé. Le soleil avait tout-à-fait éclairci l'atmosphère ; nous étions en présence des Prussiens ; la canonnade commença au centre : elle était plus vive de la part des ennemis que de la nôtre.

Le maréchal Ney, qui était placé à droite du maréchal Lannes, attaqua l'extrême gauche des Prussiens. Il enleva un village auquel elle était appuyée, en fut repoussé, le reprit de nouveau et en fut encore chassé. Vraisemblablement il y aurait perdu beaucoup de monde sans une des divisions du maréchal Soult, qui arriva par notre extrême droite, et qu'on fit marcher, malgré son extrême lassitude, de manière à déborder entièrement le point que le maréchal Ney s'entêtait à garder, quoiqu'il fût hors de notre position naturelle. Le mouvement de la division du maréchal Soult fit évacuer le village, et si on avait eu une demi-heure de patience avant d'attaquer, on aurait épargné la vie à bien de braves gens. L'empereur fut très mécontent de cette opiniâtreté du maréchal Ney ; il lui en dit quelques mots, mais avec ménagement. Ce mouvement d'occupation du point où était appuyée l'extrême gauche des Prussiens fut secondé d'une attaque vigoureuse, exécutée sur leur centre par le maréchal Lannes, qui cherchait à les joindre à la mousqueterie. La hardiesse de sa marche fit faire à l'armée prussienne un changement de front sur son aile droite, l'aile gauche en

arrière ; cela nous obligea à faire le mouvement opposé, c'est-à-dire à changer de front sur notre aile gauche, l'aile droite en avant. Le combat s'engagea de nouveau sur tout le front, lorsqu'un heureux incident vint décider de la victoire. L'empereur avait laissé à Mayence le maréchal Augereau pour qu'il se formât un corps avec les régimens qui, après la paix d'Austerlitz, avaient été renvoyés en France, et qui avaient reçu ordre de se rendre en poste à Mayence. Ce maréchal avait mis tant de diligence dans sa marche, qu'il arriva à Iéna même comme nous engagions le combat. Il ne s'y arrêta pas, et il arriva sur le champ de bataille au moment où l'on attaquait la ligne prussienne dans la position dont je viens de parler. On dirigea la colonne du maréchal Augereau à travers un jeune bois de sapins, de manière qu'il déboucha derrière la droite de l'armée prussienne. Le 14ème régiment de ligne avait la tête de la colonne ; il attaqua de suite à la mousqueterie, sans donner le temps aux Prussiens de venir le reconnaître. Il fut vivement soutenu, et détermina un mouvement rétrograde à la droite des Prussiens, qui donna du flottement à toute leur ligne.

L'empereur avait avec lui très peu de cavalerie. Celle qu'il avait envoyé chercher vers Naumbourg n'était pas arrivée, de sorte que sur le champ de bataille nous n'avions qu'une brigade de cavalerie légère, commandée par le général Durosnel, une autre, commandée par le général Auguste de Colbert, plus le 1er, le 9ème et le 11ème régiment de husards. On les réunit tous au centre, et au moment où on remarqua le mouvement d'oscillation dans la ligne prussienne, on les fit charger à outrance. La charge réussit, le désordre et la déroute commencèrent chez les Prussiens. Ils essayèrent de nous opposer leur cavalerie ; elle tint bien un instant la nôtre, qui était plus faible, mais cela ne rallia pas leur armée, qui était à la débandade. La tête de la cavalerie du grand-duc de Berg arriva sur le terrain en ce moment et

réunie avec celle dont je viens de parler, elle prit la route de Weimar, par laquelle se retiraient les fuyards.

L'empereur voyait, du point où il était, l'armée prussienne en fuite, et notre cavalerie la prenant par milliers. La nuit commençait à s'approcher ; il fit, comme à Austerlitz, le tour de son champ de bataille. Il descendit plusieurs fois de cheval pour faire boire de l'eau-de-vie à des blessés, et je l'ai vu plusieurs fois mettre lui-même sa main dans la poitrine d'un soldat renversé, pour s'assurer si son cœur palpitait encore, lorsqu'il croyait avoir reconnu à un reste de coloris sur son visage qu'il n'était pas mort. S'il trouvait un peu plus de morts sur un terrain que sur un autre, il mettait encore pied à terre, regardait au numéro des boutons quel était le régiment auquel ils appartenaient, et il était rare qu'à la première revue où il apercevait ce régiment, il ne fit pas quelques questions sur l'ordre dans lequel il avait attaqué, où bien l'avait été lui-même, afin de se rendre raison des pertes qu'il avait remarquées. Je l'ai vu deux ou trois fois, en cherchant ainsi sur le champ de bataille, retrouver des hommes qui vivaient encore ; il en était d'une joie qu'on ne pourrait rendre, mais la tristesse venait aussitôt s'emparer de son esprit, par la pensée qu'il devait s'en trouver ainsi beaucoup qui n'avaient pas le bonheur d'être rencontrés. Ce soir-là, il fut assez content : l'administration avait fait son devoir : les blessés avaient été exactement relevés et soignés partout. Il revint coucher à Iéna, où il reçut les docteurs de l'université. Il fit un cadeau de bienveillance au curé de cette ville, qui se donnait beaucoup de peine pour le soulagement des blessés et des prisonniers. Il prit du repos à Iéna, et reçut, pendant la nuit, des nouvelles bien satisfaisantes du corps du maréchal Davout.

CHAPITRE XXIII.

L'armée prussienne prend position à Auerstaedt.—Arrivée de Davout et de Bernadotte.—Rapport d'un déserteur prussien.—Position dangereuse de Davout.—Bernadotte refuse de l'appuyer.—Bataille d'Auerstaedt.—Rapport de l'adjutant-général Romeuf.—Paroles de l'empereur aux Saxons.—Le général Pfuhl.—L'empereur renvoie les prisonniers saxons.—Il part pour Weimar.—Le roi de Prusse demande un armistice.—Capitulation d'Erfurth.—Paroles de l'empereur sur Bernadotte.—Colonne de Rosbach.

LA grande armée prussienne, sous les ordres du roi, qui marchait sur Naumbourg, s'était arrêtée, et avait pris position au village d'Auerstaedt, en avant de Sulz (où était son quartier-général), lorsqu'il apprit l'arrivée à Naumbourg des maréchaux Davout et Bernadotte avec une nombreuse cavalerie. Le même jour (14 octobre) où l'empereur avait attaqué le prince de Hohenlohe en avant de Iéna, Davout et Bernadotte, suivant leurs instructions, partaient de Naumbourg par la route de Weimar, sur laquelle l'armée prussienne était à cheval. Notre cavalerie, si ardente sur un champ de bataille, était dirigée sans intelligence, quand il était question d'avoir des nouvelles des ennemis. Dans cette occasion entre autres, le maréchal Davout ne put être informé de la marche de l'armée prussienne que par une découverte hardie que fit un de ses aides-de-camp, le colonel Burck, aujourd'hui général et pair de France, et il n'eut d'opinion bien fixe sur les forces qui venaient à lui que par le rapport que lui fit un déserteur prussien des gardes du corps, lequel avait servi autrefois en France, dans le régiment du Roi, où il avait été sergent. Cet homme, fort intelligent, mit le maréchal Davout au fait des moindres détails concernant l'armée du roi de Prusse. Le corps de Davout se trouvait à

la tête de la colonne, il avait communiqué les renseignements qu'il venait de recevoir, au maréchal Bernadotte, dont les troupes suivaient immédiatement les siennes.

A peine sa colonne est-elle arrivée au sommet de la montagne qu'il faut gravir, lorsqu'on a passé le pont en pierre sur la Saale, à une lieue de Naumbourg, qu'il découvre l'armée prussienne ; il en fait prévenir Bernadotte, et le prie de l'appuyer. Bernadotte demande à passer devant. Davout lui dit que le hasard l'ayant mis à la tête de la colonne, il ne serait pas juste qu'il rétrogradât, et que d'ailleurs ce mouvement les exposerait tous deux à une destruction totale, s'ils étaient attaqués en l'exécutant, et il lui fait observer qu'il n'y avait pas un instant à perdre ; qu'il l'en prévenait au nom du service de l'empereur ; que quant à lui, il allait déboucher, et attaquer sur le moment même. Bernadotte, par des motifs qui n'ont jamais été bien connus, lui fit répondre qu'il allait chercher un passage en remontant la rivière, qu'il pouvait attaquer en toute sûreté, parce qu'il le seconderait.

Le maréchal Davout attaque avec une infériorité de un contre quatre. A peine est-il formé, qu'il est assailli par un feu d'artillerie et de mousqueterie d'autant plus vif, que les ennemis le regardaient comme perdu, et il est juste de dire que, sans son grand courage et sa constance au feu, ses troupes eussent été démoralisées ; elles avaient perdu le cinquième de leur monde avant trois heures après midi. Il ne les retint sur le champ de bataille qu'en se montrant lui-même partout. Ses aides-de-camp couraient de tous côtés pour prier le maréchal Bernadotte de déboucher ; cela fut inutile : en cherchant un débouché, il passa toute la journée sur les chemins, ne le trouva nulle part, et laissa écraser le maréchal Davout. Ce maréchal éprouva les mêmes obstacles pour avoir de la cavalerie : en vain ses aides-de-camp portèrent des ordres à plusieurs divisions de cavalerie, pour venir le joindre de suite, attendu que le péril était imminent ; Ber-

nadotte les retint et les empêcha d'aller prendre part à l'action. Il en fut de cette cavalerie, à laquelle il n'avait pas droit de donner des ordres, comme du corps qu'il commandait : elle ne fut utile ni à Kœsen, ni à Iéna, où elle n'arriva pas à temps. Davout dut à sa grande valeur et à l'estime qu'il avait inspirée à ses troupes la gloire de cette journée, une des plus honorables qu'un officier-général puisse compter dans sa carrière. Malgré les pertes qu'il éprouva, il prit aux ennemis soixante-dix pièces de canon, et les força à la retraite. S'il avait eu un corps de cavalerie, il aurait fait un nombre considérable de prisonniers ; mais il dut s'estimer heureux de coucher sur le champ de bataille. Cette journée lui a justement valu l'admiration de toute l'armée.

L'armée prussienne qui était devant lui éprouva de grandes pertes, parmi lesquelles il faut compter celle du duc de Brunswick, qui alla mourir de ses blessures à Altona ; elle apprit ce qui était arrivé au prince, et fit un mouvement par son flanc gauche pour regagner l'Oder et rallier le corps qui de Iéna, se retirait sur Weimar et Erfurth. Le maréchal Davout ne put suivre la marche de l'armée du roi de Prusse, faute de cavalerie, de sorte que le mouvement de retraite de ce monarque ne fut point inquiété.

L'adjudant-général Romeuf, qui vint apporter cette nouvelle à l'empereur à Iéna, ne lui parlait point de l'inaction de la cavalerie, ni du refus que Bernadotte avait fait de prendre part à la bataille. L'empereur le laissa aller jusqu'à la fin de sa narration, et lui demanda alors ce que ces corps avaient fait pendant l'action ; Romeuf fut obligé de dire que ni l'un ni l'autre ne s'y étaient trouvés, et eut l'air d'en ignorer les motifs. L'empereur vit qu'on lui cachait quelque chose ; il n'insista pas, mais il se mordit les lèvres, et il n'en fut que plus impatient de découvrir la vérité.

Toute la nuit, on avait ramené à Iéna des prisonniers, et particulièrement la presque totalité de l'infanterie saxonne

avec plusieurs généraux de cette nation ; l'empereur fit réunir ces généraux, ainsi que tous les officiers saxons dans une salle du bâtiment de l'université, et comme aucun d'eux ne parlait le français, il se fit suivre de M. Demoustier, employé aux relations extérieures, qui lui servit d'interprète. L'empereur leur parla ainsi : “ Messieurs les Saxons, je ne “ suis point votre ennemi, ni celui de votre électeur ; je sais “ qu'il a été obligé de suivre et de servir les projets de la “ Prusse ; néanmoins vous avez combattu, et la mauvaise “ fortune vous a fait perdre votre liberté. Si vous vous êtes “ mis franchement dans les intérêts des Prussiens, il faut “ suivre les mêmes destinées qu'eux ; mais si vous pouvez “ m'assurer que votre souverain a été contraint à s'armer “ contre moi, et qu'il saisira cette occasion de reprendre sa “ politique naturelle, je ne ferai aucune attention au passé, “ je vivrai en loyal ami avec lui.”

Un officier-général saxon, M. Pfuhl, qui était particulièrement attaché à l'électeur de Saxe, prit la parole et répondit à l'empereur qu'il se faisait fort, en deux jours, d'aller à Dresde, porter cette proposition généreuse à son souverain, et de rapporter sa réponse, parce qu'il était persuadé que non seulement elle serait conforme à ses propres sentimens, mais que l'électeur serait pénétré de reconnaissance de la générosité de l'empereur.

Puis-je vous croire ? lui dit l'empereur.—Oui, sire, répondit M. Pfuhl.—Eh bien ! reprit l'empereur, partez, et dites à l'électeur que je lui renvoie ses troupes, et que je le prie de donner ordre à celles qui sont encore dans l'armée prussienne de la quitter.

On envoya par Leipsig les prisonniers saxons. Ils se mirent en route sur-le-champ.

L'empereur partit immédiatement après pour Weimar ; il fit ce petit trajet en calèche ouverte. Arrivé en haut de la montagne appelée vulgairement le Colimaçon, nous vîmes

arriver à nous un officier prussien, conduit par un officier de notre avant-garde. C'était un aide-de-camp du roi de Prusse, qui apportait à l'empereur une lettre du roi, par laquelle il lui proposait un armistice ; l'empereur m'ordonna de dire à cet officier de le suivre à Weimar, que là il lui donnerait sa réponse.

Il fit accélérer un peu sa marche, et avant de recevoir l'officier, il prit quelques dispositions, qui me firent penser que, soit par la date de la lettre du roi, soit par d'autres avis, il avait su où se trouvait la principale armée prussienne.

Il envoya ordre au maréchal Bernadotte de marcher de suite à Halle par Mersbourg, et de forcer les deux passages de l'Elster qui étaient défendus par le corps du prince Frédéric de Wurtemberg.

Le corps du maréchal Lannes avait marché sur Erfurth. Le reste fut dirigé sur l'Elbe, partie par Mersbourg et partie par Leipsig. L'empereur resta deux jours à Weimar, pour voir à quoi les ennemis se décideraient. Pendant ce court intervalle de temps, la ville d'Erfurth, où commandait le prince d'Orange, capitula. On y fit dix-huit mille prisonniers ; cet événement donna la possibilité de faire passer la ligne d'opérations de l'armée par cette place, ce qui fut un grand avantage, en ce que cela diminuait de beaucoup le trajet qu'on avait à faire pour venir de Mayence à l'armée.

Après avoir renvoyé au roi de prusse son aide-de-camp, l'empereur reçut le général prussien Schmettau, ancien aide-de-camp du grand Frédéric, et célèbre sous d'autres rapports ; il avait été blessé à la bataille, et était resté au château de Weimar, où il mourut peu de temps après.

L'empereur n'accorda point l'armistice demandé par le roi de Prusse, parce que notre armée n'était encore qu'en mouvement ; si on l'eût arrêtée, nous eussions foulé nos alliés pour la faire vivre, et d'ailleurs il nous fallait prendre une position militaire.

Le roi de Prusse n'avait évidemment en vue que de préserver ses Etats du fléau que nous voulions écarter de ceux de nos alliés : c'est pourquoi nous marchâmes en avant.

L'empereur partit de Weimar et vint coucher à Naumbourg, où était le maréchal Davout avec son corps. Il témoigna à ce maréchal toute sa satisfaction, et il apprit la vérité tout entière, tant sur la conduite du maréchal Bernadotte que sur celle de la cavalerie à la journée du 14*. Il se recueillit un moment, et puis, éclatant en reproches, il ajouta : “ Cela est si odieux, que si je le mets à un conseil de guerre, “ c'est comme si je le faisais fusiller ; il vaut mieux ne lui en “ pas parler. Je lui crois assez d'honneur pour qu'il recon- “ naisse lui-même qu'il a fait une action honteuse, sur “ laquelle je ne lui déguiserai pas ma façon de penser.”

Nous partîmes de Naumbourg le lendemain pour venir à Mersbourg et Halle ; c'est dans cette marche que nous traversâmes le champ de bataille de Rosbach. L'empereur avait tellement dans la tête les dispositions de l'armée de Frédéric, et celles de la nôtre, qu'arrivé dans Rosbach même, il me dit : “ Galoppez dans cette direction (il me l'indiquait) ; vous “ devez trouver à une demi-lieue d'ici la colonne que les “ Prussiens ont élevée en mémoire de cet événement.”

Si la moisson n'eût pas été faite, je ne l'aurais pas trouvée, car cette colonne, placée au milieu d'une plaine immense, n'était pas beaucoup plus haute qu'une double borne semblable à celles qu'on met le long des quais et des ports pour fixer les bateaux.

Lorsque je l'eus trouvée, je mis mon mouchoir en l'air pour servir de direction à l'empereur, qui s'était écarté de son chemin pour parcourir le champ de bataille, et il vint effec-

* En venant de Weimar à Naumbourg, l'empereur avait passé d'abord par la position dans laquelle le roi de Prusse avait combattu, et ensuite par celle qu'avait occupée le maréchal Davout. Les deux champs de bataille étaient encore couverts de débris

tivement la voir. Toutes les inscriptions étaient en partie effacées ; on avait de la peine à les lire.

L'empereur, voyant dans le lointain passer la division du général Suchet, lui envoya dire de faire enlever cette colonne, parce qu'il voulait la faire transporter à Paris. Le général Suchet y employa sa compagnie de sapeurs, qui, en un instant, mit la colonne sur trois ou quatre voitures.

Toute l'armée s'approchait de l'Elbe. L'empereur venait de recevoir l'avis que le pont de Dessau avait été brûlé par le prince de Wurtemberg que le maréchal Bernadotte chassait devant lui, mais que celui de Wittemberg avait été sauvé.

Le mouvement était commencé sur Dessau ; on n'eût rien gagné à le contremander pour le diriger sur Wittemberg. D'ailleurs on espérait, par le moyen de nos sapeurs, raccommoder le pont de Dessau, de sorte que l'on continua à suivre cette direction. Si le prince de Wurtemberg ne l'eût pas brûlé, on ne peut pas dire ce que serait devenue l'armée prussienne, qui, après avoir combattu à Iéna et à Auerstaedt, n'eut de passage sur l'Elbe qu'à Magdebourg. Nous avons une énorme avance sur elle ; elle n'aurait pas pu éviter un deuxième engagement pour déboucher de cette place, et l'issue n'en pouvait être que funeste pour elle, à moins que le roi de Prusse n'eût suivi d'autres plans.

Arrivé à Dessau, chez le prince d'Anhalt, ancien aide-de-camp de Frédéric, l'empereur alla lui-même reconnaître le pont qui était aux deux tiers brûlé. On travaillait bien à le rétablir : mais voyant que cette besogne serait fort longue, il préféra aller passer à Wittemberg. Le lendemain, toutes les troupes prirent cette route et y arrivèrent le même soir. Ce détour lui fit perdre à peu près un jour.

C H A P I T R E X X I V .

Mission secrète de Duroc près du roi de Prusse.—L'empereur arrive à Wittenberg.—Rencontre singulière de l'empereur dans une forêt.—Reddition de Spandau.—L'empereur à Potsdam.—Il visite Sans-Souci et l'appartement du grand Frédéric.—Découverte d'un mémoire de Dumouriez.—L'empereur fait son entrée à Berlin.—Un parlementaire du prince de Hohenlohe.—Capitulation de Prentzlau.

Nous ne rencontrâmes entre Dessau et Wittenberg que le maréchal Duroc, qui revenait en calèche rendre compte d'une mission dont il avait été chargé ; l'empereur le fit monter à cheval, et ayant fait marcher tout le monde en avant, pour ne pas être entendu, il chemina seul avec lui.

Nous ne sûmes que long-temps après que Duroc avait été envoyé de Weimar chez le roi de Prusse ; il était si discret, que nous ne nous aperçûmes qu'à son absence qu'il était parti. Il ne nous dit jamais où il avait été ; mais comme des bruits de paix circulèrent dès notre arrivée à Berlin, nous jugeâmes qu'il avait été chargé de la négocier, comme on le verra par la suite.

A peine arrivé à Wittenberg, l'empereur fit le tour de la place, et fit ajouter quelques ouvrages à ceux qu'il y avait déjà ; il y resta deux jours, pour donner le temps à toute l'armée de passer l'Elbe. Elle effectua cette opération avant l'armée prussienne, et se trouva ainsi avoir encore sur elle l'initiative des mouvemens ultérieurs. Il chargea le maréchal Ney du blocus de Magdebourg ; ce maréchal entourra la place du mieux qu'il put, bien entendu après que les Prussiens eurent repassé l'Elbe.

L'empereur, avec le reste de l'armée, s'approcha de Berlin

par la route de Potsdam, afin de disputer encore à l'ennemi le passage de la Sprée. Toute l'armée était en avant, à une ou deux marches, lorsqu'il partit de Wittemberg. Il était environ une heure après midi, le temps était à l'orage et le soleil obscurci; nous traversions le faubourg de Wittemberg, lorsque la grêle commença à tomber.

L'empereur mit pied à terre pour laisser passer l'orage, pendant lequel il entra dans la maison du capitaine ou surveillant des forêts de l'électeur dans cet arrondissement. Il s'imaginait que personne ne l'avait reconnu, et n'attribua qu'aux usages reçus l'empressement et l'étonnement dont furent saisies deux jeunes femmes qu'il trouva dans l'appartement. Elles se levèrent et restèrent debout, ainsi que les enfans qui étaient avec elles; le rouge couvrit leur visage, lorsque la plus jolie des deux s'écria à demi-voix: " Ah ! mon Dieu ! c'est l'empereur."

L'empereur ne l'entendit pas, mais je comprenais un peu l'allemand. Il demanda à cette dame: " Etes-vous mariée, Madame? Elle répondit: " Non, sire, je suis veuve." L'empereur parut surpris, et lui demanda: " De quoi est mort votre mari?" La dame répondit: " A la guerre, au service de Votre Majesté.—Mais vous me connaissez donc?—Oui, sire, vous n'êtes pas changé; je vous ai bien reconnu, ainsi que le général Bertrand et le général Savary. — Mais où m'avez-vous connu?—Sire, en Egypte."

L'empereur, plus surpris encore: " Comment, vous étiez en Egypte? contez-moi donc cela."

—" Sire, je suis Suisse. J'avais épousé M. de... " médecin de l'armée; il est mort à Alexandrie de la peste. " Me trouvant sans enfans, j'ai épousé en secondes noces un " chef de bataillon du 2ème régiment d'infanterie légère qui " a été tué à la bataille d'Aboukir; il m'a laissé un fils que " j'élève. Revenu en France avec l'armée, je n'ai pu ob-

“ tenir aucune pension ; fatiguée d’être repoussée, je suis
 “ retournée en Suisse, d’où j’ai été appelée par madame que
 “ vous voyez, pour élever ses enfans.”

L’Empereur. “ Etiez-vous bien mariée avec le chef de
 “ bataillon, ou bien n’était-ce qu’un arrangement que votre
 “ position vous avait forcée d’accepter ?

— “ Sire, mon contrat de mariage est là-haut dans ma
 “ chambre (elle court le chercher.) Vous voyez que mon
 “ fils est né d’un mariage légitime.”

L’Empereur, avec joie : “ Par Dieu ! je ne me serais pas
 “ attendu à cette rencontre.” Il ordonna à Bertrand de
 prendre note des noms de la mère et de l’enfant.

L’orage était déjà passé depuis une demi-heure, lorsqu’il
 dit : “ Eh bien ! Madame, pour que vous conserviez sou-
 “ venir de ce jour, je vous donne une pension annuelle de
 “ 1,200 fr., reversible sur votre fils.”

Il remonta à cheval pour continuer sa marche, et il
 signa le même soir, avant de se coucher, le décret de cette
 donation.

Il passa cette nuit à une petite marche de Potsdam ; le
 lendemain matin, nous rencontrâmes de la cavalerie saxonne
 qui quittait l’armée prussienne pour retourner en Saxe. Elle
 nous apprit que l’armée prussienne avait repassé l’Elbe et
 faisait le plus de diligence possible pour gagner l’Oder vers
 Stettin.

L’empereur envoya ordre au maréchal Soult, ainsi qu’au
 maréchal Bernadotte, qui étaient sur la rive droite de l’Elbe,
 de serrer le plus près possible les ennemis, qui étaient haras-
 sés de fatigue, et éprouvaient de grandes privations.

Le maréchal Ney resta sur la rive gauche de l’Elbe, dans
 le double but d’observer Magdebourg et de s’opposer à un
 passage de ce fleuve par l’armée prussienne, si, se trouvant
 trop pressée par les deux corps des maréchaux Soult et Ber-

nadotte, elle tentait de repasser sur la rive gauche pour se jeter en Allemagne et entraîner l'armée française loin de la Prusse.

Le corps du maréchal Lannes fut dirigé sur Spandau, qui se rendit à la première sommation, de sorte que ce même corps d'armée se trouva disponible de suite, et fut porté derrière le Havel, au-delà de la Sprée.

L'empereur arriva à Potsdam et fut loger au château ; il était grand jour lorsqu'il y arriva. Il alla aussitôt visiter les châteaux du grand et petit Sans-Souci ; il remarqua la beauté du premier, et ne fit des réflexions que sur la nature du terrain sur lequel cette belle habitation est construite, et qui est si peu propre à la végétation, que les arbres n'y peuvent parvenir à une grande hauteur.

Le petit Sans-Souci l'intéressa beaucoup ; il examina l'appartement du grand Frédéric, qui est religieusement respecté ; aucun de ses meubles n'a été déplacé, et certes ce n'est pas à leur magnificence qu'ils doivent leur prix, car il n'y a guère de magasin de friperie à Paris où l'on puisse trouver un meuble plus simple et plus commun.

Sa table à écrire me parut être de la même espèce que celles que l'on voit encore chez nos vieux notaires en France. Son encrier avec ses plumes étaient toujours là.

L'empereur ouvrit plusieurs des ouvrages qu'il savait que ce grand roi lisait de préférence, et il remarquait les notes qu'il avait mises de sa propre main à la marge, lorsqu'il avait fait quelques réflexions. Il y en avait qui respiration la mauvaise humeur. L'empereur se fit ouvrir la porte par laquelle Frédéric descendait sur la terrasse du côté du jardin, ainsi que celle par laquelle il sortait lorsqu'il allait passer des revues sur cette grande plaine de sable, qui est voisine du château du côté opposé au jardin.

L'empereur revint à Potsdam et y passa la nuit. Il fut fort content de la beauté des appartemens du roi de Prusse ;

il défendit que les appartemens particuliers de la reine fussent occupés par qui que ce fût. Il donna le même ordre à Berlin, au sujet d'un petit hôtel où cette princesse avait fait soigner des appartemens qu'elle aimait à habiter.

Le 20 octobre, son quartier-général était à Charlottembourg. Des curieux, en visitant l'appartement de la reine, trouvèrent, dans le tiroir d'un des meubles, un mémoire de Dumouriez, sur les moyens de détruire la puissance de la France. On l'apporta à l'empereur, qui ne put contenir un mouvement d'indignation.

Le lendemain 21 octobre, un mois après son départ de Paris, et n'ayant pas pris le plus court chemin, il fit son entrée dans Berlin. Il était à cheval, accompagné de la garde, de deux divisions de cuirassiers, de la garde à pied, et de tout le corps du maréchal Davout, auquel il avait réservé l'honneur d'entrer le premier dans la capitale de la Prusse. Il faisait un temps magnifique. Toute la population de la ville était dehors, et toutes les femmes aux fenêtres.

Il faut dire ici, à la louange de ces dames, qu'il y avait beaucoup de curiosité dans leur fait, mais aussi une profonde tristesse sur leur visage. La plupart même l'avaient mouillé de larmes ; elles étaient en général fort belles. Cette sensibilité patriotique, en excitant notre intérêt, les rendit l'objet de nos respects, et inspira à chacun de nous un vif désir de les consoler.

L'empereur descendit au palais du roi et s'y établit. Les troupes furent placées sur les routes de Custring et de Stettin. La garde fut logée dans Berlin.

L'empereur m'envoya cette nuit avec un détachement de cent dragons à la découverte.* Il n'avait pas autant de nou-

* " M. le général Savary, restez toute la journée dans votre position. Portez-vous partout où vos chevaux pourront aller. Si vous pouviez aller jusqu'à Fehrbellin, il serait possible que vous y trouvassiez quelque chose.

velles des ennemis qu'il en désirait, et il avait un tact incroyable pour sentir quand un événement approchait.

Je pris ma direction sur Nauen, et fis, tout en partant, une très-grande diligence, de manière qu'avant le jour, j'étais établi en embuscade à la poste, entre Nauen et Spandau, où je me doutais que quelque détachement prussien égaré chercherait à se réfugier, parce que la reddition de cette place n'était pas encore connue. Effectivement, à la pointe du jour, je vis arriver des bagages et quantité de chevaux de main. Des fuyards de tous les régimens prussiens les accompagnaient. Je les laissai bien s'engager dans le défilé où je m'étais placé, et lorsqu'ils le furent autant que je le voulais, je les fis aborder en leur parlant ; aucun ne pensa à fuir, hormis ceux de la queue, qui m'échappèrent ; je fis courir après vainement.

Ma prise était bonne, mes hommes y butinèrent passablement ; mais je n'eus pas de bien grandes nouvelles, parce que dans tout ce monde, qui avait quitté l'armée depuis longtemps il n'y avait pas un homme qui eût assez d'intelligence pour me satisfaire. J'envoyai la colonne à Spandau ; je ne m'étais pas trompé, ils ignoraient que cette place était prise. Environ deux heures après, un homme à cheval, marchant devant les équipages du prince d'Orange, arriva : celui-là valait mieux que les premiers. Il venait de Rattenau, où il avait laissé le prince de Hohenlohe ; toutes les troupes prussiennes étaient dans les environs, et allaient partir pour marcher par Alt-Rupin sur Prentzlau. J'envoyai de suite ce renseignement à l'empereur.

Si vous prenez des chevaux, envoyez-les à Spandau, pour monter les dragons. Surtout envoyez-moi des renseignemens ; si vous en avez d'importans, vous pourrez les envoyer directement au grand-duc de Berg, qui sera à Oranienbourg.

“ Sur ce, etc.

NAPOLÉON.

“ A Potsdam, ce 26 octobre 1806, à 4 heures du matin.”

Un instant après arrivèrent les équipages du prince. Son intendant était intelligent ; il me donna des détails qui me satisfirent : aussi je respectai les équipages, sauf une caisse de vin de Bordeaux, qui était une chose précieuse en Prusse.

Je marchais de Nauen sur Fehrbellin, lorsque je rencontrai un parlementaire prussien ; il était envoyé par le prince de Hohenlohe, et n'avait ordre que de remettre sa dépêche et de s'en retourner. Je ne fus pas sa dupe ; le prince de Hohenlohe voulait, pour hâter ou retarder sa marche, savoir au juste où nous étions. Je fis bander les yeux à ce parlementaire, et l'envoyai lui-même en poste à l'empereur à Berlin.

Je fis bien, car il nous déclara qu'il avait laissé le prince de Hohenlohe à Neu-Rupin, partant pour Prentzlau, et, sur ce rapport, l'empereur fit marcher à grandes journées les dragons et le corps du maréchal Lannes sur Prentzlau, en remontant le Havel. Ils arrivèrent au pont de Prentzlau très peu d'heures avant la tête de la colonne prussienne qui se présenta à l'autre bord.

Des deux côtés, on était rendu de fatigue, de sorte que l'on pourparla. La troupe prussienne qui était en tête était le régiment des gendarmes de la garde du roi, qui, jugeant tout perdu, ne demandait pas mieux que de revenir à Berlin. On parla d'arrangement, et il fut en effet conclu sur-le-champ.

Le prince de Hohenlohe se rendit avec toutes les troupes qui étaient là ; ce qui était assez considérable,* et il remit au général Blucher le commandement des troupes qui étaient trop éloignées pour être comprises dans la capitulation.

Nous vîmes ramener à Berlin le régiment des gendarmes,

* Ces capitulations étaient plutôt des démissions du service militaire, car les hommes, pour la plupart, retournaient chez eux.

ainsi que tous les drapeaux et étendards des troupes qui composaient le corps du prince de Hohenlohe. Cet événement fit plaisir à l'empereur, qui pressa de nouveau les maréchaux Soult et Bernadotte de ne pas laisser un moment de relâche au général Blucher. Il me fit partir de nouveau de Berlin avec deux régimens de cavalerie légère, pour aller à la poursuite de tout ce que ce général pourrait détacher de son armée, dans le dessein de donner le change aux maréchaux qui le poursuivaient.

CHAPITRE XXV.

L'empereur m'envoie à la poursuite de Blucher.—Bernadotte et Soult le poursuivent également —Le reste de l'armée prussienne divisée en deux parties. —Capitulation du général Husdom.—J'entre à Wismar.—Prise de vingt-quatre bâtimens suédois.—Capitulation de Blucher.—Le prince de Hatzfeld.

JE réunis ces deux régimens, le 1er de hussards et le 7ème de chasseurs à cheval, à Fehrbellin, et je marchai de suite, à grandes journées, par Neu-Rupin, Rhinsberg et Strelitz ; dans cette dernière ville, je trouvai le prince Charles de Mecklembourg, frère cadet de la reine de Prusse, major au régiment des gardes. Il avait quitté l'armée pour rentrer dans sa famille ; je le laissai aller et me contentai de lui faire signer un *revers*, par lequel il s'engageait à ne point porter les armes jusqu'à la paix, ou jusqu'à son échange. Il n'y avait pas grand mérite à faire un prisonnier dans sa situation, et d'ailleurs je ne pouvais pas le mener avec moi.

Je reçus un bon accueil de la part du prince de Mecklembourg, dans la ville duquel je passai la nuit ; je pris le lendemain la direction de Surbourg pour arriver à Wharen de bonne heure. Chemin faisant, j'entendis le canon devant

moi. Je fis diligence, et trouvai effectivement le maréchal Bernadotte aux prises avec le corps du général Blucher, en avant de Wharen. Cet officier-général avait réuni les débris du corps du prince de Hohenlohe à ce qu'il avait déjà de ceux de l'armée qui avait combattu à Auerstaedt, contre le maréchal Davout. C'était à peu près le reste des troupes prussiennes.

Le roi avait quitté son armée aussitôt que l'armistice qu'il avait demandé lui avait été refusé ; il avait passé par Magdebourg pour se rendre à Berlin, où il avait des ordres à donner, prévoyant bien qu'il ne pourrait pas empêcher cette ville de tomber en notre pouvoir. Il s'était ensuite dirigé sur l'Oder, et de là sur Graudenz, où il fit lui-même reployer le pont de bateaux qui était sur la Vistule. C'est après avoir repassé ce fleuve qu'il apprit que son armée avait été prise à Lubeck, ainsi qu'on va le voir.

Le général Blucher manœuvrait de manière à entraîner loin de Berlin les maréchaux Soult et Bernadotte ; mais, les eût-il menés jusqu'à Mayence, il n'eût pas échappé au sort qui l'attendait. Néanmoins il parvint à se dérober à nos deux maréchaux du champ de bataille de Wharen, où ils le tenaient engagé ; il leur échappa si bien, qu'ils n'arrivaient que le soir dans la position d'où il était parti le matin. Il passa par Schwerin, et gagna Lubeck ; il voulut défendre le pont de cette place, mais nos troupes l'emportèrent. C'est alors que, poussé à bout, n'ayant plus de munitions, il capitula, et rendit son armée prisonnière de guerre.

Je marchais comme flanqueur de droite dans la même direction que le maréchal Bernadotte, et le lendemain du jour de son combat de Wharen, j'eus le bonheur de séparer du corps du général Blucher, le petit corps du général prussien Husdom. Instruit de la position qu'il occupait par un de ses officiers qu'il avait envoyé au général Blucher, et que je pris au passage, je me mis à sa poursuite, et je couchais

si près de lui tous les soirs, qu'il ne put m'échapper ; mais il me mena jusqu'aux portes de Wismar. Il avait avec lui le régiment de hussards de son nom, le régiment de dragons de Kat et deux pièces d'artillerie légère. Mes deux régimens réunis ne me donnaient pas plus de quatre bons escadrons, lorsque j'avais mis mes flaqueurs dehors.

La fortune me servit bien. Le dernier jour de ma marche, le général Husdom avait couché au bivouac à une lieue de Wismar sur la route de Rostock ; il délibéra la nuit s'il marcherait le lendemain sur Rostock, ou s'il tenterait de rejoindre le général Blucher, dont il ignorait, ainsi que moi, la mésaventure ; les avis de son petit conseil furent partagés, et le lendemain, par bonheur pour moi, le régiment des dragons de Kat le quitta et prit une direction, à travers le pays, pour regagner les hauts Etats prussiens. J'avais couché à une très petite distance, et, par une heureuse inspiration, je fis monter à cheval deux heures avant le jour. J'étais sur le point d'arriver à l'embranchement de la route de Rostock à Wismar, lorsque mon poste avancé me ramena deux hussards prussiens qui désertaient. Ils me dirent qu'ils avaient quitté leur régiment, il y avait un quart d'heure, au moment même où il montait à cheval pour aller à Wismar. Pendant que je les interrogeais, mes domestiques, qui conduisaient mes propres chevaux de main, à la queue de la colonne, arrivèrent tout effrayés, et me dirent que les Prussiens nous tournaient ; j'y courus et menai avec moi un des déserteurs, lequel reconnut le régiment de Kat et m'expliqua la séparation de ce corps d'avec son régiment. Ces troupes n'avaient nulle envie de m'attaquer ; elles cherchaient au contraire à m'éviter, et furent très heureuses que je ne fusse pas arrivé une demi-heure plus tôt ; je les aurais arrêtées dans leur marche. Elles trouvèrent le chemin libre et en profitèrent en prenant une allure accélérée, ce qui me fit grand plaisir ; car, de bonne foi, je n'étais pas assez fort pour

attaquer deux régimens. S'ils étaient venus à moi, j'aurais été obligé de subir le sort que je voulais leur imposer.

Je revins soulagé à la tête de ma colonne. J'avais avec moi un homme d'un courage et d'une présence d'esprit peu commune ; il prit un détachement de quarante hommes, et avec une témérité qui tenait de l'extravagance, il se jeta dans Wismar, assembla la garnison mecklembourgeoise, lui fit fermer les portes de la ville, où il se plaça lui-même. L'avant-garde du général Husdom se présenta à la pointe du jour pour entrer ; elle fut culbutée par le détachement enfermé dans la ville, qui sagement ne la poursuivit pas.

La position du général Husdom allait devenir délicate. Je lui évitai les premiers pas d'une démarche désagréable, en lui envoyant un de mes aides-de-camp avec un trompette, pour lui proposer d'entrer en arrangement ; il n'avait guère d'autre parti à prendre. Il me crut plus fort que lui, je le croyais aussi plus fort que moi ; mais comme je ne le laissai pas venir m'observer, il conclut son arrangement, et il me remit son régiment avec deux pièces de canon, qu'il avait de plus que moi, indépendamment d'une supériorité d'au moins deux cents hommes. Je me trouvai très heureux d'être maître de tout cela ; j'avais une telle quantité de chevaux, que je ne pus pas les emmener ; je leur fis couper le jarret sous les murs de Wismar, et après avoir donné une escorte aux prisonniers que j'envoyai à Spandau, il ne me restait pas trois bons escadrons.

De Wismar, où j'appris la capitulation de Lubeck, je vins à Rostock. Il n'y avait pas de troupes ennemies. Je m'emparai de vingt-quatre bâtimens suédois qui se trouvaient dans le port ; ils étaient tous chargés, et retenus par les vents contraires : nous étions en guerre, ils étaient de bonne prise. Comme je n'avais que de la cavalerie, et qu'une fois parti, les vaisseaux auraient pu m'échapper, je fis assembler les magistrats de Rostock, et, sans rien dire de mon projet, je leur fis

estimer les vingt-quatre bâtimens, ce qu'ils firent, vaisseau par vaisseau ; je leur ordonnai de les prendre sous leur garde, et d'en tenir compte lorsqu'on le leur demanderait, mais, avant tout, de m'en donner un reçu. Ils m'objectèrent qu'ils n'étaient pas en guerre avec la Suède, et que ce serait commettre un acte hostile contre elle. Je leur répondis qu'ils avaient raison, mais que je ne voulais pas être dupe ; qu'en conséquence ils allaient, eux magistrats, me payer la somme à laquelle ils avaient porté la valeur de ces vingt-quatre navires, ainsi que leurs cargaisons ; qu'ensuite je leur signerais une déclaration par laquelle je reconnaîtrais que je m'étais emparé des vingt-quatre vaisseaux, et que je les avais forcés à me les acheter pour cette somme, dont je leur donnerais quittance. C'était le seul moyen de tirer parti de ma prise. Les magistrats n'étaient pas trop satisfaits, mais j'étais le plus fort. Au surplus je les remis de bonne humeur en leur vendant ma flottille à moitié prix, comme on peut en juger, car ils ne payèrent le tout que 120 ou 130 mille francs. Alors il ne trouvèrent plus de difficulté à rien. Je donnai aux deux régimens qui étaient avec moi, 60,000 francs, qu'ils ajoutèrent au petit butin de la prise du corps du général Husdom, et ils trouvèrent qu'ils avaient fait une bonne campagne. L'empereur m'abandonna les 60,000 autres. Il était encore à Berlin, lorsque j'y rentrai : il est bon de dire ce qui s'était passé dans cette capitale.

A peine nous établissions-nous dans un lieu de quelque importance, que de suite on organisait des moyens de surveillance et d'informations ; on croyait généralement que c'était moi qui étais chargé de cela : on était dans l'erreur. Pendant les seize ou dix-sept ans que j'ai servi l'empereur, il m'a toujours accordé assez d'estime pour ne pas me donner une seule fois une commission de ce genre ; j'ai vu souvent mettre sur mon compte telles actions dont je suis incapable, dont je n'ai même eu aucune connaissance, et qui étaient

l'œuvre de certains ambitieux, de quelques jaloux, sans élévation d'âme, qui, adulateurs sous tous les régimes, flat-taient l'empereur comme ils avaient flatté les commissaires de la convention, comme ils ont depuis flatté les rois ; hommes toujours prêts à trahir le pouvoir dont ils ont tout obtenu, pour plaire à celui dont ils veulent tout obtenir ; cherchant à se rendre utiles par tous les moyens. Ces hommes, dont je signalerai quelques actions et que gênait ma position auprès de l'empereur, lui adressaient directement, ou lui faisaient remettre par le maréchal Duroc, des rapports que j'ai eus quelquefois, et le plus souvent après avoir dénoncé leurs camarades, ils allaient leur dire à eux-mêmes que c'était moi qui l'avais fait ; que l'empereur leur avait demandé leur opinion sur cette délation, et qu'ils avaient tout arrangé.

Ma qualité de commandant de la gendarmerie de la garde de l'empereur favorisait leur duplicité, et prêtait quelque apparence de vérité à leurs lâches calomnies.

En arrivant à Berlin, on s'empara de suite de la poste ; on avait des manières si adroites de prendre connaissance de la correspondance, que les employés prussiens ne s'en aperçurent qu'au bout de quelque temps ; il était indubitable qu'avant que l'on entendît malice aux affaires, les lettres porteraient leurs adresses et leurs dates naturelles, et qu'ainsi on connaîtrait, d'une part, les lieux où s'étaient retirés les personnages importants dont les emplois déterminaient toujours la position des troupes, et d'autre part les fonctions dont pouvaient être chargés les personnages qui étaient restés dans les lieux que nous occupions. Les paquets à l'adresse nominative du directeur de la poste, qui contenaient les lettres réservées, étaient toujours ceux où l'on trouvait le plus de choses intéressantes ; c'est ainsi que, dès les premiers jours de notre entrée à Berlin, on arrêta une lettre qui partait du bureau de cette ville pour le roi de Prusse ; elle était

écrite de la main et signée du nom du prince de Hatzfeld, qui était resté à Berlin. Il y rendait un compte détaillé au roi de tout ce qui s'était passé dans la capitale depuis son départ, et il y joignait une énumération de la force de nos troupes, corps par corps. Comme c'était un prince qui écrivait cette lettre, elle fut remise à l'empereur, qui ordonna la formation d'une commission militaire pour juger ce fait d'espionnage, qui pouvait devenir dangereux, en ce qu'il aurait été facile de l'employer par le moyen des bourgmestres, auxquels on aurait pu ordonner de rendre de semblables comptes, et entourer ainsi l'armée d'une surveillance, telle qu'on n'aurait pas pu y former un projet que les ennemis n'en fussent informés. L'ordre donné, le prince de Hatzfeld fut arrêté. La commission militaire était déjà assemblée ; mais l'empereur n'ayant pas envoyé la lettre originale, qui était la seule pièce de conviction, on fut obligé de la lui faire demander par la voie accoutumée du major-général.

L'empereur passait, hors de Berlin, la revue d'une des divisions du maréchal Davout. Par surcroît de bonheur, il était allé rendre visite, en revenant, au vieux prince Ferdinand, frère du grand Frédéric, de sorte que le jour finissait lorsqu'il rentra chez lui. Cet heureux incident avait donné à madame la princesse de Hatzfeld tout le loisir nécessaire pour aller aux informations, et venir trouver le maréchal Duroc, qu'elle avait connu dans les différens voyages qu'il avait faits à Berlin. Celui-ci, ignorant ce dont il s'agissait, et ayant des occupations qui l'empêchaient de quitter le château, me pria de m'informer de ce qu'il y avait contre M. de Hatzfeld, et de l'en prévenir. Dans les premiers momens de l'arrivée à Berlin, la gendarmerie faisait presque tous les services de la capitale. Je sus de suite par elle que le capitaine-rapporteur du conseil de guerre attendait une lettre du prince de Hatzfeld au roi, et que c'était un cas capital. Je courus en prévenir le maréchal Duroc, et lui fis observer qu'il

n'y avait pas un moment à perdre ; qu'il y allait de la vie du prince, si madame de Hatzfeld ne voyait pas l'empereur en particulier. A peine avais-je fini, que l'on cria aux armés ! C'était l'empereur qui rentrait. Le maréchal Duroc, donnant son bras à madame de Hatzfeld, qui n'avait pas quitté son appartement, courut, et arriva juste à la porte du salon comme l'empereur était en haut de l'escalier. L'empereur lui dit* : “ Est-ce qu'il y a quelque chose de nouveau, “ monsieur le grand-maréchal ? Oui, sire.” Et il suivit l'empereur dans son cabinet.

Je restai à la porte pour qu'on n'annonçât personne avant que madame de Hatzfeld, qui était là, n'eût vu l'empereur. Duroc ne tarda pas à sortir, et fit entrer de suite madame de Hatzfeld. Elle ignorait pourquoi on avait arrêté son mari, et demandait justice à l'empereur, dans toute la candeur de son âme. Lorsqu'elle a bien détaillé tout ce qu'elle avait à dire, l'empereur lui remet la lettre de son mari ; elle commence à la lire, et à mesure qu'elle lit, l'effroi s'empare d'elle ; elle devient pâle, et s'interrompt pour dire : “ Ah ! mon Dieu ! “ c'est bien son écriture ! Ah ! oui !...Que nous sommes “ malheureux !” Lorsqu'elle eut fini, elle regarda l'empereur avec une immobilité qui tenait de la défaillance ; elle avait les yeux hagards, et n'articulait pas un mot. L'empereur lui dit : “ Eh bien ! madame, est-ce une calomnie, une in- “ justice ? Je vous en laisse juge.”

La princesse, plus morte que vive, allait fondre en larmes, lorsque l'empereur lui reprit la lettre et lui dit : “ Madame, “ sans cette lettre, il n'y aurait point de preuves contre votre “ mari.” Elle répondit : “ C'est bien vrai, sire, mais je ne “ puis pas le nier, elle est de lui.—Eh bien ! dit l'empereur “ en la jetant au feu, il n'y a qu'à la brûler.” La princesse

* Duroc n'était pas dans l'habitude de se trouver sur le passage de l'empereur, chaque fois qu'il sortait ou rentrait.

de Hatzfeld ne savait ce qu'elle devait dire ni faire ; elle parla plus par son silence que n'aurait pu le faire l'orateur le plus éloquent. Elle sortit heureuse ; elle revit son mari, qui fut mis en liberté, et ne dut la vie qu'au concours d'incidens que je viens de rapporter fidèlement. Le fond du cœur de l'empereur était rempli de dispositions semblables. Il a été, ce jour-là, aussi heureux que madame de Hatzfeld.

CHAPITRE XXVI.

Le prince Paul de Wurtemberg prisonnier.—Reddition de Stettin et Custrin.—Capitulation de Magdebourg.—Nouvelle mission de Duroc près du roi de Prusse.—Négociations entre Luchesini et Maret.—Arrivée du prince de Bénévent.—Le roi de Prusse refuse de signer la paix.—Députation du sénat.—Conduite du ministre de la police dans cette circonstance.—Capitulation de Hameln.—Mesures pour prévenir la dilapidation des magasins.—Capitulation de Nienbourg.

DANS le nombre des prisonniers prussiens se trouvait le prince Paul de Wurtemberg, second fils du roi de Wurtemberg. Il était parti de Stuttgart sans la permission de son père, pour venir en Prusse faire la campagne contre nous. Le roi l'avait fait général tout en arrivant, et c'est aussi à peu près en arrivant qu'il fut pris. L'empereur devait être blessé de sa conduite ; néanmoins il le traita avec bonté, et n'en tira d'autre vengeance que de ne pas le recevoir et de le faire reconduire par un capitaine de gendarmerie jusqu'à Stuttgart, remettant son avenir à la disposition du roi son père.

Pendant que tout cela se passait à Berlin, la cavalerie de l'armée s'approchait de l'Oder, et, par une terreur que l'on ne peut expliquer, les villes fortes de Stettin et de Custrin se

rendirent à des troupes à cheval, qui de la rive gauche du fleuve les sommèrent de capituler. Elles furent bien étonnées d'être obéies, et de voir arriver de ces villes des bateaux que les gouverneurs leur envoyaient, pour venir en prendre possession.

Ces détachemens de cavalerie firent avertir les corps d'infanterie qui étaient en arrière, et qui se hâtèrent de venir occuper ces deux places.* Dans le même temps, Magdebourg, avec une garnison de vingt-trois mille hommes, aux ordres du général Kleist, ancien aide-de-camp de Frédéric, se rendit au maréchal Ney, qui n'avait pas un corps d'armée beaucoup plus fort.

Tout nous souriait : la Prusse était occupée, l'armée prussienne prisonnière, les places rendues ; notre armée pouvait être réunie en totalité et entreprendre de nouvelles opérations. Il ne restait plus que la Silésie, où un corps prussien tenait la campagne devant le prince Jérôme, auquel l'empereur avait donné un corps d'armée à commander. Il était, en majeure partie, composé de troupes alliées, telles que bava-roises, wurtembergeoises, etc.

Il restait aussi sur le Weser les places de Hameln, de Nienbourg, renfermant ensemble treize mille hommes de garnison. L'empereur me chargea de prendre ces deux places ; j'en parlerai tout à l'heure.

Le maréchal Duroc fut renvoyé de nouveau près du roi de Prusse ; il ne le trouva qu'à Osterode, au-delà de la Vistule ; il lui portait un *ultimatum* en réponse aux propositions qu'il avait fait faire par son ministre.

M. de Luchisini avait rejoint le roi de Prusse avant le commencement des hostilités, et c'était par son canal que la Prusse donnait suite aux ouvertures dont le maréchal Duroc

* Il fallait que ces gouverneurs eussent perdu la tête, car peu de jours auparavant, des détachemens de troupes égarés s'étaient présentés devant les mêmes places, dont l'entrée leur avait été refusée.

avait été porteur après la bataille d'Iéna. L'empereur était seul. M. de Talleyrand, qu'il avait laissé à Mayence près de l'impératrice, avait à la vérité reçu ordre de venir à Berlin, mais il n'était pas arrivé.

Le général Clarke, qui d'Erfurth, où il avait été laissé gouverneur, devait venir prendre le gouvernement de la Prusse ainsi que de Berlin, n'était pas non plus arrivé. L'empereur fit suivre la négociation par M. Maret. Le prince de Bénévent arriva sur ces entrefaites, et fit passer une note peu propre à la mener à bonne fin. Il déclara aux plénipotentiaires prussiens que l'empereur était immuable dans sa politique, qu'il ne cherchait ni à s'agrandir ni à opprimer ses voisins, mais qu'il était décidé à ne se dessaisir de ses conquêtes que pour arriver à la paix. Le sort des armes avait mis la Prusse en son pouvoir ; mais il était prêt à compenser : que l'Angleterre restituât les colonies qu'elle avait enlevées à la France et à ses alliés, que la Russie se désistât de son protectorat sur la Valachie et la Moldavie, que la Porte ottomane fût rétablie dans la plénitude de ses droits, dès-lors il serait prompt à rendre les provinces qu'il avait conquises.

Quand même le roi de Prusse l'eût voulu, il ne pouvait obliger ses alliés à souscrire à de telles conditions. Il récrimina, observa qu'il n'était pas en son pouvoir de faire rétrograder les armées russes qui couvraient ce qui lui restait de territoire ; que quant à ce qu'il exigeait, qu'il amenât les cours de Saint-James, de Pétersbourg, à négocier de concert avec lui une paix générale avec l'empereur Napoléon, il ne se flattait pas de réussir ; que cependant il ne repoussait pas toute espérance, et qu'en conséquence il ne rappelait pas encore son ministre du quartier-général de l'empereur et roi. Quand Duroc se présenta, il refusa de ratifier l'armistice : " Il n'est plus temps, lui dit-il ; la chose ne dépend plus de

“ moi ; l'empereur de Russie m'a offert du secours, et je me suis jeté dans ses bras. ” Après cette réponse, l'empereur ne fit plus donner aucune suite aux négociations, et il songea à se mettre en mesure d'aller chercher la paix là où il rencontrerait les Russes.

Il avait fait de Berlin et de Potsdam ses grandes places d'approvisionnement. Tous les chevaux de la cavalerie prussienne y avaient été amenés pour remonter la nôtre. Il y fit venir aussi tous les chevaux d'artillerie, en sorte qu'au bout de moins d'un mois nous avions une armée remontée en tout point.

A Berlin, l'empereur reçut une députation du sénat ; elle venait de Paris, et était envoyée pour le complimenter sur ses étonnans succès, et en même temps le remercier des étendards et drapeaux dont il avait fait don au sénat pour décorer le lieu de ses séances. La même députation, composée de douze sénateurs, s'avisa de faire des représentations à l'empereur sur les dangers qu'il y aurait à passer l'Oder, et lui témoigna le désir de voir terminer ses conquêtes. L'empereur fut mécontent de cette observation, et répondit à la députation qu'il ferait la paix le plus tôt qu'il pourrait, mais de manière à terminer une fois pour toutes ; qu'eux-mêmes savaient bien qu'il avait tout tenté dans ce but, et qu'il ne pouvait s'empêcher de leur témoigner son mécontentement de ce que, sachant que les Russes venaient se joindre aux Prussiens, ils étaient assez peu réfléchis pour donner le scandale d'une désunion entre le chef de l'Etat et le premier corps constitué de la nation. Il ajouta qu'avant de faire cette démarche, il aurait fallu qu'ils s'assurassent de quel côté venait l'opposition à la paix, et qu'ils lui apportassent des moyens de la faire disparaître. Du reste, il ne les traita pas mal, et les congédia satisfaits ; mais il écrivit à Paris de main de maître, sur la mission des douze sénateurs. Ils pouvaient

avoir raison ; mais comment aurait-on fait la paix, puisque cela ne dépendait plus du roi de Prusse, qui s'était jeté dans les bras des Russes ?

On aurait dû savoir aussi que le séjour de l'empereur à Berlin n'avait été employé qu'à une négociation de paix avec la Prusse, et qu'elle n'avait été rompue que par l'arrivée des Russes. Il commença à soupçonner le ministre de la police d'avoir mal agi dans cette occasion, parce que, ou il devait, comme sénateur, éclairer le sénat sur l'état des choses, et alors cette assemblée n'eût pas fait cette démarche ; ou bien il devait, comme ministre, s'y opposer. Mais il voulut ménager le sénat, en lui laissant faire la demande. S'il avait réussi, il aurait dit que c'était lui qui l'avait porté à cette représentation : par là, il eût augmenté sa popularité et son crédit ; mais à tout événement, il mit sa responsabilité ministérielle à couvert, en avertissant l'empereur de tout ce qui s'était passé, et en lui disant que, quoi qu'il eût pu faire, les sénateurs avaient persisté. De là, l'humeur de l'empereur contre eux. Le ministre néanmoins n'en fut pas mieux dans son esprit. Si la campagne eût été terminée, et sans la protection que lui accordaient le grand-duc de Berg et le maréchal Lannes, il eût probablement été congédié.

L'empereur avait fait venir d'Italie le général polonais Dombrowski, qui nous rejoignit à Potsdam : cela annonçait des intentions, néanmoins il n'avait encore rien fait dire en Pologne ; ce n'est qu'après le refus définitif du roi de Prusse que, pour augmenter ses forces, il mit en mouvement le patriotisme des Polonais. Le général Dombrowski lui fut à cet effet d'une grande utilité par sa seule présence.

L'empereur, qui était fort prévoyant, ne marchait jamais qu'accompagné de tous les moyens dont il supposait avoir un jour besoin ; voilà ce qui rendait son quartier-général si populeux. On y trouvait avec l'administration d'une armée celle de tout un Etat.

Indépendamment de l'armée que nous avions en Prusse, l'empereur fit venir de France quelques régimens, qu'il tira de la garnison de Paris, et même de celle de Brest. Ils formèrent le noyau d'un corps dont le maréchal Mortier prit le commandement, et avec lequel il partit de Mayence pour aller occuper les villes anséatiques. Ce corps fut augmenté ensuite par des troupes alliées. Il était déjà maître des bords de la Baltique, lorsque l'empereur se préparait à entrer en Pologne.

C'est de Berlin qu'il m'envoya prendre le commandement des troupes hollandaises qui étaient devant Hameln. Le roi de Hollande, après avoir sommé cette place, fut attaqué d'un accès de maladie à laquelle il était sujet, et obligé de retourner à Amsterdam.

L'empereur me dit de tâcher de prendre Hameln avec ces seuls moyens, me défendant même d'arrêter ni de détourner aucune troupe qui allait rejoindre la grande armée.*

* Mes instructions étaient ainsi conçues :

“ Berlin, le 18 novembre, au quartier-général.

“ D'après les intentions de l'empereur, vous voudrez bien, général, partir sur-le-champ pour vous rendre devant Hameln. Vous prendrez le commandement des troupes qui bloquent cette forteresse, et vous aurez soin de faire retrancher par de bonnes redoutes tous les postes du blocus. Vous ferez prendre dans la place de Bintel des obusiers et des canons pour bombarder la ville, y mettre le feu, et accélérer la reddition. Vous ferez garnir les redoutes de petites pièces de campagne, afin d'empêcher l'ennemi de faire lever le blocus, et afin de suppléer, au moyen des retranchemens et d'un bon service, au peu de troupes que vous avez sous vos ordres. Aussitôt votre arrivée, vous ferez passer à l'empereur l'état de l'organisation du blocus, et vous correspondrez avec moi le plus fréquemment possible. Vous tirerez vos vivres et tout ce dont vous aurez besoin du pays d'Hanovre.

“ Le 12ème régiment d'infanterie légère doit être parti aujourd'hui de Cassel pour Hameln. S'il n'était pas arrivé, vous écririez au général Lagrange, à Cassel, de le faire venir sans délai, et si vous aviez réellement besoin d'un plus grand nombre de troupes, vous demanderiez également au général Lagrange quelques uns des détachemens de cavalerie qu'il a à Cassel. L'intention de S. M. est que vous suppléiez par de bonnes dispositions, de l'activité et de

Le grand-duc de Berg me recommanda de bien ménager le pays où j'allais, me prévenant qu'il devait lui appartenir, Il comptait déjà dessus. Je trouvai ce corps hollandais posté à deux lieues de Hameln ; sa force était d'environ la moitié de la garnison de la place ; la saison était horrible. J'écrivis en arrivant au gouverneur, pour lui demander une entrevue sur le glacis, le laissant le maître de régler toutes les précautions qu'il croirait devoir prendre dans cette occasion. Il me répondit de suite, et accepta pour le lendemain le rendez-vous.

Je m'y trouvai le premier ; j'étais muni des capitulations de Magdebourg, Spandau, Custrin, Stettin, et de celle de Prentzlau et de Lubeck : c'étaient certainement mes meilleurs moyens d'attaque ; la place avait pour un peu plus de six mois de vivres, et elle contenait un petit corps mobile aux ordres du général Le Cocq, qui, n'ayant pu rejoindre aucune armée prussienne, s'était jeté dans Hameln. Il vint au rendez-vous avec le gouverneur, qui était un vieillard, le général Schell, aussi ancien serviteur de Frédéric. Je leur dis que, venant de prendre le commandement des opérations militaires qui allaient s'ouvrir devant la place, je devais, avant tout, les prévenir de la situation de leur pays ; qu'ils la jugeraient par les pièces que je leur apportais ; qu'ensuite leur détermination fixerait la mienne ; qu'à présent j'étais autorisé à les laisser sortir pour aller chez eux, hormis les soldats, ainsi qu'on en avait ordonné pour les autres places ; que, si ma proposition était refusée, j'attaquerais de suite, mais que le siège une fois ouvert, je n'entendrais à aucune autre capitulation.

l'énergie, au peu de troupes que vous avez. S. M. vous autorise, au surplus, à accorder à la garnison une capitulation par laquelle elle sera prisonnière de guerre, les officiers sur parole et les soldats envoyés en France. Vous aurez soin que toutes les caisses des régimens et tout ce qui appartiendrait au roi de Prusse nous restent.—Faites-moi passer aussi, général, un rapport qui fasse connaître l'état de la place de Binteln."

J'avais remarqué que les officiers prussiens tenaient beaucoup à leurs bagages ; car, à cette époque, ils avaient, comme du temps de Frédéric, plus de bagages qu'un colonel n'en avait dans notre armée. Ces messieurs me prièrent de les laisser seuls pour prendre connaissance de ce que je leur apportais, et pour délibérer entre eux. Je leur donnai une chambre dans le moulin où j'étais. Au bout d'une demi-heure, ils m'annoncèrent qu'ils étaient résolus de traiter aux conditions que je leur proposais ; ils n'y ajoutèrent que celle de leur faire payer un mois ou un demi-mois de leur traitement, à titre de frais de route. Je n'avais pas le premier écu de l'argent qu'ils demandaient. Cependant je ne voulais pas manquer un aussi bon marché. Je l'accordai, et nous signâmes la capitulation, d'après laquelle la place avec ses forts devait m'être remise le surlendemain à midi. Nous nous séparâmes ; je rentrai fort content à mon quartier-général pour faire mes dispositions.

Le lendemain, il y eut une insurrection dans la garnison, et le général Schell m'écrivit qu'il craignait de ne pouvoir me remettre la place sans ajouter de nouveaux articles à ceux qui avaient été souscrits : c'était, pour les soldats, la liberté de retourner en Prusse, et pour les officiers, je crois, quelques douceurs de plus. Je tins ferme, et ne voulus rien changer ni ajouter à la première capitulation. J'envoyai porter ma réponse par un de mes aides-de-camp, et me mis en mesure, à tout événement, d'avoir la place d'une manière quelconque. Le bonheur voulut que la garnison se livrât au pillage des magasins et à l'ivrognerie ; il ne fut plus possible de la tenir en ordre, et le général Schell fut obligé de m'envoyer prier de hâter le moment de l'occupation, me prévenant que la garnison avait forcé une des portes que la faiblesse du corps de blocus n'avait pas permis d'observer, et que les soldats sortaient de la place à la débandade. Je courus bien vite, et fis hâter le pas à la colonne hollandaise, qui entra en ville quelques heures plus tôt que ne le portait

le traité. On fut obligé de mettre les soldats prussiens dans une espèce de parc près de la ville. Il fallait aller les relever morts ivres dans tous les carrefours : c'était un tableau hideux. Cependant on vint à bout de faire évacuer la place, et de mettre en route toute cette colonne de prisonniers.

Je trouvai en ville une artillerie prodigieuse, avec quinze drapeaux prussiens, et, ce qui flatta mon amour-propre, les étendards du régiment des hussards de Blucher, que le commandant de ce régiment avait déposés à Hameln pour les préserver d'une mauvaise fortune de guerre. C'était une manière nouvelle que je ne connaissais pas. Un de ces étendards, plus léger que les autres, était garni, indépendamment de sa cravate, d'une quantité de rubans sur lesquels il y avait des devises en broderie qui attestaient que plus d'une belle s'intéressait à la gloire de ce régiment ; elles paraissaient y avoir réuni tous leurs tendres sentimens ; et on ne les avait sans doute pas consultées lorsqu'on avait mis ce témoignage de leur intérêt sous la garde d'une place forte.

Je ne restai à Hameln que le temps nécessaire pour dresser l'inventaire de la place, des magasins surtout. Je ne voulus jamais permettre qu'on les remît en d'autres mains que celles des membres de la régence de Hanovre, qui avait formé cet approvisionnement par réquisition du gouvernement prussien. Je les leur fis remettre tels qu'ils étaient, en les prévenant de prendre garde à eux, qu'on les volerait de mille façons, mais que toutes leurs plaintes seraient comptées pour rien, lorsqu'on leur demanderait l'état de ces approvisionnemens. Les députés de la régence étaient tout étonnés que je ne leur demandasse rien pour mon compte personnel ; ils n'étaient venus à Hameln que pour traiter avec moi sous ce rapport. On les avait tant accoutumés à acheter ce qui leur appartenait, et à se le voir reprendre le lendemain pour le payer encore, qu'en venant de Hanovre, ils s'étaient attendus à

quelque chose de semblable. Ils avaient même apporté de l'argent avec eux. Ils furent donc satisfaits, et je fis une bonne action, car la première chose que l'empereur ordonna fut de réapprovisionner cette place pour six mois ; ce que je leur laissai était au moins l'approvisionnement de quatre : ils n'eurent donc à reconstituer que ce qu'avait consommé la garnison prussienne. Les États de Hanovre ne furent pas insensibles à ce service ; car, à la fin de l'été suivant, j'en reçus un grand-ordre en diamant.

J'envoyai à l'empereur la capitulation d'Hameln, les drapeaux et tout ce qui concernait la place, et je pris mes mesures pour marcher vers Nienbourg, sur le Bas-Weser, où il y avait un pont sur le fleuve. La place contenait quatre mille cinq cents hommes de garnison, et avait quatre-vingts pièces de canon.

Je me composai dans Hameln un petit train d'obusiers, avec leur approvisionnement ; je n'avais que cela et l'artillerie de campagne pour aller mettre le siège devant Nienbourg. Heureusement, la veille de mon départ, il m'arriva le 12^{ème} régiment d'infanterie légère, qui avait reçu ordre de venir me rejoindre, au lieu de se rendre à Cassel, sa première destination. Je l'emmenai avec tout le corps hollandais, dont je laissai un seul régiment en garnison à Hameln. Le premier jour de marche, je vins à Minden, et le second je m'approchai jusqu'à portée de canon de la place ; il était nuit, sans quoi j'en aurais été maltraité. Malgré l'obscurité, j'envoyai parlementer, et fis remettre au gouverneur les capitulations des autres places, auxquelles je joignis celle de Hameln. C'était aussi un vieillard, le général Stracwitzch, ancien aide-de-camp de Frédéric ; il remit au lendemain à parler d'affaire, et me renvoya mon parlementaire après l'avoir bien traité. Effectivement, le lendemain il signa la même capitulation qu'avaient signée ses camarades de la guerre de sept ans, et me remit la place et sa garnison le jour suivant.

CHAPITRE COMPLÉMENTAIRE

SUR LA

CATASTROPHE DU DUC D'ENGHIEN.

CHAPITRE COMPLÉMENTAIRE

SUR LA

CATASTROPHE DU DUC D'ENGHIEN.

LA catastrophe du duc d'Enghien était encore inexpliquée ; il n'y avait de certain que la fin déplorable de ce prince, lorsqu'en 1823 j'ai publié l'extrait de mes Mémoires, où j'en ai expliqué les causes. J'ai eu deux buts en faisant cette publication : le premier a été sans doute de repousser les insinuations perfides qu'on avait si généreusement faites sur moi, quand, prisonnier à Malte, on me croyait perdu sans retour. Le second a été de défendre la mémoire de l'empereur auquel j'avais dévoué ma vie tout entière, car j'accepte ce reproche dont on m'honore. Mon seul désir était donc de faire connaître la vérité ; mais tout à coup ce qui n'était qu'un point d'histoire à éclaircir est devenu une question personnelle. J'ai vu paraître des adversaires auxquels je n'avais même pas pensé. Le général Hullin, tout aussi inoffensif d'abord avec moi que je l'étais avec lui ; le général Hullin, à qui j'avais cependant donné connaissance de ma publication avant qu'elle ne fût faite, s'est présenté le premier.

Deux autres ont suivi de près : l'un, voulant sans doute repousser par anticipation la part de blâme que l'examen

approfondi de l'affaire ne pouvait manquer de verser sur lui, s'est hâté de publier une lettre, où, parmi des injures auxquelles je n'ai pas dû m'abaisser à répondre, il y a des assertions fausses, qu'il est bon de ne pas laisser sans réplique. L'autre a seulement écrit qu'il n'écrirait pas; il déclare avoir remis une lettre au roi. A bien dire même, je n'ai appris qu'il me faisait l'honneur de s'occuper de moi que par une lettre* que je reçus, et qui me prescrivait de ne point me présenter dans un lieu dont l'entrée ne m'avait jamais été interdite aux jours de notre gloire et de nos dangers.

Sans doute, j'ai dû respecter la volonté du souverain et m'y soumettre; sans doute, sa désapprobation a pu m'être pénible, mais je n'ai dû la regarder que comme une opinion arrachée à sa religion surprise. D'ailleurs, ce n'était pas devant lui que cette cause devait être plaidée, et les jugemens d'un roi ne sont pas sans appel, quand il s'agit de la réputation et de l'honneur d'un citoyen. C'est l'opinion publique, éclairée par des débats publics, qui juge en dernier ressort. J'eusse pu y avoir recours sur-le-champ; quelques amis m'ont même reproché de ne l'avoir pas fait: j'ai cru plus convenable de différer, et ce n'est pas sans motif que j'ai pris cette détermination.

Comme toutes les publications politiques, la mienne avait eu ses inconvéniens et ses avantages. Elle avait appelé l'attention sur des faits que quelques personnes avaient grand

* “ Monsieur le duc,

“ Le roi a vu avec un extrême mécontentement que vous ayez appelé l'attention publique sur de funestes souvenirs dont il avait commandé l'oubli à tous ses sujets. Sa Majesté m'ordonne en conséquence de vous faire connaître que son intention est que vous vous absteniez de vous présenter dans son palais.

“ J'ai l'honneur d'être avec considération, monsieur le duc,

“ Votre très humble et obéissant serviteur.

“ Le président du conseil des ministres, chargé du porte-feuille de la maison du roi pendant l'absence de M. le marquis de Lauriston.

“ Signé comte de VILLÈLE.”

intérêt à plonger dans l'oubli ; elle avait compromis quelques positions personnelles, et inquiété des sécurités qu'on croyait bien assurées ; elle eut le grand tort de troubler quelques salons de Paris. Mais, en revanche, elle a fait révéler des faits importans ; elle a fait surgir des documens irrécusables, qui avaient échappé jusqu'alors à la recherche de ceux qui auraient bien voulu les détruire ; elle a suscité une polémique dont l'histoire ne peut manquer de profiter, et dont il est impossible que la vérité ne jaillisse pas. J'ai donc dû attendre, afin de profiter aussi de toutes ces nouvelles lumières.

Convenait-il d'ailleurs, au point où en étaient venues les choses, de répondre par une brochure à des pamphlets, ou d'opposer un mémoire justificatif à des assertions vagues ou mensongères ? Je ne sais si ce genre de lutte eût pu convenir à mes adversaires, mais à coup sûr il ne m'a pas paru digne de moi. Je devais à mon honneur de faire une réponse plus noble et plus complète ; je le devais aussi à mes enfans, auxquels j'ai à transmettre un nom dont l'illustration est appuyée sur des titres qui ne peuvent être contestés. J'ai pris alors la résolution de publier mes *Mémoires* : c'est ma vie tout entière que je livre à un examen public.

Que mes adversaires descendent avec moi dans la carrière, qu'ils relèvent ce gant d'espèce nouvelle ; c'est une belle occasion pour eux de rendre hommage à la mémoire de celui qui les combla de bienfaits, et d'expliquer des événemens bien autrement graves, et d'une importance historique bien autrement élevée que celle de la question qui a éveillé leurs inquiétudes ou contrarié leurs vœux.

Un jour viendra où l'opinion jugera sans ménagement et sans partialité tous ceux qui ont joué un rôle dans le grand drame de l'empire. Ce jour-là, la nature aura mis un terme aux influences personnelles ; les petites haines ou les traditions de salons seront tombées dans l'oubli ; on jugera sur

les pièces : je livre les miennes. Je désire, mais je doute, que mes adversaires en fassent autant.

Parmi les ouvrages qui ont paru depuis 1823, je dois citer particulièrement : 1° Discussion des actes de la commission militaire instituée pour juger le duc d'Enghien ; 2° Un Mémoire justificatif publié par le duc de Vicence ; 3° Quelques lettres que M. le duc de Dalberg, ministre de la cour de Bade auprès du gouvernement français en l'an XII (1804), a publiées ; 4° Une note importante de M. le baron de Massias, alors ministre français près de la cour de Bade ; 5° Les procès-verbaux dressés lors de l'exhumation du duc d'Enghien en 1816 ; 6° Enfin une déposition du sieur Anfort, brigadier de gendarmerie à la résidence de Vincennes, recueillie et publiée séparément en 1822 par un écrivain qui signe *Bourgeois de Paris*. Tels sont les documens qui doivent servir à la solution d'une question qu'on voudrait en vain rendre personnelle, et qui appartient tout entière à l'histoire.

Pour obtenir la clarté qu'il convient de mettre dans cet examen, je discuterai successivement : 1° Les causes qui firent arriver le duc d'Enghien devant la commission militaire ; 2° Quelle fut la conduite du général Hullin, comme président de la commission ; 3° Quelle fut la mienne comme commandant des troupes.

§ I^{er}.

Des causes qui firent arriver le duc d'Enghien devant la commission militaire.

JE ne répéterai pas ici ce que j'ai consigné dans les premiers chapitres de cette Partie sur les circonstances du procès de George, qui induisirent à penser que le personnage mystérieux désigné par certains agens subalternes impliqués dans

cette affaire était le duc d'Enghien. Mon écrit donne à cet égard toutes les explications désirables. Je n'ai rien à ajouter. Mais ce que je n'ai pas dit, et que je dois rappeler ici, pour l'intelligence d'autres circonstances importantes à scruter, c'est qu'à cette époque M. le duc Dalberg était le ministre de l'électeur de Bade près la république française. Alors M. le duc était modeste baron, quoique issu d'une famille princière germanique. (Il était neveu du dernier électeur de Mayence, qui n'était pas encore primat d'Allemagne.) M. le baron Dalberg avait donc pour supérieur relatif, à Paris, en 1804, comme feudataire de l'empire germanique, l'ambassadeur du chef de cet empire. Ses rapports intimes et ses démarches devaient naturellement se combiner avec cet ambassadeur, à moins d'admettre, contre toute vraisemblance, que les instructions de la cour de Bade prescrivaient à M. le baron Dalberg d'abandonner les intérêts de la politique générale allemande pour favoriser les extensions de la république française. Et cependant M. Dalberg atteste dans sa lettre apologétique, que " M. de Talleyrand, " durant son ministère, n'avait cessé de modérer les passions " violentes de Bonaparte."

M. Dalberg avait donc des communications particulières avec M. de Talleyrand? Ce n'était certainement pas dans celles de ministre à ministre qu'il était initié par ce personnage dans le secret des efforts qu'il faisait ou ne faisait pas auprès du premier consul pour calmer la violence de ses passions. A la vérité, M. Dalberg ne fait remonter ses confidences qu'à la guerre de 1806; mais je vais bientôt en fixer la véritable époque.

Auparavant, je demanderai comment il a pu arriver que, d'après ses antécédens, M. Dalberg soit sorti d'un pays où sa naissance lui assurait la première considération, pour venir en France s'associer à un système républicain contre lequel l'Europe entière était cabrée? comment il s'est fait qu'il

ait renoncé à l'honneur insigne d'être proclamé à chaque cérémonie du couronnement des empereurs d'Allemagne, où l'empereur lui-même demandait à haute voix, au milieu de la noblesse allemande assemblée dans l'église de Francfort : " Y a-t-il un Dalberg ici ? "

L'on conçoit que le premier consul, devenu empereur, ait eu de grands services de guerre à récompenser, et il n'y a rien d'extraordinaire dans la fortune politique des hommes qui étonnaient le monde par leurs travaux et leurs actions. Il en était de même dans l'administration civile, où de grands talens et des efforts soutenus par un zèle patriotique avaient fait succéder un code de lois à l'anarchie qui avait désolé la société, un système de finances au gaspillage de la république, et qui avaient ramené l'ordre et l'économie dans toutes les branches du gouvernement. Tous ces hommes supérieurs devaient être l'objet d'une bienveillance particulière et leur élévation n'a eu que des motifs honorables. Mais M. Dalberg, en venant s'associer à notre fortune, n'avait ni couru la chance de nos combats, ni partagé les travaux de notre administration. Quels étaient donc les services *patens* qu'il pouvait nous avoir rendus, pour entrer tout d'un coup au service de France comme duc Dalberg, au lieu de baron qu'il était en Allemagne, et avoir été, *en quelques mois*, doté d'une somme de quatre millions, nommé conseiller d'État, sénateur ? *Aucun*. Il faut donc croire que des services *officieux* déjà rendus, mais ignorés du vulgaire, ont attiré sur M. Dalberg autant de faveurs réunies. . . .

L'empereur Napoléon n'était pas ingrat assurément, mais il ne récompensait pas d'avance. Pourquoi donc M. Dalberg n'explique-t-il pas lui-même ses services privés ? Je pourrais suppléer à sa modestie, il le sait bien ; il m'a fait assez de confidences. . . . Son zèle pour faire réussir le mariage du petit-fils de son électeur avec mademoiselle Stéphanie de Beauharnais ; le choix qui fut fait du cardinal Fesch pour

succéder au primat d'Allemagne, préférablement à un prince ecclésiastique allemand ; les bons offices et les rapports particuliers de M. Dalberg, lorsqu'il faisait partie du corps diplomatique à Varsovie en 1806 ; l'empressement de M. de Talleyrand à l'appeler à Tilsit pour qu'il s'y mêlât parmi les diplomates étrangers, où cependant l'empereur Napoléon jugea convenable de me donner l'ordre de l'empêcher d'arriver, lorsque j'étais gouverneur de la vieille Prusse, à Kœnigsberg ; son rôle *officieux* à Erfurth ; même l'anecdote qui le força de passer au service de la France, tout cela m'est connu. Mais ce n'est pas ici le lieu de rompre le silence prudent que M. le duc Dalberg croit devoir garder sur ces diverses circonstances. Les explications de tous ces faits, et d'autres non moins caractéristiques, trouveront peut-être leur place dans le cours de ces Mémoires. Ce que j'en dis ici me suffit pour faire comprendre que M. Dalberg n'a jamais pensé qu'à côté d'une correspondance *officielle*, commandée par ses fonctions ostensibles, il ne lui fût pas permis d'entretenir des communications *officieuses*.

Examinons maintenant la conduite de M. Dalberg, ministre représentant le vieil et respectable prince-électeur de Bade à l'époque de la catastrophe du duc d'Enghien, et voyons s'il n'aura pas été à la fois l'homme officiel de son souverain et l'homme officieux d'un ministre de France.

L'affaire de George occupait alors le gouvernement français. Notre diplomatie était à la recherche dans toutes les directions. M. Dalberg en avait sans doute donné avis officiel à son souverain, puisqu'il avoue dans sa lettre à M. de Talleyrand, du 13 novembre 1823, " qu'il avait reçu l'ordre de s'informer s'il existait une plainte contre les émigrés " qui habitaient l'électorat, et si leur séjour avait des inconvéniens."

L'éloignement *prétendu* dans lequel M. Dalberg se serait tenu du ministère français l'aurait-il rendu dupe de l'assertion

de M. de Talleyrand, et aurait-il réellement cru qu'il pouvait transmettre à sa cour, comme sincère, cette réponse du ministre des relations extérieures de la république : " Qu'il ne pensait pas que le gouvernement de Bade dût être plus sévère que le gouvernement français ; qu'il ne connaissait aucune plainte à cet égard, et qu'il fallait laisser les émigrés tranquilles ?" Ou bien M. Dalberg n'aurait-il transmis cette réponse que pour l'acquiescement de ses devoirs *officiels*, en opposition avec d'autres notions positives ? On conçoit que M. Dalberg ne fera pas sa profession de foi sur ce point. Il faut donc chercher la vérité par des rapprochemens qui puissent y conduire.

La réponse de M. de Talleyrand était à peine envoyée à la cour de Bade par M. Dalberg, que le territoire de son prince fut violé. Avant cette violation, un conseil privé * avait été assemblé le 10 mars, composé des trois consuls, du grand-juge, du ministre des relations extérieures et de M. Fouché. C'est dans ce conseil qu'un rapport avait été lu sur les ramifications de l'entreprise de George avec *l'extérieur*. Ces ramifications s'établissaient sur les rapports du sieur Méhée. On inférait de ces rapports que ce ne pouvait être que le duc d'Enghien qui devait venir se mettre à la tête du mouvement, après que le coup aurait été porté. On faisait coïncider cette opinion avec les déclarations des subordonnés de George, et ce rapport se terminait par la proposition d'enlever le duc d'Enghien, *et d'en finir*. Un diplomate comme M. Dalberg n'avait pu ignorer la réunion de ce conseil. De son aveu même, il connaissait, le 12 mars, le départ du général Caulaincourt, que l'on soupçonnait, dit-il, d'être chargé de faire arrêter Dumouriez sur le territoire de Bade. J'étais à Rouen ce jour-là, et j'y connus, par les voies ordinaires, ce départ et celui du général Ordener.

* Voyez page 36.

M. Dalberg était la sentinelle avancée de sa cour. Il n'avait eu jusque-là pour garant de la tranquillité des émigrés, auxquels son prince accordait un asile, que le droit des gens et les assurances du ministre des relations extérieures. Si le gouvernement français agissait, au vu et su de M. Dalberg, en violation de ce droit et en opposition avec ces assurances, il était du devoir rigoureux du ministre de Bade, qui n'ignorait pas que le duc d'Enghien habitait Ettenheim, et que d'autres émigrés l'environnaient, de se mettre de suite en communication avec sa cour. Les dépositions des agens de George compromettaient plus spécialement l'émigration ; il n'y avait pas un seul individu à Paris qui l'ignorât, car l'instruction de ce procès se faisait publiquement au Temple. Ainsi, en apprenant la tenue du conseil, qui avait eu lieu le 10, et le départ de M. Caulaincourt, qui avait eu lieu le 11, M. Dalberg, s'il ne s'était volontairement laissé abuser par le ministre des relations extérieures, devait se hâter d'envoyer des courriers à son souverain, pour le sortir de la fausse sécurité dans laquelle il l'avait plongé quelques jours auparavant, en lui transmettant la réponse de ce ministre. Dès ce moment, il ne pouvait plus être douteux pour lui que le territoire de l'électorat ne fût violé ; dès ce moment aussi, M. Dalberg pouvait apprécier à leur juste valeur les assurances du ministre des relations extérieures.

Il ne faut à une estafette que quarante heures pour aller de Paris à Carlsruhe ; j'en ai moi-même fait l'expérience maintes fois. Un courrier expédié par M. Dalberg, même le 12, serait donc arrivé à Carlsruhe ou plutôt à Ettenheim, où M. Dalberg aurait pu le diriger, en l'adressant au grand-bailli du lieu, dans la journée du 14, et assez tôt pour qu'un avis eût pu être donné au prince, qui ne fut arrêté que le 15 ; et cependant il est resté inactif ! En appréciant cette inaction, ne peut-on pas, sans injustice, reconnaître qu'il n'agissait pas en harmonie avec ses devoirs officiels ? Mais que faut-il

penser lorsqu'on voit que c'est *le 20 mars* seulement, jour de l'arrivée du duc d'Enghien à Paris, que M. Dalberg écrit à sa cour pour lui annoncer le départ et l'objet du voyage de M. Caulaincourt ; que ce n'est que le 21, après que tout Paris sait que le prince a péri à six heures du matin de ce même jour, qu'il écrit de nouveau à sa cour pour lui apprendre que le duc d'Enghien *est arrivé escorté de cinquante gendarmes*, et que " tout le monde se demande ce que l'on veut en faire ? " Le courrier partait alors de Paris à quatre heures du soir, et à cette heure-là du 21 mars, M. Dalberg écrit qu'on se fait cette question à l'occasion du duc d'Enghien ! Enfin ce n'est que le 22 mars, *lorsque le Moniteur publie la sentence de mort, que par une apostille à une lettre du même jour*, M. le ministre de Bade mande à sa cour que le malheureux prince a péri.

Toutes ces circonstances sont aujourd'hui révélées par la correspondance même de M. Dalberg. Il lui fallut la publication du *Moniteur* pour le forcer à parler de la catastrophe. Jusque-là ses devoirs officiels n'étaient pas en défaut ; ils pouvaient, d'après ses combinaisons, le céder à ses devoirs officieux.....Mais poursuivons. Le duc d'Enghien a été arrêté à Ettenheim le 15 mars, à cinq heures du matin. Cette nouvelle a dû parvenir de suite à Carlsruhe. La lettre du 11, dont M. de Caulaincourt était porteur, écrite par M. de Talleyrand au ministre des affaires étrangères de Bade, avait été remise le 15. Cela se démontre par le décret publié par l'électeur de Bade le 16, où il est question des arrestations de la veille.

Il est impossible qu'un événement de cette importance n'ait pas fait écrire le même jour, ou le 16 au plus tard, par la cour de Carlsruhe à son ministre à Paris, afin de réclamer contre cette violation de territoire, ou tout au moins pour attester la paisible et inoffensive manière de vivre du duc d'Enghien, et pour s'interposer en sa faveur. Le courageux

M. de Massias, ministre français auprès de l'électeur de Bade, écrivit lui-même au ministre des relations extérieures, et il n'a pu le faire que sur les communications qui lui furent faites le même jour par le ministre badois. M. de Massias ne craignit pas d'attester que, durant son séjour dans l'électorat, la conduite du duc d'Enghien avait été *mesurée et innocente*. Les dépêches de M. de Massias au ministre des relations extérieures et celles du ministre de Bade à M. Dalberg durent donc arriver à Paris au plus tard le 18, ou si l'on veut le 19 mars, mais toujours avant l'arrivée du duc d'Enghien, qui n'eut lieu que le 20, à six heures du soir, à Vincennes.

M. Dalberg avoue même, dans sa lettre de ce jour, 20 mars, " que, le jeudi 15, il sut positivement l'ordre que portait M. de Caulaincourt ; " c'est-à-dire qu'il était informé que M. de Talleyrand avait écrit à sa cour que le général Ordener était chargé d'arrêter le duc d'Enghien et le général Dumouriez.

Mais pourquoi donc M. Dalberg, en apprenant l'objet de cette expédition, ne se hâta-t-il pas de se rendre auprès du ministre des relations extérieures ? pourquoi ne pas réunir de suite le corps diplomatique, afin d'intercéder en faveur du duc d'Enghien ? Ces démarches de M. Dalberg n'auraient certainement pas manqué leur but, si, comme il l'atteste complaisamment dans sa lettre du 13 novembre 1823, le ministre des relations extérieures avait pensé que les émigrés devaient être laissés tranquilles dans l'électorat, ou si, comme l'affirmait M. Dalberg dans sa lettre du 22 mars 1804 à sa cour, " M. de Talleyrand lui-même avait paru ignorer " jusqu'au dernier moment la résolution prise."

Malgré sa puissance, le premier consul, que tout prouve d'ailleurs n'avoir jamais eu de ressentimens particuliers contre le duc d'Enghien, si ce n'est celui qui lui était inspiré par les rapports sur lesquels il avait ordonné l'arrestation de ce

prince, aurait suspendu sa mise en jugement ; les démarches de M. Dalberg et des autres membres du corps diplomatique auprès du ministre des relations extérieures, si celui-ci avait été aussi bien disposé que le prétend M. Dalberg, auraient d'autant mieux obtenu ce résultat, que cette démarche et ces explications auraient porté le ministre à communiquer au premier consul la lettre du baron de Massias, qu'il lui cacha cependant, ainsi que j'aurai bientôt à le dire, et tout aurait fini par s'expliquer en faveur du duc d'Enghien. Au lieu de cette conduite, M. Dalberg reste impassible jusqu'après la catastrophe. Ce n'est que le 22 mars qu'il écrit à sa cour : " Je ne puis, dans la position infiniment difficile et délicate où je me trouve, faire autre chose que d'exposer simplement aux ministres des cours avec lesquelles nous sommes plus particulièrement en relation les circonstances telles qu'elles se sont passées." On conçoit que le 22, lorsque le prince avait cessé d'exister, M. Dalberg tint ce langage ; mais, le 15, devait-il penser ainsi ?

Et qu'avait-il besoin d'ordre exprès, lorsque le 20 mars, et conséquemment avant la mise en jugement du duc d'Enghien, M. Dalberg écrivait qu'il était informé des arrestations qui avaient eu lieu à Ettenheim ? L'honneur du respectable électeur de Bade, le territoire de son électorat violé, le droit des gens méconnu, un prince de la maison de Bourbon arrêté dans un moment de crise, n'étaient-ils pas des motifs suffisans pour donner une impulsion généreuse à M. Dalberg, s'il avait été tout entier à son devoir de ministre de la cour de Bade ? Un homme monarchique, comme aurait dû l'être M. Dalberg, aurait-il, dans cette grave circonstance, fait fléchir ses principes devant les niaises considérations consignées dans sa dépêche du 20 mars ? Les conjectures qu'on est forcé de tirer de la conduite de M. Dalberg doivent d'autant plus se multiplier, qu'au 20 mars, il devait savoir à quoi s'en tenir sur le ministre qui avait médité les arrestations d'Ettenheim,

au moment où il donnait des assurances que les émigrés résidant dans l'électorat ne seraient point inquiétés.

Il semble même qu'en écrivant en ce moment à sa cour, M. Dalberg aurait porté officiellement un jugement peu favorable sur la conduite de ce ministre.

En effet, on lit dans une lettre que M. le baron de Berstett, ministre des affaires étrangères à Carlsruhe, a adressée à M. Dalberg, le 12 novembre 1823, pour lui permettre de publier quelques numéros de sa correspondance diplomatique, que ce dernier doit trouver dans le n° 27 du 27 mars 1804 la preuve " qu'à l'époque fatale, lui, M. Dalberg, n'avait pas encore à " se réjouir de la confiance du ministre des affaires étrangères " à Paris."

Je n'ai pas à m'occuper des causes qui, depuis, ont valu à M. Dalberg la confiance du ministre des relations extérieures; mais je fais remarquer que M. Dalberg s'est bien gardé de publier cette lettre, n° 27. On devine facilement la raison de cette réticence. Le jugement officiel porté alors par M. Dalberg sur le ministre des relations extérieures aurait formé un contraste trop choquant avec le jugement officieux que renferme sa lettre du 13 novembre 1823, où il dit " qu'il est " connu que, pendant son ministère, M. de Talleyrand " n'avait cessé de modérer les passions violentes de Bona- " parte." Mais ce que M. Dalberg n'a pas voulu dire, parce que depuis, sans doute, il a obtenu la confiance de M. de Talleyrand, se devine aisément d'après la lettre de M. le baron de Berstett.

Quoi qu'il en soit, on peut, d'après cela, apprécier à sa juste valeur la récente apologie de la conduite du ministre des relations extérieures, par M. Dalberg, sur la catastrophe du duc d'Enghien. On conçoit aussi que le jugement le plus favorable qu'on puisse porter sur M. Dalberg lui-même, c'est qu'il avait été informé de tout, et qu'on avait cependant mis sa conscience à couvert, en lui disant que le duc d'Enghien

serait détenu comme otage, parce que l'on avait bien senti que M. Dalberg devait rendre compte à sa cour, et que, se trouvant placé entre la crainte de la compromettre, ou de se compromettre lui-même vis-à-vis de la France, sur laquelle il pouvait déjà fonder ses projets à venir, il laisserait aller les choses, persuadé que sa cour se disculperait facilement d'un événement qu'elle n'avait pu empêcher, faute d'avoir été prévenue.

Mais si M. Dalberg ne fut que la dupe de ceux qui ourdirent cette trame ; si son amour-propre diplomatique le porta, déjà à cette époque, à déguiser à sa cour une partie de sa mystification, au lieu de lui avouer sa funeste méprise, l'odieux de cet attentat n'en reste pas moins à ceux qui méditèrent et qui organisèrent son accomplissement. Quels furent ces machinateurs ? Je crois les avoir suffisamment indiqués, et avoir même assez prouvé mes assertions par des circonstances et des rapprochemens qui portent à la fois le cachet de la vérité et de l'authenticité. M. de Talleyrand s'en est remis, pour sa justification, à sa lettre au roi, dont le contenu reste ignoré, aux attestations que M. Dalberg et lui se sont réciproquement données dans leur propre cause, et qu'ils feignent de prendre pour l'opinion publique, et enfin au mémoire du général Hullin, qui ne dit pas un mot des circonstances personnelles de M. de Talleyrand ; car je pourrais avouer toute la part de la catastrophe du duc d'Enghien que m'attribue cet écrit, ou plutôt celle dont le général Hullin restera chargé lui-même, que le rôle assigné à M. de Talleyrand n'en serait pas changé.

Mon accusation reste donc tout entière contre lui. Le silence calculé dans lequel il s'est renfermé, ni ses menées secrètes ne l'ont pas détruite. Lorsque je l'ai porté cette accusation, quels avaient été mes antécédens avec M. de Talleyrand ? Il convient d'en dire ici deux mots.

A l'époque où je fus élevé au ministère, M. de Talleyrand

était dans une situation déplorable, tant sous les rapports pécuniaires que sous ceux politiques : beaucoup de gens le fuyaient, croyant par là faire leur cour au pouvoir. Je ne fus pas du nombre.

C'est moi qui lui fis payer le loyer de son château de Valençay, où étaient les princes d'Espagne. Cela n'était que juste, sans doute ; mais enfin, par des motifs que je ne juge pas, M. de Talleyrand en sollicitait le paiement en vain, et cela aurait continué pendant long-temps sans mon intervention et mes instances, qui lui firent allouer et payer le loyer de ce château 75,000 fr. par an. C'est moi qui osai entretenir l'empereur des menaces de poursuites de quelques-uns des créanciers de M. de Talleyrand, et qui le portai à acquérir l'hôtel de Valentinois, tout meublé, appartenant à celui-ci, pour la somme de 2,100,000 fr. ; c'est à moi qu'il dut, en outre, qu'on ne lui fit pas rapporter les meubles dont il avait déjà disposé pour garnir une partie de son hôtel d'aujourd'hui. C'est encore moi qui, pendant quatre ans, ai journellement suspendu les effets des tracasseries qui auraient fini par l'atteindre, et j'ai poussé l'obligeance jusqu'à me mettre à la traverse de l'objet du retour inopiné, de Berne à Paris, d'une personne de sa famille ; ce qui, dans ce moment-là, l'aurait mis dans la position la plus désagréable.

Telle fut ma persévérance auprès de l'empereur, que cette affaire avait fortement indisposé contre M. de Talleyrand, qu'en 1812, lorsqu'il partit pour la campagne de Russie, il avait voulu l'emmener avec lui. Si, de la conduite de M. de Talleyrand envers celui qui fut son bienfaiteur, je passe à celle qu'il a tenue à mon égard, il demeure constant qu'en retour de mes bons offices, je lui dois d'avoir été porté sur la plus fatale des deux listes de proscription.

On ne saurait se méprendre sur le but secret de ce témoignage de sa reconnaissance. Mon crime était de pouvoir assigner son rôle dans l'affaire du duc d'Enghien. Ceci ex-

plique les efforts de M. de Talleyrand pour obtenir mon extradition de Malte en 1815, et je n'ai trouvé de la sécurité, pendant tout le cours de ma détention, qu'après qu'il eut quitté le portefeuille des relations extérieures. En 1815, on m'aurait livré à une commission militaire à Toulon ou à Marseille, j'en ai eu la preuve sous les yeux ; là, on m'aurait jugé et exécuté, après quoi il aurait sans doute protesté à ma famille de ses efforts pour me sauver. M. de Talleyrand a pour maxime qu'un homme qui peut parler cesse seulement d'être à craindre lorsqu'il n'est plus. On doit donc être peu surpris des efforts que je fais à mon tour pour laisser à M. de Talleyrand la part qui lui revient à juste titre dans une catastrophe à laquelle je n'en ai pris aucune qui puisse m'être justement reprochée.

Ce qui a excité mes efforts et mes démarches, c'est encore ma profonde conviction que l'empereur Napoléon n'avait pas agi de sa propre impulsion, en ordonnant l'arrestation du duc d'Enghien. Mon opinion s'est trouvée pleinement confirmée par les ouvrages écrits à Sainte-Hélène. Leur autorité est d'autant plus irrécusable, que leurs auteurs travaillaient à l'insu l'un de l'autre, et qu'ils ont été unanimes sur ce point. L'empereur Napoléon, dont ils ont rapporté le langage, même les notes autographes, était également sans motifs pour accuser ou absoudre une personne plutôt qu'une autre. Il savait qu'il écrivait alors pour la sévère histoire, et il voulait la respecter. Il s'est d'ailleurs exprimé de manière à ne pas repousser la part de cet événement qu'on pouvait raisonnablement lui attribuer.

Il faut donc l'en croire, lorsqu'il a écrit lui-même que “ la mort du duc d'Enghien doit être attribuée à ceux qui s'efforçaient, par des rapports et des conjectures, à le présenter comme chef de conspiration ; ” et lorsque, dans l'intimité avec ses fidèles serviteurs à Sainte-Hélène, il ajoutait, indépendamment de ce que j'ai cité dans mon premier

écrit, “ qu’il avait été poussé inopinément ; qu’on avait, “ pour ainsi dire, surpris ses idées, précipité ses mesures, “ enchaîné ses résultats. J’étais seul un jour, racontait-il, “ je me vois encore à demi assis sur la table où j’avais “ dîné, achevant de prendre mon café ; on accourt m’ap- “ prendre une trame nouvelle ; on me démontre avec “ chaleur qu’il est temps de mettre un terme à de si hor- “ ribles attentats ; qu’il est temps enfin de donner une leçon “ à ceux qui se sont fait une habitude journalière de cons- “ pirer contre ma vie ; *qu’on n’en finira qu’en se lavant “ dans le sang de l’un d’entre eux* ; que le duc d’Enghien “ devait être cette victime, puisqu’il pouvait être pris sur le “ fait, faisant partie de la conspiration actuelle. Je ne savais “ pas même précisément qui était le duc d’Enghien : la “ révolution m’avait pris bien jeune ; je n’allais point à la “ cour ; j’ignorais où il se trouvait. *On me satisfît sur tous “ les points*. Mais s’il en est ainsi, m’écriai-je, il faut s’en “ saisir et donner des ordres en conséquence. Tout avait “ été prévu d’avance, *les pièces se trouvèrent prêtes, il n’y “ eut qu’à signer*, et le sort du prince se trouva décidé.”

La véracité de M. O’Méara ne saurait être non plus suspectée, lorsqu’il affirme dans son ouvrage, d’accord sur ce point avec les autres écrits de Sainte-Hélène, “ qu’ayant “ demandé à Napoléon s’il était vrai que M. de Talleyrand “ eût gardé une lettre écrite par le duc d’Enghien, et qu’il ne “ l’eût remise que deux jours après, l’empereur a répondu : “ A son arrivée à Strasbourg, le prince m’écrivit une lettre ; “ cette lettre fut remise à T. . . . qui la garda jusqu’après “ l’exécution.”

Mais quels pouvaient donc être ceux qui, par des *rappports* et des *conjectures*, présentaient le duc d’Enghien comme chef d’une conspiration ? Qui alors était dans une position à porter le premier consul à se compromettre en répandant le sang d’un Bourbon ? qui enfin pouvait avoir tout prévu, et

avoir d'avance *préparé les pièces* qui furent *instantanément présentées à la signature du premier consul*, et qui décidèrent du sort du prince ? Le ministre des relations extérieures, sous le Directoire, va nous dire lui-même quel intérêt il avait à ce que le premier consul se compromît ; les fonctions et les faits personnels de ce même ministre, sous le premier consul, vont nous dire si c'est lui qui avait préparé les rapports et les pièces qui décidèrent la fatale mesure.

Dans un écrit publié en l'an v, par le citoyen Talleyrand, et adressé à ses concitoyens, il s'exprime en ces termes, page 3 : “ Je serais indigne d'avoir servi la belle cause de la
 “ liberté, si j'osais regarder comme un sacrifice ce que je fis
 “ alors (1789), pour son triomphe. Mais que du moins il
 “ soit permis de s'étonner qu'après avoir mérité à de si justes
 “ titres les plus implacables haines de la part du ci-devant
 “ clergé, de la ci-devant noblesse, j'attire sur moi ces mêmes
 “ haines de la part de ceux qui se disent si ardens ennemis
 “ de la noblesse et du clergé, en répétant leurs fureurs contre
 “ moi.”*

L'homme dont les antécédens autorisent un pareil langage, ne pouvait, sans crainte, voir la république française près d'expirer en l'an xii, dans la personne du premier consul, si celui-ci n'était pas mis auparavant dans l'impossibilité de devenir un Monck. . . . Le citoyen Talleyrand pouvait bien, dans sa prévision, ne pas repousser l'idée qu'il deviendrait un jour prince de Bénévent sous une nouvelle dynastie ; mais il devait frémir, d'après l'avantage dont il se glorifiait d'avoir mérité les haines implacables du clergé qu'il avait renié, et de la noblesse qu'il avait trahie, à la seule pensée de leur retour sous la bannière des Bourbons.

M. de Talleyrand a malheureusement prouvé, dans le cours

* *Eclaircissements donnés par le citoyen Talleyrand à ses concitoyens.*

de sa vie politique, que l'intérêt est le mobile des actions de certains hommes. Cela explique celui qu'il avait alors à être l'un de ceux qui s'efforçaient, " par des *rappports* et des *conjectures*, à présenter le duc d'Enghien comme chef de cons-
" piration, à surprendre les idées du premier consul, à
" conseiller d'en finir en se lavant dans le sang d'un Bour-
" bon." Ses terreurs, à la seule idée de la possibilité du retour des Bourbons, devaient être d'autant plus grandes, que le premier consul n'avait pas encore manifesté le projet de monter sur le trône, lorsque l'entreprise de George éclata. On prétend même qu'il avait, au contraire, formellement refusé le titre de roi de France qu'on lui offrait aux négociations d'Amiens, en compensation des sacrifices de territoire conquis qu'on voulait lui imposer.

Les actes de l'administration du ministre des relations extérieures et sa conduite viennent puissamment ajouter à cette vérité démontrée.

Le ministre des relations extérieures pouvait seul répondre aux questions que le premier consul déclare avoir faites sur le duc d'Enghien, dont il ignorait jusqu'au nom, lorsque ce prince lui fut désigné comme chef d'une conspiration. Seul, il correspondait avec les cabinets étrangers et avec nos ministres auprès des souverains de l'Europe ; seul, il était donc chargé de surveiller l'émigration. On en trouve la preuve dans la note diplomatique qu'il a adressée le 11 mars à M. le baron d'Edelsheim, ministre d'état à Carlsruhe, de laquelle M. de Caulaincourt fut porteur. Dans cette note, qui annonce officiellement l'ordre donné pour l'arrestation du duc d'Enghien, M. de Talleyrand convient qu'il lui en avait précédemment envoyé une autre, dont le contenu tendait à requérir l'arrestation du comité d'émigrés français siégeant à Offembourg.

Les fonctions de M. de Talleyrand expliquent comment l'arrestation du duc d'Enghien fut décidée et ordonnée sur

son rapport, dans le conseil privé qui précéda le départ du général Ordener.

Ce ne pouvait être aucun des trois consuls. C'était évidemment hors de leurs attributions. M. Fouché, qui y fut admis, était sans fonctions alors, et il n'y avait été appelé que comme un renfort, et parce qu'on le considérait comme fortement intéressé à l'adoption de la mesure proposée. Il est juste de dire cependant qu'elle rencontra une vive résistance de la part du consul Cambacérès.* Il voulait du moins qu'au lieu d'enlever de vive force le duc d'Enghien, ainsi que le rapport en faisait la proposition, on attendît, pour s'en emparer, le moment où il aurait posé le pied sur le territoire français ; c'est à cette occasion qu'il lui fut demandé : Depuis quand il était devenu si avare du sang d'un Bourbon ? Je tiens ce renseignement de M. le duc de Cambacérès, qui m'a également assuré l'avoir consigné dans ses Mémoires.

Quoi qu'il en soit, on peut se demander s'il est vrai que lorsque M. de Talleyrand provoquait l'arrestation du duc d'Enghien, avant que celle de Pichegru eût expliqué la funeste méprise sur le véritable chef de la conspiration, il partageait l'erreur commune, ou plutôt si elle avait jamais existé pour lui. Sa correspondance antérieure avec le ministre français à Bade lui avait donné des renseignemens si positifs sur la façon de vivre du duc d'Enghien, qu'il ne lui était pas permis de croire que le prince fût le personnage mystérieux que signalait l'instruction du procès de George.

Si telle eût été la croyance de M. de Talleyrand, pourquoi ne pas mettre dans la balance, devant le conseil privé du 10 mars, les rapports antérieurs de M. de Massias ? Pourquoi accuser le duc d'Enghien avec autant de rigueur ? Dans le

* Voyez page 37.

doute, s'abstenir de proposer un enlèvement de vive force était un devoir rigoureux.

On m'a assuré que M. de Talleyrand a présenté au roi une attestation de madame la princesse de Rohan, de laquelle il résulte que le duc d'Enghien avait été prévenu de s'éloigner quelques jours avant son enlèvement. Il a prétendu en même temps qu'il lui avait fait porter cet avis par un courrier qui, selon lui, s'est cassé la jambe à Saverne. Cela n'est qu'une fable, car un pareil fait peut toujours se prouver, et on ne le prouve pas. Il n'est pas probable qu'il eût osé envoyer un courrier pour cet objet, et, si telle avait été son intention, il avait tant de personnes de sa famille qui se seraient trouvées heureuses d'une pareille mission, que le messenger serait aujourd'hui nommé.

Mais on sait à quoi s'en tenir sur l'attestation donnée par madame de Rohan. M. de Talleyrand ne l'a obtenue à Paris qu'après la restauration, grâce aux plus vives instances de madame Aimée de Coigny, ancienne duchesse de Fleury, auprès de madame de Rohan-Rochefort.

La vérité est que M. de Talleyrand n'a rien envoyé. L'avis qui fut donné au duc d'Enghien, et que madame de Rohan-Rochefort a attesté sans spécification d'auteur, venait d'une autre source. C'est le roi de Suède, alors à Carlsruhe, et l'électeur lui-même, qui firent avertir le prince qu'il pouvait courir des dangers, et qu'il devait s'éloigner. Un témoin que M. de Talleyrand ne récusera pas sans doute, M. le duc Dalberg en convient dans sa lettre du 13 novembre 1823. Cet avis était la conséquence de la note diplomatique envoyée par M. de Talleyrand à Carlsruhe, antérieurement au 10 mars, par laquelle il demandait l'arrestation du comité d'émigrés français à Offembourg. Le duc d'Enghien tarda, et sa sécurité lui devint fatale. L'ensemble de la conduite de M. Talleyrand repousse d'ailleurs toute idée qu'il ait jamais voulu sauver le duc d'Enghien par un semblable avis ;

et certes, si le Prince eût reçu de Paris un avis qui vint confirmer celui qui lui était donné par le roi de Suède, il n'y a nul doute qu'il ne se fût empressé de quitter Ettenheim.

Écoutons l'intègre M. de Massias, dans la note qu'il a cru devoir publier sur l'affaire de ce prince : “ Quelques jours après la catastrophe, je reçus une lettre du ministre des affaires étrangères, qui me donnait l'ordre d'aller à Aix-la-Chapelle, où je trouverais l'empereur Napoléon auquel j'avais à rendre compte de ma conduite. En arrivant, j'allai trouver le général Lannes, avec qui j'avais fait la guerre d'Espagne et d'Italie, à l'amitié duquel je devais une place et toutes mes espérances. Il m'apprit que j'étais accusé d'avoir épousé la proche parente d'une intrigante dangereuse, et d'avoir fait la conspiration du duc d'Enghien.

“ Sorti de chez lui, j'allai chez le ministre des affaires étrangères, auquel je rappelai ce dont l'avait instruit ma correspondance, savoir : *la vie simple, paisible, innocente du prince, et la non-parenté de ma femme avec la baronne de Reich, fait dont il est assuré par un certificat bien en règle que je lui avais envoyé.* Il me dit que le tout s'arrangerait. —Le jour de mon audience étant fixé, je fus introduit avec lui dans le cabinet de l'empereur.—Il commença par me demander des nouvelles du grand-duc et de sa famille ; et, sans autre transition, après qu'il eut entendu ma réponse :— Comment, M. de Massias, me dit-il, vous que j'ai traité avec bonté, avez-vous pu entrer dans de misérables intrigues des ennemis de la France ?—Je connaissais son adresse et son habileté ; je sentis que, si j'entrais, sans autres motifs, dans ma justification, il profiterait de certaines circonstances pour en tirer des inductions sur lesquelles je n'aurais pas le moyen de donner des explications catégoriques. Je pris le parti de faire l'étonné, et comme si je ne comprenais pas ce qu'il voulait dire.—En vérité, s'écria-t-il avec un geste, et faisant

un pas en arrière, on dirait qu'il ne sait ce dont je veux lui parler? Même étonnement, même signe d'ignorance de ma part.—Comment, ajouta-t-il vivement, mais sans colère, n'avez-vous pas épousé une proche parente d'une misérable intrigante, la baronne de Reich?—Sire, lui dis-je, monsieur que voilà, en lui montrant le ministre, a indignement trompé la religion de Votre Majesté; il a su de moi que ma femme n'était point parente de la baronne de Reich, et je lui en avais antérieurement envoyé le certificat bien en règle. A ces mots, l'empereur recula en souriant, marcha à droite et à gauche dans son cabinet, toujours en nous regardant; puis se rapprochant de moi, il me dit d'un ton radouci: Vous avez cependant souffert des rassemblemens d'émigrés à Offembourg?—J'ai rendu compte fidèlement de tout ce qui se passait dans ma légation. Comment me serais-je avisé de persécuter quelques malheureux, tandis qu'avec votre autorisation ils passaient le Rhin par centaines et par milliers? Je ne faisais qu'entrer dans l'esprit de votre gouvernement.—Vous auriez pourtant dû empêcher les trames que le duc d'Enghien ourdissait à Ettenheim?—Sire, je suis trop avancé en âge pour apprendre à mentir; on a encore trompé sur ce point la religion de Votre Majesté.—Croyez-vous donc, dit-il en s'animant, que, si la conspiration de George et de Pichegru avait réussi, il n'aurait pas passé le Rhin, et ne serait pas venu en poste à Paris? Je baissai la tête et me tus. Prenant alors un air dégagé, il me parla de Carlsruhe, de quelques objets peu intéressans, et me congédia."*

* Le lendemain, ajoute M. de Massias, il fit une distribution publique et solennelle des croix de la Légion-d'Honneur, qu'il avait nouvellement instituée. D'après ses réglemens, j'y avais droit, et comme chargé d'affaires, et comme portant les épauettes de colonel; il la distribua à tous mes collègues présens, et je fus le seul à qui il ne la donna pas. Le général Lannes, que je vis le soir, me dit que l'empereur avait été très content de mon courage et

M. de Talleyrand trompait donc l'empereur, en ne lui rendant pas un compte exact de la teneur de la correspondance de M. de Massias ; il trompait M. de Massias lui-même, car il le desservait auprès de l'empereur ; il trompait l'électeur de Bade, en lui faisant donner par M. Dalberg, qu'il trompait en même temps sans doute, l'assurance qu'il fallait laisser tranquilles les émigrés qui habitaient l'électorat, tandis qu'il rédigeait sa note diplomatique du 11 mars, qui ne devait être remise au ministre d'Etat de Bade, qu'après l'arrestation du duc d'Enghien !

M. de Massias continue : “ Dès que je sus que le prince était enlevé et transféré dans la citadelle de Strasbourg, j'écrivis sans perdre de temps au ministre des affaires étrangères, pour lui dire combien, durant son séjour dans l'électorat, *séjour dont mes dépêches l'avaient antérieurement avisé*, la conduite de ce prince avait été *mesurée et innocente*. *Ma lettre doit être aux archives* ; c'est la seule dans laquelle j'aie jamais cité du latin. Pour donner plus de poids à ma pensée et plus de créance à mon assertion, j'avais emprunté ces mots de Tacite : *Nec beneficio, nec insuriâ cognitus* ; ce qui, au reste, expliquait parfaitement bien ma position envers

de ma probité, mais qu'il avait voulu punir mon manque de respect envers mon supérieur.

Je revins à Carlsruhe. Un ou deux mois après mon retour, on me dit qu'un chambellan de Sa Majesté demandait à me parler ; c'était M. le comte de Beaumont, qui me remit une lettre du grand-maréchal du palais, Duroc, dans laquelle il était dit que l'empereur devant bientôt envoyer à Carlsruhe sa fille adoptive, la princesse Stéphanie, épouse du grand-duc de Bade, il la confiait à mes soins et à ma probité ; que, pour tout ce qui la concernait, je ne devais point correspondre avec le ministre des affaires étrangères, mais directement avec lui-même. Un an environ après l'arrivée de la princesse, l'empereur me nomma résident-consul-général à Dantzick. J'occupais à peine depuis huit jours ce nouveau poste, que je reçus ma nomination à la place d'intendant de la ville, avec de gros émolumens. A mon retour en France, où ma santé me força de revenir en congé, il me nomma baron, avec l'autorisation de créer un majorat.

l'auguste personnage que l'intérêt de la vérité me portait seul à défendre."

Mais cette lettre, qui ne peut être que du 15 mars, dut arriver à Paris le 18 au plus tard, et ce ne fut que ce même jour que le prince quitta la citadelle de Strasbourg.

Que M. de Talleyrand nous dise quels efforts il a tentés, dans l'intervalle du 18 au 20, pour faire valoir le témoignage éclairé d'un homme de bien, qui devait dissiper, ou du moins affaiblir les craintes que l'on avait inspirées au premier consul? Les renseignemens de M. de Massias étaient positifs. S'ils eussent été appréciés dans le seul but de découvrir la vérité, ils ne pouvaient, en aucune manière, cadrer avec le portrait du personnage que l'on supposait être le chef de la conspiration. Trois jours d'avance devaient suffire à M. de Talleyrand pour essayer de détromper le premier consul, et prévenir un grand malheur. Comment a-t-il usé d'un délai aussi précieux? Qu'a-t-il dit? qu'a-t-il tenté pour faire valoir cette lettre de M. de Massias, pour obtenir qu'elle fût jointe au procès comme pièce à décharge? car la sentence atteste que les pièces à charge et à décharge étaient au nombre d'une, et l'on devine bien que ce n'était pas la lettre de M. de Massias. C'est à M. de Talleyrand de répondre.

Cette lettre* et d'autres documens relatifs à cette catastrophe ont disparu des archives du ministère des relations extérieures, que M. de Talleyrand a successivement occupé sous la république, le directoire, le consulat, l'empire et la royauté.

Poursuivons.

Le 29 ventose (20 mars), jour du jugement, j'ai vu M. de

* Il serait possible que cette lettre fût celle dont l'empereur Napoléon a voulu parler en répondant à M. O'Méara, quand il s'est plaint qu'on ne la lui avait remise qu'après la mort du prince. . . . D'après des informations prises auprès des personnes attachées au cabinet de l'empereur, on n'a point eu connaissance d'une lettre du duc d'Enghien.

Talleyrand le matin à la Malmaison. Par un singulier rapprochement de circonstances, ce fut peu après que l'on donna des ordres pour la translation du prince à Vincennes. L'après-dînée, il est venu chez le gouverneur de Paris. Son devoir a pu l'appeler auprès du premier consul ; mais lui, ministre et rapporteur du conseil privé qui avait décidé l'arrestation du duc d'Enghien, que venait-il faire auprès du général chargé de nommer les juges du prince, et de leur prescrire de l'appeler devant leur tribunal ? Si la lettre du premier consul dont j'ai été porteur pour le gouverneur de Paris disait tout, comme il faut le croire, quel but avait l'étrange visite de M. de Talleyrand ? Venait-il ajouter ses propres commentaires à cette lettre ? venait-il transmettre de dernières instructions, de derniers ordres du premier consul ?..... Il est à remarquer que l'arrêté du gouvernement du même jour, qui ordonnait que le duc d'Enghien serait traduit devant une commission militaire, autorisait bien le gouverneur de Paris à nommer cette commission, mais que sa réunion *sur-le-champ*, portée par l'ordre du gouverneur, qui en désignait les membres, n'est pas dans l'arrêté.

N'en doutons pas, M. de Talleyrand peut s'écrier aussi justement que le comte Hulin : “ Que je suis malheureux ! ” Il a tout fait pour amener la catastrophe, et rien pour la prévenir ou l'empêcher. Après l'événement, c'est encore lui qui a eu le malheur d'être chargé d'annoncer aux puissances étrangères la mort du duc d'Enghien, en la justifiant. S'il agissait contre son gré, on peut dire de lui qu'il a bu le calice de l'amertume jusqu'à la lie. Mais que penser du sort de la victime ?

A présent, ai-je eu tort de vouloir disculper l'empereur aux dépens de M. de Talleyrand, c'est-à-dire d'exposer avec bonne foi une vérité dont j'avais la conviction profonde ? Je sais que l'empereur Napoléon, dans son testament, semble prendre sur lui toute la responsabilité de la catastrophe, mais

je le connaissais assez pour apprécier autrement que beaucoup d'autres la valeur de ses propres déclarations. Même dans ses derniers jours, l'empereur Napoléon était bien moins occupé de la perte de la vie que du soin de conserver intact, dans l'opinion, tout le prestige attaché à la puissance ; et je suis sûr que, jusqu'au bord de la tombe, il aurait fort mal reçu les imprudens qui seraient venus lui prouver que quelques événemens de son règne auraient eu lieu sans son ordre. " Le duc d'Enghien est mort, parce que je l'ai voulu." Voilà le langage de l'empereur à la postérité. Ce qui veut dire : " Moi, gouvernant, personne n'eût osé concevoir la " pensée de disposer de la liberté ou des jours de qui que ce " fût. On a pu abuser ma conviction, mais non pas entre- " prendre un moment sur mon pouvoir." Pénétré de ces idées, auxquelles tous les faits que j'ai rapportés, ainsi que des paroles de l'empereur lui-même, donnent beaucoup de force, je propose cette objection aux personnes qui persistent à vouloir que l'empereur ait ordonné le meurtre du duc d'Enghien, comme le sultan envoie le cordon à un visir.

L'empereur Napoléon a regretté cette mort, mais le mal était fait ; il ne devait en rejeter le blâme sur personne. Son caractère inflexible, le sentiment si puissant de sa dignité et de son devoir, comme gouvernant, ne lui permettaient pas de se soustraire à la responsabilité de ce qui avait été fait, encore moins de se couvrir du manteau de personne.

Si les choses eussent été conduites à Vincennes par le président de la commission militaire, de manière à ce que M. Réal eût encore trouvé le prince existant ; si l'examen eût constaté qu'il n'était point le personnage mystérieux qui avait paru chez George, et que l'on cherchait, je demande à tous ceux qui ont connu le premier consul, si leur conviction est qu'il aurait fait périr le duc d'Enghien ? Je demande aussi à tout le monde ce que serait devenu M. de Talleyrand, si, après sa terrible proposition d'enlever le prince de vive

force et de s'en défaire, il eût vu le chef de l'État lâcher la proie qu'on lui avait fait saisir comme un moyen d'assurer ses jours contre les entreprises de ses irréconciliables ennemis ?

Un dernier trait manque au récit de la vérité, comme aux dernières observations que l'ensemble des faits vient de me suggérer : le soir même de la mort du duc d'Enghien, M. de Talleyrand donna un bal auquel tout le corps diplomatique fut invité!!!... Rien de plus triste que ce bal, qui était une insulte à la morale publique. Quelques personnes eurent le courage de refuser de paraître à cette fête, et de ce nombre sont la princesse Dolgoroswky et M. de Moustier, aujourd'hui ambassadeur de Sa Majesté, qui me l'a attesté.

Tel fut le rôle de M. de Talleyrand dans la catastrophe du duc d'Enghien. Qu'il dise maintenant si un échange de quelques phrases obligeantes avec M. Dalberg, et le silence qu'il a gardé, doivent suffire pour détruire l'accusation grave qui pèse sur lui-même dans l'opinion publique, pour la part qu'il a prise à ce funeste événement.

§ II.

Quelle fut la conduite du Général Hullin.

CE n'est pas sans doute la partie de ma tâche la moins pénible, quoiqu'elle soit facile, que celle de faire retomber sur le général Hullin l'accusation qu'il n'a pas craint de diriger contre moi, dans l'unique but de complaire à un autre. Sa vieillesse, ses cheveux blancs, la triste cécité qui l'afflige, l'habit qu'il porte, ma répugnance constante pour des révélations qui pourraient compromettre, m'avaient imposé la réserve que j'ai gardée sur le compte du général Hullin. J'ignorais alors qu'en 1815, profitant de l'espèce de proscription qui me retenait loin de mon pays, il avait présenté au gouvernement un mémoire, dans lequel, pour obtenir la faveur

de rester en France, il crut devoir rejeter sur moi les conséquences du jugement rendu contre le duc d'Enghien. L'hypocrite vieillard se garda bien de m'avouer cette démarche au moment de ma publication en 1823.

Une conduite aussi déloyale et la persévérance du comte Hullin à soutenir aujourd'hui ses premières assertions, m'autorisent contre lui à de sévères représailles au nom de la vérité. Mon honneur m'en fait un devoir.

A l'en croire, il aurait reçu à sept heures du soir, le 20 mars, l'ordre verbal du gouverneur de Paris de se rendre à Vincennes pour y présider une commission militaire, dont il lui aurait laissé ignorer l'objet ; il n'en aurait été informé qu'à Vincennes même, en recevant l'arrêté du gouvernement, et l'ordre du général en chef Murat, portant la nomination des membres de la commission, et l'injonction de procéder sur-le-champ et sans désemparer.

M. le général Hullin, ainsi que le capitaine-rapporteur, et même le greffier, auraient été sans notions en matière de jugement, ce qui devait expliquer les vices de la sentence.

La commission aurait obtempéré à la demande du prince, d'avoir une entrevue avec le premier consul ; mais un général (c'est-à-dire moi) aurait représenté que la demande était inopportune, et le général Hullin y aurait renoncé. D'ailleurs il ne trouvait rien dans la loi qui l'y autorisât.

Les pièces jointes au procès se seraient composées de lettres interceptées, et d'autres documens propres à faire impression sur l'esprit des juges.

Lié par ses sermens, il ne se serait pas déclaré incompetent, il n'aurait pas donné de défenseur à l'accusé, parce que le prince n'avait ni décliné la compétence du tribunal, ni demandé un défenseur, et aucun des membres de la commission ne lui avait rappelé ce devoir. Il est bien vrai qu'il avait été fait plusieurs rédactions du jugement, entre autres celle qui porte qu'il sera exécuté de suite, et qui a été publiée par le

jurisconsulte qui nous a révélé l'existence des pièces du procès ; mais, après avoir été signée, cette minute n'aurait pas paru régulière ; il en aurait été fait une nouvelle qui aurait constitué le véritable jugement ; l'autre minute devait être anéantie sur-le-champ, mais il aurait oublié de le faire. Le général atteste que c'est là la vérité ! . . .

Dans tous les cas, la première comme la seconde minute n'étant pas régulières, le capitaine-rapporteur et l'officier qui a permis l'exécution n'ont pu y voir, sans prévarication, un véritable jugement, et le faire exécuter. L'ordre d'exécution ne pouvait être donné que par le général en chef gouverneur de Paris ; il ignore si celui qui a si cruellement précipité cette exécution funeste avait des ordres. Quant à lui, à peine le jugement aurait été rendu, qu'il se serait mis à écrire au premier consul pour lui faire part du désir témoigné par le prince d'avoir une entrevue avec lui, et aussi pour le conjurer de remettre une peine que la rigueur de la position de la commission ne lui avait pas permis d'éluder. Mais au même instant un homme (c'est encore moi) l'en aurait empêché en reprenant la plume, et en lui disant : " Cela me regarde ; " ce qui aurait fait croire à M. Hullin que cet homme allait écrire lui-même au premier consul. Enfin il attendait avec confiance le moment de se retirer, lorsqu'il entendit une terrible explosion . . . Tel est en résumé le roman auquel on n'a pas craint de faire apposer le nom du général Hullin.

Et d'abord je ferai remarquer l'in vraisemblance que le général Hullin n'eût reçu qu'un avis verbal du gouverneur de Paris, pour lui apprendre sa nomination de président de la commission, lorsque les autres membres en auraient été informés par écrit. Le général Hullin dut l'être également par une lettre ; mais comme il importait au gouverneur de lui donner des instructions particulières, il dut le mander chez lui . . . Le général Murat comprenait trop bien l'importance qu'il devait attacher à un jugement qui avait à décider

du sort d'un personnage tel que le duc d'Enghien, pour que la nomination du général Hullin, comme président de la commission, fût un choix fait au hasard, ni qu'il l'eût laissé partir sans lui révéler l'objet de sa mission. Sa nomination explique au contraire qu'on lui avait appris sans réserve ce qui avait été un mystère pour tout Paris. Est-il bien présumable que, puisque l'on s'était décidé à traduire le prince devant une commission militaire, on n'eût pas pris d'avance tous les moyens de s'assurer des dispositions de celui qu'on appelait à la présider, lors surtout qu'on était sans aucune preuve contre le prévenu, et qu'on était réduit à ne produire à l'appui de l'accusation que la *pièce unique*, l'arrêté du 29 ventose ?.. Mais un fait qui n'a été connu que depuis la publication de mon premier écrit, et que j'ignorais moi-même, donna un démenti sur ce point au général Hullin. La voiture du duc d'Enghien arriva vers midi à la barrière de Bondi ; elle y fut arrêtée jusqu'à près de quatre heures, et ce n'est qu'alors qu'elle reçut l'ordre de prendre la route de Vincennes par les boulevards extérieurs. A cette époque, les barrières de la capitale étaient gardées de la manière la plus sévère. Or, qui a pu donner cet ordre, si ce n'est le gouverneur de Paris, et par qui a-t-il pu le transmettre, si ce n'est par le commandant de la place ?.. Que le général Hullin réponde.

Il n'ignorait pas plus, en sortant de chez le général Murat, l'arrestation, l'arrivée du duc d'Enghien et son prochain jugement, qu'il ne pouvait ignorer l'ordre que le gouverneur de Paris avait donné par son entremise aux troupes de la garnison, y compris la gendarmerie d'élite, de se rendre à Vincennes. De tous les colonels de ces troupes, j'étais le seul qui ne fût pas membre de la commission militaire, et je fus chargé de les commander, parce que ce commandement me revenait de droit. Voilà tout le secret de l'ordre qui me conduisit à Vincennes. Je n'étais pas alors un homme assez

important pour qu'on me fit des confidences. Mais ce commandement me laissait entièrement étranger aux préliminaires, à l'instruction, à l'interrogatoire, au jugement et à la condamnation du prévenu. Le général Hullin était le seul que l'on reconnaissait pour chef ; il était le mien en sa qualité de président, car partout où il y a une autorité qui délibère, et un corps de troupes pour protéger la délibération, la force armée est essentiellement passive. Malheur au pays où il en est autrement !

Telle était notre position respective, que le général Hullin était tout et que je n'étais rien ; le commandant même de Vincennes, M. Harel, était sous ses ordres, et nous verrons bientôt que le général Hullin l'a très-bien compris. . . . C'était donc à lui de commander ; nous devions exécuter ses ordres, sous peine d'être punis pour rébellion, si, militaires, nous avions désobéi à notre chef : toute la responsabilité reposait donc sur le général Hullin. Suivons-le dans l'accomplissement de ses devoirs.

Toutefois je ne scruterai pas ici les actes de sa procédure, si ce n'est dans les parties qui se rattachent à ma cause. Un éloquent jurisconsulte les a assez foudroyés ; je laisse M. le général Hullin en présence de l'accusateur qui l'a traduit devant le tribunal du siècle et de la postérité. Mon but n'est pas d'aggraver le supplice moral d'un ennemi que l'intrigue m'a fait ; je ne veux que repousser les imputations calomnieuses dirigées contre moi.

Je ferai d'abord remarquer que l'officier qui fut nommé capitaine-rapporteur a procédé à l'interrogatoire du prince, et qu'il a commencé cette opération à douze heures dans la nuit du 29 ventose (20 mars). Cela se prouve par le procès-verbal même*. Le protocole, l'ensemble et la rédaction de cet acte n'indiquent nullement l'inexpérience de cet officier,

* Pièce n° 3 au *Recueil* publié par M. Dupin.

alléguée par le général Hullin. Je ferai remarquer également que ce général, quoique ayant servi avec distinction, n'a pas toujours habité les camps, et que le commandant d'une place comme Paris ne peut être réputé aussi étranger aux lois militaires sur la tenue des conseils de guerre, qu'il a bien voulu le faire croire. Ses collègues étaient des colonels qui ne pouvaient y être eux-mêmes étrangers, et qui n'étaient pas sans instruction. L'un d'eux avait été légiste à Besançon avant d'embrasser la carrière des armes.

Après l'interrogatoire, le prince fut conduit dans la salle où était réunie la commission ; mais déjà il était plus de deux heures. On le conçoit, puisque ce n'est qu'à minuit qu'on a commencé à procéder à l'interrogatoire, qui remplit six pages d'impression. Cette circonstance doit être remarquée ; elle servira à repousser une des nombreuses et importantes allégations mensongères du général Hullin.

Quant à moi, occupé à placer les troupes qui arrivaient successivement des diverses casernes de Paris à Vincennes, ce qui retarda très avant dans la nuit leur réunion totale, je ne me rendis à la salle où la commission militaire siégeait, et qui était remplie d'officiers et sous-officiers des troupes réunies, qu'au moment où le prince se défendait avec chaleur de l'imputation d'être chef d'une conspiration contre le premier consul. Pendant le peu de temps que dura la séance après mon arrivée, je puis affirmer avec vérité qu'il ne fut nullement question, ni de la demande du prince d'avoir une entrevue avec le premier consul, ni de la proposition d'un membre de déférer à cette demande, et par conséquent que je n'ai pas pu suspendre l'effet des intentions de la commission militaire par mes paroles. Il est bien vrai que le capitaine-rapporteur, officier plein de loyauté, avait lui-même conseillé au prince, en lui faisant subir son interrogatoire, de demander à voir le premier consul ; mais je n'étais présent ni à la lecture de cet interrogatoire, ni aux nouvelles ques-

tions que le président avait adressées au prince au début de la séance.

Je demanderai à M. le comte Hullin, qui ne m'accuse que pour se laver du reproche de n'avoir pas rempli un devoir sacré, où est la mention de la proposition faite par un membre de la commission, et celle de mon interruption, ou si l'on veut, ma prétendue observation sur l'inopportunité de la demande? où se trouve la délibération qui l'aurait suivie? Comment ne pas parler également, sur le protocole de la séance, de la résolution du tribunal d'accéder, après les débats, au désir du prince? Je dirai plus, j'admettrai pour un moment que j'eusse hasardé une aussi étrange réflexion; étais-je une autorité, un pouvoir au-dessus du général Hullin, mon supérieur comme militaire et comme président de la commission? présentais-je des instructions ou un ordre du premier consul, par exemple, pour imposer ainsi à un tribunal qui devait être impassible comme la loi?

Pendant que le général Hullin était en exil à Bruxelles, tel n'était pas son langage. Qu'il interroge ses souvenirs; qu'il se rappelle ce qu'il répondait à ceux qui lui faisaient des observations sur cette affaire. " Il n'avait agi, disait-il, que " d'après les instructions les plus sévères. Le cas même où " le duc d'Enghien réclamerait un entretien avec le premier " consul était prévu, et il lui était défendu de faire parvenir " cette demande au gouvernement." Voilà la vérité; et parmi les motifs qui ont déterminé à appeler le général Hullin chez le gouverneur de Paris, celui-là doit avoir été un des premiers. Il était capital, pour les provocateurs de la perte du duc d'Enghien, de lui fermer toute communication avec le premier consul.

On a répandu dans le public que le général Murat avait fait déposer chez un notaire à Paris des pièces qui attestent que ses instructions au général Hullin, et toute sa conduite dans cette affaire, avaient été le résultat d'insinuations per-

fides. J'ignore si le dépôt a réellement existé. On doit s'étonner que ces pièces n'aient pas été publiées en 1823, à l'époque où chacun s'est empressé d'apporter son tribut pour expliquer cette page de notre histoire. Serait-ce parce qu'elles repoussent la fable de mon adversaire ?..... Si elles paraissaient aujourd'hui, et qu'il en fût autrement, il faudrait plus que douter de leur authenticité.

D'après le jurisconsulte que j'ai déjà cité, le duc d'Enghien a été condamné en violation de toutes les formes et de tous les principes. On n'a eu qu'un seul document pour toute pièce à charge et à décharge ; c'est l'arrêté des consuls du 29 ventose. La minute du jugement rédigé à Vincennes, en séance à huis-clos de la commission, le porte textuellement. Il y est dit : " Lecture faite des pièces tant à charge qu'à décharge au nombre d'UNE."

Cela fait justice de la version mensongère du général Hullin : " qu'il y avait plusieurs pièces jointes au dossier, " des lettres interceptées, une correspondance de M. Shee, " alors préfet du Bas-Rhin, et surtout un long rapport du " conseiller d'Etat Réal." En hasardant ce langage, M. le comte Hullin avait donc oublié qu'il avait déclaré lui-même n'avoir reçu que deux pièces contre le prévenu, l'arrêté des consuls et la liste des juges que le gouverneur de Paris lui avait envoyés à dix heures du soir à Vincennes ?

On conçoit dans quel intérêt la version du général Hullin sur ce point a été inventée : il fallait jeter de l'incertitude sur la conduite du duc d'Enghien, en citant vaguement des lettres interceptées, un rapport du conseiller d'Etat Réal, qui n'en a jamais fait sur cette affaire. Par ce moyen, on espérait sans doute rendre moins odieuse la condescendance de celui qui avait condamné le prince ; on espérait peut-être, en annonçant avec ce vague des pièces qui ne furent jamais produites, qu'un jour, si on était interpellé de dire pourquoi on n'avait pas produit, comme pièce à décharge, la correspon-

dance de M. de Massias, on pourrait prétendre qu'elle faisait partie du dossier.

Suivons les autres vices de la procédure qu'il m'importe de faire remarquer pour réfuter le général Hullin. On n'a pas donné de défenseur au prince, on l'a abandonné à lui-même, à son inexpérience, à son imprudente vivacité, alors qu'un arrêt de mort était suspendu sur sa tête. Mais le général Hullin était-il donc si peu familiarisé avec la tenue d'un conseil de guerre, et l'usage si constant de donner un défenseur à l'accusé, qu'il eût besoin que le prince en demandât un lui-même ; que, dans sa position, il connût assez peu les lois pour proposer l'incompétence de la commission militaire ? Cet oubli de la part du général Hullin, la rigueur et l'illégalité de la sentence ne sont guère d'accord avec son désir prétendu de favoriser la réclamation du prince auprès du premier consul. On ne se montre pas si froidement déterminé, pour écouter tout à coup un conseil de l'humanité. Non, la commission militaire qui a pu condamner juridiquement, et sans hésiter, le duc d'Enghien, n'a pas voulu le sauver, ou ne l'a pas osé : si elle l'eût voulu, elle le pouvait. Jamais juge bien disposé ne se trouva dans une position plus favorable au salut d'un accusé. Il n'existait au procès ni pièces, ni preuves, ni témoins contre le prince, et il persistait à nier avec force les accusations portées contre lui. Ses rapports avec l'Angleterre, dans le rang où il était né ; ses correspondances avec son aïeul, le prince de Condé, ne pouvaient être prises pour l'aveu d'une conjuration. Quel juge ignore, d'ailleurs, que l'aveu d'un accusé ne suffit pas pour le condamner, lorsqu'il n'y a pas un corps de délit constant, et des témoignages qui garantissent à la justice que celui qu'on accuse ne s'égaré pas, dans le désespoir de sa situation, jusqu'à faire l'aveu d'un crime qu'il n'a pas commis ? Que si la commission n'osait pas absoudre un innocent, ou du moins un accusé non convaincu du crime qu'on

lui imputait, après avoir rempli ce qu'elle regardait comme un impérieux devoir, rien ne l'empêchait, non pas de demander grâce, elle ne l'eût pas osé peut-être, mais de faire parvenir au premier consul la juste prière du prince.

Mais puisque le président de la commission militaire avait des dispositions si heureuses pour le duc d'Enghien, comment n'a-t-il pas pris tous les moyens nécessaires pour empêcher que son erreur ne fût irréparable, au lieu d'ordonner : “ Que le jugement serait EXÉCUTÉ DE SUITE, à la diligence du capitaine-rapporteur, après en avoir donné connaissance au condamné, en présence des détachemens des différens corps de la garnison ? ” M. le comte Hullin a compris, par anticipation, les réflexions qui naissent de cet acte, et il a cru les combattre, en affirmant que ce jugement n'était pas le véritable original de la sentence prononcée par la commission militaire ; que c'était celui publié par le *Moniteur* du 22 mars 1804, parce qu'on avait essayé plusieurs rédactions.

Quelque absurde que soit cette fable, il convient d'expliquer ici les motifs qui la repoussent et en montrent la fausseté. C'est à minuit que le capitaine-rapporteur a commencé l'interrogatoire du duc d'Enghien, et il n'a pu l'avoir terminé qu'à deux heures du matin. Cette vérité est d'ailleurs attestée par la minute, où l'on a indiqué que la séance a commencé à deux heures du matin. Elle s'est prolongée par la lecture de la pièce unique qui composait le dossier, par le nouvel interrogatoire que le président a fait subir au prince, et par les débats qui ont été longs et animés, jusqu'à quatre heures. C'est en effet à cette heure-là que le président a fait évacuer la salle, et que les membres de la commission sont entrés en délibération à *huis-clos*. Cette délibération n'a pu durer moins d'une demi-heure, après quoi il a fallu procéder à la rédaction du jugement. Or, cette rédaction, qui est de deux pages d'écriture, n'a pu être

faite dans moins d'une demi-heure, c'est-à-dire jusqu'à cinq heures du matin. Mais si tout ce qui vient d'être énuméré a exigé l'emploi de trois heures, qui se sont écoulées depuis le moment où la commission est entrée en séance, jusqu'à la signature du jugement, il est *physiquement* impossible que celui publié par le *Moniteur*, qui est de sept pages d'impression in-8°, ait pu être également rédigé à Vincennes. Un écrivain, qui n'aurait qu'à copier, ne le transcrirait pas dans moins de trois heures ; à plus forte raison, lorsque la contecture de cet écrit, les nombreuses questions qui y sont posées, les non moins nombreux considérans qui y sont développés, et la citation minutieuse des lois, ont nécessité que le rédacteur fit un brouillon avant la mise au net qui figure au dossier. Or, si l'on ajoute le temps indispensable pour cette rédaction et cette transcription, à l'heure où la commission est entrée en séance à *huis-clos*, on arrivera à celle de dix heures du matin, et il est notoire que c'est vers les six heures du matin que le prince périt !

Le premier jugement présente des blancs pour y mettre plus tard la date et l'article de la loi qu'on avait entendu appliquer. On le conçoit, il était rédigé à Vincennes, et le Bulletin des lois ne se trouvait pas dans ce donjon. Qu'on compare à ce jugement celui publié par le *Moniteur*. Dans les sept pages d'impression qui le composent, on trouvera la citation minutieuse de nombreuses lois, de nombreux articles ; on y expose de nombreux documens qui auraient été lus dans la séance, le signalement du prince y est entièrement détaillé, jusqu'à sa taille d'un mètre sept cent cinq millimètres. Est-ce bien à Vincennes, au milieu de la nuit, du trouble et de l'émotion de chacun des membres de la commission, peut-être même de celle du général Hullin, malgré ses instructions secrètes, qu'une pareille rédaction, qui a exigé une plume très exercée, a pu être faite ? Mais si la bibliothèque dans laquelle on a puisé pour une semblable

rédação avait été transportée à Vincennes, pourquoi la mention de ces mêmes lois, de ces mêmes arrêts, etc., qu'on lit dans le second jugement, ne se trouve-t-elle pas dans le premier ? Le brouillon que l'on fait d'un acte contient tout ce qui doit se trouver dans sa mise au net.

Mais une dernière circonstance va achever de démontrer l'audacieuse imposture du général Hullin sur ce point. Le jugement inséré dans le *Moniteur*, porte qu'après les débats : " le rapporteur, le greffier, ainsi que les citoyens assistant dans l'auditoire, se sont retirés sur l'invitation du président." En effet, il est de rigueur que le capitaine-rapporteur n'assiste pas à la délibération d'un conseil de guerre après la clôture des débats, puisque l'accusé, dont il est l'accusateur, n'y est pas lui-même présent.

Et cependant la minute de ce second jugement qui est au dossier, au dépôt des conseils de guerre, est écrite *en entier* de la main du capitaine-rapporteur. Où l'a-t-il donc pu écrire, puisque, d'après la fable du général Hullin, elle aurait été rédigée dans la séance à *huis-clos* de la commission, et que le jugement atteste que le rapporteur s'est retiré, si ce n'est à Paris, lorsque les moteurs de ce fatal événement, alarmés de la rumeur qu'il causait, des mécontentemens du premier consul, et de l'irrégularité de tout ce qui avait été rédigé à Vincennes, ont voulu le rendre moins grave pour eux ?

Répondez, général Hullin !

La vérité que tout démontre, c'est que la minute du jugement au dossier, portant qu'il sera *exécuté de suite*, est celle qui fut rédigée dans la séance à *huis-clos*, celle qui fut remise par le général Hullin au capitaine-rapporteur, pour qu'il fût procéder à son exécution. Elle est signée de tous les membres de la commission, même du capitaine-rapporteur, qui dut la revêtir de sa signature pour qu'elle eût force exécutoire. Concevrait-on qu'un pareil acte, revêtu de toutes les signa-

tures des membres du tribunal, n'eût été qu'un brouillon ? Fable ridicule !

Mais ce qu'on ne concevra pas plus, c'est que si, au lieu de cette minute, le général Hullin avait remis au capitaine-rapporteur celle insérée dans le *Moniteur*, cet estimable officier eût, au mépris de la teneur du jugement, et contre l'usage constant, même des commissions spéciales (ce que n'était pas celle-ci), fait exécuter le prince sous les yeux, en quelque sorte, des juges qui ne l'auraient pas condamné à cette exécution instantanée. Non, cette allégation se repousse par son atroce absurdité. L'accusation contre le capitaine-rapporteur est d'autant plus mensongère qu'il avait été plein d'égards pour le prince, et lui avait donné des marques d'intérêt. C'est lui qui lui avait suggéré, ainsi que je l'ai déjà dit, l'idée d'exprimer au bas de son interrogatoire le désir de voir le premier consul, et qui a même dicté au prince les phrases qui se trouvent écrites de sa main dans cette pièce du procès.

Le général Hullin entendait-il que la sentence qu'il venait de prononcer ne fût exécutée que sur l'autorisation du gouverneur de Paris, lorsqu'après avoir remis le fatal arrêt au capitaine-rapporteur, il donnait l'ordre au commandant de Vincennes, Harel, qui seul des officiers présents connaissait les détours des souterrains du donjon, de conduire le condamné dans les fossés du château, où son exécution ne pouvait compromettre la sûreté des passans ? Ce fait est attesté par la déposition du sieur Anfort, recueillie en 1806, et publiée en 1822, par un homme qui paraît n'avoir été mu que par le désir de découvrir la vérité. Voici l'extrait de cette déposition :

“ Les questions épuisées, on appelle le duc d'Enghien
“ dans une salle voisine. Ces messieurs annoncent qu'ils
“ vont aller aux opinions ; et, après un certain intervalle, le

“ commandant Harel est appelé derechef. On lui annonce
 “ la condamnation du prisonnier ; il reçoit l’ordre de le faire
 “ descendre, quand il en sera temps, dans les fossés du châ-
 “ teau. Un espace de temps s’écoule encore, après lequel
 “ l’ordre définitif est donné au commandant par le président
 “ du conseil. D’une voix faible et mal assurée, Harel invite
 “ le prisonnier à le suivre : un flambeau à la main, il s’avance
 “ sous l’escalier étroit et tortueux.”*

Que devient maintenant, devant tous ces faits accablans, la fable de la lettre que M. le général Hullin se serait mis en devoir d’écrire au premier consul, aussitôt que le jugement aurait été rendu, “ pour le conjurer de remettre une peine que
 “ la rigueur de la position de la commission ne lui avait pas
 “ permis d’éluder ?”

Que deviendra également cette assertion : “ qu’à cet ins-
 “ tant un homme, qui s’était constamment tenu dans la
 “ salle du conseil, lui dit en prenant la plume : Maintenant
 “ cela me regarde ?”

Quoi ! M. le général Hullin avait mis tant de hâte à faire exécuter le jugement, que lui-même avait donné l’ordre au commandant Harel de conduire le prince dans les fossés du château, au lieu de laisser ce triste soin au capitaine-rapporteur, et cependant il se serait mis en devoir d’écrire pour demander la grâce du condamné ! Le capitaine-rapporteur représente le procureur-général devant les autres tribunaux criminels ; or, comme l’appel n’était ni proposé, ni permis au duc d’Enghien, puisque le jugement devait être exécuté de suite, le général Hullin l’avait livré dans le même état où se trouve un condamné, lorsque, après avoir épuisé tout recours, il est remis au procureur-général chargé d’assurer l’exécution de la loi. La mort immédiate est la conséquence aussi promptement qu’inévitable de ce dernier acte du procès.

* Extrait de l’ouvrage intitulé : *Notice historique sur S. A. S. monseigneur le duc d’Enghien*, par un bourgeois de Paris, pages 150 et 151.

Il me reste peu de chose à dire, sans doute, pour démontrer cette calomnie ; car il a déjà été prouvé, par les pièces mêmes du procès (c'est d'ailleurs un usage constant en pareil cas), que la salle dans laquelle siégeait la commission militaire à Vincennes fut évacuée après les débats, et transformée aussitôt en salle du conseil, où les membres délibérèrent à *huis-clos*, et où on n'a pas osé prétendre, jusqu'à présent du moins, que j'étais resté pendant la délibération. A quel titre aurais-je élevé cette prétention ? En quelle qualité les membres, qui avaient à délibérer entre eux, m'y auraient-ils souffert ? Il ne faut pas perdre de vue qu'à l'exception du général Hullin, aucun des colonels qui faisaient partie de la commission n'avait été averti de sa nomination autrement que par une lettre individuelle écrite par le gouverneur de Paris. Par une conséquence naturelle, aucun d'eux n'avait pu être circonvenu. Les auteurs de la catastrophe s'en étaient reposés sur les instructions particulières données au général Hullin, et à la docilité qu'il avait sans doute promis d'apporter dans l'accomplissement de ce qui lui avait été prescrit.

De quel droit me serais-je également permis d'arracher la plume des mains de ce président, écrivant pour l'accomplissement d'une délibération de la commission ? Et le général Hullin lui-même se serait-il assez peu respecté pour céder ainsi à la menace d'un subordonné, et renoncer à l'exercice du consolant mandat de demander la grâce d'un infortuné qu'on aurait condamné à regret ? Aurait-il obtempéré à un ordre dont sa position et ses fonctions ne lui auraient pas permis d'admettre l'existence entre mes mains, et que, par suite, il aurait dû se faire représenter à l'instant même ? Mais que dis-je ? n'ai-je pas déjà démontré l'absurdité que le comte Hullin eût voulu intercéder pour le prince, en même temps qu'il l'envoyait froidement à une mort certaine ? Et dès-lors, comment aurait-il été troublé dans son intercession ? ou comment, moi, sans qualité pour suspendre l'exécution ordonnée

par lui, aurais-je prétendu devoir demander grâce en son lieu et place ?

Que justice soit donc faite, sous ce nouveau rapport, de l'imposture du général Hullin. Je le laisserai désormais avec l'émotion qu'il assure avoir éprouvée en entendant la terrible explosion ; c'était sans doute celle du commencement des remords dont il se dit agité depuis plus de vingt ans, pour avoir cédé aux instigations de ceux qui avaient d'avance résolu la mort du malheureux prince.

§ III.

Quelle fut ma Conduite comme Commandant des Troupes.

A PEINE âgé alors de vingt-huit ans, j'étais officier-général et aide-de-camp. Cette position, qui me valait l'honneur de remplir des missions périlleuses sur les champs de bataille, ne m'initiait pas dans les secrets de l'Etat. Je n'avais pas à correspondre avec les puissances étrangères ; je n'étais pas chargé de surveiller l'émigration par des relations avec les ministres ou les ambassadeurs ; je n'avais ni rang dans le conseil, ni autorité pour faire des rapports ou donner mon avis sur aucun des objets qui pouvaient s'y traiter, et moins encore avais-je le pouvoir de prendre l'initiative, ou de faire adopter une mesure en quoi que ce fût. Et d'ailleurs, qu'importait à ma position personnelle la circonstance dont il s'agit ? Avais-je des inquiétudes à calmer pour l'avenir, ou des garanties à donner contre le passé ? Je ne connaissais de la révolution que les guerres qu'elle nous avait suscitées, que les batailles qu'il avait fallu livrer, et que la gloire que nos armes y avaient acquise. La fortune et mon épée m'avaient servi à souhait ; j'étais heureux de mon sort, mon ambition était satisfaite, et assurément rien ne pouvait alors me faire présumer que j'arriverais un jour aux grands emplois que j'ai occupés depuis. Je ne pouvais songer qu'à remplir

avec honneur et avec zèle les devoirs de ma position, et l'on sait que le premier consul ne nous laissait guère le temps de nous reposer, et à plus forte raison celui de nous mêler de choses étrangères à nos fonctions.

C'est au retour d'une longue mission, que, me trouvant de service à la Malmaison, je fus chargé d'aller porter une lettre cachetée au gouverneur de Paris, le général Murat. On conçoit aisément que le contenu ne m'en fut pas révélé; le premier consul n'avait pas l'habitude d'entrer dans de semblables explications avec les porteurs de ses messages; et qu'importait-il d'ailleurs que j'en connusse le contenu? Quoi qu'il arrivât, je ne pouvais jamais être appelé qu'à obéir à mes supérieurs en grade, et jamais à délibérer. Je partis donc le 20 mars, à cinq heures du soir, de la Malmaison pour me rendre chez le général Murat.

Rien de plus simple que ma position, et la ligne de mes devoirs était si clairement tracée, que je n'avais même pas à réfléchir sur la conduite que j'avais à tenir. Qu'eût fait tout autre à ma place? Colonel du corps de la gendarmerie d'élite, qui alors ne comptait pas dans la garde, mais qui faisait partie de la garnison de Paris, c'est à ce seul titre que je reçus dans la soirée l'ordre du général Murat de me rendre à Vincennes, et d'y prendre le commandement des troupes qui allaient s'y réunir. Devais-je ne pas obéir?

Rendu au lieu désigné, et chargé d'y veiller à la sûreté d'une commission militaire que l'autorité compétente venait d'y convoquer, pouvais-je ne pas accomplir ma mission? Responsable, en quelque sorte, de la conduite des troupes confiées à ma direction, ne devais-je pas les disposer et les surveiller durant l'opération, objet de leur réunion? Était-ce à moi, dont l'obéissance était le premier devoir, qu'il appartenait de scruter l'objet de la réunion de la commission militaire, et la légalité des actes en vertu desquels elle avait à procéder? C'est aux militaires particulièrement que je ne

crains pas d'adresser avec confiance ces diverses questions, et celles qui les suivront.

La discipline militaire, la responsabilité qui pesait sur moi dans cette grave circonstance, où déjà l'arrestation du général Moreau causait quelque fermentation parmi les troupes, me commandaient donc la plus active surveillance.

Les casernes de Paris sont situées dans des quartiers éloignés les uns des autres. Certains des corps qui reçurent l'ordre de marcher dans cette circonstance eurent à traverser la ville, en partant des points opposés, très-éloignés de la barrière du Trône. Cet éloignement fut cause que quelques-uns de ces corps n'arrivèrent à Vincennes qu'à près de trois heures du matin, ayant reçu tard dans la soirée l'ordre de départ. Ce ne fut donc qu'après la réunion totale des troupes, et après que j'eus disposé leur placement sur l'esplanade qui est devant le château de Vincennes, que je pus céder au désir que j'avais de voir le prince, et de connaître les circonstances, que j'ignorais absolument, sur lesquelles reposait sa mise en jugement.

J'ai dit que la froideur de la nuit que j'avais passée au milieu des troupes me fit approcher d'une cheminée devant laquelle était placé le fauteuil du président. C'est ainsi que je me trouvai, pendant quelques instans seulement, assis derrière le général Hullin, durant la séance de la commission. C'est de là que j'entendis ce que j'ai rapporté de la courte partie des débats dont je fus le témoin. Il y avait à peine un quart d'heure que j'y étais, lorsqu'on ordonna de faire retirer le prince, et l'évacuation de la salle, qui dès ce moment fut métamorphosée en chambre du conseil. C'est alors qu'étant sans mandat ni qualité pour assister ni participer à la discussion intérieure de la commission, je fus rejoindre mes troupes et attendre le résultat de sa délibération. J'ai déjà fait ressortir le double mensonge que présente la version du général Hullin relativement à l'influence que j'aurais

exercée sur la commission pendant sa séance, et celle que j'aurais exercée sur lui-même, pour l'empêcher de transmettre le vœu du prince, d'avoir une entrevue avec le premier consul. J'ajouterai ici deux observations qui ne sont pas moins décisives. La commission a délibéré à huis-clos, et par conséquent hors de ma présence. Ainsi, pour que j'eusse été dans le cas de répondre à son président, afin de le détourner d'écrire au premier consul : " Cela me regarde maintenant," il aurait fallu, ou que la lecture du jugement eût été faite publiquement, et que je l'eusse entendue, c'est-à-dire en séance redevenue publique, ou que la commission eût, avant sa délibération, reconnu en moi une autorité supérieure par laquelle des instructions formelles et préalables lui auraient prescrit de me faire appeler dans la chambre du conseil, après la signature du jugement, et de le soumettre à mon *veto*. Sans l'une ou l'autre de ces circonstances, il eût été impossible que je me fusse trouvé en situation de prétendre qu'alors "*cela me regardait*." Or, le véritable jugement rendu à Vincennes, celui qui a été exécuté, ne porte pas qu'on ait rouvert la séance publique, ce qui en effet n'a pas eu lieu. Le général Hullin n'avait pas cru devoir recourir à ce simulacre.....Au contraire il y est déclaré qu'on *a fait, clos et jugé* sans désenparer, *pour être exécuté de suite*, moyennant la seule lecture de la sentence, par le capitaine-rapporteur, en présence des différens détachemens de troupes de la garnison. Il m'aurait donc été impossible de connaître la teneur du jugement par sa lecture en séance publique, puisqu'elle n'avait pas eu lieu, et par conséquent de répondre au général Hullin, en lui enlevant la plume des mains : *Cela me regarde maintenant*.

Quant aux instructions qui auraient été données à la commission de me déférer la sentence après l'avoir rendue pour la faire exécuter, même alors qu'elle n'aurait pas ordonné l'exécution instantanée (car il aurait fallu tout cela

pour que la version du général eût quelque vraisemblance), par quelle voie, dans quel document auraient-elles été données ces instructions, et par qui l'auraient-elles été? Aucune mention n'en est faite dans la pièce unique du procès, l'arrêt du 29 ventôse; il en est de même dans l'ordre du gouverneur de Paris, portant nomination des membres de la commission; enfin, il n'en est nullement question dans aucune des deux rédactions du jugement.

La commission, ou, si l'on veut, son président, ne m'avait donc pas soumis la sentence qui venait d'être rendue, et dès lors je ne pouvais me permettre de prétendre, et moins encore de souscrire à ce que la volonté arbitraire de son subordonné enchaînât sa volonté légale. Car, allons plus loin, admettons un instant que la version tardive du général Hullin soit vraie; admettons que, subordonné que j'étais, j'aie voulu non seulement désobéir à mon supérieur, ce qui eût été manquer à la discipline, mais encore lui forcer la main, ce qui eût été presque une rébellion, comment le général Hullin se justifierait-il de ne m'avoir pas fait arrêter sur-le-champ, ou au moins comment n'aurait-il pas porté plainte contre moi? L'a-t-il fait? Bien plus, à qui a-t-il jamais fait part de son ressentiment à ce sujet? Assurément, ce n'est ni à l'empereur ni à moi. Ce ne serait donc qu'après la restauration que le général Hullin se serait souvenu d'un fait aussi grave; la mémoire lui serait revenue comme les regrets, tout juste lorsqu'on les aurait éveillés par des inquiétudes pour son avenir. Il croyait, dit-il, que j'avais des ordres; mais alors il aurait dû m'en demander préalablement l'exhibition, et certes il en parlerait aujourd'hui. Lui, mes adversaires, ou les ennemis de l'empereur ne garderaient pas le silence à ce sujet. Mais cette question est de celles auxquelles le bon sens seul peut répondre. Quelles instructions aurais-je pu recevoir dans la situation où j'étais placé? Enfin, pour dernier grief, quelques personnes m'ont

blâmé d'avoir voulu chercher à justifier le premier consul aux dépens du ministre des relations extérieures ; je pourrais à plus juste titre reprocher à mes adversaires d'avoir constamment cherché à se justifier aux dépens de l'empereur. Au surplus, à cette imputation ou à tout autre de même nature, je n'ai qu'un mot à répondre, c'est que je n'ai jamais cru que la chute de Napoléon et sa mort m'aient dégagé de la reconnaissance que je lui dois ; c'est sur ce sentiment que j'ai basé ma conduite, et j'ai cru en cela ne remplir qu'un devoir.

En résumé, et pour ne plus parler de cette affaire, tout se réduit à quelques questions très-simples, auxquelles le public peut aujourd'hui répondre.—Par qui l'arrestation du prince a-t-elle été suggérée?—Par qui a-t-il été jugé?—Par qui a-t-il été condamné?—Par qui l'acte a-t-il été signé?—Les documens qui suivent, et surtout la correspondance de M. le duc Dalberg, aideront le lecteur à résoudre ces questions.

DOCUMENTS ET CORRESPONDANCE

DE

M. LE DUC DALBERG.

§ I^{er}

Lettre du Premier Consul au Ministre de la Guerre.*

Paris, le 19 ventose an xii (10 mars 1804).

Vous voudrez bien, citoyen général, donner ordre au général Ordener, que je mets à cet effet à votre disposition, de se rendre dans la nuit en poste à Strasbourg. Il voyagera sous un autre nom que le sien ; il verra le général de la division. Le but de sa mission est de se porter sur Ettenheim, de cerner la ville, d'y enlever le duc d'Enghien, Dumouriez, un colonel anglais et tout autre individu qui serait à leur suite. Le général de la division, le maréchal-des-logis de gendarmerie qui a été reconnaître Ettenheim, ainsi que le commissaire de police, lui donneront tous les renseignemens nécessaires.

Vous ordonnerez au général Ordener de faire partir de Schelestadt trois cents hommes du 26^{ème} de dragons, qui se

* Cet ordre a été donné le jour même de la tenue du conseil privé.

rendront à Rheinau, où ils arriveront à huit heures du soir. Le commandant de la division enverra quinze pontonniers à Rheinau, qui arriveront également à huit heures du soir, et qui, à cet effet, partiront en poste ou sur les chevaux de l'artillerie légère. Indépendamment du bac, il se sera déjà assuré qu'il y ait là quatre ou cinq grands bateaux, de manière à pouvoir faire passer d'un seul voyage trois cents chevaux. Les troupes prendront du pain pour quatre jours et se muniront de cartouches. Le général de la division y joindra un capitaine ou un officier, et un lieutenant de gendarmerie, et trois ou quatre (trentaines) brigades de gendarmerie.

Dès que le général Ordener aura passé le Rhin, il se dirigera droit à Ettenheim, marchera droit à la maison du duc et à celle de Dumouriez ; après cette expédition terminée, il fera son retour sur Strasbourg. En passant à Lunéville, le général Ordener donnera ordre que l'officier des carabiniers qui a commandé le dépôt à Ettenheim se rende à Strasbourg en poste, pour y attendre ses ordres.

Le général Ordener, arrivé à Strasbourg, fera partir bien secrètement deux agens, soit civils, soit militaires, et s'entendra avec eux pour qu'ils viennent à sa rencontre.

Vous donnerez ordre pour que, le même jour et à la même heure, deux cents hommes du 26ème de dragons, sous les ordres du général Caulaincourt (auquel vous donnerez des ordres en conséquence), se rendent à Offembourg, pour y cerner la ville et arrêter la baronne de Reich, si elle n'a pas été prise à Strasbourg, et autres agens du gouvernement anglais, dont le préfet et le citoyen Méhée, actuellement à Strasbourg, lui donneront les renseignemens. D'Offembourg, le général Caulaincourt dirigera des patrouilles sur Ettenheim, jusqu'à ce qu'il ait appris que le général Ordener a réussi. Ils se prêteront des secours mutuels.

Dans le même temps, le général de la division fera passer

trois cents hommes de cavalerie à Kelh, avec quatre pièces d'artillerie légère, et enverra un poste de cavalerie légère à Wilstadt, point intermédiaire entre les deux routes.

Les deux généraux auront soin que la plus grande discipline règne, que les troupes n'exigent rien des habitans ; vous leur ferez donner à cet effet douze mille francs.

S'il arrivait qu'ils ne pussent pas remplir leur mission, et qu'ils eussent l'espoir, en séjournant trois ou quatre jours et en faisant des patrouilles, de réussir, ils sont autorisés à le faire. Ils feront connaître aux baillis des deux villes, que, s'ils continuent de donner asile aux ennemis de la France, ils s'attireront de grands malheurs.

Vous ordonnerez que le commandant de Neu-Brissac fasse passer cent hommes sur la rive droite avec deux pièces de canon.

Les postes de Kelh, ainsi que ceux de la rive droite, seront évacués dès l'instant que les deux détachemens auront fait leur retour.

Le général Caulaincourt aura avec lui une trentaine de gendarmes ; du reste, le général Caulaincourt, le général Ordener et le général de la division tiendront un conseil, et feront les changemens qu'ils croiront convenables aux présentes dispositions.

S'il arrivait qu'il n'y eût plus à Ettenheim, ni Dumouriez, ni le duc d'Enghien, on rendrait compte par un courrier extraordinaire de l'état des choses.

Vous ordonnerez de faire arrêter le maître de poste de Kelh et autres individus qui pourraient donner des renseignemens sur cela.

Signé, BONAPARTE.

§ II.

Ordre du Ministre de la Guerre au Général Ordener.*

Paris, le 20 ventose an XII (mars 1804.)

En conséquence des dispositions du gouvernement qui met le général Ordener à celle du ministre de la guerre, il lui est ordonné de partir de Paris en poste aussitôt après la réception du présent ordre, pour se rendre le plus rapidement possible, et sans s'arrêter un instant, à Strasbourg. Il voyagera sous un autre nom que le sien. Arrivé à Strasbourg, il verra le général de la division. *Le but de la mission est de se porter sur Ettenheim, de cerner la ville, d'y enlever le duc d'Enghien, Dumouriez, un colonel anglais, et tout autre individu qui serait à leur suite.* Le général commandant la 5ème division, le maréchal-des-logis qui a été reconnaître Ettenheim, ainsi que le commissaire de police, lui donneront tous les renseignemens nécessaires.

Le général Ordener donnera ordre de faire partir de Schelestadt trois cents hommes du 26ème de dragons, qui se rendront à Rheinau, où ils arriveront à huit heures du soir. Le commandant de la 5ème division enverra quinze pontonniers à Rheinau, qui y arriveront également à huit heures du soir, et qui, à cet effet, partiront en poste sur les chevaux d'artillerie légère. Indépendamment du bac, il se sera assuré, qu'il y ait là quatre ou cinq grands bateaux, de manière à pouvoir passer d'un seul voyage trois cents chevaux. Les troupes prendront du pain pour quatre jours, et se muniront d'une quantité de cartouches suffisante. Le général de la division y joindra un capitaine, un lieutenant de gendarmerie

* L'ordre précédent du premier consul au ministre de la guerre, est du 10 mars, à onze heures du soir. Le ministre l'aura transmis au général Ordener, au plus tôt à deux ou trois heures du matin le 11; il est probable que le général n'aura pu partir que le soir de ce même jour.

et une trentaine de gendarmes. Dès que le général Ordener aura passé le Rhin, *il se dirigera droit à Ettenheim, marchera droit à la maison du duc d'Enghien et à celle de Dumouriez.* Après cette expédition terminée, il fera son retour sur Strasbourg. En passant à Lunéville, le général Ordener donnera ordre que l'officier de carabiniers qui aura commandé le dépôt à Ettenheim se rende à Strasbourg en poste pour y attendre ses ordres. Le général Ordener, arrivé à Strasbourg, fera partir bien secrètement deux agens, soit civils, soit militaires, et s'entendra avec eux pour qu'ils viennent à sa rencontre. Le général Ordener est prévenu que le général Caulaincourt doit partir avec lui pour agir de son côté. Le général Ordener aura soin que la plus grande discipline règne, que les troupes n'exigent rien des habitans. S'il arrivait que le général Ordener ne pût pas remplir sa mission, et qu'il eût l'espoir, en séjournant trois ou quatre jours, et en faisant faire des patrouilles, de réussir, il est autorisé à le faire. Il fera connaître au bailli de la ville que, s'il continue à donner asile aux ennemis de la France, il s'attirera de grands malheurs. Il donnera l'ordre au commandant de Neu-Brissac de faire passer cent hommes sur la rive droite du Rhin avec deux pièces de canon. Les postes de Kelh, ainsi que ceux de la rive droite, seront évacués aussitôt que les deux détachemens auront fait leur retour.

Le général Ordener, le général Caulaincourt, le général commandant la 5ème division, tiendront conseil, et feront les changemens qu'ils croiront convenables aux présentes dispositions. S'il arrivait qu'il n'y eût plus à Ettenheim, ni Dumouriez, ni le duc d'Enghien, le général Ordener me rendra compte par un courrier extraordinaire de l'état des choses, et il attendra de nouveaux ordres. Le général Ordener requerra le commandant de la 5ème division de faire

arrêter le maître de poste de Kelh, et les autres individus qui pourraient donner des renseignements.

Je remets au général Ordener une somme de douze mille francs pour lui et le général Caulaincourt. Vous demanderez au général commandant la 5^{ème} division militaire, que, dans le temps où vous et le général Caulaincourt ferez votre expédition, il fasse passer trois cents hommes de cavalerie à Kelh avec quatre pièces d'artillerie légère. Il enverra aussi un poste de cavalerie légère à Wilstadt, point intermédiaire entre les deux routes.

Signé, ALEX. BERTHIER.

§ III.

LIBERTÉ.—ÉGALITÉ.

Extrait des Registres des Délibérations des Consuls de la République.

Paris, le 29 ventose l'an XII de la République une et indivisible.

Le gouvernement de la république arrête ce qui suit :

ARTICLE I^{er}. Le ci-devant duc d'Enghien, prévenu d'avoir porté les armes contre la république, d'avoir été et d'être encore à la solde de l'Angleterre, de faire partie des complots tramés par cette dernière puissance contre la sûreté intérieure et extérieure de la république, sera traduit à une commission militaire, composée de sept membres nommés par le général gouverneur de Paris, et qui se réunira à Vincennes.

ART. II. Le grand-juge, le ministre de la guerre et le général gouverneur de Paris sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Le premier consul, *Signé, BONAPARTE.*

Par le premier consul, *Signé, HUGUES MARET.*

Pour copie conforme,

Le général en chef, gouverneur de Paris. *Signé, MURAT.*

§ IV.

Nomination des Membres de la Commission Militaire.

Au gouvernement de Paris, le 29 ventose an XII de la république.

Le général en chef, gouverneur de Paris,

En exécution de l'arrêté du gouvernement, en date de ce jour, portant que le ci-devant duc d'Enghien sera traduit devant une commission militaire composée de sept membres, nommés par le général gouverneur de Paris, a nommé et nommé, pour former ladite commission, les sept militaires dont les noms suivent :

Le général Hullin, commandant les grenadiers à pied de la garde des consuls, président ;

Le colonel Guitton, commandant le premier régiment de cuirassiers ;

Le colonel Bazancourt, commandant le quatrième régiment d'infanterie légère ;

Le colonel Ravier, commandant le dix-huitième régiment d'infanterie de ligne ;

Le colonel Barrois, commandant le quatre-vingt-seizième de ligne ;

Le colonel Rabbe, commandant le deuxième régiment de la garde municipale de Paris ;

Le citoyen Dautancourt, major de la gendarmerie d'élite, qui remplira les fonctions de capitaine-rapporteur.

Cette commission se réunira sur-le-champ au château de Vincennes, pour y juger, sans désenparer, le prévenu, sur les charges énoncées dans l'arrêté du gouvernement, dont copie sera remise au président.

J. MURAT.

§ V.

Interrogatoire.

L'AN XII de la république française, aujourd'hui 29 ventose, douze heures du soir, moi, capitaine-major de la gendarmerie d'élite, me suis rendu, d'après l'ordre du général commandant le corps, chez le général en chef *Murat*, gouverneur de Paris, qui me donna de suite l'ordre de me rendre au château de Vincennes, près le général *Hullin*, commandant les grenadiers de la garde des consuls, pour en prendre et recevoir d'ultérieurs.

Rendu au château de Vincennes, le général *Hullin* m'a communiqué, 1° une expédition de l'arrêté du gouvernement du 29 ventose, présent mois, portant que le ci-devant duc d'Enghien serait traduit devant une commission militaire composée de sept membres, nommés par le général gouverneur de Paris ; 2° l'ordre du général en chef, gouverneur de Paris, de ce jour, portant nomination des membres de la commission militaire, en exécution de l'arrêté précité, lesquels sont les citoyens *Hullin*, général des grenadiers de la garde ; *Guitton*, colonel du 1er des cuirassiers ; *Bazancourt*, commandant le 4ème régiment d'infanterie légère ; *Ravier*, commandant le 18ème d'infanterie de ligne ; *Barrois*, commandant le 96ème de ligne ; et *Rabbe*, commandant le 2ème régiment de la garde de Paris.

Et portant que le capitaine-major soussigné remplira auprès de cette commission militaire les fonctions de capitaine-rapporteur : le même ordre portant encore que cette commission se réunira sur-le-champ au château de Vincennes, pour y juger, sans désenparer, le prévenu, sur les charges énoncées dans l'arrêté du gouvernement susdaté.

Pour l'exécution de ces dispositions, et en vertu des ordres du général *Hullin*, président de la commission, le capitaine soussigné s'est rendu dans la chambre où se trouvait couché le duc d'Enghien, accompagné du chef d'escadron *Jacquin* de la légion d'élite, et des gendarmes à pied du même corps, nommés *Lerva* et *Tharsis*, et encore du citoyen *Noirot*, lieutenant au même corps : le capitaine-rapporteur soussigné a reçu de suite les réponses ci-après, sur chacune des interrogations qu'il lui a adressées, étant assisté du citoyen *Molin*, capitaine au 18^{ème} régiment, greffier choisi par le rapporteur.

—A lui demandé ses nom, prénoms, âge et lieu de naissance.

A répondu se nommer *Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien*, né le 2 août 1772 à Chantilly.

—A lui demandé à quelle époque il a quitté la France.

A répondu : Je ne puis pas le dire précisément ; mais je pense que c'est le 16 juillet 1789. Qu'il est parti avec le prince de Condé, son grand-père, son père, le comte d'Artois et les enfans du comte d'Artois.

—A lui demandé où il a résidé depuis sa sortie de France.

A répondu : En sortant de France, j'ai passé, avec mes parens que j'ai toujours suivis, par Mons et Bruxelles ; de là, nous nous sommes rendus à Turin, chez le roi de Sardaigne, où nous sommes restés à peu près seize mois. De là, toujours avec ses parens, il est allé à Worms et environs sur les bords du Rhin. Ensuite le corps de Condé s'est formé, et j'ai fait toute la guerre. J'avais, avant cela, fait la campagne de 1792 en Brabant, avec le corps de Bourbon, à l'armée du duc Albert.

—A lui demandé où il s'est retiré depuis la paix faite entre la république française et l'empereur.

A répondu : Nous avons terminé la dernière campagne aux environs de Gratz ; c'est là où le corps de Condé, qui était à la solde de l'Angleterre, a été licencié, c'est-à-dire à Wendisch Facstrictz, en Styrie ; qu'il est ensuite resté pour son plaisir à Gratz ou aux environs, à peu près six ou neuf mois, attendant des nouvelles de son grand-père, le prince de Condé, qui était passé en Angleterre, et qui devait l'informer du traitement que cette puissance lui ferait, lequel n'était pas encore déterminé. Dans cet intervalle, j'ai demandé au cardinal de Rohan la permission d'aller dans son pays, à Ettenheim en Brisgaw, ci-devant évêché de Strasbourg ; que depuis deux ans et demi il est resté dans ce pays. Depuis la mort du cardinal, il a demandé à l'électeur de Bade, officiellement, la permission de rester dans ce pays, qui lui a été accordée, n'ayant pas voulu y rester sans son agrément.

—A lui demandé s'il n'est point passé en Angleterre, et si cette puissance lui accorde toujours un traitement.

A répondu n'y être jamais allé ; que l'Angleterre lui accorde toujours un traitement, et qu'il n'a que cela pour vivre.

A demandé à ajouter que les raisons qui l'avaient déterminé à rester à Ettenheim ne subsistant plus, il se proposait de se fixer à Fribourg en Brisgaw, ville beaucoup plus agréable qu'Ettenheim, où il n'était resté qu'attendu que l'électeur lui avait accordé la permission de chasse dont il était fort amateur.

—A lui demandé s'il entretenait des correspondances avec les princes français retirés à Londres ; s'il les avait vus depuis quelque temps.

A répondu : que naturellement il entretenait des correspondances avec son grand-père, depuis qu'il l'avait quitté à Vienne, où il était allé le conduire après le licenciement du

corps ; qu'il en entretenait également avec son père, qu'il n'avait pas vu, autant qu'il peut se le rappeler, depuis 1794 ou 1795.

—A lui demandé quel grade il occupait dans l'armée de Condé.

A répondu : Commandant de l'avant-garde avant 1796. Avant cette campagne, comme volontaire au quartier-général de son grand-père ; et toujours, depuis 1796, comme commandant d'avant-garde, et observant qu'après le passage de l'armée de Condé en Russie, cette armée fut réunie en deux corps, un d'infanterie et un de dragons, dont il fut fait colonel par l'empereur, et que c'est en cette qualité qu'il revint aux armées du Rhin.

—A lui demandé s'il connaît le général Pichegru ; s'il a eu des relations avec lui.

A répondu : Je ne l'ai, je crois, jamais vu ; je n'ai point eu de relations avec lui. Je sais qu'il a désiré me voir. Je me loue de ne pas l'avoir connu, d'après les vils moyens dont on dit qu'il a voulu se servir, s'ils sont vrais.

—A lui demandé s'il connaît l'ex-général Dumouriez, et s'il a des relations avec lui.

A répondu : Pas davantage ; je ne l'ai jamais vu.

—A lui demandé si, depuis la paix, il n'a point entretenu de correspondance dans l'intérieur de la république.

A répondu : J'ai écrit à quelques amis qui me sont encore attachés, qui ont fait la guerre avec moi, pour leurs affaires et les miennes. Ces correspondances n'étaient pas de celles dont il croit qu'on veuille parler.

De quoi a été dressé le présent, qui a été signé par le duc d'Enghien, le chef d'escadron Jacquin, le lieutenant *Noirot*, les deux gendarmes et le capitaine-rapporteur.

“ Avant de signer le présent procès-verbal, je fais, avec “ instance, la demande d'avoir une audience particulière du

“ premier consul. Mon nom, mon rang, ma façon de penser
 “ et l’horreur de ma situation me font espérer qu’il ne se
 “ refusera pas à ma demande.”

Signé, L.-A.-H. DE BOURBON.

Et plus bas :

NOIROT, *lieutenant* ; et JACQUIN.

Pour copie conforme :

Le capitaine faisant les fonctions de rapporteur,

DAUTANCOURT.

MOLIN, *capitaine-greffier.*

§ VI.

Jugement sur lequel le Duc d’Enghien a été exécuté.

Aujourd’hui, le 30 ventose an XII de la république,

La commission militaire formée en exécution de l’arrêté du gouvernement, en date du 29 du courant, composée des citoyens Hullin, général commandant les grenadiers de la garde des consuls, président ; Guitton, colonel du 1er régiment de cuirassiers ; Bazancourt, colonel du 4ème régiment d’infanterie légère ; Ravier, colonel du 18ème régiment de ligne ; Barrois, colonel du 96ème ; Rabbe, colonel du 2ème régiment de la garde de Paris ; le citoyen Dautancourt, remplissant les fonctions de capitaine-rapporteur, assisté du citoyen Molin, capitaine au 18ème régiment d’infanterie de ligne, choisi pour remplir les fonctions de greffier ; tous nommés par le général en chef, gouverneur de Paris ;

S’est réunie au château de Vincennes,

A l’effet de juger le ci-devant duc d’Enghien, sur les charges portées dans l’arrêté précité.

Le président a fait amener le prévenu libre et sans fers, et a ordonné au capitaine-rapporteur de donner connais-

sance des pièces tant à charge qu'à décharge, au nombre d'UNE.

Après lui avoir donné lecture de l'arrêté susdit, le président lui a fait les questions suivantes :

— Vos nom, prénoms, âge et lieu de naissance.

A répondu se nommer Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, né à Chantilly le 2 août 1772.

— A lui demandé s'il a pris les armes contre la France.

A répondu qu'il avait fait toute la guerre, et qu'il persistait dans la déclaration qu'il a faite au capitaine-rapporteur, et qu'il a signée. A de plus ajouté qu'il était prêt à faire la guerre, et qu'il désirait avoir du service dans la nouvelle guerre de l'Angleterre contre la France.

— A lui demandé s'il était encore à la solde de l'Angleterre.

A répondu que oui, qu'il recevait par mois 150 guinées de cette puissance.

La commission, après avoir fait donner au prévenu lecture de ses déclarations par l'organe de son président, et lui avoir demandé s'il avait quelque chose à ajouter dans ses moyens de défense, il a répondu n'avoir rien à dire de plus, et y persister.

Le président a fait retirer l'accusé, le conseil délibérant à huis clos ; le président a recueilli les voix, en commençant par le plus jeune en grade ; le président ayant émis son opinion le dernier, l'unanimité des voix l'a déclaré coupable, et lui a appliqué l'art. . . . de la loi du . . . , ainsi conçu . . . , en conséquence, l'a condamné à la peine de mort.

Ordonne que le présent jugement sera exécuté DE SUITE, à la diligence du capitaine-rapporteur, après en avoir donné lecture, en présence des différens détachemens des corps de la garnison, au condamné.

Fait, clos et jugé sans désenfermer, à Vincennes, les jour, mois et an que dessus, et avons signé.

Signé, P. HULLIN, BAZANCOURT, RABBE, BARROIS,
DAUTANCOURT, *rapporteur* ; GUITTON, RAVIER.

Nota. La minute ne porte pas la signature du greffier Molin.

§ VII.

Second Jugement rédigé le Lendemain de l'Exécution.

Commission militaire spéciale,

Formée dans la première division militaire, en vertu de l'arrêté du gouvernement, en date du 29 ventose an XII de la république une et indivisible.

JUGEMENT.

Au nom du peuple français,

Ce jourd'hui, 30 ventose an XII de la république, la commission militaire spéciale formée dans la première division militaire, en vertu de l'arrêté du gouvernement en date du 29 ventose an XII, composée, d'après la loi du 19 fructidor an v, de sept membres, savoir, les citoyens :

Hullin, général de brigade, commandant les grenadiers à pied de la garde, président ;

Guitton, colonel, commandant le 1er régiment de cuirassiers ;

Bazancourt, commandant le 4ème régiment d'infanterie légère ;

Ravier, colonel du 18ème régiment d'infanterie de ligne ;

Barrois, colonel, commandant le 96ème régiment de ligne ;

Rabbe, colonel, commandant le 2ème régiment de la garde municipale de Paris ;

Dautancourt, capitaine-major de la gendarmerie d'élite, faisant les fonctions de capitaine-rapporteur ;

Molin, capitaine au 18^{ème} régiment d'infanterie de ligne, greffier ; tous nommés par le général en chef Murat, gouverneur de Paris, et commandant la première division militaire.—Lesquels président, membres, rapporteur et greffier ne sont ni parens, ni alliés entre eux, ni du prévenu, au degré prohibé par la loi.

La commission, convoquée par l'ordre du général en chef gouverneur de Paris, s'est réunie au château de Vincennes, dans le logement du commandant de la place, à l'effet de juger le nommé Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, né à Chantilly le 2 août 1772, taille de 1 mètre 705 millimètres, cheveux et sourcils châtain-clair, figure ovale, longue, bien faite, yeux gris tirant sur le brun, bouche moyenne, nez aquilin, menton un peu pointu, bien fait ; accusé, 1^o D'avoir porté les armes contre la république française ; 2^o D'avoir offert ses services au gouvernement anglais, ennemi du peuple français ; 3^o D'avoir reçu et accrédité près de lui des agens dudit gouvernement anglais, de leur avoir procuré les moyens de pratiquer des intelligences en France, et d'avoir conspiré avec eux contre la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat ; 4^o De s'être mis à la tête d'un rassemblement d'émigrés français et autres soldés par l'Angleterre, formé sur les frontières de la France, dans les pays de Fribourg et de Baden ; 5^o D'avoir pratiqué des intelligences dans la place de Strasbourg, tendantes à faire soulever les départemens circonvoisins pour y opérer une diversion favorable à l'Angleterre ; 6^o D'être l'un des fauteurs et complices de la conspiration tramée par les Anglais contre la vie du premier consul, et devant, en cas de succès de cette opération, entrer en France.

La séance ayant été ouverte, le président a ordonné au rapporteur de donner lecture de toutes les pièces, tant celles à charge que celles à décharge. Cette lecture terminée, le

président a ordonné à la garde d'amener l'accusé, lequel a été introduit libre et sans fers devant la commission.

— Interrogé de ses nom, prénoms, âge, lieu de naissance et domicile.

A répondu se nommer Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, âgé de trente-deux ans, né à Chantilly près Paris, ayant quitté la France depuis le 16 juillet 1789.

Après avoir fait procéder à l'interrogatoire de l'accusé, par l'organe du président, sur tout le contenu de l'accusation dirigée contre lui ; oui le rapporteur en son rapport et ses conclusions, et l'accusé dans ses moyens de défense ; après que celui-ci a eu déclaré n'avoir plus rien à ajouter pour sa justification, le président a demandé aux membres s'ils avaient quelques observations à faire ; sur la réponse négative, et avant d'aller aux opinions, il a ordonné à l'accusé de se retirer.

L'accusé a été reconduit à la prison par son escorte, et le rapporteur, le greffier, ainsi que les citoyens assistant dans l'auditoire, se sont retirés sur l'invitation du président.

La commission délibérant à huis clos, le président a posé les questions ainsi qu'il suit :—Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, accusé, 1° D'avoir porté les armes contre la république française, est-il coupable ? 2° D'avoir offert ses services au gouvernement anglais, ennemi du peuple français, est-il coupable ? 3° D'avoir reçu et accrédité près de lui des agens dudit gouvernement anglais ; de leur avoir procuré des moyens de pratiquer des intelligences en France ; d'avoir conspiré avec eux contre la sûreté extérieure et intérieure de l'Etat, est-il coupable ? 4° De s'être mis à la tête d'un rassemblement d'émigrés français et autres soldés par l'Angleterre, formé sur les frontières de la France, dans les pays de Fribourg et de Baden, est-il coupable ? 5° D'avoir pratiqué des intelligences dans la place de Strasbourg, tendantes à faire soulever les départemens circonvoisins, pour y opérer une diversion favorable à l'Angleterre, est-il coupable ? 6° D'être l'un des auteurs et complices de la conspiration

tramée par les Anglais contre la vie du premier consul, et devant, en cas de succès de cette conspiration, entrer en France, est-il coupable ?

Les voix recueillies séparément sur chacune des questions ci-dessus, commençant par le moins ancien en grade, le président ayant émis son opinion le dernier,

La commission déclare le nommé Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien,

1° A l'unanimité, coupable d'avoir porté les armes contre la république française ; 2° A l'unanimité, coupable d'avoir offert ses services au gouvernement anglais, ennemi du peuple français ; 3° A l'unanimité, coupable d'avoir reçu et accrédité près de lui des agens dudit gouvernement anglais ; de leur avoir procuré des moyens de pratiquer des intelligences en France, et d'avoir conspiré avec eux contre la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat ; 4° A l'unanimité, coupable de s'être mis à la tête d'un rassemblement d'émigrés français et autres soldés par l'Angleterre, formé sur les frontières de la France, dans les pays de Fribourg et de Baden ; 5° A l'unanimité, coupable d'avoir pratiqué des intelligences dans la place de Strasbourg, tendantes à faire soulever les départemens circonvoisins, pour y opérer une diversion favorable à l'Angleterre ; 6° A l'unanimité, coupable d'être l'un des auteurs et complices de la conspiration tramée par les Anglais contre la vie du premier consul, et devant, en cas de succès de cette conspiration, entrer en France.

Sur ce, le président a posé la question relative à l'application de la peine. Les voix recueillies de nouveau dans la forme ci-dessus indiquée, la commission militaire spéciale condamne à l'unanimité, à la peine de mort, le nommé Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, en réparation des crimes d'espionnage, de correspondance avec les ennemis de la république, d'attentat contre la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat.

Ladite peine prononcée en conformité des articles 2, titre 4 du Code militaire des délits et des peines, du 21 brumaire an v ; 1re et 2e section du titre 1er du Code pénal ordinaire, du 6 octobre 1791, ainsi conçu, savoir :

Art. II (du 21 brumaire an v). “ Tout individu, quel que soit son état, qualité ou profession, convaincu d’espionnage pour l’ennemi sera puni de mort.”

Art. Ier (du 6 octobre 1791). “ Tout complot ou attentat contre la république sera puni de mort.”

Art. II (*id.*). “ Toute conspiration et complot, tendant à troubler l’Etat par une guerre civile, et armant les citoyens les uns contre les autres, ou contre l’exercice de l’autorité légitime, sera puni de mort.”

Enjoint au capitaine rapporteur de lire de suite le présent jugement, en présence de la garde assemblée sous les armes, au condamné.

Ordonne qu’il en sera envoyé, dans les délais prescrits par la loi, à la diligence du président et du rapporteur, une expédition tant au ministre de la guerre, au grand-juge ministre de la justice, et au général en chef gouverneur de Paris.

Fait, clos et jugé sans désemparer, les jour, mois et an dits, en séance publique ; et les membres de la commission militaire spéciale ont signé, avec le rapporteur et le greffier, la minute du jugement.

Signé, GUITTON, BAZANCOURT, RAVIER, BARROIS, RABBE, DAUTANCOURT, capitaine-rapporteur ; MOLIN, capitaine-greffier, et HULLIN, président.

Pour copie conforme,

Le président de la commission spéciale,

P. HULLIN.

P. DAUTANCOURT, capitaine rapporteur.

MOLIN, capitaine-greffier.

§ VIII.

Lettre de M. de Talleyrand, Ministre des Relations Extérieures, à M. le Baron d'Edelsheim, Ministre d'Etat, à Carlsruhe.

Paris, le 20 ventose an XII (11 Mars 1804).

Monsieur le baron, je vous avais envoyé une note* dont le contenu tendait à requérir l'arrestation du comité d'émigrés français siégeant à Offembourg, lorsque le premier consul, par l'arrestation successive des brigands envoyés en France par le gouvernement anglais, comme par la marche et le résultat des procès qui sont instruits ici, reçut connaissance de toute la part que les agens anglais à Offembourg avaient aux terribles complots tramés contre sa personne et contre la sûreté de la France. Il a appris de même que le duc d'Enghien et le général Dumouriez se trouvaient à Ettenheim, et, comme il est impossible qu'ils se trouvent en cette ville sans la permission de Son Altesse Electorale, le premier consul n'a pu voir, sans la plus profonde douleur, qu'un prince auquel il lui avait plu de faire éprouver les effets les plus signalés de son amitié avec la France, pût donner un asile à ses ennemis les plus cruels, et laissât ourdir tranquillement des conspirations aussi évidentes.

En cette occasion si extraordinaire, le premier consul a cru devoir donner à deux petits détachemens l'ordre de se rendre à Offembourg et à Ettenheim, pour y saisir les instigateurs d'un crime qui, par sa nature, met hors du droit des gens tous ceux qui manifestement y ont pris part. C'est le général Caulaincourt qui, à cet égard, est chargé des ordres du premier consul. Vous ne pouvez pas douter qu'en

* Il avait donc été question de ces émigrés avant la tenue du conseil privé du 10. Alors, comment M. de Talleyrand n'a-t-il pas fait avertir le duc d'Enghien même avant la tenue de ce conseil ?

les exécutant il n'observe tous les égards que Son Altesse peut désirer. Il aura l'honneur de remettre à Votre Excellence la lettre que je suis chargé de lui écrire.

Recevez, monsieur le baron, l'assurance de ma haute estime.

Signé, CH.-M. TALLEYRAND.

Le lendemain 12 mars (correspondant au 21 ventose); le général Caulaincourt reçut la lettre du ministre de la guerre rapportée plus haut.

Le duc d'Enghien fut enlevé dans la nuit du 14 au 15 mars (du 23 au 24 ventose).

L'électeur fit publier le décret suivant, daté de Carlsruhe, le 16 mars 1804 :*

“ Immédiatement après le rétablissement de l'état de paix entre l'empire d'Allemagne et la république française, S. A. S. et Electorale a donné le 14 mai 1798, dans ses anciens Etats, l'ordre précis et sévère de ne plus permettre aux émigrés déportés français la continuation de leur séjour sur son territoire.

“ La guerre, qui s'est dans la suite rallumée, ayant donné à ces personnes différens motifs de rentrer dans ses Etats, S. A. S. et Electorale a saisi le premier moment favorable, le 20 juin 1799, pour ordonner leur renvoi.

“ La paix ayant eu de nouveau lieu, et plusieurs individus attachés à l'armée de Condé s'avisant de se rendre dans ces environs, S. A. S. et Electorale a cru devoir donner les ordres suivans, qui sont les derniers, les plus nouveaux, et ceux qui sont suivis encore aujourd'hui. “ Il ne sera ac-

* Ce décret du 16 est la conséquence de la lettre de M. de Talleyrand, en date du 11. Elle a donc été remise au moins le 15.

Probablement, M. de Massias avait écrit le même jour, et conséquemment sa lettre aura dû arriver à Paris avant le duc d'Enghien, qui n'est parti de Strasbourg que le 18 au soir.

cordé à aucun individu revenant de l'armée de Condé, ainsi qu'en général à aucun émigré français, à moins qu'il n'en ait obtenu la permission avant la paix, d'autre séjour que celui qu'on permet aux voyageurs, S. A. S. et Electorale, par sa résolution expresse, n'a excepté de cette ordonnance qu'individuellement les personnes qui pourraient faire preuve d'avoir obtenu ou d'avoir à espérer sous peu leur radiation de la liste des émigrés, et qui auraient par là une raison suffisante de préférer le séjour dans le voisinage de la France à tout autre, et de ne pas être regardées comme suspectes au gouvernement français. Le séjour de ces personnes n'ayant eu jusqu'aujourd'hui aucune suite fâcheuse ou désavantageuse pour le gouvernement français, et le chargé d'affaires de la France résidant ici n'ayant jamais demandé plus de rigueur, S. A. S. et Electorale a jugé à propos, au mois de décembre 1802, à l'époque de son entrée en possession de ses nouveaux Etats, d'accorder aux émigrés français, ainsi qu'à tous les autres étrangers qui s'y trouvaient, à l'égard de leur séjour, la même indulgence dont ils jouissaient en quelques endroits sous le gouvernement précédent, sans cependant les assurer d'une nouvelle protection, mais toujours dans la ferme résolution de leur retirer cette indulgence dès que S. A. S. et Electorale aurait la connaissance certaine, et qu'on lui exposerait que le séjour sur les frontières du Rhin de tel ou tel individu, étant devenu suspect au gouvernement français, menaçait de troubler le repos de l'empire.

“ Ce gouvernement venant de requérir l'arrestation de certains émigrés dénommés, impliqués dans le complot tramé contre la constitution, et une patrouille militaire venant de faire l'arrestation des personnes comprises dans cette classe, le moment est venu où S. A. S. et Electorale est obligée de voir que le séjour des émigrés dans ses Etats est préjudiciable au repos de l'empire et suspect au gouvernement

français. Par conséquent, elle juge indispensable de renouveler en toute rigueur la défense faite aux émigrés français de séjourner dans ses Etats, tant anciens que nouveaux, et en révoquant toutes les permissions limitées ou illimitées données par le gouvernement précédent ou actuel ; ordonnant en outre que tous ceux qui ne sauraient justifier sur-le-champ de leur radiation ou de leur soumission au gouvernement français soient renvoyés, et que, s'ils ne partent pas de gré dans le terme de trois fois vingt-quatre heures, ils soient conduits au-delà des frontières. Quant à ceux qui, de cette manière, croiront pouvoir se justifier à l'effet d'obtenir la permission d'un séjour qui ne porte aucun préjudice, il est ordonné d'en envoyer la liste, avec copie de leurs titres, à S. A. S. et Electorale, en attendant la résolution, s'il y a lieu, de leur permettre ou de leur refuser la continuation du séjour.

“ Tous les officiers des grands bailliages, ainsi que les préposés des communes et les officiers de police, sont personnellement responsables de l'exacte exécution de cette ordonnance, et déclarés tenus de tout dommage résultant de quelque délai.”

§ IX

Lettre de M. de Dalberg, Ministre Plénipotentiaire de Baden à Paris, à M. le Baron d'Edelsheim, Ministre des Affaires Etrangères.

Paris, le 20 mars 1805.

Monsieur le baron,

Les arrestations qui viennent d'avoir lieu dans le pays de Baden doivent avoir été une source des plus grands embarras pour la cour. Il n'y a pas eu moyen de vous prévenir de ce qui se passait, tout s'étant fait avec trop de secret et de précipitation.

Les dispositions ayant compromis les émigrés à Ettenheim et à Offembourg, le premier consul ordonna à M. de Caulaincourt de partir sur-le-champ et de porter l'ordre de l'arrestation, telle qu'elle a été faite. Il n'eut que le temps de voir sa mère. Il partit dimanche 11. Lundi au soir 12, j'appris qu'il était allé à Strasbourg, et on se disait qu'il s'agissait de l'arrestation de Dumouriez ; on ne nomma pas encore dans le public le duc d'Enghien. Je calculai qu'ayant dû arriver mardi 13, ma lettre à V. E. serait trop tardive pour vous prévenir, ne pouvant arriver que le 16 ou 17, et je résolus d'attendre que j'eusse d'autres informations, un courrier même ne pouvant plus devancer l'aide-de-camp du premier consul.

Jeudi 15 enfin, je sus positive-

Je prie le lecteur de comparer le langage du préambule de cette lettre avec la lettre du 11 de M. de Talleyrand, au premier ministre, à Baden. Il y a dans toutes les deux une coïncidence telle, que celle-ci est à peu près la répétition de l'autre, et cependant M. de Dalberg soutient qu'à cette époque-là, il se tenait fort éloigné du ministère français.

Cette lettre-ci est celle d'un homme qui, n'ayant pas pu se dispenser de rendre compte à sa cour, a pris son temps, pour que tout en mettant sa responsabilité à couvert, il ne pût pas compromettre la sûreté de l'exécution de la mesure.

Il a été informé du départ de M. de Caulaincourt le 12 (quoique probablement il l'ait su plus tôt, mais n'importe :) il a calculé qu'il était trop tard le 12 pour envoyer un courrier, qui aurait eu cependant pour lui toutes les chances de retard de M. de Caulaincourt, et pour réparer cette négligence, il écrit le 20, après qu'il a appris que tout était fini.

Il ne pouvait y avoir que des chances heureuses en écrivant le 11 et le 12, et en faisant

ment l'ordre que portait M. de Caulaincourt. La chose avait été dite pour la *première fois* par madame Bonaparte, le matin, à une dame de ses amies, avec laquelle je fus lié et dont je le sus ; elle y ajouta combien cette affaire l'affectait et augmenterait les embarras du gouvernement.

Comme ma lettre n'aurait alors été d'aucun effet, je résolus d'attendre que nous eussions pu recevoir des nouvelles positives. Hier au soir seulement on connut les détails de l'expédition, et comme la violation du territoire étranger ne se laissait point cacher, la sensation ici est très-grande.

Les ministres de Suède, d'Autriche, M. Oubril, ont été les seuls qui ont prononcé leur opinion d'une manière très-forte.

Réunis dans le cercle diplomatique de lundi, on voulait savoir des détails de moi ; j'assurai que je n'en avais aucun.

Comme le gouvernement, ici, ne parvient point à saisir tous les prévenus, on parle de visites domiciliaires, et si elles ont

passer le courrier directement à Ettenheim ; la cour de Baden n'aurait pu y voir que du zèle pour son service ; mais le 11 et le 12 c'était sans inconvénient, tandis que le 20 cela était inutile.

Mais il y a plus : après que M. de Dalberg s'est vu (du moins) mystifié, et qu'il était autorisé à un éclat dans lequel il aurait été appuyé par tout le corps diplomatique, on le voit attendre d'autres informations. Qu'attendait-il pour agir ? et loin de là, il dit lui-même qu'il a choisi le ministre de Prusse, qui voulait le faire.

Il me semble qu'un ministre qui n'aurait rien eu à se reprocher aurait poussé aux informations au lieu d'en suspendre le cours. Il y a dans cette conduite quelque chose d'obscur, surtout quand on remarque que, si M. de Dalberg avait éclaté comme il le devait, il aurait mis la France dans la nécessité, ou de ne pas donner de suite à l'enlèvement du duc d'Enghien, ou de demander le rappel de M. de Dalberg pour avoir osé éclater contre la mesure de l'enlèvement. Or, qu'a-t-on vu ? rien, si ce n'est que M. de Dalberg est devenu presque subitement l'objet des faveurs du gouvernement impérial de France. Maintenant que l'on juge.

Pourquoi (peut-on dire à M. Dalberg) n'avez-vous pas dit à ces Messieurs que M. de Talleyrand s'était servi de vous pour donner de la sécurité à votre cour, pendant qu'il préparait la violation du territoire de votre prince ? Alors ce

lieu, on se portera décidément à la visite des maisons des ministres. C'est à cet effet qu'on répand depuis cinq à six jours que la police croyait qu'il y avait quelqu'un de caché chez M. de Cobentzel. Les barrières sont toujours gardées; on ne sort qu'avec des passeports.

M. de Beust vient de me dire qu'ayant vu hier M. de Talleyrand, ce dernier lui avait dit qu'on venait de donner à tous les ministres français en Allemagne l'ordre d'exiger qu'on éloignât les émigrés des états des princes, et qu'il l'invitait à l'écrire à sa cour. M. de Saint-Genest n'en sera donc point excepté, si M. Massias a reçu le même ordre.

DALBERG.

§ X.

Lettre du Même au Même.

Paris, le 21 mars 1804.

On assure que le duc d'Enghien est arrivé hier à cinq heures, escorté de cinquante gendarmes; tout le monde se demande: Qu'en veut-on faire?

Le gouvernement a cru un moment que le duc de Berri et M. de Montpensier étaient ici; aussi depuis quinze jours tout Paris est emprisonné. Une personne près du premier consul m'a dit qu'on avait assez de documens pour prouver aux

Cette assertion est pitoyable de la part d'un homme qui, dès le 19 (comme il le dit dans sa lettre du 20), savait les arrestations d'Ettenheim.

Comment! le duc d'Enghien avait été fusillé le matin à six heures devant dix-huit cents hommes de troupes qui passèrent sous vos fenêtres pour rentrer à leurs quartiers; votre portière savait sans doute l'événement; et ce jour-là, à

personnes arrêtées le projet d'assassinat ; que le premier consul ferait grâce aux uns, et exécuter les autres ; que, quant aux princes, on les tiendrait en prison, et qu'on déclarerait aux puissances qu'ils répondraient d'un nouvel attentat.

Depuis la découverte de cette conjuration, le premier consul n'écoute plus une parole de paix ou de composition avec l'Angleterre. Il est décidé à faire une guerre à mort à cette puissance. Je suis persuadé qu'un changement de ministère à Londres, dont on parle, ne changera rien au système politique anglais.

quatre heures du soir (heure du départ de la poste à cette époque,) vous marquez à votre cour que l'on se demande ce que l'on veut faire du duc d'Enghien !

C'est ce langage-là qui vous a été insinué, qui a endormi votre vigilance, et donné aux meneurs le temps de couronner leurs crimes.

Vous étiez le seul qui étiez fondé à faire éclater de justes plaintes, et par conséquent aussi celui qu'il importait le plus d'abuser.

DALBERG.

§ XI.

Lettre du Même au Même.

Paris, le 22 mars 1804.

Le *Moniteur* ci-joint, dont j'ai l'honneur de vous faire passer un exemplaire, annonce aujourd'hui la sentence de mort par commission spéciale contre le malheureux duc d'Enghien, emmené mardi passé à Paris.

La sentence a été, à ce que l'on a su hier matin, exécutée au château de Vincennes, la nuit du mardi au mercredi, à deux heures du matin.

L'exécution atroce du malheureux duc d'Enghien a produit une sensation difficile à rendre. Tout Paris est cons-

Comment ! c'est le *Moniteur* qui vous l'a appris ? Quoi ! ces sources où vous puisiez des informations contre l'ambition et les violences du premier consul ne vous avaient rien appris avant le *Moniteur* du 22 mars ?

Somme tout, dans cette affaire sur laquelle vous paraissez aujourd'hui vous élever avec autant de force, vous avez écrit deux lettres.

La première, le 20, quand tout était fini à Ettenheim, et la seconde, le 21, quand tout l'était à Paris.

terné, la France le sera, l'Europe entière doit frémir. Nous approchons de la crise la plus terrible ; Bonaparte ne connaît plus de frein à son ambition ; rien ne lui est sacré, il sacrifiera tout à ses passions.

La noble réputation de S. A. S. E. exige que les cours connaissent qu'il n'a point partagé l'enlèvement du malheureux prince, et je crois qu'il ne peut se refuser d'instruire l'empereur de Russie des circonstances de cet événement. La voie qui compromettrait le moins serait celle de madame la margrave.

La mort du duc d'Enghien a été déterminée par trois raisons : 1° le danger de le garder en France ; 2° le besoin d'imprimer la terreur dans tous les esprits ; 3° la crainte d'une intervention des cours. Démarche sur laquelle MM. de Lucchesini, de Cobenzel et Oubril se concertaient, voulant faire sentir l'offense qu'on ferait de nouveau à tous les souverains. Je ne puis vous rendre combien je suis navré de douleur, et combien mon esprit est alarmé de l'avenir. Je regrette de me voir dans ce moment à Paris.

Il y en a bien peu parmi nous qui ne partagent ce sentiment.

On parle d'une nouvelle conscription militaire, ce qui prouverait la crainte ou la volonté de la guerre continentale, que j'ai toujours crue immanquable.

DALBERG.

Et d'ailleurs cet *hier matin* était le 21 mars, jour où vous écriviez, à quatre heures du soir, à votre cour qu'on se demandait ce que l'on voulait faire du duc d'Enghien. L'heure du départ du courrier est ordinairement de quatre à six heures du soir, vous avouez donc que vous saviez tout dès le matin.

Qu'y avait-il à compromettre, puisque l'électeur était étranger à l'événement ? Pourquoi employer des voies indirectes, et ne pas au contraire s'élever de toutes ses forces et par tous ses moyens contre cette violation de son territoire ?

Il fallait donc faire agir le corps diplomatique avant la catastrophe, lorsque le 19 vous avez connu l'enlèvement. Comment ne l'avez-vous pas fait avec les opinions que vous émettez sur le caractère personnel du premier consul ?

§ XII.

Lettre du Même au Même.

Paris, le 27 mars 1804.

J'ai reçu hier au soir la dépêche n° 17 que V. E. m'a fait l'honneur de m'adresser pour m'instruire de tout ce qui concerne l'arrestation faite dans nos pays. Dans une affaire d'une aussi haute importance, et qui produit si généralement la plus vive sensation, il importait sans doute de m'instruire de la vérité, et je vous offre ma reconnaissance de m'avoir fait passer sans retard ce qui pouvait l'éclairer.

Il m'aurait cependant paru désirable que S. A. S. E. employât son ministre pour remettre une réponse contre des inculpations assez injustes, et qu'un courrier, par conséquent, m'eût apporté la lettre que V. E. répond à M. de Talleyrand, en me donnant l'ordre d'exposer verbalement tout ce qui pouvait se dire dans cette occasion.

Les copies des autres informations que V. E. me fait passer suffisent, en attendant, pour me prescrire ce que j'ai à dire, et fixent l'opinion qu'il importe d'établir sur cette affaire.

J'avais déjà eu l'honneur de vous prévenir que, vu l'impossibilité de vous instruire de cette expédition (impossibilité assez prouvée par les deux lettres de M. de Talleyrand, qui

Ces deux lettres doivent être curieuses, mais comment avez-

lui-même parut ignorer jusqu'au dernier moment la résolution prise) j'attendais, pour vous en parler, que la chose fût éclaircie, et je ne voulais pas, par des renseignemens qui pouvaient être faux ou des avis précipités, influencer sur les résolutions qu'il a plu à S. A. S. E. de prendre.

L'exposé historique, tracé dans l'intention de constater les faits tels qu'ils se passèrent, remplit parfaitement son but, et prouve suffisamment que S. A. S. E. n'a été instruite du but de l'expédition militaire que trente-six heures après qu'elle avait été entreprise.

Si d'un côté il faut rendre justice et se convaincre combien il importait à la France de connaître à fond ce qui se tramait contre son repos, l'illégalité des moyens employés pour cet effet, et la violence d'arrêter militairement, contre tous les usages et tous les droits, sur un territoire étranger, que S. A. S. E. fasse connaître au public combien peu elle a pu connaître des machinations que la France même ignorait malgré sa police et ses agens, et l'instruire que ce n'est pas de son consentement que des troupes étrangères se sont portées sur les terres de l'empire.

Il importe donc d'exposer les circonstances qui accompagnèrent le séjour du duc d'Enghien, et la permission qui lui avait été tacitement accordée par droit d'hospitalité et au su de la France.

Il n'est pas moins infiniment convenable, comme S. A. S. E. en

vous osé dire qu'il avait paru ignorer tout jusqu'au dernier moment? Vous pensiez bien que cela était un mensonge dont vous aviez la preuve.

Voilà le mystère expliqué : vous avez eu peur d'être trop informé, et par suite vous avez laissé aller les choses ; de cette manière, le duc d'Enghien ne pouvait pas échapper.

Le décret du 16 de la cour de Baden, qui parle des arrestations de la veille, prouve donc qu'elle avait été avertie plus tôt que vous ne le dites.

Niaiseries que tout cela ; tout avait été arrangé par les meneurs à Paris, et il n'est jamais entré dans la pensée de personne d'accuser l'électeur de Baden. Mais il n'en est pas de même de celui qui devait l'avertir.

Plus on était mystérieux à Paris (et certes on ne l'était pas) plus vous aviez mauvaise opinion du caractère privé du premier consul, ainsi que vous le dites, moins vous deviez dormir, puisque vous étiez la sentinelle avancée, sur la vigilance de laquelle tout reposait. Une seule démarche de vous aurait tout prévenu.

a pris la résolution, de communiquer aux membres du collège électoral tout ce qui concerne cette affaire ; je serais cependant d'avis de le faire non verbalement, mais en communiquant à chacun l'exposé historique avec les copies y annexées.

Pour remplir ici les intentions de la cour, je ne puis, dans la position infiniment difficile et délicate où je me trouve, faire autre chose que d'exposer simplement aux ministres des cours avec lesquelles nous sommes plus particulièrement en relation les circonstances telles qu'elles se sont passées.

Je l'ai fait à l'égard des légations de Russie, de Suède, de Prusse et d'Autriche, et elles sont de l'avis que, comme cette affaire avait passé directement à Carlsruhe, sans qu'on m'en ait parlé, je devais ne faire aucune démarche, à moins que je n'en reçusse l'ordre positif.

Je n'en trouve point dans la dépêche de V. E. Je suis donc décidé à ne parler de rien, à moins que l'on ne me provoque. Il est facile de se convaincre qu'on ne fera pas la moindre démarche vis-à-vis de moi, et que je ne serai, par conséquent, pas à même d'en parler et d'appuyer sur tout ce que V. E. a exposé dans sa lettre.

Comme les jugemens et les opinions du public sont très-précipités dans ce pays-ci, il est naturel que beaucoup de personnes viennent me questionner pour rectifier des faits qu'impunément chacun avance selon qu'il est animé par des sentimens souvent très-opposés.

Les feuilles publiques s'efforcent de faire croire que l'arrestation, telle qu'elle s'est faite, s'est exécutée du consentement de l'électeur ; je me borne, à cet égard, à dire tout simplement que j'étais autorisé à le contredire, et qu'en effet S. A. S. E. n'en avait été instruite officiellement que trente-six heures après l'enlèvement.

Agréez, etc.

DALBERG.

§ XIII.

*Lettre du Même au Même.**Paris, le 11 avril 1804.*

La mort de Pichegru fait ici une profonde sensation. On savait qu'il ne donnait aucune information, qu'il déclarait constamment qu'il parlerait devant le tribunal, et qu'en vain on se flatterait qu'il chargeât ou dénonçât qui que ce fût.

George montre un courage et une fermeté égale ; il importait par conséquent d'enlever l'un ou l'autre de la scène. Il paraît que Pichegru a été choisi comme victime.

L'histoire des empereurs romains, le Bas-Empire, voilà le tableau du pays, de ce règne.

DALBERG.

C'est une imposture qui ne prouve que votre exaltation de haine ; et voilà que peu de temps après vous étiez passé avec armes et bagage dans le camp de ce chef du Bas-Empire, qui vous a comblé d'honneurs, de richesses, et que vous avouez vous-même avoir trahi.

Jugez-vous et respectez la cendre de celui qui eût encore sauvé la France, sans les manœuvres que vous attribuez au destin, et auxquelles vous avez pris part.

Jouissez de votre fortune dans le repos, si l'état de votre conscience vous le permet, mais n'outragez point celui qui ne fut qu'un bienfaiteur pour vous.

§ XIV.

A. M. le Baron de Berstett, Ministre des Affaires Etrangères à Carlsruhe.

Herrnshein, le 12 novembre, 1823.

Je viens d'avoir connaissance du libelle scandaleux et des inculpations odieuses que M. de Rovigo publie dans sa brochure sur l'assassinat de monseigneur le duc d'Enghien.

Il y a vingt ans que ce grand crime a été commis ; je me trouvais alors à Paris, en qualité de ministre envoyé de S. A. S. l'électeur de Baden ; V. E. doit croire combien je suis révolté d'être désigné, même obscurément, dans un tel écrit.

Ma correspondance avec la cour et avec M. le baron d'Edelsheim font foi des démarches qu'on m'avait prescrites dans cette triste occurrence, *et combien j'étais éloigné de faire des rapports officieux qui auraient pu compromettre la sûreté du pays et celle des personnes qui y résidaient.* Mes dépêches déposent encore combien peu j'ai voulu consentir à ce que cet attentat *ne frappât pas* l'opinion publique, comme il devait le faire. Je n'avais de relations avec le ministère français que celles que le devoir de ma position me prescrivait.

J'ai fixé mon existence en France, lorsque la destruction totale de nos formes politiques en Allemagne et nos rapports, que j'ai défendus jusqu'au der-

Je ne veux point rendre à M. de Dalberg injure pour injure ; elles ne prouvent rien que de la faiblesse ou de la lâcheté.

Il faut prouver par de bons raisonnemens que l'on a droit. Peu importe la date de cet événement ; un crime n'atteint jamais la prescription, et d'ailleurs celui-ci appartient à l'histoire ; or, celle-ci ne s'écrit que sur des matériaux et des faits, mais non sur des injures.

Vains prétextes que vous donnez là, on en trouvera la véritable cause dans le cours de ces mémoires, et cela d'après vous-même.

nier moment, furent malheureusement consommés ; que la fille de l'empereur d'Autriche était arrivée en France, qu'une loi française interdisait à ceux nés dans les départemens réunis de rester à un service étranger. Né à Mayence, ma fortune était située dans les départemens réunis ; elle avait été frappée précédemment de sept années de séquestre, et avait subi l'effet d'une partie des lois sur l'émigration.

Il y avait dans les électors de Trèves et de Cologne, et en Belgique, bien d'autres individus qui étaient dans le même cas que vous ; et, en se soumettant aux lois de la nécessité, nous ne les avons pas vus devenir en un clin d'œil conseiller d'Etat, sénateur, duc, doté de 4 millions, ni leurs épouses admises à l'intimité de celle du souverain.

Depuis long-temps, il n'y avait plus de séquestre sur vos biens, et d'ailleurs la preuve que ce n'était pas là une raison, c'est que depuis 1812 ces mêmes biens se retrouvent en Allemagne, protégés par le retour des formes que vous dites avoir défendues jusqu'à la fin.

La fille de l'empereur d'Allemagne n'est plus à Paris pour motiver votre séjour en France, et non seulement vous ne retournez pas en Allemagne, mais vous vous faites remarquer parmi ceux qui achèvent la destruction des vieilles formes germaniques, et pour travailler avec plus de sûreté vous vous êtes mis à convertir par un acte de naturalisation du roi de France ; avant cela vous étiez donc redevenu Allemand par le même principe qui vous avait fait Français : pourquoi ne l'êtes-vous pas resté, si l'opinion de vos compatriotes ne vous avait pas averti de la réception qui vous attendait ?

J'ai conservé les minutes de ma correspondance officielle, mais je ne voudrais imprimer, si cela devenait nécessaire, que ce qui a rapport au fait et soumettre à V. E. les minutes qu'on doit publier. Je m'adresse donc

Le besoin d'intrigue vous a retenu en France, et vous verrez dans le cours de ces mémoires tout ce que vous y avez fait ; vous avez beau aujourd'hui plaider la cause des Grecs, vous n'abuserez personne.

à vous, M. le baron, avec confiance, et je vous prie de parcourir la série numérotée de mes lettres de 1804. La dignité de la cour de Bade n'exigerait-elle peut-être pas qu'elle exprimât par un simple article de journal et sans signature, qu'on regardait comme calomnieuses et sans fondement les perfides insinuations que M. de Rovigo se permet contre un ministre de la maison de Bade, maintenu dans son poste après cet attentat ? Je puis encore espérer de la justice et des bontés de S. A. R. monseigneur le grand duc, qu'elle voudra le faire connaître officiellement à Paris.

Vous êtes, M. le baron, trop homme du monde et trop homme d'affaires pour ne pas sentir que je dois me servir des preuves et des documens qui sont à ma disposition pour confondre d'aussi grandes infamies, et que j'ai un droit acquis à éclairer ma conduite à cette funeste époque.

Vous rendrez donc, j'en suis sûr, justice à ma démarche. J'attends la réponse de V. E. avec la confiance que m'inspire votre ancienne amitié pour moi, et je la prie d'agréer l'assurance de ma haute considération et de mes sentimens dévoués.

DALBERG.

Pour un homme d'esprit et de finesse, voilà une singulière ouverture. Ainsi si la cour de Baden y avait obtempéré, cela aurait été à votre demande par intérêt pour vous, autant et plus sans doute que par considération pour sa propre dignité, que je n'ai pas blessée, parce que dans un personnage diplomatique il y a deux individus bien distincts dont on n'a jamais confondu les deux caractères.

Or, c'est de l'individu privé dont il est ici question : mais après tout, que me ferait la déclaration que vous avez demandée ?

Changerait-elle quelque chose aux faits ?

Si votre cour les prend sur son compte, cela pourra vous être bon à quelque chose ; mais en quoi cela peut-il altérer la vérité des argumens que je vous oppose ?

Est-ce en désespoir de cause que vous avez eu recours à ce moyen ? Vous n'êtes point fondé à vous plaindre de mon attaque ; vous proclamez vous-même votre trahison envers celui qui ne fut que votre bienfaiteur et celui de toute votre famille. Vous outragez sa cendre après avoir trouvé honneurs, fortune et considération sous les rameaux de sa gloire. Vous vous êtes fait le pilote des intrigues étrangères, pour détruire un trophée qui vous protégeait.

Moi, je défends la mémoire de celui-là même que vous offensez lorsqu'il n'est plus ; j'acquiesce le mandat de la recon-

naissance ; et, en le faisant, je ne m'attends même à aucune justice de la part de ceux qui cherchent à mettre l'opinion sous le joug de leur haine personnelle. Mais ce n'est pas pour eux que j'écris, d'autres me liront avec plus d'équité ; le jour de la justice pourra bien tarder, mais il arrivera.

§ XV.

A M. le Prince de Talleyrand, Château de Herrnsheim, près Worms, le 13 Novembre 1823.

Mon prince,

M. de Rovigo attend donc de bien grandes faveurs pour avoir lancé dans le monde un aussi infâme libelle. Je le reçois ici, à cent cinquante lieues de Paris. Il me désigne dans une note ; elle renferme autant de faussetés que de phrases. J'ai les minutes de ma correspondance officielle avec la cour de Baden ; elles suffiraient pour confondre d'aussi absurdes et d'aussi perfides insinuations, faites pour plaire je ne sais à qui. Je dois attendre de vous, mon prince, la déclaration qu'à l'époque de ce drame je me tenais très-éloigné, comme je le devais, du ministère français ; mes rapports plus particuliers avec vous, et dont je m'honore, datent de la Pologne, où nous fîmes de communs efforts avec M. le baron de Vincent, pour empêcher que la guerre de 1807 ne dévastât une plus grande partie du monde.

Quoique j'aie déjà expliqué la part que M. de Dalberg a eue à cet événement, je crois devoir quelques réponses aux injures que contient sa correspondance.

Je n'avais aucun projet d'ambition ou de fortune, en cherchant à faire éclore une vérité historique de dessous les ténèbres dont des intrigans l'avaient couverte.

Depuis long-temps des avis particuliers avaient fortifié mes soupçons contre M. de Dalberg, et sa correspondance officielle est venue les justifier. Je dois donc me féliciter d'en avoir provoqué la publication.

Les lecteurs jugeront si les remarques que j'y fais sont justes, et eux seuls sont compétens pour prononcer.

Quant à l'opinion manifestée ici par M. de Dalberg sur mon compte, je ne puis pas raisonnablement m'attendre à ce qu'il me traite avec plus de dé-

La résistance que l'Europe opposait à Bonaparte, lorsqu'il voulut monter sur le trône de France, avait ranimé les espérances de l'émigration.

Le procès de Pichegru, de MM. de Polignac et de Rivière s'instruisait à Paris ; j'y arrivais comme ministre envoyé de l'électeur de Baden ; j'eus ordre de m'informer s'il existait une plainte contre les émigrés qui habitaient l'électorat, et si leur séjour avait des inconvénients. Vous me répondîtes que vous ne pensiez pas que le gouvernement de Baden dût être plus sévère que n'était le gouvernement français, que vous ne connaissiez aucune plainte à leur égard, et qu'il fallait les laisser tranquilles. Je transmis cette réponse à l'électeur.

L'enlèvement eut lieu sur les faux rapports de la police secrète de Bonaparte. Ici, M. de Rovigo dit vrai. On m'a assuré que les agens de cette police commirent alors la méprise de désigner un M. de Thumery, attaché à monseigneur le duc d'Enghien, comme étant le général Dumouriez, venu d'Angleterre à Ettenheim.

Cette fausse information doit avoir ajouté aux alarmes du premier consul ; il craignait qu'un mouvement immédiat ne s'organisât sur la frontière.

Je sais que le roi de Suède, qui se trouvait alors à Carlsruhe, et l'électeur, firent avertir le prince qu'il pouvait courir des dangers, et qu'il devait s'éloigner ; il tarda, et fut la malheureuse victime de sa sécurité

férence qu'il ne l'a fait envers son bienfaiteur.

Vous étiez ministre germanique ? pourquoi avez-vous contribué à empêcher l'Allemagne d'avoir une chance de plus ?

Vous étiez donc déjà autant officieux qu'officiel, et il n'y avait pas deux ans que le duc d'Enghien était mort.

Quand vous avez vu son territoire violé, vous n'avez pu douter qu'on vous avait trompé ; alors vous étiez fondé à éclater ouvertement ; mais loin de là, votre prince a épousé une princesse de la famille de l'empereur Napoléon, et vous êtes devenu l'homme de sa politique.

Voilà le seul avis que le duc d'Enghien a reçu, et non pas celui donné par un prétendu courrier de M. de Talleyrand et dont on n'a parlé que depuis la restauration.

Si, comme je l'ai déjà dit, le duc d'Enghien avait reçu un

avis de Paris, il n'aurait ni tardé ni hésité à s'éloigner.

Après cet événement, et lorsque la Russie se prononça à Ratisbonne sur cette violation d'un territoire étranger, on désira que l'électeur voulût se prêter à des explications officielles : la cour de Berlin, désirant éloigner la guerre, en fit un objet de négociation à Paris. Vous devez vous rappeler, mon prince, la résistance que j'opposai à M. de Lucchesini, pour que l'électeur n'accédât à rien qui pût compromettre sa dignité morale et la haute opinion que l'on avait de sa loyauté et de ses vertus. Ma correspondance renferme ces détails. Dans les temps où nous vivons, et où on exalte de nouveau toutes les passions, on doit, mon prince, éclairer la part qu'on a prise aux affaires publiques, lorsqu'on est calomnié.

Il est connu que sous votre ministère vous n'avez cessé de modérer les passions violentes de Bonaparte; vous désiriez que les longs malheurs de l'Europe finissent avec lui et par lui; mais telle n'a pas été la volonté du destin; votre nom se rattache à un grand événement, et je me féliciterai toujours de la faible part que j'y ai eue. La funeste catastrophe sur laquelle on a de nouveau attiré l'attention, a été suffisamment connue avant le temps, pour pouvoir être attribuée à qui elle appartient. Bonaparte seul, mal informé par ce que la police avait de plus vil, et n'écoutant que sa fureur, se porta à cet excès sans consulter; il fit enlever le prince avec l'intention de le

Cette part n'est pas douteuse; mais avec de tels sentimens, comment avez-vous pu, moins d'un an auparavant, avoir mis votre nom au bas de la délibération de la section du conseil d'Etat dont vous faisiez partie alors, et qui condamnait le respectable M. Frochot (préfet de la Seine), pour ne pas s'être opposé avec assez de force à l'entreprise de Mallet, le 23 octobre 1812?

Il me semble que cette sen-

tuer ! Il est déplorable de devoir de nouveau s'occuper de faits qui déshonorent autant cette pauvre humanité.

Si vous me faites l'honneur de me répondre, mon prince, veuillez envoyer votre lettre à mon hôtel, d'où elle me sera transmise, et agréez l'hommage respectueux et dévoué que je vous offre.

DALBERG.

tence, signée par vous, est devenue la vôtre ; il ne faut qu'attendre le jour de la justice. Ce ne sont pas, comme vous le dites, les agens de police qui ont trompé l'empereur, puisqu'elle ne s'est pas mêlée de cette affaire.

Non, Monsieur, l'empereur n'a point fait enlever ce prince avec l'intention de le tuer ; si toutefois c'était votre opinion, vous seriez mille fois coupable de n'en avoir pas prévenu votre cour lorsqu'il en était temps encore, comme on le voit par votre correspondance elle-même.

Mais soit que vous fussiez coupable, ou que vous n'ayez été que trompé, que n'est-on pas autorisé à penser en vous voyant moins de deux ans après dans les intimités de la politique de celui que vous outragez si ingratement ?

§ XVI.

Copie de la Lettre de M. le Baron Berstett.

Carlsruhe, le 16 novembre, 1823.

Monsieur le duc,

Aussitôt après la réception de la lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'adresser en date du 12, je me suis occupé, conformément à ses désirs, à parcourir la série de sa correspondance officielle de 1804 avec le baron d'Edelsheim. Je n'y ai trouvé que ce que je m'attendais à y trouver relativement à l'indignation que vous a fait

éprouver l'horrible assassinat du duc d'Enghien; toutes vos lettres de cette époque expriment avec énergie ce sentiment, et si vous jugez à propos, M. le duc, de faire usage de quelques-unes des minutes que vous avez conservées, je pense que le déchiffrement de votre dépêche n° 25, du 22 mars 1804, sera plus que suffisant pour confondre vos calomnieurs.

Peut-être pourriez-vous y ajouter un extrait du 27 mars n° 27, pour prouver qu'à l'époque fatale vous n'aviez pas encore à vous réjouir de la confiance du ministère des affaires étrangères à Paris; si toutefois vous trouvez qu'il vaille la peine de vous justifier sur le reproche ridicule qu'on vous a fait sur votre intimité avec lui.

J'enverrai par la poste de demain au bailli de Ferrette, les copies des pièces les plus intéressantes de votre correspondance de cette époque, pour en faire usage partout où cela pourra vous être de quelque utilité, comme des pièces authentiques qu'il a trouvées dans les papiers de la légation.

J'espère que cette mesure remplira vos vœux, et je serais charmé si elle pouvait contribuer à vous tranquilliser sur les effets d'une calomnie à laquelle vous ne deviez pas assurément vous attendre.

Charmé de trouver une occasion pour renouveler à V. E. l'assurance de ma haute considération, je la prie de ne jamais douter de la sincérité de mon parfait dévouement.

Signé, BERSTETT.

Il est remarquable que M. de Dalberg n'ait pas publié ce numéro. C'est grand dommage, et il serait bien à désirer que l'ex-ministre de Bade se décidât à le faire. D'ici là on ne pourra s'expliquer cette réserve que par la supposition qu'il y tient sans doute sur M. de Talleyrand un langage qu'il a des motifs puissans de ne pas tenir aujourd'hui.

M. de Berstett était encore à cette époque de 1804 un jeune homme peu versé dans les affaires, et du reste placé trop loin du point d'optique pour juger sainement de l'effet du tableau dont on retrace une scène dans ce cas-ci.

D'ailleurs cette lettre-ci ne prouve rien, sinon que l'on peut regarder comme authentiques les lettres publiées par M. de Dalberg.

§ XVII.

Lettre de M. de Talleyrand à M. de Dalberg.

Paris, le 20 novembre 1823.

Je viens de recevoir votre lettre du 13 novembre, mon cher duc ; elle est excellente. Je l'ai lue à plusieurs personnes de différentes opinions : on est d'accord. On la trouve sans réplique. J'ai été tenté de la faire imprimer ; mais plus de réflexions m'ont conduit à penser qu'il y aurait peut-être une autre marche à suivre. Il ne faut pas mettre trop d'importance à l'attaque du duc de Rovigo. Le public en a fait justice, et justice complète ; vous verrez que tout le monde a été indigné de toute la bassesse que renferment les atroces calomnies du duc de Rovigo. Le jugement est porté ; on ne veut plus de cette affaire.

Je n'ai, quant à moi, rien à publier, et je ne publierai rien. J'ai écrit au roi une lettre ; c'est tout ce qu'il y a eu et tout ce qu'il y aura de moi dans cette infâme affaire. Adieu.

Voilà qui est vite décider la question. On dit que quand Satan fut devenu vieux, il se fit ermite pour absoudre ses confrères : reste à savoir si l'absolution fut efficace.

Le public, dites-vous ? Quel public ? C'est sans doute celui de certains salons, car le véritable public, celui qui est à l'abri des intrigues et des coteries, dont, par cela même, le jugement est sans appel, pense qu'il y a de la bassesse à trafiquer de l'indépendance de son pays, mais qu'il n'y en a jamais à démasquer un traître, ou à déchirer le voile de l'hypocrisie.

Je le crois. Que pourriez-vous dire qui ne vous accusât plus encore que ne le fait votre silence ? Vous vous plaignez ; êtes-vous fondé à le faire ? Après avoir suscité tous les grands désordres de l'état, causé la dévastation de la fortune publique, vous en êtes ré-

J'espère vous revoir sous peu de jours. Mille amitiés.

duit à accuser votre propre ouvrage, pour tâcher de conserver quelque crédit près de vos anciens amis ; mais ce crédit-là même passera, et il ne vous restera que la prétention de fixer le ridicule et de mettre le vice en crédit.

N. B. Je demanderai au lecteur si cette lettre ne fait pas soupçonner que celle du duc de Dalberg a été concertée entre les deux correspondans. “ J’ai été tenté de la faire imprimer,” dit M. de Talleyrand, et vite M. de Dalberg imprime. Cette manœuvre, de faire agir un autre et de tout avancer sous son nom, sans paraître, afin de conserver ses manœuvres indépendantes ; la confiance où il paraît être qu’il a réussi à faire disparaître toutes les pièces de cette affaire, sécurité qui pourrait bien être troublée, tout cela est conforme au caractère connu de M. de Talleyrand, et tout-à-fait d’accord avec ses antécédens. Frapper dans l’ombre, et se tenir à l’écart ; mettre les autres en avant, et se conserver la facilité de recueillir le fruit de leurs menées, ou de les désavouer, selon la circonstance, c’est ce que bien des gens ont appelé du talent, sans réfléchir que l’histoire pourrait bien un jour le qualifier autrement.

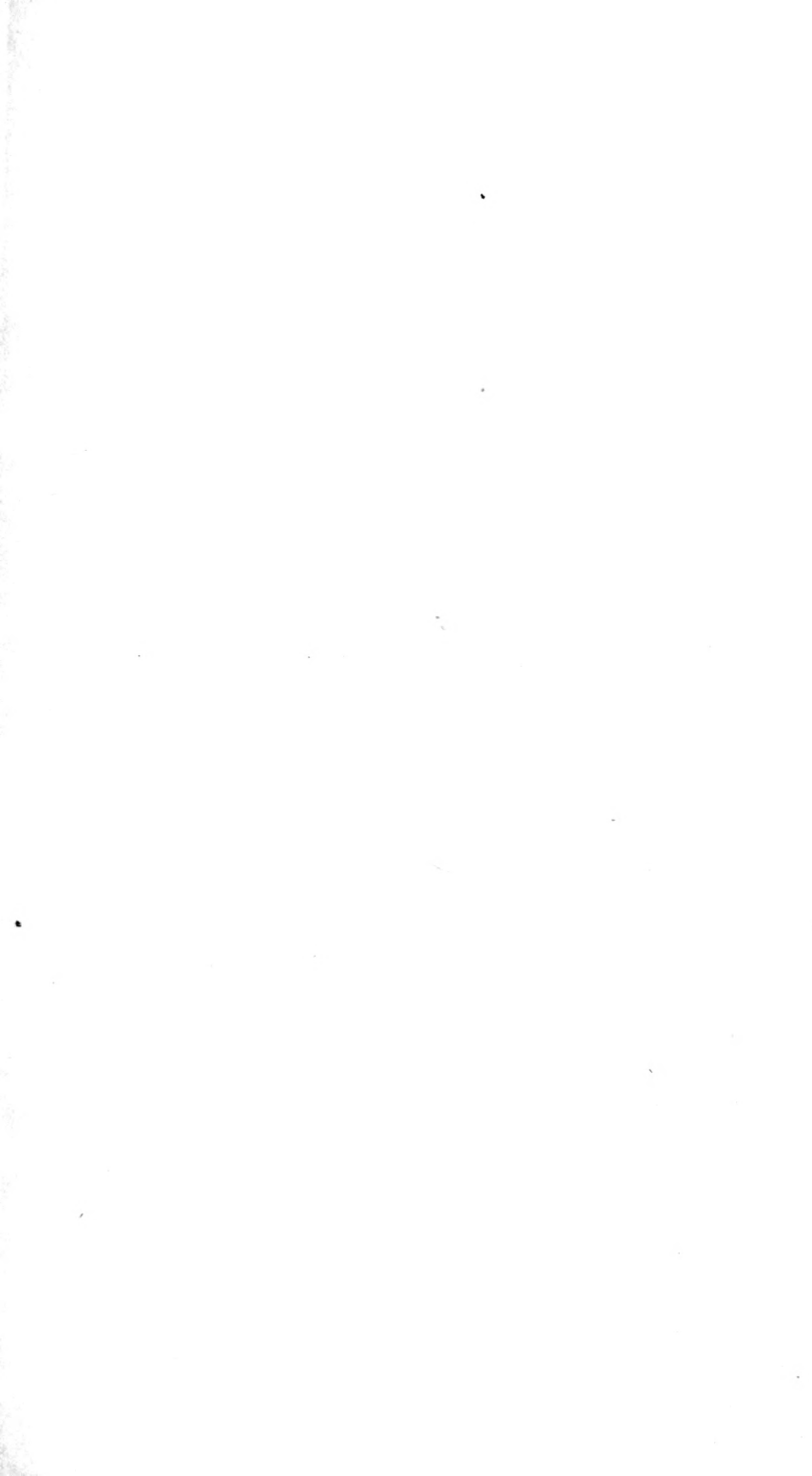
FIN DE LA SECONDE PARTIE ET DU TOME PREMIER.

LONDRES :
DE L'IMPRIMERIE DE G. SCHULZE, 13, POLAND STREET











DC
198
R77
t.1

Rovigo, [Anne Jean Marie René,
Savary, duc de
Mémoires

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

